

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Langue et Culture Amazighes

Thèse de doctorat

Spécialité : Langue et Culture Amazighes

Option : Linguistique

THEME

LE PROCESSUS DE GRAMMATISATION DU KABYLE

Présentée par : AMAOUI Mahmoud

Devant le jury :

HADDADOU, Mohand Akli, Professeur, UMMTO ----- **Président ;**

BRUGNATELLI, Vermondo, Professeur, U. Milan-Biccoca ----- **Rapporteur ;**

LAFKIOUI, Mena, Professeure, Cnrs/Inalco ----- **Examinatrice ;**

MEKSEM, Zahir, Professeur, U. Bejaia ----- **Examineur ;**

SALHI, Mohand Akli, Professeur, UMMTO ----- **Examineur ;**

TIDJET, Mustapha, Maître de conférences, U. Bejaia ----- **Examineur.**

Année universitaire : 2015/2016 (Soutenue le 19 novembre 2017)

Remerciements

Je voudrai en premier lieu adresser mes vifs remerciements à mon directeur de thèse, le Professeur Vermondo Brugnattelli de l'université de Milan-Bicocca pour la confiance qu'il m'a accordée en acceptant de diriger ce travail ainsi que pour son aide et sa disponibilité. Il m'a consacré beaucoup de son temps lors de mon séjour à l'université de Milan-Bicocca. Ses orientations méthodologiques et ses connaissances approfondies en philologie berbère m'ont été d'un apport inestimable.

Je tiens à remercier le Professeur Sylvain Auroux d'avoir accepté de lire l'avant-projet de cette thèse et de m'avoir encouragé à poursuivre ma recherche. Il est inutile de souligner ici que cette recherche lui doit beaucoup sur le plan théorique et méthodologique. Je remercie également Madame Sylvie Archaimbault et Madame Elisabeth Lazcano du laboratoire Histoire des Théories Linguistiques de l'Université Diderot Paris VII, qui m'ont reçu et aidé dans ma recherche lors de mon séjour scientifique dans ladite université. Grâce à elles j'ai pu accéder à des documents rares et précieux.

Mes remerciements vont également aux membres du jury constitué de Madame Mena Lafkioui et de Messieurs Haddadou Mohand Akli, Meksem Zahir, Salhi Mohand Akli et Tidjet Mustapha qui ont bien voulu accepter d'examiner ce travail ; leurs remarques et questions pertinentes l'ont considérablement enrichi.

Je n'oublierai pas de remercier enfin des personnes nombreuses qui, parfois à leur insu, m'ont facilité la tâche lors de la rédaction de cette thèse ou durant les deux années de tracasseries administratives qui ont précédé sa soutenance : Ameziane Amar, Anderson Paul, Aoudia Arezki, Betouche Aini, Bouaich Boussaad, Boukherrouf Ramdane, Boussaa Mourad, Chemakh Saïd, Deflaoui Razik, Di Tolla Anna Maria, Kinzi Azeddine, Lounis Ali, Mohdeb Mhand, Nait Sidous Farid, Ould Mohand Agostino et Baya, Saaoui Omar, Sabri Malika, Salhi Karim et Yahi Mourad.

I Werdiya i d-yellan ƣer tama-w seg tazwara armi d tagara.

**LE PROCESSUS DE
GRAMMATISATION DU KABYLE**

Sommaire

Sommaire	5
Sigles et abréviations.....	11
1. Préliminaires.....	14
1.1. Introduction générale.....	15
1.2. Considérations théoriques et méthodologiques.....	21
1.2.1. Le cadre théorique	21
1.2.1.1. La grammatisation.....	22
1.2.1.2. Endo-grammatisation et exo-grammatisation	23
1.2.1.3. Les agents de la grammatisation	24
1.2.1.4. Motivations et intérêts de la grammatisation	24
1.2.1.5. Les différents moments de la grammatisation.....	25
1.2.1.6. Les outils linguistiques.....	27
1.2.1.7. Type de grammatisation du kabyle	28
1.2.2. Le corpus	29
1.3. La nomination de la langue et ses enjeux.....	32
1.3.1. Les nominations des locuteurs	33
1.3.2. Les nominations dans les différents documents.....	34
1.3.2.1. Les périodes précoloniale et coloniale	34
1.3.2.2. La période postcoloniale	37
1.3.3. Conclusion.....	43
1.4. Repères et éléments historiques sur l'émergence de la langue kabyle.....	46
1.4.1. Quelques notions préalables	46
1.4.2. Du libyco-berbère aux langues berbères modernes : quelques repères historiques ...	47
1.4.2.1. La période antique	48
1.4.2.2. La période médiévale	52
1.4.3. La langue kabyle actuelle	57

1.4.3.1. Caractéristiques sociolinguistiques	57
1.4.3.1. Caractéristiques linguistiques	61
Première Partie	70
2. Description du processus de grammatisation	70
2.1. Introduction	71
2.2. Les écrits kabyles en caractères arabes : une péri-grammatisation	72
2.2.1. Les témoignages des auteurs arabes	73
2.2.2. Les manuscrits berbères	73
2.2.3. Les principaux manuscrits kabyles	74
2.2.4. Autres écrits kabyles	78
2.2.5. Portée des écrits kabyles en caractères arabes.....	79
2.3. Le processus de grammatisation.....	82
2.3.1. Le point de départ.....	82
2.3.2. Les motivations et les agents de la grammatisation	84
2.3.2.1. Les motivations	84
2.3.2.1.1. Motivations politiques et commerciales.....	85
2.3.2.1. 2. Motivations philologiques.....	86
2.3.2.1. 3. Motivations militaires	86
2.3.2.1. 4. Motivations religieuses	88
2.3.2.1. 5. Motivations didactiques et scientifiques	89
2.3.2.1. 6. Motivations liées à la standardisation et l'aménagement de la langue.....	90
2.3.2.2. Les agents de la grammatisation	91
2.3.2.2. 1. Les agents étrangers	91
2.3.2.2. 2. Les agents natifs	95
2.3.3. Les différents moments de la grammatisation.....	99
2.3.3.1. Le premier moment (1738-1830)	99
2.3.3.2. Le deuxième moment (1830-1871)	100

2.3.3.3. Le troisième moment (1871-1945).....	101
2.3.3.4. Le quatrième moment (1946-1962).....	102
2.3.3.5. Le cinquième moment (1962 -1990).....	103
2.3.3.6. Le sixième moment (de 1990 à nos jours)	104
Deuxième partie	106
3. Le processus d’alphabétisation.....	106
3.1. Introduction	107
3.2. La question (du choix) de l’alphabet.....	109
3.2.1. La période de coexistence des graphies latine et arabe	110
3.2.2. L’alphabet arabe	112
3.2.3. La disparition de la graphie arabe	117
3.2.4. L’alphabet latin	119
3.3. Les caractères latins : de la translittération / transcription à la notation usuelle	119
3.3.1. La période de découverte	120
3.3.2. Les débuts de l’aménagement de l’alphabet latin	126
3.3.3. La période de profusion des systèmes graphiques	129
3.3.4. La transcription des Pères Blancs du Fichier de Documentation Berbère	130
3.3.5. Les notations « scientifiques » des universitaires	133
3.3.6. Les notations des amateurs.....	134
3.3.7. La période de la standardisation.....	136
3.4. Conclusion.....	150
Troisième partie.....	154
4. Les outils linguistiques.....	154
4.1. Généralités.....	155
4.1.1. Aperçu général sur les outils linguistiques.....	156
4.1.2. Les types d’outils	159
4.1.3. Le rythme de l’outillage	159

4.1.4. Récits de voyage, textes littéraires et traductions	160
4.1.4.1. Récits de voyage et autres descriptions	162
4.1.4.2. Textes littéraires	163
4.1.4.3. Traductions	164
4.2. Les deux types d'outils linguistiques : les outils bilingues et les outils monolingues	166
4.2.1. Les outils linguistiques bilingues	166
4.2.1.1. Les observations sur la langue	167
4.2.1.2. Les grammaires	167
4.2.1.3. Les dictionnaires et les lexiques	191
4.2.2. Outils linguistiques monolingues	221
4.2.2.1. Grammaires	222
4.2.2.2. Manuels d'orthographe	235
4.2.2.3. Dictionnaires et lexiques	236
Quatrième partie	239
5. Aménagement d'une langue kabyle standard	239
5.1. Introduction	240
5.2. Un aménagement en dehors des institutions officielles	241
5.3. Les prémices de la constitution d'une norme commune	241
5.4. Les bases de la langue kabyle standard	242
5.4.1. Réflexions et discussions sur la standardisation	243
5.4.2. Caractéristiques de la langue kabyle standard	244
5.4.2.1. L'écriture comme axe central dans l'aménagement du kabyle	245
5.4.2.2. Le lexique	250
5.4.2.3. Les formes grammaticales communes	254
Cinquième partie	259
6. Essai d'évaluation du processus de grammatisation	259
. La langue kabyle et les nouvelles technologies	259

6.1. Essai d'évaluation du processus de grammatisation	260
6.1.1. Introduction	260
6.1.2. Une grammatisation tardive	261
6.1.3. Type de grammatisation	262
6.1.4. Motivations et intérêts	262
6.1.5. Modèle de la grammatisation du kabyle et des langues berbères	263
6.1.5.1. Les différentes étapes	263
6.1.5.2. Absence notable des manuels d'orthographe et des outils monolingues	265
6.1.5.3. Le français comme principale source du transfert.....	266
6.1.5.4. Une grammatisation en voie d'aboutissement	267
6.1.6. L'écriture.....	268
6.1.6.1. Les acquis de l'alphabétisation	268
6.1.6.2. Y a-t-il une norme orthographique kabyle ?	269
6.1.7. Les grammaires	271
6.1.7.1. Des grammaires pour étrangers aux grammaires descriptives	272
6.1.7.2. Grammaires monolingues et berbérisation de la terminologie grammaticale... ..	280
6.1.8. La lexicographie	283
6.1.8.1. Une lexicographie essentiellement bilingue.....	284
6.1.8.2. Les dictionnaires de thème/les dictionnaires pour étrangers.....	284
6.1.8.3. L'apparition des dictionnaires/lexiques de version	285
6.1.8.4. L'œuvre lexicographique de Jean-Marie Dallet.....	286
6.1.8.5. La terminologie/néologie : renouvellement et modernisation du lexique.....	286
6.1.8.6. La lexicographie générale kabyle à la lumière des évolutions récentes.....	288
6.1.8.7. Les défis et les perspectives de développement	288
6.2. La langue kabyle et les nouvelles technologies	290
6.2.1. Introduction	290
6.2.2. Un usage limité de l'outil informatique	291

6.2.2.1. L'écriture	292
6.2.2.2. Les travaux	292
6.2.2.3. Les corpus numérisés	293
6.2.3. La présence du kabyle sur internet	293
6.2.3.1. Les types de sites	294
6.2.3.2. Exemples de sites internet	295
Conclusion générale	296
Bibliographie	300
Annexes	335
1. Présentation générale du corpus	336
2. Liste générale des outils linguistiques	345
3. Quelques notices	376

Sigles et abréviations

Sigles

API : Alphabet Phonétique International

ASCII : American Standard Code for Information Interchange

BEM: Brevet de l'Enseignement Moyen

BNF : Bibliothèque Nationale de France

CAL : Centre de l'Aménagement Linguistique

CNPLET : Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CRAPE : Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques

CRB : Centre de Recherche Berbère

DLCA : Département de Langue et Culture Amazighes

EB : Encyclopédie Berbère

EDB : Etudes et Documents Berbères

ENAG : Entreprise Nationale des Arts Graphiques

FCNAFA : Festival Culturel National Annuel du Film Amazigh

FDB : Fichier de Documentation Berbère

FFS : Front des Forces Socialistes

FLN : Front de Libération Nationale

FP : Fichier Périodique

GEB : Groupe d'Etudes Berbères

GLE : Grammaire Latine Etendue

GLECS : Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-sémitiques

HCA : Haut Commissariat à l'Amazighité

HEL : Histoire, Epistémologie, Langage

HIL : Histoire des Idées Linguistiques

INALCO : Institut National des Langues et Civilisations Orientales

IRCAM : Institut Royal de la Culture Amazighe

JA : Journal Asiatique

LACNAD : Langues et Cultures du Nord de l’Afrique et Diasporas

Lc : Langue cible

Ls : Langue source

MAK : Mouvement pour l’Autonomie/l’Autodétermination de la Kabylie

MCB : Mouvement Culturel Berbère

MEN : Ministère de l’Education Nationale

MSH : Maison des Sciences de l’Homme

NTIC : Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication

ONPS : Office National des Publications Scolaires

RCD : Rassemblement pour la Culture et la Démocratie

ROMM : Revue de l’Occident Musulman et de la Méditerranée

SELAF : Société d’Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France

s. d. : sans date (d’édition)

s. n. : sans nom (d’édition)

TAL : Traitement Automatique des Langues

Abréviations

adv. : adverbe

dir. : sous la direction de/ dirigé par

et al. : alii (= autres auteurs)

éd. : éditeur

ex. : exemple

f. : féminin

fasc. : fascicule

hab. : habitude

Impr. : Imprimerie

litt. : littéralement

Ms. : Manuscrit

n. : nom

parf. : parfait

pl. : pluriel

prép. : préposition

subs. : substantif

t. : tome

tr. : transitif

trad. : traduit par

v. : verbe

vol. : volume

1. Préliminaires

1.1. Introduction générale

Vers la fin du XVIII^e siècle, dans le sillage d'un processus mondial remontant à la Renaissance européenne, commençait pour les langues berbères, à l'instar de ce qu'avaient connu la plupart des langues des différents continents, une nouvelle ère historique qui verra leur intégration dans un vaste réseau mondial de communication. En effet, une entreprise systématique de description et d'outillage linguistique sera inaugurée sous forme d'un transfert technologique de la tradition grammaticale latine (essentiellement française) vers les langues berbères. Elle a débuté avec la composition de deux ouvrages manuscrits¹ composés par Jean-Michel de Venture de Paradis entre 1787 et 1790 : *Dictionnaire de la langue berbère : expliqué en français et en idiome barbaresque* [BNF : Ms. Berbère 12 ; 2^e copie Ms. berbère 14] et la *Grammaire berbère* [BNF : Ms. Berbère 13]. Cependant, la composition de ces deux manuscrits est précédée par un récit de voyage de Thomas Shaw intitulé : *Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant*. Celui-ci est publié à Londres en 1738². Historiquement, il s'agit du tout premier ouvrage écrit par un savant européen, qui fait mention de la langue kabyle. En plus des informations sur la langue, on y trouve un vocabulaire bilingue berbère (kabyle et chaouia mélangés)- anglais. De ce fait, cet ouvrage constitue le point de départ du processus de grammatisation de la langue kabyle (§ 2.3.1. Le point de départ).

Ce processus d'outillage, qui a affecté le kabyle à l'instar des autres langues berbères et des langues du monde, est désigné par les historiens des sciences du langage par le concept de *grammatisation*. Ce phénomène de grammatisation, dont les origines remontent à la Renaissance, est considéré comme la deuxième révolution technolinguistique après l'apparition de l'écriture (Auroux 1994, p. 71). La grammatisation est définie comme un « *processus qui conduit à décrire et à outiller une langue sur la base des deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire* » (Auroux 1994, p. 109). Elle conduit, à terme, non seulement à l'élaboration d'outils technologiques d'externalisation de la langue (grammaires, dictionnaires, manuels d'apprentissage, traités d'orthographe) mais aussi à modifier profondément les espaces de communication des langues qui en sont affectées (Auroux 1994).

¹- Ces deux manuscrits fusionneront en un seul ouvrage, qui paraîtra dans sa forme imprimée et adaptée en 1844 sous le titre de *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*.

²- En 1743 paraît une traduction française de cet ouvrage sous le titre de *Voyages de Monsieur Shaw, M. D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*.

Œuvre de militaires et de missionnaires français à ses débuts, la grammatisation des langues berbères, dont les prolongements continuent à se dérouler encore sous nos yeux, sera investie et relayée quelques décennies plus tard par des agents natifs. En Algérie, le kabyle est sans doute la langue berbère qui a bénéficié le plus de cette entreprise culturelle. Sur une période de plus de deux siècles, on assiste à un effort continu et jamais démenti en matière de description et d'outillage de cette langue. Dans le sillage de ce processus bicentenaire, d'innombrables outils que sont les grammaires, les manuels d'apprentissage, les lexiques et les dictionnaires ont été produits. A ces outils linguistiques s'ajoute aussi un nombre important d'ouvrages de la littérature orale transcrite et des traductions de textes les plus divers. Non seulement ce processus n'a pas diminué à la fin de la période coloniale et la disparition des cadres institutionnels qui l'ont vu naître et se développer, mais il se poursuit de plus belle en franchissant de nouvelles étapes.

Sur cette période de deux siècles nous pouvons suivre le déroulement de cette grammatisation sous forme d'une succession d'étapes qui va des simples observations sur la langue ou de l'adaptation d'une grammaire kabyle à l'usage d'un public européen (français le plus souvent) et la confection de quelques lexiques bilingues jusqu'à l'élaboration des outils monolingues, à l'image de *Tajerrumt n tmaziyt...* [Grammaire berbère...] de Mouloud Mammeri, publiée en 1976. Cette succession d'étapes correspond aussi à des changements dans les profils des agents, des motivations et des intérêts liés à cette grammatisation. Récemment encore, l'accès du tamazight dans ses « *différentes variantes* » au statut de langue nationale et officielle³ et son intégration progressive dans les cycles de l'enseignement, quelques années auparavant (à partir de l'année scolaire 1995 – 1996), ne font que renforcer le processus en question.

Parallèlement à cet outillage, il existe depuis au moins le début du XX^e siècle un domaine de réflexion et d'études portant sur les langues et les littératures berbères qu'on désigne communément par le terme *d'études berbères*. Ces études berbères académiques et la grammatisation des langues berbères sont évidemment liées et entretiennent des relations étroites. Les retombées de la recherche universitaire dans le domaine berbère sur l'outillage de ces langues sont incontestables. De plus, certaines publications universitaires et/ou

³- Le 10 avril 2002 le tamazight est reconnu dans la Constitution algérienne comme une langue nationale au côté de l'arabe, qui garde son statut de langue nationale et officielle. L'amendement constitutionnel de 2016 est allé encore plus loin en l'élevant au rang de langue officielle.

composées par des universitaires sont à considérer comme de véritables outils de grammatisation. Toutefois, nous distinguons dans notre étude entre ces deux domaines. Pour nous, la grammatisation, qui est une opération d'outillage de la langue, ne se confond pas totalement avec les études berbères universitaires. Ces dernières sont conçues comme des travaux purement descriptifs dont la visée n'est pas forcément l'outillage de la langue au sens où nous l'entendons ici. Mais du fait que tout outillage suppose (est aussi) une description, il est parfois difficile de faire le départ entre les deux types de notions. Précisons enfin que cette distinction ne doit être considérée comme opérationnelle qu'à partir de la fin des années 1920. Pour la période antérieure, il n'y a pas lieu de procéder à une telle distinction.

Curieusement, malgré l'ancienneté et la continuité de ce processus de grammatisation, il n'est pas rare de nos jours encore de lire sous les plumes de linguistes berbésants que le kabyle est « *une langue orale* » ou « *une langue sans tradition écrite* ». On évoque, pour qualifier l'alphabétisation pourtant très avancée de cette langue, une notion aussi hypothétique et indéterminée que celle de « passage à l'écrit ». C'est sans doute de telles conceptions - celles qui font l'impasse sur les phénomènes historiques pouvant affecter des langues les plus diverses comme celui décrit ci-dessous - qui ont fait qu'aucune étude globale portant sur ce processus historique, ou seulement sur l'un de ses aspects, n'a pu voir le jour.

Dans ce domaine, on recense tout au plus quelques écrits sur l'histoire de la lexicographie berbère (Bounfour 1991 ; Berkai 2013), de brèves notices sur les grammaires berbères (Amaoui 2013), une réflexion sommaire sur la grammaire berbère de Mouloud Mammeri (Elmedlaoui 1990). Aussi est-il significatif qu'un ouvrage de synthèse dédié à la civilisation berbère comme *l'Encyclopédie Berbère* ait consacré des notices sur l'écriture (Camps et al. 1996) et la lexicographie (Bounfour et al. 1995) mais n'en comporte toujours aucune sur les grammaires berbères. Alors qu'on dispose d'une masse importante de réflexions sur les écritures libyco-berbères⁴, il n'y a presque rien à signaler concernant le processus de transfert de l'écriture latine aux langues berbères (Amaoui 2017).

En effet, les berbésants, préoccupés plutôt par des descriptions synchroniques des parlers locaux (phonétique, phonologie, morphosyntaxe et lexique) et plus tard par des questions de

⁴- Voir à ce propos l'inventaire des travaux sur les écritures libyco-berbères de Lamara Bougchiche dans sa bibliographie générale intitulée : *Langues et littératures berbères des origines à nos jours : bibliographie internationale*, Ibis Press, Paris, 1997.

sociolinguistique, n'ont pas manifesté un intérêt particulier pour l'étude de l'histoire de la langue et particulièrement l'étude du phénomène de la grammatisation qui a commencé depuis longtemps à affecter l'ensemble des langues berbères. Pourtant, à l'heure actuelle, de telles études n'intéressent pas seulement l'histoire de la langue et de la culture en général dans le monde berbère. Elles peuvent constituer une matière de réflexion pour les études berbères et contribuer ainsi à leur renouvellement. Des interventions sur le corpus de la langue, dans le cadre de l'aménagement linguistique, doivent aussi s'appuyer sur la connaissance de ce processus historique d'outillage.

Aussi, dans le présent travail, tenterons-nous de soumettre à l'étude le processus de grammatisation de la langue kabyle dans sa globalité. Nous nous intéresserons à ses deux principaux aspects, pourrait-on dire. Il y a lieu d'abord de considérer les caractéristiques externes de ce processus. Cela revient à décrire à la fois les différentes formes qu'a pu prendre cette grammatisation au cours de son développement à travers le temps mais aussi examiner les profils des agents, les motivations et les intérêts qui en sont à l'origine. Notre intérêt portera ensuite sur les outils linguistiques comme les dictionnaires et les grammaires dans lesquels s'est concrétisée la grammatisation en question. Il importe de décrire et de caractériser ces outils dans leur évolution.

Nous soutenons donc une thèse générale sur la grammatisation du kabyle à partir d'un transfert technologique de la tradition grammaticale française ou de la grammaire latine étendue (GLE). En considérant l'histoire de la langue kabyle sur une période de plus de deux siècles - histoire que nous pouvons suivre en tout cas dans les différents outils et documents-, nous pouvons affirmer que, malgré un contexte sociolinguistique défavorable (exclusion du kabyle des sphères officielles, hégémonie du français pendant la période coloniale et de l'arabe à l'indépendance), le processus de grammatisation de cette langue est aujourd'hui suffisamment avancé pour ne pas dire qu'il est en voie d'achèvement. Deux arguments militent en faveur de cette affirmation :

- le début de stabilisation de l'orthographe kabyle après un long processus d'alphabétisation et l'émergence de la communication écrite ;
- l'apparition des outils linguistiques monolingues et le développement du métalangage kabyles.

Comparativement aux autres langues berbères, le processus de grammatisation du kabyle est sans doute le plus avancé. Il n'existe pas de travaux sur l'alphabétisation et l'outillage des principales langues berbères comme le chleuh, le touareg, le rifain ou le tamazight du Moyen Atlas afin de procéder à des comparaisons. Mais il suffit de consulter les principales bibliographies générales des études berbères (Galand 1979 ; Chaker 1992/c ; Bougchiche 1997) pour constater à la fois l'ancienneté, la continuité et la supériorité numérique dans la production des outils kabyles par rapport aux autres langues berbères.

Depuis la fin des années 1960, c'est-à-dire au lendemain de l'accession de l'Algérie à son indépendance, ce processus a pris la forme d'une intervention sur le corpus de la langue. Sous le nom générique de tamazight, et en l'absence d'un statut juridique et de toute forme d'enseignement, on a assisté malgré tout à un effort d'élaboration d'une langue commune à l'écrit et en même temps qu'on observe un processus d'autonomisation de celle-ci vis à vis des autres langues berbères.

Au-delà de toute périodisation et comme préalable à notre description du processus de grammatisation du kabyle, il nous faudra distinguer deux grandes périodes. La première, assez longue, correspond grosso modo à la période coloniale en Algérie, même si, comme nous l'avons signalé ci-dessus, le déclenchement du processus à l'étude remonte à la fin du XVIII^e siècle. Cette première période est caractérisée par un processus long mais continu d'outillage de la langue, qui a vu la production de nombreux lexiques, dictionnaires, grammaires, manuels d'apprentissage et textes divers. Bien que les agents, les motivations et les objectifs aient considérablement changé au gré des changements historiques et politiques, les visées de promotion et d'aménagement de la langue au sens d'intervention sur le corpus étaient pratiquement absentes durant cette période ; les outils produits sont exclusivement bilingues et s'adressent à un public d'utilisateurs non natifs. Quant à la seconde période, qui a débuté à la fin de la période coloniale, sans rompre totalement avec les méthodes et les contenus antérieurs de cet outillage, elle prend de plus en plus la forme d'une intervention sur la langue en vue d'élaborer une norme commune. L'institutionnalisation du berbère et son intégration dans les institutions officielles (école, université, mass medias, etc.) ne font que renforcer cette tendance.

De plus, il y a comme une accélération du processus d'outillage, qui apparaît quand on considère les progrès réalisés ces trente dernières années dans les trois secteurs de

l'aménagement du corpus que sont l'écriture, le lexique et la grammaire. En effet, il y a lieu de noter :

- l'aménagement d'un système d'écriture à base de l'alphabet latin ;
- « l'aménagement du lexique » et son enrichissement par le biais de la création néologique des terminologies dans les domaines techniques et scientifiques ;
- l'élaboration de quelques outils linguistiques monolingues (grammaires, lexiques et manuels scolaires).

Ainsi, pensons-nous, plutôt que de nous contenter de décrire le processus comme s'il s'agit d'un fait contenu et homogène, il nous a paru plus judicieux, pour donner une vue plus claire de cette réalité historique, de consacrer une réflexion à part aux questions de la normalisation et de la standardisation du kabyle. Toutefois, notre point de vue historique, donc assez général, ne nous permet pas d'aborder ce sujet dans ses détails. Ce constat général que nous avons évoqué sur l'histoire de l'émergence de la langue kabyle et son intégration dans le réseau des langues grammatisées mais aussi le processus de sa normalisation et de son élaboration d'une forme commune, nous amène à envisager notre description sur deux axes :

Le premier axe (objet des première, deuxième et troisième parties) concerne la description du processus de grammatisation proprement dit, depuis ses débuts aux alentours de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. Après un bref exposé sur la péri-grammatisation (ou grammatisation limitée) du kabyle au contact de la tradition arabe, nous donnerons une description du processus de la grammatisation en considérant, en premier lieu, les aspects externes et historiques de celle-ci : les principales périodes, les agents et les motivations de la grammatisation. Nous nous intéresserons ensuite, aux aspects « internes » : les produits de cette grammatisation, c'est-à-dire au processus d'acquisition d'une représentation écrite appelé communément *alphabétisation* ainsi qu'aux différents types d'outils linguistiques, leurs caractéristiques et leur évolution à travers le temps.

Le deuxième axe (quatrième et cinquième parties) porte sur l'évaluation du processus à l'étude. Evaluation qui nous conduira à aborder les questions orthographiques mais aussi celles relatives à la lexicographie et aux grammaires, où les outils monolingues et la constitution du métalangage kabyle retiendront particulièrement notre attention. Nous aurons aussi à aborder une période relativement courte dans l'histoire de la langue kabyle (de la fin des années 1960 à nos jours) au cours de laquelle un effort d'élaboration d'une langue standard a été mis en œuvre. Enfin, au terme de ces deux parties, qui achèvent aussi notre

étude, nous tenterons d'aborder un sujet, qui relève en partie de la prospection. Il s'agit des défis auxquels doit répondre la langue kabyle en ce début du XXI^e siècle : son informatisation/automatisation ainsi que son appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

1.2. Considérations théoriques et méthodologiques

1.2.1. Le cadre théorique

L'approche théorique adoptée dans cette étude s'inscrit dans le cadre de l'épistémologie et l'histoire des sciences du langage. Il s'agit ici d'étudier un phénomène historique, le processus de grammatisation du kabyle en l'occurrence, selon les principes théoriques et méthodologiques forgés par le philosophe et historien des sciences du langage Sylvain Auroux et ses collaborateurs (Auroux 1994 ; Auroux dir. 1989 ; 1992 et 2000). La démarche générale et les concepts descriptifs, que nous empruntons à cet auteur, nous permettent à la fois de situer historiquement le début du processus à l'étude, d'en déterminer la nature, l'extension et d'en décrire les étapes. Ils nous permettent aussi d'analyser et de caractériser les outils linguistiques dans lesquels se concrétise cette grammatisation.

Toutefois, il n'est pas dans notre intention d'appliquer mécaniquement une théorie, qui, du reste, est loin d'être un schéma rigide et contraignant. Il s'agit avant tout de décrire et d'analyser une réalité historique pouvant présenter, sur bien des aspects, des différences avec d'autres réalités du même genre. C'est pour cette raison que notre étude tiendra compte de certains aspects tels que le statut du kabyle (durant les périodes coloniale et postcoloniale), les langues en présence ainsi que la grammatisation des autres langues berbères auxquelles nous ferons constamment référence. Par ailleurs, même si, comme nous le verrons plus loin, il n'y a pas eu de grammatisation du kabyle et des langues berbères à partir de la tradition arabe, nous devons néanmoins tenir compte de l'influence de cette langue et de sa tradition grammaticale. Nous tiendrons compte aussi de la variation de la langue kabyle. En termes plus techniques, nous devons tenir compte de l'hyperlangue parce que justement c'est « *par rapport à la réalité de l'hyperlangue* » qu'opère la grammatisation dont elle « *est une activité de réduction* » (Auroux et Mazière 2006, p. 8).

Aussi, dans ce qui va suivre, tenterons-nous d'exposer en les résumant la démarche générale et les concepts de base relatifs au phénomène de la grammatisation tels qu'ils sont

définis par Auroux dans son ouvrage *La révolution technologique de la grammatisation* (1994). Nous nous appuyons aussi sur les résultats des travaux d'équipes de recherche concernant la grammatisation de certaines langues et la description des principales traditions grammaticales du monde exposé dans l'ouvrage collectif en trois volumes intitulé *Histoire des idées linguistiques (HIL)*⁵ ou dans diverses contributions de la revue *Histoire Epistémologie Langage (HEL)*⁶.

Enfin, étant donné qu'il s'agit d'un résumé succinct dans lequel nous voulons faire figurer l'essentiel de l'appareil conceptuel pour mener à bien notre description, l'ordre d'exposition des notions et des concepts en question n'est pas celui donné par l'auteur. Ainsi, nous définirons les concepts dans l'ordre suivant :

- la grammatisation et ses deux types : endo-grammatisation et exo-grammatisation ;
- les motivations, les intérêts et les différents moments et les agents de la grammatisation ;
- les outils linguistiques de la grammatisation.

1.2.1.1. La grammatisation

La grammatisation est une révolution technologique qui se déroule sur le long terme ; elle se présente sous forme d'un processus historique et elle concerne une grande partie des langues du monde. Cette révolution dont les origines remontent à la Renaissance européenne est définie comme un « *processus qui conduit à décrire et à outiller une langue sur la base des deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire* » (Auroux 1994, p. 109). La notion de « processus » incluse dans cette définition soulève tout à la fois la question de l'état d'une langue avant sa grammatisation, celle du début et de l'aboutissement de celle-ci. Elle mérite en conséquence d'être explicitée davantage.

L'existence pour une langue donnée d'une tradition écrite, de quelques textes littéraires et de rudiments de grammaire, en fait, d'une « *grammatisation limitée* », a conduit Auroux à

⁵- Auroux, Sylvain (dir.), *Histoire des idées linguistiques, t. 1 : La naissance des métalangages en Orient et en Occident*, Mardaga, Liège, 1989.

- Auroux, Sylvain (dir.), *Histoire des idées linguistiques, t. 2 : Le développement de la grammaire occidentale*, Mardaga, Liège, 1992.

- Auroux, Sylvain (dir.), *Histoire des idées linguistiques, t. 3 : L'hégémonie du comparatisme*, Mardaga, Liège, 2000.

⁶- Revue semestrielle fondée en 1979 et éditée par la Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langage (SHESL).

envisager un état antérieur à la grammatisation proprement dite qu'il désigne par le concept de *péri-grammatisation*. Il existe plusieurs exemples de péri-grammatisation de langues à travers le monde comme l'irlandais, l'islandais, le gallois ou le provençal durant la période médiévale (Auroux 1994, p. 73-76). En revanche, pour Auroux « *on doit faire commencer la grammatisation avec l'apparition du premier savoir métalinguistique d'une langue donnée (par exemple, lorsque l'on commence à citer des mots ou des expressions dans un texte d'une autre langue). Il faut cependant que cette apparition soit la première borne significative d'une série qui se prolonge sans trop de solution de continuité jusqu'à la rédaction de grammaires et de dictionnaires* » (Auroux 1994, p. 120-121). Quant à la durée du processus en question, notre auteur le considère comme « *quasiment infini* ». Ainsi, affirme-t-il à ce propos : « *En droit, le processus de grammatisation n'est jamais terminé, parce que, d'une part, les langues évoluent, et que, d'autre part, il est difficile de définir jusqu'où on peut mener le processus de grammatisation, dont l'extension a été très variable selon les langues. Nous pouvons toutefois nous entendre sur ce que signifie pour une langue "être grammatisée". C'est lorsqu'on peut la parler (ou la lire), autrement dit l'apprendre (en un sens suffisamment restreint), à l'aide seulement des outils linguistiques disponibles* » (Auroux 1994, p. 121).

1.2.1.2. Endo-grammatisation et exo-grammatisation

Il y a lieu de distinguer deux types de grammatisation. Dans la plupart des cas, la grammatisation est un processus qui « *correspond [...] à un transfert technologique d'une langue vers d'autres langues* » (Auroux 1994, p. 121) impliquant forcément des sujets ou des agents (ceux qui effectuent le transfert) et des motivations qui en sont à l'origine. S'agissant de la situation des sujets qui effectuent le transfert en question, Auroux parle d'*endo-transfert* quand ils sont natifs de la langue vers laquelle a lieu ce transfert et d'*exo-transfert* dans le cas contraire. Linguistiquement l'*endo-transfert* et l'*exo-transfert* correspondent respectivement à l'*endo-grammatisation* et à l'*exo-grammatisation*.

Il faut envisager aussi le cas d'une « *grammatisation spontanée* », c'est-à-dire l'outillage d'une langue et la constitution d'une tradition grammaticale hors de tout transfert. Celle-ci correspond évidemment à une *endo-grammatisation*. Cependant, ce dernier cas est très rare lorsqu'on considère l'histoire des langues du monde. En fait, la plupart des langues grammatisées sont le résultat de transferts directs ou indirects à partir de quelques traditions constituées de manières spontanées et indépendantes. Comme exemples d'endo-

grammatisation, on ne compte guère que les quelques traditions linguistiques de l'Antiquité comme la grecque et l'indienne ainsi que la tradition arabe constituée au Moyen-âge.

1.2.1.3. Les agents de la grammatisation

La distinction entre endo-grammatisation et exo-grammatisation nous amène à une autre distinction fondamentale dans le processus d'outillage de la langue. Elle concerne les agents de la grammatisation. Deux types d'agents se présentent : les agents natifs de la langue opposés aux agents non natifs. Dans le cas de l'endo-grammatisation, il s'agit d'agents qui décrivent leur propre langue ; ils ont donc une connaissance épilinguistique de celle-ci, c'est-à-dire une connaissance métalinguistique inconsciente qu'a tout locuteur de sa propre langue (Culioli 2000). L'outillage consiste à transformer ces connaissances épilinguistiques en un savoir métalinguistique proprement dit. Par contre, dans le cas de l'exo-grammatisation, les grammairiens et les lexicographes sont étrangers devant la langue qu'ils décrivent. Dans ce cas « *la connaissance épilinguistique fait défaut, et il faut nécessairement constituer des techniques d'observation. Celles-ci doivent d'abord se construire en extériorité, sans faire l'économie du matériau humain qui est le truchement. Il faut donc mettre en place le système des traducteurs* » (Auroux 1994, p. 123).

L'exo-grammatisation étant le type le plus répandu, on comprend bien pourquoi ce sont généralement des agents étrangers, des Européens en particulier, qui sont à l'origine de la grammatisation des langues du monde hors du continent Européen. Les profils de ces agents (leurs statuts socioprofessionnels, leurs sources d'information et leurs connaissances des langues et des sciences du langage notamment) sont importants pour appréhender et apprécier les différentes facettes du processus d'outillage en question.

1.2.1.4. Motivations et intérêts de la grammatisation

Qu'il s'agisse d'endo-grammatisation ou d'exo-grammatisation, que les agents à l'œuvre soient natifs ou non, la grammatisation d'une langue répond toujours à des motivations et à des intérêts. Il importe donc de nous interroger sur ces motivations et ces intérêts non seulement au début du processus mais aussi dans leur évolution dans le temps dans le cas où il y a extension de la grammatisation. Pour Auroux (1994, p. 91-92), la grammatisation d'une langue donnée répond à deux besoins principaux. Ces besoins s'articulent à leur tour en plusieurs intérêts :

1- L'apprentissage d'une langue étrangère :

- i) accès à une langue d'administration ;*
- ii) accès à un corpus de textes sacrés ;*
- iii) accès à une langue de culture ;*
- iv) relations politiques et commerciales ;*
- v) voyages (expéditions militaires, explorations) ;*
- vi) importation/exportation d'une doctrine religieuse ;*
- vii) colonisation.*

2- La politique d'une langue donnée :

- i) organiser et régler une langue littéraire ;*
- ii) développer une politique d'expansion linguistique à usage interne ou externe.*

S'agissant de la grammatisation des langues hors du continent européen, il y a lieu de signaler qu'elle est contemporaine de celle des langues européennes et coïncide avec la colonisation et les grandes explorations des autres continents par les Occidentaux. Pourtant, il serait imprudent de ne voir, dans la grammatisation de ces langues qu'une simple entreprise coloniale dont la finalité est la domination des peuples conquis. Un passage de Auroux insiste justement sur le caractère désintéressé du savoir que poursuit la grammatisation : « *Quelle qu'ait été l'importance des intérêts culturels, politiques et économiques en jeu, aussi bien lors de la naissance du mouvement de la grammatisation qu'au cours de son développement, sa caractéristique essentielle est de déboucher assez vite sur des pratiques cognitives essentiellement déterminées par un pur intérêt de connaissance. Dans aucune autre culture que la culture occidentale n'est apparu spontanément ce projet de décrire les langues du monde, qu'on voit s'initier avec des ouvrages comme la Mithridates (1555) du suisse Konrad Gesner* » (1994, p. 66).

1.2.1.5. Les différents moments de la grammatisation

Comme processus, la grammatisation est une entreprise d'outillage qui se déroule souvent sur une longue période et elle peut connaître une extension quasi infinie. On peut ainsi la représenter sous forme d'une succession d'étapes correspondant à des événements importants en rapport avec l'outillage en question comme par exemple l'apparition des outils monolingues. Bien que théoriquement le processus de grammatisation soit infini quant à sa durée et à son extension, Auroux (1994, p. 122) considère l'alphabétisation, c'est-à-dire

l'opération qui consiste à doter une langue donnée d'une représentation écrite, et le dictionnaire monolingue respectivement comme le point de départ et l'aboutissement de celui-ci. Entre ces deux pôles, le processus passe par plusieurs moments. Voici reproduits tels quels (Auroux 1994, p. 122) les différents moments de la grammatisation d'une langue cible (Lc) à partir d'une langue source (Ls) :

[1] alphabétisation de Lc à partir des moyens d'écriture disponibles en Ls (alphabet latin) et des éléments métalinguistiques phonético-graphiques (théorie des lettres ; descriptions des articulations), construits pour Ls.

[2] citations d'expressions de Lc dans un récit de voyage ou un texte historique.

[3] glose (marginale, partielle) d'un texte Tj de la langue source Ls en Lc.

[4] traduction d'un texte Ti de la langue source Ls en Lc.

[5] traduction en Lc d'une grammaire Gs de Ls (par exemple Donat). Il s'agit là d'un processus tout à fait remarquable, parce qu'il est largement réversible. La traduction en Lc du métalangage grammatical et des paradigmes de Ls, est ipso facto une première ébauche grammaticale de Lc.

[6] adaptation d'une grammaire d'une langue Ls pour en faire une grammaire d'une langue Lc.

[7] utilisation de moyens grammaticaux généraux (c'est-à-dire non spécifiés par rapport à une langue quelconque) pour décrire une langue Lc.

[8] mise en correspondance bi- ou n-lingue de listes d'expressions (elles peuvent correspondre à des éléments linguistiques en situation, cf. les manuels de conversation) ou d'éléments plus petits (notamment lexicaux). Les polyglottes sont souvent construits autour d'un noyau latin.

[9] dictionnaires bilingues, avec autonomie relative des parties thème et version.

[10] dictionnaire monolingue.

Mis à part le dictionnaire monolingue, précise Auroux (1994, p. 122), tous les éléments cités ci-dessus se retrouvent dans toutes langues affectées par le processus de grammatisation mais « sans qu'on puisse fixer un ordre entre eux ». Il nous semble aussi qu'une périodisation du processus doit non seulement tenir compte de ces différents moments relatifs aux outils linguistiques mais aussi des changements dans les profils des agents intervenant dans le processus de grammatisation, de leurs motivations et des intérêts de celle-ci.

1.2.1.6. Les outils linguistiques

La grammatisation d'une langue se matérialise dans un type particulier d'ouvrages : les outils linguistiques de la grammatisation. On en distingue essentiellement deux sortes : la grammaire et le dictionnaire. A ces deux types s'ajoute un troisième constitué des manuels d'orthographe, même si les règles d'écriture se retrouvent souvent dans les grammaires et les dictionnaires. Chacun des trois types existe sous des formes très variées. Ces différentes variantes sont déterminées en premier lieu par la langue. Ainsi, selon que la langue et la métalangue sont identiques ou différentes, on distingue respectivement des outils monolingues et des outils bilingues. Il faut considérer ensuite d'autres paramètres comme la forme, le support, le contenu, les objectifs et les publics visés par ces mêmes outils.

Ainsi, la grammaire comme outil linguistique existe sous d'innombrables sous-types que sont les observations sur la la langue, les exposés grammaticaux, les traités de syntaxe, les manuels de conjugaison, les grammaires complètes, les manuels scolaires et parascolaires, etc. De la même manière, les outils lexicographiques peuvent se présenter sous des formes les plus diverses. On rencontre des dictionnaires généraux de langue, des dictionnaires thématiques, des dictionnaires des synonymes, des lexiques plus ou moins étendus, des glossaires, etc. Ceci dit, il faut préciser aussi que les outils en question diffèrent d'une tradition linguistique à une autre et qu'ils évoluent à travers le temps. Aussi, même si l'on distingue souvent entre la grammaire et le dictionnaire, la différence entre les deux types n'est pas toujours tranchée. Il existe, en effet, des outils qui mêlent non seulement les matériaux lexicographiques et grammaticaux mais aussi des descriptions phonétiques, des règles orthographiques, des exercices et des textes les plus divers.

Il faut bien préciser que le dictionnaire et la grammaire sont des produits de l'externalisation et de la formalisation de la langue. Mais ils n'en sont pas le reflet exact. Il faut les considérer en effet comme des outils didactiques ou des moyens pédagogiques qui représentent sous forme de concepts le vocabulaire et le système grammatical d'une langue. La raison en est par exemple que « [...] *une grammaire n'épuise jamais la pratique langagière des hommes, sinon elle pourrait prédire son évolution, tenir dans ses règles l'avenir de cette pratique et ne jamais paraître obsolète* » (Auroux et Mazière 2006, p. 7-8).

Les deux fonctions principales des outils linguistiques sont la *description* et l'*outillage*. Si l'outillage d'une langue suppose (ou comporte en quelque sorte) sa description, l'inverse n'est

pas toujours vrai. Autrement dit, les produits de l'outillage linguistique ne sont pas de pures descriptions mais des objets techniques qui influent sur la langue et la transforment d'une certaine manière. C'est ce que illustrent les propos de Auroux quand il affirme que « *la grammaire n'est [...] pas une simple description du langage naturel. Il faut la concevoir comme un outil linguistique : de même qu'un marteau prolonge le geste de la main et la transforme, une grammaire prolonge la parole naturelle* » (1994, p. 115). Et d'ajouter plus loin qu'une « *grammaire est toujours un schéma abstrait ou partiel de la façon dont on peut parler, écrire ou comprendre un texte, et par là même un outil destiné à aider l'effectuation de ces opérations* » (1994, p. 162).

Après ces définitions, il reste à préciser qu'aucun des concepts décrits ci-dessus ne renvoie à une réalité statique : quand la grammatisation d'une langue connaît une extension dans le temps, les agents, les motivations, les intérêts et les outils évoluent dans son sillage. C'est en considérant cette dynamique que ces concepts se révèlent opératoires.

1.2.1.7. Type de grammatisation du kabyle

A la lumière des éléments sur le cadre théorique exposé ci-dessus et en anticipant en quelque sorte les résultats de notre étude, il apparaît clairement que la grammatisation du kabyle, à l'instar des autres langues berbères, résulte d'un exo-transfert à partir de la tradition latine au sens large (la grammaire française étant le modèle de cette grammatisation). Il s'agit donc d'une exo-grammatisation dont le point de départ se situe vers la première moitié du XVIII^e siècle avec la mention de cette langue dans le récit de voyage de Thomas Shaw en 1738 (§ 2.3.1. Le point de départ). Mais il fallait attendre les années 1787-1889 pour voir l'apparition de la première œuvre d'un savant européen sur le kabyle⁷ : *La grammaire berbère* [Manuscrit berbère 13 de la BNF] et le *Dictionnaire de la langue berbère : expliqué en français et en idiome barbaresque* [Ms. berbère 12 de la BNF], tous les deux composés par Jean-Michel de Venture de Paradis.

L'existence, à partir du Moyen-âge, d'un corpus littéraire et de quelques listes lexicales transcrites en caractères arabes et même de quelques éléments de grammaire (Aissani 1998) et des transcriptions libyco-berbères (durant la période antique) ne nous autorise pas à parler d'une grammatisation antérieure à celle qui est déclenchée par les missionnaires et voyageurs

⁷- En réalité, cette œuvre mêle indifféremment des matériaux linguistiques en provenance de deux langues berbères : le kabyle et le chleuh.

européens vers la fin du XVIII^e siècle et poursuivie plus tard par les militaires français. La raison ne tient pas seulement au caractère sporadique et discontinu de ce phénomène, durant cette période, mais au fait qu'il n'existe pas pour le kabyle comme pour les autres langues berbères d'outils de grammatisation, grammaire ou dictionnaire, avant 1787.

Ainsi donc, la période historique que couvre notre étude est celle qui va du déclenchement du processus qui nous intéresse ici, c'est-à-dire vers l'année 1738 jusqu'à ce jour (2015). Si, au cours de cette étude, nous sommes amenés à considérer les périodes antérieures, c'est seulement pour caractériser l'état de la langue, sinon pour mieux comprendre et saisir le processus à l'étude.

Bien que la grammatisation du kabyle résulte d'un exo-transfert, et qu'elle soit motivée par la colonisation répondant au besoin de l'apprentissage d'une langue étrangère, nous pensons que l'extension même du processus dans le temps implique, dans ses phases ultérieures, l'intervention et la participation des sujets natifs de la langue ; comme cette extension fait naître aussi des motivations et des intérêts nouveaux qui ne sont pas ceux du début.

Enfin, étant donné que la dernière partie de cette étude est consacrée au processus d'élaboration d'une langue kabyle standard, entamée vers la fin des années 1960, nous avons intégré dans notre cadre théorique et méthodologique l'approche sociolinguistique relative à l'aménagement linguistique. Cet aménagement ne se substitue pas à la grammatisation mais il la renforce et la complète.

1.2.2. Le corpus

Notre description du processus de grammatisation du kabyle est basée sur un corpus de textes linguistiques relativement vaste. Il est constitué de tous les ouvrages que nous pouvons ranger dans la catégorie des outils linguistiques de la langue kabyle. Comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, parmi ces outils, il y a lieu de distinguer essentiellement entre trois types : les grammaires, les dictionnaires et les manuels d'écriture. Chacun d'eux se décline à son tour sous plusieurs formes :

1- Dictionnaires/lexiques : dictionnaires généraux de langue, lexiques généraux, lexiques spécialisés, glossaires, etc. ;

2- Grammaires : grammaires complètes, traités de morphologie et/ou de syntaxe, manuels d'apprentissage, exposés grammaticaux contenant des rudiments de syntaxe et/ou de morphologie, manuels scolaires contenant des éléments de grammaire accompagnés de textes didactiques et littéraires, etc. ;

3- Ouvrages d'apprentissage de l'écriture, réformes orthographiques/propositions de normalisation de l'orthographe.

Toutefois, la distinction entre ces trois types d'outils n'est pas toujours aussi nette et tranchée que nous les avons caractérisés ci-dessus. On rencontre en effet certains ouvrages qui mêlent les trois types de matériaux linguistiques, à savoir le lexique, la grammaire et les règles orthographiques sans qu'on puisse leur assigner des catégories uniques.

Il va sans dire que pour être exhaustifs, nous devons couvrir toute la période qui va de l'année 1738 (date de publication du récit de voyage de Thomas Shaw intitulé *Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant*) jusqu'à nos jours. Sont concernées aussi bien les productions de spécialistes que celles d'amateurs, que celles-ci portent totalement ou partiellement sur le kabyle. Nous avons aussi pris en compte tous les outils composés dans la graphie latine, que cette graphie soit exclusive ou dédoublée de la graphie tiffinagh et/ou arabe. Enfin, nous avons considéré à la fois les outils bilingues (la métalangue étant une langue européenne) et les outils monolingues (le kabyle est à la fois la langue et la métalangue). En revanche, ne font pas partie de notre corpus les ouvrages de la littérature orale transcrite et écrite, les thèses et autres travaux universitaires qui, eux, relèvent d'autres perspectives. Cependant, une exception sera faite pour certains types d'ouvrages qui ne sont pas à proprement parler des outils de la grammatisation. Il s'agit notamment :

- des manuscrits et des toutes premières publications couvrant des domaines divers, qui présentent un quelconque intérêt historique ;
- de certains recueils de textes oraux (le Fichier de Documentation Berbère, les recueils établis par M. Mammeri) en raison de leur contribution au renouveau et à la diffusion de l'écrit ;
- des Thèses et des Mémoires de Magister contenant des élaborations de néologismes.

Ainsi délimité, notre corpus est constitué de trois cents un (301) ouvrages, toutes catégories confondues. Ces ouvrages seront présentés en annexe selon l'ordre chronologique

de leur parution et/ou production. Quelques uns de ces ouvrages (55 titres) feront l'objet d'une présentation détaillée. Celle-ci consistera à présenter chaque ouvrage sous forme d'une notice où nous fournirons l'essentiel des informations sur la forme et le contenu (titre, nom de l'auteur, type d'ouvrage, notation(s) utilisée(s), éditions, contenu, commentaire critique). Pour ce faire, nous nous sommes appuyés largement sur les travaux réalisés dans le cadre des activités du Laboratoire d'Histoire des Théories Linguistiques (LHTL) sur la présentation des ouvrages des différentes traditions linguistiques, à savoir la version papier publiée sous le titre de *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques* (Colombat 1998) et le projet en ligne intitulé *Corpus des textes linguistiques fondamentaux (CTLF)*. Cette manière de faire nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur l'outillage de la langue et son évolution.

1.3. La nomination de la langue et ses enjeux

La question de la nomination de la langue dont nous étudions ici le processus de grammatisation revêt une importance capitale. Selon les périodes, les types de documents, les auteurs, cette nomination se décline sous plusieurs termes⁸ : *berbère*, *kabyle*, *zouaoua*, *amazigh/tamazight*. A cela s'ajoute une multitude de noms de parlers qu'il est impossible d'énumérer tous ici. Parfois on use indifféremment de deux, voire de trois noms pour désigner la même réalité linguistique. Mais, comme dans toutes les langues, la nomination ne consiste pas en une simple désignation. En effet, la nomination « *emporte avec elle des prises de position, c'est-à-dire comporte des enjeux. La nomination d'une langue est un mode d'intervention dans les affaires humaines, son objet est de donner corps à une langue en l'instituant, de se servir non pas seulement d'elle mais de son nom, ou de ses noms, pour toucher ceux qui s'y reconnaissent tout aussi bien que ceux à qui elle est étrangère* » (Tabouret-Keller 1997, p. 6). Ce sont ces enjeux, ces prises de position et les objectifs auxquels répondent les différents noms que nous tenterons de cerner dans ce chapitre.

Après un bref exposé sur les différents noms que donnent les locuteurs à leurs langue et parlers, nous examinerons cette question dans deux types de documents : les outils linguistiques et les textes politico-juridiques. Dans les premiers, la nomination apparaît autant dans les titres que dans les textes des grammaires, des dictionnaires et des autres types d'ouvrage. Dans les seconds, nous devons la chercher d'abord dans les textes officiels à portée juridique tels que les Constitutions successives, les lois, les décrets etc. avant d'examiner par la suite d'autres textes à portée idéologique comme les Chartes nationales, les résolutions de réunions de partis politiques, les prises de position et déclarations de responsables politiques. Enfin, en plus des textes officiels, qui émanent des instances officielles, il faut considérer la littérature politique de ceux qui tentent de contrer ces mêmes instances officielles, c'est-à-dire les militants berbéristes, les associations culturelles, etc. Nous examinerons, à propos de ce dernier cas, essentiellement les documents produits par le Mouvement Culturel Berbère (MCB). Nous considérerons évidemment cette question de la nomination avant, pendant et après la période coloniale.

⁸- Il faut préciser que *kabyle* et *berbère* sont des termes français, qui ne sont utilisés que dans les textes rédigés en français et, sous des formes à peu près analogues, dans la plupart des langues européennes. En kabyle, ces deux termes ont pour correspondants respectifs *taqbaylit* et le néologisme *tamaziɣt*.

1.3.1. Les nominations des locuteurs

Tous les locuteurs kabyles sans exception, et ce quelle que soit leur origine sociale ou géographique, désignent leur langue par un seul et même nom : *taqbaylit*. D'ailleurs, cette dénomination n'est pas spécifique aux limites géographiques de la Kabylie actuelle. Elle est attestée, en effet, sous une forme altérée, *haqbaylit*, au moins dans la région berbérophone de Tipaza, à l'ouest d'Alger. C'est aussi de ce nom (sous sa forme arabisée de *leqbaylia*) que se servent tous les arabophones pour désigner l'idiome parlé par les Kabyles. C'est sans doute la traduction du terme *taqbaylit* qui a donné les équivalents dans les autres langues comme le *kabyle* en français. Quant au nom de *tamaziyt*, qui tend à se substituer à celui de *taqbaylit* dans les usages formels, il n'a fait son apparition que récemment (voir infra).

En plus de *taqbaylit*, nom générique et transrégional, et pour se distinguer les uns des autres sur le plan linguistique ou simplement pour désigner d'autres groupes ou variétés locales, les Kabyles utilisent différents vocables. Ainsi, recense-t-on de nombreux noms de parlers (Bektache 2013). Selon les cas, les dénominations de ces parlers peuvent être en rapport avec la région, la tribu, le village ou la ville.

- la région : *tasahlit* (Sahel : région est de Bejaia sur la côte), *tagawawt* (région des Igawawen dans la Kabylie du Djurdjura) ou *tabwirit* (région de Bouira) ;

- la tribu : *taweylist* (tribu des Aït Ouaghli), *tayemmelt* (tribu des Aït Yemmel) ou *tayanniwt* (tribu des Aït Yanni) ;

- ville ou village : *tabjawit* (ville de Bejaia) ou *taqesriwt* ou (ville de Leqser ou El Kseur), *taxerraṭit* (ville/région de Kherrata).

Il reste à préciser que ces noms de parlers ne se valent pas parce qu'ils ne renvoient pas tous aux mêmes réalités sociolinguistiques. Alors que *tasahlit*, et sans doute aussi *tabjawit* et *tagawawt*, constituent des parlers assez individualisés et reconnus comme tels par les locuteurs, on ne peut pas dire de même à propos des autres dénominations, qui, elles, désignent des entités beaucoup plus géographiques que linguistiques.

1.3.2. Les nominations dans les différents documents

Pour une large part, le système de nomination et le statut sociolinguistique (langue, dialecte et parler) des réalités linguistiques dans le domaine berbère sont le résultat de trois facteurs historiques :

- la colonisation et l'hégémonie de la langue et la culture françaises entre 1830 et 1962 ;
- l'orientation idéologique arabo-islamique et la politique d'arabisation des Etats indépendants de l'Afrique du Nord depuis la fin des années 1950 ;
- les luttes des berbérophones pour la promotion et la reconnaissance de leurs langues par ces mêmes Etats dans un cadre de pluralisme linguistique.

1.3.2.1. Les périodes précoloniale et coloniale

Depuis le XVIII^e siècle au moins, et ce jusqu'à la fin de la période coloniale en Afrique du Nord, deux termes ont servi à désigner l'idiome pratiqué en Kabylie : *le kabyle* et *le berbère*. Chez certains auteurs du XIX^e siècle, *kabyle* a pu même servir de nom pour désigner un ensemble de groupes berbérophones en dehors du cadre géographique de la Kabylie actuelle. Il est probable que, pour certains auteurs de cette époque, *kabyle* soit tout simplement l'équivalent de *berbère*. En tout cas, d'après certaines sources documentaires du XIX^e siècle, le terme *kabyle*, sous la forme de *haqbailit/haqbaylit*, s'applique aussi aux Berbères de l'Algérie du nord comme le chaouia des Aurès (Mercier 1896, p. II) et le chenoua (Laoust 1912, p. I) ou hors de l'Algérie comme ceux de l'île de Djerba (Brulard 1885, p. 30) ou les habitants des montagnes d'Alger et de Tunis (Venture de Paradis 1844, p. XIX).

On notera néanmoins une exception chez quelques auteurs de la fin du XIX^e siècle, qui utilisent le terme *zouaoua*⁹ à la place de celui de *kabyle* ou pour désigner un dialecte kabyle, celui du Djurdjura en l'occurrence (Basset R. 1883 et 1887 ; Boulifa 1897). Quant au terme *amazigh/tamazight*, il semble bien qu'il n'a jamais été utilisé pour désigner la réalité linguistique kabyle durant cette période. Toutefois, Frobenius rapporte, selon une légende sur

⁹- Un auteur comme René Basset, dans ses *Notes de lexicographie berbère* (1883 et 1887), n'utilise pas du terme *kabyle*. Sans aucune précision se rapportant à une localisation géographique, il distingue nettement entre *Zouaoua* et *Bougie* (au même titre que *Mzabi*, *Chelh'a*, *Beni-Menacer*, etc.) comme s'il s'agit de deux dialectes différents et clairement identifiables.

la Création du monde raconté et recueillie en Kabylie, que les anciens Kabyles se nommaient *Amathir*¹⁰ (pluriel *Imathiren*) (1929, p. 6).

Parfois les termes *berbère* et *kabyle* sont utilisés de façon simultanée ou en alternance. Le recours à l'un ou à l'autre terme est dicté par des paramètres pratiques, institutionnels et idéologiques.

1- le berbère

La dénomination *berbère*, attestée chez auteurs arabes du Moyen Âge, remonte sans doute à une époque encore plus ancienne. Au moins depuis le XVIII^e siècle, elle est utilisée par les auteurs européens dans deux cas de figure. Un premier emploi à sens concret et un second général et abstrait, que Galand résume ainsi : « *En général, on entend par langue berbère tantôt la somme des parlers et des dialectes, tantôt la structure idéale ou reconstruite à laquelle tous se rattachent* » (2010, p. 5).

Dans les premiers travaux comme *La grammaire* et *Le dictionnaire* de Jean-Michel de Venture de Paradis (1787-1790), qui mêlent des données kabyles et chleuhs, ou les *Notes de lexicographie berbère* de René Basset (1883), qui réunissent des matériaux en provenance de nombreuses régions berbérophones, l'usage du terme *berbère* se justifie par le fait qu'il transcende les réalités géolinguistiques. Mais dans d'autres cas, celui-ci renvoie le plus souvent à une entité linguistique abstraite. C'est pour cette raison que *berbère* se rencontre plus dans les ouvrages à visées descriptives (ou théoriques) que pédagogiques et didactiques. C'est le cas notamment des grammaires (des exposés grammaticaux en réalité) du début du XIX^e siècle motivées par le comparatisme et la généalogie des langues.

Chez les auteurs anciens (Hodgson 1834 ; Shaler 1824 et Venture de Paradis 1787) *langue berbère* qualifie les différents idiomes parlés par les nombreuses populations de l'Afrique du nord comme les *Kabail/Cabiles/Kabyles*, *Tuarycks [Touaregs]*, *Siwah/Siouah [Siwa]*, *Shilha [Chleuh]*, *Shawiah [Chaouiä]*, *Mozabis [Mozabites]*, *Amazirg [Amazigh]*. Ces mêmes auteurs parlent aussi de *langue* (ou *dialecte*) *kabyle*, *touareg*, etc. Il est probable que la méconnaissance des différences entre les groupes en question motive le recours à ce terme. Néanmoins, beaucoup d'auteurs, parmi les anciens et les plus récents, considèrent que ces

¹⁰ - Terme à rapprocher sans doute de *Amazigh* (pluriel : *Imazighen*).

différences sont superficielles et ils ont la certitude qu'ils travaillent sur la même langue en passant d'une aire géolinguistique à une autre. C'est ainsi qu'on voit apparaître de nombreux lexiques et grammaires portant partiellement ou totalement sur le kabyle mais qualifiés de *berbère* sans aucune autre mention.

2- le kabyle

Pour désigner spécifiquement la réalité géolinguistique de la Kabylie, certains auteurs emploient exclusivement le terme *kabyle*. Ce dernier est conçu comme une réalisation dialectale concrète de la langue berbère (système linguistique abstrait). Comme nous l'avons suggéré ci-dessus, *kabyle* supplante souvent *berbère* dans des ouvrages à visées pratiques et didactiques. Ce fait apparaît clairement dans les nombreuses traductions des Évangiles et Catéchismes (Guendet 1916 ; Hanoteau 1868 et 1869, Mayor 1889) mais aussi dans les grammaires et dictionnaires (Hanoteau 1958 ; Creusat 1873 ; Olivier 1878 ; Ben Khouas 1881 et Rochemonteix 1889).

Certains auteurs de la fin du XIX^e siècle (Creusat 1873 ; Basset R. 1883 et 1887 ; Gourliou 1893 et Boulifa 1897) ont pu même accorder le statut de langue au kabyle et considérer par conséquent que le zouaoua et le dialecte de Bougie comme étant ses principaux dialectes. Cependant, cette conception ne sera pas suivie et le terme *kabyle* s'imposera dans son acception de dialecte, c'est-à-dire une variété régionale avec, comme réalisations locales, de nombreux parlers. Cette hiérarchisation en *langue* > *dialecte* > *parler* s'imposera aussi dans tout le domaine berbère (Basset A. 1952 ; Chaker 1995 ; Galand 2010). Ainsi, la mention du parler, sous le nom de la tribu ou du village, commence à se généraliser dans les grammaires et dictionnaires publiés à partir des années 1940 (Basset A. et Picard 1848 ; Dallet 1953 ; Plault et Ahmed 1960).

Selon les périodes et les visées des outils linguistes, il y a donc coexistence ou alternance des termes *kabyle* et *berbère* durant toute la période coloniale. La valeur sociolinguistique attribuée au kabyle (langue ou dialecte) était, elle aussi, pour les mêmes raisons, sujette à des fluctuations. Cette conception n'a pas cessé totalement avec la fin de la colonisation française ; de nombreux ouvrages publiés récemment reproduisent encore ce système de nomination. Toutefois, la fin de la période coloniale constitue un tournant dans l'histoire de la langue kabyle et ceci n'a pas été sans conséquence sur sa nomination.

1.3.2.2. La période postcoloniale

A la fin de la période coloniale en Algérie, la nouveauté dans le système de nomination concerne l'introduction du terme *amazigh/tamazight*¹¹ dans le discours et les outils linguistiques. Cette nomination, attestée chez les groupes berbérophones du Maroc Central, du Rif et ailleurs (parfois sous des formes plus ou moins altérées) est inconnue dans la culture kabyle traditionnelle (Chaker 1996/e, p. 127). Elle a été introduite pour la première fois vers la fin des années 1940 par les nationalistes kabyles, connus sous le nom de *berbéro-nationalistes*. Ces derniers ont introduit en kabyle quelques néologismes, dont certains sont empruntés aux principales langues berbères comme le touareg et le chleuh. Le terme *amazigh/tamazight* ne s'est pas substitué complètement à *kabyle* et *berbère*, qui continuent encore à être utilisés aujourd'hui. Néanmoins, il y a lieu de souligner l'ambiguïté dans l'usage qui est (encore) fait du nom de langue *amazighe/tamazight*. Selon les usages, celle-ci peut signifier :

- la langue « pure » des Anciens Berbères dont le kabyle, autant que les autres variétés, n'est qu'un dialecte, c'est-à-dire une forme dérivée plus ou moins évoluée ;
- une langue commune à tous les Berbères qu'il faudra construire à partir de l'ensemble des parlars berbères en s'appuyant sur le fond commun (la grammaire et le lexique) et la création lexicale ;
- la langue kabyle aménagée, c'est-à-dire un usage écrit et standard du kabyle utilisé dans l'enseignement, la littérature et les mass médias.

1- dans les outils linguistiques

Il est tout à fait remarquable que les outils parus depuis les années 1970 tendent à reléguer au second plan la dénomination *kabyle*. La tendance générale consiste à user de la dénomination *berbère* dans les outils bilingues et celle de *amazigh/tamazight* dans les outils monolingues, même s'il n'est pas rare de relever des cas où *tamazight* se substitue à *berbère* dans les outils bilingues. En revanche le terme *kabyle*, s'il n'est pas totalement absent dans les outils publiés à compter de cette époque, occupe une place plutôt marginale. Quand celui-ci y apparaît, il est souvent mis entre parenthèses. Voici quelques exemples de titres qui illustrent cette tendance générale.

¹¹- Nous reproduisons dans ce chapitre les différentes formes et orthographes du terme *amazigh* telles qu'elles apparaissent dans les documents que nous avons consulté, à savoir : *amazigh*, *amazighe*, *amaziγ*, *tamazight*, *tamaziγt*.

- les grammaires

Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbaylit). Grammaire berbère (kabyle), Mouloud Mammeri (1976) ;

Manuel de grammaire berbère (kabyle), Hamid Hamouma (1987) ;

Tajerrumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit). I- Talyiwin. Grammaire du berbère contemporain (kabyle). I- Morphologie, Kamal Naït-Zerrad (1995).

- les Lexiques

Amawal : tamazight-tafransist, tafransist-tamazight. Lexique berbère-français, français-berbère (1980) ;

Lexique d'informatique : français-anglais-berbère. Amawal n tsenselkimt: tafransit-taglizit-tamaziyt, Samiya Saad-Buzefran (1996).

- les manuels d'apprentissage

Tizi-Wwuccen : Méthode audio-visuelle de la langue berbère (kabyle, 1^{er} niveau). Aselmed amezwaru n tmaziyt (taqbaylit) (1987) ;

Awfus amaynut n tutlayt tamaziyt. Le nouveau manuel de langue amazighe, Sadaq Bendali (2007).

- Les manuels d'écriture

Tira n tmaziyt (taqbaylit), Ramdane Achab (1990) ;

Tira n tmaziyt (Méthode d'écriture du berbère), Larbi Rabdi (2000).

Les titres de cet échantillon d'outils linguistiques parus entre 1976 et 2007 montrent bien ce bouleversement dans le système de nomination, qui se traduit par l'émergence de *tamazight*¹², le maintien de *berbère*¹³ mais une marginalisation de *kabyle*. Ce dernier terme n'y apparaît qu'à l'intérieur des parenthèses. Bien que les outils dont il s'agit portent sur la langue kabyle, la dénomination *tamazight* est souvent préférée à celle de *kabyle*. La « mise entre parenthèse » de ce dernier, qu'on relève dans la plupart des titres se comprend aisément quand on considère le contexte idéologique et la politique linguistique de l'Algérie indépendante. Comme on le verra ci-dessous, l'adoption du terme *amazighe/tamazight* à la

¹²- Orthographié *tmaziyt* dans les outils écrits en kabyle.

¹³- Quelques ouvrages parus en France et dont les titres comportent la mention *berbère/langue berbère* ont vu cette nomination changée en *tamazight* dans leurs éditions algériennes.

place de celui de *kabyle* offre plusieurs avantages dans un contexte marqué par la négation du fait berbère par les pays nord-africains nouvellement indépendants mais contesté par un vigoureux Mouvement de revendication linguistique et identitaire dont les échos dépassent le cadre géographique de la Kabylie.

2- dans les textes des militants et des organisations de défense de la langue

Les textes et les discours produits depuis au moins la fin des années 1960 par les organisations politiques, les associations culturelles, l'Académie Berbère¹⁴ et plus généralement les militants du MCB (tracts, slogans, articles de presse, témoignages, ouvrages politiques, etc.) vont dans le même sens, sinon plus loin encore que ce qu'on rencontre dans les outils linguistiques. Aussi, l'usage des nominations *berbère* et *tamazight* va-t-il jusqu'à effacer même celui de *kabyle*. De toute manière, les textes les plus significatifs dans ce domaine usent tous et exclusivement du terme *tamazight*. Il y a lieu de citer à ce propos :

- les synthèses des deux séminaires du MCB¹⁵, celui de Yakouren et de Tizi-Ouzou (MCB 1980 et 1989) ;
- les statuts des partis politiques issus de la Kabylie, le Front des Forces Socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) ;
- la plate-forme d'El-Kseur élaborée par le Mouvement citoyen en 2001.

On relève à peine l'usage de *berbère* en même temps que *amazigh/tamazight* dans un seul texte produit par ce Mouvement¹⁶ (MCB 1980).

Quant à la nomination *kabyle* ou *langue kabyle*, elle n'y apparaît jamais. Il est vrai aussi que les documents en question sont tous des textes qui s'inscrivent dans la revendication nationale de la langue et de l'identité berbères ; ils dépassent donc le cadre de la Kabylie. Mais le moins qu'on puisse dire est que la revendication linguistique telle que formulée par les militants et les organisations politiques issus de Kabylie n'a jamais été formulés en usant du nom de *langue kabyle*. Les propos de Ferhat Mehenni, l'un des militants les plus emblématiques de cette revendication, illustrent en même temps qu'ils expliquent ce paradoxe : « *Dans ce combat pour notre survie identitaire, nous parlions de langue amazighe*

¹⁴- L'Académie Berbère (ou Agraw Imaziyen) est une association culturelle fondée à Paris en 1966 par des militants berbéristes parmi lesquels figurent Taous Amrouche, Mohand Saïd Hanouz et Bessaoud Mohand Arab.

¹⁵- Notons au passage le paradoxe dans la dénomination *berbère* au lieu de *amazigh* de ce Mouvement.

¹⁶- On relève néanmoins l'usage du terme *berbérophone* dans les textes du MCB.

mais nous pensions à la langue kabyle. Nous les confondions allègrement. Dès lors que le fait de revendiquer quoi que ce soit pour la Kabylie ou pour les Kabyles relève d'une culpabilité intériorisée de régionalisme, le mot "amazighe" passe mieux et accommode tout le monde. Il tait le problème kabyle, le masque en le contournant et lui donne une dimension qui dépasse celle de la région, voire celle de l'Algérie puisqu'il désigne tous les Berbères que sont les Nord-Africains» (2004, p. 55).

La revendication ou plutôt l'inscription explicite de la langue kabyle dans les « textes politiques » apparaît pour la première fois dans un texte intitulé *Proposition d'un projet pour l'autonomie de la Kabylie* qui donnera naissance au Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie (MAK)¹⁷ en 2001 (Mehenni 2004, p. 183). Depuis cette date, qui correspond aussi aux événements du « Printemps Noir » qu'a connu la Kabylie, il semblerait qu'un changement dans la nomination de la langue a été enclenché. De toute manière, les textes produits par le MAK (statuts du Mouvement, résolutions de réunions, tracts, articles de presse, etc.) n'emploient guère que le nom de *langue kabyle*. Quant à *la langue amazighe*, jadis cheval de bataille des militants qui ont créé ou rejoint ce Mouvement, elle y est devenue la « grande famille amazighe ». Cette délimitation/distanciation vis-à-vis de *tamazight* va jusqu'à considérer que le rapport entre le kabyle et les autres langues berbères est comparable à celui existant entre les langues issues du latin comme le français et l'italien. Ainsi, lit-on dans un ouvrage de référence du MAK, ceci : « *Le kabyle est l'une des branches de la famille linguistique amazighe, tout comme le français et l'italien dérivent du latin* » (Mehenni 2004, p. 55). On le voit bien, à travers ce recentrage, combien « [...] *la langue est un instrument de pouvoir et la nomination est un enjeu politique déterminant dans la construction des États-Nations* » (Canut 2001, p. 447).

En plus de ces textes rédigés essentiellement en français et constituant en quelque sorte la littérature politique de la mouvance berbériste, il existe un nombre important de textes littéraires et d'expressions artistiques en langue kabyle qu'il importe aussi de considérer. Certes, on ne dispose pas d'études sur la question de la nomination de la langue que ce soit dans la chanson et la poésie engagées ou dans les productions romanesque et théâtrale. Toutefois il est facile de constater que depuis au-moins les années 1970 *tamaziɣt* [*tamazight*] a

¹⁷- Ce mouvement qui revendique l'autonomie de la Kabylie à travers la constitution d'un Etat régional kabyle est créé le 5 juin 2001 par Ferhat Mehenni. Toute en gardant son sigle d'origine, le MAK deviendra le 4 octobre 2013 le Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie.

largement supplanté *taqbaylit* [*kabyle*] dans ce type de textes. Ainsi, on qualifie d'*amazigh* toutes sortes de formes artistiques, de pratiques et de productions écrites kabyles : la poésie, le roman, le théâtre, le cinéma, l'orthographe, etc. On relève cependant çà et là l'usage du terme *kabyle* dans certains écrits contemporains, surtout pour qualifier la chanson ou les textes et les genres de la littérature orale traditionnelle.

3- dans les institutions et les textes officiels algériens

Il est bien connu que la référence explicite à la dimension berbère (histoire, langue, culture ou identité) est un fait récent dans les textes officiels des pays nord-africains. En Algérie, avant les années 1980, aucun texte juridique ni aucune prise de position ou déclaration des responsables politiques ne fait mention de façon explicite de la berbérité. Evidemment, ce silence, ou plutôt cette absence de volonté de nommer le berbère, n'est rien d'autre que la négation de son existence.

Il fallait donc attendre le début des années 1980, consécutivement aux événements de Kabylie, connus sous le nom de *Printemps berbère*, pour y rencontrer des allusions et des références à la dimension berbère de l'identité algérienne. Ces références apparaissent d'abord dans les discours et les déclarations des responsables politiques, à l'exemple de l'intervention du président Chadli Bendjedid lors du V^e Congrès du FLN en 1983 où il a évoqué les « *dirigeants amazighs* » face à la pénétration musulmane (Chaker et Abrous 1988, p. 190-191). Quant à la première mention de la berbérité dans les textes officiels, elle fera son apparition dans la Charte nationale de 1986. On relève aussi dans ce document la mention des « *Amazighs* », c'est-à-dire les habitants de l'ancienne Numidie (Chaker et Abrous 1988, p. 179).

Mais à ce stade, il ne s'agit que de références à l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord, c'est-à-dire à l'ancien peuple amazigh d'avant l'avènement de l'islam, devenu plus tard arabo-musulman. Quand il a été question de langue dans ces textes, on a préféré évoquer « les parlers locaux » ou « les idiomes locaux » sans les nommer de manière explicite. La première nomination officielle de la langue apparaît sous le nom d'*amazigh/tamazight* ; elle interviendra en 1990 dans le décret portant la création d'un Département de Langue et Culture Amazigh (DLCA) à l'université de Tizi-Ouzou. Depuis, c'est exclusivement cette dénomination qui sera utilisée dans les textes officiels et les institutions publiques algériens qui se succéderont tout au long des années 1990 et 2000. Dans cette perspective, il y a lieu de

préciser que, contrairement au Maroc où l'on a normalisé la nomination amazigh/l'amazighe, les textes algériens utilisent, en arabe comme en français, *tamazight* (sans article). La forme *amazigh(e)(s)* n'y apparaît que comme adjectif. Par ailleurs, il est fait usage de *tamazight* au singulier comme s'il s'agit d'une langue unique et standardisée. Voici quelques exemples qui illustrent cet usage :

- les dénominations et les statuts des deux institutions publiques algériennes activant dans le domaine, le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) et le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (CNPLET) ;
- la désignation officielle des langues berbères enseignées dans les principales régions berbérophones d'Algérie, à savoir le kabyle, le chaoui, le touareg, etc. ;
- tous les textes et documents officiels émanant des institutions publiques algériennes : textes juridiques, manuels scolaires, etc.
- l'usage des médias audio-visuels publics (télévision et radio) et la presse écrite.

L'autre fait important dans les textes officiels algériens concerne l'absence de la nomination des langues berbères. Si on n'hésite pas à souligner la variation linguistique dans cette langue amazighe, on s'abstient volontairement de nommer les variétés en question. Cette option trouve son illustration dans **l'article 3 (bis)** de la Constitution algérienne introduit lors de l'amendement de 2002, qui reconnaît le statut de langue nationale à tamazight :

Article 3 : « *L'Arabe est la langue nationale et officielle* ».

Article 3 (bis) : « *Tamazight est également langue nationale. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national* ».

Ainsi, le terme traditionnel *berbère* et ceux plus spécifiques désignant les variétés berbères comme le *kabyle*, le *chaoui*, le *touareg* ou le *mozabite* seront rigoureusement exclus des discours et des instances officiels. Même quand il s'agit clairement de la langue kabyle, tout ce qui a un caractère officiel ou tout au moins se référant à des domaines de prestige (manuels scolaires, grammaires, dictionnaires, littérature, médias, langue enseignée à l'école, etc.) est nommé et qualifié de *amazigh/tamazight*. C'est à se demander si, à terme, la poursuite de cette tendance n'aboutira pas à la spécialisation des deux termes : l'usage de *tamazight* [*tamaziyt*] pour désigner la langue kabyle écrite et standardisée, une sorte de kabyle scolaire,

de la littérature et des médias. Par conséquent la dénomination *kabyle* [*taqbaylit*] sera réservée pour les usages informels.

Dans les textes officiels plus que dans les outils linguistiques, le terme *amazigh/tamazight* n'a pas seulement supplanté celui de *kabyle* mais il s'est substitué également à celui de *berbère*. Aussi bien en Algérie qu'au Maroc, « *on constate, affirme Chaker, le rejet absolu du terme traditionnel «Berbère/berbère» (en arabe et en français) au profit des néologismes Amazigh/Imazighen (Berbère/Berbères) et, pour la langue, tamazight (Algérie) et amazighe (Maroc).* » (2013, p. 37). Commentant le choix de cette dénomination, il poursuit : « *On soulignera seulement ici la convergence, paradoxale mais intéressante, entre la militance berbère et les institutions étatiques algériennes et marocaines. En français et en arabe, ce néologisme a été initié par les milieux militants berbères kabyles dans les années 1940, diffusé en Kabylie puis progressivement réapproprié par toute la militance berbère à partir des années 1970. Le discours officiel algérien (dès le début des années 1980), puis marocain, l'a repris à son compte et finalement institutionnalisé. En fait, on peut dire qu'à partir de 1980, « le Berbère/berbère » a été nationalisé et rendu sinon immédiatement acceptable du moins dicible, en devenant Amazigh/tamazight. »* (Chaker 2013, p. 37).

1.3.3. Conclusion

Si dans les usages traditionnels il n'existe pas de terme générique pour désigner l'ensemble des variétés berbères, chaque groupe géolinguistique dispose en revanche d'une désignation qui transcende la grande variation des parlers locaux. Ainsi de *taqbaylit* (*kabyle*), *tumzabt* (*mozabite*), *tacelhit* (*chleuh*), etc. Aussi, les locuteurs kabyles, malgré la variation de leurs parlers, désignent-ils tous leur langue par un seul nom : *taqbaylit*. C'est les traductions de ce nom qui ont donné les formes *kabyle*, *qabailia*, etc. dans les autres langues.

Depuis les premiers écrits du XVIII^e siècle jusqu'à la fin de la période coloniale, la question de la nomination a été à peu près résolue par la l'adoption d'un terme générique, le berbère pour désigner une entité linguistique à la fois abstraite et géographiquement indéterminée, et des termes spécifiques comme *le kabyle*, *le chaoui*, *le touareg*, etc., qui renvoient à des réalités géolinguistiques déterminées. Certains auteurs de la fin du XIX^e siècle ont usé aussi du terme *zouaoua*, soit comme équivalent de kabyle, soit pour nommer spécifiquement le kabyle du Djurdjura.

A l'indépendance des pays de l'Afrique du Nord, les enjeux idéologiques en rapport avec les politiques linguistiques adoptées ont introduit un bouleversement dans le système de nomination. Sous le nom de *tamazight*, un mouvement culturel et politique tente, depuis la fin des années 1960, de promouvoir et de faire reconnaître les langues berbères par les pays nord-africains, l'Algérie et le Maroc notamment. Le nom de *tamazight*, considéré à la fois comme autochtone et l'équivalent non péjoratif de *berbère*, bien qu'attesté chez certains groupes berbérophones est un néologisme chez beaucoup d'autres. Son adoption par les militants de la cause berbère se comprend aisément quand on considère le contexte politique et idéologique qui a prévalu au lendemain des indépendances des pays concernés et les années qui ont suivi. Il y a lieu de prendre en considération au moins les deux paramètres suivants :

- *amazighe/tamazight* permet de donner une profondeur historique que ne possèdent pas les noms actuels des groupes berbères. Par ce fait même il dote la revendication d'une légitimité tout en instituant une autonomie et une antériorité par rapport à l'arabe.

- Contrairement aux termes *kabyle*, *rifain*, *chleuh*, *chaoui*, etc., *tamazight* ne renvoie à aucun territoire, entité ou peuple précis, si ce n'est le « *peuple amazigh* » ou « *Tamazgha* ». Par conséquent la revendication linguistique acquiert une dimension (trans)nationale tout en évitant d'éventuelles accusations de régionalisme, voire de séparatisme.

Cette « déterritorialisation » de la revendication linguistique est probablement l'une des raisons qui a contribué à l'adoption de la nomination *amazighe/tamazight* par les Etats algérien et marocain à partir des années 1990. Mais la mise en pratique de cette reconnaissance institutionnelle se heurte à la réalité des faits. Les seules réalités qui existent ce sont les variétés berbères comme le kabyle, le chaoui, le rifain, le chleuh, etc. que nous n'hésiterons pas, pour notre part, à qualifier de langues à part entière. En l'absence d'une langue amazighe standard, ce sont évidemment ces langues qui sont utilisées dans les communications quotidiennes, les mass médias, la littérature, l'enseignement, etc.

En Algérie, l'émergence du kabyle sous le nom de *tamazight* est telle que les autres variétés n'ont guère qu'une représentation symbolique dans le domaine scolaire et celui de la production culturelle (littérature, journalisme, audio-visuel, etc.). Loin de favoriser la constitution d'une langue amazighe standard, cette reconnaissance institutionnelle contribue d'une certaine manière à renforcer le processus d'autonomisation de ces langues berbères. L'absence d'institutions d'aménagement et les différences dans les usages de la graphie - la

graphie latine en kabyle et en chaoui et les tfinagh en touareg- en sont des preuves parmi d'autres. Par ailleurs, l'adoption des tfinagh et l'aménagement des variétés marocaines sous le nom de l'amazighe ne sont pas pour les rapprocher du kabyle.

Dans ces conditions, les questions sur le rapport du kabyle aux autres langues berbères, son autonomie et par conséquent l'opportunité de maintenir l'appellation de *tamazight* sont désormais posées. De toute manière, l'usage du terme *kabyle* et même de *langue kabyle* refait surface après une quarantaine d'années de « mise entre parenthèses ». Il est de plus en plus perceptible dans le discours politique comme celui des autonomistes/indépendantistes (voir supra) et dans les productions écrites : littérature, outils linguistiques, écrits journalistiques. Le nom de *taqbaylit* apparaît aussi dans plusieurs sites internet comme le grand projet d'encyclopédie en ligne wikipedia.

1.4. Repères et éléments historiques sur l'émergence de la langue kabyle

1.4.1. Quelques notions préalables

Quiconque aborde aujourd'hui l'histoire de la Kabylie ainsi que l'histoire de sa langue se heurte à deux problèmes qui s'impliquent mutuellement : la délimitation géographique du territoire kabyle, d'une part, et la dénomination du peuple qu'y habite et de sa langue, d'autre part. En effet, historiquement le territoire en question (et donc la langue qui y est parlée) a beaucoup varié en dimension sous l'influence de facteurs historiques et sociopolitiques divers. Quant aux dénominations actuelles de *Kabylie* (*Tamurt n Leqbayel*. Litt. « *Pays des Kabyles* ») et de *langue kabyle* (*taqbaylit*), elles ne semblent pas être très anciennes d'après les écrits. En tout cas, c'est en vain que nous cherchons ces termes chez les auteurs arabes et occidentaux de la période médiévale (§ 1.4.2.2. La période médiévale). A cela s'ajoute le manque de témoignages et de documents sur ces questions, surtout pour la période d'avant la colonisation française.

Aussi, pour des raisons d'indétermination relative du territoire auquel s'appliquent les termes *Kabylie* et *kabyle* notamment dans les écrits des explorateurs européens du XVIII^e et XIX^e siècles, il est utile de rappeler que nous désignons par la langue kabyle l'idiome, plus ou moins homogène, parlé dans la région située à l'est d'Alger. Cette région est composée de l'ensemble géographique Djurdjura-Soummam-Babors. Il est utile aussi de préciser que cette appellation ne s'applique pas à deux grandes régions dénommées souvent aussi *Kabylie* :

- la région partiellement berbérophone située à l'ouest d'Alger telles que le Chenoua et les Beni Menacer (Kabylie du Dahra), même si les populations qui y habitent désignent leur idiome par le terme de *haqbaylit* « le kabyle » :

- la « Kabylie « arabophone » de l'est algérien, située à l'est de la région de Bejaïa. Elle comprend les régions de Jijel, Mila et Collo.

Concernant ce dernier point, les populations de l'est algérien distinguent en effet deux sortes de Kabyles : les « *Qbail ennigh'as* » [litt. les Kabyles de « *je lui ai dit* »¹⁸] et les « *Qbail el hadra* » [litt. Les Kabyles urbains ?]. Les premiers, habitant la partie occidentale, sont des berbérophones ; les seconds constituent ce qui est communément appelé *la Kabylie orientale* dont la population est arabophone (Morizot 2001, p. 21 et Kitouni 2013, p. 13 et 15).

¹⁸- En référence à l'expression *ennigh'as /nniy-as/* « je lui ai dit », très récurrente dans le discours des Kabyles.

Evidemment, notre terrain d'étude concerne « la Kabylie proprement dite », à l'exclusion des régions susmentionnées, qui ont porté ou portent encore ce nom de *Kabylie*.

Comme toutes les langues berbères, la langue kabyle est loin d'être homogène. Elle est constituée de plusieurs parlers plus ou moins distincts les uns des autres. Ce ne sont pas les traits linguistiques ni même le critère d'intercompréhension qui définissent cette langue, même si ceux-ci ne sont pas totalement à écarter (Chaker 1995, Galand 2010). A titre d'exemple, les parlers de la partie orientale de la Kabylie, connus sous le nom de *tasahlit*, présentent un ensemble traits phonétiques, lexicales et morphosyntaxiques assez caractéristiques, qui les rattachent plutôt à l'aire chaouia (Genevois 1955 ; Rabehi 1994 et Berkai 2014). Tout compte fait, ce sont des critères sociolinguistiques et géographiques qui définissent le mieux cette entité. A cet égard, la Kabylie, comme ensemble géolinguistique et culturel, se présente comme une entité sociopolitique homogène caractérisée par une conscience collective d'appartenance à une même communauté. Cette situation est le résultat d'un long processus historique qui a commencé à l'aube de la conquête arabe et peut-être même au-delà.

1.4.2. Du libyco-berbère aux langues berbères modernes : quelques repères historiques

Il n'est pas inutile de remonter plus loin dans l'histoire pour mieux comprendre la situation linguistique et sociolinguistique actuelle de l'Afrique du Nord et de la Kabylie en particulier. Les données dont on dispose sur ce sujet sont significatives pour le XVIII^e siècle et très abondantes depuis la période coloniale. Par contre, s'agissant des périodes antérieures, les données linguistiques sont plutôt rares et souvent imprécises.

Les données de ce survol historique, que nous avons glané dans divers ouvrages et études sur la question, proviennent essentiellement des témoignages des historiens et dans divers documents et écrits qui nous sont parvenus. Notons par ailleurs, que même si la variation linguistique était déjà présente dans les temps anciens, pour les périodes antique et médiévale, il n'y a pas lieu de distinguer entre les variétés berbères comme nous le faisons actuellement. Aussi, utilisons-nous les termes *berbère* et *libyque* aussi bien dans leurs acceptions générales que pour désigner des réalités linguistiques concrètes.

1.4.2.1. La période antique

Nos connaissances sur la langue libyque durant la période antique, nous les tenons essentiellement :

- des témoignages, rares et souvent laconiques, des auteurs gréco-latins ;
- des données onomastiques très abondantes et en partie inexploitées ;
- des documents archéologiques d'un type particulier : inscriptions pariétales et épigraphiques (libyques, puniques et latines) et légendes de monnaies (Chaker 1980-1981).

On ne dispose, en effet, dans la langue des anciens berbères d'aucun texte suffisamment étendu pour connaître les caractéristiques internes de la langue (phonétisme, vocabulaire et grammaire), ni d'un témoignage explicite, rédigé dans une autre langue, sur la situation linguistique en Afrique du Nord. Pour certaines époques du moins, c'est au prix de nombreux recoupements et de lectures laborieuses des sources gréco-latines qu'on peut voir se dessiner le paysage sociolinguistique de la Berbérie antique. Aussi, très souvent, le silence sur la langue de ces mêmes sources et l'absence du libyque dans certains documents archéologiques peuvent-ils se révéler significatifs quant au statut, l'extension et l'usage de cette langue.

1- les inscriptions libyco-berbères

Si les Berbères de l'Antiquité n'avaient, semble-t-il, jamais fait usage des alphabets punique et latin pour écrire leur propre langue, ils avaient, en revanche, largement usé d'une écriture qui leur était propre : l'écriture libyque. Cette écriture consonantique, dont la filiation avec les tfinagh actuelles des Touaregs ne fait aucun doute, se présente sous forme de plusieurs alphabets (Galand 1989). Elle est attestée au moins dès le IV^e av. J. C. Elle a perduré durant toute la période punique et romaine et même au-delà (Galand 1989 ; Camps 1996 ; Chaker 2002 ; Haddadou 2004 et Pichler 2007). Cette écriture est connue grâce aux inscriptions pariétales et épigraphiques dont le nombre est estimé à plus d'un millier.

Les informations qu'on peut tirer de ce corpus sur les caractéristiques internes du libyque (vocabulaire et éléments grammaticaux notamment) sont très peu nombreuses et souvent hypothétiques. Des quelques segments étudiés dans ce corpus, les berbérissants ont pu identifier et relier à des formes attestées dans les différents dialectes berbères actuels moins d'une vingtaine de lexèmes et quelques morphèmes grammaticaux (Chaker 2002). Ce dont on

est absolument sûr, c'est que cette écriture notait bel et bien un idiome auquel les langues berbères modernes sont apparentées. Par contre, les données sociolinguistiques qu'on peut déduire de ce corpus sont très précieuses. En voici les deux plus importantes :

a- l'aire d'extension de la langue

Les découvertes des inscriptions libyques, avec la diversité de leurs alphabets, dans presque toutes les parties de l'immense territoire que constituent l'Afrique du Nord et le Sahara - c'est-à-dire des frontières égypto-libyens, à l'est, jusqu'à l'Atlantique, à l'ouest, et des côtes méditerranéennes, au nord, jusqu'au Sahara méridional – atteste, si besoin est, d'une vitalité et d'une grande extension de la langue libyque durant la période antique. Il n'y a donc aucune raison qui s'oppose à voir dans cette extension une correspondance entre le territoire occupé par les écritures libyques avec l'ancien domaine des langues berbères (Galand 1989, p. 70 et Camps 1996, p. 2565).

b- les caractéristiques et les usages des écritures libyques

Les « textes » des inscriptions libyques sont très brefs ; ils dépassent rarement une vingtaine de caractères. Ils sont gravés ou peints sur des stèles, des pierres tombales ou des abris sous roche. D'après nos connaissances, les écritures libyques n'avaient jamais servi à fixer la littérature des Berbères ni à rédiger un quelconque document officiel. A titre d'exemple, c'est en punique « *que Syphax et son fils Vermina, que Massinissa inscrivent leur nom et leur titre royal sur leurs monnaies [...]* » (Gsell 1927, p. 109). Exception faite des inscriptions de Dougga en Tunisie, parmi lesquelles figure la célèbre dédicace au roi Massinissa, qui suggèrent « *l'esquisse d'un embryon officiel* » de cette écriture, de nombreux spécialistes pensent que les écritures libyque, comme les tfinagh actuelles chez les Touaregs, étaient d'un usage restreint ; elles étaient surtout utilisées pour des usages funéraires et magico-religieux, voire identitaires (Gsell 1927 ; Camps 1996 et Chaker 2002).

2- Les inscriptions latines et puniques

Contrairement à la période médiévale où les Berbères ont largement fait usage de l'alphabet arabe pour écrire leur langue, la période antique ne nous a transmis aucun document en langue libyque rédigé dans l'un des deux alphabets allogènes qui étaient alors

disponibles¹⁹ : les alphabets punique et latin. Ensuite, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, on relève l'usage exclusif de l'écriture punique puis latine dans les légendes de monnaies à l'effigie des rois et princes numides. A cela s'ajoutent les nombreuses dédicaces en punique gravées dans les sanctuaires élevés en l'honneur des rois berbères, à l'image de celle de Micipsa trouvée à Cherchell (Gsell 1927, p. 113). Enfin, il est significatif de relever que dans les inscriptions bilingues (punique/libyque et latin/libyque) c'est toujours le texte punique ou latin qui vient en premier.

Tous ces faits confirment que le punique et le latin avaient joui successivement du statut de langue officielle. Par voie de conséquence, il y a eu mise à l'écart des dialectes libyques des sphères du pouvoir dès la période antique. Sur le plan strictement linguistique, l'intérêt des inscriptions puniques et latines réside avant tout dans le très riche matériau onomastique libyque qu'elles nous livrent.

3- les témoignages des auteurs grecs et latins

Comme les documents épigraphiques libyques, puniques et latins, les sources émanant des auteurs grecs et latins, bien qu'elles abondent en matériaux onomastiques (toponymes, anthroponymes et ethnonymes libyco-berbères), elles ne nous renseignent guère sur la langue des anciens Libyens. Seuls quelques termes présumés berbères dus à Hérodote notamment sont parvenus jusqu'à nous (Slane 1856 et Servier 1948-1951). Une liste d'une quinzaine de mots présumés libyques est donnée par Gsell dans son premier volume d'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* (1913, p. 312-313). Mais d'une manière générale comme l'a remarqué ce même auteur « *Il n'y a presque rien à tirer des auteurs anciens : on sait qu'en général, les Grecs et les Latins ne s'intéressaient guère aux langues des Barbares. Quelques-uns se contentent de mentionner le parler âpre, sauvage des indigènes, de dire que ceux-ci peuvent seuls prononcer les noms de leur pays.* » (1913, p. 311). Peu d'auteurs de l'Antiquité, en effet, parmi lesquels figurent Hérodote, Silius Italicus, Corippus, Ammien Marcellin, Saint Augustin et Fulgence, avaient consigné dans leurs écrits quelques renseignements, parfois des jugements, concernant l'existence d'une langue « barbare », spécifiquement africaine, c'est-à-dire différente des langues dominantes, le punique et le latin. On y relève rarement des observations objectives sur l'usage, l'extension ou la diversité dialectale du libyque. Un seul parmi ces auteurs, Fulgence, un écrivain africain du V^e siècle après J. C., avait tout de même

¹⁹- Exception faite des données onomastiques libyques, qui apparaissent dans les textes latins et puniques.

mentionné un alphabet africain de 23 lettres (Camps 1996, p. 2565). Toutefois, on n'est pas absolument certain qu'il s'agit de l'alphabet libyque.

En revanche, on est beaucoup mieux renseigné sur le punique et le latin. Les historiens et les écrivains de l'Antiquité ayant abordé la vie socioculturelle et politique de l'Afrique du Nord, à l'image de Polybe, Pline l'Ancien, Saint Augustin, etc. avaient tous insisté sur le rôle véhiculaire de ces deux langues, leur domination et leurs usages dans les relations administratives et économiques ainsi que leur diffusion parmi les populations libyennes et leurs souverains (Gsell 1927, p. 93-94 ; Chaker 1980-1981, p. 138 et p. 145 ; Brugnattelli 2008). Ici aussi c'est le silence de ces auteurs quand il s'agit de la langue libyque qui nous laisse à penser que celle-ci est absente dans les sphères du pouvoir.

Ainsi donc, textes des auteurs gréco-latins, documents administratifs, inscriptions libyques, puniques et latines, légendes de monnaies et autres documents archéologiques convergent tous vers un même constat : la langue libyque dans ses différents dialectes avait, en dehors des grands centres urbains en tout cas, une vitalité certaine et une aire d'extension qui correspond à l'ensemble géographique Afrique du nord-Sahara. Mais, confronté dès la plus haute Antiquité aux différentes invasions et influences des langues étrangères de prestige, le libyque devait céder l'initiative sur son propre sol successivement et plusieurs siècles durant aux langues phénicienne et latine. Ainsi, les puissances occupantes, Carthage et Rome, qui s'étaient succédées sur la terre africaine, avaient-elles tenu celui-ci à l'écart du pouvoir et de la « civilisation ».

L'émergence des royaumes berbères, à partir du III^e siècle avant notre ère, ne semble pas avoir eu de retombées palpables sur le statut et l'usage de cette langue. Et enfin, les anciens Berbères n'utilisaient ni les alphabets de leurs occupants, le punique et le latin, ni même leur propre écriture, le libyque - celle-ci demeura longtemps une écriture à usage funéraire-, pour instaurer une quelconque tradition écrite, fixer leur littérature ou tout autre récit ayant trait à leur histoire ou à leur vie sociale. Bien plus que cela, on sait à présent que ces royaumes utilisaient exclusivement le punique puis le latin dans leurs délibérations officielles et communications écrites. Un témoignage de Salluste est explicite à ce sujet : pour se renseigner sur l'histoire de l'Afrique du nord cet auteur s'était fait traduire en latin des « livres puniques ». Cette situation avait perduré durant toute la période antique et ce, jusqu'à la veille de la conquête arabe.

1.4.2.2. La période médiévale

Les bouleversements sociopolitiques qu'a connus l'Afrique du Nord entre le VI^e et VII^e siècles (chute de l'Empire romain d'occident, invasions byzantines et vandales et conquête arabe) ont eu pour conséquence sur le plan linguistique des modifications notables. Les langues dominantes de l'Antiquité, le punique et le latin, s'éteindront peu à peu, si bien qu'à l'arrivée des Arabes, vers la fin du VII^e siècle, leur présence sur le sol nord-africain fût insignifiante pour qu'aucun témoignage de cette époque n'y fasse référence. L'antique écriture libyque allait subir le même sort. Seules les langues berbères, longtemps tenues à l'écart des sphères du pouvoir, survivront.

Cependant, il est impossible dans l'état actuel de nos connaissances de déterminer avec exactitude à quel moment tous ces bouleversements s'étaient produits. Il n'existe pas de témoignages sur la période qui sépare la chute de l'Empire romain de la conquête arabe. Quant aux témoignages des auteurs arabes du Moyen Âge, ils sont tous postérieurs à la Conquête d'au-moins deux siècles. Mais nonobstant le manque de documents sur la situation linguistique concernant cette période de « grand désordre » politique et social, il n'est sans doute pas imprudent d'affirmer qu'à la fin du monde antique, l'Afrique du Nord était encore largement berbérophone. En tout cas tous, les descripteurs et historiens arabes du Moyen Âge s'accordaient à dire que les conquérants arabes, dans leurs invasions successives, n'étaient confrontés à aucun autre pouvoir ou peuple que les princes et les tribus berbères.

Le Moyen Âge berbère connaîtra aussi, quoique sur une longue période et de façon progressive, des modifications radicales sur le plan linguistique. De la conquête arabe résultera en effet l'islamisation des Berbères et l'arabisation d'une grande partie d'entre eux. C'est cette même arabisation qui contribuera à la formation des groupes berbères actuels que sont les Kabyles, les Chaouias, les Mozabites, les Rifains, les Chleuhs, etc.

1- la conquête arabe

Avec la conquête arabe et l'islamisation progressive des populations berbères, la place de la langue berbère ne devait pas être différente de celle qui était la sienne tout au long de l'Antiquité. Après le punique et le latin, le berbère ayant déjà perdu dans sa partie septentrionale l'usage des écritures libyques, était confronté encore une fois à un idiome étranger qui avait les mêmes atouts que les langues de Carthage et de Rome. En effet, l'arabe,

langue du message islamique et des nouveaux conquérants, ne pouvait que disputer sa place au berbère, comme langue de pouvoir et des relations formelles.

Mais la comparaison s'arrête là, car si les quatre siècles qui ont suivi la conquête arabe n'ont pas modifié radicalement le paysage sociolinguistique de la Berbérie, l'arrivée des tribus arabes bédouines constitue le point de départ d'un processus d'arabisation linguistique et culturel décisif. En effet, Camps considère que « *pendant la première période (VII^e-XI^e siècles), l'arabisation linguistique et culturelle fut d'abord essentiellement citadine. Plusieurs villes maghrébines de fondation ancienne, Kairouan, Tunis, Tlemcen, Fès, ont conservé une langue assez classique, souvenir de cette première arabisation* », (1983, p. 15). Mais à partir du XI^e siècle, l'arabisation commence à concerner non pas seulement les villes et les centres urbains mais les campagnes et la Berbérie profonde. De puissantes tribus berbères, dont certaines ont joué un rôle politique et militaire de premier plan, s'arabiseront au contact de tribus hilaliennes. Ainsi, en l'espace de quelques siècles seulement, de pays berbère qu'il était, le sous-continent nord-africain deviendra le « Maghreb des Arabes ». Ainsi, les groupes qui ont échappé à ce processus d'arabisation sont devenus des minorités cernées de partout par des populations arabophones, certes d'origine berbère mais se proclamant arabes (Marçais 1938 et Camps 1983).

2- l'arabisation et l'islamisation de la Berbérie

Grâce aux auteurs arabes, parmi lesquels figurent des historiens, des géographes, des chroniqueurs et autres écrivains, on est nettement mieux renseigné sur la situation du berbère et sur l'évolution résultant de l'arabisation de l'Afrique du Nord tout au long du Moyen Âge. L'exploitation partielle de ces sources documentaires par des linguistes et des historiens de la langue (Basset R. 1899 ; Marcy 1932 ; Lewicki 1955 et 1973 ; Chaker 1996/d et Tilmatine 2002) a permis d'ores et déjà de donner quelques résultats sur le berbère (lexique, toponymes, anthroponymes notamment) et des aspects sociolinguistiques depuis le début de la conquête arabe jusqu'à l'arrivée des Turcs ottomans en Algérie en 1515²⁰. Nous tenterons de résumer les caractéristiques les plus importantes sur la situation du berbère durant la période médiévale telles qu'elles apparaissent dans les sources documentaires en question.

²⁰- Pour de nombreux historiens ces événements majeurs constituent les deux bornes de la période médiévale en Afrique du Nord.

a- l'extension de la berbérophonie aux premiers siècles de la conquête : au lendemain de cette conquête et les quatre siècles qui ont suivi (VII^e-XI^e siècles), l'Afrique du Nord, à l'exception des centres urbains, était encore largement berbérophone. L'arabisation des populations concernait uniquement les cités et les grands centres urbains, à l'exception des campagnes et du monde rural. Le punique et le latin, langues étrangères dominantes pendant la période antique, avaient disparu ou en voie de l'être (pour le latin). Les alphabets libyques, à l'exception des tfinagh chez les Touaregs, étaient complètement sorties de l'usage.

b- l'invasion des tribus hilaliennes et le début du processus d'arabisation : à partir du XI^e siècle, avec le déferlement des tribus arabes des Banu Hilal, on assiste au début d'un processus d'arabisation des tribus berbères, qui a abouti, à terme, à une modification radicale du paysage sociolinguistique du pays berbère. Signe de l'avancée de ce processus d'arabisation est la traduction de la littérature religieuse ibadite en arabe au XIII^e XIV^e siècle. Celle-ci était initialement écrite en berbère (Calassanti-Motylnsky 1907).

c- l'introduction de l'arabe coranique : parallèlement à cette arabisation des masses (arabe dit dialectal), une autre forme d'arabe, issue de la langue coranique, s'est imposée comme la langue de la liturgie, de l'administration et du savoir profane.

d- l'usage de l'alphabet arabe pour écrire le berbère : l'utilisation de l'alphabet arabe pour noter les langues berbères par les dynasties berbères du Moyen Âge (Rostémides, Almoravides, Almohades, etc.) est attestée très tôt après l'arrivée des Arabes. Cette pratique est à l'origine d'une production écrite à la fois riche et diversifiée dont l'essentiel ne nous est pas parvenu. Les auteurs arabes de l'époque médiévale mentionnent des traités juridiques, des textes scientifiques, des lexiques, des traductions, etc. (Lewicki 1973 et Chaker 1996/a).

e- la constitution de sources documentaires sur le berbère : les témoignages et descriptions des auteurs arabes (biographes, géographes et historiens notamment), en plus d'une multitude de données sur la phonologie, le lexique la morphologie ou l'onomastique, qu'ils nous fournissent, permettent de retracer la carte linguistique de la berbérophonie et son évolution à travers tout le Moyen Âge.

3- l'émergence du kabyle et des autres langues berbères

A l'arrivée des Turcs ottomans et des Andalous fuyant la Reconquista espagnole au XV^e-XVI^e siècles, l'arabisation du pays berbère était suffisamment avancée pour que les groupes berbères que sont la Kabylie, le Rif, le pays Chaouia, etc. commencent à apparaître comme des entités géolinguistiques relativement autonomes et isolées les unes des autres. Bien qu'aucun auteur de l'époque médiévale (y compris Jean Léon l'Africain dont *La Description de l'Afrique septentrionale* date du XVI^e) ne mentionne ces groupes avec leurs dénominations actuelles, il est évident que la constitution des groupes berbères est amorcée dès le XII^e siècle, à la chute de l'empire almoravide.

S'agissant précisément de la Kabylie, les écrits et les témoignages manquent cruellement pour suivre son émergence depuis l'époque médiévale. Comme nous l'avons signalé plus haut, la difficulté tient aussi à d'autres facteurs tels que la dénomination et la délimitation du territoire kabyle. De toute manière, ni El Bekri (1014-1094), ni Ibn Khaldoun (1332-1406) ni même les auteurs tardifs n'utilisent les termes *kabyle* et *Kabylie* pour qualifier le peuple, la langue ou la région qui nous concerne. A l'époque médiévale, des auteurs aussi illustres que sont Ibn Hazm (994-1064), Ibn Hawqal (?-988), Ibn Khaldoun (1323-1406), et plus tard Jean Léon l'Africain (1488-1550 ?) citent des tribus et des localités localisées dans le Djurdjura, les Babors et la Soummam sans jamais user du terme *kabyle* ou d'un générique équivalent. Pourtant des dénominations qu'on pourrait qualifier de « trans-tribales » apparaissent chez ces mêmes auteurs arabes dès le XI^e siècle : il s'agit évidemment des Zouaoua, des Kutama et des Sanhadja (Lanfry 1978 et Bellil 2004). Eu égard aux limites géographiques de ces confédérations, nous pouvons affirmer que la Kabylie contemporaine résulte de la réunion des Zouaoua et de la partie occidentale des Kutama ; la partie orientale de l'ancien territoire des Kutama est aujourd'hui arabisée.

La région qui correspond à la Kabylie d'aujourd'hui est surtout connue dans l'histoire à travers la tribu des Kutama, la dynastie des Hammadides avec Bejaïa, sa capitale, et tardivement à travers les « royaumes kabyles » du XVI^e siècle : Koukou et Aït Abbas. Des savants portant les noms de tribus dont ils sont originaires (el Ghubrini, el waghliissi, el-Wartilani, ez-Zwawi, etc.) sont autant d'indices qui attestent de l'ouverture de cette région au monde extérieur et du rôle qu'elle avait pu jouer dans plusieurs domaines durant les périodes médiévale et précoloniale.

Il est tout à fait clair que l'islamisation, mais surtout l'arabisation de la Berbérie est à l'origine de la formation de l'aire géolinguistique kabyle. Peu de temps avant la colonisation française, la Kabylie, comme unité ethnique et linguistique, commence à apparaître dans les écrits des savants et voyageurs occidentaux. Ainsi, la dénomination *kabyle*, qui est une traduction française de *taqbaylit* (ou de son équivalent arabe *qbayel*), terme avec lequel la population de la région désigne sa langue, fait son apparition dans les écrits des voyageurs et explorateurs européens au début du XVIII^e siècle. A notre connaissance, le plus ancien document qui mentionne le mot *kabyle* est l'ouvrage intitulé *Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant* de Tomas Shaw, publié en 1738. Avant de connaître sa forme orthographique actuelle, ce terme a connu au moins une dizaine de formes orthographiques : *cabayles* (Venture de Paradis 1787), *cabile* (Pharaon 1839), *kabile*, *Kabail* (Newman 1836 et Brosselard 1844), *Kebaïles* (Devaux 1859). Ce dernier auteur aborde cette question orthographique ainsi : « *J'ai eu ainsi à choisir entre kabyle, kabile, kabaïle, cabile. J'ai résolu dès-lors de les écrire non point à ma façon ni à la façon d'un autre, mais bien comme je les ai toujours entendu articuler dans le pays* » (Devaux 1859, p. VII-VIII). Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le terme *kabyle* est peu précis puisque il s'appliquait à un territoire beaucoup plus vaste que la Kabylie actuelle.

En réalité, comme nous l'avons vu précédemment (§ 1.3. La nomination de la langue et ses enjeux), le terme *kabyle* était souvent employé pour désigner l'ensemble des berbérophones. C'est la raison pour laquelle certains auteurs de la période coloniale ajoutent souvent un déterminant pour des besoins de précision. Ainsi, nous avons relevé, sans que la liste ne soit exhaustive, les dénominations suivantes :

- Grande Kabylie, Petite Kabylie, Haute Kabylie, Basse Kabylie ;
- Kabylie orientale, Kabylie occidentale, Kabylie maritime ;
- Kabylie des Babors, Kabylie des Bibans, Kabylie de la Soummam, Kabylie du Djurdjura, Kabylie de Collo, Kabylie de Dahra.

Il est utile de signaler que ces différentes dénominations n'ont aucun équivalent en kabyle. Les Kabyles, eux, désignent leur pays par un seul et même terme : *Tamurt n Leqbayel* « litt. Pays des Kabyles » ou simplement *Tamurt* « litt. Le pays, la terre ». Les seules distinctions observables sont celles liées au village ou à la tribu et, depuis l'Indépendance, aux entités administratives que sont la commune, la daïra et la wilaya.

1.4.3. La langue kabyle actuelle

1.4.3.1. Caractéristiques sociolinguistiques

A cheval sur plusieurs wilayas et n'ayant aucune existence administrative, la Kabylie culturelle et linguistique est difficile à cerner aujourd'hui. Il faut dire aussi que ce « fractionnement » qui résulte de la création de divisions administratives, qui se sont superposées à la division tribale traditionnelle, a été introduit pour la première fois par la France coloniale au milieu du XIX^e siècle. Et comme les différents recensements effectués par les autorités algériennes portent justement sur des divisions administratives et n'intègrent pas des paramètres linguistiques, il est difficile de déterminer le nombre de locuteurs, l'extension de la langue kabyle et donc de délimiter territorialement cette région. Aussi, les données numériques que nous fournissons ci-dessous doivent-elles être considérées comme des estimations plus au moins proches de la réalité. Nous les avons obtenues en additionnant les données (Recensement de 2008) sur la superficie et la population des wilayas de Bejaïa et de Tizi-Ouzou ainsi que celles des communes à majorité kabylophones des wilayas de Boumerdes, Bouira, Bordj Bou Araridj, Jijel et Sétif. Bien évidemment, cette façon de faire sous-estime le poids démographique réel des locuteurs de la langue kabyle, puisque elle n'intègre pas les zones bilingues à majorité arabophone et qu'un nombre non négligeable de personnes vivant en dehors de la Kabylie et parlant cette langue n'est pas pris en compte.

1- la situation géographique et population

Comme nous l'avons signalé plus haut, la Kabylie est une région ethnique et linguistique située dans le nord de l'Algérie, à moins d'une centaine de kilomètres à l'est d'Alger. Pays de hautes montagnes et de vallées étroites, la Kabylie est bordée au nord par la mer méditerranée, à l'ouest par l'Algérois, au sud par les Hauts-Plateaux et à l'est par le Constantinois. Sur le plan géographique, elle est constituée de trois massifs montagneux, le Djurdjura, les Babors et les Bibans, entre lesquels s'étendent des vallées comme la Soummam, le Sebaou et une étroite plaine côtière entrecoupée dans plusieurs endroits. Administrativement, cette région correspond aux wilayas de Bejaïa, Tizi-Ouzou et une partie de la wilaya de Bouira. Mais elle déborde sur d'autres wilayas à majorité arabophone que sont Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Jijel et Sétif. Quant à sa superficie, nous l'estimons à quelque 15.000 km². Territoire exigu donc, puisqu'il représente moins de 1% de la superficie du territoire national algérien. Mais il est densément peuplé. Par endroits, dans certaines régions comme le massif du Djurdjura et la vallée de la Soummam, cette densité avoisine celle des zones urbaines. En additionnant le

nombre de la population des communes kabylophones citées plus haut, nous obtenons le chiffre²¹ plus ou moins proche de 3,5 millions d'habitants. A ce chiffre s'ajoutent quelque 2,5 millions de personnes qui vivent en dehors de la Kabylie, principalement dans l'Algérois, l'Oranie (Oran, Tiaret) et en Europe (en France notamment). Ce qui porte le nombre total à 6 millions de locuteurs. Ces chiffres avoisent ceux avancés par Chaker (2004, p. 4056)

La Kabylie d'aujourd'hui n'est plus cette région rurale, enclavée et inaccessible décrite par les auteurs français des XIX^e et XX^e siècles. Plus de la moitié de la population de la Kabylie vit en fait dans les villes et les nombreux centres urbains, qui se sont développés depuis la colonisation. A titre d'exemple, les deux principales villes de la Kabylie, Bejaia et Tizi-Ouzou, comptent respectivement 177 988 et 135 088 habitants²². Sur le plan socio-économique, la Kabylie présente aussi un tout autre visage que celui vulgarisé par l'ethnologie coloniale. Des mutations profondes ont touché, en effet, aussi bien les structures économiques que l'organisation sociale et le mode de vie traditionnels. Si l'agriculture de montagne, notamment l'arboriculture et l'élevage, se maintient tant bien que mal, c'est le commerce, le tourisme et l'activité industrielle, représentée par le secteur public (électroménager, textile) et le secteur privé (agroalimentaire, artisanat, matériaux de construction), qui prédominent aujourd'hui. Ce relatif dynamisme économique de la région se traduit par la place qu'occupe aujourd'hui le port international de Bejaia. Spécialisé dans le commerce et l'exportation des hydrocarbures, celui-ci est classé au deuxième rang à l'échelle nationale en termes d'activités commerciales. Ces changements socio-économiques ont eu évidemment des répercussions sur la langue et la culture kabyles.

2- les données sociolinguistiques

Le poids démographique et des facteurs sociologiques et historiques confèrent à la Kabylie une vitalité linguistique certaine et un rôle de premier plan dans la lutte pour la reconnaissance du fait berbère non seulement en Algérie mais aussi dans toute l'Afrique du Nord. Ce combat politique de revendication linguistique s'est toujours accompagné d'une « défense et illustration de la langue » consistant en une production littéraire, artistique et scientifique en/sur le kabyle très riche et variée : chanson, roman, théâtre, poésie, lexiques,

²¹- Ce chiffre ne tient pas compte des localités et des villes situées dans les zones de contact à l'exemple des villes de Bouira, Bordj M'nayel et Dellys dont une partie de la population est seulement kabylophone.

²²- D'après le recensement de 2008.

grammaires, etc. Mais cette situation ne doit pas nous faire oublier la complexité de la situation sociolinguistique kabyle.

a- la variation linguistique

La langue kabyle se décline sous forme de plusieurs variantes locales (les parlers) plus au moins distinctes les unes des autres. Les quelques études de dialectologie kabyle menées ces dernières années (Madoui 1995 et Naït-Zerrad 2004) sont loin de rendre compte de la complexité des faits. D'une manière générale, on admet que l'intercompréhension est un fait avéré entre les locuteurs de différents parlers. Il existe un continuum de telle sorte que les différences s'accroissent au fur à mesure qu'on s'éloigne d'un point à un autre sur un axe orienté est-ouest, si bien que cette intercompréhension devient problématique entre les extrémités de cet axe. Néanmoins, un ensemble de parlers de la partie nord-est de la Kabylie, connus sous le nom de *tasahlit*, présentent un ensemble de caractéristiques phonétiques, lexicales et même morphosyntaxiques qui les distinguent nettement du reste du kabyle (Genevoix 1955 ; Rabehi 1994 et Berkai 2014).

Par ailleurs, pour des raisons liées à l'histoire récente, une variété du kabyle, celle du massif du Djurdjura et de la partie occidentale de la Kabylie d'une manière générale, tend à s'ériger en une forme standard. Ce « standard » est caractérisé par Chaker dans les termes suivants :

« [...] il existe une image, et sans doute une forme, dominante du kabyle, fondées à la fois sur le poids démographique, l'extension géographique, la représentation dans les études berbères et la bibliographie ; la représentation aussi dans la production culturelle moderne – que ce soit la chanson ou l'écrit littéraire. Il s'agit de la variété de kabyle parlée dans ce qu'il est convenu d'appeler la « Grande Kabylie » et spécialement la Kabylie du Djurdjura ou Haute Kabylie, le kabyle des « Zouaouas », comme l'on disait autrefois. Le nombre de travaux consacrés à cette région depuis le XIX^e siècle, mais aussi le poids considérable qu'ont joué les élites locales dans l'étude et la valorisation du berbère – de Boulifa à Mammeri – expliquent largement la prédominance et la visibilité de cette forme de kabyle. Les limites géographiques de ce “kabyle classique” sont assez floues et il n'est pas sans connaître de sensibles variations (notamment phonétiques) » (2004, p. 4057).

b- les langues dominantes en présence

La Kabylie, comme tous les groupes berbérophones de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, est caractérisée par la présence de deux langues dominantes, l'arabe et le français, qui se partagent les fonctions formelles (enseignement, administration, médias, liturgie, etc.). Même s'il existe une certaine vitalité du kabyle dans le domaine culturel (la chanson, le théâtre et la littérature) et une présence non négligeable dans les médias audio-visuels, cette langue est exclue des instances officielles et des fonctions formelles. Dans les usages quotidiens, le kabyle reste encore la langue principale pratiquée en Kabylie, mais il est de plus en plus concurrencé par le français et l'arabe dans sa forme dite dialectale. La conséquence en est que le monolinguisme, significatif il y a quelques années, y est plutôt rare actuellement.

c- la promotion récente de la langue kabyle

Même s'il existe une chaîne radiophonique, dont la création remonte à la période coloniale, ce n'est que récemment que le kabyle, sous la dénomination de *tamazight*, commence réellement à trouver place dans les institutions telles que l'école, l'université, la presse écrite, la télévision, etc. En effet, depuis une vingtaine d'années, sous les pressions incessantes du Mouvement Culturel Berbère, une série d'actions émanant des autorités algériennes et visant à promouvoir la langue berbère a vu le jour. En voici les décisions et les actions les plus importantes :

- 1990 : création d'un Département de Langue et Culture Amazighes (Université de Tizi-Ouzou) ;
- 1991: création d'un Département de Langue et Culture Amazighes (Université de Bejaïa);
- instauration d'un résumé en berbère du journal télévisé (journaux télévisés de 13 h et 18h) ;
- 1995 : création d'un Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) rattaché à la Présidence de la République et dont le siège est à Alger ;
- début d'intégration du berbère dans le système éducatif ; cet enseignement connaîtra une extension considérable les années qui ont suivi ;
- 2002 : reconnaissance par la Constitution algérienne de tamazight comme une langue nationale ;

- 2003 : création du Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (CNPLET) rattaché au ministère de l'éducation nationale et dont le siège est à Alger ;
- 2008: création d'un Département de Langue et Culture Amazighes (Université de Bouira);
- 2009 : création d'une chaîne de télévision dénommée *Tamazight tv 4* ;
- 2016 : reconnaissance de tamazight comme une langue nationale et officielle dans la réforme de la Constitution adoptée par le parlement algérien le 7 février 2016.

Il va sans dire que cet ensemble de mesures ont modifié et continuent à modifier considérablement les pratiques et les représentations de cette langue.

1.4.3.1. Caractéristiques linguistiques

Sur le plan strictement linguistique, le kabyle présente quelques caractéristiques qui le définissent et lui donnent son identité propre. Certes, la plupart de ces caractéristiques, il les partage plus ou moins avec les autres langues berbères, notamment celles qu'on désigne par le nom de *berbère du nord* comme le rifain, le chaouia de l'Aurès ou les parlers du centre-ouest de l'Algérie. Ces « traits linguistiques communs » peuvent même être absents dans certains parlers kabyles. Mais pris dans leur globalité, ils donnent au kabyle une particularité par rapport aux autres langues et parlers berbères. Dans les lignes qui vont suivre, nous donnerons quelques éléments qui caractérisent cette langue kabyle en considérant les trois niveaux linguistiques : le phonétisme, la morphosyntaxe et le lexique.

1- le phonétisme

L'inventaire dressé pour le phonétisme du kabyle²³ (Chaker 1984, p. 80) montre un système phonétique très fournis. Par rapport à l'ensemble du berbère, cette richesse est due au développement de nombreux traits phonétiques²⁴ comme la spirantisation des occlusives simples, l'affrication des dentales, la labio-vélarisation (Chaker 2004, p. 4058-4060). Seul le système vocalique présente un aspect assez simple.

²³- Il s'agit du système phonétique d'un seul parler, celui des Aït Iraten. Mais d'autres travaux portant sur d'autres parlers kabyles ont montré la même richesse du système phonétique.

²⁴- A la place de l'API, nous adoptons ici le système de notation élaboré par les berbérissants qui consiste à noter les sons spécifiques au kabyle de la manière suivante : le trait sous la lettre note les spirantes, le « s » et le « w » en exposant notent respectivement les affriquées et les labio-vélarisées.

- la spirantisation des occlusives simples : les spirantes résultent d'un « *relâchement de l'énergie articulatoire* » des consonnes occlusives (Galand 2010, p. 44). Ce phénomène touche les consonnes occlusives non tendues : les labiales [b] : [b̥], les dentales [d] : [d̥] et [t] : [t̥], les dorsales [k] : [k̥] et [g] : [g̥]. Même si ce processus de spirantisation est très avancé, il n'est pas totalement achevé ; il subsiste encore dans certains contextes phoniques des réalisations occlusives. Aussi, l'emprunt à l'arabe mais surtout au français joue en faveur du maintien de l'occlusion.

- l'affrication des dentales [tʰ], [ttʰ] et [dʒ], [ddʒ] ; des pré-palatales [tʃ], [ttʃ] et [dʒ], [ddʒ]. L'origine des affriquées kabyles est diverse. Celles-ci proviennent soit d'un processus d'affaiblissement articulatoire de la dentale /t/ et /tt/ ; soit de « *constrictives tendues /S/, /Z/, /Š/ et /Ž/ ayant, à l'inverse, connu un phénomène de renforcement allant jusqu'à une occlusion partielle.* » ; ou encore de « *fusions phonétiques entre consonnes de localisation voisine (dentales, prépalatales et palato-vélaires)* » (Chaker 1984, p. 92). Pour Chaker, mis à part les dentales sonores [dʒ] et [ddʒ] qui ne s'opposent pas à [z], « *toutes les autres affriquées se distinguent nettement des phonèmes occlusifs correspondants* » (1984, p. 95). Il y a donc opposition par exemple entre [ddʒ] ~ /žž/ et /dd/ :

<i>dd̥iy</i>	~	<i>žžiy</i>	~	<i>ddiy</i>
« J'ai laissé »		« je suis guéri »		« je suis allé »

S'agissant des dentales sonores [dʒ] et [ddʒ], elles sont extrêmement rares²⁵. Il faut souligner aussi que la fréquence des affriquées dentales sourdes [tʰ] et [ttʰ] est très élevée dans les parlers de la Basse Soummam, beaucoup moins dans le Djurdjura et pratiquement nulles dans parlers de l'extrême est de Bejaïa.

- la labio-vélarisation affectent aussi bien des consonnes simples (occlusives et spirantes) que des tendues. Il s'agit des palatales [gʷ]/[ggʷ], [kʷ]/ [kkʷ], des vélaires [qʷ]/[qqʷ], [ɣʷ],[xʷ] et des bilabiales tendues [bbʷ] [ppʷ]. Mais comme pour les affriquées, la labio-vélarisation n'est pas généralisée à l'ensemble du kabyle puisqu'elle est inconnue dans la Basse Soummam et sur la côte est de Bejaïa. D'autres parlers ne connaissent pas certaines

²⁵- Alors que la non tendue [dʒ] n'est observée que dans un seul mot, *ld̥ayer* « Alger, Algérie », la tendue [ddʒ] apparaît tout au plus dans une vingtaine de mots. On observe celle-ci plus exactement dans les cas de la tension de la consonne /z/ dans la formation de :

- l'aoriste intensif (par la tension consonantique), *gzem* « couper » : *gedd̥em* « couper habituellement», *gzer* « déchiqueter » : *gedd̥er* « déchiqueter habituellement» ;
- des noms d'agent *agedd̥ar* « (le) boucher », *agedd̥an* «(le) voyant » ;
- des noms d'action : *agedd̥um* « action de couper ».

labio-vélarisées comme les bilabiales tendues [bb^w] et [pp^w]. Il faut noter enfin que sa présence dans certains mots n'est pas systématique en passant d'un parler à un autre.

- un système vocalique simple réduit à trois voyelles de base [a], [i] et [u] auquel s'ajoute la voyelle neutre [ə] phonologiquement non distinctive mais qui présente une fréquence et une consistance plus qu'ailleurs.

Les assimilations phonétiques : les accidents à la frontière des morphèmes dans la chaîne parlée sont nombreux et certains représentent un autre aspect de l'identité du kabyle sur le plan phonétique. On donnera ci-dessous les principales assimilations tout en rappelant que, si certaines d'entre-elles sont quasi-obligatoires et généralisées à l'ensemble du kabyle, les autres (suites sans assimilation) sont soit facultatives, soit propres à certains parlers kabyles.

- préposition *n* + nom/pronom

- /n - t/* → [tt] : */n teqcict/* → [tteqcict] « de la fille »
- /n-w/* → [bb^w], [gg^w], [ww] : */n wass/* → [bb^wass], [gg^wass], [wwass] « du jour »
- /n - y/* → [yy], [gg] : */n yizem/* → [yyizem], [ggizem] « du lion »
- /n - f/* → [ff] : */n farid/* → [ffarid] « de Farid »
- /n - l/* → [ll] : */n lwali/* → [llwali] « du Saint »
- /n - r/* → [rr] : */n rafiq/* → [rrafiq] « de Rafik »

- prépositions *am*, *γef* + nominal

- /m - w/* → [mm] : */am wakal/* → [ammakal] « comme (de) la terre »
- /f - w/* → [ff] : */γef wakal/* → [ffakal] « sur (de) la terre »

- particule de prédication *d* + nom/pronom

- /d - t/* → [tt] ou [ṭṭ] : */d taqcict/* → [ttaqcict] ou [ṭṭtaqcict] « c'est une fille »

- relatif *i* + *y* indice de personne ou du participe

- /i - y/* → [gg] : */win i yuzzlen/* → [win igguzlen] « celui qui a couru »

- particule de l'aoriste *ad* + indices de personne/pronoms affixes/particules de direction

- /ḍ - t/* → [tt] ou [ṭṭ] : */aḍ tali/* → [attali] ou [aṭṭali] « elle montera »
- /ḍ - n/* → [nn] : */aḍ nali/* → [annali] « nous monterons »
- /ḍ - d/* → [dd] : */aḍ d-tali/* → [addali] « elle montera vers ici »

L'assourdissement et le durcissement du phonème /d/ au contact de /t/ ; cette assimilation se produit souvent dans la formation de certains nom féminins ou lorsque le second élément du morphème de la deuxième personne singulier (*t-----d*) se trouve en contact avec des pronoms affixes du verbe (*-t, -ten*).

/d - t/ → [t] : */tnɣid-t/* → [tenɣitt] « tu l'as tué »
/tablaɖt/ → [tablatt] « petite pierre »

Il faut aussi considérer les nombreux cas d'usure phonétique. C'est le cas notamment de la négation *ur* « ne » qui perd son élément consonantique (*ur* → *u*) au contact des pronoms affixes du verbe, des particules de direction et de certains indices de personne et des consonnes en général.

/ur sliɣ ara/ → [u sliɣ ara] « je n'ai pas entendu »
/ur d-issawl ara/ → [u ddissawl ara] « il n'a pas appelé vers ici »
/ur t-iwwit ara/ → [u tiwwit ara] « il ne l'a pas frappé »

Et enfin, on notera le phénomène de l'élision, qui se traduit par l'effacement de la voyelle finissant un morphème devant un autre morphème commençant par une voyelle.

/i - a/ → [a] : */ur yufi ara/* → [ur yuf ara] « il n'a pas trouvé »
/u - i/ → [i] : */mnhu i d-yusan/* → [menh i d-yusan] « qui est venu »
/a - u/ → [u] : */ma ulac/* → [mulac] « s'il n'y a rien »

2- la morphosyntaxe

Comme traits morphologiques et syntaxiques caractéristiques du kabyle, et suivant en cela Chaker (2004, p. 4060), nous retenons la conjugaison des verbes d'état au prétérit et la phrase non verbale.

a- la conjugaison à indices de personne suffixés de certains verbes d'état au prétérit : cette conjugaison, qui a disparu en laissant des traces dans certaines langues berbères comme le touareg, est bien vivante en kabyle. Par rapport aux indices de personne réguliers, la série spécifique des verbes d'état au prétérit se caractérise par des marques uniquement suffixées et une forme unique pour toutes les personnes du pluriel (Chaker 1983, p. 114). Une

soixantaine²⁶ de verbes est concernée par cette conjugaison selon un l’inventaire établi pour le parler des At-Mangellat (Dallet 1953, p. 424-427). En guise d’illustration de ce trait linguistique, voici la conjugaison de deux verbes, *ibrik* « être noir » et *azay* « être lourd » :

Le verbe *ibrik* « être noir »

Forme verbale	Indice de personne	Equivalent en français
<i>berrickey</i>	-----γ	« je suis noir(e) »
<i>berricked</i>	-----đ	« tu es noir(e) »
<i>berrick</i>	-----	« il est noir »
<i>berricket</i>	-----t	« elle est noire »
<i>berrickit</i>	-----it	« nous sommes noir(e)s » « vous êtes noir(e)s » « ils sont noirs » « elles sont noires »

Le verbe *azay* « être lourd »

Forme verbale	Indice de personne	Equivalent en français
<i>zzayey</i>	-----γ	« je suis lourd(e) »
<i>zzayed</i>	-----đ	« tu es lourd(e) »
<i>zzay</i>	-----	« il est lourd »
<i>zzayet</i>	-----t	« elle est lourde »
<i>zzayit</i>	-----it	« nous sommes lourd(e)s » « vous êtes lourd(e)s » « ils sont lourds » « elles sont lourdes »

²⁶- Ce chiffre ne prend pas en considération les emprunts issus de participes passifs arabes mais traités en prétérits de verbes de qualité en kabyle.

Comme pour les traits phonétiques que nous avons examinés ci-dessus, cette caractéristique morphosyntaxique ne peut être généralisée à l'ensemble du kabyle. Il existe en effet des parlers de la Haute Kabylie, comme celui des Ait Djennad, qui ont régularisé cette conjugaison des verbes d'état sur le modèle de la conjugaison régulière. Dans certains parlers des Babors et des environs de Bejaia, on a affaire dans pareils cas à une toute autre construction qui, semble-t-il, est encore plus ancienne. On y relève, à la place des indices de personne suffixés, des pronoms affixes régime directe (Galand 2010, p. 214-219). Ainsi, plutôt que les syntagmes verbaux *zzayey* « je suis lourd », *zzayed* « tu es lourd »..., on aura des syntagmes nominaux *zzay-iyi* « lourd-moi », *zzay-ik* « lourd-toi »...

b- la phrase non verbale : la phrase nominale, et plus généralement la phrase non verbale avec la diversité de ses formes et réalisations, peut être considérée comme une caractéristique syntaxique kabyle saillante. On en distingue deux types.

1- Phrase nominal à morphème *d* (type *d* + nominal)

- d* + nom : *d argaz* « c'est un homme »
- d* + adjectif : *d amellal* « c'est (un) blanc »
- d* + pronom indépendant : *d nekkini* « c'est moi »
- d* + pronom démonstratif : *d wa* « c'est celui-là »
- d* + pronom indéfini : *d wid-nni* « ce sont eux »
- d* + adverbe : *d atas* « c'est beaucoup »

2- Autres types de phrases non verbales

Un premier type est représenté par les présentatifs (*aqli* « me voici », *atan* « le voilà », *attan* « la voilà »...) et des éléments prédicatifs divers comme le morphème prédicatif négatif *ulac* « il n'y a pas » suivi ou non d'un nom ou d'un pronom affixe :

- atan deg uxxam* « le voilà dans la maison : il est à la maison »
- ulac tagmat gar-aney* « il n'y a pas de fraternité entre nous »

Dans certaines conditions intonatives, des noms, des prépositions ou des adverbes combinés à des marques personnelles peuvent constituer des énoncés complets. Plusieurs descriptions ont montré la diversité et la vitalité de ce type en kabyle (Basset A. et Picard 1948, p. 76-90 et Chaker 1983, p. 320-358). En voici quelques exemples :

isem-is meqgran « son nom (est) Mokrane » (litt. Nom à lui Mokrane)

axxam-a, ines « cette maison est à lui » (litt. maison-cette à lui)

drus yid-sen « ils sont peu nombreux » (litt. peu avec-eux)

yur-s snat n teqcicin « il a deux filles » (litt. à lui deux de filles)

deg-s amur-iw d umur-ik « il y en a ma part et ta part » (litt. en lui la part à moi et la part à toi)

fell-as aseggas « cela fait/il y a une année de cela » (litt. sur lui une année)

3- le lexique

Etant une langue berbère, le kabyle a conservé une partie de son lexique de souche berbère²⁷. Ce dernier concerne des domaines aussi variés que sont la parenté, l'agriculture, la géographie, les parties du corps, les plantes, les animaux, etc. Pour l'essentiel, le kabyle partage d'ailleurs ce lexique avec d'autres langues berbères. Ainsi, de nombreux noms (*adrar* « montagne », *afus* « main », *fad* « soif » *itri* « étoile », *laz* « faim ») et verbes (*eny* « tuer », *yer* « lire, appeler », *msed* « être aiguisé », *irid* « être lavé », *sew* « boire ») constituent le noyau de ce vocabulaire commun.

Mais comme la plupart des langues berbères, le lexique kabyle est envahi par un nombre considérable d'emprunts à l'arabe et au français. Une brève étude portant sur la place des emprunts à l'arabe dans trois langues berbères, à savoir le kabyle, le touareg et le chleuh (Chaker 1984, p. 116-229), donne un taux entre 35% et 40% pour le kabyle. Les champs lexicaux concernés par l'emprunt sont essentiellement les termes génériques, la vie intellectuelle, la vie spirituelle et religieuse, la vie socio-économique, les numéraux (Chaker 1984, p. 226). Ce champ des numéraux est d'ailleurs un des traits qui distingue le kabyle du touareg et du chleuh. Celui-ci, fait partie en effet des langues berbères qui ont perdu les noms de nombre d'origine berbère puisque il n'en a gardé que deux noms *yiwən/yiwet* « un/une » et *sin/snat* « deux ».

La pression du lexique français sur le kabyle n'est pas moins importante que celle de l'arabe. La technologie, les médias, l'économie, l'administration, le sport, les loisirs sont, entre autres, les domaines où l'on rencontre le plus d'emprunts au français. Vu l'importance

²⁷- Il ne faut pas perdre de vue que quelques dizaines de mots bien intégrés phonologiquement et morphologiquement devaient être des emprunts aux langues étrangères de l'Antiquité présentes en Afrique du Nord : le punique, le grec et le latin notamment.

du français en Kabylie (Chaker 2004, p. 4061), l'emprunt à cette langue a pris des proportions démesurées. Aussi, une tendance au remplacement des anciens emprunts arabes par des termes français est-elle nettement perceptible. Sans doute, il n'est pas exagéré d'affirmer que le kabyle est la langue berbère la plus influencée par le français.

Il reste à préciser qu'un nombre non négligeable d'emprunts à l'arabe et au français est intégré dans la morphologie et le phonétisme du kabyle et que certains emprunts n'ont pas totalement évincé les termes de souche berbère, si bien qu'il existe de véritables doublets arabe/berbère (*læb/urar* « jouer », *εic/idir* « vivre », *lḥeq/awed* « arriver », *læbd/amdan* « un humain », *ṣṣeḥ/tidet* « vérité », *lqima/azal* « valeur », etc.). Par ailleurs, le recours à l'emprunt pour dénommer des objets et des notions liés à la vie moderne n'est pas systématique. Un procédé consistant à réemployer des termes du vocabulaire usuel ou à en former de nouveaux par le procédé de la composition atteste de la créativité lexicale de langue kabyle. Voici quelques exemples qui illustrent ces procédés dans deux domaines : les machines/appareils électroménagers et la médecine.

- machines/appareils électroménagers :

adyay « pile électrique » ; *tamacint n tarda* « machine à laver » ; *tamacint n userwet* « moissonneuse batteuse » ; *tamacint n tteṣṣila* « tondeuse » ; *tasirt n lqahwa* « moulin à café », *taferfart* « ventilateur », *taftilt* « lampe », etc.

- médecine :

tissegnit « seringue » ; *ṭibib n uqerruy* « neurologue » ; *ṭibib n wallen* « ophtalmologiste » ; *ṭibib n wul* « cardiologue » ; *ṭibib n tuymas* « dentiste » ; *aṭṭan n sker* « diabète », etc.

Enfin, on assiste ces dernières décennies à une entreprise d'enrichissement et de modernisation du lexique kabyle par le biais de la création néologique et l'emprunt aux autres langues berbères (Achab 1996). De nombreux lexiques bilingues français-berbère, qui portent sur les domaines techniques et scientifiques, ont été élaborés. L'usage de cette néologie/terminologie est surtout visible dans les productions culturelles contemporaines (littérature et chanson notamment), l'enseignement, les médias audio-visuels et la presse écrite. Elle vise à doter le kabyle, et le berbère d'une manière générale, de termes pour nommer des objets et des notions de la vie moderne et qui n'existent pas dans le vocabulaire

traditionnel. Mais elle a aussi pour but (implicite) de remplacer les emprunts à l'arabe par des termes berbères pour assurer l'autonomie du kabyle vis-à-vis de langue arabe.

Première Partie

2. Description du processus de grammatisation

2.1. Introduction

Nous consacrons cette première partie de notre étude à la description du processus de grammatisation du kabyle dans ses caractères généraux, c'est-à-dire en ne considérant que ses aspects externes. Les aspects internes, l'alphabétisation et les outils linguistiques, nous les exposerons dans la deuxième partie. Mais avant d'entamer la description du processus en question, nous réserverons un bref aperçu sur les écrits kabyles utilisant les caractères arabes. Ces derniers sont liés à une pratique dont les origines remontent à la période qui a précédé le déclenchement de la grammatisation et que nous rangeons ici dans les faits de la péri-grammatisation.

Quant à la description de la grammatisation proprement dite, nous l'envisageons dans les quatre points suivants : le point de départ, les agents, les motivations et les différents moments de la grammatisation. Si le premier point paraît quelque peu indépendant, les trois autres sont intimement liés et s'impliquent mutuellement.

- le point de départ : il s'agit de déterminer à quel moment dans l'histoire de la langue kabyle le processus à l'étude a débuté. Cela revient à chercher les premières manifestations de la langue kabyle dans les écrits des auteurs européens (mention du nom de la langue, mots, phrases, textes, éléments de grammaire et de vocabulaire, etc.).

- les agents : à partir des profils des auteurs des grammaires et des lexiques kabyles, à savoir les fonctions qu'ils ont occupées et leurs connaissances linguistiques (connaissances grammaticales générales, connaissances des langues étrangères notamment), il y a lieu d'élaborer une typologie des agents de la grammatisation.

- les motivations : bien que les motivations soient liées aux différents types d'agents à l'œuvre, on doit les traiter à part et en déterminer les principales d'entre elles.

- les différents moments : agents et motivations ont évolué dans le temps et correspondent à des moments particuliers dans le processus de grammatisation, d'où la nécessité de procéder à une périodisation de celui-ci. Cette périodisation s'appuiera justement sur l'évolution des profils des agents et de leurs motivations. A cela il faut ajouter les caractéristiques des outils linguistiques produits.

2.2. Les écrits kabyles en caractères arabes : une péri-grammatisation

Sur le plan culturel, la conquête arabe de l'Afrique du Nord, à partir du VII^e siècle, a eu pour conséquence l'islamisation suivie d'un long processus arabisation des populations berbères ; ce processus est encore inachevé aujourd'hui (Camps 1983). A la question de savoir si les Arabes se sont intéressés à la connaissance des langues berbères, la réponse semble être négative. En tout cas, on ne connaît aucune réflexion ni description de ce type résultant des contacts des savants arabes avec les langues berbères. Versteegh a raison de souligner qu'à l'exception des cas d'utilisation de l'écriture et du système grammatical arabes par les peuples musulmans (surtout du Moyen orient) pour élaborer des grammaires pour leurs propres langues, il y a une indifférence chez les Arabes pour les langues du monde musulman en dehors de la langue arabe classique (*HIL 1*, p. 252-253).

Mais durant les siècles qui ont suivi cette conquête et qui ont vu le règne des dynasties musulmanes, les Berbères n'étaient pas restés passifs face à un long processus de déculturation. Ils ont tenté à maintes reprises de s'approprier l'alphabet arabe pour noter leur propre langue en composant des textes dans les domaines les plus divers : textes religieux, juridiques, scientifiques, littérature, généalogie, lexiques (Levi-Provencal 1928 ; Marcy 1932 ; Lewicki 1972-73, 1973 et 1974 ; Chaker 1996a et 1996d et Boogert 1997). Dans l'état actuel de nos connaissances, il est encore difficile de se faire une idée exacte sur le degré atteint par cette pratique et sa diffusion dans les sociétés berbères de l'époque. Néanmoins, on sait que l'écrit berbère en caractères arabes est attesté chez tous les groupes berbères même s'il est d'inégale importance selon les époques et les régions. Pour diverses raisons (religieuses et politiques notamment), il est très important chez les Chleuhs du sud-ouest marocain et chez les Berbères ibadites (le M'zab et le Djebel Nefoussa). Mais il l'est beaucoup moins chez d'autres groupes berbères²⁸ comme la Kabylie, le pays Chaouia, le Rif, le Moyen Atlas marocain, etc.

Ce processus d'appropriation de l'écriture arabe pour la notation du berbère est très ancien. Selon certaines sources, il remonterait aux premiers siècles de la présence musulmane en Afrique du Nord. Nous connaissons cette usage de l'écriture arabe surtout grâce aux témoignages des historiens et géographes arabes de la période médiévale mais aussi à travers quelques textes (manuscrits berbères) qui sont parvenus jusqu'à nous.

²⁸- En ce qui concerne les Touaregs, qui disposent de leur propre écriture, il n'existe pas de pratique significative de l'écriture arabe.

2.2.1. Les témoignages des auteurs arabes

Très nombreux sont les témoignages des auteurs arabes sur les écrits en langue berbère durant la période médiévale. Les travaux qui ont abordé cette question (Ould-Braham 1987 ; Chaker 1996/a et 1996d ; Lewicki 1973 et Brugnatelli 2016) ont dévoilé l'importance de ces témoignages et l'intérêt qu'il y a à les exploiter pour la connaissance des langues et cultures berbères. On trouve ces témoignages dans les descriptions d'Ibn Hawqal (?-988), Ibn Hazm (994-1064) El Bekri (1014-1094), Al-Baydhaq (mort après 1164), Ibn Khaldoun (1332-1406). La plupart de ces écrits sont liés aux grands empires et dynasties islamo-berbères de cette époque : Almoravides (1056-1147), Almohades (1147-1269), Rostémides (750-909). Les écrits portent sur les domaines les plus divers : textes religieux, traités juridiques et scientifiques, lexiques.

On ne possède pas de témoignages directs sur la littérature berbère issue des royaumes hérétiques de l'ouest et du nord du Maroc : les Berghwata (742-1148) et leur prophète Tarif Abu Salih et le prophète H'a Mim de la tribu des Ghomara. Néanmoins, pour des raisons évidentes de propagande, cette littérature devait être importante. Certains auteurs comme el-Bekri mentionnent des traductions/adaptations du Coran.

2.2.2. Les manuscrits berbères

Les écrits en berbère de la période médiévale qui sont parvenus jusqu'à nous sont très peu nombreux et leur nombre est même insignifiant. Par rapport à ce qu'ont mentionné les historiens et géographes du Maghreb de cette époque à ce propos, il y a eu effectivement une grande déperdition. Seuls subsistent quelques listes de mots, des expressions, des phrases isolées et rarement des fragments de textes rapportés par les historiens en question. S'agissant des manuscrits les plus importants datant de cette période, les auteurs qui se sont intéressés à cette question, citent notamment : *La Mudawwana* d'Ibn Ghanem, les *Documents inédits d'histoire almohade* et plus tardivement l'œuvre de Ibrahim Moḥammed Al-Awzali.

- *La Mudawwana d'Ibn Ghanem* : le manuscrit est découvert à Djerba probablement chez une famille originaire de Zouagha (Calassanti-Motylinisky 1907). Il s'agit d'un manuscrit arabo-berbère renfermant un commentaire en berbère sur le droit coranique, la prière, le jeûne, la dîme, le mariage et le divorce. D'autres manuscrits de ce texte ont été découverts récemment

et ont fait l'objet de descriptions (Brugnatelli 2010/a, 2011 et 2016 ; Ould-Braham 2008 et 2009).

- *Documents inédits d'histoire almohade* recueillis et édités par Lévi-Provençal (1928). Il s'agit de fragments de manuscrits sur l'histoire de l'Empire almohade constitués entre autres d'un recueil de lettres officielles, du Livre des généalogies des compagnons de Mahdi Ibn Tumart, etc.). Ces documents contiennent des phrases en berbère (Marcy 1932).

- L'œuvre de Ibrahim Moḥammed Al-Awzali : œuvre poétique écrite en chleuh du sud-ouest marocain datant du XVIII^e siècle. Elle est constituée essentiellement de deux titres : *El-ḥaoudh* [le bassin] (Luciani 1893) et de *Bahar ed-dumu'* [Océan des pleurs] (Stricker 1960 et Boogert 1997) composés respectivement en 1711 et 1714.

Tous ces textes et documents proviennent, comme nous l'avons signalé plus haut, des régions berbérophones où l'écriture en caractères arabes a pu bénéficier de conditions favorables à son développement : les communautés ibadites (le M'zab et le Djebel Nefoussa) et le pays chleuh, qui sont les foyers du développement de l'écrit berbère en caractères arabes. Il existe aussi d'autres manuscrits de ce type, plus récents et de moindre importance, en provenance d'autres régions berbérophones.

2.2.3. Les principaux manuscrits kabyles

Comme pour la plupart des langues berbères, il y a lieu de penser que le kabyle a été utilisé sous la forme écrite bien avant que les orientalistes et missionnaires européens ne procèdent à son outillage. Il est vrai qu'on ne dispose pas pour cette langue de manuscrits aussi anciens que ceux de Zouagha ou du pays chleuh mais de nombreux indices montrent que cette pratique était à la fois ancienne et significative. Ainsi, l'examen des différents écrits sur le kabyle datant des XVIII^e et XIX^e siècles montre un fait : pratiquement tous les auteurs européens qui ont composé des écrits sur le kabyle ont témoigné de la pratique courante de l'écrit en caractères arabes chez les Kabyles. Venture de Paradis, qui écrit à la fin du XVIII^e siècle, affirme à ce propos que les Kabyles « *n'ont maintenant point d'autres caractères, pour écrire leur langue, que ceux des Arabes, auxquels ils ajoutent trois lettres persanes qui manquent à l'alphabet arabe, le گ gue, le ج je, le چ tchin. Mais comme la plupart de leurs montagnes ont toujours été inaccessibles aux conquérants de l'Afrique, il n'y aurait rien*

d'extraordinaire à rencontrer chez eux quelques livres écrits en caractères originaux qu'ils ignorent, s'il était possible de parcourir l'Atlas sans danger. Cependant, toutes mes recherches à ce sujet, dans les lieux où j'ai été à portée d'avoir quelques relations, me laissent peu d'espérance. » (1844, p. XIX). De son côté le général Hanoteau rapporte un fait qui va dans le même sens : « *J'ai fait suivre plusieurs de ces textes de la transcription en caractères arabes, afin de montrer au lecteur comment quelques Kabyles connaissant l'arabe, se servent de ces caractères pour représenter les sons de leur langue* » (1858, p. 250).

La description et l'outillage du kabyle par les Européens, qui a débuté au XVIII^e siècle, n'a pas évincé complètement cette pratique de l'écrit en caractères arabes. Il est même probable qu'ils l'ont encouragé et soutenu d'une certaine manière. En effet, certains textes oraux, comme la poésie et les qanuns villageois, ont été mis à l'écrit par des lettrés kabyles à la demande de certains auteurs européens, sans doute pour un accès rapide et facile aux corpus en question. C'est de cette époque que datent la majorité des manuscrits kabyles qui nous sont parvenus. C'est le manque d'intérêt de la part des berbérissants pour cette question qui a fait qu'on a longtemps cru que la production écrite utilisant l'alphabet arabe en Kabylie était insignifiante et négligeable.

Par ailleurs, on dispose de quelques textes religieux importants sous forme de manuscrits dont on ignore avec précision les dates de composition. Mais on sait qu'ils remontent au moins au début du XIX^e siècle. Ce sont quelques uns de ces textes qui ont servi de corpus aux descriptions grammaticales du début du XIX^e siècle (Newman 1836). Il s'agit de deux traductions de l'Évangile :

- *La traduction de douze chapitres de L'Évangile selon Saint-Luc ;*
- *L'Évangile selon Saint-Luc.*

Ces documents relèvent tous les deux des Manuscrits berbères de la Bibliothèque Nationale de France (BNF). Le premier est une partie intégrée au *Manuscrit berbère 1* intitulé *Essai sur la langue berbère* ; toutefois un extrait de cette traduction est publié à Londres en 1833 sous le titre de : *Extrait d'une traduction ms. en langue berbère de quelques parties de l'Écriture Sainte contenant XII chapitres de S. Luc*. Le second document, sans date, est intitulé *L'évangile selon Saint Luc* ; il est répertorié sous le nom de *Manuscrit berbère 5* à la BNF (Bougchiche 1997, p. 90). Un autre manuscrit daté de 1887 contient des lettres, des

contes et 5 fables en kabyle est réportorié sous le titre *Etudes sur la langue berbère* [BNF : Ms. berbère 11] (Bougchiche 1997, p. 90).

Des études récentes (Aïssani 1998 ; 2011 et 2012 ; Aïssani et Mechehed 2010) basées sur la découverte de nombreux manuscrits, comme ceux de la bibliothèque Lmuhub Ulaḥbib du village Tala Uzrar, nous incitent à reconsidérer notre point de vue du rapport des Kabyles à l'écrit d'une manière générale et de leur utilisation de l'écriture arabe avant et pendant la colonisation française.

La majorité des manuscrits provenant des zawiyas, il semblerait que la pratique de l'écrit dont il s'agit soit liée à ces institutions religieuses implantées dans plusieurs endroits en Kabylie. Cette idée a été déjà avancé pour le cas des Chleuhs du sud-ouest marocain (Amahan 1993). Mais l'usage de l'écriture arabe, certes très répandu dans les zawayas, est attesté ailleurs. C'est le cas des poètes kabyles ayant reçu une formation en langue arabe (école coranique ou école publique) qui ont fixé par écrit leurs répertoires. Pour donner un aperçu des principaux manuscrits kabyles, nous les présentons accompagnés de leurs caractéristiques (type de manuscrit, localisation, auteur, date de composition, répartition selon les domaines du savoir) dans le tableau ci-dessous.

Localisation	Type	auteur	Caractéristiques
Afniq n Ccix Lmuhub	commentaire versifié de la Sanussiya		
Zawiyya Yahia ou Hamoudi (Aït Ourtilane)	traduction sommaire de la A'qida as-Sughra de Cheikh al-Sanusi connue sous le nom de Sanussiya		Quelque pages écrites en kabyle de l'arrondissement de Bougie
Zawiyya des Bouadaoud de Taslent (Akbou)	Qanun kabyle	Si al-Haj Sa'id U A'li (1829-1876)	écrit dans le dialecte de la Vallée de la Soummam
Zawiyya de Chellata (Akbou)	Poème		
Zawiyya de Cheikh Aheddad (Seddouk)	-Lexique bilingue kabyle-arabe dialectal -Poème		Manuscrit constitué de deux textes : un lexique [pp. 01-64] et un texte religieux [pp. 66-67]. Il contient aussi des éléments de grammaire : pronoms personnels [p. 11], les phrases simples [pp. 12, 13]
Zawiyya de Cheikh Oubelqacem (Boudjelil)	Traité de Tawhid		Version de la A'qida as-Sughra de Cheikh Sanusi
Zawiyya de Cheikh Ouamara (Ouzellaguene)	Traité de Tawhid		
Zawiyya de Tamokra	Contenu indéterminé	Yahia al-Aydli ?	Feuillets trouvés par L'Hocine al-Wartilani probablement écrites par Yahia al-Aydli
Fond privé (Aït Ourtilane)	Tawhid		

Tableau établi à partir de *Manuscrits de Kabylie. Catalogue de la collection Ulaḥbib* de D. Aïssani et D.-E. Mechehed (2010). Nous avons gardé telle quelle l'orthographe des noms propres et des titres en arabe et en berbère.

2.2.4. Autres écrits kabyles

En plus des traductions des Evangiles et des manuscrits en provenance des Zawiyas citées ci-dessus, dont la plupart remontent aux XVIII^e et XIX^e siècles, on signale dans différents endroits en Kabylie des manuscrits plus récents se rapportant à d'autres domaines que la religion. Mais en l'absence d'études approfondies sur ce sujet, il est difficile de s'en faire une idée exacte. Les textes en question sont constitués essentiellement de recueils de poésie et des qanuns (droit coutumier).

Les recueils de poésie : il existe probablement beaucoup d'écrits de ce genre mais il est difficile de les recenser du fait même de leur particularité. Ils appartiennent en effet à leurs auteurs ou à leurs héritiers qui les considèrent comme des documents « intimes ». Ce qui justifie d'une certaine manière une limitation dans leur diffusion. Voici à titre d'exemples les textes dont on a connaissance :

- Poèmes inédits de Si Mohand Oumhand trouvés à la Zawiya Sidi Abderrahmane des Illoulen Oumalou (Berrichi 2007) ;
- Le recueil de poésie de Qasi Udifella transcrit en 1949 par el Hadj Boubekar (un traducteur) en collaboration avec l'auteur du recueil (Yacine 1987).

Certains poètes et chanteurs de l'époque contemporaine ayant reçu une formation de base en arabe, à l'exemple du compositeur et interprète Chérif Kheddami (1927-2012), utilisent également la graphie arabe pour transcrire leurs textes poétiques. Mais à notre connaissance, il n'y a pas de publication de textes poétiques utilisant la graphie arabe. S'agissant des rares poètes et chanteurs qui l'ont utilisé, leurs écrits fonctionnent surtout comme des aide-mémoires, puisqu'ils sont destinés à être chantés. Ce qui minimise leur importance en tant que documents écrits.

- Les qanuns (droit coutumier) : les qanuns kabyles sont avant tout un ensemble de dispositions et de règles orales qui régissent la vie villageoise. Toutefois, ils diffèrent sensiblement d'un village à un autre. Bien qu'il existe quelques qanuns kabyles sous forme écrite datant de la période d'avant la colonisation française, la grande majorité de ces textes juridiques ont été produits durant la seconde moitié du XIX^e siècle suite à des demandes des autorités coloniales (Basset H. 1920 ; Bernard et Milliot 1933 et Gahlouz 2011). Leur rédaction a obéi sans doute à un projet des autorités coloniales de codifier les coutumes

kabyles. Contre toute attente, les qanuns en question sont rédigés non pas en kabyle mais en langue arabe par les clercs et les marabouts locaux (Basset H. 1920, p. 98 ; Bernard et Milliot 1933, p. 20-21). Seuls quelques qanuns transcrits en kabyle sont à signaler :

- le qanun du village Taslent des Illoulen Usammer (Hanoteau 1858) ;
- le qanun du village des Ait Ali Uharzun des Aït Budrar.

Il est probable que des recherches en cours et celles à venir mettront au jour d'autres écrits et manuscrits du même type que ceux évoqués plus haut. Elles permettront ainsi d'élargir nos connaissances sur les écrits kabyles utilisant la graphie arabe. Par ailleurs, la découverte inattendue d'un lexique bilingue kabyle-arabe dialectal et d'éléments isolés de grammaire kabyle dans le manuscrit de la Zawiya de Cheikh Aheddad à Seddouk (Aïssani 2011, p. 203-204) laisse à penser que la pratique de l'écrit en caractères arabes ne concerne pas seulement la littérature et la religion comme certains ont tendance à le croire. Bien que d'une manière limitée, cette pratique concerne en effet les domaines les plus divers, y compris le domaine linguistique.

2.2.5. Portée des écrits kabyles en caractères arabes

On l'a vu, la graphie arabe en Kabylie, même si elle n'est pas enracinée et généralisée comme chez les Ibadites et les Chleuhs du sud-ouest marocain, il n'en demeure pas moins qu'elle est une réalité dont l'usage est attesté jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Son cadre de développement est bien sûr les zawiyas et les instances religieuses de manière générale. Cependant l'usage de cette graphie dans certains milieux « laïcs » est attesté également. Les documents que nous avons cités ci-dessus témoignent d'une certaine vivacité de cette pratique. C'est la colonisation française qui, après avoir encouragé et soutenu l'usage de cette graphie arabe au XIX^e siècle (§ 3.2.1. La période de coexistence des alphabets latin et arabe), a fini paradoxalement par l'évincer et imposer l'écriture latine comme principal vecteur de la culture kabyle écrite.

Mais, malgré cet usage et l'existence d'un corpus de textes relevant des domaines les plus divers dont quelques éléments sur la langue (listes lexicales notamment) depuis l'époque médiévale, cela ne nous autorise pas à poser l'existence de la grammatisation des langues berbères à partir de la tradition arabe, c'est-à-dire une grammatisation qui serait antérieure à celle qui a été déclenchée pas les missionnaires et explorateurs européens vers le milieu du

XVIII^e siècle. En ce qui concerne proprement le kabyle (mais ceci est valable aussi pour les autres langues berbères), deux raisons principales militent en faveur de cette conception.

1- absence d'une standardisation de l'écriture à base de l'alphabet arabe

Il est vrai que pour écrire le kabyle avec l'alphabet arabe, on a procédé à quelques aménagements. Ce fait a été relevé par Venture de Paradis qui constate que les Kabyles « ajoutent trois lettres persanes qui manquent à l'alphabet arabe, le *گ* gue, le *ج* je, le *چ* tchin » (1844, p. XIX). Néanmoins l'usage de la graphie arabe, malgré sa durée dans le temps, n'a jamais subi de profonds changements pour déboucher sur une véritable standardisation. Cette absence de règles d'écriture a été relevée par René Basset en constatant que « [...] le même texte écrit par dix t'alebs présentera dix orthographes différentes » (1887, p. VII). En fait, des facteurs socio-historiques divers ont empêché la constitution d'une tradition écrite stabilisée du berbère à base de l'alphabet arabe (Chaker 1996/a, p. 2581).

2- absence d'outils linguistiques

Bien qu'on ait pu relever quelques listes lexicales et mêmes des bribes de grammaire (Aïssani 2011, p. 203-204), il n'existe pas pour le kabyle comme pour les autres langues berbères, d'outils linguistiques (grammaire, dictionnaire, manuel d'apprentissage ou traité d'orthographe) comparables à ceux composés par les Européens à partir de la fin du XVIII^e siècle. Il n'y a pas de description de la langue kabyle utilisant la graphie et les catégories grammaticales de l'arabe.

Pour ces deux raisons au moins, nous écartons l'idée d'une grammatisation du kabyle à partir de la tradition grammaticale arabe ; il n'y a pas eu d'appropriation définitive de l'alphabet arabe ni d'outillage du kabyle (grammaires et dictionnaires) à partir de cette tradition. Nous souscrivons donc au point de vue de Auroux pour qui un processus de grammatisation doit s'inscrire dans la durée et la continuité. Il pose les deux bornes significatives du processus en question en ces termes : « *On doit faire commencer la grammatisation avec l'apparition du premier savoir métalinguistique d'une langue donnée (par exemple, lorsque l'on commence à citer des mots ou des expressions d'un texte d'une autre langue). Il faut cependant que cette apparition soit la première borne significative d'une série qui se prolonge sans trop de solution de continuité jusqu'à la rédaction de grammaires et de dictionnaires* » (Auroux 1994, p. 120-121).

Ceci nous amène à ranger les écrits kabyles utilisant la graphie arabe dans les faits de la péri-grammatisation, c'est-à-dire une grammatisation limitée (Auroux 1994, p. 88-90). Il reste seulement à préciser que contrairement à certaines langues européennes comme le provençal ou l'irlandais, la péri-grammatisation des langues berbères n'est pas forcément une étape antérieure à la grammatisation proprement dite et qui a cessé avec l'apparition de celle-ci. Pour les XVIII^e et XIX^e siècles au-moins, nous pouvons, en effet, poser pour le cas qui nous concerne, une grammatisation à partir de la tradition latine « dédoublée » (parallèlement à) d'une péri-grammatisation à partir de la « tradition arabe ».

2.3. Le processus de grammatisation

2.3.1. Le point de départ

Ayant écarté la tradition arabe au profit de la tradition latine comme source à partir de laquelle se sont effectués l’alphabétisation et l’outillage du kabyle et des langues berbères d’une manière générale, il nous reste maintenant à situer historiquement le point de départ de ce phénomène. Mais avant d’avancer dans notre examen des faits, il est utile de rappeler comment identifier cette borne constituant le point de départ. A ce propos nous ne pouvons que nous référer encore une fois à Auroux qui le caractérise ainsi : « *On doit faire commencer la grammatisation avec l’apparition du premier savoir métalinguistique d’une langue donnée (par exemple, lorsque l’on commence à citer des mots ou des expressions d’un texte d’une autre langue) [...]* » (Auroux 1994, p. 120-121).

Il est communément admis que le premier ouvrage de « l’époque moderne » écrit dans une langue européenne²⁹ et qui fait mention du berbère est l’ouvrage de Jean Léon l’Africain intitulé : *Description de l’Afrique*³⁰, publié à Venise en 1550. On retrouve dans cet ouvrage non seulement la mention de la langue mais aussi des citations de mots et expressions en berbère. En nous basant sur les propos d’Auroux cités ci-dessus, on peut croire qu’on tient là le point de départ de la grammatisation des langues berbères. Pourtant, on ne doit pas faire remonter le déclenchement du processus à l’étude jusqu’à cette date. La raison en est que pendant presque deux siècles, c’est-à-dire du milieu du XVI^e siècle, date de composition de cet ouvrage, jusqu’au début du XVIII^e, on n’a enregistré aucun ouvrage de ce type où il est fait référence à la langue berbère. Seules quelques descriptions sur l’Afrique du Nord mentionnent des toponymes berbères (Abbondio 1669). Il y a donc un hiatus de deux siècles et demi environ entre l’ouvrage de Jean Léon l’Africain et les descriptions les plus anciennes du lexique et de la grammaire berbères. Il est à noter aussi que Jean Léon l’Africain, qui a consacré quelques lignes au « Monts de l’Etat de Bougie » (1981, p. 406-407), c’est-à-dire grosso modo la région correspondant à la Kabylie d’aujourd’hui, a utilisé le terme *Zoaoa* [Zwawa] mais il n’est pas fait mention des termes *Kabylie* ou *kabyle*.

S’il y a lieu de fixer un point de départ au processus de grammatisation des langues berbères, c’est sans doute au courant du XVIII^e siècle qu’il faut le chercher. En effet, dès le

²⁹- Cet ouvrage écrit en langue italienne a en réalité pour sources des notes que l’auteur avait lui-même rédigées en arabe.

³⁰- L’ouvrage a pour titre en italien *Della descrizione dell’Africa et delle cose notabili che quivi sono*.

début du siècle en question, on voit naître un intérêt de la part des voyageurs et explorateurs européens pour les peuples de la « Barbarie » et leurs langues. Ainsi, apparaît toute une série d'ouvrages renfermant des informations sur le berbère (vocabulaire et éléments de grammaire). Nous les énumérons ici par ordre chronologie de leur parution :

Jones, Zacharias Jezreel, *Dissertatio de lingua shilhense*, (1715) ;

Shaw, Thomas, *Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant*³¹, (1738);

Glas, George, *The history of the discovery and conquest of the Canary Islands*, (1764);

Höst, Georg Hjersing, *Efterretninger om Marokos og Fes*, (1779);

Chenier, Louis de, *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*, (1787).

En réalité, ces ouvrages ne sont pas de véritables outils linguistiques. Bien qu'ils renferment quelques éléments linguistiques, ils portent en premier lieu sur l'histoire et la description des peuples et des Royaumes de l'Afrique du Nord. A l'exception du récit de voyage de Thomas Shaw, tous les autres ouvrages traitent du « berbère marocain », notamment le chleuh. Comme éléments linguistiques, on n'y relève guère que des listes de mots. Il faut attendre la fin du siècle pour voir apparaître, sous une forme manuscrite, le premier outil consacré entièrement à la langue berbère. Il s'agit en réalité de deux manuscrits : un dictionnaire trilingue (français - berbère - arabe dialectal) et un bref exposé grammatical, composés par Jean-Michel de Venture de Paradis entre 1787 et 1790 ; ils sont intitulés respectivement :

- *Dictionnaire de la langue berbère : expliqué en français et en idiome barbaresque* ;

- *Grammaire berbère*.

Ces deux manuscrits, qui mêlent des matériaux linguistiques kabyles et chleuhs, fusionneront en un ouvrage unique et connaîtront leur première édition imprimée, édité par le ministère français de la guerre sous le titre *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, (1844).

³¹ - Ouvrage traduit en français dès 1743 sous le titre de *Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*.

S'agissant du kabyle, nous pouvons considérer l'ouvrage de Thomas Shaw (1738) comme la première attestation écrite de cette langue. Il constitue en effet le point de départ d'une série ininterrompue de description et d'outillage de la langue kabyle, dont le processus continue encore à se dérouler sous nos yeux aujourd'hui. L'ouvrage de Thomas Shaw n'est pas à proprement parler un outil linguistique mais un volumineux récit de voyage (en deux volumes) portant sur des thèmes aussi variés que sont la géographie, le milieu naturel, l'économie, la philologie, etc. en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Dans cet ouvrage nous voyons apparaître pour la première fois dans l'histoire les vocables *kabyle* et *langue kabyle* ainsi qu'une liste de mots de cette langue.

2.3.2. Les motivations et les agents de la grammatisation

2.3.2.1. Les motivations

L'intérêt des savants et explorateurs européens pour le monde berbère est relativement tardif. Si l'on fait exception de la *Description de l'Afrique* de Jean-Léon l'Africain, qui date de 1550, pratiquement aucun ouvrage écrit dans une langue européenne et contenant au moins des éléments sur le berbère (vocabulaire et/ou grammaire) n'est antérieur au XVIII^e siècle. Ce fait peut paraître paradoxal quand on sait que les langues des contrées lointaines comme celles de l'Afrique noire et mêmes les langues amérindiennes et asiatiques ont été grammatisées pratiquement à la même époque que les langues européennes modernes, c'est-à-dire vers le XV^e /XVI^e siècle (Auroux 1994 et Bonvini 1996). En effet, malgré la proximité du sous-continent nord-africain, ce n'est que vers le début du XVIII^e siècle qu'on voit apparaître les premiers vocabulaires berbères représentés essentiellement par le chleuh (Jones 1715 ; Höst 1779 et Chenier 1787).

S'agissant proprement du kabyle, il faut attendre le milieu du XVIII^e siècle pour voir l'apparition du premier document faisant référence au peuple et la langue kabyles. Nous pouvons considérer l'ouvrage de Thomas Shaw intitulé, *Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant* (1738) comme étant le premier ouvrage qui mentionne explicitement le kabyle et la Kabylie et non pas les zouaoua comme on peut le relever chez des auteurs antérieurs. Quant à la description de la langue, nous ne connaissons aucun document qui soit antérieur à la grammaire et au dictionnaire de Venture de Paradis (1787-1790). Cet intérêt pour les langues berbères, pour tardif qu'il était, s'explique par un

ensemble de motivations, qui ont évidemment évolué au gré des changements historiques et politiques ayant secoué le sous-continent durant les deux derniers siècles.

2.3.2.1.1. Motivations politiques et commerciales

Le déclenchement du processus de grammatisation des langues berbères est antérieur d'au moins une quarantaine d'années à la colonisation française de l'Algérie. Durant cette période d'avant la colonisation, l'apport des auteurs français à l'outillage de la langue kabyle n'était pas plus important que celui des Anglais ou des Américains. Mais, même sous la domination des Turcs ottomans, l'Algérie et le reste de l'Afrique du Nord représentent déjà un intérêt militaire certain pour les pays européens émergents. C'est ainsi qu'on trouve dans la plupart des écrits des voyageurs européens qui ont sillonné l'Afrique du Nord à cette époque des foules d'informations militaires sur les pays de la région (force militaire des tribus berbères, localisation des villes, cargaisons, itinéraires reliant des localités importantes, etc.). Toutefois ce sont les affaires politiques et la protection des intérêts commerciaux des Européens qui sont les motivations principales, à l'origine du déclenchement de ce processus de grammatisation.

Ainsi, comme on le verra ci-dessous, les premiers écrits sur le kabyle et le berbère d'une manière générale sont l'œuvre de Consuls installés dans le pays ou d'envoyés spéciaux en vue de négocier quelques affaires commerciales ou politiques avec les autorités en place. Voici un passage de Venture de Paradis, extrait de la publication imprimée de sa grammaire et son dictionnaire berbères, qui illustre ces motivations commerciales : « *Ce dictionnaire n'est point complet ; il y manque plusieurs des mots nécessaires pour exprimer même des choses communes, et il aurait fallu pouvoir remplacer divers mots arabes par les termes équivalents en véritable berbère ; mais mes maîtres les ignoraient. Tel qu'il est, cependant, ce travail suffira pour initier les philologues à la connaissance de cette langue, et il ne tiendra qu'à un Européen studieux appelé en Barbarie par des affaires de commerce ou de politique, de perfectionner, sans se donner trop de peine, ce qui m'en a donné beaucoup à ébaucher* » (Venture de Paradis 1844, p. III).

2.3.2.1. 2. Motivations philologiques

Comme on peut le lire au début de la citation ci-dessus, les motivations scientifiques ou philologiques ne sont pas absentes des tout premiers travaux. On y trouve en effet toutes sortes d'informations linguistiques et sociolinguistiques comme l'identification/localisation des différentes variétés berbères, leurs aires d'extension, la variation linguistique, etc. Comme la plupart des auteurs qui ont décrit les langues berbères avant la conquête militaire de l'Algérie sont des orientalistes, dont certains ont une maîtrise des « langues orientales » comme l'arabe, l'hébreu, le copte, ou le turc, il va sans dire que l'intérêt pour l'emprunt et l'apparemment linguistique constituent une préoccupation majeure dans leurs écrits. Voici ce qu'on peut lire à ce propos dans l'Avertissement que P. A. Jaubert a consacré à l'ouvrage de Venture de Paradis :

« Outre l'utilité politique et commerciale qu'il entrevoyait dans ses travaux sur la langue berbère, Venture se flattait de l'espoir qu'il ne serait pas impossible de retrouver, dans cette langue, des traces de l'ancien punique, et il s'était livré, relativement au fameux passage que Plaute nous a conservé dans son Poenulus, à des recherches qui n'ont pas été totalement sans résultats.

On conçoit en effet combien il semblait curieux à un philologue aussi habile, combien il serait intéressant pour nous-mêmes de pouvoir déchiffrer d'une manière certaine les nombreuses inscriptions phéniciennes qui ont été trouvées, soit en Algérie, soit en Sardaigne, soit à Malte [...] » (Venture de Paradis 1844, p. IV).

On trouvera des discussions et des tentatives de rapprochement du kabyle avec les langues sémitiques (arabe, hébreux) et l'ancien égyptien dès le début du XIX^e siècle (Newman 1836). Il n'est pas surprenant, en effet, qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, avec le triomphe de la grammaire comparée, les questions en rapport avec l'apparemment du berbère et le déchiffrement des anciennes inscriptions libyques figurent parmi les motivations des grammairiens et lexicographes décrivant les langues du monde.

2.3.2.1. 3. Motivations militaires

La pénétration française en Algérie en 1830 et la conquête militaire du territoire, qui durera jusqu'en 1880, marquera un tournant dans la grammatisation du kabyle. Dès 1844, sous

l'ordre du Ministre de la guerre, l'œuvre de Venture de Paradis, restée à l'état de manuscrit pendant plus de 50 ans, connaîtra sa première édition imprimée. Durant la même année, un autre dictionnaire, commandé également par le Ministre de la guerre et auquel une équipe de quatre personnes³² contribuera à sa composition, verra le jour sous le nom d'auteur de Charles Brosselard. D'autres publications parmi lesquelles figurent des dictionnaires, des vocabulaires, des grammaires, composées par des militaires français se succéderont tout au long de cette période. C'est aussi la période durant laquelle la contribution des Américains et des Européens (Anglais et Allemands), importante pendant la première moitié du XIX^e siècle, diminuera considérablement pour laisser place à l'hégémonie des Français.

Ces motivations militaires qui ont mobilisé des moyens financiers considérables et ont fait naître des « vocations de berbérissants » parmi les officiers français, se lisent aussi dans le texte. Voici ce qu'on peut lire dans l'Avertissement qui introduit le *Dictionnaire français-berbère* attribué à Charles Brosselard : « *La présente publication est [...] destinée à répondre surtout aux besoins des officiers et des soldats de notre armée, ainsi qu'à ceux de l'administration et de la population civile en Algérie* » (Brosselard 1844, p. II).

De son côté, le général Hanoteau, quelques années plus tard, dans son *Essai de grammaire kabyle*, explicitera sans ambiguïté l'objectif qu'il poursuit :

« *L'étude de la langue berbère, outre l'intérêt qu'elle présente au point de vue scientifique, a pour nous, un but plus pratique et une utilité plus immédiate sous le rapport de l'administration et de la domination du pays.* » (1858, p. XVII). Et de poursuivre dans le même sens quelques lignes après :

« *Tant que nos relations avec ces peuples se sont bornées à traiter des intérêts généraux des tribus, la connaissance de la langue arabe a pu nous suffire, car il se trouve toujours parmi elles des gens qui la comprennent ; mais à mesure que les progrès de la conquête nous ont mis en contact plus direct avec les individus, et que notre administration a été appelée à s'occuper des intérêts particuliers, on n'a pas tardé à reconnaître l'insuffisance de l'arabe comme moyen de communication, et la nécessité d'avoir recours à des interprètes kabyles. Malheureusement, le nombre des sujets capables de remplir ces fonctions est très restreint et ne peut répondre aux exigences du service. On parviendra, sans doute, avec le*

³²- Cette équipe est constituée de Charles Brosselard, Jacques Denis Delaporte, Sidi Ahmed ben el Hadj Ali (imam de Bougie) et Pierre Amédée Jaubert.

temps, à l'augmenter ; mais, en attendant, on est forcé, au grand détriment quelquefois de notre influence, de se servir d'intermédiaires offerts par le hasard et qui, sans caractère officiel ni position reconnue, ne présentent pas toujours les conditions de moralité désirables.» (1858, p. XVIII).

On est donc en présence d'un cas où l'armée française (Ministère de la guerre) finance et participe à la confection d'outils linguistiques kabyles. Comme on a pu le lire ci-dessus, ce sont des ouvrages pratiques destinés à l'apprentissage de la langue par les officiers et les soldats présents en Kabylie.

2.3.2.1. 4. Motivations religieuses

Mais avant même la fin de la conquête militaire et la pacification de l'Algérie, le prosélytisme religieux commence à faire son apparition. Peu à peu les militaires désertent le domaine des études ethnographiques et linguistiques pour céder la place aux religieux et plus tard aux universitaires. Cette transition est ainsi résumée dans ce passage de Chaker : « *Une fois la conquête militaire de l'Algérie parachevée, on ne verra pratiquement plus de vocation linguistique naître au sein de l'Armée coloniale. Seule la veine religieuse subsistera pendant toute la période coloniale et au-delà* » (1982/b, p. 82).

L'intérêt précoce des missionnaires pour la Kabylie et la langue kabyle est souligné dans de nombreux travaux qui ont abordé cette question (Dirèche 2007 ; Ceillier 2008 ; Mahtout et Gaudin 2010). Il y eut d'abord l'ordre des jésuites auquel appartiennent le Père Creusat et le Père Olivier, auteurs tous les deux de dictionnaires bilingues français-kabyle. Mais il faut attendre la création en 1868 par le cardinal Lavigerie de la société des Missionnaires d'Afrique, connue sous le nom des Pères Blancs, pour voir le début d'une implication significative des religieux dans le processus d'outillage du kabyle. Le travail des Pères Blancs s'étalera sur plus d'un siècle et verra la création du Fichier de Documentation Berbère (1946-1977) dont l'impact sur le renouveau de la littérature kabyle, l'aménagement de l'écrit et sa diffusion sera déterminant.

Les premiers missionnaires, Jésuites et Pères Blancs, ont produit des outils pour leurs propres usages ; le désir, sinon l'obligation qui leur était faite, de communiquer en kabyle avec la population en est la motivation principale. Il suffit de parcourir les dictionnaires de Jean-Baptiste Creusat (1873) et du Père Olivier (1878) ou encore les trois dictionnaires dus au

Père G. Huyghe, publié au tout début du XX^e siècle (1901 ; 1902 ; 1907), pour se rendre compte que le public auquel ils s'adressent n'est pas kabyle. Aussi bien dans leurs formes que dans leurs contenus, certains de ces dictionnaires appartiennent à la catégorie des « outils pour étrangers ». Néanmoins, le projet d'évangélisation et d'assimilation de la population, certes lointain, n'est pas totalement absent de l'intérêt que portent les missionnaires à la langue kabyle comme nous le montre ce passage de Creusat : « *Et si, comme nous devons l'espérer, les peuplades kabyles, plus accessibles au raisonnement et plus assimilables que les Arabes, doivent un jour revenir à la foi chrétienne et parler notre belle langue française, il leur sera, sans nul doute, agréable de retrouver, en même temps, leur langue nationale ayant sa grammaire, pouvant s'écrire et se relevant de ses ruines comme leur civilisation, pour entrer dans la voie du véritable progrès.* » (1873, p. LVIII-LIX).

Conformément à leur projet d'évangélisation, les missionnaires ont investi aussi le domaine de la traduction et de l'adaptation en publiant un nombre important d'ouvrages religieux en kabyle : bible, évangiles et catéchismes (Cuendet 1895, 1899, 1916 et 1921). Mais, au cours d'un siècle de présence en Kabylie, les motivations des missionnaires ont évolué comme ont évolué aussi leurs écrits dans leurs formes et leurs contenus. Ainsi, au prosélytisme des premières années succédera peu à peu des travaux de description ethnographiques et d'outillage de la langue dénués de toute considération religieuse. Aussi, les outils élaborés par les Pères Blancs à partir des années 1930 doivent-ils être considérés comme le fruit de motivations purement scientifiques et didactiques.

2.3.2.1. 5. Motivations didactiques et scientifiques

Comme on l'a vu plus haut, les motivations philologiques comme celles liées à l'apparement du berbère ou à l'emprunt au latin et aux « langues orientales » se retrouvent déjà chez plusieurs auteurs anciens. Au-delà des motivations propres à leur époque, orientalistes, militaires et missionnaires, sans doute influencés par la grammaire comparée des XVIII^e et XIX^e siècles, ont été aussi animés par un intérêt scientifique. L'évolution de la situation politique et militaire dans l'Algérie de la fin du XIX^e siècle, qui coïncide aussi avec les progrès réalisés dans la linguistique descriptive, marque le début d'un changement dans l'intérêt pour le berbère. En effet, la fin de la conquête militaire, l'installation de l'administration coloniale et des populations européennes, l'implantation de l'école laïque républicaine mais surtout la création des chaires de berbère en Algérie, dès 1880, au Maroc et

en France quelques années plus tard constituent autant de facteurs qui ont ouvert la voie à l'avènement des études berbères universitaires.

L'apport des universitaires pionniers comme René Basset et la première génération de berbérissants ayant fréquentés les établissements qui dispensaient des formations berbérissantes (Ecole supérieure des lettres/Faculté des lettres d'Alger, l'Ecole normale de Bouzaréah, l'Ecole des langues orientales de Paris) s'inscrit dans cette perspective de description scientifique et de connaissance désintéressée. D'ailleurs, l'institution de cet enseignement du berbère a été à l'origine de l'élaboration d'une série de manuels et d'ouvrages où les préoccupations didactiques semblent en être les seules motivations (Ben Sedira 1887 ; Boulifa 1897 et 1913). Toutefois, il faut attendre la fin de la première moitié du XX^e siècle, avec les travaux d'André Basset et Jean Crouzet (1937), André Basset et André Picard (1948), Jean-Marie Dallet (1953) pour voir s'affirmer cette tendance.

2.3.2.1. 6. Motivations liées à la standardisation et l'aménagement de la langue

Malgré un effort soutenu d'outillage de la langue, qui s'est étalé sur deux siècles, on peut dire que la perspective de promotion du kabyle, et donc de son aménagement, pour en faire une langue de travail et de communication est absente durant la période coloniale. Sur une période de deux siècles, on a produit toutes sortes d'outils destinés à des publics qui ont varié au gré des changements sociopolitiques du pays. Au fil des publications, l'analyse linguistique (phonologie, morphologie, syntaxe, etc.) n'a pas cessé d'évoluer et de gagner en précision. Cependant, certains faits notables montrent que le kabyle et les autres langues berbères restent avant tout des objets d'étude et des curiosités scientifiques aux yeux des berbérissants de cette époque. Dans toute cette production, on ne rencontre en effet ni outils monolingues ni manuels d'écriture.

Il faut donc attendre les premières années de l'Indépendance algérienne, au début des années 1970, pour voir la parution des premiers travaux visant explicitement à faire du kabyle (sous le nom de tamazight) une langue de l'enseignement et de la communication. Cette nouvelle perspective, préparée par deux siècles de description et d'analyse, se traduit en premier lieu par l'émergence des agents natifs de la langue, auteurs de grammaires et de lexiques. Quant au travail d'aménagement proprement dit, il est axé sur deux points : la standardisation de l'écriture à base de l'alphabet latin et la modernisation du lexique par l'activité de création néologique.

Les perspectives de faire accéder le kabyle au rang de langue écrite, de le doter d'un lexique relatif à la « modernité » (termes abstraits, termes scientifiques) et de réduire la variation entre les parlers constituent donc l'essentiel des motivations liées à la standardisation et à l'aménagement de la langue. Ces motivations, on les trouve plus ou moins affirmées dans tous les outils élaborés à partir des années 1970 par les agents natifs. Ainsi, peut-on lire dans la Préface de l'*Amawal* un passage qui résume cette préoccupation : « *Ce recueil répond uniquement à un besoin pratique. Plusieurs siècles de confinement dans les usages uniquement oraux et pour ainsi dire domestiques, un éparpillement des parlers en groupe restreints qui s'ignoraient les uns les autres, la présence dès les débuts de l'Histoire des grandes langues de civilisation sur la terre de Berbérie (punique, latin, arabe, français) ont été les causes objectives du caractère lacunaire et trop diversifié du lexique berbère. Il y manque en particulier les termes abstraits ou plus, généralement les termes de civilisation. C'est là naturellement le résultat de conditions historiques précises auquel les développements de la linguistique ou des sciences humaines en général permettent désormais de palier* » (1980, p. 4).

2.3.2.2. Les agents de la grammatisation

Comme partout ailleurs, agents³³, motivations et intérêts sont intimement liés dans le processus de grammatisation d'une langue. Les changements dans les motivations et les intérêts proviennent souvent des changements des profils des agents et vice versa. Dans la diversité des agents intervenant dans les processus d'outillage des langues, il y a lieu d'abord de distinguer entre les étrangers et les natifs (ou les indigènes), qui correspondent à deux types de grammatisations : l'exo-grammatisation et l'indo-grammatisation. Chacun de ces deux types s'articule à son tour en plusieurs types. Dans les lignes qui suivront, nous allons présenter les principaux types d'agents qui ont contribué à l'outillage de la langue kabyle en suivant l'ordre de leur succession dans le temps.

2.3.2.2. 1. Les agents étrangers

Comme nous l'avons vu précédemment, la grammatisation du kabyle et des langues berbères d'une manière générale relève d'une exo-grammatisation, c'est-à-dire que le transfert technologique à partir de la tradition latine est effectué par des agents non natifs. Ce processus

³³- Nous utilisons ici le terme *agent* au lieu de *sujet* utilisé dans le même sens par Sylvain Auroux.

appelé exo-transfert (Auroux 1994, p. 121) est réalisé, dans ses premières phases, par des agents européens, longtemps avant que les locuteurs natifs ne prennent le relais. A ce stade, les natifs n'interviennent qu'à titre d'informateurs accrédités de rôles plus ou moins importants (§ 2.3.2.2.2. les agents natifs). Parmi ces agents européens, nous avons identifié successivement quatre types correspondant à des périodes historiques différentes : les orientalistes, les militaires, les missionnaires et les universitaires. Evidemment, il s'agit là de tendances générales. Le passage d'un type d'agents à un autre s'accompagne souvent d'une période de transition de sorte qu'il y a coexistence de deux, voire de plusieurs types d'agents durant une même période.

1- les orientalistes

Contrairement à ce qui s'est produit dans le continent américain où la grammatisation des langues amérindiennes est initiée par des missionnaires, en Afrique du Nord ce sont les orientalistes qui, au XVIII^e siècle, ont déclenché ce processus pour les langues berbères. Ce que nous désignons ici par le terme « orientalistes » réunit des auteurs aux profils différents mais qui présentent deux caractéristiques communes :

- ils exercent comme consuls ou interprètes en Afrique du Nord mais ils peuvent être aussi des envoyés spéciaux pour négocier quelques affaires ou des voyageurs occasionnels ;
- ils ont une maîtrise des langues « orientales » comme l'hébreu, le copte, le turc et souvent aussi l'arabe qu'ils enseignent à leurs compatriotes. Ils sont aussi auteurs d'ouvrages sur la langue et la culture arabes ou des traductions d'ouvrages de l'arabe vers les langues européennes.

Cette génération d'orientalistes a pour noms des savants illustres que sont : Jean-Michel de Venture de Paradis (1739-1799), William Shaler (1773-1833), Pierre Amédée Jaubert (1779-1847), Francis William Newman (1805-1897), Jean-Honorat Delaporte (1812-1871), Charles Brosselard (1816-1889), etc. Ils sont membres ou collaborateurs de Sociétés savantes (Société de Géographie ; American Philosophical Society, etc.) ayant fréquenté de prestigieux établissements comme l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes de Paris et l'université d'Oxford. Certains d'entre eux ont été témoins d'événements historiques importants. A titre d'exemple, c'est en tant que premier secrétaire interprète du chef de l'armée que Jean-Michel de Venture de Paradis, auteur du premier dictionnaire français-berbère, débarque lors de l'expédition d'Egypte menée par le général Bonaparte.

2- les militaires

Le débarquement de l'armée française près d'Alger, le 14 juin 1830, marque un moment important dans le processus de grammatisation qui nous occupe. Sans que les orientalistes quittent complètement la scène, un nouveau type d'auteurs fait son apparition : les officiers de l'armée française. Il faut dire aussi que certains orientalistes, auteurs de lexiques français-kabyle, à l'exemple de Jean-Michel de Venture de Paradis et de Florian Pharaon (1827-1887), ont côtoyé de près les militaires en exerçant comme interprètes de l'armée. Par ailleurs, faute de militaires qualifiés en langue kabyle au début de la conquête, le Ministère de la guerre a chargé une équipe de quatre civiles pour élaborer un dictionnaire français-kabyle. Il est publié sous le nom d'auteur de Charles Brosselard en 1844.

Moins érudits que les orientalistes, les militaires, animés par des préoccupations plus pratiques, feront néanmoins preuve d'imagination et de précision dans leurs descriptions. Les deux grammaires berbères écrites par le général Adolphe Hanoteau (1814-1897), *Essai de grammaire kabyle* (1858) et *Essai de grammaire de la langue tamachek'* (1860) sont les plus importantes de tout le XIX^e siècle. De même que le *Dictionnaire touareg-français : dialecte de l'Ahaggar*, en 4 volumes publié en 1951 et 1952, composé par le Père Charles de Foucauld (1858-1916), un officier de l'armée française devenu prêtre, n'a pas d'équivalent à ce jour dans tous le domaine berbère.

3- les missionnaires

L'action des missionnaires dans le processus que nous décrivons ici aura été la plus longue et la plus efficace. Contrairement aux orientalistes des XVIII^e et XIX^e siècles et aux militaires dont l'œuvre est intimement liée à la conquête de l'Algérie, les missionnaires, grâce à leur abnégation et à leur contact direct avec la population en s'installant au cœur de la Kabylie, ont pu produire des œuvres de qualité.

Les premiers missionnaires en Kabylie sont des jésuites, à l'exemple du Père Jean-Baptiste Creusat (1812-1884) et du Père Augustine Olivier. Le premier s'est installé en 1863 à Fort-National et le second en 1878 à Djemâa-Saharidj. Ils ont composé tous les deux des dictionnaires bilingues français-kabyle. La dissolution de la Compagnie de Jésus en 1880 ouvre la voie aux Pères Blancs et à leur branche féminine, les Sœurs Blanches, religieux issus

de la Société des Missionnaires d'Afrique créée en 1868 par le cardinal Lavigerie (Ceillier 2008 ; Mahtout et Gaudin 2010).

Pendant plus d'un siècle de présence en Kabylie, les Pères Blancs accompliront une œuvre colossale en matière d'outillage de la langue et contribueront ainsi de manière efficace à la grammatisation du kabyle. Fins connaisseurs de l'arabe et des langues berbères, les missionnaires de Kabylie parlent tous le kabyle. Ils ont collecté leurs données au quotidien et auprès des locuteurs ordinaires sur des périodes assez longues. De ce travail de longue haleine, sortiront des dictionnaires, des lexiques, des grammaires et des manuels d'apprentissage ; ils contribueront aussi à forger un système de transcription maintes fois réformé. Aux visées de prosélytisme et d'évangélisation des pionniers succèdera, peu à peu, le travail désintéressé des fondateurs du Fichier de Documentation Berbère (1946-1977). Parmi les Pères Blancs qui ont particulièrement contribué à cet outillage, il y a lieu de citer : Gustave Huyghe, Jean-Marie Dallet (1909-1972), Jacques Lanfry (1910-2000), Henri Genevois (1913-1978), Madeleine Allain (1915-2002).

4- les universitaires

L'institutionnalisation de l'enseignement du berbère, à partir de 1880, en Algérie puis au Maroc et en France quelques années plus tard, marque le début des études berbères universitaires et l'émergence d'un nouveau type d'agents : les linguistes berbérisants. Leurs travaux sur le kabyle sont avant des analyses linguistiques publiées dans des revues savantes. Mais ils ont contribué indirectement à l'outillage de la langue et certains d'entre eux ont publié des grammaires et des lexiques. Dans le sillage de René Basset (1855-1924) premier directeur de l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, émergera en effet une génération de linguistes ayant reçu une formation berbérisante solide et exerçant comme enseignants dans le domaine : Arsène Roux (1893-1971), André Picard, André Basset (1895-1856). Ce dernier a publié des travaux sur la dialectologie et la morphologie qui ont marqué la linguistique berbère bien avant la pénétration de la linguistique structurale dans les années 1960. Il est également co-auteur de deux grammaires kabyles : la première avec Jean Crouzet en 1937, la seconde avec André Picard en 1948.

2.3.2.2. 2. Les agents natifs

Par agents natifs, nous désignons en premier lieu tous les informateurs et auteurs kabyles ayant participé de près ou de loin à l'outillage de la langue kabyle. Néanmoins, un auteur indigène comme Belkacem Ben Sedira (1845-1901), bien qu'il soit d'origine arabophone, est considéré ici comme un agent natif. Parmi cette catégorie d'agents natifs, nous avons identifié les informateurs lettrés en langue arabe, les instituteurs kabyles, les écrivains kabyles de langue française, les aménageurs de la langue.

1- les informateurs indigènes lettrés en langue arabe

Puisqu'il s'agit d'une exo-grammatisation, donc d'un exo-transfert, la participation des locuteurs natifs au processus de grammatisation fut d'abord modeste et indirect. On a vu que durant les premières décennies, ce sont avant tout les orientalistes européens qui ont procédé à l'outillage des langues berbères. Mais les orientalistes des XVIII^e et XIX^e siècles n'auraient pas pu accéder aux données de leurs descriptions sans l'appui des informateurs indigènes qu'ils faisaient venir chez eux. Voici le témoignage de Venture de Paradis sur ses informateurs et les conditions dans lesquelles il a composé son ouvrage :

« En 1788, il vint à Paris deux Maures sujets de Maroc ; l'un d'eux était né dans la province de Haha, et l'autre dans les montagnes enclavées dans les environs de Sous ; tous deux savaient le berbère ainsi que l'arabe, et il me vint en idée de mettre à profit les fréquentes visites que j'étais obligé de recevoir d'eux à cause de mon emploi de secrétaire interprète du roi, pour prendre quelque idée de la langue berbère. Je commençais par écrire, sous leur dictée, quelques cahiers contenant les mots les plus usuels ; ensuite je leur demandai de courtes phrases, afin de deviner les déclinaisons et les conjugaisons, qu'il leur était impossible de m'expliquer, attendu que, ne sachant ni lire, ni écrire en aucune langue, ils n'avaient jamais appris de principes grammaticaux », (1844, p. II). Et de poursuivre sa relation quelques lignes après :

« Je trouvai, parmi les étudiants en théologie musulmane dans les collèges d'Alger, deux jeunes gens nés dans les montagnes de Felissen (Felissah), situées dans la caïderie de Sebou, à dix-huit lieues est d'Alger. Je pris avec eux des arrangements, et, pendant près d'un an, ils vinrent passer chaque jour une ou deux heures avec moi.

C'est par leur secours que j'ai composé ce vocabulaire. Je m'étais fait un devoir de surmonter l'ennui que m'occasionnait souvent un pareil travail dès le moment où, ayant revu

avec eux les mots et les phrases que j'avais écrits à Paris, j'avais reconnu que la langue qu'on parle dans les montagnes de Constantine est, à bien peu de chose près, la même qui est en usage dans les montagnes de Maroc », (1844, p. II-III).

A quelques nuances près, on retrouve cette façon de faire chez la plupart des auteurs du XIX^e siècle. Ainsi, Hodgson (1829), Hanoteau (1858), etc. ont tous fait appel à des informateurs indigènes. Parmi les informateurs, une exception est tout de même à signaler : dans la commission formée par le Ministre de la guerre et chargée de la rédaction d'un dictionnaire et d'une grammaire de la langue berbère, figure comme membre, aux côtés de Pierre Amédée Jaubert, Jean Denis Delaporte et Charles Brosselard, un certain Sid Ahmed Ben El Hadj Ali, imam de Bougie. Ce dernier accède au rang de co-auteur du dictionnaire composé par ordre du Ministère de la guerre et intitulé *Dictionnaire français-berbère: dialecte écrit et parlé par les Kabâiles de la Division d'Alger* (1844).

De toute manière, ces informateurs sont pour la plupart des lettrés en langue arabe (imams ou étudiants en théologie musulmane) appartenant le plus souvent au groupe social des marabouts. Ils sont donc des locuteurs bilingues kabyle-arabe avec des connaissances plus ou moins importantes en français. Sachant que les orientalistes et autres savants des langues et cultures berbères sont aussi d'excellents arabisants, il est aisé d'imaginer que les traductions du kabyle vers le français et/ou du français vers le kabyle passent par le truchement de la langue arabe. D'ailleurs certains ouvrages d'avant la fin du XIX^e siècle portent les marques de cette influence de la langue arabe : graphie arabe, introduction de termes arabes non usités par les Kabyles dans les lexiques et dictionnaires, etc.

2- les instituteurs kabyles de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle

Vers le dernier quart du XIX^e siècle, et grâce à l'institutionnalisation du berbère en Algérie, un nouveau type d'agents fait son apparition : les instituteurs kabyles formés à l'école française, très tôt implantée en Kabylie. Il s'agit là des premiers agents natifs à s'être impliqués directement dans l'outillage de la langue kabyle. On compte dans cette mouvance des auteurs de grammaires, manuels d'apprentissage, dictionnaires et textes berbères divers comme Si Ammar ben Saïd Boulifa (1865 ?-1931), Belkacem Ben Sedira (1845-1901), Saïd Cid Kaoui (1859-1910). A vrai dire, ils ne sont pas tous des « instituteurs kabyles ». Si Boulifa peut être qualifié ainsi, Belkacem Ben Sedira, bien qu'instituteur, est un arabophone

originaire de Biskra alors que Saïd Cid Kaoui a accompli sa carrière à l'armée en tant qu'interprète militaire mais il a été désigné pour un temps « en qualité de juré aux examens de berbère » à l'université d'Alger (Chaker 1991 ; Ould-Braham 1994, 1995 et 2003).

Ces berbérisants indigènes, que certains qualifient d' « élite kabyle », ont en commun l'origine maraboutique, la maîtrise du français et de l'arabe, appris à l'école coranique, et un intérêt pour les langues berbères autres que le kabyle. Ainsi, Cid Kaoui est l'auteur de deux dictionnaires bilingues couvrant trois langues berbères : le touareg (1894) le tamazight du Moyen Atlas et le Chleuh du Sud-ouest marocain (1907) (Ould-Braham 1994). Boulifa s'est intéressé également aux autres variétés berbères ; il a édité en 1909 les *Textes berbères en dialecte de l'Atlas marocain*. Ces auteurs ont joué un rôle aussi bien dans l'outillage de la langue que dans la diffusion de l'écrit littéraire pendant la période située à cheval entre le XIX^e et le XX^e siècle.

3- les écrivains kabyles de langue française

Aux instituteurs berbérisants succèdera, à partir des années 1940, la génération des écrivains kabyles de langue française. Des romanciers et poètes talentueux comme Jean Amrouche (1906-1962), Mouloud Feraoun (1913-1962), Mouloud Mammeri (1917-1989), Taos Amrouche (1913-1976), Malek Ouary (1916-2001), qui, en plus de leurs productions littéraires en langue française, ont entrepris des travaux de collecte et de fixation de la littérature orale kabyle (poésies, contes, légendes, proverbes, etc.), suivis de traductions en français. Ce retour aux sources et à la langue maternelle d'écrivains reconnus par les institutions culturelles coloniales puis algériennes a contribué à faire connaître cette littérature et valoriser la langue kabyle.

Si l'apport concret de ces écrivains à la langue kabyle est symbolique et se situe avant tout au niveau de la diffusion de la littérature orale et de la valorisation de la langue, il reste cependant que Mouloud Mammeri est un cas à considérer à part. En effet, son œuvre berbérisante compte parmi les plus importantes contributions à l'outillage du kabyle. Il est notamment auteur d'une grammaire kabyle en français (1967) et de la première grammaire kabyle en kabyle (1976). Il a dirigé l'élaboration du premier lexique moderne, constitué de néologismes (1980). A travers son enseignement du berbère à l'université d'Alger et l'établissement de nombreux recueils de la littérature orale, il a contribué aussi à la diffusion

de l'orthographe kabyle parmi la jeunesse kabyle dans un contexte idéologique défavorable aux langues et cultures berbères.

4- les aménageurs de la langue : universitaires, enseignants et amateurs

Ce que nous appelons ici les aménageurs de la langue renvoie en réalité à des intervenants inégalement qualifiés. Cela va des linguistes et chercheurs universitaires qualifiés aux amateurs aux connaissances sur le kabyle et la linguistique assez rudimentaires. Mais malgré cette diversité dans les profils, ils ont tous en commun le souci d'aménager et de standardiser la langue, c'est-à-dire d'intervenir sur celle-ci dans le but de codifier son écriture, son lexique et ses règles grammaticales. L'action de Mammeri, que nous avons évoqué ci-dessus, s'inscrit justement dans cette perspective.

C'est vers la fin des années 1960, bien avant l'institutionnalisation du berbère et sa reconnaissance par les pouvoirs publics algériens, qu'une génération de berbérissants et de militants a investi le terrain de la production des outils linguistiques. Parallèlement à une mouvance de grammairiens et de lexicographes amateurs activant dans des associations culturelles et dont la qualité des travaux est souvent sujet à discussion, un groupe d'universitaires tente de combler l'absence d'institutions et d'organismes officiels censés prendre en charge les travaux d'aménagement du berbère. Ce fut d'abord autour du Cours de Mouloud Mammeri à l'université d'Alger que s'est constitué un premier noyau de jeunes berbérissants. On retrouvera quelques années plus tard certains d'entre eux dans le Groupe d'Etudes Berbères (GEB) à l'université Paris VIII. Ensuite, c'est à L'INALCO de Paris, devenu durant les années 1990 le principal pôle des études berbères que seront formés plusieurs spécialistes en langues et littératures kabyles.

Aujourd'hui, les DLCA des Universités de Bejaïa, Bouira et Tizi-Ouzou en Kabylie regroupent en leurs seins des enseignants-chercheurs dont certains participent activement à l'aménagement de la langue. On doit à ces berbérissants de nombreux travaux sur l'aménagement de l'écriture, l'élaboration de lexiques spécialisés et de grammaires. Par ailleurs, l'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien, à partir de l'année 1995, a eu pour conséquence l'émergence d'une génération d'enseignants de langue kabyle dont la participation à l'outillage de cette même langue est perceptible à travers la confection de manuels scolaires et parascolaires.

2.3.3. Les différents moments de la grammatisation

Comme processus historique s'étalant sur une longue période, la grammatisation se manifeste comme une succession d'étapes correspondant à des événements importants, qui intéressent en premier lieu l'outillage de la langue. Globalement, l'alphabétisation, c'est-à-dire « l'opération qui consiste à doter une langue d'une représentation écrite », et l'apparition des dictionnaires monolingues sont considérées respectivement comme le point de départ et l'aboutissement de ce processus. Entre ces deux bornes, la grammatisation, quand celle-ci résulte d'un transfert à partir d'une tradition linguistique étrangère, se manifeste par l'apparition de plusieurs types d'outils : la traduction de textes, la confection de lexiques/dictionnaires bilingues, adaptation/traduction de grammaires pour la langue affectée (Auroux, 1994, p. 122).

Pour établir une périodisation dans le processus de grammatisation du kabyle, nous avons dû ajouter aux types d'outils linguistiques, les deux éléments que nous avons examinés ci-dessus : les motivations et les agents. La combinaison de ces trois éléments interdépendants aboutit à donner une image assez représentative de ce que nous appelons ici un moment dans la grammatisation. Il faut juste préciser que dans le passage d'un moment à un autre il n'y a pas véritablement rupture mais évolution plus ou moins longue de telle sorte que certains traits caractéristiques d'un moment révolu peuvent se retrouver dans celui qui lui succède. Aussi, les dates que nous mentionnons pour la périodisation en question doivent être considérées comme de simples repères historiques plus ou moins proches de la réalité. Le but, à travers cette périodisation, est de montrer les principales transformations dans le processus à l'étude. Nous avons identifié six grands moments.

2.3.3.1. Le premier moment (1738-1830)

Cette période s'étend de 1738, première attestation de la nomination de la *langue kabyle* et la citation de quelques éléments linguistiques dans les écrits d'un savant européen, jusqu'au débarquement des troupes de l'armée française sur les côtes algériennes, en 1830. Ce premier moment présente les caractéristiques suivantes :

a- les agents : ce sont des orientalistes exerçant comme consuls en Afrique du Nord, des interprètes et/ou professeurs de langues orientales, l'arabe en particulier. Les Français et les

Anglo-saxons comptent parmi les auteurs de cette époque. Quant aux agents natifs, ils n'apparaissent que comme de simples informateurs.

b- les motivations : sans que l'intérêt philologique soit totalement absent (apparemment des langues berbères, emprunt aux langues classiques comme le latin et l'arabe), l'apprentissage de la langue par les étrangers (les Européens) pour servir dans des affaires commerciales et autres négociations politiques ont motivé le peu des travaux que nous avons recensés.

c- les types d'outils : il n'y a pas de véritables outils linguistiques mais des descriptions ou des récits de voyage dans lesquels sont mentionnés quelques mots et des citations sur la langue et la culture kabyles, le milieu naturel, l'économie, etc. Sur une période d'un siècle on compte à peine une dizaine de titres. Les rares travaux de description de la langue, comme ceux de Venture de Paradis (1787-1790), sont des exposés grammaticaux et des lexiques d'une importance toute relative. Ils ont la caractéristique d'être tous des documents bilingues français/anglais-kabyle à l'usage des étrangers.

d- les ouvrages représentatifs : *Dictionnaire de la langue berbère : expliqué en français et en idiome barbaresque* et *Grammaire berbère* de Jean-Michel de Venture de Paradis, composés entre 1787 et 1790 [manuscrits].

2.3.3.2. Le deuxième moment (1830-1871)

Nous considérons la période allant de la prise d'Alger en 1830 jusqu'à la l'insurrection de 1871 et la défaite de la Kabylie face à l'armée française comme un moment à part dans le processus de grammatisation du kabyle. Cette période, caractérisée par la conquête militaire du territoire algérien et de nombreux soulèvements des indigènes, a vu des changements aussi bien dans les intérêts et les agents que dans la forme et le contenu des outils linguistiques produits.

a- les agents : sans que disparaissent complètement les orientalistes arabisants, les militaires ont investi le terrain des études linguistiques. Certains orientalistes sont mis au service de l'armée en tant qu'interprète ou pour réaliser des travaux commandés par celle-ci. Cette époque marque aussi le début de l'hégémonie des auteurs français dans les travaux de description et d'outillage des langues berbères.

b- les motivations : la Kabylie, sa langue et sa culture sont plus que jamais au centre des préoccupations des autorités politiques et militaires françaises. Les besoins pratiques liés à la conquête militaire, c'est-à-dire les communications des militaires avec les indigènes sont à l'origine de nombreux travaux. Ces derniers sont pour la plupart commandés, sinon soutenus financièrement par les autorités militaires.

c- les types d'outils : ce sont des outils bilingues français-kabyle à l'usage des Français parmi les militaires et les administrateurs. Cette période a vu la parution d'ouvrages de qualité et un accroissement significatif dans le nombre des publications : dictionnaires, lexiques, grammaires. On signale aussi l'apparition des premières transcriptions de textes de la littérature orale (contes, légendes, poésies, etc.) et quelques traductions de textes religieux (Evangiles, Catéchismes).

d- les ouvrages représentatifs : *Dictionnaire français-berbère: dialecte écrit et parlé par les Kabâïles de la Division d'Alger* de Charles Brosselard et collaborateurs (1844) ; *Essai de grammaire kabyle* du général Adolphe Hanoteau (1858).

2.3.3.3. Le troisième moment (1871-1945)

La fin de la conquête militaire marque une nouvelle ère dans l'histoire coloniale de l'Algérie ; c'est le début effectif de la colonisation par l'installation des populations européennes et l'administration coloniale. Cette période a vu aussi l'investissement de la Kabylie par différents congrégations religieuses (Jésuites et Pères Blancs) et, quelques années plus tard, par l'implantation de l'école républicaine. C'est aussi à cette époque qu'Alger toute proche de la Kabylie devient le principal centre d'édition des études berbères.

a- les agents : ce sont pour la plupart des missionnaires vivant en Kabylie auxquels se joindront des universitaires quelques années plus tard. Vers la fin du XIX^e siècle des instituteurs indigènes (Ahmed Ben Khouas, Si Ammar ben Saïd Boulifa et Belkassem Ben Sedira notamment) contribueront à ce processus par des lexiques et des manuels d'apprentissage.

b- les motivations : aux premiers travaux motivés par les projets d'évangélisation et d'assimilation des Kabyles (considérés plus assimilables que le reste de la population

algérienne selon l'idéologie de l'époque), succèdent des outils motivés par la connaissance scientifiques et des considérations didactiques.

c- les types d'outils : en plus des grammaires et des dictionnaires bilingues à l'usage des étrangers, des manuels et des méthodes d'apprentissage destinés aux étudiants (brevet de langue kabyle et diplôme des dialectes berbères) font leur apparition. Un nombre important de textes de la littérature orale et des traductions/adaptations de textes religieux (Catéchismes, Bible et Evangiles) ont vu le jour également.

d- les ouvrages représentatifs : *Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua)* de Jean-Baptiste Creusat (1873) ; *Une première année de langue kabyle : dialecte zouaoua, à l'usage des candidats à la prime et au brevet de berbère* de Si Ammar ben Saïd Boulifa (1897) ; *Dictionnaire français-kabyle*, du Père Gustave Huyghe (1902) ; *Cours de berbère (parlers de la Kabylie)* de André Basset et Jean Crouzet (1937).

2.3.3.4. Le quatrième moment (1946-1962)

La période comprise entre la fin de la seconde guerre mondiale et l'Indépendance algérienne constitue aussi une étape importante dans le processus de grammatisation du kabyle. Cette période mouvementée a vu des transformations notables sur les plans socio-économique et politique dans l'Algérie coloniale. Le développement du nationalisme algérien mais surtout l'émergence du mouvement de libération nationale, qui s'affirmera aux yeux du monde lors des événements de Sétif (mai 1945) et qui débouchera sur la guerre d'indépendance (1954-1962) sont des événements qui transformeront radicalement l'Algérie et la Kabylie. Il n'est pas inutile de rappeler aussi que la première affirmation politique de l'identité berbère par des militants nationalistes kabyles, connue sous le nom de « Crise berbériste », date de cette époque (Ouerdane 1987). Sur le plan strictement culturel et linguistique, on note deux faits qui intéressent l'outillage de langue et nous incitent à voir une nouvelle étape dans le processus à l'étude :

- La création du FDB (1946-1976), dont les retombées sur l'alphabétisation et l'outillage de la langue n'ont pas d'équivalents dans tout le domaine berbère ;
- La consolidation et le développement des études berbères en Algérie (Ecole normale et Faculté des lettres d'Alger) et en France (Ecole des langues orientales de Paris).

a- les agents : deux types d'agents dominant durant cette époque : des universitaires formés à la Faculté des lettres d'Alger ou à l'Ecole des langues orientales de Paris, d'une part, et les Pères Blancs du FDB et leurs collaborateurs kabyles, d'autre part.

b- les motivations : en tant que linguistes et universitaires, les auteurs comme André Basset ou André Picard sont motivés par la connaissance scientifique. Cette motivation est aussi celle des Pères Blancs. Mais ces derniers, sont animés par le souci de préserver la langue et le patrimoine culturel kabyles menacés de disparition.

c- les types d'outils : il s'agit toujours d'outils bilingues mais à travers les grammaires et les lexiques, la langue kabyle est décrite pour elle-même. L'analyse grammaticale tend à se détacher du moule de la langue française et une terminologie grammaticale spécifiquement berbère s'impose de plus en plus. Des auteurs kabyles comme Mouloud Feraoun, Belaïd At Ali ont contribué à faire connaître la littérature kabyle par leurs écrits.

d- les ouvrages représentatifs : *Eléments de grammaire berbère, Kabylie (Irjen)* d'André Basset et André Picard (1948) ; *Le verbe kabyle : parler des At Mangellat. 1. : Formes simples* de Jean-Marie Dallet (1953) ; *Initiation à la langue berbère (Kabylie)* de Jean-Marie Dallet et Sœur Louis de Vincennes (1960).

2.3.3.5. Le cinquième moment (1962 -1990)

L'accès de l'Algérie et des pays de l'Afrique du Nord à l'Indépendance, avec tout ce que cela implique comme changements sur les plans sociopolitique et culturel, constitue assurément une étape importante dans le processus de grammatisation des langues berbères et du kabyle plus particulièrement. Mais pour des raisons idéologiques évidentes (orientation arabo-islamique des Etats nord-africains et exclusion du berbère des institutions publiques : école, médias, etc.) les premières années de l'Indépendance n'ont pas eu de retombées significatives sur l'outillage de cette langue. Il faut attendre le début des années 1970, avec l'émergence de la revendication identitaire et linguistique berbères en Kabylie, pour voir des changements significatifs sur ce plan.

a- les agents : les agents natifs se sont substitués presque complètement aux agents européens. De ces derniers, seuls subsistent quelques Pères Blancs. Des amateurs militants de la langue et

de la culture berbères font leur apparition et côtoient des auteurs universitaires dont certains sont formés dans les sciences du langage.

b- les motivations : bien que les préoccupations liées à l'aménagement de la langue soient présentes, on note aussi des motivations idéologiques chez plusieurs auteurs. Dans un contexte d'exclusion de la dimension berbère, la publication d'une grammaire ou d'un lexique se veut avant tout comme un acte militant d'affirmation identitaire. Plus concrètement ces motivations idéologiques se traduisent par le souci d'affirmer l'existence de la langue « tamazight » et de montrer qu'elle est dotée d'une orthographe, de règles grammaticales et de lexiques dans les domaines les plus divers.

c- les types d'outils : aux traditionnels dictionnaires, grammaires et manuels d'apprentissage s'ajoutent deux types d'ouvrages tout à fait nouveaux dans le domaine berbère : les lexiques spécialisés, constitués de néologismes, et les manuels d'orthographe. Même si les outils bilingues dominent encore largement, quelques ouvrages monolingues font leur apparition pour la première fois dans l'histoire de la langue kabyle.

d- les ouvrages représentatifs : *Tajejrumt n tmaziyt : tantala taqbayilit. Grammaire berbère (kabyle)* de Mouloud Mammeri (1976) ; *Dictionnaire kabyle-français : parler des At Mangellat (Algérie)* de Jean-Marie Dallet (1982). Deux ouvrages anonymes : *Langue berbère (Kabylie) : initiation à l'écriture*, (1979) et *Amawal : tamazight-tafransist, tafransist-tamazight : Lexique berbère-français, français- berbère* (1980).

2.3.3.6. Le sixième moment (de 1990 à nos jours)

Nous considérons le début de l'intégration du berbère dans les institutions algériennes au début des années 1990 comme une autre étape dans la grammatisation de la langue kabyle. Cette reconnaissance, qui s'est traduite par une série de mesures (création des DLCA, création du HCA, enseignement de la langue, etc.) dont l'aboutissement est l'inscription de tamazight dans la Constitution algérienne comme langue nationale et officielle, constitue un bond significatif dans l'outillage de la langue. Plus que tous les moments décrits précédemment, celui-ci est caractérisé par une production inégalée d'outils. L'enseignement de la langue dans les différents paliers et à l'université assure à ces outils une diffusion jamais atteinte auparavant.

a- les agents : les auteurs sont pratiquement tous des natifs. Ils sont issus de différentes catégories professionnelles : enseignants, inspecteurs de l'éducation nationale, linguistes universitaires, amateurs.

b- les motivations : l'aménagement de la langue pour faire du kabyle à la fois une langue écrite et un instrument de communication adapté au monde moderne en est la motivation principale.

c- les types d'outils : on relève quelques lexiques spécialisés dans différents domaines de la connaissance ; on note une prolifération des outils monolingues à travers les manuels scolaires produits par le MEN et les manuels parascolaires, œuvres d'enseignants exerçant dans les différents niveaux.

d- les ouvrages représentatifs : les différents manuels scolaires du MEN (1997-2015) ; les deux tomes sur la grammaire kabyle de Kamal Naït-Zerrad : *Tajeřrumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit). I : Talyiwin. Grammaire du berbère contemporain (kabyle). I : Morphologie* (1995) et *Tajeřrumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit) : II - Taseddast = Grammaire du berbère contemporain (kabyle). II : Syntaxe* (1996) ; *Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit* de Kamal Bouamara (2010) ; *Asegzawal amezzyan n teskla. Petit dictionnaire de littérature* de Mohand Akli Salhi (2012).

Deuxième partie

3. Le processus d'alphabétisation

3.1. Introduction

Jusqu'à ce jour, il n'existe pas encore une « orthographe officielle » pour écrire le kabyle. Contrairement à ce que s'est produit au Maroc³⁴, les instances algériennes chargées de promouvoir le berbère et de l'intégrer dans les différentes institutions (école, mass médias, etc.) restent muettes et indécises quand il s'agit de se prononcer sur cette question. Des années après l'introduction du berbère dans le système éducatif algérien, le MEN propose des manuels scolaires où coexistent trois graphies différentes : les graphies tifinagh³⁵, latine et arabe. Cependant, dans la pratique, on dispose bel et bien d'un système de notation à base de l'alphabet latin, plus ou moins aménagé. C'est ce système d'écriture qui est utilisé dans les différents types d'écrits (outils linguistiques, littérature, presse, etc.) et dans l'enseignement, du primaire à l'université. Fruit de plus de deux siècles d'évolution et de plusieurs « réformes », ce système est en voie de stabilisation. Mais cette évolution s'est accomplie en dehors de toute institution de normalisation et pratiquement en l'absence même de l'enseignement de cette langue. Le mérite en revient à une chaîne ininterrompue de grammairiens, lexicographes, ethnologues et autres chercheurs qui, sur une longue période, ont réussi à transférer au kabyle cette écriture à base de l'alphabet latin et à la perfectionner.

Dans la présente partie de notre étude, nous tenterons de retracer cette histoire de l'appropriation de l'écriture à base de l'alphabet latin par la langue kabyle. Les historiens de la langue désignent ce phénomène par la notion d'*alphabétisation*. L'alphabétisation, définie comme « *l'opération qui consiste à doter une langue d'une représentation écrite* », constitue le point de départ de tout processus de grammatisation (Auroux 1994). Mais son développement s'étale sur une longue période sans qu'on puisse envisager une fin.

S'agissant des langues européennes, ce processus a été l'œuvre de sujets natifs alphabétisés en langue latine. De ce fait, l'alphabétisation consiste en la transcription d'une langue « vulgaire » en caractères latins. Généralement, les traités d'orthographe précèdent l'élaboration des premières grammaires (Auroux 1994, p. 112). Pour les langues en dehors du continent européen, la forme, le rythme et la place de leur alphabétisation dans l'ensemble du processus de grammatisation, dépendent aussi bien de la langue des auteurs de l'alphabétisation/grammatisation (Langue source) que de l'existence ou non d'une tradition

³⁴- Les autorités marocaines, par le biais de l'Ircam, ont tranché en 2002 la question de la graphie pour la notation de la langue amazighe en optant pour l'alphabet tifinagh.

³⁵- La graphie tifinagh a disparu de quelques manuels scolaires au bout de la troisième année.

écrite pour la langue objet de l'alphabétisation (Langue cible). En l'absence de traités d'orthographe, décrire un tel processus dans les langues en question, revient à examiner une foule de documents (lettres, récits de voyage, lexiques, grammaires, œuvres littéraires, traductions, etc.) produits depuis les débuts du processus, à la recherche des éléments à l'origine des évolutions et des transformations ayant eu lieu. C'est donc cette démarche que nous allons suivre dans le cas qui nous concerne. Pour ce faire, notre intérêt portera sur deux aspects essentiels de l'alphabétisation du kabyle :

- la question (du choix) de l'alphabet;
- l'aménagement de l'alphabet latin et la mise au point des règles de notation.

L'alphabétisation du kabyle (ainsi qu'une grande partie des langues berbères) est une entreprise longue et complexe, qui s'est étalée sur une période de plus de deux siècles. L'absence d'un statut juridico-politique et des instances de normalisation pour la langue, d'une part, et l'existence de plusieurs types de productions linguistiques émanant d'auteurs différents, d'autre part, ont eu pour conséquence une multiplicité, sinon une profusion, des systèmes graphiques. Aussi, jusqu'à la fin années 1970, il n'existe aucun traité d'orthographe ni même une réflexion sérieuse sur les questions (ortho)graphiques. C'est donc au prix d'un examen minutieux d'un nombre important de documents produits durant cette longue période que nous pourrions retracer l'histoire de la lente émergence de l'orthographe kabyle.

Tant que la transcription de la langue kabyle ne concerne que quelques expressions ou mots isolés - ce qui est le cas dans les récits de voyage et les descriptions ethnographiques de la période comprise entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e -, la question de l'adoption/adaptation d'un système d'écriture ne s'est pas posé aux auteurs en question. On a transcrit des mots et expressions en usant de l'alphabet latin sans se soucier outre mesure de la valeur de ces transcriptions. Mais dès que la part de l'écrit en cette langue est devenue importante, la réflexion sur ce sujet s'est imposée d'elle-même. Ainsi, les premiers auteurs de lexiques et grammaires kabyles, confrontés à une langue orale, rarement notée en caractères arabes, ont eu à résoudre à la fois le problème du choix d'un alphabet et de son aménagement ainsi que quelques règles élémentaires de notation.

3.2. La question (du choix) de l'alphabet

La question du choix d'un système alphabétique pour la représentation graphique des langues hors du continent européen mérite d'être posée et discutée. En effet, les auteurs européens, qui ont eu à décrire ces langues, recourent-ils naturellement et systématiquement à l'alphabet latin ou au contraire cherchent-ils à se conformer à la tradition locale en adoptant l'alphabet indigène, s'il en existe un ? Il y a tout lieu de penser que la seconde option est celle qui est souvent privilégiée. Cependant, l'alphabet latin, utilisé au départ uniquement pour les besoins de la transcription, finit toujours par s'imposer à l'exclusion de toute autre forme d'écriture. Dans les pages qui vont suivre, nous tenterons de montrer, pour le cas du kabyle, comment la transcription en caractères latins, après un siècle de coexistence avec la graphie arabe, a fini par triompher.

Contrairement aux langues européennes, il n'existe aucun traité d'orthographe qui soit antérieur aux grammaires et aux dictionnaires confectionnés pour les langues berbères. Le premier manuel d'écriture du kabyle, intitulé *Langue berbère (Kabylie) : initiation à l'écriture*, ne date que de 1979. Aussi, les règles orthographiques dans les différents documents écrits en kabyle ne sont que rarement explicitées. Comme on l'a vu précédemment, le premier outil de grammatisation dans le domaine berbère, l'ouvrage composé par Jean-Michel de Venture de Paradis, entre 1787 et 1790, est un dictionnaire précédé d'un bref exposé grammatical. La question graphique (choix des caractères et des règles de notation) est y est seulement évoquée au début de l'ouvrage. Cette situation restera inchangée depuis les premiers documents jusqu'au dernier tiers du XX^e siècle. Il n'y a eu donc quasiment pas de débat sur la notation des langues berbères. Les rares réflexions portant sur ce sujet, durant toute cette période, se réduisent à quelques indications sommaires contenues dans les introductions et les préfaces aux grammaires et aux dictionnaires consacrés aux différents langues berbères et ce pour justifier les choix en matière de notation et de transcription du berbère.

Certes, la question orthographique a longtemps préoccupé les auteurs du FDB, qui n'ont pas cessé d'apporter des modifications à leur système de transcription (Reesink 1973). Mais il faut attendre le début des années 1980 pour voir l'amorce d'une véritable réflexion sur la normalisation graphique du berbère (Chaker 1982/a, 1992/b et 1996/b ; Allain 1994 ; Ameur 1994 ; Cheriguen 1994 ; Durand 1994 ; Naït-Zerrad 1994 et 1998). C'est donc au prix d'un

travail laborieux, à travers l'analyse des différents documents produits durant une longue période, que nous pouvons déterminer les choix et les évolutions qui en découlent en matière de notation de cette langue.

3.2.1. La période de coexistence des graphies latine et arabe

Concernant les caractères alphabétiques à adopter pour la notation de la langue kabyle, les premiers explorateurs et missionnaires ont eu théoriquement le choix entre trois alphabets : les alphabets tifinagh, latin et arabe. Si le premier, encore vivant chez les Touaregs mais hors d'usage en Kabylie et chez d'autres groupes berbérophones du nord, a été d'emblée écarté pour diverses raisons, les deux autres sont restés longtemps en concurrence. En effet, le cas du touareg mis à part, aucun auteur parmi les grammairiens, lexicographes, traducteurs et autres éditeurs de textes de la littérature orale, n'a retenu les tifinagh pour la transcription des langues berbères; c'est toujours les caractères latins et/ou arabes qui ont été utilisés.

La réactualisation des tifinagh en Kabylie durant les années 1970 et 1980, sous l'impulsion de l'Académie Berbère et des militants berbéristes activant dans d'autres associations culturelles, n'a pas eu d'effets réels sur l'usage³⁶. Le retour à cet alphabet antique, du reste mal adapté pour noter une langue comme le kabyle, s'explique par des raisons symboliques et idéologiques liées au contexte politique de la revendication identitaire qui caractérise cette période (Chaker1992/b, p. 103-104). C'est la raison pour laquelle aucun document d'importance (outils linguistiques, œuvres littéraires, etc.) n'est rédigé dans cette graphie. Le recours à la graphie latine est systématique quand il s'agit d'enseigner la langue ou de rédiger des textes d'une certaine importance. Quant aux enseignes, écriteaux et affiches, rédigés en caractères tifinagh et qu'on observe partout en Kabylie, ils émanent très souvent des institutions étatiques (banques, écoles, administrations et institutions publiques, etc.) et leur fonction est purement esthétique et/ou symbolique.

L'examen des différents documents (grammaires, dictionnaires, recueils de poésie et contes transcrits, etc.) composés durant tout le XIX^e et le début du XX^e siècle révèle que, pour la notation du kabyle (mais aussi les autres langues berbères, le touareg mis à part), c'est la

³⁶- A propos de l'usage des tifinagh en Kabylie deux faits significatifs sont à noter :

- la plupart des publications, à l'exemple de *Tajerɣumt n tmaziɣt* de Mouloud Mammeri, se contente de donner le titre et/ou l'alphabet tifinagh au début de l'ouvrage et de rédiger tout le reste dans la graphie latine ;
- dans le module de notation dispensé aux étudiants des DLCA de Bejaia, de Bouira et de Tizi-Ouzou, on enseigne exclusivement la notation usuelle à base latine.

double notation arabe et latine qui a été souvent adoptée. Ainsi, depuis le *Dictionnaire de la langue berbère...* de Venture de Paradis, dont la date de composition remonte à l'année 1787, jusqu'aux lexiques et grammaires de la fin du XIX^e, à l'exemple du *Vocabulaire berbère-français* de Jean Honorat Delaporte (1836), *Manuel de langue kabyle* de René Basset (1887), *Dictionnaire français--berbère: dialecte écrit et parlé par les Kabâiles, Division d'Alger* de Charles Brosselard et collaborateurs (1844) et même au-delà, c'est cette double notation en caractères latins et arabes qui était la règle. Des exceptions à cette règle viennent de quelques auteurs français (Pharaon 1839 et Warden 1936) mais surtout des auteurs anglais et américains (Hodgson 1834 et Newman 1836) dont les œuvres, faut-il le souligner, sont insérées dans des publications de sociétés savantes³⁷.

Quand on examine de près tous ces documents, il paraît clairement que la graphie arabe est considérée comme la « graphie naturelle » du kabyle. En effet, chez certains auteurs, le kabyle n'est pas traité comme une langue orale. De toute manière, pour la rédaction de leurs ouvrages, ces auteurs, des arabisants pour la plupart d'entre eux, étaient obligés de passer par des informateurs kabylophones lettrés en langue arabe (imams ou étudiants en théologie musulmane). L'écrit kabyle en caractères arabes constitue ainsi une sorte de code commun entre ces auteurs et leurs informateurs. Ceci nous amène à penser que les auteurs européens du XIX^e siècle ont réellement encouragé l'usage de la graphie arabe dans les écrits en langue kabyle. Quant à la graphie latine, sa fonction était d'assurer la transcription de la langue à l'usage des lecteurs européens.

D'une certaine manière, chacune des deux graphies joue un rôle de complémentarité par rapport à l'autre. Ainsi, les imperfections de l'une sont compensées par la présence de l'autre. Ce qui permet d'ailleurs aujourd'hui un déchiffrement aisé des documents concernés. Cette coexistence des deux alphabets ne cessera définitivement que vers les années 1920.

³⁷- Nous pensons aussi que dans certains cas, le choix de la graphie est dicté par des considérations externes : l'imprimerie, le type de publication (ouvrages indépendants, bulletins de Sociétés savantes...), le public visé, etc.

3.2.2. L'alphabet arabe

On l'a vu, l'usage de la graphie arabe à côté de la graphie latine est attesté dans la majorité des écrits kabyles du XIX^e siècle. Un tel usage n'est pas dû seulement aux lettrés kabyles en langue arabe qui ont servi d'informateurs aux premiers missionnaires. Il faut savoir aussi que nombreux sont les missionnaires et explorateurs européens qui ont une bonne maîtrise de la langue arabe. Mais plus généralement, cet état des faits s'explique par l'existence d'une pratique de l'écrit kabyle en caractères arabes, et que les auteurs en ont exagéré l'importance d'une certaine manière.

Il est encore difficile de se faire une idée précise sur l'usage de la graphie arabe pour la notation du kabyle au XIX^e siècle et surtout durant les périodes antérieures. Des manuscrits découverts depuis la colonisation jusqu'aux dernières années (Aissani et Mechehed 2010) indiquent bien que les zawiyas de Kabylie ont été depuis toujours des centres de production et de diffusion du savoir où la langue kabyle n'est pas totalement absente. Une étude récente (Aissani 2011) a montré que les manuscrits en question portent sur des domaines aussi divers que sont la poésie, la botanique, la religion, et même le lexique et la grammaire. Mais il n'en demeure pas moins que la pratique de l'écrit en langue kabyle est restée marginale au sein même de ces zawiyas. Elle reste en tout cas l'apanage de quelques clercs et elle est très souvent dictée par des circonstances particulières.

En se basant sur ces écrits, certains auteurs n'ont pas hésité à qualifier les caractères arabes dont se servent les clercs kabyles d'« alphabet berbère ». Ainsi, Venture de Paradis considère, dans son dictionnaire cité ci-dessus, que les Berbères ont leur propre écriture même si il reconnaît en même temps l'origine arabe des caractères : « *Ils [les Kabyles] n'ont maintenant point d'autres caractères, pour écrire leur langue, que ceux des Arabes, auxquels ils ajoutent trois lettres persanes qui manquent à l'alphabet arabe, le گ gue, le ج je, le چ tchin. Mais comme la plupart de leurs montagnes ont toujours été inaccessibles aux conquérants de l'Afrique, il n'y aurait rien d'extraordinaire à rencontrer chez eux quelques livres écrits en caractères originaux qu'ils ignorent, s'il était possible de parcourir l'Atlas sans danger. Cependant, toutes mes recherches à ce sujet, dans les lieux où j'ai été à portée d'avoir quelques relations, me laissent peu d'espérance* » (1844, p. XIX). Cette conception amène Venture de Paradis à réserver, dans le tableau alphabétique qu'il dresse au début de son dictionnaire, en plus des colonnes consacrées au français et à l'arabe, une colonne aux termes

berbères dans laquelle il distingue entre le « transcrit » (en caractères latins) et le « figuré » (en caractères arabes).

Dans son *Dictionnaire français-berbère: dialecte écrit et parlé par les Kabâiles de la Division d'Alger*, publié en 1844, Charles Brosselard n'hésite pas lui aussi à parler, à propos des caractères arabes utilisés dans les écrits en berbère, d'un alphabet berbère, et même de « caractères berbères » dans le tableau alphabétique qu'il donne au début de son ouvrage. Quant à René Basset, il distingue, à ce propos dans sa grammaire « *entre les idiomes berbères qui s'écrivent avec les caractères indigènes [les tfinaghs] et ceux qui ont emprunté l'alphabet arabe* » (1883, p. 282).

Ainsi, il apparait clairement que, pour ces auteurs, il existe bel et bien un alphabet berbère qu'ils ont tout naturellement adopté pour écrire spécialement les langues berbères du nord. Certes, cet alphabet est d'origine arabe mais il contient aussi des lettres spécifiques pour noter certains sons berbères qui n'existent pas dans la langue arabe. Sans doute, aux yeux des auteurs comme Venture de Paradis, Brosselard ou Delaporte, le rapport entre la graphie arabe et les langues berbères et du même ordre que celui qui existe entre la graphie latine et les langues européennes.

Il est simple de caractériser l'alphabet arabe employé pour la représentation graphique du kabyle. Selon les auteurs, le nombre de lettres que compte celui-ci varie entre 30 et 31. En plus des 28 lettres dudit alphabet, le kabyle ajoute donc à son système de notation, tout au plus, trois autres lettres affectées de signes diacritiques (trois points souscrits ou suscrits) pour représenter certaines articulations spécifiques au berbère. Il s'agit des lettres :

- گ [ga] qui note la vélaire sonore [g] ;
- ج [ja] qui note la palato-alvéolaire sonore [j] ;
- چ [tch] qui note l'affriquée sourde [č].

Bien que cet alphabet contienne, à la différence de son congénère latin, des lettres adaptées pour la notation de certains sons appartenant au système phonétique du kabyle à l'exemple des gutturales et des dentales spirantes ou emphatiques, il renferme néanmoins des imperfections et des insuffisances s'agissant de la représentation des voyelles, des affriquées

et de certaines emphatiques. Ainsi, une seule lettre, « ʾ » élif, est utilisée pour noter les sons vocaliques [a], [e], [i] [o] et [ou]; le و « waw » et le ي « ya » sont utilisés pour représenter respectivement les voyelles et les semi-voyelles [u], [w] et [i], [y]. Pour la sifflante sonore z et la vibrante r, aucun graphème ou signe diacritique n'est prévu pour distinguer entre les emphatiques et les non-emphatiques correspondantes. Par ailleurs, il ne semble pas qu'il y ait des règles précises pour le traitement du polymorphisme (les formes que prennent la plupart des lettres dans les positions initiale, médiane et finale) qui caractérise les lettres de l'alphabet arabe.

Mais à vrai dire cette graphie à base des caractères arabes, qui est grosso modo la même utilisée par tous les auteurs du XIX^e siècle, n'a pas connu les aménagements nécessaires pour la notation des langues berbères. Aussi, son adaptabilité à représenter quelques unes des articulations citées ci-dessus est, somme toute, relative. Nous pouvons faire le même constat pour le kabyle que celui qu'à fait Chaker à propos de l'utilisation de la graphie arabe pour le chleuh. Il affirme à ce propos que : « *une incidence fonctionnelle très nette de ce statut de marginalité peut être décelée dans les imperfections techniques très graves de cette graphie, tant au niveau des fluctuations de la notation des voyelles, qu'en ce qui concerne la segmentation des énoncés qui est très aléatoire, voire même impensée. Cette dernière caractéristique en rend le décodage laborieux ; la lecture atteint difficilement un niveau de fluidité satisfaisant et il s'agit, dans la pratique concrète, plutôt de décryptage et d'épellation que de lecture véritable, qui suppose une reconnaissance visuelle globale quasiment immédiate des segments [...]* ». (1996a, p. 2582)

Aussi, l'intérêt de la graphie arabe n'est-il plus de mise quand on envisage non plus une transcription purement phonétique mais une représentation graphique à tendance morphologique et phonologique, c'est-à-dire celle qui rend compte des sons pertinents et vise à reproduire les structures morphosyntaxiques de la langue à travers le découpage des mots au niveau l'énoncé.

Contre toute attente, près d'un siècle après sa sortie de l'usage, la graphie arabe refait surface à côté des graphies latine et tiffinagh dans les manuels scolaires élaborés par les instances du MEN algérien. Cette graphie forgée sur le tas est nouvelle et elle est sans liens avec les graphies arabes en usage chez les autres groupes berbérophones (les Mozabites et les

Chleuhs notamment) ni même avec l'écriture arabe des lettrés et imams kabyles du XIX^e siècle. A quelques nuances près, ce système est « bricolé » sur le modèle de la notation usuelle à base latine à qui il emprunte les principes et les techniques : introduction des signes diacritiques sur les graphèmes, segmentation des mots dans l'énoncé, usage du trait d'union, désassimilation des accidents phonétiques à la jonction des morphèmes, etc. Quant à son usage, il n'a pas été relevé (encore ?) en dehors des manuels en question.

Pour donner un aperçu général sur les alphabets arabe et latin tels qu'ils sont utilisés par les auteurs du XVIII^e et de la première moitié du XIX^e siècle, nous reproduisons ci-dessous les systèmes de transcription utilisés par Venture de Paradis (1844, p. 10-11) :

Les caractères arabes utilisés et leurs valeurs en caractères latins	Les graphèmes latins utilisés
ا A, E, I, O, OU	A
ب B	E
ت T	I
ث TH	O
ج DJ	B
ح H	T
خ KH	TH
چ TCH	KH
د D	TCH
ذ DH	D
ر R	DH
ز Z	R
ژ J	Z
س S	J
ش CH	S
ص S ou SS	CH
ط TH ou T	S
ظ DH ou double ذ	TH ou T
ع AÂ	DH
غ GH	AÂ
ف FA	GH
ق C ou Q	FA
ك K	C ou Q
گ GU	K
ل L	GU
م M	L
ن N	M
و ou W	N
ه H	ou W
ی I	H
لا LA	I
	LA

Tableau représentant les deux systèmes de transcription utilisés par Venture de Paradis.

3.2.3. La disparition de la graphie arabe

L'usage de la double notation demeura de mise pendant près d'un siècle. Mais graduellement, à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, des auteurs aussi illustres que furent René Basset et Adolphe Hanoteau commencent à se poser des questions sur l'opportunité de l'utilisation de la graphie arabe à côté de la graphie latine pour la notation des langues berbères. Si certains auteurs ont carrément abandonné cette pratique en optant exclusivement pour la graphie latine (Hanoteau 1958 ; Creusat 1873, Olivier 1878 et Boulifa 1897), quelques uns continuent néanmoins à la perpétuer jusqu'au début du XX^e siècle (Hanoteau 1867 et Basset 1887).

En tout cas, la lecture des introductions et préfaces des ouvrages parus à cette époque nous renseigne bien sur l'embarras de certains auteurs à propos de ce sujet. C'est dans ce sens qu'il faut inscrire l'hésitation de René Basset qu'on peut lire dans l'introduction à son *Manuel de langue kabyle*. Il affirme que : « *la rédaction d'un dictionnaire berbère-français présente de grandes difficultés, qu'on emploie les caractères orientaux ou latins. D'un côté, si l'on veut ranger les mots dans l'ordre alphabétique employé dans nos langues européennes, on se heurte à cet obstacle : le berbère n'ayant pas, comme les idiomes sémitiques et même le tamachek' malgré son système imparfait d'écriture, une orthographe constante, il n'existe aucune règle, et le même texte écrit par dix t'alebs présentera dix orthographes différentes. Il est impossible de faire figurer dans un lexique les innombrables variantes que peut créer le caprice d'un scribe peu lettré. Cependant les consonnes qui forment comme le squelette du mot, se maintiennent à travers ces modifications et, dès que l'état des études berbères sera plus avancé, on pourra songer, comme dans les langues sémitiques, à baser la rédaction du dictionnaire sur l'ordre étymologique par racines. Mais nous en sommes encore loin et d'ailleurs, on ne saurait imposer à un commerçant l'obligation de chercher le mot thimezriouth ثمزيوث « vue », par exemple, à la racine ز R « voir ». » (1887, p. VII-VIII).*

Quant à Hanoteau (1858, p. 1-6), en plus des problèmes techniques inhérentes à l'écriture arabe utilisée pour noter le berbère (absence de règles orthographiques, imprécision de certaines lettres, absence de voyelles, etc.), il argumente son renoncement aux caractères arabes par la lourdeur engendrée par la double transcription : « *le mode de transcription au moyen des caractères arabes ne dispenserait pas, d'ailleurs, de la transcription française, ce serait donc un double travail, sans utilité pour le lecteur, puisque chacune des deux méthodes*

n'offre pas plus de garantie d'exactitude que l'autre » (1858, p. 5-6). Pourtant, la double notation en caractères arabes et latins, réapparaît chez ce même auteur une dizaine d'années plus tard dans un autre ouvrage intitulé *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura*. Mais ceci est dû sans doute à sa méthode de travail qui fait appel à un informateur lettré en arabe, comme l'a signalé l'auteur lui-même dans sans introduction : « *Après m'être fait réciter et expliquer une chanson, je la faisais transcrire en kabyle par un marabout lettré, qui la collationnait ensuite avec le poète* » (Hanoteau 1867, p. V).

De son côté, le Père Huyghe, au tout début du XX^e siècle justifie ainsi, dans la préface à son dictionnaire kabyle-français, l'abandon des caractères arabes : « *Il serait superflu de revenir sur ce qui a été dit dans la préface de la première édition touchant l'impossibilité qu'il y a de faire usage des caractères arabes pour la transcription d'un texte kabyle. Ces caractères ne s'adaptent point à la construction de la phrase kabyle. Chacun sait, du reste, combien une page d'arabe est habituellement pénible à lire et parfois ardue à déchiffrer. Il en serait bien autrement encore, si, aux quinze caractères arabes déjà marqués, les uns d'un point, les autres de deux, d'autres encore de trois points, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous, il fallait ajouter cinq nouveaux signes conventionnels, car l'alphabet arabe est incomplet par rapport au kabyle. Aussi bien, les textes berbères écrits en lettres arabes méritent-ils le nom d'énigmes.*

Le kabyle s'accommode assez, quoique pas absolument, de nos caractères romains. Ceux-ci ont l'avantage précieux d'être nets, libres de toute surcharge, et de former un texte dégagé, facilitant la lecture. » (1901, p. VIII).

Sans doute, des raisons multiples sont à l'origine de ce renoncement à la graphie arabe chez la plupart des auteurs de cette époque. Sur le plan politique, la deuxième moitié du XIX^e siècle correspond à la fin de la conquête française en Algérie et au début de la mise en place de l'administration et autres institutions coloniales. Par ailleurs, il est tout à fait clair que les progrès réalisés dans les connaissances linguistiques du berbère (phonétique/phonologie, morphologie et syntaxe) et l'introduction des dialectes berbères dans l'institution universitaire dès 1880 et la création d'un brevet de langue kabyle en 1885 à l'Ecole supérieure des lettres et un diplôme des « dialectes berbère » en 1887 à l'Ecole normale (Chaker 1996c, p. 2644-2645), ont contribué à consolider les études berbères et à leur procurer davantage d'autonomie vis-à-vis des études arabes. La conséquence en est l'apparition d'un nouveau public

impliquant de nouveaux besoins et de nouveaux outils didactiques, ce qui a précipité le déclin de la graphie arabe et donc le triomphe de la graphie latine. Il faut ajouter aussi une raison pratique : la multiplication des productions écrites, renforcée par l'installation de plusieurs imprimeurs/éditeurs en Algérie, s'accommode mal d'une double notation.

3.2.4. L'alphabet latin

Avant de supplanter complètement la graphie à base des caractères arabes, les caractères latins (appelés souvent caractères français ou romains) sont utilisés uniquement pour la transcription (la translittération dans certains cas) à l'intention des militaires et des administrateurs européens auxquels ces ouvrages s'adressent prioritairement. C'est ce qui explique l'usage de la double notation. En tout cas, cette conception est confirmée par le traitement qui en est fait des parlers touaregs. Ces derniers sont systématiquement notés en tifinagh (l'écriture indigène) suivis de transcriptions en caractères latins (Basset R. 1883 ; Hanoteau 1896). Un fait significatif est à noter : la notation en caractères arabes n'a jamais été relevée dans les ouvrages consacrés au touareg. De même que les tifinagh n'ont jamais servi pour la notation des autres langues berbères.

De ce point de vue, nous pouvons avancer l'idée que les auteurs qui ont fait usage de la double notation n'avaient pas l'intention d'adapter l'alphabet latin pour en faire une écriture kabyle. La fonction de l'alphabet latin se réduit donc, durant cette période, à la représentation du phonétisme de la langue à partir de l'oral (transcription) ou de l'écrit en caractères arabes (translittération). Ceci explique à la fois la diversité des transcriptions et l'absence de toute réflexion sur les questions orthographiques en vue de constituer une sorte de norme « orthographique ». C'est une fois l'usage de la graphie arabe remis en cause que le processus « d'aménagement » de la graphie latine a été réellement amorcé.

3.3. Les caractères latins : de la translittération / transcription à la notation usuelle

Sur une période de plus de deux siècles, la graphie latine utilisée dans les écrits kabyles a connu une longue et lente évolution. Jusqu'à une période récente, il n'y a pas eu d'aménagement au sens d'intervention collective et consensuelle en vue d'élaborer une écriture standard. Au contraire, l'évolution dont il s'agit est une œuvre de longue haleine dont les transformations sont le fruit des modifications et des améliorations qui apparaissent au fil

des publications. Mais on ne doit pas sous-estimer l'apport de certains auteurs qui, comme Hanoteau ou plus tard les Pères Blancs du FDB, ont introduit des modifications importantes qui s'apparentent à des réformes orthographiques.

Les transformations qui ont affecté cette graphie sont de deux sortes : l'aménagement de l'alphabet et l'élaboration de règles pour la notation et la segmentation des énoncés. Comme nous l'avons déjà évoqué, ces transformations, qui ont aboutit sur la durée à une notation usuelle à base latine, sont liées à plusieurs facteurs. Il y a lieu de citer notamment :

- les progrès réalisés dans la connaissance des langues berbères (phonétique/phonologie, morphologie et syntaxe) ;
- le déclin progressif de la graphie arabe ;
- l'institution d'un enseignement du berbère, qui a induit un nouveau public, une diversification des documents dans leurs contenus et leurs objectifs.

Pour donner une idée globale sur ce long processus d'alphabétisation, nous avons distingué quatre grandes périodes. Mais, comme nous l'avons signalé déjà à propos des périodisations portant sur d'autres sujets, les limites ne sont pas aussi tranchées que nous les présentons. Il se pourrait donc que certains faits que nous présentons comme caractéristiques d'une période, réapparaissent dans une autre.

3.3.1. La période de découverte

Cette première période couvre environ les premières cent-vingt années qui ont suivi le début du processus de grammatisation. Cela va de la première attestation de la langue kabyle dans le récit de voyage du docteur Shaw, en 1738, jusqu'à la publication de la grammaire de Hanoteau, en 1858. Peu d'outils ont paru durant cette période. Avant la colonisation française, qui a revitalisé le processus d'outillage du kabyle, on compte à peine une dizaine de titres. Quoiqu'il en soit, les ouvrages publiés durant cette période sont dus à des auteurs français mais aussi à des missionnaires et explorateurs anglais et américains parmi lesquels figurent Venture de Paradis, Shaler, Hodgson, Newman, etc.

L'examen des usages de la graphie latine dans les différents documents couvrant cette période montre trois faits qui s'impliquent mutuellement : absence d'aménagement de

l'alphabet latin, diversité des transcriptions et conformité aux usages orthographiques des langues des auteurs concernés.

- Diversité des transcriptions : il y a une diversité extrême dans les transcriptions en passant d'un auteur à un autre à tel point que chacun use de son propre système. En procédant ainsi, on fait abstraction des expériences de ses contemporains et prédécesseurs.

- Absence d'aménagement : à quelques exceptions près, l'alphabet latin est utilisé tel quel, c'est-à-dire sans procéder à son aménagement. On n'y relève pratiquement pas de caractères spéciaux ni de lettres affectées de signes diacritiques. Par contre, l'usage des digrammes et même des trigrammes est très répandu.

- Transpositions orthographiques : selon la langue des auteurs, on note une tendance nette à la transposition au kabyle des règles orthographiques françaises ou anglaises. Cette transposition apparaît dans la notation des voyelles et de certaines lettres ainsi que dans l'usage des digrammes.

Venture de Paradis, le premier à avoir composé un ouvrage d'une certaine ampleur sur la « langue berbère », a utilisé une transcription approximative à base des caractères latins. Celle-ci ne rend pas compte de plusieurs traits phonétiques pertinents en kabyle: l'emphase, la labio-vélarisation, etc. A vrai dire, avec cet auteur, il ne s'agit pas d'une transcription des sons tels qu'ils sont réalisés oralement mais de la translittération des termes déjà notés en caractères arabes³⁸.

Ainsi, pour rendre compte de la valeur de chacune des 31 lettres arabes utilisées dans son dictionnaire pour la transcription du berbère, Venture de Paradis s'est servi uniquement de 21 lettres latines : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, r, s, t, u, z, w*.

Aussi, les sons kabyles qui n'ont pas d'équivalents dans l'alphabet français sont-ils rendus par des digrammes et un trigramme : *th, kh, tch, dh, ch, dj, ââ, gh, gu, ou*.

En revanche, les lettres latines qui n'ont pas d'équivalent dans l'alphabet arabe, à savoir *p, v, x, et y* n'ont pas trouvé d'utilisation. Par ailleurs, il est à noter qu'aucun signe diacritique

³⁸- Ce n'est pas par hasard que Venture de Paradis a inclus le graphème arabe dit lām-alif (ﻻ) en l'accréditant d'un équivalent (*la*) en transcription latine dans la liste des lettres de l'alphabet arabe utilisé pour la notation du berbère (1844, p. 10-11).

n'est utilisé, si l'on fait exception de la pharyngale sonore (ɣ) transcrite par le diagramme *aa*, dont le second *a* porte un accent circonflexe. Concernant les digrammes et le trigramme utilisés, ce sont, pour la plupart, ceux qui sont déjà en usage dans l'orthographe française et celles des langues européennes de manière générale.

Quand on sait que le système phonologique kabyle compte pas de moins de 31 consones non tendues (Chaker 1984, p. 78), on mesure les insuffisances du système graphique dont s'est servi Venture de Paradis. Ce dernier s'est basé sur 25 lettres pour noter les consones en incluant dans la notation deux spirantes, qui en kabyle ne sont que des variantes des occlusives correspondantes. La lourdeur du système graphique en question est due aussi au nombre particulièrement élevé de digrammes ; on en compte 10 au total. L'usage des digrammes rend évidemment peu commode le redoublement de la lettre comme moyen de représentation des consonnes tendues.

Un demi-siècle après Venture de Paradis, Delaporte, dans son *Vocabulaire berbère* (1836), n'apportera guère d'améliorations si l'on excepte la transcription systématique de la tension consonantique par le redoublement de la lettre. Par ailleurs, cet auteur n'a pas suivi son prédécesseur sur plusieurs points, qu'il s'agisse de la transcription des distinctions qui n'existent pas en français ou du choix des graphèmes pour la transcription de certains sons spécifiques au kabyle. Dans une certaine mesure, le système utilisé par Delaporte est beaucoup moins adapté que celui de son prédécesseur. A l'absence des distinctions dans la représentation de certains sons, on y relève des graphèmes (des digrammes) insolites à l'exemple de *tç*, *gr* et *gh* pour transcrire respectivement l'apico-dentale sourde spirante [t], l'uvulaire sonore [ɣ] et la dorso-palatale [g], occlusive et spirante. A la même époque, d'autres grammairiens et lexicographes, à l'exemple de Pharaon (1839) et Brosselard (1844), ont utilisé des systèmes de transcription assez proches.

Une exception tout de même concernant l'utilisation de l'alphabet sans aménagements est à signaler. Parallèlement aux nombreux systèmes de notation utilisés dans les travaux des missionnaires et explorateurs français, il y a lieu de signaler un autre système, quelque peu insolite, utilisé par Newman, un auteur anglais, dans un traité de grammaire intitulé *Essay towards a Grammar of the Berber Language* (1836). Il s'agit d'une sorte de système hybride, qui résulte de l'utilisation des lettres des alphabets latin, grec et arabe. En plus donc des caractères latins, cet auteur, s'est écarté de ses contemporains en intégrant six lettres

grecques (θ , χ , δ , γ , τ , σ) et une lettre arabe (ξ). Cependant, en conformité avec la pratique de son époque, Newman n'a pas introduit de signes diacritiques sur les lettres latines qui figurent dans son système de transcription³⁹. Il est probable que cet auteur soit le premier à introduire les lettres x et γ dans le système de notation du berbère, avec les valeurs qu'on leur connaît aujourd'hui, ainsi que l'usage du trait d'union pour séparer entre les noyaux et les particules dans les syntagmes nominaux et verbaux.

³⁹- Une seule lettre porte un accent comme signe diacritique. Il s'agit du graphème « à ».

Graphèmes	Valeurs	Exemples
a, A	[a], [æ], [ə]	ayyor « month »; nakni « we » ;
à, À	[a]	Amaqràn « great »
b, B	[b], [b̥]	baba « father »
c, C	ch, arabe ش	aqcic « boy »
d, D	d	amdon « ditch »
e, E	[æ], [e]	ergaz « man », elyaci « people », etzalla « he prayed »
ġ, Ġ	ġ arabe	mġna « but »
dj, Dj	dž, arabe ج	Djibrili « Gabriel »
f, F	f	θafaθ « light »
g, G	g, g spirant	agma « brother »
h, H	h	lahwa « rain »
i, I	[i]	irðan « corn »
j, J	ž	zarj « skin bottles »
k, K	k, k spirant	θakamlant « long » ; laktàb « book »
l, L	l	lahwa « rain »
m, M	m	maddan « men »
n, N	n	natta « he »
θ, Θ	t spirant	θarbaġθ « groupe »
χ, X	arabe ح	El Mesix « christ »
o, O	[u], [o]	ifok « he finished » ; os « day » ; aqarroy « head »
ð, Δ	ð spirant, arabe ذ	ðayanni « also »
q, Q	q, arabe ق	amaqràn « grand »
γ, Γ	arabe غ	ayrom « bread »
r, R	r, r emph.	θora « now » ; rabbi « god »
s, S	s	aslam « a fish »
σ, Σ,	ş emph. arabe ص	aσbàχ “to-morrow”
t, T	ts	natta « he »
tc, Tc	tch	katetci « toi »
u, U	ou	acu « what »
ù	ou	Yùχana « John »
x, X	kh, arabe خ	xiralla « many »
y, Y	j	yiwan « un »
w, W	w	θazwara « first »
τ, T	ṭ emph. arabe ط	θamattoθ « femme »
z, Z	z, z emph.	θimazliwt «sacrifice »; azar «root »

Système de transcription utilisé par Francis William Newman, dans son *Essay towards a Grammar of the Berber Language* (1836).

Tout compte fait, ces transcriptions, bien qu'elles se veulent phonétiques, ne rendent pas compte de plusieurs caractéristiques phonétiques et phonologiques propres au kabyle : la tension consonantique, l'emphase, la labio-vélarisation, les voyelles, les semi-voyelles, etc. Dans beaucoup d'écrits datant des premières décennies de ce processus d'alphabétisation, on observe une grande difficulté chez la plupart des auteurs à distinguer entre la voyelle pleine /a/ et la voyelle neutre [e] qui, elle, est sans valeur phonologique. Nombreux sont aussi les auteurs qui utilisent des systèmes de transcription qui ne distinguent pas entre les voyelles *u* et *i* et les semi-voyelles *w* et *y*.

En fait, dans les documents cités ci-dessus, le kabyle n'est pas traité comme une langue orale mais bien comme une langue écrite en caractères arabes. Tout au moins, dans la majorité des cas, ces auteurs passent par l'intermédiaire d'informateurs kabyles lettrés en langue arabe⁴⁰. Il en résulte que ces transcriptions/translittérations ne reflètent qu'imparfaitement le phonétisme de la langue considérée. Ici plus qu'ailleurs, un graphème peut servir à la transcription de deux phonèmes totalement différents. Ainsi, dans le dictionnaire de Venture de Paradis, la lettre *h* est utilisée à la fois pour la pharyngale sourde (ح) et la glottale (ه) ; *dh* pour les apico-dentales sonores : la spirante (ذ) et l'emphatique (ظ) ; *th* pour les apico-dentales sourdes : la spirante (ث) et l'emphatique (ط), et *s* pour la sifflante sourde emphatique (ص) et non emphatique (س).

Par ailleurs, la segmentation des énoncés est des plus approximatives. Hormis les adverbes et quelques pronoms (les pronoms indépendants notamment), toutes les particules ainsi que les prépositions sont collées au syntagme verbal ou au syntagme nominal. On peut constater qu'il n'y a aucune séparation entre le verbe et ses satellites (les particules de l'aoriste *ad*, les particules de direction *d/id* et *n/in*, les pronoms affixes) ; le même constat peut être fait aussi pour le nom où tous les déterminants parmi les possessifs, démonstratifs, etc. forment une seule unité graphique. Deux exemples tirés dans deux ouvrages datant de cette époque suffisent à illustrer notre propos :

- *yiwan agθarbaθes* « one from his disciples » (Newman 1836, p. 162) ;
- *Adiskeragh tachachit ghaf ikhfiou* « je porte un bonnet sur ma tête »
(Venture de Paradis 1844, p. 36).

⁴⁰- Ce fut le cas des auteurs les plus marquants tels que J.-M. de Venture de Paradis, A. Hanoteaux et bien d'autres.

Toujours à propos de la segmentation des énoncés, on constate que beaucoup d'auteurs de cette époque suivaient la segmentation ayant cours dans les règles d'écriture de leur propres langues (anglais ou français) ou alors celle de la notation arabe pour les auteurs qui se sont appuyés sur des documents déjà transcrits en caractères arabes ou qui se sont aidés d'imams ou de lettrés en langue arabe. Cet état des faits se comprend aisément quand on sait qu'à cette époque les études berbères en matière de morphologie et de syntaxe étaient inexistantes; il ne pouvait y avoir donc d'écriture qui ferait apparaître tous les éléments constitutifs du syntagme.

Tout compte fait, les premiers auteurs ne disposant pas de connaissances suffisantes sur le phonétisme et la morphologie des langues berbères, procédant le plus souvent par l'intermédiaire d'informateurs lettrés en langue arabe, ont utilisé l'alphabet latin sans procéder à des modifications significatives, si ce n'est l'utilisation des digrammes dont la plupart sont déjà usités dans l'orthographe française ou anglaise. Ces systèmes de transcription et les règles qui en découlent vont s'enrichir et gagner beaucoup en précision au fur et à mesure qu'on améliore nos connaissances des systèmes phonético-phonologiques ainsi que les principes de morphologie et de syntaxe berbères.

3.3.2. Les débuts de l'aménagement de l'alphabet latin

Sous l'impulsion de Hanoteau, la transcription kabyle entamera sa première mutation vers le début de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Cet auteur, à travers son *Essai de grammaire kabyle* (1858), est le premier à tenter l'aménagement de l'alphabet latin et à introduire des règles de notation. Son intervention sur le système graphique consiste en un ensemble de règles dont voici les deux principales :

- l'introduction de l'apostrophe⁴¹ comme signe diacritique sur cinq graphèmes *d, h, k, r, t* (= *d', h', k', r', t'*) afin de distinguer entre les phonèmes emphatiques et non emphatiques ainsi que pour noter d'autres phonèmes pour lesquels l'alphabet latin ne dispose pas de lettres adéquates.

⁴¹- Le recours à l'apostrophe comme seul et unique signe diacritique est dicté probablement par des considérations d'ordre technique : sa disponibilité comme caractère d'imprimerie et donc la facilité de son utilisation.

- l'utilisation de deux lettres, *q* et *c*, en leur attribuant des valeurs correspondant aux phonèmes kabyles notés auparavant respectivement par les graphèmes *k'* et *ch*. La première note la prépalatale chuintante sourde et la seconde la postpalatale spirante sourde.

Ainsi, le système des digrammes développé par ses prédécesseurs se trouve allégé au maximum. Mais surtout, il y a lieu de noter qu'à travers cette « réforme », on assiste à une tentative d'aller au-delà de la transposition du système orthographique français (ou anglais) au kabyle en introduisant le principe de correspondance entre sons et lettres. Par ce fait, Hanoteau devient le premier « aménageur » de l'alphabet latin pour la transcription du kabyle. Une dizaine d'années après, dans sa traduction en kabyle du *Catéchisme du diocèse d'Alger en langue kabile* (1868), cet auteur simplifiera davantage son système de transcription par :

- l'introduction (réintroduction ?) des graphèmes *q* et *c* à la place de *k'* et *ch* pour noter respectivement l'uvulaire occlusive sourde et la palato-alvéolaire sourde ;
- la suppression des digrammes *th*, *dh*, *kh*, *ch* et leur remplacement par des graphèmes simples (une seule lettre);
- la suppression de l'apostrophe comme signe diacritique sur les graphèmes *d* et *k*.

Ainsi, on est passé d'un système de 32 graphèmes à un autre qui en contient seulement 27. Bien que ce nouveau système ne rend pas compte de l'emphase, trait pertinent dans trois sons au moins (les dentales *d* et *t* ainsi que la sifflante *z*), il a néanmoins le mérite de dépasser la transcription purement phonétique et de tendre vers une notation phonologique en mettant à l'écart les spirantes, qui, en kabyle, ne s'opposent pas aux occlusives correspondantes, ainsi que les emphatisées ou les emphatiques dont le rendement fonctionnel est très faible.

A ces aménagements touchant les graphèmes, Hanoteau introduit une plus grande précision dans la segmentation de l'énoncé : séparation entre les différentes catégories de mots : nom, verbe, adverbes, pronoms, prépositions, etc. Bien que le trait d'union n'ait pas encore fait son apparition dans cette nouvelle « orthographe kabyle », les noyaux verbaux et nominaux sont séparés de la plupart de leurs satellites et déterminants respectifs. En fait, Hanoteau, qui est également auteur d'une grammaire du touareg, a une connaissance approfondie de la morphologie verbale et nominale du kabyle : les différentes déclinaisons, les règles d'assimilation à la frontière des mots, etc. Il en donne d'ailleurs un aperçu assez convaincant dans l'introduction à son *Essai de grammaire kabyle* (1858).

Voici, en guise d'illustration, un fragment de texte extrait de *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura* (Hanoteau 1867, p. 137), qui montre un aspect général de cette nouvelle orthographe kabyle réformée :

El r'ella idja ts thedhrach'
a izeri ou, id'ammen fenan !
d' emkoul oua thasa s thejerah'
r'ef thah' akaith id' ner' idhran
d' a Irathen thoura imak',
our'en thizegoua idhr'an

« Le chrétien a laissé les arbres fruitiers abattus sur terre,
- ô mes yeux, le sang convient à vos larmes ! – Le cœur
Se brise – au récit de ce qui nous est arrivé – Les Aït-
Iraten maintenant sont vaincus sans retour, - ils se sont
dispersés dans les forêts épaisses ».

A quelques exceptions près, cette première « réforme » de la transcription kabyle s'imposera jusqu'à la fin du XIX^e siècle et même au-delà. Plusieurs auteurs parmi les grammairiens et lexicographes (Basset R. 1883 et 1887 ; Boulifa 1897 et 1913 ; Ben Sedira 1887), auteurs de corpus de la littérature orale (Mouliéras 1892 et 1895) ou ethnologues en adopteront, sans apporter de changements significatifs, et les graphèmes et les règles de transcription. L'apostrophe étant le principal signe diacritique, la réforme de Hanoteau s'accommodait parfaitement des moyens techniques (imprimerie) de son époque.

Mais la période comprise entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e verra l'émergence des études berbères dans les universités d'Alger et de Rabat. Un enseignement du berbère est instauré à Alger (la création d'un brevet de langue kabyle en 1885 suivie de la création d'un diplôme de « dialectes berbères » en 1887). Cette même époque verra aussi la multiplication des maisons d'éditions à Alger et ailleurs dont certaines sont spécialisées dans les publications des travaux en rapport avec le domaine berbère. Ainsi, des travaux de littérature et de linguistique, nombreux et de qualité, à l'exemple de ceux de René Basset, apportent un éclairage nouveau sur les langues et parlers berbères.

Ces changements ont fini par produire des besoins et des objectifs nouveaux, et donc de nouveaux outils linguistiques. Il ne s'agit plus alors de décrire des rudiments de grammaire et de mettre à la disposition des voyageurs et des militaires des vocabulaires et des textes leur permettant d'apprendre la langue pour rentrer en contact avec la population locale, mais de produire des documents où la dimension didactique prédomine. Ces documents sont destinés à un public relativement large parmi les étudiants et spécialistes de la littérature et de la culture berbères de manière générale. Ce sont ces changements qui ont ouvert la voie à l'écriture kabyle à base de l'alphabet latin de franchir une étape importante dans son histoire. Les prémices de cette nouvelle mutation orthographique sont déjà visibles dans quelques publications datant du début du XX^e siècle (Huyghe 1901, 1902 et 1907). Le système élaboré par Hanoteau commence à laisser place à d'autres plus innovants et plus précis.

3.3.3. La période de profusion des systèmes graphiques

Peu à peu, vers la fin des années 1920, les principes orthographiques introduits par Hanoteau sont donc abandonnés et d'autres systèmes apparaissent çà et là. Dès les premières années du XX^e siècle, on peut constater que les digrammes n'apparaissent plus chez certains auteurs (Huyghe 1901 ; 1902 et 1907). La multiplicité des productions écrites aidant, on assiste à une véritable profusion des systèmes de notation, parfois très différents les uns des autres. Cette situation persistera jusqu'à la fin des années 1970 et même au-delà. Pourtant, de cette profusion des systèmes, il se dégage trois tendances assez nettes :

- la notation des Pères Blancs du FDB ;
- la notation dite « scientifique » des universitaires ;
- la notation des amateurs, qui regroupe un ensemble de notations « hétérogènes », fruit d'auteurs amateurs provenant d'horizons divers : auteurs de corpus de la littérature orale, de lexiques ou de grammaires, traducteurs occasionnels de textes religieux.

Mais comme on le verra, ces trois tendances, qui correspondent à trois sphères du développement et de diffusion de l'écrit kabyle, sont néanmoins interdépendantes et s'influencent mutuellement.

3.3.4. La transcription des Pères Blancs du Fichier de Documentation Berbère

Un système de transcription du kabyle, assez original par ailleurs, s'est développé dans les travaux publiés dans le Fichier de Documentation Berbère (FDB) entre 1946 et 1976. Sur une période de trente ans, cette publication des Pères Blancs établie à Fort-National en Kabylie⁴², a totalisé plus d'une centaine de numéros, sans compter les publications signées à titre individuel par certains auteurs. L'ensemble des publications forme un corpus de textes bilingues kabyle-français à la fois vaste et varié. Ce corpus comprend des textes de la littérature orale (poésies, contes, légendes, devinettes, proverbes), des textes didactiques divers, des descriptions linguistiques (éléments de grammaire, lexiques), etc. Les textes kabyles présentent la caractéristique d'être transcrits dans un système relativement homogène.

Les rédacteurs du FDB et leurs collaborateurs, à l'exemple de Jean-Marie Dallet, Henri Genevois et Sœur Louis de Vincennes, sont à l'origine du développement d'un système graphique conçu pour la transcription des productions orales. Par rapport aux systèmes de transcription antérieurs, il se caractérise par un retour à une transcription phonétique des plus rigoureuses, qui fait apparaître des traits spécifiquement kabyles et parfois même le phonétisme de parlars particuliers. En effet, l'objectif de fixer le patrimoine littéraire et linguistique kabyles menacé de disparition a fait que le système en question a évolué vers une plus grande précision dans la reproduction des traits phonétiques. Mais ce système de transcription a très peu de points communs avec l'Alphabet Phonétique Internationale (API) ; il prend sa source en effet dans les travaux antérieurs des berbérissants.

1- l'alphabet

Un système qui vise à reproduire le phonétisme d'une langue requière forcément un nombre élevé de graphèmes. Dans les premiers numéros du FDB, on a fait un relevé de 43 graphèmes dont la moitié de ces graphèmes portent des signes diacritiques. D'autres publications, soucieuses de reproduire des traits phonétiques propres à certains parlars ou des réalisations phonétiques contextuelles, ont utilisé des systèmes encore beaucoup plus riches pouvant aller jusqu'à 56 caractères différents (Dallet 1953). Il y a lieu de noter qu'au cours des 30 années de publications, ce système graphique a subi de nombreuses transformations. En effet, les rédacteurs du FDB interviennent régulièrement (Reesink 1973) par des mises au

⁴²- En 1973, le FDB est transféré à Alger et devient le Fichier Périodique (FP). Il cesse complètement de paraître après 1976.

point sur les changements de transcription. Il n'en demeure pas moins que la transcription dont il est question reste relativement homogène.

L'alphabet utilisé compte deux lettres grecques : l'épsilon ϵ et le gamma γ . Quant aux signes diacritiques, ils sont au nombre de quatre :

- un point suscrit distingue les occlusives des spirantes correspondantes ;
- le signe (^o) sur la lettre, qui sera remplacé ultérieurement par la lettre « w » en exposant marque la labio-vélarisation ;
- la cédille puis le chevron sur certaines lettres indiquent les affriquées;
- le point souscrit indique les emphatiques et les emphatisées.

2- les principales règles de transcription

Il n'y a pas lieu de revenir ici sur la segmentation des énoncés. Des progrès notables sont réalisés dans ce domaine grâce aux travaux antérieurs. La seule particularité qui mérite d'être signalée ici concerne la représentation de particule de l'aoriste *ad* collé au syntagme verbal. Quatre points résument les particularités de la transcription du FDB.

a- Absence totale des digrammes. Le principe de représenter chaque son par une seule et unique lettre est rigoureusement respecté seule la tension consonantique est représentée par le redoublement de la lettre.

b- l'usage excessif de la voyelle neutre : à coté des voyelles phonologiques, dites aussi « voyelles pleines », *a, i, u*, il est aussi fait usage de la voyelle neutre *e* (notée parfois \varnothing), sans valeur phonologique. Elle joue le rôle de « lubrifiant phonétique » en empêchant la formation des suites de plus de deux consonnes. La particularité de la transcription du FDB réside dans l'usage excessif de cette lettre et la plus grande instabilité de sa place dans les mots ; celle-ci est conditionnée par la structure syllabique du syntagme ou de l'énoncé. C'est pour cette raison qu'on la rencontre parfois à l'initiale du mot. Qu'on compare la transcription du mot *lfil/elfil* « éléphant » dans les deux énoncés suivants (Genevois 1958, p. 35) :

[...] *iħeṭṭa izegruren s-elfil* « [il] infligea aux izegrouren la charge de son éléphant »
ata lfil-aġi, ilaq-awen a t teeggcem « vous voyez cet éléphant ? C'est à vous de le nourrir »

c- l'usage du trait d'union : à une segmentation de l'énoncé, qui fait apparaître les principales catégories grammaticales, s'ajoute un usage systématique du trait d'union. Ce signe typographique est employé dans la fonction d'indicateur de relations au sein des syntagmes et facilite le décodage en évitant certaines ambiguïtés. Ainsi, il est utilisé pour unir le nom, le verbe, les propositions à leurs affixes respectifs :

- le nom et ses affixes (possessifs, démonstratifs, etc.) ;
- le verbe et ses affixes (pronoms affixes régime, particules de direction) ;
- les prépositions, les présentatifs et tous les éléments prédicatifs et leurs affixes.

Il est utilisé systématiquement entre les prépositions et les noms en fonction de complément du nom ou de complément d'objet. On trouve enfin le trait d'union comme séparateur des éléments constitutifs des mots composés.

d- le traitement des accidents phonétiques : conformément aux objectifs assignés à cette transcription, les assimilations et les accidents aux frontières des mots sont notés telles qu'elles sont réalisées à l'oral. On aura donc :

<i>tuyal ṭtameṭṭut</i>	au lieu de	<i>tuyal d tameṭṭut</i>	« elle est devenue femme »
<i>tajmaṭ em-Madal</i>		<i>tajmaṭ n Madal</i>	« la djemâa de Madal »
<i>ass et-tmeyra</i>		<i>ass n tmeyra</i>	« le jour de la fête »

Les rédacteurs du FDB signalent les assimilations qui se produisent à la jonction de morphèmes à l'aide du signe \frown et d'un trait de soulignement $_$ placés entre les deux morphèmes. Quant aux voyelles élidées, elles sont mises en exposant :

afj tura ayafk-aki m^a aṭ ṭḥluḍ
 « Prends-le [le lait] on verra si tu vas guérir » (Conte kabyle, FP 1973, p. 25)

Le paragraphe qui va suivre, extrait d'un récit légendaire, fournit une illustration des graphèmes et des règles de transcription utilisées :

« *Ibuḥtucen nutni d imṛabḍen. Jedd-ennsen ism-is Si eli w-elqaḍi. Yezdey ġ-eTfilkut, yemmut dinna. D neṭṭ^a i ḍ-ye ḅ bin tineḡlin timezwura s ġ-eCCam : yezza tineḡlin timezwura ġ-eTfilkut. Iṣubb-ed yel-L jemæa n-essarij, yettef eccyel n-esseltan s-eddrae-is. Ar ass-a, ma qrib a ḍ-awed leid tamaḡḡratt, ṭruḥun sin medden er-Wasif el-l-ḥemmam lak^o d-Yeflisen el-lebher ; ṭtawin-ḍ iqelwacen. D elweeḍ^a i sen ḍ-yeqqimen d elæadda fell-asen: ḥeddmen ssid-ennsen Buḥtuc i ḍ-yejjan laṣl-is Ibuḥtucen ġ-eL jemæa n-essarij* » (Genevois 1958, p. 27).

3.3.5. Les notations « scientifiques » des universitaires

Des notations spécifiques aux universitaires, que nous désignons par le terme de « notations scientifiques », se sont constituées dès les années 1940. Il s'agit d'un ensemble de transcriptions phonétiques et phonologiques utilisées dans l'élaboration des corpus dans les travaux académiques portant sur la linguistique et la littérature berbères : mémoires, thèses, articles, etc. Malgré leur grande diversité, ces transcriptions obéissent avant tout à des considérations des disciplines dans lesquelles elles sont utilisées : phonétique/phonologie, morphologie et syntaxe.

Elaboré par André Basset dans les années 1940, une notation relevant de ce type est reprise et diffusé en lui apportant des modifications minimales par de nombreux berbérissants, à l'exemple de Lionel Galand, Salem Chaker, etc. si bien que depuis toujours on ne recourt pas à l'API dans nos notations et transcriptions des corpus mais à un système particulier largement diffusé parmi les berbérissants. Conformément aux caractéristiques phonétiques et phonologiques des langues et parlers berbères et pour alléger le système en se débarrassant des digrammes/trigrammes, André Basset a repris certains signes diacritiques pour noter, soit des corrélations de phonèmes, soit des traits phonétiques particuliers :

- le trait souscrit pour les consonnes spirantes afin de les distinguer des occlusives correspondantes ;
- le point souscrit pour les emphatiques et les emphatisées ainsi que la pharyngale spirante sourde *h* ;
- le chevron renversé sur les graphèmes pour les chuintantes et les affriquées.

D'une certaine manière, en élaborant un système de transcription phonético-phonologique particulier, à base non pas de l'API mais des lettres de l'alphabet latin, les linguistes berbérissants ont mis les bases pour le développement d'une notation usuelle. Concernant l'apport scientifique, le mérite revient à André Basset (1946) qui, le premier, a mis en évidence un système commun aux langues berbères appelé « système phonologique berbère ». Cette contribution donne une idée assez précise sur l'organisation et les oppositions de base (sororité, emphase...) ainsi que les innovations propres à certains parlers (labio-vélarisation, spirantisation...). D'auteurs études phonétiques et phonologiques, qu'elles portent sur des traits phoniques particuliers (la tension consonantique, le statut du schwa, etc.) ou sur des accidents à la jonction de morphèmes (assimilations, élisions) ont permis d'affiner les

inscriptions. La notation usuelle s'est nourrie de ces connaissances et s'est constamment appuyée sur des études de phonétique et de phonologie berbères pour intégrer ou rejeter tel ou tel fait et pour affiner la notation.

3.3.6. Les notations des amateurs

Parallèlement aux notations des Pères Blancs du FDB et des universitaires berbérisants, il s'est développé durant tout le XX^e siècle une multitude de systèmes graphiques qu'il serait très long et fastidieux d'énumérer ici. Des systèmes initiés par des auteurs appartenant à diverses sphères culturelles (religieux, grammairiens, amateurs de folklore ou de littérature orale, poètes, romanciers, etc.) pour composer des œuvres relativement importantes ou simplement pour en consigner quelques phrases. Relèvent de cette tendance, les systèmes graphiques usités dans :

- les traductions des Evangiles initiées par la Société Biblique et autres associations chrétiennes ;
- les nombreux recueils de littérature orale : contes, poésie, devinettes, proverbes, etc.
- les divers lexiques, grammaires et manuels de moindre importance ;
- certains textes de la nouvelle littérature écrite (roman, nouvelle, poésie, etc.)

La caractéristique principale de cette mouvance est d'ignorer les progrès réalisés en matière de notation du kabyle et de créer (improviser) des systèmes pour répondre aux besoins de circonstance. On peut évidemment invoquer dans pareils cas des contraintes techniques d'imprimerie pour la notation de certaines lettres. Mais cette objection n'explique pas beaucoup des options en retrait par rapport aux progrès réalisés par l'écriture kabyle aussi bien à propos des graphèmes que des règles de notation adoptées. Aussi, n'est-il pas rare de relever des cas où un même morphème est noté de deux façons différentes dans un même texte. Quelques phrases tirées d'une traduction de l'Evangile (*Lâqed Ajedid n-Sidna-Aisa el-Masih*) datant de 1958 donnent un aspect sur ce genre de graphies improvisées :

« *Illa ioun ourgaz ioudhen, isem-is Lâzar, si Bithania taddarth m-Mariama 'd -Martha outma-s. Mariama iagi tsinna i'dehenen Sii'd s-lâter is-isefedhen idharen is s-oumzour is ; 'd'ra Lâzar eġma-s ioudhen. Isethma-s chiiât a'd-inint i Aisa : A Sii'd, ouin theh'ammeledh athaia ioudhen. Mi s-isela Aisa, inna : Aġan agi matchi i elmouth lamâna i lâdhima r-Rebbi, iouakken a'd-itsouah'me'd yi-s Emmi-s r-Rebbi »*, (p. 155).

Cet extrait, pris comme exemple, illustre bien l'absence d'enracinement de la pratique de l'écriture malgré les progrès réalisés depuis le milieu du XIX^e siècle. Parmi les imperfections de cette notation, il y a lieu de citer :

- le point souscrit comme marque de l'emphase n'est relevé que dans une seule lettre, le graphème *t* pour représenter l'apico-alvéolaire emphatique sourde;
- la réintroduction des digrammes/ trigramme caractéristiques de la transcription du XIX^e siècle : *ch, dh, dj, kh, ou, th, ts, tch*.
- l'introduction de nouveaux signes diacritiques comme le signe ([˘]) sur les graphèmes *d, h, r, k*, rappelant l'apostrophe de Hanoteau et le trait suscrit sur *g*.

Tout compte fait, seul l'usage systématique du trait d'union rattache ce système de notation à son époque.

Récemment encore, certains auteurs amateurs activant dans le milieu associatif (Hanouz 1968 ; Bahbouh 1992 et Cheradi 1992), faisant table rase des progrès réalisés en matière de notation durant plus d'un siècle, ont diffusé par voie de presse et autres publications à compte d'auteur, des orthographe dites « grammaticales » tout à fait incongrues. Avançant des arguments pseudo-scientifiques en faveur de leurs propositions et en réaction à ce qu'ils appellent « l'écriture phonétique » des linguistes, ces auteurs ont élaboré des systèmes graphiques et des règles de notation tout aussi insolites que fantaisistes : regroupement de quatre consonnes sans voyelles, segmentation des noms en deux parties, l' « article » et le radical, etc. Reléguant au second plan le principe de correspondance entre l'oral et l'écrit (orthographe transparente), les promoteurs de ces graphies aspirent à mettre l'orthographe au service de la grammaire et de l'étymologie, quitte à s'éloigner des réalisations orales (orthographe opaque). En voici quelques exemples (Hanouz 1968, p. 138) :

<i>la femme marche</i>	- <i>ta metouθe te tseddou</i>
<i>le chien s'est sauvé</i>	- <i>A-kjoun il reweule</i>
<i>la maison est tombée</i>	- <i>A-xame il yeuli</i>

Bien que certains auteurs appartenant à cette mouvance aient diffusé leurs systèmes graphiques dans des associations culturelles où ils ont activé parfois comme enseignants de tamazight, aucune de ces « orthographe » n'est relevée en dehors des écrits de l'auteur qui l'a initié. En réalité, même en absence d'institutions d'aménagement linguistique, les conditions

pour l'aménagement et la standardisation de l'écriture kabyle dans la continuité du processus des siècles passés sont réunies dès la fin des années 1970.

3.3.7. La période de la standardisation

Les indépendances des pays de l'Afrique du Nord vers la fin des années cinquante et début soixante du siècle dernier, avec l'émergence de la question des identités nationales, en Algérie et au Maroc particulièrement, ouvrent une nouvelle période dans l'histoire des langues berbères et de leur écriture. En effet, la revendication de la reconnaissance juridico-politique du berbère, de son enseignement et de sa promotion d'une manière générale, qui a fait son apparition à cette époque, débouche nécessairement sur la question de son aménagement. A cela s'ajoute l'action des intellectuels et écrivains kabyles dont les œuvres constituent une sorte de « défense et illustration de la langue ». Il ne s'agit pas seulement alors d'élaborer des outils linguistiques bilingues et de transcrire des recueils de la littérature orale, comme cela se faisait par le passé, mais de s'approprier l'écriture pour enseigner la langue et créer des œuvres originales en kabyle : grammaires, poésies, romans, pièces de théâtre, etc.

C'est ainsi que cette période a vu l'émergence d'un débat politique et universitaire très riche sur l'écriture où des questions idéologiques côtoient des propositions d'aménagement et réflexions techniques. Les questions d'écriture ne portent pas exclusivement sur le kabyle mais sur l'ensemble du berbère. Il y a eu donc (il y a encore) débat sur le choix des caractères alphabétiques (Dourari 2002 ; Belaid S. 2000-2001 ; Sini 2002) mais aussi des réflexions et propositions sur la notation essentiellement à base des caractères latins (Allain 1994 ; Ameur 1994 ; Cheriguen, 1994 ; Chaker 1982/a, 1992/b et 1996/b ; Durand 1994 ; Haddadou 2010 ; Naït-Zerrad 1994, 2002 et 2011 ; Peyron 1996 ; Sadi 1992 ; Taïfi 1992 ; Rabhi 1994 ; Tilmatine 1994 ; Vycichl 1994) ainsi que des traités d'orthographe et autres manuels d'initiation à l'écriture (Achab 1990 ; Cheradi 1990 ; Rabdi 2000 et 2001 ; Bouamara et all. 2005). Parmi ces réflexions/propositions, d'importances inégales il est vrai, les trois tendances dans la standardisation de la notation sont représentées : notation du kabyle à tendance phonétique (Allain 1994), phonologique (Chaker 1982/a) et une standardisation à visée pan-berbère (Rabhi 1994 et Chaker 1996/b). Dans cette période de « standardisation de l'écriture » riche en discussions et propositions, quatre contributions méritent un examen attentif.

1- la contribution de Mouloud Mammeri

Tout à fait aux débuts du processus de la standardisation de l'orthographe kabyle, l'action et la contribution de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri a été l'une des plus importantes et des plus déterminantes. Outre son enseignement de la langue berbère à l'université d'Alger durant les années 1970, Mouloud Mammeri est l'auteur de plusieurs ouvrages en (et sur la) langue kabyle. La plupart de ces ouvrages intéressent directement la question de la notation et de sa diffusion : *Les Isefra de Si Mohand-ou-Mhand* (1969) ; *Tajeṛṛumt n tmaziɣt (tantala taqbaylit)* (1976) *Poèmes kabyles anciens* (1988), etc.

Pourtant, il y n'a pas exactement un seul mais plusieurs systèmes de notation chez Mouloud Mammeri, qui, par ailleurs, n'a pas publié de travaux de réflexion se rapportant aux questions graphiques et orthographiques. En effet, l'unique réflexion de Mouloud Mammeri sur la notation du berbère à base de l'alphabet latin se trouve dans la préface au *Manuel de grammaire berbère* de Hamid Hamouma (1987, p. 3-6). Curieusement, il considère dans cette Préface que la notation en caractères latins est provisoire avant de revenir aux tfinagh, considérées comme la seule et vraie écriture des langues berbères.

Mammeri a tenté d'adapter un système de notation que nous considérons comme une sorte de synthèse des progrès réalisés par les linguistes berbérisants, les transcriptions du FDB sans oublier le savoir accumulé par des décennies de transcription des corpus de la littérature orale. Toutefois, la diversité des pôles intérêt qui caractérise cet auteur (grammaire, lexicographie, folklore, anthropologie, littéraire orale, etc.) a eu pour conséquence une multiplicité des systèmes de notation dans l'ensemble de son œuvre. Au fil du temps, et en passant d'un ouvrage à un autre, Mouloud Mammeri introduit des modifications notables dans son (ses) système(s) orthographique(s). Mais ces changements sont dictés beaucoup plus par le genre d'ouvrages que par une réelle volonté de réforme. Sans doute, pour des raisons de conformité à l'oralité et à l'esthétique littéraire, on relève des notations à tendances phonétiques beaucoup plus dans ses ouvrages de littérature orale que dans son œuvre grammaticale et lexicographique.

a- l'alphabet

L'alphabet ou plutôt les alphabets utilisés par Mouloud Mammeri sont très fournis. Chacun d'eux comporte plus de 40 graphèmes. Comme dans tous les alphabets adaptés pour le kabyle

et le berbère, les points de divergence concerne les modifications apportées pour la notation des labio-vélarisées, les affriquées, les emphatiques et bien sur l'uvulaire et les laryngales.

- les pharyngales : si la pharyngale spirante sourde est notée par *ħ* avec un point souscrit, dans l'ensemble des écrits kabyles de Mouloud Mammeri, on note une constante quant à la représentation de la pharyngale spirante sonore. Celle-ci y est toujours représentée par le graphème *â* (accent circonflexe sur la voyelle *a*)⁴³, au lieu du graphème *ε* « epsilon », introduit très tôt et très largement répandu dans les productions écrites antérieures, comme celles du FDB.

- la labio-vélarisation : elle est représentée par des digrammes et non pas par le *w* ou le signe (°) en exposant habituels. On compte pas moins de 7 graphèmes de ce type dans les ouvrages de Mammeri consacrés à la littérature orale : *bw*, *gw*, *kw*, *mw*, *qw*, *ɣw*, *xw*⁴⁴. Leur nombre est réduit à deux, *gw* et *kw*, dans les ouvrages de linguistique notamment dans *Tajerɣumt n tmaziɣt* (1976) et *Amawal* (1980).

- les affriquées pré-palatales sont notées par un chevron renversé sur la lettre (*č* et *ǧ*). Une exception dans *Les isefra de Si Mohand-ou-Mhand* (1969) mérite d'être signalée : l'affriquée pré-palatale sourde est notée par le graphème *ç* ;

- l'emphase : les emphatiques et les emphatisées sont notées systématiquement avec un point sous la lettre. Un cas tout à fait unique dans les systèmes de transcriptions : nous avons relevé dans *Poèmes kabyles anciens* (1980) un cas de la voyelle neutre avec un point souscrit *ɛ* et ce dans toutes les occurrences d'un seul mot, *ellɛħ* « Allah, Dieu ». Ce graphème est utilisé sans doute pour rendre compte de l'emphase de la consonne *l*⁴⁵.

b- les règles de notation

Les règles de notation concernent la représentation des accidents phonétiques (assimilation et élision des voyelles) et l'usage du trait d'union.

⁴³- Il n'est pas inutile de préciser que dans le parler kabyle des Aït Yani, région dont est originaire Mouloud Mammeri, cette pharyngale sonore est réalisée comme un *a long* [a:].

⁴⁴- Le digramme *mw* n'a été relevé que dans un seul mot *Mwqran* « Mokrane (prénom masculin) ».

⁴⁵- Dans un cas pareil, certaines transcriptions, celles du FDB notamment, optent pour le caractère *l* (avec un point souscrit) au lieu d'un *ɛ*.

- les assimilations : aucun changement notable dans la représentation des assimilations à la jonction de morphèmes. Comme dans les notations antérieures, celles du FDB notamment, les assimilations et autres accidents phonétiques sont reproduits tels quels et sont signalés par un trait d'union ;

- le trait d'union : quasiment absent dans *Les Isefra de Si Muhend* (1969)⁴⁶, le trait d'union refait surface dans les publications ultérieures pour relier les prépositions au nom, le pronom relatif et les particules de direction au verbe, etc. Comme pour d'autres points, il existe une fluctuation dans l'usage qui est fait de ce signe typographique.

- le signe apostrophe (') placé à la fin du mot signale l'élision de la voyelle finale ;

Ainsi, nous nous soucrivons à l'idée qui affirme que la principale innovation « technique », qu'on peut attribuer à Mouloud Mammeri dans ce domaine, réside dans la notation avec les mêmes graphèmes des sons occlusifs et leurs correspondants spirants (Sadi 1992, p. 99). Nous sommes tentés d'ajouter aussi qu'avec lui, on observe une réduction sensible dans l'utilisation de la voyelle neutre et sa relative stabilisation dans le mot, par rapport à l'usage qu'en ont fait les Pères Blancs et leurs collaborateurs dans les écrits du FDB.

Tout compte fait, l'apport de Mouloud Mammeri à l'écriture kabyle réside moins dans une quelconque réforme orthographique que dans la diffusion de l'écrit et l'influence qu'il a exercée sur la jeunesse kabyle instruite et à travers son enseignement du berbère à l'université d'Alger et ses nombreuses publications qui constituent, encore aujourd'hui, une sorte de « défense et illustration de la langue kabyle ». A quelques détails près, c'est cette notation qu'utiliseront dans leurs premiers écrits les écrivains et poètes kabyles contemporains (Abdellah Mohia, Rachid Aliche, Amar Mezdad, Saïd Sadi, Hend Sadi,...) dont la plupart ont reçu l'enseignement de l'écrivain anthropologue durant les années 1970.

⁴⁶- Dans cet ouvrage l'usage du trait d'union est des plus réduits ; il sert à relier des parties des noms (propres) composés (Si Muhend-u-Mhend), et, parfois, les prépositions aux noms qui les suivent conformément à la pratique du FDB.

<i>Les isefra de Si Mohand-ou-Mhand (1969)</i>	<i>Tajerrumt n tmaziyt : tantala taqbaylit (1976)</i>	<i>Poèmes kabyles anciens (1980)</i>
a	a	a
aa	b	aa
b	c	b
bw	č	bw
c	d	c
ç	ḍ	č
d	e	d
ḍ	f	ḍ
e	g	e
ē	gw	ē
f	ğ	f
g	γ	g
gw	h	gw
ğ	ḥ	ğ
γ	i	γ
γw	j	γw
h	k	h
ḥ	kw	ḥ
i	l	i
j	m	j
k	n	k
kw	q	kw
l	â	l
m	r	m
mw	ṛ	mw
n	s	n
q	ş	q
qw	t	qw
â	ţ	â
r	ţ	r
ṛ	u	ṛ
s	w	s
ş	x	ş
t	y	t
ţ	z	ţ
ţ	ẓ	ţ
u	ẓ	u
w		w
x		x
xw		xw
y		y
z		z
ẓ		ẓ
ẓ		ẓ

Tableau représentant les systèmes graphiques dans trois ouvrages de Mouloud Mammeri.

2- la contribution des usagers et praticiens de la langue⁴⁷

Au-delà des réflexions techniques et des propositions, la fixation d'une notation et sa consécration reviennent en dernière instance aux usagers. Ecrivains, journalistes, enseignants et autres praticiens de la langue contribuent de façon significative à adopter certaines règles et à en rejeter d'autres. S'agissant de la langue kabyle, on assiste ces dernières années à un véritable essor de l'écrit dans les domaines les plus divers. D'innombrables publications en langue kabyle (romans, nouvelles, recueils de poésie, lexiques, grammaires, manuels d'apprentissage, revues, écrits de presse, mémoires universitaires...) voient le jour régulièrement à tel point qu'il est difficile de les recenser aujourd'hui. Malgré la diversité des notations, qui caractérisent ces écrits, on constate une tendance nette à harmoniser les règles dans les publications les plus récentes. En tout cas, on est bien loin de l'époque de la profusion des systèmes de transcription que nous avons évoqués ci-dessus.

Globalement, l'usage a toujours suivi les changements successifs introduits dans la notation, et ce depuis Adolphe Hanoteau jusqu'aux réformes les plus récentes. Pour la période contemporaine, cette adaptation des usagers aux « réformes orthographiques » est une réalité qu'on peut observer dans l'enseignement mais aussi dans les œuvres des écrivains comme Amar Mezdad, Salem Zenia, Rachid Alliche ou Kamal Bouamara. Il suffit d'examiner les changements de la notation dans les publications successives de ces auteurs pour se rendre compte de cette adaptation et de l'efficacité des praticiens de la langue pour assoir une norme orthographique. Toutefois, la multiplication des productions écrites ces dernières années n'a pas été sans conséquences sur les codifications en question. L'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien avec ses implications en terme de confection des manuels scolaires et d'élaboration des sujets d'examen du BEM et du Baccalauréat, appelle nécessairement à une systématisation de la codification orthographique.

C'est en effet pour répondre à certains problèmes soulevés par la pratique de l'écrit et plus particulièrement en milieu pédagogique que des enseignants du DLCA de l'université de Bejaïa ont élaboré un manuel d'orthographe (Bouamara et all. 2005) où sont introduites certaines modifications et clarifications comme la suppression totale des graphèmes *r* et *s*, qui notent des sons emphatisés ; la codification de la notation de la voyelle neutre *e* et l'usage du

⁴⁷- Nous n'avons pas traité ici des différents usages orthographiques utilisant les outils informatiques et l'internet. Malgré l'intérêt que présente ce sujet, il nécessite des développements qui dépassent le cadre de notre travail.

trait d'union ; la régularisation et la généralisation de la notation de l'état d'annexion. C'est aussi la pratique de l'écrit et l'enseignement de la langue qui ont inspiré certaines réflexions et propositions lors du colloque du HCA à Boumerdes en 2010 : les erreurs orthographiques des étudiants (Merzouki 2011) et les propositions portant notamment sur « les problèmes en suspens » des recommandations de l'INALCO de 1998 (Lounis et Achour 2011) : la tension consonantique, l'état d'annexion, la notation de certains morphèmes à l'exemple des prépositions et particules.

3- la contribution des associations culturelles

En l'absence d'une prise en charge par les institutions publiques, les associations culturelles ont constitué, avec l'université, les principaux pôles de développement et de promotion de la langue et de la culture kabyles durant les années 1970-1990. Avant de connaître un essor dans les années 1990, en Algérie, les associations culturelles berbères étaient surtout localisées dans l'immigration en France. En Algérie, les rares associations qui pouvaient encore activer à cette époque ont trouvé refuge dans les enceintes universitaires sous forme de collectifs étudiants, à Tizi-Ouzou et Alger notamment. Mais à partir de 1990, à la faveur d'une nouvelle loi autorisant la création des associations, de nombreuses associations berbères ont vu le jour. Parmi celles qui ont contribué de manière significative à l'enseignement et à la diffusion des productions écrites, il y a lieu de citer :

- l'Association Culturelle Berbère (ACB), Paris ;
- le Groupe d'Etudes Berbères (GEB), Université de Paris VIII-Vincennes ;
- l'Association culturelle Imedyazen, Université de Bab Ezzouar, Alger ;
- la Fédération Nationale des Associations Culturelles Amazigh (FNACA), Tizi-Ouzou ;
- l'Association culturelle Asirem, Oran ;
- Association Culturelle Adrar n Fad (ACAF), Aït Smael, Bejaïa ;
- Mouvement Culturel Berbère (MCB) ;
- l'Académie Berbère de Paris.

Les associations en question ont contribué, à travers l'enseignement et l'édition de revues et d'ouvrages divers, à vulgariser l'écrit⁴⁸ et à lui assurer un ancrage parmi la jeunesse kabyle. Certaines d'entre-elles ont pu même assurer un enseignement de la langue, soit au sein même de l'association soit par correspondance. Nombreuses sont aussi les publications émanant de ces associations :

- des revues culturelles : *Tafsut* (1981-1989), *Tisuraf* (1974-1982), *Bulletin d'Etudes Berbères* (BEB : 1972-1978), *Tiddukla* (1982), *Izen amazigh* (1992-), *Tidmi tamirant* (1989), etc.

- des publications littéraires (romans, recueils de poésie, théâtre), lexiques, grammaires parmi lesquelles figurent des publications de référence: *Tusnakt s wurar. Mathématiques récréatives* (Sadi 1990), *Amawal n tusnakt. Lexique de mathématiques* (Collectif 1984), *Manuel de grammaire berbère* (Hamouma 1987). En fait, jusqu'à la fin des années 1990, la majorité des publications en langue kabyle sont éditées par ces associations.

4- la contribution des universitaires

Parallèlement à l'action des «culturalistes», les universitaires, notamment ceux qui interviennent ou exercent dans des institutions dispensant des enseignements en rapport avec le domaine berbère, ont aussi contribué par des réflexions et des propositions concrètes à améliorer la notation usuelle et à lui assurer une diffusion dans la société. Ce sont en réalité ces enseignants-chercheurs qui ont initié des rencontres en vue de codifier la notation du berbère à base latine. A cet égard, une proposition de Chaker (1982/a) est un exemple et un point de départ de l'intervention des universitaires dans les questions d'aménagement de l'écriture berbère. D'autres propositions et des réflexions nombreuses sur ce sujet émaneront des chercheurs tout au long de ces trente dernières années. A titre d'exemple, deux numéros de la revue *Etudes et Documents Berbère* (EDB n° 11, 1994 et EDB n° 12, 1995), entièrement consacrés aux problèmes de notation, ont accueilli de nombreuses contributions des universitaires exerçant dans les pays nord-africains et européens.

Par ailleurs, une série d'actions visant la promotion des langues berbères émanant des Etats algérien et marocain à partir des années 1990 (création des DLCA dans les universités de Tizi-Ouzou et de Bejaia, introduction de tamazight dans le système éducatif algérien et

⁴⁸- Dans le règlement du concours de poésie d'expression amazighe qu'organise annuellement l'association culturelle *Adrar n Fad* d'Aït Smail (Bejaia), il est stipulé que, pour être recevables, les manuscrits doivent être rédigés dans la notation usuelle à base latine. De même que dans l'évaluation des manuscrits, il est tenu compte de la notation.

création du HCA en Algérie, création de l'IRCAM au Maroc etc.) a sans doute suscité un grand intérêt et un investissement significatif de la part des universitaires dans le domaine de l'aménagement linguistique en général et de la notation et de la codification orthographique en particulier. C'est ce qui a motivé en tout cas la série de rencontres organisées ces deux dernières décennies à l'INALCO de Paris (Chaker 1996 et 1998), à Barcelone (Tilmatine 2007) et à Boumerdes (HCA 2010) ayant pour but l'améliorer de la notation usuelle du berbère à base de la graphie latine.

Sous l'impulsion de Salem Chaker, une première rencontre, qui a regroupé des spécialistes universitaires et des praticiens de la langue, en provenance d'Algérie, du Maroc et d'Europe, a eu lieu en avril 1993 sous le thème « *Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère* ». Les communications des participants sont publiées dans les numéros 11 et 12 de la revue EDB. Faisant suite à cette rencontre, le CRB de l'INALCO a organisé les 24 et 25 juin 1996 à Paris une deuxième rencontre durant laquelle des propositions concrètes ont été formulées. Les règles de notation qui en sont issues (connues sous le nom de « *Recommandations de l'INALCO* ») constituent un pas significatif allant dans le sens d'une notation à tendance phonologique. Mais à vrai dire, il s'agit là, à quelques exceptions près, de la reformulation d'une ancienne proposition de Salem Chaker (1982/a). Comme on le verra, la plupart des règles graphiques et orthographiques vulgarisées par Mouloud Mammeri et les auteurs kabyles des années 1970 et 1980 seront revues et modifiées en profondeur. Ces modifications portent sur :

- l'aménagement de l'alphabet en reconsidérant la notation de certains sons phonologiquement non pertinents comme les labio-vélaires, les emphatisés ou les affriqués ;
- la restitution à l'écrit des principaux accidents phonétiques à la frontière des morphèmes et la redéfinition de l'usage du trait d'union.

Pour avoir une idée sur l'ampleur des changements introduits par ces *Recommandations*, il faut d'abord savoir qu'on est passé d'un alphabet composé de 43 graphèmes dans la *Tajejrumt n tmaziyt* (Mammeri 1976) à un autre qui en contient seulement 34 dans les *Recommandations* citées ci-dessus. Mais la restitution des assimilations à la jonction des morphèmes, constitue sans doute la réforme la plus importante, qui modifie sensiblement l'aspect de cette notation. Ainsi, les *Recommandations de l'INALCO* ne constituent pas

seulement une synthèse des acquis en matière de l'écriture des langues berbères, mais aussi un dépassement des notations phonétiques. Aussi, les auteurs de ce document font-ils preuve de modestie en affirmant qu'ils cherchaient à « affiner » et à « améliorer certains points qui ne paraissent pas pleinement satisfaisants ou pour lesquels on constate des hésitations et des fluctuations dans les pratique ».

Les discussions de cet atelier ont porté sur plusieurs aspects relatifs à la notation mais trois points résument en quelque sorte les axes de la « réforme » :

- les aspects graphiques (les spirantes/occlusives, les emphatiques/emphatisées, les labio-vélaires et les affriquées) ;
- les aspects orthographiques (les assimilations à l'intérieur des mots dans la chaîne, l'élision vocalique, l'usage du trait d'union, la notation de la voyelle neutre, etc.) ;
- les aspects relevant de certaines conventions d'usage (les majuscules, la ponctuation, la notation des noms propres berbères et étrangers).

a- l'alphabet

Il est proposé dans ces *Recommandations* un alphabet composé de 34 graphèmes, sans tenir compte des lettres *o* et *v* préconisées pour la notation des noms propres étrangers (voir le tableau ci-dessus). Voici quelques caractéristiques du système alphabétique en question.

- Le système vocalique : la réduction de la représentation du système vocalique aux trois voyelles phonologiques fondamentales quelle que soit la variation de leurs timbres. Il s'agit des voyelles *a*, *i* et *u*. A cela s'ajoute la voyelle neutre notée *e*. C'est une voyelle non phonologique mais indispensable pour faciliter la lecture.
- Les nouveaux graphèmes : la suppression du graphème *â* (accent circonflexe sur la voyelle *a*) et son remplacement par la lettre ϵ ⁴⁹ « epsilon » pour la notation de la pharyngale sonore ; il s'agit de l'epsilon latin qui a pour majuscule le graphème \mathcal{E} . Cette lettre, à ne pas confondre

⁴⁹- Cette lettre n'est pas tout à fait nouvelle dans les écrits kabyles puisqu'elle est usitée dans les notations universitaires et celles du FDB.

avec l'épsilon grec ε et le sigma sous sa forme majuscule Σ ⁵⁰, est utilisée dans l'API sous le nom de *e ouvert*.

- la non représentation de certains traits phonétiques : des traits phonétiques comme la spirantisation, la labio-vélarisation, etc. dont certains sont spécifiques au kabyle. Cette option a pour conséquence un allègement considérable de l'alphabet de ses digrammes et signes diacritiques sur les lettres. Ainsi, ne sont pas notées :

- tous les sons spirants ; ce qui revient à représenter par un même graphème une consonne occlusive et la spirante qui lui correspond ;

- les dentales affriquées [tʃ] et [zʃ], spécifiques au kabyle, sont ramenés systématiquement aux phonèmes /t/ et /z/ dont elles proviennent ;

- les labio-vélarisées quand elles ne sont pas distinctives ; la quasi-totalité des labio-vélarisées seront donc notées comme les consonnes non labio-vélarisées ;

- les emphatisées, c'est-à-dire les consonnes qui prennent une coloration emphatique par contamination au voisinage des emphatiques ; les « vraies emphatiques » [ḍ], [ṭ] et [ẓ] quant à elles, sont notées avec un point souscrit ;

b- les règles de notation et autres conventions d'usage

Cette notation à la fois pan-berbère et à tendance morphologique et phonologique, se traduit dans les faits par :

- l'adoption du principe de représentation de chaque son par une seule lettre ; les digrammes sont rigoureusement exclus ;

- le rétablissement à l'écrit de toutes les assimilations dans leurs formes canoniques et de l'élision des voyelles, qui se produisent aux frontières des morphèmes ;

- l'adoption du trait d'union pour relier certains affixes au nom, au verbe, aux prépositions et à certaines unités grammaticales comme les interrogatifs, les présentatifs. En revanche, le trait d'union ne relie pas, comme dans certains usages anciens, la préposition et le nom, les préverbes et le verbe ainsi que les marques de la négation au verbe ;

⁵⁰- L'usage de la lettre capitale grecque sigma Σ comme majuscule correspondant à l'épsilon ε est attesté dans certains écrits.

- l'adoption de certaines conventions d'usage concernant les majuscules, la ponctuation et l'écriture des noms propres étrangers telles qu'elles sont employées dans les langues à notation latine.

SYSTEME DE NOTATION USUELLE POUR LE BERBERE (dialectes nord)

Voyelles	i	e	u ("ou" français)
		a	
Semi-voyelles	y		("j" de l'A.P.I.)
		w	
Consonnes			
Labiales	b	[b/b]	<i>ibawen</i> "fèves"
	f		<i>tafat</i> "lumière"
	p		<i>apaki</i> "paquet" (emprunt français)
Dentales	m		<i>am</i> "comme.."
	d	[d/d]	<i>da</i> "ici."
	t	[t/t]	<i>ta</i> "celle-ci"
	ḍ	[ḍ /ḍ]	<i>iḍ</i> "nuit"
	ṭ		<i>aṭas</i> "beaucoup"
Sifflantes	n		<i>ini</i> "dire"
	z		<i>izi</i> "mouche"
	s		<i>as</i> "jour"
	ẓ		<i>aẓ</i> "s'approcher"
	ṣ		<i>ṣṣabun</i> "savon"
Pré-palatales	j		<i>jji</i> "guérir"
	c		<i>iccew</i> "corne" ("ch" français)
	č		<i>ečč</i> "manger"
	ǧ		<i>eǧǧ</i> "laisser"
Vélaires	g	[g/g]	<i>taga</i> "carde"
	k	[k/k]	<i>akal</i> "terre"
	γ		<i>iγi</i> "petit-lait" ("gh")
	x		<i>axxam</i> "maison" ("kh")
Pharyngales	q		<i>qqed</i> "brûler/cautériser/passé au feu"
	ε		<i>yeεya</i> "il est fatigué"
	ḥ		<i>ḥudd</i> "protéger"
Laryngales			
Liquides	h		<i>ih</i> "oui"
	r		<i>tarwa</i> "progéniture, enfants"
	ṛ		<i>ṛwiγ</i> "je suis rassasié"
	l		<i>ali</i> "monter"

Tableau tiré de la synthèse des travaux de la rencontre organisé par l'INALCO en 1996 (Chaker 1996/b, p. 17).

Sans être une orthographe officielle au sens de norme orthographique imposée par les instances publiques, ce système de notation bénéficie néanmoins d'une « légitimité scientifique » comme en témoigne l'impact qu'il a auprès des militants et praticiens de la langue ainsi que la tolérance des instances publiques algériennes à son égard. En effet, c'est ce système qui est utilisé de façon quasi-officielle en Kabylie dans l'enseignement de la langue, du primaire à l'université, depuis 1990. Les principes en sont aussi enseignés dans le cadre d'un module de notation en première et deuxième année de licence de langue et culture amazighes. C'est ce système de notation qui est aussi utilisé, avec plus ou moins de rigueur, par la grande majorité des écrivains et poètes kabyles dans leurs écrits. Le document produit par les enseignants du DLCA de l'université de Bejaïa (Bouamara et all., 2005), ainsi que les Recommandations émanant des rencontres de Barcelone (Tilmatine 2007) et de Boumerdes (HCA 2010) s'inscrivent tous dans la même direction et constituent un complément, sinon une explicitation des *Recommandations de l'INALCO*.

Dans ces *Recommandations de l'INALCO*, beaucoup de points d'importance pour l'orthographe kabyle ne sont pas abordés : la notation de l'état d'annexion, la tension consonantique, les syntagmes figés et semi-figés, etc. C'est le domaine où l'on constate « *des hésitations et des fluctuations dans les pratiques* ». Ils sont désignés par l'expression de « *problèmes en suspens* » dont quelques uns ont été abordés dans les rencontres ultérieures. D'autres contributions (Naït-Zerrad 2011 et Tilmatine 2011) tentent d'aller encore plus loin dans la codification de l'écrit, en apportant des précisions sur des problèmes déjà formulés précédemment ou en abordant de nouvelles problématiques en rapport avec l'orthographe : l'état d'annexion, la variation intra-linguale et la toponymie.

Mais quels que soient les arguments sur lesquels s'appuient ces propositions, un problème essentiel demeure : celles-ci sont pensées en dehors de toute référence aux domaines connexes que sont la grammaire et la didactique. Quand on sait que l'enseignement de la grammaire (les règles morphologiques notamment) d'une langue écrite dépend en partie de son orthographe, il devient clair que les arguments purement linguistiques en faveur de telle ou telle option orthographique perdent un peu de leur force. Par ailleurs, des expériences récentes dans l'enseignement du kabyle (Merzouki 2011) montrent que des problèmes de notation insoupçonnés surgissent chez les apprenants et même chez les étudiants de Licence.

Aujourd'hui, le contexte historique de l'émergence de la notation usuelle du kabyle n'est plus de mise. Il ne s'agit plus d'un simple « passage à l'écrit ». Il ne peut s'agir aussi d'un ensemble de règles destinées à des Kabyles francophones pour servir à noter leur langue et plus particulièrement les corpus de la littérature orale. Désormais, l'orthographe kabyle s'acquière dans le milieu pédagogique et sans le truchement de la langue française ; l'essentiel de la production écrite est sans rapport avec l'oralité (traductions de textes les plus divers, création d'œuvres littéraires originales comme le roman, la nouvelle, etc.). L'expérience de l'enseignement du berbère a introduit de nouvelles données dans la problématique de son orthographe. Ainsi, l'orthographe ne peut se concevoir en dehors des considérations didactiques où les apprenants et les outils linguistiques que sont les dictionnaires et les grammaires tiennent une place importante.

3.4. Conclusion

Comme on vient de le voir, le système de notation du kabyle n'a pas cessé d'évoluer et de se transformer tout au long des deux siècles derniers. Du dictionnaire de Venture de Paradis, en 1787-1790, aux dernières recommandations émanant des universitaires (INALCO 1996 et 1998, Barcelone 2007, HCA 2010) en passant par les systèmes de transcription de Hanoteau et du Fichier de Documentation Berbère, l'alphabet et les règles de notation ont connu toutes sortes de modifications. Ces transformations sont dictées avant tout par les progrès réalisés dans le domaine de la linguistique berbère (phonétique/ phonologie, morphologie et syntaxe), qui n'ont pas cessé depuis les débuts. Mais d'autres aspects entrent aussi en ligne de compte dans ce processus : les publics visés, les types de publication (transcription de la littérature orale, grammaires, lexiques, dictionnaires, romans, etc.), les supports (livres, lettres, revues et périodiques, manuels, etc.), le cadre institutionnel, etc.

En considérant tous ces éléments, nous pouvons résumer le processus historique de constitution de l'orthographe kabyle par les quatre étapes suivantes :

1- la période de découverte (1738-1858) : utilisation simultanée de deux graphies : arabe et latine. S'agissant de la graphie latine, on note que l'alphabet est utilisé sans procéder à son aménagement et les règles de transcriptions sont calquées sur les langues européennes, le français et l'anglais notamment.

2- Les débuts d'aménagement de l'alphabet latin (de la deuxième moitié du XIX^e au début du XX^e siècle) : cette période débute avec la parution de l'*Essai de grammaire kabyle* (1858) de Hanoteau, qui annonce à la fois le début de la remise en cause de la graphie arabe et l'intervention sur l'alphabet latin pour l'adapter au phonétisme de la langue kabyle. Cet aménagement est marqué par l'introduction des signes diacritiques sur certaines lettres pour noter les sons et les phonèmes pour lesquels l'alphabet latin ne dispose pas de lettres adéquates. Des progrès notables sont réalisés aussi dans la segmentation des énoncés.

3- la période de la profusion des systèmes d'écriture (fin des années 1920 à l'indépendance algérienne) : c'est la période de l'extinction totale de la graphie arabe et du développement de l'écrit berbère exclusivement en graphie latine par la multiplication des publications et des centres de production. Époque où se côtoient les notations scientifiques les plus rigoureuses (celles des linguistes et du FDB) et une multitude de notations individuelles plus ou moins élaborées ;

4- la période de la standardisation (période postcoloniale) : début de la standardisation et du développement d'une notation usuelle avec l'implication des universitaires et des praticiens de la langue. Ce processus est renforcé par l'amélioration du statut de la langue et son intégration dans les institutions scolaires et les mass medias.

Sur le plan technique, on peut caractériser le processus d'alphabétisation du kabyle comme une succession d'innovations pour répondre aux objectifs des différents types d'outils, qui se sont succédés. Il y a eu d'abord une longue période de « bricolage » caractérisée par de nombreuses imperfections, dont certaines résultent de l'utilisation de l'alphabet latin sans lui apporter les aménagements nécessaires :

- confusion dans les transcriptions entre les voyelles *a* et *e* ;
- utilisation des digrammes dont certains relèvent des orthographe française ou anglaise ;
- absence de graphèmes spécifiques pour les emphatiques ;
- absence de distinction entre les voyelles *i*, *u* et les semi-voyelles *y*, *w*.

La première intervention sur l'alphabet a tenté d'apporter des améliorations à quelques unes des difficultés citées ci-dessus. L'usage de l'apostrophe (') sur certaines lettres, d'une

part, et l'utilisation des lettres *q* et *c*, auparavant exclues de l'usage, d'autre part, ont permis de représenter les sons spécifiques au kabyle et d'alléger ainsi le système des digrammes.

On est passé ensuite à une multitude de systèmes d'écriture, dont les notations des linguistes berbérissants et la transcription phonétique du FDB sont les plus fécondes. C'est dans ces inscriptions qu'apparaissent de nombreuses solutions pour l'adaptation de l'alphabet latin au kabyle et aux autres langues berbères.

- le point souscrit pour représenter l'emphase *ḍ, ṛ, ṣ, ṭ, ẓ* ainsi que la pharyngale sourde *ħ* ;
- la lettre *w* en exposant pour représenter la labio-vélarisation : *b^w, g^w, k^w, q^w, γ^w, x^w* ;
- le point sur la lettre pour représenter l'occlusion : *ḅ, ḁ, ḡ, ḳ, ṭ̣* ; une autre solution consiste à représenter non pas l'occlusion mais la spirantisation par un trait au dessous de la lettre : *ḅ̣, ḁ̣, ḡ̣, ḳ̣, ṭ̣̣* ;
- le chevron renversé pour représenter les affriquées pré-palatales sourde et sonore *č* et *ǧ* ;
- l'introduction des lettres *ε, x* et *γ* pour noter respectivement la pharyngale sonore, les uvulaires sourde et sonore ;
- l'usage systématique du trait d'union pour relier les différents affixes au verbe, au nom et aux prépositions.

C'est en puisant dans ces innovations qu'une notation usuelle a été mise au point. De tendance phonologique, cette notation vise avant tout à transcender les variations géographiques et à couvrir des usages qui dépassent ceux de la transcription du patrimoine littéraire oral. Ceci a conduit ses concepteurs à aller plus loin dans la représentation graphique de la langue en éliminant les accidents phonétiques qui se produisent aux frontières des morphèmes. Voici quelques exemples de notation des assimilations :

- préposition *n* + nom/pronom

/n-t/ réalisé [tt] mais noté /n t/ : [tteqcict] → /n teqcict/ « de la fille »;

/n-w/ réalisé [bb^w], [gg^w] ou [ww] mais noté /n w/ : [bb^wass], [gg^wass] ou [wwass] → /n wass/ « du jour ».

- particule de prédication *d* + nom/pronom

/d-t/ réalisé [tt] ou [ṭṭ] mais noté /d t/ : [ttaqcict] ou [ṭṭaqcict] → /d taqcict/ « c'est une fille ».

- particule de l'aoriste *ad* + indices de personne/pronoms affixes/particules de direction

/ḏ-t/ réalisé [tt] ou [t̪t̪] mais noté /d t/: [attali] ou [aṭṭali] → /aḏ tali/ « elle montera » ;

/ḏ-n/ réalisé [nn] mais noté /d n/ : [annali] → /aḏ nali/ « nous monterons » ;

/ḏ-d/ réalisé [dd] mais noté / ḏ - d/ :[addali] → /aḏ d-tali/ « elle montera vers ici ».

Troisième partie

4. Les outils linguistiques

4.1. Généralités

Après avoir décrit les aspects externes de la grammatisation du kabyle en examinant les motivations, les agents et les différents moments liés à ce phénomène historique, il nous reste à nous pencher sur les aspects internes en présentant les outils linguistiques dans lesquels s'est concrétisée (et se concrétise encore) cette grammatisation. Cela revient donc à suivre l'outillage de cette langue sur une période de plus de deux siècles. Nous examinerons ces outils aussi bien dans leurs formes que dans leurs contenus. Pour les décrire, nous nous basons sur les trois critères suivants :

- 1- la métalangue qui permet de distinguer entre deux types d'outils : les outils bilingues et les outils monolingues ;
- 2- le type d'ouvrage : essentiellement les dictionnaires, les lexiques, les grammaires, les traités d'orthographe mais aussi des récits de voyage, des textes littéraires et les traductions ayant une valeur historique.
- 3- le support et la forme de l'ouvrage : les manuscrits, les ouvrages complets, les articles ou chapitres insérés dans des ouvrages collectifs ou des revues scientifiques.

Le premier critère, à savoir le discours métalinguistique, est fondamental. Nous considérons en effet les outils bilingues et les outils monolingues comme deux types qu'il faut traiter séparément. Car l'élaboration d'une métalangue dans une langue affectée par le processus de grammatisation constitue un événement majeur et marque presque toujours une phase avancée dans le processus de sa grammatisation. Le second critère par contre, porte sur le contenu linguistique. On distingue, en plus du lexique et de la grammaire, des ouvrages qui traitent de l'écriture. Chacun des types cités s'articule à son tour en plusieurs sous-types : grammaires complètes, brefs exposés grammaticaux, traités de morphologie, manuels de conjugaison et de syntaxe, manuels d'apprentissage, lexiques, dictionnaires, vocabulaires spécialisés, glossaires, etc. Enfin, le support matériel (manuscrit, ouvrage imprimé, revue savante, etc.) est aussi à prendre en considération. D'autres critères comme le public visé ou la démarche adoptée dans l'exposé, qui nous permettent de catégoriser encore en outils pour étrangers, outils descriptifs, outils didactiques ou normatifs, retiendront aussi notre attention.

Ainsi, notre catégorisation des outils linguistiques s'appuie en premier lieu sur la métalangue. Par conséquent nous divisons cette partie en deux grands chapitres qui traitent

respectivement des outils bilingues et des outils monolingues. Ensuite, à l'intérieur de chacune de ces deux catégories, nous procédons, suivant les critères énoncés précédemment, à la détermination de nombreuses sous-catégories. Mais avant d'entamer cette description, nous commençons par donner un aperçu général sur les caractéristiques de l'outillage du kabyle et son rythme depuis les débuts. Ce faisant, nous abordons brièvement un type particulier d'écrits : les récits de voyage et les descriptions sociohistoriques, les textes littéraires et enfin les traductions.

4.1.1. Aperçu général sur les outils linguistiques

Sur une période de plus de deux siècles de description et d'outillage de la langue kabyle, on totalise trois cents un (301) titres. Ce nombre prend en considération les outils linguistiques proprement dits (lexiques, grammaires et traités d'orthographe) et quelques documents littéraires et des traductions que nous avons considérés ici uniquement pour leurs valeurs historiques. Certaines descriptions et études relevant des domaines les plus divers (monographies, récits de voyage, descriptions géographiques ou historiques) sont intégrées à notre corpus, quand celles-ci renferment des passages importants sur la langue. D'autres documents encore, comme les manuscrits qui réunissent plusieurs études et titres appartenant à un ou à plusieurs auteurs, sont pris en compte en tant que tels, même si des parties constitutives sont éditées ou reproduites ailleurs. Il faut préciser enfin que les titres en question peuvent varier considérablement en volume : cela peut aller d'un lexique rudimentaire ou un bref exposé grammatical de moins d'une dizaine de pages à une grammaire complète ou un véritable dictionnaire.

Par ailleurs, la catégorisation en grammaire, lexique et manuel d'écriture demande aussi à être explicitée. Conformément à notre perspective historique, nous donnons ici des définitions assez larges à la grammaire et au dictionnaire. Aussi, dans notre perspective, considérons-nous comme grammaire toute une gamme d'ouvrages, qui va d'une simple énumération de paradigmes grammaticaux jusqu'aux grammaires complètes en passant par des manuels de conjugaison, des traités de syntaxe et des manuels scolaires plus ou moins étendus. De la même manière, sont considérés comme des lexiques ou des dictionnaires des formes très diverses qui portent sur l'aspect lexical de la langue, c'est-à-dire des simples glossaires aux dictionnaires généraux de langue en passant par des vocabulaires thématiques et spécialisés. Ceci n'empêche pas de rencontrer des ouvrages qui mêlent les deux aspects linguistiques de

telle sorte qu'il serait vain de vouloir déterminer avec précision les types auxquels ils appartiennent. Devant de telles situations, nous nous sommes résolus à leurs assigner une catégorie en fonction de l'aspect linguistique dominant.

Pour donner une vue d'ensemble sur les outils produits depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à ce jour, nous résumons les données quantitatives sous forme d'un tableau. Ce tableau donne le nombre d'outils⁵¹ pour chaque décennie. Les outils eux-mêmes sont divisés en trois types correspondants aux trois aspects dans l'outillage d'une langue : les grammaires, les lexiques/dictionnaires et les manuels d'écriture.

⁵¹- Ce tableau ne prend pas en compte les divers ouvrages en rapport avec l'histoire de la langue (récits de voyage, traductions, textes littéraires).

Types Datation	Grammaires	Lexiques	Manuels d'écriture
1738-1829	02	02	00
1830-1839	05	03	00
1840-1849	01	04	00
1850-1859	01	01	00
1860-1869	00	00	00
1870-1879	00	02	00
1880-1889	04	06	00
1890-1899	05	04	00
1900-1909	00	03	00
1910-1919	02	01	00
1920-1929	00	02	00
1930-1939	01	03	00
1940-1949	01	01	00
1950-1959	02	08	00
1960-1969	06	04	00
1970-1979	01	00	01
1980-1989	03	08	00
1990-1999	11	16	09
2000-2009	20	40	10
2010- 2015	16	40	09
Total	81	148	29

Malgré son caractère général et sommaire, ce tableau nous donne à voir, sur une longue période, deux principales caractéristiques concernant l'outillage de la langue kabyle : le rythme de cet outillage et les données numériques pour chaque type d'outil.

4.1.2. Les types d'outils

Depuis la fin du XVIII^e siècle, et ce jusqu'au début des années 1980, on peut constater globalement la même répartition quant aux nombres des lexiques/dictionnaires et des grammaires. Mais depuis cette date, on note une nette supériorité numérique des lexiques⁵² sur les outils grammaticaux. Contrairement aux ouvrages lexicographiques, qui se présentent sous des formes relativement élaborées dès la fin du XVIII^e siècle, les premières grammaires kabyles sont des exposés grammaticaux, qui dépassent rarement une dizaine de pages. La première grammaire complète, *Essai de grammaire kabyle* de Hanoteau, n'est publiée qu'en 1858. Un autre fait notable, qui caractérise l'outillage de la langue, concerne l'absence d'outils orthographiques : le premier manuel d'écriture n'apparaîtra qu'en 1979, c'est-à-dire plus de deux siècles après le début effectif de la grammatisation en question. A partir de cette date, les ouvrages qui portent sur la codification orthographique se feront de plus en plus nombreux. Ainsi, entre 1979 et 2015 nous avons recensé 29 titres relevant de ce type.

4.1.3. Le rythme de l'outillage

Deux événements dans l'histoire de l'Algérie ont eu chacun un impact important sur le rythme de l'outillage de la langue kabyle : la colonisation française de l'Algérie à partir de 1830 et les débuts de la reconnaissance institutionnelle du berbère par les autorités algériennes en 1990. Aussi, il importe de distinguer trois grandes périodes en références à ces événements. Chacune de ces périodes correspond à un rythme particulier dans l'outillage.

- la première période (1738 - 1830) : elle correspond à la période précoloniale, qui s'étale sur un peu moins d'un siècle. Très peu d'outils sont à signaler durant cette période. L'intérêt pour le kabyle et le berbère de manière générale est pratiquement insignifiant. En plus d'un récit de voyage dû à Thomas Shaw (1838), un recueil de chants de guerre et chants érotiques (Humbert 1822-23), nous avons recensé seulement trois titres : *La grammaire berbère* et le *Dictionnaire de la langue berbère : expliqué en français et en idiome barbaresque* de Jean-

⁵²- Cet inventaire ne prend pas en considération les nombreux vocabulaires et glossaires insérés dans les récits de voyage et autres études sociologiques et historiques consacrées à la Kabylie.

Michel de Venture de Paradis (1787-1790) ; quelques mots dans *Mithridates, oder allgemeine Sprachkunde* (Adelung et Vater 1812) ; un exposé grammatical contenant quelques éléments du vocabulaire de William Shaler (1824) intitulé : *Communication on the language, manners, and customs of the Berbers or Brebers of Africa*.

- la deuxième période (1830 - 1989) : elle comprend toute la période coloniale et les trois premières décennies de l'indépendance algérienne. Le tableau montre bien que durant cette longue période, une moyenne de cinq (05) ouvrages, entre lexiques et grammaires, sont produits chaque décennie. On voit aussi que la fin de la période coloniale en 1962 jusqu'à la fin des années 1980 n'a pas eu d'effets immédiats sur le rythme de cet outillage.

- la troisième période (de 1990 à nos jours) : elle correspond à la période de la reconnaissance du berbère et son intégration dans les institutions publiques, les médias et les institutions scolaire et universitaire. Elle est caractérisée par un regain d'intérêt et un accroissement significatif dans la production des outils linguistiques. Ainsi, On est passé d'une moyenne de 05 titres à 27 durant la décennie 1990 - 1999. A partir des années 2000, avec l'implication des organismes étatiques dans l'édition du livre amazigh (l'ENAG, le HCA et l'ONPS notamment), la production devient encore beaucoup plus importante.

4.1.4. Récits de voyage, textes littéraires et traductions

Avant d'aborder les grammaires et les dictionnaires, considérés comme les véritables outils linguistiques de la grammatisation, il y a lieu d'examiner un type particulier d'écrits qui, outre sa contribution à l'alphabétisation de la langue, présente un intérêt historique surtout durant les premières phases du processus de grammatisation. Il s'agit en premier lieu des tout premiers récits de voyage et des descriptions portant sur les domaines les plus divers (société, géographie, histoire, etc.). Il faut considérer en second lieu des textes littéraires divers (littérature orale transcrite) et des traductions vers le kabyle. N'étant pas à proprement parler des outils de la grammatisation, leur intérêt historique s'estompe au-delà d'une certaine période. Le tableau⁵³ qui va suivre donne une idée générale de la production de ces trois types d'écrits depuis le début du processus de grammatisation jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

⁵³- Contrairement aux textes littéraires et aux traductions, les récits de voyage et autres études sur la société et l'histoire de la Kabylie sont difficiles à recenser. D'un côté, ils ne figurent pas tous dans les bibliographies générales consacrées aux études berbères. D'un autre côté, il existe d'innombrables articles du même genre qu'il est impossible de recenser et de prendre en considération dans le cadre de cette étude. Par conséquent les chiffres que nous fournissons sur ce type d'écrits ne concernent que les titres les plus importants.

Au-delà de cette période, les écrits en question présentent peu d'intérêt pour la connaissance de l'outillage de la langue.

Types Datation	littérature orale transcrite	Textes traduits	Récits de voyage et études diverses
1738 - 1829	02	00	04
1830 - 1839	00	01	02
1840 - 1849	00	02	03
1850 - 1859	00	00	01
1860-1869	01	02	00
1870 - 1879	00	00	00
1880 - 1889	01	02	00
1890 - 1899	03	04	01

4.1.4.1. Récits de voyage et autres descriptions

Les récits de voyage et autres descriptions se rapportant à la culture, à l'histoire ou à la géographie sont les premiers écrits qu'on rencontre pour une langue avant même l'apparition des premiers outils linguistiques. Leur intérêt dans le processus de grammatisation d'une langue est purement historique. Ce sont souvent les premiers témoignages qui attestent de l'existence d'une langue, de sa dénomination, de son extension géographique et de sa localisation sur un territoire donné. On y trouve éventuellement des éléments linguistiques : mention des mots isolés, listes de vocabulaire, des expressions et des rudiments de grammaire.

C'est un ouvrage de ce genre, écrit par un voyageur anglais, le Docteur Thomas Shaw, et publié en 1738 sous le titre de : *Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant*, qui fait mention pour la première fois dans l'histoire de la langue kabyle. Il constitue de ce fait le point de départ de la grammatisation de cette langue (§ 2.3.1. Le point de départ). Par la richesse des observations et des informations sur les mœurs, l'histoire, la politique et la géographie, l'ouvrage de Thomas Shaw est sans doute le témoignage le plus important d'un savant européen sur l'Algérie et la Kabylie du XVIII^e siècle. Cet ouvrage sera traduit en français dès 1743 sous le titre de *Voyage de Monsieur Shaw, M. D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*.

Dans cet ouvrage, un chapitre entier est consacré à la Kabylie. En plus des données sur l'économie, la culture et le mode de vie des Kabyles en général, on y trouve formulée l'idée selon laquelle la langue kabyle (appelée parfois *showiah*)⁵⁴ est différente de l'arabe et des langues orientales comme l'hébreu et le phénicien (1738, p. 374). En plus des noms de plantes cités dans plusieurs endroits dans le texte, un vocabulaire d'une soixantaine de termes figure aussi dans cet ouvrage. Dans cette liste intitulée *Vocabulary of the Showiah Tongue* [pp. 382-384], on reconnaît aisément, en plus des mots berbères communs, des vocables appartenant, les uns au chaouïa de l'Aurès, les autres incontestablement au kabyle. On ignore néanmoins l'origine de la confusion entre le kabyle et le chaouïa chez cet auteur. Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que certains auteurs ont déjà utilisé le terme *habaylit* « la langue kabyle » pour désigner la langue berbère parlée dans les Aurès (Mercier 1896, p. II).

⁵⁴- Il faut voir là sans doute une confusion entre le kabyle et le chaouïa des Aurès.

Au XVIII^e siècle l'ouvrage de Thomas Shaw semble être unique en son genre, au moins pour ce qui concerne le domaine kabyle. Par contre au XIX^e siècle, avec l'avènement de la colonisation française en Algérie, nombreuses sont les études et les descriptions portant totalement ou partiellement sur la Kabylie qui ont vu le jour. Parmi ces ouvrages, nombreux sont aussi ceux qui contiennent des renseignements sur les Kabyles (peuple, culture, géographie, économie, etc.) et la langue kabyle. En plus donc du récit de voyage de Thomas Shaw, il y a lieu de citer par ordre chronologique de parution des ouvrages suivants :

- Shaler, William, *Sketches of Algiers, political, historical, and civil...*, (1826). Cette monographie est traduite en français sous le titre de : *Esquisse de l'Etat d'Alger*, (1830) ;
- Peyssonnel, Jean-André et Desfontaines, René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, 2 vol. (1838);
- Hodgson, William Brown, *Notes on Northern Africa, the Sahara and Soudan*, (1844).

A ces descriptions générales sur l'Afrique du Nord, succédera des ouvrages encore mieux documentés et consacrés entièrement à la Kabylie. La plupart d'entre eux contiennent, en plus des informations sur la société et la culture kabyles, des éléments de grammaire et surtout des vocabulaires bilingues plus ou moins fournis. Quatre titres consacrés à divers domaines sont représentatifs de cette catégorie :

- Dumas, Eugène et Fabar, Paul Dieudonné, *La Grande Kabylie. Etudes historiques*, (1847) ;
- Carette, Antoine Ernest-Hippolyte, *Etudes sur la Kabylie proprement dite*, 2 vol. (1848) ;
- Devaux, Charles, *Les Kebaïles du Djerdjera. Etudes nouvelles sur les pays vulgairement appelés La Grande Kabylie*, (1859) ;
- Hanoteau, Adolphe et Letourneux, Aristide, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 3 vol. (1893).

4.1.4.2. Textes littéraires

Parallèlement à l'outillage de la langue par des lexiques et des grammaires, un intérêt pour le recueil et la fixation du patrimoine littéraire oral kabyle s'est manifesté aussi chez les auteurs européens du XIX^e siècle. Des textes d'inégale importance représentant les différents genres littéraires (poésie, fables, légendes, contes, devinettes) sont insérés dans les grammaires et les descriptions de la Kabylie depuis le début du XIX^e siècle (Hogdson 1829 ;

Hanoteau 1858 ; Creusat 1873 et Ben Sedira 1887). Toutefois, ces textes littéraires n'apparaissent que dans des annexes et comme des illustrations ou des échantillons de la langue ainsi considérée. Aussi, n'est-il pas exagéré de dire que par rapport à d'autres domaines, l'intérêt qu'ont porté les savants européens pour la littérature kabyle et berbère de manière générale est relativement tardif. En effet, le premier recueil d'importance du genre est un ouvrage qui porte sur la poésie kabyle ; il ne date que de l'année 1867. Il est dû au général Adolphe Hanoteau et il a pour titre *Poésies berbères populaires de la Kabylie du Djurdjura*. D'autres recueils d'importance qui portent sur d'autres genres littéraires seront publiés vers les dernières années de la seconde moitié du XIX^e siècle. Parmi ces recueils, il y a lieu de citer particulièrement trois titres :

Rivière, Joseph, *Recueil de contes populaires de la Kabylie du Djurdjura* (1882);

Mouliéras, Auguste, *Les fourberies de Si Djeh'a* (1892) ;

Mouliéras, Auguste, *Légendes et contes merveilleux de la Grande-Kabylie* (1895).

Pratiquement tous les recueils transcrits sont des textes anonymes puisqu'ils appartiennent au patrimoine littéraire commun; ils sont souvent accompagnés de traductions dans une des langues européennes (en français dans la plupart des cas) et parfois aussi par des annotations expliquant certains termes et/ou fournissant des éléments contextuels pour la compréhension du texte. Il en résulte qu'une grande partie des ouvrages de la littérature orale kabyle transcrite de cette période, et même ceux publiés durant le siècle qui suivra, sont des textes bilingues. Certes, la fixation par l'écriture de cette littérature orale lui assure une pérennité mais aux prix d'importantes transformations (disparition de la voix et des éléments liés à l'énonciation orale, dispositions typographiques inspirées de la littérature occidentale, etc.). Des ouvrages de ce type se multiplieront davantage au XX^e siècle et donneront naissance à ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui la littérature écrite, constituée de genres empruntés à la littérature occidentale : roman, nouvelle et théâtre.

4.1.4.3. Traductions

Contrairement aux recueils de la littérature orale, les textes traduits des langues européennes figurent parmi les plus répandues au XIX^e siècle. Il s'agit essentiellement des textes religieux (Bible, Evangiles et Catéchismes). En effet, comme textes traduits ou adaptés vers le kabyle, on ne rencontre durant cette période aucun texte en dehors du domaine religieux. Tout au long de cette période, on a recensé plus d'une dizaine d'ouvrages et titres.

L'examen sommaire de quelques textes, nous permet de déterminer quelques traits qui les caractérisent :

- les auteurs : à côté des textes dont les noms des traducteurs sont connus, à l'exemple de Adolphe Hanoteau, Eugène Cuendet et Henri-Samuel Mayor, il existe aussi des traductions anonymes. Excepté Adolphe Hanoteau, issu de l'armée coloniale, les autres auteurs appartiennent tous à la Société des Pères Blancs.

- le sens de la traduction : contrairement aux textes littéraires, ici la traduction part d'une langue européenne (langue source) vers le kabyle (langue cible). Dans la plupart des cas, le texte de la langue source ne figure pas dans l'ouvrage traduit.

- la terminologie : étant donné que le kabyle ne dispose pas de termes spécifiques à la religion chrétienne, les traducteurs puisent souvent dans le vocabulaire kabyle de la religion musulmane, quand ils ne recourent pas à l'emprunt à l'arabe. Néanmoins, on peut relever un nombre important de néologismes forgés par les auteurs eux-mêmes. Ils sont forgés par emprunt direct (adaptation pure et simple des termes de la langue source). En voici quelques exemples en guise d'illustration : *tigliz* « église », *tigliz taromanit* « église romaine », *takatolikit* « catholique », *akatcim* « catéchisme ».

La plupart des textes ainsi traduits existent sous forme manuscrite ; parfois ils sont insérés dans des ouvrages plus vastes aux contenus divers (Bougchiche 1997, p. 412-414). Il reste donc à faire tout un travail d'inventaire et de classification pour avoir une idée précise sur cette activité. Voici néanmoins quelques titres de textes traduits en kabyle et parus au XIX^e siècle :

EVANGILE, *Extrait d'une traduction MS. en langue berbère de quelques parties de l'écriture sainte contenant XII chapitres de S. Luc.* (1833) ;

Hanoteau, Adolphe, *Akatcim ne diousis Ledzer s taqebailit* (1868) ;

Hanoteau, Adolphe, *Aktabe en tibratin d endjilen s taqebailit* (1869) ;

BASSET, René, *Injil ne Sidna Aisa l'Masih' akken itsouaktheb s arressul Matthieu* (1883).

Mayor, Henri-Samuel, *Quelques portions de la parole de Dieu : kabyle-français* (1889) ;

Cuendet, Eugène (trad.), *Injil n' Sidna-Aisa el-Masih' : akken itsouak'theb S. Matta* (1895) ;

Catéchisme : *Katechizm amechtuh' l-ldiocêz l'Ldzaïr / it'erjem s teqbailit* (1896).

4.2. Les deux types d'outils linguistiques : les outils bilingues et les outils monolingues

Comme nous l'avons annoncé ci-dessus, le critère linguistique ou plus exactement métalinguistique est fondamental dans notre description des outils. Aussi, avons-nous divisé l'ensemble des grammaires, des dictionnaires et autres manuels d'écriture consacrés à la langue kabyle en deux grandes catégories : les outils bilingues et les outils monolingues. Chacun des deux types sera présenté et caractérisé séparément. Comme traits descriptifs, et s'agissant des grammaires, nous avons retenu les critères du contenu, de la terminologie utilisée et des catégories grammaticales décrites. S'agissant des documents lexicographiques, nous nous sommes intéressés à l'organisation générale du contenu mais aussi aux aspects sociolinguistiques.

4.2.1. Les outils linguistiques bilingues

Aborder les outils linguistiques bilingues dans le processus de grammatisation des langues berbères, revient à examiner l'outillage de celles-ci sur une période assez longue. En effet, pour des raisons historiques évidentes, la majorité des grammaires et des lexiques produits depuis le début du processus en question jusqu'à ce jour sont des bilingues. En fait, nous n'avons relevé aucun outil monolingue pendant la période coloniale. Les outils monolingues ne commencent à faire leurs apparitions qu'à la fin des années 1960 (§ 4.2.2. Outils monolingues). Par ailleurs, l'apparition des outils monolingues n'a pas mis fin à la production grammatographique et lexicographique bilingue. Enfin, il existe bien des outils trilingues et même quadrilingues. Néanmoins les outils bilingues kabyle-français, où le français remplit la fonction de métalangue, constituent le type le plus répandu.

Dans l'ensemble des outils bilingues, en nous basant sur le contenu linguistique et le public visé par ces mêmes outils, on distingue encore deux types : les outils pour étrangers et les outils descriptifs. Dans chacun des deux, nous aborderons successivement les grammaires et les lexiques/dictionnaires. Quant aux manuels d'orthographe, nous ne les aborderons que brièvement, et ce pour deux raisons. La première tient au fait que les questions orthographiques ont été amplement abordées dans la partie consacrée au processus d'alphabétisation (§ 3. Le processus d'alphabétisation). La seconde résulte de l'absence des manuels d'orthographe durant toute la période coloniale.

4.2.1.1. Les observations sur la langue

Durant les premières décennies du processus de grammatisation d'une langue, on rencontre souvent dans différents types d'écrits comme les monographies, les récits de voyage ou les relations épistolaires, des informations d'ordre linguistique. Ces observations sur la langue, qui précèdent souvent l'apparition des outils linguistiques, peuvent porter sur plusieurs domaines : variété des parlers et des dialectes de la même langue, écriture, étymologie, phonétique, lexique ou grammaire. Leur importance est très variable : cela peut aller de la mention d'un simple fait linguistique, citation d'une caractéristique phonétique ou grammaticale par exemple, à quelques pages sur les sujets évoqués ci-dessus.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'ouvrage de Thomas Shaw (1738), considéré comme le premier document écrit qui fait mention de la langue kabyle, contient quelques mots en kabyle et des renseignements ou plutôt des réflexions sur les langues berbères en général, notamment le fait que celles-ci soient différentes de l'arabe et des langues orientales comme l'hébreu et le phénicien (1738, p. 374). On trouve aussi dans certaines descriptions du XIX^e siècle consacrées à la Kabylie (Peyssonnel et Desfontaines 1838 ; Carette 1848 et Devaux 1857) des lexiques plus ou moins étendus et une foule d'informations grammaticales. Celles-ci portent sur l'extension géographique de la langue, la morphologie nominale et verbale, l'inventaire de quelques paradigmes grammaticaux, etc. D'autres publications émanant pour la plupart d'auteurs anglo-américains et allemands (Adelung et Vater 1812 ; Shaler 1825 et Hodgson 1834) ont évoqué le kabyle dans une perspective historique et/ou comparatiste : apparemment aux langues sémitiques, emprunt à l'arabe, étymologie.

4.2.1.2. Les grammaires

Dans le domaine berbère, l'activité grammaticale est apparue au même moment que les travaux de lexicographie. C'est en effet à partir de la fin du XVIII^e siècle que des observations sur le système grammatical et l'établissement des lexiques kabyles commencent à voir le jour. Comme pour les outils lexicographiques, les grammaires kabyles et berbères de manière générale sont d'abord et avant tout des outils bilingues. Autrement dit, ce sont des grammaires sur le kabyle (langue objet) expliquées en français ou dans une autre langue européenne (métalangue). Ce statut exclusif de la langue objet, qui est celui du kabyle, restera inchangé pendant près de deux siècles.

Ce que nous appelons ici « grammaire », se manifeste en réalité sous diverses formes. Sans idées préconçues sur le (ou les) niveau(x) linguistique(s) abordé(s), la validité du contenu, le volume de l'ouvrage ou l'étendu du texte, on peut distinguer grosso modo les types suivants :

- les brèves observations sur la langue dans les récits de voyage et autres descriptions ;
- les exposés grammaticaux précédant le plus souvent des dictionnaires ou insérés dans des ouvrages les plus divers (revues savantes, récits de voyage, descriptions portant sur la société, la géographie ou l'histoire, etc.) ;
- les manuels d'apprentissage / cours d'initiation ;
- les morphologies et ouvrages de conjugaison ;
- les traités de syntaxe ;
- les grammaires complètes ;
- etc.

En fonction des contenus et des objectifs de ces outils, et donc des publics auxquels ils s'adressent, nous avons scindé l'ensemble de la production grammaticale bilingue kabyle en quatre types principaux :

- les grammaires pour étrangers ;
- les grammaires comparées ;
- les grammaires descriptives ;
- les grammaires normalisées.

Il va sans dire que ces distinctions ne sont pas aussi nettes et tranchées que nous les présentons ici. Il y a interdépendance entre les quatre types de grammaire de telle sorte que les caractéristiques des unes peuvent se retrouver dans les autres. Nous exposons ci-dessous chacun des quatre types en suivant leurs successions dans le temps.

4.2.1.2.1. Grammaires pour étrangers

Nous empruntons le terme de « grammaire pour étrangers » à la typologie des outils linguistiques établie par Bernard Colombat⁵⁵. A travers ce terme, nous désignons un type de grammaire né des besoins des publics européens des périodes précoloniale et coloniale d'acquérir des rudiments de grammaire kabyle dans le but de rentrer en communication avec les populations autochtones. Ce sont donc avant tout des outils pratiques destinés à l'apprentissage du kabyle comme langue étrangère. Ce principe général déterminera largement leurs formes et leurs contenus. Nous pouvons caractériser les grammaires relevant de ce type en nous basant sur les quatre traits suivants : la langue et la métalangue ; le contenu ; les catégories grammaticales ; la terminologie grammaticale utilisée.

1- la langue et la métalangue

Le bilinguisme dans les outils relevant de la grammaire signifie que l'on est, au moins, en présence de deux langues, dont l'une est l'objet du discours grammatical (la langue objet de description ou d'analyse) et l'autre assurant la fonction métalinguistique. Aussi, dans le cas qui nous intéresse ici, le kabyle est évidemment la langue-objet. Mais il existe des cas, très rares il est vrai, où une autre langue berbère est mêlée au kabyle. Pour diverses raisons, le kabyle, que certains auteurs désignent parfois sous le nom générique de « berbère », est considéré comme une langue homogène. Par conséquent, on ne rencontre pratiquement pas dans ce type de grammaires de référence à un parler particulier comme on ne s'intéresse guère à mentionner la variation linguistique.

S'agissant de la métalangue, elle est évidemment représentée par une langue européenne (le français, l'anglais, l'allemand, etc.). Mais, pour des raisons historiques évidentes, le français est de loin la métalangue la plus répandue dans les grammaires berbères bilingues. Ainsi, les grammaires kabyles rédigées dans les langues européennes autres que le français ne représentent pas plus de 12% de l'ensemble des grammaires bilingues (soit un total de 6 titres).

⁵⁵- Voir le portail en ligne intitulé *Corpus de textes linguistiques fondamentaux (CTLF)* : http://ctlf.ens-lyon.fr/documents/ct_projet_2003.asp

2- le contenu

Comme le contenu d'une grammaire dépend pour une large part des dimensions de l'ouvrage qui lui sert de support, les exposés grammaticaux aux dimensions réduites, comme celui de Jean-Michel de Venture de Paradis (1787/1790) ou de William Shaler (1824) se contentent d'énumérer quelques caractéristiques morphologiques sur le nom et le verbe (genre, nombre, temps, modes, etc.). On y trouve parfois des inventaires non exhaustifs de quelques paradigmes grammaticaux : les pronoms, les prépositions, les adverbes, les particules et les noms de nombre. Dans les ouvrages de grammaire aux dimensions plus étendues, ces questions reçoivent évidemment des développements beaucoup plus importants.

Destinés à l'apprentissage des usages oraux et à la pratique de la communication orale, ce type de grammaires n'accorde bien sûr aucune place aux questions orthographiques. Les auteurs se contentent généralement de donner, dans les introductions ou les préfaces, l'alphabet et quelques règles de transcription pour aider les usagers dans leurs lectures. S'ils ne déniaient pas le caractère structuré et organisé de la grammaire kabyle et l'existence de règles régulières, les premiers grammairiens ne semblent pas être préoccupés par la mise en règles de cette langue ni par l'idée d'élaborer une norme quelconque. A ce propos, Venture de Paradis considère que « *le fond de la langue berbère n'est que le jargon d'un peuple sauvage ; elle n'a pas de termes pour exprimer les idées abstraites, et elle est obligée de les emprunter aux Arabes* ». Et de poursuivre dans la même page : « *Les Berbères n'ont aucune conjonction qui réponde à notre **et**, et les parties de l'oraison ne sont pas liées. Pour dire il boit et il mange, ils disent : il boit, il mange. L'habitude leur apprend à faire des phrases courtes pour exprimer leurs sensations, bornées presque aux seuls besoins des animaux. Ils ont cependant le **qui** et le **que** (weïn) et la particule **ⵉ** **i**, répondant à notre **il**, qui aident leurs narrations et les empêchent d'être obscures* » (1844, p. XVIII). On sait bien que ces préjugés conduisent le plus souvent à des erreurs d'appréciation et d'analyse.

S'inspirant du schéma général caractéristique des grammaires françaises du XIX^e siècle et de leur mode d'exposition des catégories grammaticales, le contenu des grammaires kabyles relevant de ce type est organisé en trois grandes parties : du verbe, du nom et des particules. Chacune des trois parties s'articule à son tour en plusieurs chapitres :

- le nom : du substantif, du genre, du nombre, de l'adjectif, des pronoms, etc.
- le verbe : de l'infinitif, du futur, du réfléchi, du passif, du transitif, du participe, etc.

- les particules : des prépositions, des conjonctions, des interjections, des adverbes, etc.

Dans le fond, il s'agit de traductions/adaptations de grammaires françaises au kabyle. Toutefois, les contenus et l'organisation de ces grammaires ont évolué à travers le temps, au grès des progrès des sciences du langage. Ainsi, très tôt, un auteur comme Adolphe Hanoteau a pu identifier et traiter des catégories spécifiquement berbères comme les particules *d* et *n*, la forme d'habitude, le réciproque, le nom verbal ou le nom d'agent. Quelques grammaires (Hanoteau 1858 et Boulifa 1897) ne manquent pas de compléter chaque point de grammaire traité par des exercices d'application. Selon les ouvrages et les auteurs, ces contenus sont plus ou moins adaptés au système grammatical kabyle.

Quant à la syntaxe au sens de construction des mots au sein de la phrase, elle est pratiquement absente dans ce type de grammaires. En effet, la description consiste le plus souvent à établir des inventaires des catégories grammaticales, leurs définitions et leurs variations morphologiques (formation du pluriel et du féminin, conjugaison et autres déclinaisons). Seules quelques indications sur les structures des syntagmes nominaux ou verbaux ou encore la place de tel ou tel élément dans la phrase sont fournies.

3- les catégories grammaticales

Comme nous l'avons suggéré ci-dessous, les catégories grammaticales kabyles sont largement calquées sur la grammaire française. Ainsi, à côté des catégories connues comme générales (verbe, nom, préposition, adjectif ou adverbe), d'autres catégories comme les notions d'infinitif, de subjonctif, de futur, le verbe être, le verbe avoir, etc. sont calquées des grammaires européennes. Au XIX^e siècle, le peu de connaissances dont disposent les grammairiens sur les langues berbères, expliquent ce recours au moule de la grammaire française. Mais cette façon de faire a été dictée aussi par les besoins des publics auxquels s'adressent ces outils. Il n'y a pas donc de description du système grammatical du kabyle *stricto sensu* mais adaptation des grammaires kabyles au public français.

Dans leur principe général, ces « grammaires pour étrangers » tentent de fournir, pour les apprenants non natifs de la langue (les francophones le plus souvent), la manière d'exprimer certaines catégories grammaticales propres aux langues européennes. Tout le matériel grammatical kabyle est analysé en quelque sorte à travers le prisme du système grammatical

de la langue française. C'est ainsi que nous rencontrons des chapitres entiers intitulés : « du datif et de l'ablatif », « du génitif », « des particules confirmatives, de la qualification et de l'adjectif », « de l'idée de possession », « concordance du verbe kabyle avec le verbe français », « manière de traduire l'infinitif français », « manière de rendre l'idée représentée par notre verbe [français] réfléchi », « de l'idée conditionnelle », « du subjonctif ou optatif », « du verbe *ili*, être, exister », etc. (Hanoteau 1958, *passim*). Quant aux catégories grammaticales propres aux langues berbères, comme l'état d'annexion, les particules de direction *d* et *n* ou les aspects verbaux par exemple, elles n'ont été mises en évidence et reconnues comme telles que vers la fin du XIX^e siècle. Très souvent, les grammairiens recourent à des comparaisons au français, soit d'une manière explicite en usant des expressions « comme en français... », ou alors implicitement, comme le suggèrent les expressions telles que « le berbère ne possède pas de conjonction », « il n'y a pas d'article, d'adjectif... en berbère ».

4- la terminologie

N'ayant pas pour objet de décrire le système grammatical de la langue kabyle dans ses spécificités, la terminologie utilisée est tout naturellement celle des grammaires européennes, elle-même empruntée au latin. On note donc peu d'innovations terminologiques dans les grammaires pour étrangers. Il existe bien des grammaires destinées aux étrangers, comme la grammaire de Hanoteau (1858), qui ont introduit quelques termes pour rendre compte des faits spécifiques au kabyle. C'est le cas notamment des notions de « nom verbal » de « forme d'habitude », de « pronoms affixes » ou de « réciproque ». Il faut préciser encore que certains de ces termes sont empruntés à la terminologie grammaticale arabe. Ainsi sur ce plan, nous pouvons affirmer que de même qu'il y a transposition des catégories grammaticales des langues européennes au kabyle, il y a par conséquent transposition de leurs dénominations. Ce n'est que progressivement que l'identification des catégories grammaticales berbères dans ce qu'elles ont de spécifique s'imposera. Il s'ensuit évidemment un renouvellement dans les dénominations au fur et à mesure que le système grammatical kabyle se dévoile aux yeux des grammairiens.

5- quelques exemples de grammaires pour étrangers

La majorité des grammaires élaborées entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XX^e sont à considérer comme des grammaires pour étrangers. Comme nous l'avons signalé ci-dessus,

elles existent sous des formes et des contenus très variés : brefs exposés grammaticaux, morphologies, grammaires complètes, manuels d'apprentissage. En voici quelques exemples les plus représentatifs.

- de courts exposés grammaticaux

Venture de Paradis, Jean-Michel de, *Grammaire berbère* [1788/1790];

Creusat, Jean-Baptiste, *Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua), précédé des éléments de cette langue* (1873).

- des grammaires complètes

Hanoteau, Adolphe, *Essai de grammaire kabyle* (1858) ;

Basset, René, *Manuel de langue kabyle...* (1887).

- des manuels d'apprentissage

Ben Khouas, Ahmed, *Notions succinctes de grammaire kabyle* (1881) ;

Ben Sedira, Belkassem, *Cours de langue kabyle. Grammaire et versions* (1887) ;

Boulifa, Si Ammar ben Saïd dit, *Une première année de langue kabyle : dialecte zouaoua* (1897) ;

Boulifa, Si Ammar ben Saïd dit, *Méthode de langue kabyle, cours de 2^e année...* (1913).

Pour avoir une idée sur la représentation du savoir grammatical de la langue kabyle dans ces grammaires, nous avons retenu pour analyse trois documents qui nous paraissent représentatifs du type en question. Leurs élaborations à des époques différentes par des auteurs aux profils tout aussi différents nous permettent de suivre l'évolution dans la connaissance et la représentation de ce savoir grammatical à travers le temps.

VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel de,

Grammaire berbère, [1787/1790].

Il s'agit d'un bref exposé grammatical composé en même temps qu'un dictionnaire trilingue français-berbère-arabe entre 1787 et 1790. Le berbère dont il s'agit est en réalité un mélange du kabyle et du chleuh du sud-ouest marocain. Le manuscrit de l'exposé

grammatical en question se trouve actuellement à la BNF (Bibliothèque Nationale de France).
Il est référencié sous le nom de :

VENTURE DE PARADIS, (Jean-Michel de),

Grammaire berbère [s. d.].

Les deux manuscrits (le dictionnaire et l'exposé grammatical) ont été rassemblés dans une publication unique. Ils sont revus et adaptés par Pierre Amédée Jaubert. C'est la première édition imprimée de l'œuvre de Venture de Paradis ; elle porte le titre de :

Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère, Impr. royale, Paris, 1844, XXIV-236p.

Contenu de l'exposé grammatical (pp. 3-16) :

- Conjugaison : observations générales sur le verbe et sa conjugaison ; identification des indices de personnes et description de leur emploi ; les manières d'exprimer certaines valeurs temporelles et modales : passé, présent, le futur, impératif, optatif.
- Des lettres : valeurs en caractères français des 31 « lettres berbères » (caractères arabes).
- De la déclinaison : brèves observations sur le nom ; les prépositions ; les pronoms personnels ; les pronoms possessifs.
- Manière de compter en berbère.

Le texte est très court pour se faire une idée précise sur la conception de l'auteur du système grammatical berbère. Mais les quelques paragraphes consacrés au nom et au verbe et surtout la terminologie grammaticale utilisée montrent bien que le cadre général de la description est la grammaire française du XVIII^e siècle, où le système casuel du latin sert encore de cadre à l'analyse de la morphologie nominale. Voici l'analyse que fait l'auteur du nom berbère: « *Les noms, dans la langue berbère, sont indéclinables, mais leurs pluriels varient beaucoup : aussi, à cause de leur irrégularité, on a eu soin de mettre ces pluriels dans le dictionnaire. Quant aux cas, ils sont désignés par des prépositions qu'on trouvera dans leur ordre alphabétique. Les mots n'ont pas d'article qui réponde à notre le, la. La marque du genre est très variée, mais je n'ai pas assez d'usage de cette langue pour en donner des*

règles sûres. Voici les prépositions dont on se sert : لو - ان - غ - ن - ب - به - نو - غى - آ. Lorsque j'ai voulu me servir indifféremment de toutes ces prépositions, on m'a fait sentir que je me trompais. Celles qui cependant sont le plus souvent employées sont les prépositions - او - ب - ان » (Venture de Paradis 1844, p. 11).

Enfin, signalons ce fait insolite : cette première grammaire analyse le berbère comme une langue écrite (en caractères arabes). De nombreux passages montrent, en effet, que son auteur décrit bel et bien des unités graphiques et non pas des réalisations orales transcrites. Ainsi, quand il affirme : « *Les noms berbères dont la première radicale est un élif perdent cet élif dans la construction, et il se change en ou* [...] » (Venture de Paradis 1844, p. 12).

HANOTEAU, Adolphe,

Essai de grammaire kabyle (1858).

Publiée en 1858, l'*Essai de grammaire kabyle* du général Adolphe Hanoteau est sans doute la plus importante grammaire kabyle de tout le XIX^e siècle. Cette grammaire de référence est un ouvrage volumineux qu'il convient de classer dans la catégorie des grammaires complètes. Celle-ci donne, en effet, un inventaire exhaustif des « catégories grammaticales kabyles » et de leurs caractéristiques morphosyntaxiques. Cet inventaire, comme nous l'avons déjà suggéré ci-dessus, est largement inspiré de la grammaire française de son époque. Son principal objectif est de fournir à un public francophone non natif les moyens d'exprimer certaines notions grammaticales et sémantiques du français : du génitif ; de l'accusatif ; de l'idée de possession ; de l'idée du conditionnel ; manière de rendre l'idée passive, etc. La grammaire de Hanoteau est constituée de quatre parties appelées livres :

Livre I^{er}. Du nom, du pronom et de la qualification ;

Livre II. Du verbe et des noms dérivés du verbe ;

Livre III. Des diverses particules ;

Livre IV. De la numération.

Chacun des livres est caractérisé à la fois par la richesse des informations qu'il contient et la concision dans leur présentation. Bien que le cadre de la grammaire française y soit omniprésent à tous les niveaux, la présentation que donne Adolphe Hanoteau du système grammatical kabyle n'est pas totalement dénuée d'originalité. Une bonne connaissance du

phonétisme de la langue (surtout les accidents phonétiques comme les assimilations) associée aux connaissances de l'arabe et des langues berbères ont permis à cette auteur d'appréhender mieux que tous les grammairiens de son époque les caractéristiques de cette langue. Parmi les catégories spécifiques à la langue identifiées, on peut citer : « *D et N* » particules de localité [particules de direction], « verbes incomplets » [verbe d'état aux indices de personnes suffixés]. On lui doit aussi une partie de la terminologie grammaticale du berbère (Amaoui 2013). Son modèle sera imité durant toute la deuxième moitié du XIX^e siècle et même au-delà par des auteurs illustres que sont René Basset (*Manuel de langue kabyle*, 1887), Jean-Baptiste Creusat (*Essai de dictionnaire français-kabyle*, 1873), Si Saïd ben Ammar dit Boulifa (*Une première année de langue kabyle : dialecte zouaoua*, 1897), etc.

BOULIFA, Si Ammar ben Saïd dit,

Une première année de langue kabyle : dialecte zouaoua (1897).

Publié à la fin du XIX^e siècle, c'est-à-dire plus d'un siècle après l'exposé grammatical de Jean-Michel de Venture de Paradis, ce manuel de Boulifa demeure aussi bien dans sa méthode et son objectif que dans son contenu une grammaire pour étrangers. Il est constitué de cinquante-huit leçons. D'une manière générale chaque leçon (de 3 à 5 pages au maximum) contient quatre points organisés selon l'ordre suivant :

- Élément(s) de grammaire : description et/ou énonciation des règles ;
- Exercice oral ;
- Vocabulaire à apprendre et/ou verbes à conjuguer ;
- Thème ou version (en alternance d'une leçon à une autre).

Il s'agit de la toute première méthode d'enseignement de la langue kabyle. Elle se fixe pour objectif d' : « *apprendre à parler et écrire correctement le kabyle, guider et encourager ceux qui veulent s'adonner à l'étude de cette langue, les mettre dans le moins de temps possible à même de converser avec les indigènes [...]* ». Comme dans la grammaire de René Basset ou celle de Adolphe Hanoteau, la traduction des catégories grammaticales et sémantiques du français en kabyle prend souvent le pas sur la description du système grammatical kabyle proprement dit. Ainsi, rencontre-t-on encore et toujours des intitulées de leçons suivants : « Manière de traduire le présent de l'indicatif du verbe être français » ;

« Manière de traduire les prépositions avec, en, et. » ; « Manière de traduire l'infinif français », etc.

On note néanmoins une tendance nette à la mise en règles de la langue dans le Manuel de Saïd Boulifa. Cette préoccupation, absente chez les auteurs de la période qui va de la fin du XVIII^e siècle au début du XIX^e, qui ne voient dans le berbère que « *le jargon d'un peuple sauvage* », est dictée par des raisons pédagogiques de l'ouvrage et sans doute aussi par des raisons militantes de défense et de valorisation de la langue.

4.2.1.2.2. Grammaires comparées

Les préoccupations philologiques et plus particulièrement le comparatisme linguistique des XVIII^e et XIX^e siècles n'ont pas été sans influencer l'activité grammaticale berbère. Il faut savoir en premier lieu que ces préoccupations ne sont pas tout à fait absentes dans le type de grammaires que nous avons décrit précédemment. Celles-ci contiennent en effet de nombreuses informations et hypothèses qui dépassent le cadre strictement descriptif de la langue en s'intéressant aux questions d'influences linguistiques comme l'emprunt ou l'apparement du berbère. Ainsi, on peut lire dans l'Avvertissement de Pierre Amédée Jaubert à la Grammaire et dictionnaire de Venture de Paradis le passage suivant : « *Outre l'utilité politique et commerciale qu'il entrevoyait dans ses travaux sur la langue berbère, Venture se flattait de l'espoir qu'il ne serait pas impossible de retrouver, dans cette langue, des traces de l'ancien punique [...]* » (1844, p. IV).

Néanmoins, les réflexions sur l'apparement des langues berbères relèvent d'un type particulier et sont pour la plupart antérieures aux outils pratiques que sont les dictionnaires et grammaires pour étrangers. La période comprise entre la fin du XVIII^e siècle et les débuts du XIX^e a vu naître diverses hypothèses sur ce sujet. En premier lieu, les hypothèses sur l'apparement concernent les divers idiomes parlés en Afrique du Nord : affinités entre la langue de Siouah et le chleuh du sud-ouest marocain (William Marsden 1802) ; les langues berbères modernes comme étant issues de l'ancienne langue de Numidie plus ou moins altérée et mélangée avec d'autres langues notamment l'arabe (Adelung et Vater 1812). D'autres hypothèses suggèrent des liens de parenté entre ces idiomes nord-africains et les langues sémitiques et d'autres branches linguistiques : les langues berbères actuelles comme un reste corrompu du punique (William Marsden 1802 et Langles 1803) ; probable apparement entre la langue des Guanches et l'amharique ainsi que le copte (Adelung et Vater 1812). Des

affinités fortes sont aussi observées entre ces langues berbères et le sémitique (William Marsden 1802). D'autres ont pu même faire un rapprochement entre le berbère et l'irlandais (Vallancey 1786, p. 124).

Pourtant toutes ces hypothèses sont fondées non pas sur des observations des faits de grammaire mais sur des comparaisons des listes de mots et des vocabulaires. Il faut attendre les débuts du XIX^e siècle pour voir apparaître des hypothèses et des discussions sur l'apparement des langues berbères étayées par des examens du système grammatical. Et dans ce domaine, les grammairiens français ne sont pas les plus nombreux à investir le terrain. Ce sont en effet, des auteurs anglo-américains qui sont les plus prolifiques dans ce domaine.

L'examen des différents documents que nous avons désignés ici par le terme de grammaires comparées fait ressortir quelques caractéristiques communes quant aux dimensions, la période et les contenus.

- les dimensions : ce sont pour la plupart des exposés grammaticaux ne dépassant pas quelques pages et parfois même de brèves observations sur des faits de grammaire. Nous n'avons relevé aucune grammaire complète ni aucune comparaison systématique portant sur un aspect grammatical donné.

- la publication : ils sont insérés dans des revues scientifiques et autres publications de sociétés savantes à l'exemple de *Transactions of the American philosophical society* ou de *West of England Journal of Science and Literature* ;

- la période de parution : la majorité des essais grammaticaux de ce type correspond à la première moitié du XIX^e siècle et sont le produit d'auteurs non francophones, des Anglo-américains notamment ;

- les perspectives comparatistes : la comparaison concerne aussi bien des langues berbères entre-elles, dont la parenté n'était pas encore démontré à l'époque, que les langues berbères (ou une seule langue berbère) avec les principales langues du Moyen Orient comme l'arabe, l'hébreu ou l'égyptien.

- le contenu : les « grammaires comparées » présentent les mêmes caractéristiques que les grammaires dites pour étrangers quant au contenu, l'analyse et la dénomination des catégories

grammaticales. Il s'agit dans la plupart des cas d'inventaires des morphèmes grammaticaux (prépositions, pronoms et adverbes notamment) suivis de quelques indications sur le nom (le genre, le nombre et les déclinaisons) et le verbe (différentes formes de conjugaison). Toutefois, le caractère pratique et pédagogique des grammaires pour étrangers est remplacé par des interrogations à visée comparatiste.

- Quelques exemples de « grammaires » comparées

SHALER, William,

“Communication on the language, manners, and customs of the Berbers or Brebers of Africa”,
In *a series of letters from William Shaler, Esq. Consul of the United States at Algiers, to Peter S. Duponceau, Esq.* (1824).

Ensemble de lettres adressé par William Shaler, Consul des Etats-Unis à Alger, à Peter S. Duponceau, président de l'*American Philosophical Society*. Dans cette correspondance de William Shaler, la question portant sur l'unité des idiomes de l'Afrique du Nord et celle de leur apparentement sont amplement évoquées et discutées. Avant d'exposer ses points de vue sur ce sujet, l'auteur a pris le soin de faire un état des lieux des connaissances et des hypothèses de l'époque ; il cite à ce propos notamment les points de vue de William Mardsen, Johann Severin Vater et Louis Langles.

Quant aux arguments de William Shaler en faveur de l'unité des idiomes désignés sous les noms de kabyle, chleuh, siwi, touareg, etc., ils s'appuient non pas sur des données grammaticales mais sur des listes de vocabulaire. Les quelques éléments de grammaire qu'on trouve dans les lettres en question (formation du féminin ; formation du pluriels ; identification des indices de personnes dans le verbe) proviennent de la traduction d'un petit chapitre de *la Mithridate* consacré au berbère.

HODGSON, William Brown,

« Grammatical Sketch and Specimens of the Berber Languages: preceded by four Letters on Berber Etymologies » (1834).

Dans une correspondance [quatre lettres] adressée au Président de l'*American Philosophical Society*, Peter S. Duponceau, ainsi qu'un court exposé grammatical, William

Brown Hodgson s'est efforcé lui aussi, en s'appuyant sur l'étymologie de quelques toponymes et des données grammaticales, de démontrer que :

- les différents idiomes parlés en Afrique du Nord et au Sahara ne forment en réalité qu'une seule et même langue, à savoir le berbère ;
- cette langue berbère n'est pas constituée des restes de l'ancien punique mais de l'ancien libyen, ou numide ;
- l'idée de l'apparentement du berbère aux idiomes voisins, notamment à la langue copte est considérée comme plus que probable.

NEWMAN, Francis William,

“Essay towards a Grammar of the Berber Language” (1836).

Par rapport aux textes précédents, cet exposé de Newman est beaucoup plus étendu et traite par conséquent avec plus de profondeur l'aspect grammatical. Il traite, entre autres, du participe, du verbe (indices de personne, particule *d*, dérivation verbal...), du nom (genre, nombre,...) etc. Il dresse aussi un inventaire de quelques paradigmes grammaticaux et lexicaux : pronoms ; adverbes et conjonctions ; substantifs et adjectifs ; racines verbales.

Tout au long de cet essai, données grammaticales et lexicales à l'appui, cet auteur tente d'argumenter l'hypothèse de l'apparentement du berbère à un ensemble composé de langues africaines et asiatiques dont l'arabe, l'hébreu et le copte. Tout en reconnaissant qu'il y a assez de preuves qui montrent que la matière du vocabulaire berbère n'est pas sémitique, il fournit des arguments objectifs en faveur de l'apparentement en question. On relève dans ce texte de nombreuses comparaisons de morphèmes lexicaux et grammaticaux berbères à l'arabe et à l'hébreu. On regrette toutefois cette tendance exagérée à vouloir tout expliquer par l'arabe, comme le montre les extraits suivant :

- le nom verbal *asakcam*:

« *The compound **asakcam** means "bring, bring in" This is an imitation of Arabic grammar, as proved by the fact that the preposition is found after the verb in this same sense: **as, osand as-wergaz.** » (p. 165).*

- rapprochement entre l'arabe *hadak* et le kabyle *widak* :

« Lastly, the Arabic **Hadak** (that) appears in Berber, under the form **Idak**; of which sense we have found several clear cases. Yet generally this also has become a relative; **widak**, **idak**, who, whis; **Iwidak**, to him who, to those who... » (p. 169).

- les noms verbaux à initial *m*- :

« Verbal substantives, formed by initial *M*, are of course introduced from Arabic. » (p. 173).

4.2.1.2.3. Grammaires descriptives

Après un silence remarquable qui a suivi le premier tiers du XX^e siècle⁵⁶, l'activité grammaticale kabyle réapparaît vers la fin des années 1930 sous forme d'un nouveau type d'outils que nous proposons de désigner ici par le terme de « grammaires descriptives ». Même si cette nouvelle génération de grammaires est à ranger, comme les grammaires pour étrangers et les grammaires comparées, dans la catégorie des outils bilingues, elle diffère sensiblement des deux types précédents, et dans la forme et dans le contenu. S'appuyant sur les principes de la linguistique de l'époque, ce type de grammaires est caractérisé par une tendance nette à la description synchronique du système grammatical sans référence à aucune autre langue. Sans doute, la fin de la conquête militaire et la pacification de l'Algérie ont contribué à des changements dans les objectifs et les publics visés dans la confection des grammaires kabyles. Mais ce changement de perspective, on le doit aussi au développement de la linguistique et des études berbères universitaires, qui commencent à s'affirmer à cette époque. Des travaux de description s'inspirant de la linguistique (Basset 1929 et 1952 ; Cohen 1947) n'ont pas été sans influence sur les grammaires kabyles. Ils ont permis à celles-ci de s'affranchir du cadre dominant et omniprésent de la grammaire française.

Œuvres de grammairiens français s'adressant à un public étranger et francophone, ces outils diffèrent pourtant des grammaires pour étrangers que nous avons examinées précédemment. Certes, on y rencontre quelquefois des références explicites à la grammaire française. Quelques passages sont en effet consacrés à la manière d'exprimer des catégories grammaticales et sémantiques du français en kabyle (l'article, le réfléchi, le degré de comparaison, etc.). Mais des transformations notables touchant à la fois au contenu, à la catégorisation morphosyntaxique et, dans une moindre mesure, à la terminologie justifient à ranger ces grammaires dans une catégorie à part.

⁵⁶- Entre 1900 et 1936, nous n'avons recensé qu'une seule grammaire : *Méthode de langue kabyle, cours de 2^e année* de Saïd Boulifa, publiée en 1913.

1- la langue

Fait tout à fait nouveau, la « langue kabyle » décrite dans ce type de grammaires devient beaucoup plus précise et géographiquement déterminée. Elle renvoie presque toujours à une région, une tribu, un village ou un parler particulier. Ce sont pour la plupart des parlers de la Kabylie du Djurdjura (Aït Aggouacha, Aït Iraten, Aït Mangellat, Irjen, etc.) dont il s'agit. Y sont décrits donc des parlers bien précis. Cet intérêt centré sur les systèmes linguistiques locaux, qui apparaît dans la majorité des titres et des intitulés, se reflète aussi dans le recours à des transcriptions phonétiques très fines. Ceci a permis d'obtenir des objets de description relativement homogènes et d'évacuer par conséquent les questions de la variation géographique. De telles options trahissent aussi l'absence de tout projet de standardisation et d'élaboration d'une norme linguistique kabyle chez les grammairiens. Ainsi, la description se veut un but en soi et le kabyle ne constitue qu'un objet d'étude.

2- le contenu et les catégories linguistiques

Ce sont pour la plupart des grammaires complètes ; elles sont particulièrement denses et riches en informations grammaticales. Elles proposent des descriptions exhaustives des catégories morphosyntaxiques. On y trouve ainsi des inventaires complets des paradigmes grammaticaux comme les prépositions, les conjonctions, les pronoms et les adverbes. Les catégories grammaticales en question sont délimitées et définies dans leurs particularités. On est donc bien loin des grammaires pour étrangers, qui se contentent de traduire les catégories de la grammaire française en kabyle.

Quelques grammaires (Basset et Picard 1948 ; Dallet et Louis de Vincennes 1960) vont au-delà de simples inventaires des catégories pour aborder la syntaxe de la phrase : la proposition sans verbe, la coordination, la subordination, etc. Mais curieusement, cet aspect du contenu, qui constitue pourtant une nouveauté et un progrès dans les grammaires kabyles, disparaîtra pour longtemps dans les publications ultérieures. De plus, les travaux de la linguistique berbère des années 1960 et 1970 (Galand 1957, 1964 et 1969 ; Bentolila 1980), qui ont renouvelé nos connaissances sur la syntaxe berbère, n'ont pas trouvé des échos dans les grammaires kabyles les plus récentes. Il faut attendre le milieu des années 1990 (Naït-Zerrad 1996) pour y retrouver cet intérêt pour la phrase, son organisation et la syntaxe d'une manière générale.

Par ailleurs, une réorganisation générale et une redéfinition des contenus et de leurs modes d'exposition se sont aussi imposées dans l'ensemble des grammaires descriptives. La nouveauté réside dans le changement de perspective : il y a abandon des références au système grammatical français qui ont prévalu jusque là. Aussi, la description se fixe-t-elle pour objectif la description du système grammatical du kabyle dans ce qu'il a de particulier. Cette méthode a permis de mettre en évidence certaines fonctions et catégories grammaticales spécifiques aux langues berbères comme *la mise en relief* des nominaux dans l'énoncé, *l'état d'annexion* et *les aspects verbaux (aoriste, aoriste intensif, prétérit)* qui se sont substitués aux catégories temporelles des grammaires précédentes.

3- la terminologie

Le changement de perspective dont il a été question ci-dessus a conduit en premier lieu à l'abandon des termes liés au système casuel latin comme *le génitif, le datif, l'accusatif*, etc. Des termes désignant des catégories grammaticales spécifiques au français et à certaines langues européennes comme *l'infinitif, le subjonctif* ou *le conditionnel* sont aussi abandonnés. On note par ailleurs l'usage d'une nouvelle terminologie se rapportant à la description morphologique introduite par les linguistes berbérissants comme André Basset. Ainsi des notions de *schème, racine, thème, alternance* pour ne citer que celles-ci.

Mais globalement, nous pouvons dire que la description du système grammatical kabyle n'a pas induit une innovation en matière de terminologie. Il y a un attachement certain à la terminologie traditionnelle empruntée à la tradition grammaticale française. Aussi, dans cette génération de grammaires recourt-on rarement à des termes nouveaux quand il s'agit de nommer les nouvelles catégories ou pour renommer celles qui, à la lumière des nouvelles connaissances, sont jugées inadéquates. On peut à peine relever le remplacement des notions de « forme d'habitude » par « aoriste intensif » et les temps (« passé », « futur », « présent ») par les aspects (« prétérit », « aoriste », « aoriste intensif »). Devant des catégories spécifiques au berbère, certains auteurs (Basset et Picard 1948 ; Basset 1952 ; Dallet et Louis de Vincennes 1960) préfèrent se soustraire à l'initiative d'une dénomination en usant de termes neutres et/ou provisoires, qui ne dénotent rien de leurs valeurs sémantiques. Ainsi des termes de « forme à nasale », « forme à dentale », « forme à sifflante » utilisés pour dénommer les formes dérivées caractéristiques du verbe berbère.

4- quelques exemples de grammaires descriptives

Parmi la dizaine d'ouvrages que nous avons catégorisés comme des « grammaires descriptives », nous examinerons les deux titres les plus importants : une grammaire (Basset et Picard 1948) et un manuel d'apprentissage (Louis de Vincennes et Dallet 1960).

BASSET, André et PICARD, André,

Eléments de grammaire berbère, Kabylie (Irjen) (1948).

Ouvrage dense et riche, la grammaire d'André Basset et d'André Picard propose une description complète et détaillée d'un parler kabyle particulier : celui d'Irjen des Aït Iraten. La morphologie nominale (nombre, genre, état) et verbale (aspects verbaux, dérivation) est décrite d'une manière systématique. Un classement des verbes en types morphologique y figure aussi. Dans cette grammaire, sont inventoriées et caractérisées les principales catégories grammaticales : prépositions, conjonctions, particules, adverbes, pronoms, morphèmes de dérivation nominale et verbale, etc. Les auteurs ne se contentent pas de dresser l'inventaire des différentes catégories grammaticales, mais ils fournissent aussi des foules d'informations sur leurs origines, leurs relations et leurs emplois.

Mais la particularité de cette grammaire par rapport aux précédentes réside sans doute dans l'intégration de la syntaxe dans la description de la langue. Il n'y a pas à proprement parler de description des structures syntaxiques mais un relevé exhaustif et détaillé des différents types de phrases : la proposition sans verbe, la juxtaposition et la coordination, la juxtaposition et la subordination. Ce qui fait de cet ouvrage la première grammaire kabyle qui aborde réellement le volet syntaxique.

Toutefois des considérations phonétiques, comme les assimilations à la frontière des morphèmes, constituent un véritable obstacle à l'analyse morphosyntaxique. Ces assimilations ont induit en erreur les deux auteurs en posant d'hypothétiques catégories grammaticales comme « l'état d'annexion renforcé » ou la généralisation du prétérit négatif aux verbes qui ne connaissent pas cette forme.

DALLET, Jean-Marie et LOUIS DE VINCENNES, Sœur,

Initiation à la langue berbère (Kabylie) (1960).

Comme l'ouvrage précédent, *Initiation à la langue berbère* est aussi une œuvre riche et dense. Il s'agit d'un manuel d'apprentissage en deux volumes, qui a pour base le parler des At Manguellat de la Kabylie du Djurdjura. Destiné à un public d'apprenants étrangers, cet ouvrage résulte, selon les propos même des auteurs, d'un résumé de plusieurs années d'enseignement du kabyle. L'apprentissage de la langue orale, à travers la maîtrise de la conversation, en constitue le principal objectif. Le contenu grammatical, la terminologie et la méthode d'exposition sont largement repris de la grammaire d'André Picard et d'André Basset.

Le premier volume est consacré entièrement à la grammaire ; il est clos par une série de 49 exercices liminaires et de leurs corrigés. Les cours de grammaire, qui portent sur les catégories morphosyntaxiques et la syntaxe de l'énoncé, sont brefs mais donnent un aspect complet de la description. S'inspirant des travaux sur la grammaire berbère d'André Basset et d'André Picard, ce manuel privilégie néanmoins les aspects didactiques et pratiques sur les considérations théoriques. Très souvent, les deux auteurs se contentent de dresser l'inventaire des paradigmes grammaticaux et d'indiquer les contextes de leurs emplois. Cette description grammaticale est complétée par d'autres éléments utiles à l'apprentissage de la langue et à la maîtrise de la communication orale. En plus des exercices, on y trouve en effet une description détaillée des sons pouvant poser des difficultés de prononciation aux locuteurs non natifs, les noms de nombre, l'indication de l'heure, les noms des jours de la semaine, les formules de serment et d'adjuration.

Le second volume est entièrement consacré aux exercices avec des renvois systématiques au premier volume s'agissant des éléments de grammaire. L'ouvrage se présente sous forme de leçons, qui consistent le plus souvent en l'étude de textes. Les textes qui y figurent relèvent des domaines les plus divers (proverbes, souhaits, dialogues et commentaires, écrits ethnographiques). Ils sont suivis de notes, de vocabulaires et d'exercices.

Les notes et le vocabulaire comportent de nombreuses indications sur la phonétique, la grammaire et le lexique pouvant aider à la lecture et la compréhension des textes proposés. Quant aux exercices proprement dits, ils relèvent de trois types :

- exercices de grammaire (conjugaison des verbes, exercices de substitution et de transformation, etc.) ;
- exercices de traduction (thèmes et versions)

- exercices destinés à la maîtrise du phonétisme et de la conversation (dictée, exercices de répétition et exercices de questions/ réponses).

On note toutefois une nette prédominance des exercices de traduction sur les autres types. Soucieux de fournir un outil pratique au public visé, les auteurs ont accordé une importance particulière aux aspects culturels. Ainsi, en plus des proverbes, des souhaits, des textes ethnographiques, des prénoms et des noms de lieux, de nombreux exercices consistent à traduire des expressions idiomatiques et des phrases contenant des verbes polysémiques : *ay* « prendre », *awi* « amener, apporter », *ečč* « manger », *efk* « donner », *ekker* « se lever ».

4.2.1.2.4. Grammaires normalisées

Nous dénommons ainsi ce type de grammaires bilingues, qui a fait son apparition à la fin de la période coloniale, pour montrer le grand tournant dans les objectifs de l'activité grammaticale berbère : celui de l'aménagement et de la normalisation de la langue. Comme pour les autres types de grammaires, l'apparition des grammaires normalisées n'a pas été sans conséquences sur la délimitation/dénomination de la langue, le contenu, les objectifs et le public visé.

1- les auteurs

Contrairement aux types précédents où les auteurs européens dominent, les grammaires normalisées sont élaborées exclusivement par des auteurs kabyles. Ces derniers présentent évidemment des profils très variés. Ainsi, à côté des auteurs dotés d'un savoir théorique en matière de grammaire ou de linguistique, il faut mentionner de nombreux amateurs n'ayant que des qualifications limitées dans ce domaine. Mais les uns comme les autres présentent la caractéristique d'être des militants de la culture berbère et sont donc animés par le même désir de moderniser et de promouvoir leur langue. Aussi, leur objectif principal est-il la standardisation de la langue et sa « mise en règle ».

2- la langue

Bien que la langue analysée soit clairement le kabyle, la majorité des publications tendent à éviter cette dénomination en lui substituant les termes moins précis de *tamazight* ou *berbère*. Ceci apparaît aussi bien dans les titres que dans le discours grammatical. En effet, on rencontre souvent des intitulés tels que *Grammaire berbère* ou *tamazight* ; *Cours de berbère* ;

Tajeɣrumt n tmaziyt. Comme il n'est pas rare de lire dans le corps du texte des énoncés du genre : « le nom berbère/amazigh est... », « le verbe berbère est... », etc. S'il arrive quelquefois que le nom *kabyle* y soit mentionné aussi, il ne l'est qu'accessoirement. Très souvent, cette nomination est mise entre parenthèses : *Manuel de grammaire berbère (kabyle)* ; *Langue berbère (Kabylie) : initiation à l'écriture*.

Cependant le kabyle dont il s'agit n'est pas un parler ou une variété particulière, comme ce fut le cas dans les grammaires de la première moitié du XX^e siècle (Boulifa 1897 et 1913 ; Basset et Picard 1948). En fait, il s'agit d'une sorte de « kabyle moyen » en cours d'élaboration où des efforts de transcender les variations géographiques en évitant soigneusement de faire figurer des localismes sont perceptibles. Il y a aussi une tendance à donner l'image d'une langue « pure » en évitant souvent, dans les exemples qui servent d'illustration, de recourir aux emprunts à l'arabe. Il reste néanmoins à préciser que la base de ce kabyle pris comme référence est assez proche des parlers de la Kabylie du Djurdjura, région d'où proviennent la majorité des outils linguistiques et les corpus de la littérature orale depuis le XIX^e siècle.

3- le contenu

Il y a lieu d'abord de signaler quelques ouvrages élaborés par des auteurs amateurs n'ayant aucune qualification en matière linguistique (Hanouz 1968 ; Bahbouh 1992 ; Cheradi 1992). Leurs contenus et leurs conclusions fantaisistes sont à situer clairement en dehors de la tradition grammaticale kabyle. Ces pseudo-grammaires mises à part, il faut remarquer que globalement il n'y a pas de renouvellement ni de réels progrès en matière d'analyse grammaticale dans ce type de grammaires. Nous pouvons dire que, à une ou deux exceptions près, les grammairiens ont ignoré les progrès de la linguistique berbère en matière de morphologie et de syntaxe, amorcé vers la fin des années 1960 sous l'impulsion de Lionel Galand, suivi de Fernand Bentolila et de Salem Chaker dans les années 1980 et 1990. La présentation des catégories grammaticales et des éléments de morphologie dans ces grammaires nous renvoient aux travaux des grammairiens de la période coloniale. Quant à la syntaxe, déjà présente sous forme de relevés des types de phrases dans les grammaires descriptives (Basset et Picard 1948 ; Basset 1952 ; Dallet et Louis de Vincennes 1960), elle ne fera son apparition qu'au milieu des années 1990.

Comme leur nom l'indique, la nouveauté dans les grammaires normalisées réside dans les efforts visant la « mise en règle de la langue ». Conformément à l'objectif de normalisation et de valorisation de la langue, il ne s'agit plus comme par le passé de donner de simples descriptions et d'inventorier des paradigmes grammaticaux. Mais il faut surtout révéler aux lecteurs les régularités et l'organisation du système linguistique en traduisant celles-ci sous forme de règles : règles d'écriture, règles de morphologie, etc. Conséquemment à cet objectif, les questions orthographiques, absentes, elles aussi, des préoccupations des grammairiens des périodes antérieures, commencent à y faire leur apparition.

4- la terminologie

Globalement, il n'y a ni changement ni innovation dans la terminologie grammaticale dans ce type de grammaires. Toutefois, si les premières publications (Mammeri 1967 ; Hamouma 1987) ont repris telle quelle la terminologie des grammaires descriptives d'André Basset et André Picard, on relève dans les publications les plus récentes (Naït-Zerrad 1995 et 1996), une tendance à intégrer quelques termes issus des études de linguistique berbère. Ainsi, par exemple de la notion fonctionnaliste de *énoncé minimum* ou encore des termes relatifs aux fonctions syntaxiques tels que *focalisation*, *thématisation* et *complément référentiel* qui remplacent respectivement les termes *anticipation* et *sujet*.

5- quelques exemples de grammaires normalisées

Nous avons recensé dans notre corpus plus d'une vingtaine de titres qui appartiennent au type de « grammaires normalisées » ; et la liste reste ouverte. En guise d'illustration, nous présentons ci-dessus les deux grammaires qui nous paraissent être représentatives de cette génération : une grammaire de Mouloud Mammeri et une autre (en deux tomes) de Kamal Naït-Zerrad.

MAMMERI, Mouloud,

Précis de grammaire berbère (kabyle) (1967-1986).

Entamée au milieu des années soixante, cette grammaire a connu pas moins de trois éditions avec, d'une édition à une autre, quelques modifications touchant aussi bien à la notation qu'au contenu :

- Sous forme ronéotée (Alger, 1967) sous le titre de : *Précis de grammaire berbère (kabyle)*.

-1^{ère} édition à Paris (MSH Awal, 1986) sous le titre de: *Précis de grammaire berbère (kabyle)*.

- 2^{ème} édition à Alger (Inna Yas, 1992) sous le titre : *Précis de grammaire berbère*.

Cette œuvre grammaticale, dont l'élaboration coïncide avec la période durant laquelle l'auteur dispensait son cours de berbère à l'université d'Alger (1965-1972), ne semble pas cependant poursuivre des objectifs pédagogiques au sens strict. Destinée à des berbérophones ayant un « bon niveau » d'instruction en langue française, elle n'est pas un outil pédagogique d'apprentissage de la langue mais plutôt une sorte de « défense et d'illustration du berbère ». En plus de servir de support à « *une transcription rationnelle et correcte* », elle donne à voir, sous la forme écrite, les structures de la langue. Comme toutes les grammaires berbères produites par et pour les natifs durant cette période, elle tente de minimiser sinon d'effacer la variation. Quant à la mise en règles, elle sert ici à la valorisation d'une langue connue beaucoup plus par son oralité et sa variation.

Il en résulte une certaine généralité sur le plan du contenu. L'auteur se contente en effet de dresser un inventaire des catégories grammaticales du kabyle sans jamais aller au-delà des considérations morphologiques. Les catégories morphosyntaxiques sont réparties selon trois grandes classes : le nom, le verbe et les particules. Bien que Mouloud Mammeri ait reconsidéré la place de l'aoriste intensif (dans la version revue et corrigée de 1992) en l'intégrant dans le système des oppositions verbales au même titre que le prétérit et l'aoriste, il persiste toujours à parler d'un « état d'annexion renforcé », qui n'est rien d'autre qu'un cas d'assimilation. Comme dans les grammaires précédentes, ici encore les accidents phonétiques se dressent en obstacles à l'analyse grammaticale. Il faut dire aussi que chez cet auteur le cadre de référence en matière d'analyse et de terminologie grammaticales reste globalement celui des berbérissants classiques (André Basset, André Picard, Louis de Vincennes notamment) à qui il emprunte l'analyse et la terminologie.

NAÏT-ZERRAD, Kamal,

Grammaire du berbère contemporain (kabyle) (1995 et 1996).

C'est un ouvrage en deux tomes. Le premier tome (1995) est consacré à la morphologie (morphologie nominale et verbale ; inventaires des catégories grammaticales). Quant au second (1996), il expose des éléments de syntaxe kabyle. Ils ont respectivement pour titres :

Tajeɣɣumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit). I : Talyiwin. Grammaire du berbère contemporain (kabyle). I : Morphologie.

Tajeɣɣumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit). II- Taseddast. Grammaire du berbère contemporain (kabyle). II – Syntaxe.

Publiée au milieu de la décennie 1990 - une période caractérisée par le début de l'intégration de la langue berbère dans les institutions algériennes -, cette grammaire vient combler un manque énorme en matière d'outils pédagogiques destinés à l'enseignement du kabyle. Son contenu et sa méthode, qui s'appuient sur des données de la linguistique berbère d'inspiration fonctionnaliste, donnent un aspect complet du système grammatical. La normalisation et la standardisation de la langue apparaissent comme une préoccupation majeure dans cette grammaire. En plus des deux chapitres consacrés à la notation (dans les deux tomes), l'auteur revient tout au long de son exposé sur cette question pour rappeler ou énoncer des règles d'écriture. Cette caractéristique la distingue de toutes les grammaires kabyles précédentes.

Le premier volume expose la morphologie verbale et nominale et dresse l'inventaire des autres catégories morphosyntaxiques (pronoms, adverbes, prépositions, particules, etc.). Mais le souci de formaliser les procédés de formation des catégories morphosyntaxiques n'est pas sans conséquences sur l'aspect didactique de l'ouvrage. En effet, certaines formules qu'on retrouve dans des passages consacrés à la morphologie nominale et verbale (formation des dérivés verbaux et nominaux) sont indéchiffrables pour un lecteur non spécialiste.

Le second volume, destiné aux élèves du secondaire, est consacré à la syntaxe. Il donne une description assez précise de la syntaxe des syntagmes verbal et nominal comme il dresse un inventaire des différents types de phrases : phrases simples (verbales et non verbales), phrases complexes (coordination et subordination). Et une dernière partie est consacrée aux modalités de la phrase. En plus de l'assertion, celle-ci aborde l'interrogation et l'exclamation, la thématization et la focalisation. Ce dernier point a reçu justement un développement particulier.

La description des structures syntaxiques s'est accompagnée souvent d'une exploration des valeurs sémantiques (valeurs aspectuelles et temporelles des syntagmes verbaux, expression des valeurs les plus diverses par les propositions subordonnées, etc.). On regrette néanmoins

certain passages, comme « les degrés de l'adjectif », qui ne décrivent pas proprement des structures syntaxiques berbères mais traduisent la manière d'exprimer en berbère des notions propres à la grammaire française. La question du « sujet » est aussi problématique dans cette grammaire. L'adoption de l'analyse des berbérissants sur le statut des expansions du syntagme prédicatif (complément référentiel, indicateur de thème) n'a pas empêché l'auteur de réintroduire « par commodité » (*sic*) cette catégorie.

Qu'il s'agisse de la morphologie ou de la partie consacrée à la syntaxe, des considérations liées à l'exhaustivité dans la description ont souvent primé sur les aspects didactiques et pédagogiques de cet ouvrage. Certains passages peuvent poser en effet de réels problèmes de compréhension pour certains lecteurs. Mais cela n'empêche pas que l'ensemble de l'ouvrage soit abordable. Même si, par certains aspects, le contenu et la terminologie restent proches des travaux sur la morphologie et la syntaxe berbères des linguistes berbérissants comme Lionel Galand ou Salem Chaker, l'auteur a consenti un effort considérable pour les adapter à un public de non spécialistes.

4.2.1.3. Les dictionnaires et les lexiques

Nous l'avons vu (§ 4.2.1.2. Les grammaires), dans le processus de grammatisation à l'étude, les ouvrages lexicographiques sont apparus en même temps que les outils grammaticaux. Leur nombre est nettement supérieur à celui des grammaires. Le premier dictionnaire qui a fait une place importante à la langue kabyle est un dictionnaire trilingue composé par Jean-Michel de Venture de Paradis entre 1787 et 1790 (§ 4.2.1.2.1. Grammaires pour étrangers). Avant l'apparition de cet ouvrage et des décennies après, on ne relève guère que des listes de mots. Ce n'est que vers la fin de la première moitié du XIX^e siècle que la lexicographie kabyle bilingue a pris réellement son élan, motivée bien évidemment par les débuts de la colonisation française en l'Algérie.

Comme pour les grammaires, les outils lexicographiques se déclinent aussi sous plusieurs formes et catégories :

- glossaires et listes de mots insérés dans des ouvrages relevant des domaines les plus divers (chroniques historiques, récits de voyage, descriptions géographiques, recueils de textes religieux, juridiques ou littéraires, etc.) ;

- lexiques plus ou moins étendus publiés dans des revues scientifiques et autres publications de sociétés savantes ;
- répertoires multilingues des noms de plantes et d'animaux ;
- lexiques thématiques portant sur des objets et des activités traditionnels (tissage, bijouterie, poterie, architecture traditionnelle, etc.) ;
- terminologies spécialisées portant sur des domaines scientifiques et techniques (linguistique, littérature, mathématiques, informatique, électrotechnique, etc.) ;
- dictionnaires généraux de langue ;
- etc.

En nous basant sur des critères externes (les publics visés, les objectifs) et des critères internes (les contenus et leurs structurations, les domaines) nous pouvons organiser l'ensemble des outils lexicographiques bilingues en quatre types :

- les dictionnaires/lexiques pour étrangers ;
- les dictionnaires/lexiques descriptifs ;
- les lexiques thématiques traditionnels ;
- les terminologies et lexiques spécialisés.

Selon d'autres critères encore, chacun des quatre types s'articule à son tour en plusieurs sous-types. Mais avant d'aborder les quatre types en question, il y a lieu d'examiner brièvement l'ancêtre des outils lexicographiques : les listes de mots.

4.2.1.3.1. Listes de mots

Les citations de quelques mots dans des textes ou l'établissement de listes de mots plus ou moins longues comptent parmi les plus anciens éléments de la langue kabyle attestés dans les écrits des savants européens. En effet, dès la fin du XVIII^e siècle, on voit apparaître, en même temps que les premières observations sur le système grammatical, ces listes dans les écrits les plus divers : récits de voyage (Shaw 1738 ; Pananti 1817 ; Shaler 1826 ; Peyssonnel et Desfontaines 1838), essais grammaticaux (Shaler 1824 ; Newman 1836), études linguistiques (Adelung et Vater 1812). Les mots en question portent généralement sur le vocabulaire usuel comme les parties du corps, la nourriture, les noms de parenté, les plantes, les animaux

domestiques, etc. Mais on trouve aussi des paradigmes grammaticaux (prépositions, particules, pronoms, adverbes) et des listes de toponymes.

Dans la plupart des cas, ces listes n'ont d'autre objectif qu'une présentation sommaire de la langue. Elles accompagnent et complètent, pour ainsi dire, d'autres observations sur l'organisation sociale, l'économie, les mœurs et le mode de vie des Kabyles. Mais il existe aussi des listes établies pour servir à des études philologiques (étymologie, comparaison avec d'autres langues). Voici deux exemples en guise d'illustration:

SHALER, William,

Communication on the language, manners, and customs of the Berbers or Brebers of Africa (1824).

Il s'agit d'une série de lettres envoyées par William Shaler, consul des Etats-Unis à Alger, à Peter S. Duponceau. Dans ces lettres, sont fournis toutes sortes d'informations (langue, race, localisation géographique, relations politiques, etc.). Les lettres de William Shaler sont suivies par quatre petits chapitres relatifs à la langue dont un est une liste de mots intitulé : *Vocabularies of the languages of the Kabyles* [pp. 18-23]. Ce vocabulaire est organisé en quatre colonnes: 1^{ère} - termes en anglais (classés par ordre alphabétique); 2^{ème} - équivalents dans la liste de l'interprète juif; 3^{ème} équivalents fournis par l'attaché suédois; 4^{ème} - équivalents par Dr Shaw.

La nomenclature anglaise compte 180 mots environ relevant du vocabulaire usuel; quant aux listes des équivalents en kabyle, elles sont toutes lacunaires.

NEWMAN, Francis William,

« *Essay towards a Grammar of the Berber Language* » (1836).

A côté des listes de morphèmes grammaticaux (préposition, adverbes, conjonction, etc.), l'auteur de cet exposé grammatical dresse deux listes bilingues kabyle-anglais de morphèmes lexicaux. La première de quelque 200 mots, intitulée *Substantives, adjectives, &c.* contient des noms et des adjectifs; ils relèvent de plusieurs domaines: parties du corps, animaux, divisions du temps, nourriture, etc. La seconde, intitulée *Verbal roots*, contient environ 130 verbes parmi les plus usuels; ils sont donnés à la personne du singulier et au prétérit.

4.2.1.3.2. Dictionnaires/lexiques pour étrangers

Cette dénomination dont nous avons déjà usé pour désigner un type de grammaires bilingues et que nous empruntons aux *Corpus des Textes Linguistiques Fondamentaux (CTLF)* rend compte mieux du contenu, des caractéristiques et des objectifs de cette lexicographie que la dénomination de *lexicographie utilitaire* utilisée auparavant (Bounfour et al. 1995, p. 2303). Nous pensons que le souci de répondre aux besoins du public a une grande influence sur la forme et les contenus de ces outils (voir infra). De même que la dénomination de *dictionnaire* est à nuancer. Même si nous la reproduisons ici pour nous conformer à l'usage qui en est fait par les auteurs eux-mêmes, ce sont pour la plupart des lexiques plus au moins étendus.

Historiquement, les dictionnaires et lexiques pour étrangers précèdent ceux que nous qualifions de « descriptifs ». Nous pouvons même affirmer que ce sont les besoins du public européen (négociants en commerce, administrateurs, militaires et missionnaires, notamment) d'entrer en contact avec les populations berbérophones qui sont à l'origine de la lexicographie berbère bilingue. Mais quelle que soit la diversité de leurs formes et de leurs contenus, les outils que nous décrivons ici présentent un ensemble de caractéristiques qui les distinguent des autres types.

1- la langue

Le bilinguisme de cette première génération d'outils lexicographiques se présente souvent dans le sens d'une langue européenne - kabyle, c'est-à-dire des dictionnaires/lexiques de version. Mais le sens inverse est aussi attesté. Comme langue européenne, le français est largement dominant. Il est suivi de loin par l'anglais. On rencontre rarement des lexiques trilingues ou multilingues. Par ailleurs, on y trouve aucune définition ni description du lexique kabyle. Ainsi, ces documents se contentent-ils de fournir des traductions ou des équivalents kabyles aux termes français pris comme base.

2- les aspects sociolinguistiques

Comme pour les grammaires, les indications sur la variation linguistique et la localisation géographique des parlers kabyles d'où provient la matière lexicographique sont souvent absentes. Le kabyle est présenté comme une langue homogène dont le lexique ne connaît ni variations géographiques ni usages sociaux différents. Certains documents mêlent

indistinctement des matériaux linguistiques en provenance de parlers assez différents ou appartenant carrément à des langues berbères différentes comme le kabyle et le chleuh (Venture de Paradis 1844).

3- l'organisation générale et contenu

Le sens français-kabyle comme principe de présentation qui caractérise la majorité des outils permet d'éviter une multitude de problèmes : le classement des entrées, la lemmatisation, la catégorisation et la description du lexique. Outre les items habituels qu'on trouve comme entrées dans tous les dictionnaires (noms, verbes, adverbes, prépositions et autres morphèmes grammaticaux), ce type de dictionnaire intègre aussi des syntagmes, des phrases, des expressions idiomatiques et des formules diverses qui peuvent servir à la communication quotidienne. Ceci ne va pas sans poser quelques problèmes pour trouver des équivalents en kabyle : le besoin de traduire ces formules et expressions spécifiquement françaises conduit parfois certains informateurs (des Kabyles lettrés en langue arabe pour la plupart), quand celles-ci ne sont pas disponibles en kabyle, à user du stock lexical de la langue arabe, c'est-à-dire à emprunter à la langue arabe pour la circonstance. A défaut, les informateurs recourent à des traductions littérales pour obtenir des néologismes et des constructions (syntagmes, expressions, formules) qui ne sont pas attestées en kabyle. On note aussi de nombreuses erreurs dues à l'imprécision des notations de l'époque ou seulement à de mauvaises interprétations de la part des auteurs.

Ainsi, n'ayant pas comme objectif une description exhaustive du lexique kabyle, les auteurs des dictionnaires et lexiques pour étrangers ont opéré des choix répondant aux besoins communicatifs du public auquel ils s'adressent avant tout. Ainsi, conçue à la fois par des orientalistes et des amateurs (consuls, voyageurs, militaires et missionnaires) par le truchement des indigènes lettrés en langue arabe, cette lexicographie s'adresse essentiellement à un public francophone en contact avec la population kabyle. Il en résulte, comme nous l'avons signalé ci-dessus, que cette lexicographie donne du lexique kabyle une « description » influencée, sinon déformée par l'arabe et le français. Ceci explique notamment l'intégration dans les lexiques en question des expressions et formules d'usage mais aussi l'intérêt porté au vocabulaire concret relatif à la vie quotidienne. Enfin, dans de rares cas où les entrées vedettes sont en kabyle, on peut remarquer un traitement monosémique et une pauvreté en informations grammaticales et sémantiques des unités ainsi décrites.

4- quelques exemples de dictionnaires

Comme nous l'avons fait ci-dessus pour les grammaires, nous avons choisi pour illustration, trois dictionnaires pour étrangers composés à des époques différentes, par des auteurs aux profils différents.

VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel de,

Dictionnaire de la langue berbère : expliqué en français et en idiome barbaresque (1787-1790)

Cet ouvrage a été déjà examiné pour son exposé grammatical (§ 4.2.1.2.1. Grammaires pour étrangers). Premier du genre, ce dictionnaire qui mêle deux langues berbères assez éloignées l'une de l'autre, le kabyle et le chleuh, est composé à Paris puis à Alger entre 1787 et 1790 [Manuscrit berbère 12 de la BNF]. Il est publié sous une forme imprimée et adaptée en 1844, par M. Pierre Amédée Jaubert, sous le titre de :

Dictionnaire et grammaire abrégés de la langue berbère, Impr. royale, Paris, XXIV-236p.

Cette édition comprend trois parties relatives à la langue:

- un bref exposé grammatical, pp. 3-16 ;
- le dictionnaire berbère-français-arabe, pp. 17-183 ;
- un index alphabétique des mots berbères et arabico-berbères contenus dans le dictionnaire de Venture par M. P. Amédée Jaubert, pp. 185-211.

Le Dictionnaire proprement dit est présenté sous forme d'un tableau à trois colonnes qui donnent respectivement (en allant de gauche à droite) :

- Première colonne : les entrées en français (mots, syntagmes, phrases) ;
- Deuxième colonne (elle-même divisée en deux colonnes) : les équivalents berbères transcrits en caractères latins suivis de leurs transcriptions en caractères arabes;
- Troisième colonne : les équivalents en arabe (idiome barbaresque) transcrits uniquement en caractères arabes.

Les entrées principales de la colonne française sont classées par ordre alphabétique. Plusieurs d'entre elles sont suivies de sous-entrées : le verbe (toujours à la 2^{ème} personne de la

forme impérative) est suivi de quelques formes conjuguées et insérées dans des énoncés ; le nom aussi est inséré dans des énoncés pour montrer certains contextes d'utilisation. Somme toute, dans ce dictionnaire qui, par certains aspects, s'apparente à un livre de conversation, il y a plus d'énoncés et de syntagmes que de mots isolés qu'on trouve habituellement dans les dictionnaires.

Pour donner une image sur la structure et l'organisation du contenu dans ce dictionnaire, nous reproduisons ici deux exemples d'entrées différentes : une entrée verbale et une entrée nominale.⁵⁷

Une entrée verbale [p. 24],

<p>AMÈNE, imp. J'ai amené. Tu as amené. Il a amené. Ils ont amené des nègres du Sahara. Amène le cheval que je monte.</p>	<p>Awid. Ooughd. Toubid. Ioubid. Bouiend aclan zighis sahra. Awid ad rekbagh âoudiou</p>
--	---

Une entrée nominale [p. 45],

<p>CHEVAL. Le cheval de l'homme. Le cheval de la femme. Ils sont tous montés à cheval. Le cheval hennit.</p>	<p>Aoudiou, eis, aghmar. s. Iâaoudiwen, eisen. pl. Aoudiou nerghaz. Eis in themthout. Mudden nin eisen. Aoudiou iitenahanik.</p>
--	---

BROSSELDARD, Charles et collaborateurs,

Dictionnaire français-berbère (dialecte écrit et parlé par les Kabâiles de la Division d'Alger) (1844).

Commandé par le Ministre de la guerre quelques années après la prise d'Alger, ce dictionnaire en deux volumes s'adresse avant tout aux officiers et soldats français présents en Algérie. Il se veut donc un outil pratique à l'usage des francophones pour faciliter leurs

⁵⁷- Pour des raisons de commodité, nous avons omis dans ces exemples de reproduire les deux colonnes correspondant respectivement à la transcription en caractères arabes et les équivalents des termes en arabe.

communications avec les indigènes. Ces caractéristiques ont déterminé évidemment son contenu et son organisation générale. Le texte de l'ouvrage est organisé en trois colonnes :

- la première colonne (en allant de gauche à droite) correspond aux entrées françaises classées selon l'ordre alphabétique ;
- la deuxième colonne est réservée aux traductions et aux équivalents kabyles transcrits en caractères arabes.
- la troisième colonne accueille les traductions et les équivalents kabyles transcrits en caractères latins.

Comme le dictionnaire de Venture de Paradis, cet ouvrage intègre aussi des phrases, des expressions et des syntagmes spécifiques à la langue française auxquels sont attribués des équivalents en kabyle. Des « néologismes » et des traductions littérales (calques syntaxiques) sont également à signaler. Voici quelques exemples que nous considérons comme des emprunts circonstanciels ou des traductions littérales et donc non attestés dans l'usage.

Des emprunts circonstanciels à l'arabe :

Bonheur : *Sâada, Bekht* [p. 68] ; Caravane : *kafla* [p. 86] ; Célibataire : *Âzeb* [p. 91] ; Courage : *Chedjâa* [p. 137] ; Croix : *Selib* [p.147] ; Date : *Tsarikh* [p. 152] ; Dattier : *Tanekhlets* [p. 152] ; Espion : *Adjasous* [p. 209].

Des traductions littérales :

Amicalement (avec amitié) : *Se'timdoukkelts* [p. 34] ; Bonne nuit : *Rouh atsegneth s'elkheir* [p. 69] ; Quel bonheur pour nous ! *achou ne'sâada fell'agh !* [p.68] ; Cassant (fragile) : *Dasahlan i'tirzi* [p. 87] ; Un long combat : *Amenghi dakemlan* [p. 116] ; Courant (d'une rivière) : *Taouazla, Tazla, Tizli* [p. 137] ; Fièremment : *Se'tenzert* [p. 228] ; Il est rempli de la grâce divine : *Itchour se'tsouab Rabbi* [p. 254] ; Il s'est passé un long espace de temps : *Iâdda zeman dakemlan* [p. 418] ;

CREUSAT, Jean-Baptiste,

Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua), précédé des éléments de cette langue (1873).

Comme son titre l'indique, l'ouvrage comprend deux parties :

- un exposé grammatical, pp. V-XXXVI ;
- un dictionnaire français-kabyle, pp. 1-374.

Cette œuvre est largement inspirée de deux autres œuvres majeures du XIX^e siècle : *Le dictionnaire français-berbère* de Charles Brosselard et *Essai de grammaire kabyle* du général Adolphe Hanoteau pour la partie consacrée à la grammaire. Il ne s'agit pas là aussi de décrire le lexique kabyle en tant que tel mais de traduire, à l'usage des lecteurs francophones, une nomenclature de mots et d'expressions en français préalablement arrêtée. Comme dans les dictionnaires bilingues de ce type, on y relève de nombreuses traductions forcées, des néologismes forgés pour les besoins de la traduction mais inusités dans l'usage effectif des locuteurs. L'emprunt est aussi utilisé comme un moyen de combler le déficit du lexique kabyle dans certains domaines. Mais contrairement à Venture de Paradis et Brosselard qui recourent systématiquement à l'arabe, Creusat puisent dans le lexique français. Le doute quant à l'usage de la majorité de ces emprunts au français est signalé par l'auteur lui-même à l'aide d'un point d'interrogation.

Exemples de traductions littérales :

Calendrier : *aktab b ussan* [p. 44] ; Caricature : *tsuira en dir, tsuiratin en dir* [p. 47] ; Comptoir : *tabla b uah'sab* [p. 64] ; Conclave : *eddiuan Ikardinalen* [p. 65] ; Conclusion : *aqerru b uual* [p. 65] ; Désinence : *tajah'nid, tijeh'nad b uualen*, (litt. : queue des mots) [p. 97] ; Dialogue : *ahdar s ennuba* [p. 101] ; Ephémère : *bu iun uas*, (litt. : d'un seul jour) [p. 130].

Exemples d'emprunts au français :

Calice : *akalis, ikalisen* [p. 44] ; Calvaire : *akalbir ?* [p. 45] ; Cardinal : *akardinal, i-en ?* [p. 47] ; Catéchisme : *akatcim, i-en ?* [p. 49] ; Cédrat : *tasidrat, tisidratin ?* [p. 49] ; Chrysalide, *tikrizlit, tikrizlidin ?* [p. 57] ; Chrysanthème, *akrizentem ?* [p. 57] ; Civil : *asifil, isifilen* [p. 59] ; Déluge : *deluj, idelujen ?* [p. 91] ; Diapason : *adiabazun ?* [p. 102].

Au prix de quelques modifications dans le contenu et la méthode de présentation (suppressions des exemples et de la notation en caractères arabes ; indication d'informations morphologiques et grammaticales : la forme du pluriel pour les noms, la forme d'habitude pour les verbes, etc.), ce dictionnaire continue donc celui de Charles Brosselard en

enrichissant considérablement sa nomenclature. Quant aux différences que présentent parfois les deux dictionnaires dans leurs versions kabyles, elles sont dues aux différences existant entre les deux parlers de base auxquels les deux dictionnaires se rapportent : le parler des Aït Irathen (J.-B. Creusat) et un parler des environs de Bougie mais non identifié avec précision (Ch. Brosselard et collaborateurs).

5- quelques exemples de lexiques

Outre les ouvrages qualifiés improprement de « dictionnaires », il existe aussi de nombreux lexiques d'inégale importance. Certains d'entre eux sont insérés dans des ouvrages traitant des sujets les plus divers et d'autres sont publiés dans des revues scientifiques comme le *Journal Asiatique* ou *Nouvelles annales des voyages*. La caractéristique principale de ces lexiques consiste à fournir des équivalents kabyles à une liste de mots français sans aucune autre indication. Non seulement on y trouve pas de définitions ou de descriptions mais la relation entre les mots des deux langues est souvent biunivoque. Voici trois exemples en guise d'illustration de ces lexiques.

BARBE,

« Lettre à M. Desfontaines » (1830).

Cette lettre d'à peine une douzaine de lignes, adressée par Barbe à M. Desfontaines, contient un vocabulaire de quelques 1000 mots intitulé *Vocabulaire de la langue des kabyles, habitants des Monts-Atlas*. Il s'agit d'un vocabulaire bilingue français-kabyle classé par ordre alphabétiques et disposé en colonnes. Il consiste en une longue nomenclature où il n'y a aucune indication de type grammatical ou morphologique comme le genre, le nombre pour les noms ou les aspects pour les verbes. Il compte parmi les rares outils kabyles de la première moitié du XIX^e siècle à être transcrit exclusivement en caractères latins. Des erreurs dans la forme phonique des mots recueillis et une transcription plus que défectueuse sont aussi à signaler. Il en résulte qu'une bonne partie des mots est impossible à déchiffrer, ce qui rend une partie de ce vocabulaire pratiquement inutilisable aujourd'hui.

PHARAON, Florian,

« Vocabulaire franco-cabile-algérien », in Pharaon J., *Les Cabiles et Boudgie* (1839).

C'est un petit vocabulaire trilingue inséré dans l'ouvrage les *Cabiles et Boudgie* de Joanny Pharaon [pp. 9-34]. Le vocabulaire est présenté suivant l'ordre : français, berbère et arabe dialectal. Les entrées sont classées par ordre alphabétique. L'ensemble de ce vocabulaire consiste en une énumération de synonymes sans aucune autre indication. Comme tous les documents lexicographique de cette époque, il s'agit d'un outil à l'usage des étrangers où les entrées (françaises) peuvent être des mots simples « main », des syntagmes « ma main » ; « ta main » ; « sa main... », mais aussi des énoncés (pronom personnel suivi d'un verbe par exemple) « nous aimons ; vous aimez... ». Malgré son titre, l'auteur ne se contente pas du seul kabyle mais il mêle plusieurs langues berbères. Enfin, à une transcription approximative s'ajoutent des erreurs et des confusions de toutes sortes qui rendent ce vocabulaire comme le précédent pratiquement inutilisable.

DELAPORTE, Jean-Honorat,

« Vocabulaire berbère » (1836).

Pour l'époque, la contribution de Delaporte est peut-être le seul vocabulaire à adopter le sens berbère-français. Il s'agit d'un opuscule pratique d'une vingtaine de pages destiné aux militaires français en contact avec les populations kabyles. Il contient trois parties : un vocabulaire, quelques morphèmes grammaticaux et des phrases familières. Le vocabulaire est organisé en thèmes se rapportant à l'environnement immédiat et à la vie quotidienne : insectes, oiseaux, arbres, maladies, professions, vêtements, meubles, ustensiles, etc.

L'article se présente sous une forme quasi-régulière : une entrée kabyle (presque toujours un nominal), notée en caractères arabes, suivie de sa transcription en caractères latins et d'un équivalent en français. Mis à part un astérisque, qui marque les mots que l'auteur considère comme étant d'origine arabe, il n'y a aucune indication grammaticale ni marque d'usage. La forme plurielle, qui est également mentionnée, bénéficie, elle, du statut d'entrée à part entière et succède généralement à sa forme au singulier dans la nomenclature.

4.2.1.3.3. Les dictionnaires/lexiques descriptifs

A la lexicographie à l'usage des étrangers, qui a dominé tout le XIX^e siècle, succèdera à partir du XX^e siècle⁵⁸, sans se substituer complètement à elle, une lexicographie que nous qualifions de descriptive. Nous la désignons ainsi par analogie aux grammaires descriptives et pour marquer le passage de la traduction des termes français en berbère à la description du lexique berbère. En effet, les intérêts liés à la colonisation, c'est-à-dire à l'assimilation et à l'évangélisation des indigènes, qui ont motivé la production lexicographique du XIX^e siècle, ne tarderont pas à disparaître pour déboucher sur des outils où le souci de donner une description objective du lexique kabyle l'emporte sur toute autre considération. Comme le type précédent, les outils relevant de cette catégorie présentent un certain nombre de caractéristiques quant aux aspects linguistiques, sociolinguistiques et à l'organisation générale des articles.

1- la langue

Il s'agit pour la plupart de dictionnaires/lexiques de version. Le bilinguisme est donc dans le sens kabyle - langue européenne. Mais le sens inverse est relativement bien représenté. Le français est de loin la langue européenne la mieux représentée ; l'anglais vient en deuxième position. Par contre, les autres langues européennes, comme l'allemand, occupent une place presque insignifiante.

2- les caractéristiques sociolinguistiques

Contrairement au type précédent, qui occulte la diversité du kabyle, ici la variation linguistique et la localisation géographique sont mentionnées avec précision. Ainsi de nombreux lexiques sont consacrés à des parlers particuliers et signalés comme tels. Néanmoins, jusqu'aux derniers ouvrages, les marques et les registres sociaux sont absents dans la description du lexique kabyle.

3- l'organisation générale et contenu

Sans rompre totalement avec les méthodes héritées du XIX^e siècle, surtout quand il s'agit des lexiques thématiques, on note dans les dictionnaires de langue les plus élaborés un effort

⁵⁸- A vrai dire, cette lexicographie est déjà présente au XIX^e siècle ; elle est représentée par les nombreux inventaires de botanique mais aussi par les *Notes de lexicographie berbère* de René Basset (1883-88).

de description qui prend en considération les spécificités du lexique kabyle. Les entrées sont regroupées par racines, lesquelles sont classées par ordre alphabétique. Les articles sont riches en informations grammaticales, sémantiques et encyclopédiques. Ainsi, sont indiqués le genre, la forme de l'état d'annexion et le nombre pour le nom ; les formes aspectuelles et les formes verbales dérivées pour les verbes, etc. En plus des synonymes et des descriptions des items en français, on relève aussi dans la plupart des articles, comme compléments à la définition, beaucoup d'exemples en kabyle (énoncés libres, proverbes, expressions idiomatiques, formules diverses).

Deux sortes d'outils constituent la lexicographie descriptive kabyle : les dictionnaires/lexiques généraux de langue et les lexiques thématiques traditionnels. Ils se sont développés en parallèle.

I- Les dictionnaires de langue

Ces deux dernières décennies ont vu la publication de plusieurs documents lexicographiques utilisant le terme « dictionnaire » dans leurs titres (Tagmount 1995 ; Abdesselam 2001 ; Idres et Madi 2003 ; Bouarissa 2005 ; Meniche 2005 ; Boutlioua 2006). Mais en réalité, ce ne sont que des lexiques plus ou moins étendus. En effet, en raison de l'immensité de la tâche et du temps que nécessite leur confection, les dictionnaires de langue au sens strict sont peu nombreux dans le domaine kabyle. Sur une période de plus d'un siècle, on a relevé à peine quatre titres qui méritent cette dénomination. Les deux premiers sont dus à deux grandes figures issues de l'Ordre des Pères Blancs : le Père Gustave Huyghe et le Père Jean-Marie Dallet. Leurs travaux lexicographiques sur le kabyle sont les plus importants de tout le XX^e siècle. Les deux autres sont produits par des universitaires natifs de la langue.

En 2014, ont paru deux dictionnaires qui ont tenté de renouveler les outils lexicographiques kabyles bilingues aussi bien sur le plan de la méthodologie que sur le plan des contenus et de leurs organisations. Le premier, à visée pan-kabyle, est dû à Mohand Akli Haddadou, enseignant de linguistique au DLCA de Tizi-Ouzou; le second, élaboré par Abdelaziz Berkai, enseignant de linguistique également au DLCA de Bejaïa. Il est élaboré dans le cadre d'une thèse de Doctorat. Il porte sur les parlers de la Kabylie orientale, connus sous le nom de *tasahlit*.

- quelques exemples de dictionnaires descriptifs

En guise d'illustration de la lexicographie descriptive, nous examinerons ici quatre dictionnaires qui, malgré leur appartenance à une même catégorie, présentent néanmoins des différences notables entre eux. Ces différences reflètent l'évolution même de ce type de lexicographie depuis le début du XX^e siècle.

HUYGHE, Gustave,

Qamus qbaili-rumi. Dictionnaire kabyle-français (1901)

Bien qu'il soit destiné par son auteur à des étrangers « *que leur situation met en rapport avec les indigènes de la Kabylie* », ce dictionnaire de quelque 10.000 entrées constitue une avancée notable par rapport aux « lexiques et dictionnaires pour étrangers » kabyles des XVIII^e et XIX^e siècles. Il s'agit en effet du premier dictionnaire qui a adopté le sens kabyle-français. Par ailleurs, dans une longue préface, l'auteur a pris soin d'exposer en détail le système de transcription utilisé et d'expliciter certains de ses choix concernant les formes des mots vedettes retenues et leurs orthographes, avant de terminer par une liste de sigles et d'abréviations.

Le parler de base, qui constitue la source de ce dictionnaire, n'est pas mentionné. Cependant la variation géographique est prise en compte par des références à de nombreux parlers kabyles. Mais c'est surtout le changement de perspective, c'est-à-dire le passage des dictionnaires de thème (français-kabyle) à un dictionnaire de version (kabyle-français) qui justifie qu'on range cet ouvrage de Gustave Huyghe dans la catégorie des dictionnaires descriptifs. Ainsi, les mots du lexique kabyle sont mis pour la première fois en position d'objet de description.

Les entrées sont classées par ordre alphabétique ; les « définitions » sont très brèves. Il n'y a pratiquement pas d'entrées secondaires. Par contre, pour chaque mot, il est indiqué sa catégorie grammaticale et ses variations formelles comme le pluriel pour les noms. Comme sont indiquées aussi les principales formes dérivées des mots vedettes : le nom d'action pour le nom, les formes aspectuelles comme la forme d'habitude [aoriste intensif] et le parfait [prétérit]. Enfin, pour bien cerner les significations des mots, il n'est pas rare de rencontrer des exemples d'emploi et des remarques sur l'usage de tel ou tel mot. Voici quelques exemples d'articles pris dans plusieurs endroits du dictionnaire.

abagus, pl. *ib-sen*, ceinture (Bougie : pour *agus*). [p.1] ;

adrum, pl. *iderman*, subs., pâté de maisons, maisons qui donnent sur une même cour, famille, alliés. Ex. : *ur isâi adrum*, il n'a pas de famille. [p. 12] ;

drus, adv. de quantité, peu, trop peu, c'est trop peu, c'est fort peu. [p. 126] ;

seg, prép. et adv. de temps ou de lieu, depuis, à partir de, de parmi, d'entre. Ex. : *iun seg-sen*, l'un d'entre eux ; - *seg idelli*, depuis hier ; - *iqim seg elmegtin*, il sortit de parmi les morts. [p.273]

sirem, verbe, désirer, souhaiter de..., prendre le parti de... (suivi d'un verbe), s'apprêter à..., souhaiter du mal à quelqu'un ; parf. *isarem*, nom d'action, *asirem*, souhait, projet, dessein, hab. *saram*. [p. 281].

DALLET, Jean-Marie,

Dictionnaire kabyle-français : parler des At Mangellat (Algérie) (1982).

Publié par trois des anciens collaborateurs de Jean-Marie Dallet (Madeleine Allain, Jacques Lanfry et Pieter Reesink), dix ans après la mort de celui-ci, ce dictionnaire reste à ce jour l'une des principales références lexicographiques de la langue kabyle. En fait, il s'agit d'un dictionnaire d'un seul parler, celui de la tribu des At Mangellat de la Kabylie du Djurdjura. On y trouve néanmoins quelques mots appartenant à d'autres parlers kabyles.

Fruit d'une quarantaine d'années de travail, la mouture finale de ce dictionnaire a été élaborée, au prix de quelques modifications, à partir d'un fichier linguistique (projet de dictionnaire) et d'un lexique intitulé : *Le verbe kabyle : parler des At Mangellat: Formes simples*, paru en 1953. Le dictionnaire est composé de trois parties inégales :

- une introduction (pp. XVI-XL) où sont expliqués à la fois le contenu de l'ouvrage et les choix méthodologiques en matière de lexicographie (les données géolinguistiques, classement des entrées, organisation et contenus des articles, transcription, abréviations, etc.) ;
- le lexique proprement dit (pp. 01-1015) constitué de vingt-neuf chapitres correspondant grosso modo aux lettres constituant les initiales des racines ;
- des annexes (pp.1019-1052) qui comportent : une bibliographie, une liste des prénoms kabyles, diverses illustrations (outils du cultivateur, la maison kabyle, le métier à tisser, le moulin à eau, etc.) utilisés comme compléments aux définitions.

Les articles sont organisés et présentés sous des racines indiquées en lettres majuscules. Globalement, on peut distinguer trois sortes d'articles dans ce dictionnaire dont chacun correspond à une organisation et un contenu particuliers : les morphèmes grammaticaux, les verbes et les noms. Outre, les informations grammaticales (genre, nombre, état pour les noms ; les thèmes aspectuels et les formes dérivées pour les verbes), des données étymologiques ou des rapprochements avec l'arabe ou d'autres langues berbères sont fournis pour la plupart des termes. Concernant les significations et les définitions des termes, l'auteur ne se contente pas de donner des équivalents en français ; presque toujours les mots qui ont fait l'objet de description sont illustrés par des exemples. A cela s'ajoutent d'autres données linguistiques et culturelles ayant des liens avec les mots vedettes : des expressions idiomatiques, des proverbes et parfois même des devinettes où apparaissent les mots considérés. Les exemples qui vont suivre, illustrent deux types d'articles différents. Les deux premiers articles, sous la racine MZR, concernent des entrées nominales ; le troisième, sous la racine Rȳ, porte sur une entrée verbale.

MZR

▪ *amzur* (*we*) ;

imezran (*i*) || Chevelure. Mèche de cheveux. • *amzur ar aȳus / imezran aȳus*, longue chevelure de femme tombant jusqu'à la taille. Au fig. : qui a une famille de bonne réputation, des frères.

▪ *tamzurt* (*te*) ;

timezratin / timzurin (*te*) || Mèche de cheveux tombant sur le front (frange). Frisette. Chevelure longue de femme. • *arrac n tura řrebbin tamzurt*, les garçons d'aujourd'hui font pousser (leurs) cheveux longs. [p. 530].

Rȳ

▪ *řey* :

ireqq / yeřreřay ; *yeřya, eřyi, ur yeřyi - timeręiwt, uręu* || Brûler. Etre enflammé. • *ad ireę uzegzaw f_uquran*, les bons paient pour les mauvais (le vert brûlera sur le sec). • *yeřya lřal*, il fait une chaleur terrible. • *yeřya wefwad-iw*, je suis en rage (mes entrailles brûlent). • *teřya f emmi-s*, elle ne peut se passer de son fils –ou : elle s'inquiète pour son fils. [p. 730].

Pour faciliter l'accès au public francophone, une partie complémentaire (une version français-kabyle) a été publiée en 1985 sous le titre de : *Dictionnaire français-kabyle : parler des At Mangellat (Algérie)*. Cette version est rendue nécessaire aussi par les difficultés d'accès que constitue le classement par racines.

HADDADOU, Mohand Akli,

Dictionnaire de tamaziyt. Parlers de Kabylie. Kabyle-français, français-kabyle (2014).

Avec ses 21.000 entrées, ce dictionnaire est, avec ceux de Jean-Marie Dallet et de Abdelaziz Berkai, la plus importante œuvre lexicographique kabyle connue à ce jour. Publié plus d'une vingtaine d'années après le début de l'intégration du berbère dans les institutions algériennes, il porte les marques de l'évolution récente du statut de cette langue. Dans cette perspective, il y a lieu de noter dans ce dictionnaire :

- une visée pan-kabyle qui consiste à réunir le lexique de plusieurs parlers kabyles dans le même document ;
- un classement des entrées qui facilite la consultation : par ordre alphabétique de la première consonne radicale ou non radicale, la marque du féminin « t » non comprise ;
- l'introduction des emprunts récents et des néologismes, parmi ceux qui ont connu une grande diffusion ;
- une notation usuelle à tendance phonologique qui fait de ce dictionnaire non pas seulement un recueil des mots de la langue mais aussi un outil normalisé se référant aux usages écrits.

Alors que la partie français-kabyle se réduit à l'indication des équivalents ou synonymes, la partie kabyle-français donne lieu à des articles développés et riches en informations grammaticales et sémantiques. Globalement, les informations grammaticales concernent la marque de l'état d'annexion et la forme du pluriel pour le nom ; la forme de l'aoriste intensif et, éventuellement, celles du prétérit et prétérit négatif pour le verbe. La description du sens consiste à fournir des synonymes et à illustrer par des exemples forgés, des proverbes ou des devinettes. Quand la notation usuelle ne fait pas apparaître certains traits phonétiques comme c'est le cas pour l'emphase, la spirantisation ou l'occlusion de certaines consonnes, une transcription phonétique est donnée entre crochets. Enfin, des informations sur l'étymologie et l'attestation des mots décrit dans les autres langues berbères ou en arabe pour les emprunts à cette langue sont également fournies.

Malgré tous les progrès cités, de nombreuses questions demeurent cependant. En premier lieu, les liens de ce dictionnaire avec les ouvrages de la lexicographie kabyle ne sont pas mentionnés. Ensuite, le caractère pan-kabyle annoncé est loin d'être atteint. Il reste alors à

savoir quels sont les parlers de base ayant servi à sa confection. Sinon sur quels critères sont choisis les mots qui y figurent.

BERKAI, Abdelaziz,

Essai d'élaboration d'un dictionnaire tassahtit (parler d'Aokas)-français (2014).

Cette thèse en trois volumes contient un dictionnaire bilingue intitulé *Essai de dictionnaire parler d'Aokas-français*. Il est réparti sur deux volumes : la première partie A-J (pp. 188-467, Volume I) et la deuxième partie K-Z (pp. 468- ?, Volume II). Par certains aspects ce dictionnaire ressemble aux grands dictionnaires berbères du XX^e siècle comme celui consacré au touareg de l'Ahaggar (Foucauld 1951-52), au kabyle des At Mangellat (Dallet 1982) ou au tamazight du Moyen Atlas (Taïfi 1992). Le dictionnaire de Abdelaziz Berkai décrit, en effet, le lexique d'un parler kabyle tel qu'il est pratiqué par ses locuteurs. Cependant, il en diffère aussi par plusieurs aspects. Contrairement à ses prédécesseurs, cet auteur ne vise pas seulement la sauvegarde du patrimoine linguistique mais aussi l'utilisation de ce dictionnaire par un large public.

Cette préoccupation est à l'origine de certains choix se rapportant à la nomenclature, la notation, le classement des entrées, le contenu et l'organisation générale des articles.

- l'intégration de quelques néologismes, la place accordée aux emprunts au français et à certains types de noms propres sont les principales caractéristiques de la nomenclature de ce dictionnaire.

- La notation est phonétique en ce qu'elle reproduit les accidents aux frontières des mots ; mais elle est à tendance phonologique et très proche de la notation usuelle du kabyle s'agissant des mots isolés. Ce choix permet de concilier deux options d'apparence contradictoires : la fidélité au phonétisme du parler décrit et le rapprochement avec la « norme orthographique » kabyle.

- le classement des entrées par racines est de type « *synchronique et morphologique* » ; il n'a rien à voir avec l'usage diachronique et étymologique qui en est fait généralement dans la plupart des dictionnaires berbères.

- Au niveau de la microstructure, ce dictionnaire se démarque aussi de ses prédécesseurs. Comme dans tous les dictionnaires berbères élaborés, on y trouve les principales informations grammaticales : indication de la catégorie grammaticale ; les marques de l'état, du genre et du

nombre pour le nom ; les formes aspectuelles de l'aoriste, de l'aoriste intensif, du prétérit ainsi que les dérivées verbaux pour le verbe. Mais ce dictionnaire ajoute aussi de nombreuses autres informations : informations syntaxiques (catégorie syntaxique du verbe) et les marques de registre (familier, péjoratif, littéraire, langage enfantin, etc.) et quelquefois sémantiques (synonyme, diminutif, hyperonyme, etc.).

Voici deux exemples d'articles pour donner une image sur l'organisation et le contenu des articles dans ce dictionnaire.

krz ▪ *kreẓ* (*ikreẓ*, *ul ikriz*, *kerreẓ*, *ttwakreẓ*, *ttwakraz*, *akraz/tayerza/takerza*) v. tr.: « labourer »

Wan irehnen tamurt d'ikriz alamma as-dd-irra umerhun idrimen-is « Celui qui a pris ses terrains les laboure jusqu'à ce qu'il soit remboursé par la personne à qui il a prêté de l'argent » (K. XXXIV) ; *ikerz-att uzger, ičča-yatt uyyul* « c'est le bœuf qui l'a labouré et c'est l'âne qui l'a mangé » (prov. 316) ; *tameṭṭut iherrzen teedda tayuga ikerzen* « une femme soigneuse est meilleure qu'une paire de bœufs au labour » (prov. 179).

▪ *tayerza* (*ty-/tiyerziwin* (*ty-*) n. f.: « labour, labourage » (var. *takerza*)
am tyerza w-welyem : *ayen iherres, ktar w-wayen ikreẓ* « c'est comme le labourage du dromadaire: ce qu'il a pilé (par ses pieds) est plus important que ce qu'il a labouré (agric.: krz)

▪ *takerza* (*tk-/tikerziwin* (*tk-*) n. f. : « labour, labourage » [p. 589-590].

zl ▪ *tizlitt* (*te-/tizlatin* (*te-*) n. f. (usage littéraire) : « chanson » (syn. *tayennayt*, utilisé dans la langue parlée).

S tezlitt ul i dd-xeddmeẓ « je ne peux rien faire par une chanson » (tah : 4) [p. 1082].

II- Les lexiques thématiques/lexiques traditionnels

Dans les lexiques spécialisés, il y a lieu de distinguer entre les lexiques thématiques et les terminologies modernes. Les premiers se rapportent aux domaines dits « traditionnels » où les néologismes sont normalement exclus. Quant aux secondes, elles portent notamment sur les domaines scientifiques et techniques ainsi que sur les activités et les pratiques de la vie moderne où la néologie tient une place très importante. Les terminologies modernes sont pour la plupart à tendance pan-berbère. Les lexiques existent dans les deux sens français-kabyle et kabyle-français. Selon les documents, on relève aussi deux sortes de classement des entrées : le classement alphabétique (le plus répandu) et le classement thématique. Nous considérons la terminologie comme un type particulier dans la lexicographie kabyle bilingue et nous l'aborderons dans une section à part.

Les domaines que nous qualifions ici de « traditionnels » sont très nombreux. Ils se rapportent essentiellement à l'environnement naturel immédiat et aux activités quotidiennes : les plantes, les insectes, l'agriculture, le tissage, la bijouterie, la poterie, les maladies, le corps humain, l'architecture traditionnelle, etc. Œuvres de savants européens et de quelques indigènes (botanistes, zoologues, médecins, ethnologues, etc.), ce type a prospéré surtout vers la fin de la première moitié du XX^e siècle et a précédé donc de plusieurs années la terminologie moderne. Mais l'apparition de cette dernière n'a pas mis fin à la lexicographie thématique traditionnelle de sorte qu'on continue encore aujourd'hui de confectionner de nouveaux lexiques.

Ces lexiques thématiques sont essentiellement bilingues. Dans la plupart des cas, le bilinguisme est dans le sens kabyle-français. Comme pour les dictionnaires descriptifs étudiés précédemment, les termes kabyles s'y trouvent ainsi en position d'objets de description et non pas des traductions des termes français ou d'une autre langue. Mais quelques lexiques appartenant à ce type (Dallet 1959 et 1962 ; Dallet et Aït Mæemmer 1960) font exception en ce qu'ils proposent des « descriptions » en kabyle. En effet, comme toutes les publications du FDB, les lexiques en question sont donnés avec leurs descriptions en kabyle avant d'être traduits en français. Mais les descriptions dont il s'agit sont recueillies auprès d'informateurs ; ils ne sont pas le fruit d'une élaboration lexicographique. Enfin, ces descriptions mêlent indistinctement définitions, usages et fonctions, éléments littéraires et ethnographique divers (proverbes, devinettes, légendes, rites, etc.). Nous ne les considérons pas comme faisant partie de la lexicographie monolingue même si ils l'annoncent un demi-siècle à l'avance. Voici, classés par domaines, quelques exemples de lexiques thématiques kabyles.

1- la botanique

Les lexiques relevant de ce domaine présentent deux caractéristiques qui les distinguent de tous les autres lexiques thématiques : ils sont de loin les plus nombreux ; quelques uns sont trilingues kabyle-arabe-français. Certains d'entre eux contiennent aussi, à côté du kabyle, d'autres variétés berbères.

FOUREAU, Fernand,

Essai de catalogue des noms arabes et berbères de quelques plantes, arbustes et arbres algériens et sahariens ou introduits et cultivés en Algérie (1896).

Lexique plurilingue disposé en trois colonnes. La première colonne comprend les termes arabes classés par ordre alphabétiques ; la seconde intitulée « touareg ou berbère » réunit les termes berbères dont le kabyle ; la troisième indique les noms et familles botaniques en latin et en français.

LAPIE, Georges et MAIGE, Albert,

Flore forestière de l'Algérie comprenant les arbres, arbustes et arbrisseaux les plus répandus en Tunisie, au Maroc et dans le Midi de la France (1914).

C'est un ouvrage de botanique destiné aux forestiers, qui comprend des notions de botanique et la description des plantes ligneuses de l'Afrique du Nord. Il renferme des termes de plantes en kabyle, qui se présentent généralement sous forme de noms au singulier sans aucune autre indication. Les noms kabyles des plantes étudiés sont donnés dans deux endroits de l'ouvrage :

- Tableaux synoptiques illustrés [pp. 209-310] ;
- Table des noms arabes, berbères et kabyles [pp. 355-357].

TRABUT, Louis Charles,

Flore du nord de l'Afrique. Répertoire des noms indigènes des plantes spontanées, cultivées et utilisées dans le Nord de l'Afrique (1935).

C'est un lexique des noms de plantes spécifiques à l'Afrique du Nord. Les entrées sont en latin suivies d'équivalents en français. Des équivalents en langues indigènes, c'est-à-dire la langue arabe parlée, l'arabe classique et les langues berbères (kabyle, chaoui, touareg et le berbère marocain) sont fournis. Néanmoins, l'auteur n'a pas pris soin d'indiquer, à propos des termes « indigènes », la région, l'origine dialectale ou la source bibliographique.

DALLET, Jean-Marie,

« Herbar de la Grande-Kabylie » (1958, 1959, 1959).

Cet ouvrage recense quelques plantes comestibles et des plantes médicinales de la Kabylie du Djurdjura. Chaque type de plante est présenté d'abord dans une page à part où figurent un dessin représentant la plante, son nom de famille en français et sa dénomination en latin, en français et en kabyle. S'ensuit alors un texte bilingue kabyle-français qui décrit tantôt les

propriétés physiques de la plante, tantôt son utilité et son usage. Le texte s'achève souvent par une expression ou un proverbe comprenant le nom de la plante en question.

DALLET, Jean-Marie,

Petite botanique populaire. Taḥcict yur Leqbayel (1962)

Il s'agit d'un texte bilingue français et kabyle qui comprend plusieurs noms d'herbes. Celles-ci sont présentées selon leurs utilités : pour l'alimentation (humaine et animale), pour la boisson et pour les maladies.

2- la zoologie

DALLET, Jean-Marie et AÏT MÈEMMER, Belqassem,

Zoologie populaire kabyle. Lewḥuc s-Leqbayel (1960)

C'est un lexique kabyle expliqué en kabyle sur quelques animaux sauvages vivant en Kabylie. La nomenclature, d'une cinquantaine de noms environ, comprend des reptiles, des batraciens, des mammifères, des oiseaux et trois noms d'animaux fantastiques. Le texte kabyle est traduit en français ; il se présente sous forme d'un article de longueur variable (d'un paragraphe de quelques lignes à une page entière). Selon le cas, le texte décrit les caractéristiques physiques, l'habitat, le mode de déplacement mais aussi la croyance ou la légende entourant l'animal.

3- les activités artisanales

CHANTREAUX, Germaine,

« Le tissage sur Métier de haute lisse à Aït-Hichem et dans le Haut-Sebaou. Termes berbères relatifs au tissage et aux travaux de la laine » (1942).

Comme son titre l'indique, ce lexique bilingue kabyle-français couvre le domaine du tissage traditionnel. Il est recueilli dans le village kabyle des Aït-Hichem, près de Ain-El-Hammam. Mais l'auteur a pris soin d'indiquer, à l'aide d'un système d'abréviations, l'attestation de quelques termes dans des parlers kabyles environnants, comme ceux d'Aït-Idjeur et d'Aït-Ghobri, et quelquefois dans le dictionnaire arabe de Marcelin Beaussier pour les emprunts à l'arabe.

Ce lexique, qui comprend autant de verbes que de noms, est classé par ordre alphabétique des racines. On y trouve des termes sur les techniques de tissage, les mesures, les instruments, les couleurs, les produits du tissage, etc. Chaque entrée est précédée par sa racine ; elle est suivie par un synonyme ou une définition en français. Des informations grammaticales sont également fournies : le pluriel pour les noms et les adjectifs ; les formes d'aoriste intensif et du prétérit pour le verbe.

4- le corps humain

GENEVOIX, Henri,

« Le corps humain : les mots, les expressions » (1963).

C'est un lexique thématique kabyle-français établi dans la région des Aït Manguellat de la Kabylie du Djurdjura. Il contient des mots, des expressions et des proverbes sur le champ notionnel du corps humain. Les données que contient ce lexique sont classées suivant des thèmes dénotant soit des organes (nez, langue, œil, oreille, cœur, etc.), soit les principales parties du corps humain (tête, chevelure, visage, cou, tronc, ventre, viscères, membres, etc.). Les mots (260 unités environ) portent aussi bien sur les parties du corps proprement dites que sur des défauts, des formes ou des attributs qui leur sont associés. Il est à noter que les termes désignant les organes sexuels et autres parties intimes sont délibérément exclus.

HADDADOU, Mohand Akli,

Amawal n teqbaylit n tfekka n wemdan. Lexique kabyle du corps humain (2003).

Elaboré essentiellement à partir du dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet (1982), ce lexique sur le corps humain comprend deux parties intitulées respectivement *Catégorie nominale* [pp. 1-20] et *Catégorie verbale* [pp. 22-28]. Il ne compte pas plus de 87 termes mais les articles sont riches en informations grammaticales et sémantiques. Pour chaque nom, il est indiqué la racine, le pluriel et éventuellement le diminutif et l'étymologie. Ces informations grammaticales sont suivies par des indications sémantiques : équivalents en français et des contextes d'utilisation, expressions idiomatiques et devinettes notamment. Pour les verbes aussi sont fournies des informations grammaticales (racine, aoriste intensif, prétérit et nom verbal notamment) et sémantiques (équivalents en français et exemples d'énoncés et d'expressions où apparaît le verbe considéré).

Comme on peut le constater, le FDB des Pères Blancs a joué un rôle de premier plan dans la production et l'essor de la lexicographie thématique kabyle. Aux lexiques mentionnés ci-dessus, il faut ajouter des contributions dans ce domaine beaucoup plus modestes mais non négligeables. Elles proviennent des différentes études portant sur la Kabylie : le tissage (Ricard 1925), l'habitat traditionnel, (Basagana et Sayad 1974), les coffres kabyles (Gast et Assié 1993), le corps humain (Mohia-Navet 1993), etc.

4.2.1.3.4. Terminologie moderne

La terminologie moderne concerne les domaines scientifiques et techniques ainsi que les activités humaines les plus diverses : informatique, électronique, mathématiques, géologie, linguistique, littérature, médias, sport, etc. Cette activité terminologique, apparue au milieu des années 1970, répond à un besoin de modernisation du lexique et de normalisation/standardisation de la langue kabyle. Les documents terminographiques ainsi élaborés présentent quelques caractéristiques quant à leur nature, leurs contenus et leurs visées. Voici les plus importantes d'entre-elles :

- Langue(s) : ce sont des lexiques bilingues français-kabyle où l'on se contente généralement de donner des équivalents berbères à des termes français ; peu de documents intègrent d'autres langues comme l'anglais et/ou l'arabe.
- Format : les lexiques existent exclusivement en format papier ; il n'y a pas encore de dictionnaires ou lexiques spécialisés en format électronique ni de banques de terminologie.
- Matériau lexical : dans leur écrasante majorité, les terminologies sont constituées de néologismes, qu'ils soient forgés à partir de racines berbères attestées ou empruntés aux autres langues berbères ; l'emprunt aux langues non berbères y tient une place marginale.
- Auteurs : ils sont élaborés par des universitaires (des étudiants dans le cadre de la préparation de leurs mémoires/thèses ou des enseignants pour les besoins pédagogiques ou autre) mais aussi par des amateurs militants de la langue et culture berbères.
- Pan-berbéricité : la visée pan-berbère de ces terminologies a pour conséquence leur diffusion et leur usage hors du domaine kabyle. Il est aussi fait usage dans la langue kabyle des

terminologies élaborées pour les autres langues berbères (Belaid 1993 ; Ameer et al. 2009 ; Boumalk et Naït-Zerrad 2009).

A l'heure actuelle, il existe plus d'une quarantaine de terminologies pour l'ensemble du berbère. Deux titres, dont l'élaboration est liée à la personnalité de Mouloud Mammeri, présentent un intérêt historique particulier dans le développement de la terminologie berbère : *Tajeɣrumt* et l'*Amawal*. Il convient d'en donner une présentation succincte avant d'aborder les autres lexiques.

MAMMERI, Mouloud,

Tajeɣrumt n tmaziɣt (tantala taqbayilit). Grammaire berbère (kabyle) (1976).

Tajeɣrumt n tmaziɣt est une grammaire kabyle rédigée entièrement en kabyle ; elle contient un glossaire bilingue berbère-français de 151 termes de grammaire (Achab, p. 105). Ce vocabulaire grammatical est utilisé dans le texte pour traduire justement les notions grammaticales abordées. Historiquement, *Tajeɣrumt n tmaziɣt* est le premier ouvrage qui propose un vocabulaire de spécialité en berbère.

AMAWAL

Amawal tamazight-tafransist, tafransist-tamazight. Lexique berbère-français, français-berbère (1980).

Elaboré par un groupe de jeunes étudiants sous la direction de Mouloud Mammeri vers le début des années 1970, l'*Amawal* constitue la première tentative de modernisation du lexique berbère. Avant sa publication officielle de 1980, un tirage limité du résultat du travail de cet ouvrage est diffusé à Alger en 1974 sous le titre de *Amawal n tmaziɣt tatrart (Lexique de berbère moderne)*.

L'*Amawal* comprend deux parties équivalentes : une partie berbère-français suivie d'une autre partie français-berbère. Constitué presque exclusivement de néologismes - quelque 1940 termes selon un décompte de Ramdane Achab (1996, p. 146) -, dont certains sont empruntés aux différentes langues berbères, cet ouvrage n'est pas à proprement parler un lexique spécialisé. Des termes (néologismes) appartenant aux domaines les plus divers y figurent : sciences physiques, sciences politiques et juridiques, mathématiques, grammaire, littérature, philosophie, etc. Non seulement l'*Amawal* évite l'emprunt aux langues étrangères comme

procédé d'enrichissement lexical, mais la présence de certains néologismes ne peut s'expliquer que par le remplacement des emprunts à l'arabe bien attestés en kabyle.

1- les sciences humaines et sociales

Les sciences du langage et de l'éducation (grammaire, linguistique, littérature, didactique, pédagogie) constituent incontestablement le domaine qui a reçu le plus d'intérêt dans l'élaboration des terminologies berbères. En effet, c'est le domaine de la connaissance pour lequel on dispose du plus grand nombre de lexiques. C'est sans doute la promotion de la langue et son enseignement qui sont à l'origine de cet essor. Mais il existe un intérêt pour d'autres disciplines des sciences humaines et sociales comme la religion et le domaine juridique.

BERKAI, Abdelaziz,

Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight, précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques (2009).

Ce lexique trilingue est la version publiée d'un Mémoire de Magister soutenu en 2002 à l'université de Bejaïa sous le titre de : *Essai d'élaboration d'une terminologie de la linguistique en tamazight*. L'anglais est venu donc s'ajouter à la version bilingue initiale. Cet ouvrage de 1600 termes couvre à peu près toutes les disciplines des sciences du langage : linguistique descriptive (phonétique, phonologie, morphologie, lexique, syntaxe, sémantique), sociolinguistique, psycholinguistique, histoire de la langue, écriture, stylistique, etc. Pour chaque terme berbère est fourni des informations grammaticales (genre, nombre, état d'annexion) et des sources bibliographiques et/ou des données étymologiques, qui indiquent sa provenance.

BOUMALK, Abdallah et NAÏT-ZERRAD, Kamal (coordination),

Vocabulaire grammatical amazigh (2009).

C'est un vocabulaire quadrilingue des termes de la grammaire ; il compte 400 termes environ, dont une partie provient des travaux antérieurs en rapport avec les domaines de la grammaire et des sciences du langage. Il comprend deux parties principales correspondant aux entrées françaises et amazighes avec deux indexes qui donnent accès à ce vocabulaire à partir des termes arabes et anglais. Fruit d'une collaboration entre spécialistes de deux institutions,

l'INALCO et l'IRCAM, ce lexique inaugure l'ère de la terminologie institutionnelle dans le domaine berbère.

BELAÏD, Boudris,

Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation français-tamazight (1993).

Vocabulaire bilingue relatif au domaine de l'éducation ; il compte 3240 termes dont une partie provient de l'*Amawal*. En plus des termes qui appartiennent au domaine de l'éducation *stricto sensu* (activités pédagogiques, didactique, évaluation, articles scolaires, etc.) d'autres termes, néologismes ou non, appartiennent au vocabulaire usuel ou général et sont sans rapport avec le domaine considéré. De nombreuses erreurs de notation sont à signaler. On rencontre aussi un usage propre à cet auteur dans la dérivation nominale : le recours à la suffixation au lieu de la préfixation.

NAÏT-ZERRAD, Kamal,

Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran (1998).

Ce lexique de 438 termes est élaboré pour servir à la traduction en kabyle de quelques sourates du Coran. Comme pour toutes les terminologies élaborées dans le cadre universitaire, les articles sont bien structurés et contiennent des informations grammaticales et sémantiques. A cela s'ajoutent des références bibliographiques et des commentaires indiquant l'origine ou l'étymologie de chaque terme. Bien qu'une grande partie du lexique relatif à la religion musulmane soit attestée en langue kabyle (des emprunts à l'arabe en majorité), l'auteur opte tout de même pour leur remplacement par des « termes berbères ». Ces derniers sont obtenus par l'emprunt interne (emprunt aux langues berbères) ou par des précédés de formation du lexique berbère : la dérivation à partir de racines attestées dans les langues berbères ou la composition.

BENRAMDANE, Mohamed Zakaria,

Amawal azerfan tamaziyt-tafransist. Lexique juridique amazigh-français (2013).

Selon les termes mêmes de l'auteur, ce lexique relatif au domaine juridique et administratif vise « à couvrir, en langue amazighe, le droit algérien dans l'ensemble de ses branches, Droit public (constitutionnel, administratif, financier, international public), de Droit privé (civil, commercial, pénal) ou de Droit social (Droit de travail, Sécurité sociale) ». Il en résulte une

très longue nomenclature. La racine est le principe de classement des termes de ce lexique. Les racines elles-mêmes sont classées par ordre alphabétique et sous chacune d'elles sont rangés, par ordre alphabétique aussi, tous les termes en rapport : noms, verbes, dérivées, composés et syntagmes. Mais il n'y a ni entrée principale ni entrée secondaire. Les termes berbères en caractères gras sont suivis de leurs équivalents français, mis entre guillemets.

2- les sciences exactes et techniques

N'étant pas dictés par des besoins urgents d'utilisation, certains lexiques relevant des sciences exactes et techniques comme celui des mathématiques ou de l'électrotechnique ont néanmoins une valeur symbolique qui participe à la valorisation de la langue.

AMAWAL N TUSNAKT

Amawal n tusnakt tafransist-tamaziyt. Lexique de mathématiques français-berbère (1984).

Ce Lexique bilingue français-berbère de 2319 termes est l'une des premières terminologies dans le domaine berbère. Elaboré par des enseignants de mathématiques avec la collaboration de spécialistes de linguistique berbère, il couvre l'essentiel en terminologie des mathématiques dont ont besoin les usagers du niveau primaire au supérieur.

Dans l'élaboration des équivalents berbères, les auteurs ont utilisé, à des proportions différentes, tous les procédés de l'enrichissement lexical : emprunt externe et interne, néologie sémantique, création de nouveaux termes par composition et dérivation. Ce dernier procédé, qui concerne une bonne partie des néologismes, a vu son importance croître grâce l'introduction de nouveaux préfixes et suffixes, forgés pour rendre compte des valeurs et significations liées à ce domaine.

MAHRAZI, Mohand,

Dictionnaire d'électrotechnique français – tamazight (2011).

Il s'agit d'un dictionnaire bilingue français-berbère de plus de 3600 termes couvrant le domaine de l'électrotechnique ; il reprend une thèse de doctorat soutenue à l'université de Grenoble en 2006. Pour éviter le caractère normatif des terminologies/néologies berbères, deux à trois termes sont proposés comme équivalents pour chaque terme français.

SAAD-BUZEFRAN, Samia,

Amawal n tsenselkimt tafransit-taglizit-tamaziyt. Lexique d'informatique français-anglais-berbère (1996).

Un lexique trilingue français-anglais-berbère de plus de 3000 termes portant sur les domaines de l'informatique et de l'internet. La plupart des termes sont des néologismes créés par l'auteur ou repris dans les principaux ouvrages de terminologie/néologie berbère comme l'*Amawal* (1980) et le *Lexique de mathématiques* (1984).

3- les médias

Le développement récent des médias utilisant les langues berbères, qui a vu la création de quelques chaînes de radio et de télévision et des organes de la presse écrite et électronique, a suscité un début d'intérêt pour le lexique des médias. On a recensé deux titres d'inégale importance se rapportant à ce domaine. Ils émanent tous les deux des institutions officielles : le FCNAFA algérien et l'IRCAM marocain.

FCNAFA

Amawal n uslizri. Lexique audio-visuel, FCNAFA [s. d.].

Un dépliant de 10 pages produit par le Commissariat du Festival Culturel National Annuel du Film Amazigh. Il contient un lexique trilingue berbère-français-arabe de 163 termes dont la plupart porte sur le cinéma et le domaine de l'audio-visuel.

AMEUR, Meftaha et al.,

Vocabulaire des médias. Français – Amazighe – Anglais – Arabe (2009).

Il s'agit d'un lexique quadrilingue français-amazighe-anglais-arabe de 774 termes liés à l'actualité et aux médias. Pour permettre un accès à partir d'autres langues que le français, trois index (amazighe, anglais et arabe) sont prévus. A côté des termes, qui relèvent proprement du domaine des médias (métiers et techniques de l'audio-visuel, presse écrite, télévision, cinéma, etc.), il comprend ceux relatifs au sport, à l'art, à la politique et même des termes spécifiques à l'actualité au Maroc.

Il est à noter que les lexiques émanant des institutions officielles algériennes et marocaines (FCNAFA et IRCAM notamment) ont introduit la langue arabe. Cette dernière est totalement absente dans les autres lexiques.

4.2.2. Outils linguistiques monolingues

L'apparition des outils monolingues est très récente dans l'histoire de l'outillage des langues berbères. Elle coïncide avec les indépendances des pays de l'Afrique du Nord et l'émergence des mouvements de revendication culturelle et linguistique des Berbères. Mais la période coloniale, par la masse du savoir linguistique accumulée, a préparé en quelque sorte l'avènement de ce type d'outils linguistiques. Comme nous l'avons vu précédemment, le kabyle, plus que les autres langues berbères, a bénéficié tout au long des XIX^e et XX^e siècles d'un outillage important, qui comprend des grammaires et des lexiques bilingues mais aussi toutes sortes de textes : corpus de la littérature orale transcrite, traductions de textes religieux, et tout récemment des romans, des nouvelles et des textes scientifiques les plus divers.

Il existe cependant trois lexiques kabyles datant des dernières années de la période coloniale, qui contiennent des termes décrits en kabyle suivis de leur traduction en français (Dallet 1959 et 1962 ; Dallet et Aït Msemmer 1960). Mais ces lexiques thématiques, dont les contenus relèvent plutôt de l'usage et de la description physique que de la définition proprement dite, sont recueillis auprès d'informateurs et ne sont pas, par conséquent, les produits de descriptions lexicographiques. Pour cette raison, nous avons opté de ne pas les intégrer dans les outils monolingues.

Le kabyle n'étant pas une langue institutionnellement reconnue ni même enseignée, c'est en France, au sein des associations culturelles de l'immigration kabyle, et en dehors des institutions officielles, en Algérie, qu'apparaîtront les premiers outils monolingues kabyles. Ce contexte défavorable, qui a prévalu pendant une trentaine d'années après l'indépendance algérienne, influera aussi bien sur les contenus que sur le rythme et le développement des outils en question. L'intégration progressive du berbère dans les institutions algériennes à partir de 1990 changera progressivement les données dans ce domaine.

Il va sans dire que la confection des outils monolingues kabyles, qui nécessite une terminologie spécialisée en cette langue, n'aurait pas été possible sans une série de travaux sur la terminologie/néologie publiés depuis les années 1980. Parmi les travaux terminologiques qui ont contribué au développement du discours métalinguistique en langue kabyle, il y a lieu de citer :

Amawal tamazight-tafransist, tafransist-tamazight. Lexique berbère-français, français-berbère (1980) ;

Vocabulaire de l'éducation : français-tamazight (Belaïd 1993) ;

Essai d'élaboration d'une terminologie de la linguistique en tamazight (Berkai 2002) ;

Amawal n tjerrumt. Vocabulaire grammatical (Boumalk et Naït-Zerrad 2009).

Mais c'est surtout l'enseignement de la langue kabyle /en langue kabyle à l'université et dans les différents paliers de l'éducation nationale qui a donné un souffle nouveau à la production et au développement de ce type d'outils.

Comme pour les outils bilingues, nous nous intéressons ici à deux types d'outils monolingues : les grammaires et les lexiques/dictionnaires. Nous abordons aussi brièvement les manuels d'orthographe rédigés en kabyle. Les grammaires, qui constituent l'essentiel des outils monolingues kabyles, se déclinent en trois types : les traités de grammaire, les manuels scolaires et les manuels parascolaires.

4.2.2.1. Grammaires

Les premiers outils monolingues kabyles, qui ont fait leur apparition entre les années 1960 et 1970, sont des grammaires. La lexicographie kabyle monolingue, pour des raisons à la fois théoriques et pratiques, ne fera son apparition qu'à partir des années 2010. Pour leurs valeurs historiques et symboliques, deux ouvrages relevant de cette catégorie de grammaires monolingues méritent de retenir notre attention. Il s'agit de deux grammaires dues à deux auteurs présentant des profils totalement différents, mais tous les deux animés par le même désir de promouvoir la langue et la culture berbères.

4.2.2.1.1. Grammaires proprement dites

Le premier auteur de grammaire kabyle en kabyle, Saïd Hanouz (1902-1998), est pharmacien de métier. Il a activé comme militant politique au sein de l'Académie Berbère de Paris dont il est l'un des membres fondateurs. Hormis son instruction en français, il n'a aucune qualification en matière de grammaire ou des études linguistiques berbères. Le second à rédiger une grammaire en kabyle est l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri (1917-1989). Sans être linguiste, il a néanmoins une bonne connaissance de la grammaire française et de la tradition grammaticale berbère des XIX^e et XX^e siècles. Il a assuré des cours de

berbère à l'université d'Alger de 1968 à 1972. Mouloud Mammeri est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages sur la littérature orale berbère. Voici des présentations succinctes de leurs grammaires.

HANOUIZ, Saïd

Grammaire berbère. La langue. Les origines du peuple berbère (1968).

La grammaire de Saïd Hanouz est rédigée dans les deux langues, le kabyle et le français. Chaque page rédigée en français est suivie de sa traduction en kabyle. Ainsi, cette grammaire est composée de deux types de textes : le premier est bilingue (le français est la métalangue), le second est monolingue (le kabyle est à la fois langue et métalangue). Historiquement, nous tenons là la première manifestation d'un texte grammatical (et la première terminologie grammaticale) en berbère, bien avant *Tajeɣrumt n tmaziɣt* de Mouloud Mammeri. Mais comme l'ont souligné les différents comptes rendus qui ont suivi sa parution, cette grammaire rompt radicalement avec les progrès accomplis par les études berbères en matière de notation et d'analyse des structures morphosyntaxiques de la langue. Aussi, n'est-elle ni le fruit d'une réflexion sur la langue ni la concrétisation d'une expérience dans l'enseignement de cette langue, comme c'est le cas pour *Tajeɣrumt n tmaziɣt*, qui paraîtra quelques années plus tard. Son élaboration est avant tout un acte militant d'affirmation identitaire sans fondement sur le plan linguistique.

Comme pour les grammaires pour étrangers décrites précédemment, l'essentiel de l'analyse grammaticale consiste ici aussi à appliquer les structures morphosyntaxiques du français au kabyle. Cette façon de faire a eu pour conséquence d'attribuer au kabyle des catégories qu'aucune analyse ne permet de mettre en évidence. Ainsi par exemple de « l'article » (défini, indéfini, et partitif), des « temps » et des « modes » (indicatif, subjonctif, passé simple, plus-que-parfait...). Sont à relever aussi de nombreuses erreurs d'analyse : absence de distinction entre les marques d'aspect et l'indice de personne dans certains cas ; confusion entre les morphèmes du passif ceux du réciproque, etc. En revanche des catégories spécifiquement berbères, à l'exemple des particules de direction et des aspects verbaux, n'ont pas trouvé place dans cette grammaire.

La traduction en berbère de la terminologie grammaticale quant à elle, est le fruit d'une improvisation (Amaoui à paraître). Elle se caractérise par :

- une surexploitation de la néologie sémantique en recourant au vocabulaire usuel, très souvent sans liens avec les notions dénommées (1/3 des termes environ) ;
- une utilisation des procédés de formation étrangers à la lexicologie berbère comme la dérivation à partir de morphèmes grammaticaux ;
- le recours à la périphrase pour traduire des notions linguistiques de base.

Il en résulte un texte particulièrement difficile à lire. Ce texte est aussi sans intérêt du point de vue de l'analyse grammaticale. Pour toutes ces raisons, l'œuvre de Saïd Hanouz est condamnée à rester en marge de l'activité grammaticale berbère malgré sa valeur historique de premier texte métalinguistique en berbère.

MAMMERI, Mouloud,

Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbayilit). Grammaire berbère (kabyle) (1976).

Contrairement à la grammaire de Saïd Hanouz, *Tajerrumt n tmaziyt* est rédigée entièrement en kabyle. Elle se situe aussi dans la continuité de la tradition grammaticale berbère inaugurée par des auteurs européens vers la fin du XVIII^e siècle. D'ailleurs, elle est une traduction/adaptation d'une grammaire berbère du même auteur, rédigée en français et publiée en 1967 sous le titre de *Précis de grammaire berbère (kabyle)*. Même si l'essentiel du contenu de la version française se retrouve dans *Tajerrumt*, il ne s'agit pas pourtant d'une simple traduction conforme du texte français vers le kabyle. La comparaison entre les deux textes montre, en effet, que l'auteur a procédé à l'approfondissement et à la réécriture de son texte en kabyle. Une restructuration de l'ensemble de l'ouvrage et une réorganisation dans l'ordre d'exposition des catégories grammaticales sont également à noter.

L'élaboration du discours métalinguistique en kabyle, qui constitue la véritable nouveauté dans cette grammaire, n'aurait pas été possible sans l'élaboration d'une terminologie grammaticale en berbère. La mobilisation des ressources linguistiques kabyles et le recours à des données lexicales des autres langues berbères (le touareg et le chleuh notamment) ont constitué la base de la terminologie grammaticale en berbère de Mouloud Mammeri (Achab 1996). Toutefois, *Tajerrumt* n'est pas écrite avec une langue difficile et différente du parler quotidien. Bien au contraire, celle-ci « *fait appelle aux ressources les plus ordinaires de la langue. En matière lexicale plus précisément, il n'y a ni chasse à l'emprunt ni purisme.* » (Achab, 1996, p. 118).

Tajerrumt de Mouloud Mammeri a eu un double impact. D'abord auprès des jeunes militants berbéristes, qui voient dans cette grammaire, œuvre d'un écrivain de langue française reconnu, la preuve que le berbère est une « vraie langue », une langue qui s'écrit et qui a des règles. Elle a ainsi servi à l'enseignement du berbère dans des associations culturelles et dans les établissements scolaires, après l'introduction de cette langue dans le système éducatif algérien. Ensuite, en tant que première grammaire berbère monolingue, elle constitue une source incontournable pour tous les travaux en terminologie grammaticale et linguistique dans le domaine berbère. La plupart des termes de grammaire contenus dans cette grammaire sont repris dans les lexiques de grammaire et de linguistique publiés postérieurement.

4.2.2.1.2. Autres grammaires monolingues

Ces deux grammaires qui ont inauguré ce que nous appelons ici les outils linguistiques monolingues n'ont qu'une valeur symbolique. Elles n'ont pas été suivies immédiatement par d'autres publications du même genre. Il faut dire que l'absence d'un statut juridique pour le berbère et l'inexistence d'un enseignement de cette langue en Kabylie expliquent largement ce silence qui a duré une trentaine d'années. C'est donc, comme nous l'avons souligné ci-dessus, l'ouverture institutionnelle progressive vis-à-vis du berbère à partir des années 1990 qui a ouvert réellement la voie au développement de l'activité grammaticale et lexicographique kabyles en kabyle. Nous présentons deux autres grammaires monolingues de publication récente.

CHEMIM, Mokrane,

Tajerrumt n tmaziyt. Essai de grammaire tamazight (2007).

L'essentiel du contenu de cette grammaire est puisé dans *Tajerrumt* de Mouloud Mammeri. Pour certaines définitions de catégories grammaticales, l'auteur reprend des passages entiers sans jamais citer la source en question. Quant au discours métalinguistique, il n'y a apparemment aucune logique dans l'emploi du kabyle et du français. L'auteur passe d'une langue à l'autre de façon déconcertante.

BENDALI, Sadaq,

Awfus amaynut n tutlayt tamaziyt. Le nouveau manuel de langue amazighe (2007).

Mis à part les intitulés des chapitres et des titres, qui sont bilingues (kabyle et français), cette grammaire est rédigée entièrement en kabyle. C'est une grammaire complète ; elle dresse un inventaire exhaustif des morphèmes grammaticaux (prépositions, pronoms, adverbes, particules, etc.), et aborde la morphologie (nominale et verbale) et plusieurs points relevant de la syntaxe comme les fonctions du nom ou les types de phrases. En plus des éléments de grammaire, ce manuel aborde aussi la ponctuation et l'analyse textuelle.

L'analyse grammaticale proposée dans ce manuel résulte de l'influence de trois sources : la grammaire kabyle de Mouloud Mammeri (*Tajerɣumt n tmaziyt*), la grammaire française scolaire et la linguistique berbère d'inspiration fonctionnaliste. Ceci n'est pas sans conséquence sur la conception de certaines notions et la cohérence de l'exposé d'une manière générale. Ainsi, quelques erreurs sont à relever : confusion entre les notions d'aspect, de temps et de mode ; il y a un foisonnement et des erreurs dans les fonctions nominales.

4.2.2.1.3. Manuels scolaires et parascolaires

L'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien à partir de l'année 1995 est à l'origine de l'apparition d'outils d'un type particulier ; ils sont nés pour répondre aux besoins de l'enseignement de cette langue. Ainsi, cet événement constitue le point de départ d'une génération d'outils monolingues parmi lesquels on distingue les manuels scolaires, émanant des instances officielles algériennes, et les manuels parascolaires, élaborés par des auteurs indépendants ou des enseignants pour répondre à des besoins pédagogiques spécifiques des apprenants des différents niveaux.

I- Les manuels scolaires

Après deux années d'un enseignement improvisé, caractérisé, entre autres, par l'absence d'outils didactiques, les premiers manuels scolaires de tamazight émanant du Ministère de l'Éducation Nationale font leur apparition à partir de l'année 1997. Au fil des années, de nombreux manuels portant sur les trois paliers scolaires (primaire, moyen et secondaire) sont venus enrichir la nomenclature. Ainsi, jusqu'à l'année scolaire 2014-2015, nous avons

recensé 15 manuels. Le tableau ci-dessous donne un aspect général sur ces outils : année de parution, niveau scolaire, titre, notations utilisées et le nombre de pages.

Année scolaire	Niveau	Titre du manuel	Notation	Nombre de pages
2004	2 ^e AM	<i>Adlis-iw n tmaziyt.</i>	Latine, tiffinagh et arabe	134-96p.
2004	1 ^e AM	<i>Adlis n Tmaziyt</i>	Latine, arabe et tiffinagh	159p.
2004	2 ^e AM	<i>Adlis-iw n tmaziyt</i>	Latine, tiffinagh et arabe	134-96p.
2005	3 ^e AM	<i>Adlis-iw n tmaziyt</i>	Latine et arabe	92-92p .
2005	1 ^e AS	<i>Tamaziyt. Seg yiles yer tira.</i>	Latine et arabe	80-77p.
2006	4 ^e AM	<i>Adlis-iw n tmaziyt</i>	Latine et arabe	94-94p.
2007	2 ^e AS	<i>Tamaziyt seg yiles yer tira</i>	Latine et arabe	69-59p.
2007	3 ^e AS	<i>Tamaziyt seg yiles yer tira</i>	Latine et arabe	62-63p.
2010	4 ^e AP	<i>Adlis n tmaziyt</i>	Latine et arabe	88-88p.
2010	3 ^e AM	<i>Adlis n tmaziyt</i>	Latine et arabe	96-96p.
2010	5 ^e AP	<i>Adlis n tmaziyt</i>	Latine et arabe	73-70p.
2012	1 ^e AM	<i>Adlis n tmaziyt</i>	Latine et arabe	88-88p.
2013	4 ^e AM	<i>Adlis n tmaziyt</i>	Latin et arabe	88-88p.
2013	4 ^e AP	<i>Adlis n tmaziyt</i>	Latin et arabe	73-71p.

Manuels scolaires des cycles primaire, moyen/fondamental (AP : année primaire ; AM : année moyenne) et secondaire.

En plus d'être des documents officiels, les manuels scolaires présentent quelques caractéristiques qui les distinguent des autres types d'outils linguistiques kabyles, qu'ils soient bilingues ou monolingues. Leur apparition constitue une étape à part dans le processus de grammatisation du kabyle. La prise en charge de l'enseignement de la langue par les instances publiques algériennes a eu, en effet, un impact perceptible sur la forme et le contenu de ces manuels. Ceci apparaît dans les profils des auteurs, l'écriture, la langue et la métalangue, le contenu et la terminologie.

1- les auteurs

Les manuels scolaires sont avant tout des ouvrages collectifs. Ils sont élaborés par des équipes constituées d'enseignants et d'inspecteurs de tamazight auxquelles est associé un représentant du MEN. Ces auteurs sont pour la plupart d'anciens enseignants d'arabe ou de français reconvertis à la langue tamazight. On note également la participation à ces équipes d'universitaires spécialistes en linguistique berbère.

2- l'écriture

L'aspect orthographique est sans doute ce qui caractérise le plus les manuels scolaires et les distingue non seulement des outils monolingues, que nous décrivons ici, mais aussi de l'ensemble des outils produits à ce jour. Ici plus qu'ailleurs, les enjeux idéologiques sur la place des langues berbères en tant que langues écrites trouvent un terrain propice à la confrontation. Certains manuels scolaires de tamazight ont en effet la caractéristique de réunir dans un même volume trois graphies différentes : les graphies latine, tiffinagh et arabe. Ainsi, les premiers manuels sont composés de trois parties aux contenus relativement identiques mais notées avec des graphies différentes : la partie de gauche est notée en caractères latins ; quant aux parties du milieu et de droite, elles sont respectivement translittérées en tiffinagh et arabe. Il faut bien comprendre que les graphies arabe et tiffinagh sont des produits de la translittération du texte noté en caractères latins. Enfin, il reste à préciser que les tiffinagh dont il s'agit sont ce qu'il convient d'appeler les « néo-tiffinagh » « aménagées » par l'Académie Berbère. Quant à la graphie arabe, elle résulte d'un « aménagement » circonstanciel de l'alphabet arabe. La partie translittérée en caractères tiffinagh disparaît des manuels à partir de l'année 2005 pour laisser place aux seules graphies latine et arabe.

3- la langue et la métalangue

Ce sont des outils monolingues en ce sens qu'ils n'utilisent pas d'autres langues que le berbère. Toutefois, même si la langue kabyle est largement dominante et fait office de métalangue, il n'est pas la seule langue berbère en présence. On y retrouve en effet des textes dans les principales langues berbères parlées sur le territoire algérien : le chaouia, le mozabite, le touareg et le chenoui. Par ailleurs, le kabyle des manuels scolaires présente quelques caractéristiques phonétiques (absence d'accidents phonétiques aux frontières des mots) et lexicales (sélection des mots de souche berbère pour remplacer les emprunts à l'arabe, introduction des néologismes et des archaïsmes) qui en font une sorte de langue scolaire « élaborée ».

4- le contenu

Destinés à des élèves aux niveaux scolaires et aux catégories d'âge différents, ces outils ne sont pas tous identiques. Ils présentent par conséquent des contenus très variés. Néanmoins les objectifs généraux étant globalement les mêmes, ces manuels consistent en un ensemble de leçons dans lesquelles on trouve :

- des supports textuels (textes descriptifs, narratifs, poétiques, etc.) souvent illustrés par des images et suivis de questions de compréhension ;
- une partie consacrée à l'analyse de la langue qui comprend deux grandes parties : le lexique et la grammaire ;

Cette analyse de la langue est presque toujours suivie d'exercices et de conclusions sous forme de règles/définitions grammaticales à apprendre. Enfin, les questions orthographe, quasiment absentes des autres types d'outils, occupent ici une place non négligeable. La maîtrise de l'orthographe par les apprenants fait partie en effet des objectifs assignés à l'enseignement de tamazight.

5- la terminologie

Pour la confection des manuels scolaire, les besoins en terminologie sont nombreux et de natures variées. Ils concernent en premier lieu la terminologie grammaticale au sens large (phonétique, morphologie, lexique, syntaxe, etc.). Mais d'autres domaines comme la littérature, la didactique et la pédagogie sont aussi nécessaires. S'agissant de la terminologie grammaticale, les manuels scolaires ont bénéficié des travaux dans le domaine (Mammeri

1976 ; Boumalk et Naït-Zerrad 2009 ; Berkai 2009). Mais ils sont loin de satisfaire aux besoins en la matière. Ceci a conduit les auteurs de ces documents à combler des lacunes en proposant eux-mêmes quelques termes.

D'une manière générale, la terminologie grammaticale des manuels scolaires ne diffère pas de celle usitée dans les grammaires berbères traditionnelles. Il est à noter cependant une nette influence de la terminologie issue de la linguistique berbère d'inspiration fonctionnaliste, surtout quand il s'agit de l'analyse syntaxique. Dans cette perspective, on peut constater aussi des confusions entre le niveau des catégories syntaxique et celui des fonctions.

6- quelques exemples de manuels scolaires

HERRUC, Muhub ; LEWNIS, Ali ; ΕACUR, Remdan

Adlis-iw n tmaziyt. Aseggas wis 2 alemmas (2004).

Comme les premiers manuels scolaires, on dénombre ici trois parties correspondant à des contenus relativement identiques mais rédigées dans trois graphies différentes :

- La première partie [pp. 1-112], qui est aussi la principale partie de ce manuel, est rédigée dans graphie latine. Elle s'ouvre par une introduction et se termine par glossaire bilingue kabyle-français [pp. 110-112].
- La deuxième partie [pp. 113-134], composée d'une vingtaine de pages seulement, est rédigée en touareg en écriture tifinagh. Elle ne comprend ni introduction ni glossaire.
- La troisième partie [pp. 1-96] consiste en la translittération en caractères arabes de la première partie du manuel. A l'exception du glossaire, elle reprend pratiquement tout le contenu de la première partie (textes, images, exercices, définitions, etc.). Y figure aussi un « alphabet de tamazight en caractères arabes » [p. 96].

Ce manuel s'inscrit dans le cadre de la pédagogie de projet où l'initiative est donnée à l'élève de construire son propre savoir. L'enseignant n'est alors qu'un adjuvant, qui intervient pour orienter l'élève dans sa progression. Le contenu est constitué de trois projets : la rédaction d'un conte ; la rédaction d'une lettre ; l'exposition/description de faits. Les projets sont constitués d'un ensemble de séquences ; chaque séquence s'ouvre par une image, des commentaires/questions sur l'image et un texte choisi. Selon les séquences, les éléments de langue abordés sont divers : vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe.

HERRUC, Muhub ; BELĠUDI, Eebdelmalek ; BELLIL, Yeħya ; IXLUFI, Ġamal,

Tamaziyt, seg yiles yer tira. Aseggas amezwaru n tesnawit (2005).

Ce manuel, destiné aux élèves de la 1^{ère} année secondaire, est constitué de deux grandes parties aux contenus pratiquement identiques mais notées dans deux graphies différentes : la partie de gauche [pp. 1-80] est notée dans la notation usuelle à base latine ; la partie de droite [pp. 1-77] est translittérée en caractères arabes. Quant à la partie en tifinagh, qu'on trouve dans les premiers manuels, elle n'y figure pas.

Sur le plan du contenu, le manuel comprend trois unités didactiques dont chacune correspond à un objectif particulier : *Talyiwin n yinaw* [les formes du discours, pp. 7-38] ; *Tagga yef yidles* [sur la culture, pp. 39-60] ; *Astummen i tyuri* [le plaisir de lire, pp. 61-72]. A cela s'ajoute un complément, qui contient deux autres parties : *Kra n yidrisen i tyuri* [quelques textes pour la lecture, pp. 73-77] ; *Amawal yettwasmersen* [glossaire des termes utilisés, pp. 78-80]. Les unités didactiques sont constituées de deux à trois séquences. Globalement, chaque séquence didactique comprend les éléments suivants :

- un texte, souvent illustré par une image ;
- lecture et compréhension du texte ;
- des points de langue : vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe.

Chacun des points de langue en question est exposé sous la forme d'une série de questions et/ou d'exercices, qui s'achève sur une règle d'usage ou une définition de l'élément étudié. Ces « éléments de langue » sont organisés selon quatre catégories, qui se succèdent généralement ainsi : vocabulaire, orthographe, grammaire de la phrase (morphosyntaxe) et grammaire du texte. Ils sont toujours exposés dans un cadre contextuel. Le but est de permettre aux apprenants d'appréhender leurs emplois et leurs caractéristiques en dehors de toute considération théorique. Aussi, les règles ou les « définitions à apprendre » sur les éléments de langue n'interviennent qu'à la fin de cette série de questions et d'explications.

II- Les manuels parascolaires

A côté des manuels scolaires, documents officiels émanant du MEN, l'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien est à l'origine de nombreuses initiatives en matière de confection de livres pédagogiques. Conçus à la fois comme des compléments aux

manuels scolaires et des auxiliaires pour les élèves, ces documents qu'on désigne par le nom de *Manuel parascolaires* sont pour la plupart l'œuvre d'enseignants de tamazight exerçant en Kabylie. Comparativement aux manuels scolaires, les manuels parascolaires se distinguent par les deux traits suivants :

- ils sont rédigés totalement avec l'écriture berbère à base des caractères latins ;
- ils ne comportent pas d'autres variétés berbères que le kabyle.

Entre 1995 - début effectif de l'enseignement de la langue- et 2015, nous avons recensé une vingtaine de titres de ce type. Outre l'aspect didactique qui prédomine, ces outils se caractérisent par la diversité des aspects linguistiques qu'ils abordent : grammaire, lexique, orthographe, recueils de textes et livres consacrés aux exercices.

- la grammaire : *Timsirin n tjerrumt n tmaziyt* (Cherief 2006) ;
- le lexique : *Lmed Tamaziyt. Amawal* (Kebir 2007) ;
- l'orthographe : *Lmed Tamaziyt. 1. Tirawalt : agemmay* (Kebir 2006) ;
- les cours contenant des textes, éléments de langue (grammaire et lexique) et exercices divers: *Aselmad-iw n tmaziyt* (Meniche 2004) ; *Adlis n tyuri. Almad d uselmed. Ilyuma d yisnanen. Taqbaylit* (Nekkar 2013).
- manuels de calcul : *Adlis n usiden. Manuel de calcul* (Chemim 2007).
- des livrets et des fascicules d'initiation comprenant des leçons, des exercices et leurs corrigés sont aussi à signaler : *Ad sluyumy iman-iw akken ad smursey* (Achour et Lewnis 2007) ; *Asegmek deg tmaziyt...*, (Anaris et Lewnis 2011) ; *Tamazight au BEM. Tamaziyt deg SLM...* (Meniche 2007).

- quelques exemples de manuels parascolaires

Pour montrer quelques aspects sur la forme et le contenu des manuels parascolaires, nous examinons ci-dessous trois titres.

MENICHE, Abdel Malek,

Aselmad-iw n tmaziyt [1] (2004).

Selon l'auteur, ce manuel a pour objectif d'apprendre aux élèves « à lire, à écrire et à s'exprimer en tamazight ». Il comprend onze (11) unités didactiques. Chaque unité

comprend : 1- un texte ; 2- des questions sur la compréhension du texte ; 3- *Amawal* [Lexique], consacré à l'explication de quelques mots ; 4- *Tajerrumt* [grammaire] et/ou *Taseftit* [Conjugaison] ; 4- *Tirawalt* [Orthographe] ; 5- *Tanfalit tirawit* [Expression écrite]. Chaque élément de langue étudié est suivi d'exercices. Ce manuel s'achève par trois glossaires bilingues tamazight-français : *Amawal i d-icudden s ayerbaz* [Vocabulaire scolaire], p.168 ; *Amawal n tjerrumt* [Vocabulaire grammatical], pp. 169-170 ; *Amawal-nniḍen* [Autre vocabulaire], pp.171-172.

ACHOUR, Remdan et LEWNIS, Ali,

Ad sluyumy iman-iw akken ad smursey. S yiluyma d tuddas d tzemmar. Tamaziyt. Aseggas wis 4 Alemmas (2007).

Conçu comme un complément au manuel scolaire de la 4^e année moyenne, cet ouvrage est consacré entièrement aux exercices. Il est divisé en deux parties :

- Première partie [pp. 1-59] : elle comprend l'ensemble des exercices numérotés de 1 à 100.
- Deuxième partie [pp. 1-38] : elle comprend les corrigés des exercices également numérotés de 1 à 100.

Les exercices portent sur tous les aspects en rapport avec la langue (morphologie, sémantique, syntaxe, orthographe, expression écrite, etc.). La progression va du plus simple/facile au plus complexe/difficile. Ainsi, le Manuel s'ouvre sur des exercices de lexique (formation du féminin, état d'annexion, synonymie, homonymie, etc.) et s'achève sur des sujets d'examen où figurent des textes suivis de plusieurs types de questions (questions de compréhension, lexique, grammaire et expression écrite). Entre ces deux types, on y relève des exercices de conjugaison, de syntaxe et d'orthographe.

NEKKAR, Hmed,

Adlis n tyuri. Almad d uselmed. Iluyma d yisnanen. Taqbaylit (2013).

Destiné aux élèves de la 4^e année moyenne et du secondaire, ce manuel est composé de 38 unités. Chaque unité, toujours introduite par un texte illustré par une image, comprend selon les cas trois (3) à quatre (4) composants relatifs à la langue:

- Questions de compréhension : les mots et expressions difficiles suivis des questions sur la compréhension du texte ;

- Grammaire/conjugaison : explications portant sur le fonctionnement des catégories grammaticales à l'aide des exemples repris du texte, suivi d'exercices d'application ;
- Leçon : sous forme de règles/définitions sur l'orthographe, la morphologie ou la syntaxe ;
- Devoir : il consiste en des exercices et des applications diverses qui portent sur l'analyse morphologique, syntaxique et/ou des essais d'expression écrite.

Il est à noter enfin que cet ouvrage a bénéficié d'une édition de très bonne qualité (qualité du papier, usage des couleurs, etc.). Toutefois, de nombreuses erreurs de notation, de mise en page et d'analyse de la langue sont à déplorer.

Tout comme les manuels scolaires dont il a été question ci-dessus, ces outils présentent de nombreuses insuffisances en ce qui concerne le contenu (analyse lexico-sémantique et morphosyntaxique) et les aspects didactiques et pédagogiques. Conçu dans l'urgence, par des auteurs souvent peu qualifiés, certains de ces ouvrages illustrent les difficultés qu'il y a à traduire les connaissances et les acquis de la linguistique berbère sous forme de savoirs adaptés aux apprenants. C'est ainsi que la terminologie et l'analyse de la langue inspirée de la grammaire traditionnelle côtoient celles de la linguistique fonctionnelle.

4.2.2.2. Manuels d'orthographe⁵⁹

L'enseignement de tamazight dans les associations culturelles, qui a gagné plus tard les universités et les établissements scolaires de Kabylie, a été aussi à l'origine de quelques publications consacrées à l'orthographe. Pour la plupart, ces ouvrages, rédigés ou traduits en kabyle, énoncent sous des formes didactisées les acquis de la pratique de l'écrit kabyle. Ces manuels monolingues destinés à l'enseignement reflètent les évolutions récentes de l'orthographe kabyle depuis les écrits de Mouloud Mammeri jusqu'aux Recommandations issues des rencontres et autres réflexions sur la question de l'écriture berbère à base de l'alphabet latin (Chaker 1982/a et 1996/b). Quelques uns de ces manuels ont introduit des modifications sur certains aspects.

Malgré l'existence de quelques divergences en passant d'un manuel à un autre, une tendance à l'homogénéisation des règles de notation y est nettement perceptible. Dans cette perspective, il y a lieu de mentionner quelques titres :

⁵⁹- Les questions relatives à l'écriture ont été traitées avec plus de détails dans la partie consacrée à l'alphabétisation du kabyle.

- l'enseignement au sein des associations :

Iluyma i tira n tmaziyt. Exercices corrigés d'orthographe berbère

(Oubagha et Yermeche 1991) ;

Aselmed n tmaziyt i warrac. Aswir amezwaru: si tyuri yer tira (Bessay [s. d.]

- l'enseignement de tamazight en France :

Tira n tmaziyt (Méthode d'écriture du berbère) (Rabdi 2000) ;

- l'enseignement moyen:

Lmed Tamaziyt. 1. Tirawalt: agemmay (Kebir 2006) ;

- l'enseignement universitaire (Université de Bejaïa) :

Ilugan n tira n tmaziyt (Bouamara et al. 2005).

4.2.2.3. Dictionnaires et lexiques

Contrairement aux grammaires, qui ont pu réaliser un saut qualitatif dès la fin des années 1960 en utilisant la langue kabyle dans sa fonction métalinguistique, l'activité lexicographique monolingue dans le domaine kabyle est pratiquement inexistante jusqu'à une date récente. Les deux exceptions, que nous avons signalées plus haut (Dallet 1959 et 1962 ; Dallet et Aït Mœmmer 1960), sont des lexiques thématiques semi-bilingues mais leurs formes et leurs objectifs nous incitent à les ranger plutôt parmi les textes ethnographiques et non pas dans la lexicographie monolingue proprement dite.

Les langues européennes, le français en premier lieu, assurant la fonction de description et de définition du lexique kabyle, il ne semble pas qu'il y ait eu un besoin de leur substituer le kabyle dans cette fonction métalinguistique. Cet état des faits découle de la difficulté qu'il y a à définir et à décrire les unités linguistiques en utilisant les ressources de la langue kabyle. Cette difficulté ne tient pas seulement à un manque de mots métalinguistiques mais aussi et surtout à un déficit en mots neutres (non grammaticaux dans le cas du kabyle) au sens qu'attribue Rey-Debove à cette catégorie, c'est-à-dire des mots qui ne sont ni métalinguistiques (destinés à parler du langage) ni mondains (destinés à parler de ce qui n'est pas le langage) mais neutres. Neutres par rapports aux mots mondains et aux mots métalinguistiques, ils « *s'intègrent indifféremment à l'un ou à l'autre, comme **il**, **que**, **sur**, **forme**, **grand**, **vite**, etc. ce sont des mots de haute fréquence, à contenu pauvre, qui sont*

polyvalents ou athématiques. Ils représentent toutes les catégories grammaticales, et spécialement les mots grammaticaux (haute fréquence) qui, dans leur généralité, sont indifférents aux domaines sémantiques dans lesquels ils fonctionnent » (1997, p. 26).

Mais comme nous l'avons vu précédemment, à partir de la fin des années 2000, suite au développement et à la généralisation de l'enseignement du kabyle en Kabylie, les outils lexicographiques monolingues sont devenus une nécessité. Les premiers lexiques monolingues on les rencontre sous formes de glossaires dans certains ouvrages comme les manuels scolaires (Herruc et al., 2005). Quant aux travaux lexicographiques d'importance, l'initiative viendra du milieu universitaire où un processus de berbérisation des enseignements dispensés en Licence de tamazight est déjà engagé depuis quelques années. C'est ainsi qu'apparaîtra en 2010 un lexique général de langue (Bouamara 2010), suivi, deux années plus tard, d'un petit dictionnaire de termes de littérature (Salhi 2012).

- quelques exemples de lexiques monolingues

Pour les raisons évoquées ci-dessus, les lexiques et vocabulaires kabyles monolingues sont peu nombreux. On en recense moins d'une dizaine de spécimens entre dictionnaires, lexiques et glossaires parmi lesquels deux méritent une présentation.

BOUAMARA, Kamal,

Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit [Dictionnaire kabyle en kabyle] (2010).

Quelques glossaires mis à part, *Issin* est le premier document lexicographique dans le domaine kabyle à proposer des définitions en kabyle. Destiné aux étudiants/élèves et aux enseignants de tamazight, ce dictionnaire contient quelques 6000 entrées classées selon l'ordre alphabétique de la première consonne du mot. Autrement dit, les mots vedettes sont amputés de la voyelle initiale et de la marque du féminin s'il s'agit d'un nom féminin.

Ainsi, d'un point de vue historique, cette publication marque un tournant dans le processus de grammatisation du kabyle : elle représente l'étape ultime dans l'outillage de la langue. Toutefois cette initiative n'a guère qu'une valeur symbolique. La nomenclature de 6000 entrées est loin de donner une représentation exhaustive de la langue. Mais c'est surtout les insuffisances liées à la microstructure (traitement monosémique des entrées, définitions indéterminées, etc.) qui sont à déplorer dans ce lexique. Il reste donc beaucoup à accomplir

pour aboutir à un véritable dictionnaire général monolingue. Une réflexion approfondie sur les techniques de définition en kabyle s'impose. Mais l'essor de la lexicographie monolingue kabyle dépend du développement de la langue elle-même, c'est-à-dire de son utilisation dans les domaines les plus divers.

SALHI, Muḥend Akli,

Asegzawal amezzyan n tsekla. Petit dictionnaire de littérature (2012).

Il s'agit du tout premier dictionnaire spécialisé dans le domaine kabyle qui propose des définitions en kabyle. Il relève de la catégorie des dictionnaires semi-bilingues puisqu'il fournit l'équivalent français de chaque mot vedette. Il est composé de 90 termes de littérature définis et expliqués en kabyle. Selon la répartition même de l'auteur, ce vocabulaire couvre neuf (09) champs notionnels : narration ; discours ; description ; schéma actanciel de Greimas ; poésie et métrique ; genres littéraires ; pratique littéraire et oralité ; texte et transtextualité ; stylistique.

Fruit de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement de la théorie de la littérature et de la littérature berbère, ce petit dictionnaire vient répondre avant tout aux besoins pédagogiques des étudiants en Langue et Culture Amazighes. Dans cette tentative d'élaborer un métalangage en kabyle, l'auteur ne s'est pas contenté de donner de simples définitions ; la description de certains concepts s'apparente le plus souvent à de longs exposés, sinon à des cours. L'illustration des descriptions par de nombreux exemples puisés dans la littérature kabyle est une autre caractéristique qui procure de la consistance à cet ouvrage. Il faut noter aussi que le choix dans la dénomination des concepts en berbère (néologismes) a fait l'objet d'une analyse et d'une discussion approfondie.

Quatrième partie

5. Aménagement d'une langue kabyle standard

5.1. Introduction

Les indépendances des pays de l'Afrique du Nord, à la fin des années 1950 et au début 1960, marque une étape importante dans le processus de grammatisation des langues berbères. Les cadres institutionnels d'étude et de diffusion du berbère (édition et enseignement notamment), aussi réduits qu'ils étaient, ont disparu dès les premières années des indépendances. Ainsi de la suppression de la chaire de berbère de l'université d'Alger, même si un cours de berbère est assuré par Mouloud Mammeri entre octobre 1965 et juin 1972 à la Faculté des lettres d'Alger (Chaker 1996/c). En 1976, le FDB des Pères Blancs, qui fut l'une des plus importantes publications spécialisées dans les langues et les littératures berbères, est mis sous scellé.

Cette période a vu aussi la disparition de l'édition spécialisée dans le domaine berbère et des changements profonds dans les études berbères universitaires. L'investissement par des chercheurs berbérophones de ce champ scientifique, jadis dominé par les Français, a eu pour conséquence l'élargissement de ces études essentiellement descriptives aux domaines de la sociolinguistique et de la linguistique appliquée (Chaker 1992/d). L'aménagement des langues berbères en vue d'en faire des instruments de communication modernes s'imposera peu à peu comme un axe central dans les travaux de recherche des berbérisants algériens et marocains. L'élaboration des terminologies de spécialité et la standardisation de l'écriture sont les principaux domaines concernés par ces travaux de recherche. Cette intervention sur le corpus de la langue est consolidée par une production culturelle en langue kabyle : littérature, traduction, écrits journalistiques et didactiques, chanson, etc.

Il s'agit donc d'une étape nouvelle et tout à fait particulière dans l'histoire de la langue kabyle. Outre l'intervention sur le corpus de la langue et un accroissement sans précédent de la production des outils linguistiques, il y a lieu de noter l'amélioration du statut de la langue par l'accès de tamazight au rang langue nationale (avril 2002) puis officielle (2016) et son enseignement dans quelques écoles algériennes (depuis 1995). Ceci nous a amené à compléter notre étude du processus de grammatisation en consacrant un chapitre bref à l'aménagement de la langue et aux efforts perceptibles pour l'élaboration d'une langue kabyle standard. Dans ce qui va suivre, nous tenterons de donner un aspect général de l'aménagement de la langue en nous intéressant à la standardisation de l'écriture, du lexique et de la grammaire.

5.2. Un aménagement en dehors des institutions officielles

Etant donnée la situation sociolinguistique qui a longtemps prévalu en Algérie comme dans les pays de l'Afrique du Nord (domination de l'arabe classique et du français dans les fonctions formelles, exclusion des langues berbères des sphères officielles jusqu'à une période récente) et la politique d'arabisation mise en œuvre depuis les indépendances, il n'existe aucune intervention sur la langue kabyle, ni sur les autres langues berbères, émanant des institutions publiques. Il s'agit donc d'un « aménagement » de la langue d'un type particulier. Il est effectué en dehors des institutions officielles grâce aux travaux des associations culturelles, des personnalités du monde de la culture et de l'élite universitaire au rang desquels on compte des linguistes et des spécialistes des langues et littératures berbères (Brugnatelli 2007). S'agissant du kabyle, ce n'est que récemment, avec la création du HCA et l'intégration de tamazight dans le système éducatif algérien, que les instances officielles ont commencé à « se mêler » de cette entreprise à travers la confection des manuels scolaires. On se retrouve alors dans un cas d'aménagement du corpus sans aménagement du statut. Comme on le verra ci-dessous, ces circonstances font que la « norme » qui en résulte n'est nullement prescriptive.

Cet « aménagement » par tâtonnement, pourrait-on dire, vise d'une façon ou d'une autre l'élaboration d'une langue kabyle standard, une sorte de langue commune. Dans ce processus, il convient de distinguer entre l'intervention directe sur la langue, qui consiste en une série de propositions concrètes, et les actions indirectes. Les premières émanent des linguistes et didacticiens, élaborées sous formes d'écrits dans des revues scientifiques, des thèses ou des recommandations lors des colloques sur le sujet ; elles portent essentiellement sur la graphie et l'élaboration des lexiques spécialisés. Quant aux secondes, elles sont l'œuvre de praticiens de la langue comme les poètes, les romanciers ou les journalistes, qui procèdent dans leurs écrits à la sélection des formes linguistiques particulières.

5.3. Les prémices de la constitution d'une norme commune

Jusqu'à une date relativement récente, on ne peut pas parler d'une langue kabyle commune ou d'aucune sorte de koinè telle qu'il en existe dans de nombreuses aires linguistiques à travers le monde (arabe, grecque, allemande, italienne, etc.). Certes, dès la fin de la première moitié du XX^e siècle on assiste aux premiers balbutiements de la création littéraire et à la naissance de la chanson kabyle moderne dont l'audience allait s'accroître au fil des années

pour dépasser largement le cadre géographique de la Kabylie. Chansons et œuvres littéraires utilisent une langue « moyenne » qui, *grosso modo*, tend à ne pas laisser apparaître les caractéristiques linguistiques strictement locales. Elles utilisent aussi des néologismes issus de l'*Amawal*, qui sont censés être communs à toutes les variétés berbères comme *tilelleti* « liberté », *tagrawla* « révolution », *tamazight* « langue berbère », *amezruy* « histoire », etc. Ce n'est pas aussi un hasard si la poésie et les dits des deux figures emblématiques de la culture kabyle de la fin du XIX^e siècle, Cheikh Mohand Ou Lhocine et Si Mohand Ou M'hand, sont connus et célébrés dans toute la Kabylie. De toute manière, des études ponctuelles ont relevé quelques caractéristiques linguistiques de la langue littéraire, qui transcendent en quelque sorte les particularismes et les régionalismes (Chaker 1983 et 1992/a). Mais il faut attendre le début des années 1960, dans sillage du mouvement de revendication des langues et cultures berbères, pour voir réellement l'accroissement de ce processus de constitution d'une norme kabyle commune à l'écrit.

5.4. Les bases de la langue kabyle standard

La base de la constitution de la langue standard, dont nous proposons de décrire ici les caractéristiques, est essentiellement la langue orale, puisqu'il n'existe aucun standard kabyle ou berbère dans le passé. Mais, comme nous l'avons vu tout au long de cette étude, l'outillage du kabyle, qui a débuté à la fin du XVIII^e siècle, a permis de doter cette langue d'une écriture à base de l'alphabet latin et d'une description grammaticale et lexical grâce à un grand nombre d'outils linguistiques consacrés aux différents parlers. Dans ces conditions, la standardisation ne part d'une langue purement orale ; elle consiste à dégager une norme à partir des différents systèmes d'écriture à base de l'alphabet latin en usage et d'instituer des normes aux niveaux du lexique et de la grammaire dans une moindre mesure.

Bien qu'il tende à transcender les variations géographiques, nous pouvons affirmer que ce standard en train de se constituer a pour base les parlers de la Kabylie du Djurdjura (Chaker 2004, p. 4057). Ce sont justement ces parlers, qui ont bénéficié le plus des descriptions linguistiques et des collectes de textes de la littérature orale, élaborés par des auteurs français des XIX^e et XX^e siècles. Plus récemment encore, ces parlers kabyles, grâce aux élites qui en sont issues, sont aussi les plus visibles dans la chanson, les médias et la nouvelle littérature (roman, nouvelle, poésie). Par ailleurs, un examen des textes figurant dans les manuels scolaires (poésie, chanson, récits, proverbes, devinettes, etc.) ainsi que quelques

éléments de grammaire confirme cette prééminence du kabyle du Djurdjura. En revanche, les parlers kabyles de l'est (parler de la ville de Bejaïa ou encore les parlers dits *tasaḥlit* par exemple) n'y sont pas représentés. Manifestement, l'optique d'une langue « polynomique » (Marcellesi 1984) n'est pas celle qui est retenue dans l'enseignement et la confection des manuels scolaires et par conséquent dans le processus de normalisation et d'aménagement de la langue scolaire.

5.4.1. Réflexions et discussions sur la standardisation

Normalement, toute discussion technique sur la standardisation de la langue suppose comme préalable la résolution du problème de la délimitation de la langue concernée ainsi que son statut. Or, dans le cas qui nous occupe ici, du moins jusqu'à une époque récente, cette question est loin d'être réglée. Parmi les réflexions sur la langue de ces dernières décennies, qui ont un lien avec la standardisation, la question du choix d'une graphie parmi les trois disponibles (latine, arabe et tfinagh) pour écrire le berbère est évidemment centrale. D'autres sujets d'importance ont nourri les débats scientifiques des berbérissants. Parmi ces sujets figurent la question de « l'unité ou la multiplicité du berbère » (Galand 1985 ; Chaker 1992/e) et celle se rapportant à « la possibilité d'une normalisation pan-berbère » (Chaker 1985 et 2010 ; Kahlouche 2010). La confrontation des points de vue sur ces sujets coïncide avec une période où le débat sur le devenir du berbère commence à occuper la scène politique des pays nord-africains.

Quoi qu'il en soit, ces préoccupations, pour être générales et périphériques, nous renseignent assez bien sur l'absence d'études et de discussions sur la norme naissante de la langue kabyle. Sur ce sujet, on ne dispose guère que de quelques réflexions sur la langue utilisée dans les médias (radio et presse écrite) et les écrits littéraires. L'usage excessif des néologismes et l'influence des structures syntaxiques du français sur le kabyle (Abrous 1991 et 1992 ; Aziri 2009/a et 2009/b) sont les principales questions abordées.

Par ailleurs, quelques colloques et journées d'études sur les médias, l'enseignement ou l'aménagement linguistique organisés par le HCA et les DLCA ont porté sur des aspects en rapport avec l'élaboration d'une langue standard. Parmi ces rencontres scientifiques, qui ont aussi donné lieu à des publications, nous pouvons citer :

- *Le passage à l'écrit des langues et cultures de tradition orale. Le cas de tamazight*, HCA, 2004.
- *Tamazight dans les médias et à l'école : hypofonctionnalité et usages du lexique*, HCA, 2006.
- *La standardisation du berbère à la lumière des évolutions récentes en Europe et dans le Nord de l'Afrique*, Inalco 2008.
- « *Journées d'études sur l'enseignement de Tamazight* », HCA, 2006.
- « *Aménagement linguistique de tamazight : bilan et perspectives* », DLCA de Tizi-Ouzou, 2012.
- « *La langue amazighe, de la tradition orale au champ de la production écrite (parcours et défis)* », DLCA de Bouira, 2013.
- « *Médias, communication, langues et langages : où en est tamazight ?* », HCA, 2014.

5.4.2. Caractéristiques de la langue kabyle standard

Comme dans toutes les langues, la constitution d'une langue standard ou d'une langue commune à l'écrit ne peut être que le résultat d'un long processus historique. Elle ne résulte pas seulement de l'aménagement de la langue par l'intervention, sur une durée relativement courte, sur le corpus de celle-ci. Il faut aussi considérer l'ensemble des productions culturelles dans lesquelles se concrétise cette forme linguistique. Ainsi, la littérature, la chanson, le cinéma, la presse mais surtout l'enseignement, constituent des facteurs puissants d'unification et d'homogénéisation de la langue et de son écriture. Si nous devrions définir et identifier cette langue kabyle commune, il nous faudra considérer au moins les deux critères suivants :

- l'acquisition d'un statut juridico-politique et l'utilisation de la langue dans les domaines les plus divers, notamment dans les institutions scolaire, universitaire et les médias ;
- l'intervention directe sur le corpus de la langue. Celle-ci est généralement consolidée par un travail d'homogénéisation par les praticiens de la langue (écrivains, enseignants, journalistes, etc.) qui consiste en l'effacement des localismes et de la variation à tous les niveaux linguistiques : phonético-phonologique, lexical, morphologique et syntaxique.

C'est ce deuxième point que nous développerons dans les lignes qui vont suivre. Nous aborderons les trois aspects relatifs à cette question : l'orthographe, le lexique et la grammaire.

5.4.2.1. L'écriture comme axe central dans l'aménagement du kabyle

Plus que le lexique et la grammaire, la standardisation de l'écriture, vu le prestige de celle-ci et les enjeux qu'elle représente pour la promotion de la langue, est sans doute le domaine qui a le plus préoccupé les promoteurs et les aménageurs de la langue kabyle. Depuis au moins le début des années 1980, le champ de la réflexion sur cette question est investi par de nombreux chercheurs universitaires mais aussi par des militants plus ou moins qualifiés dans le domaine linguistique. Ainsi, de nombreux articles et réflexions de qualités inégales, qui traitent des aspects les plus divers en rapport avec l'écriture ont vu le jour. De cette diversité des études, on peut dégager deux axes principaux : la question du choix de l'alphabet et l'aménagement de la graphie latine.

5.4.2.1.1. Une écriture à base de l'alphabet latin

Régulièrement, depuis au moins le début des années 1980, la question du choix d'un alphabet, parmi les « trois alphabets disponibles », que seraient les alphabets latin, arabe et tifinagh pour noter le berbère en général, réapparaît dans les débats publics en Algérie. Il faut dire que l'irruption de cette question dans les débats a succédé à la négation pure et simple du fait berbère des premières années de l'indépendance ; c'est en effet la perspective d'une reconnaissance éminente qui a poussé certains milieux hostiles (associations islamistes et associations de défense de la langue arabe) à changer de stratégie vis-à-vis du berbère en exigeant l'usage de la graphie arabe (Brugnatelli 2007, p.76)

Aussi, l'évocation de cette question du choix des caractères alphabétiques est-elle liée à des événements politiques d'envergure : réformes constitutionnelles, élaboration de nouvelles lois, discours d'hommes politiques lors des congrès et des différentes campagnes électorales, manifestations et protestations politiques de revendication linguistique. En effet, ce sujet a été maintes fois abordé par des hommes politiques de haut niveau lors de leurs interventions publiques (présidents de la république, ministres et chefs de partis politiques notamment) appartenant aux différentes tendances politiques et idéologiques. Récemment, cette question est aussi abordée dans des écrits de chercheurs universitaires où les réflexions pratiques et l'étude des représentations sociolinguistiques des locuteurs sur la graphie (Sini 2002 ; Chaker 2010 ; Gaci 2011) côtoient les prises de position idéologiques (Belaïd S. 2000-2001 ; Belhadj 2000-2001 ; Dourari 2002).

Cette « effervescence » qui apparaît dans les discours politiques contraste évidemment avec la réalité de la pratique de l'écrit dans le domaine kabyle. Depuis le début du XX^e siècle au moins, pratiquement toutes les productions écrites en cette langue (outils linguistiques, traductions, œuvres littéraires, écrits scientifiques et didactiques, etc.) utilisent exclusivement l'écriture à base de l'alphabet latin⁶⁰. Nous l'avons amplement montré (§ 3. Le processus d'alphabétisation) que l'utilisation traditionnelle de l'alphabet arabe pour noter le kabyle n'a jamais débouché sur une quelconque norme orthographique. Techniquement, « l'écriture kabyle en caractères arabes » est comparable à celle du chleuh du sud marocain : une écriture caractérisée par des « *fluctuations de la notation des voyelles, qu'en ce qui concerne la segmentation des énoncés qui est très aléatoire* » (Chaker 1996a, p. 2582). Il en résulte que, d'un document à un autre, il n'existe aucune notation qui ressemble à une autre. De même les tfinagh, que les militants de l'Académie Berbère de Paris ont tenté de ressusciter, n'ont jamais servi à noter que des noms, des titres ou de courtes phrases à des fins symboliques.

Ce n'est que récemment que les instances algériennes relevant du MEN, contre toute logique, ont produit des manuels scolaires, qui réunissent dans un même ouvrage trois graphies différentes : latin, tfinagh et arabe⁶¹. Mais il faut savoir aussi que dans les manuels en question, les parties rédigées dans les graphies arabe et tfinagh ne sont en réalité que des translittérations de la partie élaborée initialement dans la graphie latine. C'est dire que l'écriture en caractères latins constitue une réelle tradition qu'il est vain de vouloir minimiser l'importance. C'est ainsi que l'enseignement de la langue kabyle sous le nom de tamazight, qui a débuté officiellement à partir de l'année scolaire 1995/1996 en Kabylie, est dispensé exclusivement dans la graphie latine. Dans ces conditions, parler de « trois alphabets disponibles » pour écrire le kabyle (ou le berbère de manière générale), comme le font certains auteurs (Dourari 2002 ; Sini 2002), c'est forcément faire table rase du processus historique d'alphabétisation de cette langue, qui a débuté vers la fin du XVIII^e siècle et vouloir envisager cette question sous l'angle des possibilités techniques qu'ont toutes les langues de s'écrire dans n'importe quelle écriture alphabétique.

Tout compte fait, s'il y a lieu de parler de l'écriture à propos de la langue kabyle, il ne peut s'agir ni des tfinagh ni de la graphie arabe mais seulement de l'écriture à base de l'alphabet

⁶⁰- Il est aussi plus que probable que l'écriture en caractères arabes qui accompagne celle en caractères latins dans les écrits du XIX^e siècle, ne soit, dans certains cas, qu'un produit des informateurs kabyles lettrés en langue arabe obtenue sous la dictée des auteurs européens.

⁶¹- La partie rédigée en tfinagh a fini par disparaître des manuels scolaires à partir de l'année 2005.

latin. Aussi, sauf empêchement majeur dicté par des considérations politico-idéologiques, c'est cette écriture à base de l'alphabet latin, dont les premières manifestations remontent à fin du XVIII^e siècle, qui continuera à véhiculer la communication écrite ainsi que la culture et la littérature kabyles. Rompre avec cette tradition séculaire reviendrait à effacer un pan entier de l'histoire de la langue kabyle et recommencer à zéro son processus d'alphabétisation.

5.4.2.1.2. L'aménagement de l'écriture à base de l'alphabet latin

Dans la réalité des faits, c'est donc l'écriture à base de l'alphabet latin qui est utilisée depuis longtemps dans les différentes productions écrites et c'est elle aussi qui a fait l'objet de travaux de standardisation. La notation des traits phonético-phonologiques spécifiques à certaines langues berbères comme la tension consonantique, la spirantisation/occlusion, la pharyngalisation ou la labio-vélarisation (Chaker 1982/a ; 1984 ; 1992/b et 1996/b ; Sadi 1992 ; Slimani-Aït Ahmed 1992) sont les problèmes abordés généralement par ces écrits. Des questions plus techniques comme l'usage du trait d'union (Tilmatine 1994) ou le réaménagement même de l'alphabet latin et l'introduction de certaines lettres grecques ont aussi fait l'objet de discussions et de contributions (Sadi 1992 ; Haddadou 2011). D'autres contributions encore proposent la fixation orthographique des mots et une orientation morphologique, voire même étymologique de la notation actuelle (Oubagha 2011). Récemment, c'est au tour des questions de notation dans leurs relations avec l'enseignement (Merzouki 2011 ; Lounis et Achour 2011), l'informatique et l'internet (Brugnatelli 2002 et 2010/b), l'onomastique (Tilmatine 2011 et 2014) et l'usage de ponctuation (Chaker 2009/a ; Amaoui 2014 ; Boukherrouf 2014) d'attirer l'attention des chercheurs. Il faut mentionner enfin que la revue EDB a consacré entièrement son numéro 12 (année 1994) aux questions de la notation des langues berbères.

Cet intérêt récent contraste évidemment avec la place de l'écriture kabyle durant les périodes antérieures. Alors que la période coloniale n'a rien vu paraître comme ouvrage d'écriture ni même des réflexions sur les questions orthographiques⁶², on dénombre depuis la fin des années 1970 à ce jour un nombre considérable de travaux de réflexion sur ce sujet. On compte aussi 29 titres sur la codification de l'écriture kabyle à base de l'alphabet latin (entre propositions/recommandations et manuels d'écriture). Des colloques et des rencontres sur

⁶²- On trouve toutefois chez la plupart des auteurs des XIX^e et XX^e siècles des indications sur les différents systèmes de transcriptions utilisés dans leurs ouvrages (outils linguistiques et les recueils de textes littéraires).

cette question ont eu lieu également en Algérie comme en Europe. Pour se faire une idée sur l'activité et les travaux se rapportant à l'écriture, en voici un aperçu non exhaustif :

- Des propositions et recommandations

« Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère » (Synthèse de Chaker 1996) ;

« Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine » (Synthèse de Tilmatine 2007) ;

« Les Recommandation du HCA » (HCA 2011).

- Des colloques et rencontres

Table-ronde internationale « Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère », Paris, Inalco, 26-27 avril 1993 ;

Colloque sur la standardisation de la langue amazighe : la graphie latine, Barcelone 26-26 avril 2007 ;

Colloque international du HCA : *La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdes du 20 au 23 septembre 2010.

- Des manuels d'orthographe

Langue berbère (Kabylie) : initiation à l'écriture (GEB 1979) ;

Tira n tmaziyt (taqbaylit) (Achab 1990) ;

Iluyma i tira n tmaziyt. Exercices corrigés d'orthographe berbère

(Oubagha et Yermeche 1991) ;

Initiation à l'écriture de la langue berbère (Rabdi 2001) ;

Ilugan n tira n tmaziyt (Bouamara et al. 2005) ;

Lmed Tamaziyt. 1. Tirawalt: agemmay (Kebir 2006).

Bien que le kabyle constitue la référence de base, les réflexions sur l'aménagement de l'écriture ont eu généralement pour objet le berbère dans ses différentes variantes. En plus des problèmes qui lui sont propres et qu'elle cherche à résoudre, la standardisation de l'orthographe kabyle, autant que la terminologie/néologie, poursuit l'objectif de convergence avec les autres langues berbères. Ceci explique pourquoi certaines caractéristiques

phonétiques et morphologiques kabyles (l'affrication des dentales, la labio-vélarisation, la spirantisation des occlusives simples, les assimilations aux frontières des morphèmes dans la chaîne parlée, etc.) n'apparaissent pas à l'écrit et sont ainsi effacées au profit des marques communes aux langues berbères.

5.4.2.1.3. Des recommandations et des points en suspens

De l'ensemble des travaux et des interventions sur la standardisation de l'écriture, les propositions de Chaker et son équipe (1996/b) marquent un tournant. L'héritage et les acquis des siècles précédents en matière d'adaptation d'une écriture pour le kabyle sont évidemment énormes. Cependant, à l'exception notable des Pères blancs du FDB/FP (1946-1976), durant toute cette longue période, les « réformes » des transcriptions étaient surtout le fruit d'auteurs isolés et répondaient beaucoup plus à des besoins pratiques immédiats de représentation de la langue dans les différents outils linguistiques et la fixation du patrimoine littéraire oral qu'à l'aménagement de l'écriture kabyle dans son ensemble.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, le premier manuel d'orthographe date de l'année 1979 (GEB 1979). C'est à peu près à cette époque qu'apparaîtront les premières réflexions sur l'aménagement de l'écriture kabyle qui envisagent les aspects phonologiques et morphologiques. Deux articles de Chaker (1982/b et 1984) en donnent le ton et orientent la réflexion dans le sens d'une notation à tendance phonologique. Pour l'essentiel, ce sont les propositions de Chaker qui seront discutées puis adoptées dans le document sanctionnant la réunion de quelques universitaires berbérissants et praticiens de la langue, tenue les 24 et 25 juin 1996 à l'Inalco de Paris. Ce document connu sous le nom de *Recommandations de l'Inalco*, dont l'un des objectifs est de capitaliser les acquis de plusieurs décennies de la pratique de l'écrit berbère (et pas seulement kabyle) à base de l'alphabet latin, a adopté aussi quelques conventions allant dans le sens d'une notation usuelle en optant pour :

- l'alphabet latin mais sans pour autant exclure, dans une phase de transition, les alphabets tifinagh et arabe surtout s'agissant des autres langues berbères comme le chleuh et le touareg ;
- la non représentation par des graphèmes spécifiques des traits phonétiques non pertinents comme les spirantes, les affriquées et les labio-vélarisées ;
- la réduction du système vocalique à quatre graphèmes : les trois voyelles pleines (a, i, u) et la voyelle zéro (e) ;

- la restitution des accidents à la frontière de morphèmes (désassimilation) pour donner une représentation claire des énoncés ;
- l'usage systématique du trait d'union entre le nom, le verbe, la préposition ou certains éléments prédicatifs et les leurs affixes ;

Mais sont laissés « en suspens », c'est-à-dire à une codification ultérieure, de nombreux points. Il s'agit notamment de :

- la notation des noms propres non berbères ;
- la notation des différentes formes de l'état d'annexion des noms masculins ;
- certaines conventions d'usage comme les majuscules et la ponctuation.

Ce sont ces points en suspens qui feront l'objet de discussions lors des rencontres ultérieures sur l'écriture berbère (Barcelone 2007 et Boumerdes 2010 notamment). Pour uniformiser les règles de notation et répondre aux besoins des étudiants de licence de tamazight, des enseignants du DLCA de Bejaïa ont élaboré un manuel d'orthographe en kabyle (Bouamara, all. 2005) qui, tout en reprenant les *Recommandations de l'Inalco*, tente justement d'apporter des réponses à ces « points en suspens » comme la notation de l'état d'annexion, le schwa, etc.

Ainsi, en l'absence d'une intervention des instances officielles sur l'orthographe kabyle, les *Recommandations de l'Inalco* bénéficient d'une légitimité qui dépasse largement le cercle des militants et des praticiens de la langue kabyle. Aussi, font-elles office d'une orthographe « quasi-officielle » puisque les règles d'écriture recommandées s'imposeront non seulement chez les auteurs et militants kabyles mais aussi dans les documents émanant des institutions publiques algériennes, à l'exemple des manuels scolaires ou des enseignes de certaines institutions publiques. Même la notation en caractères arabes qu'on trouve dans ces manuels n'est qu'une translittération de cette orthographe en caractères latins.

5.4.2.2. Le lexique

Il n'y a pas à proprement parler dans le domaine kabyle d'aménagement du lexique au sens d'une intervention institutionnelle résultant d'un projet préalablement conçu pour sélectionner certaines formes de la langue usuelle, comme faisant partie d'une norme, et en exclure d'autres. Même si la langue est enseignée dans les écoles publiques de Kabylie depuis 1995,

son absence dans certains domaines comme l'administration et les institutions judiciaires ont favorisé cette situation. Ainsi, la variation lexicale demeure encore assez perceptible dans ce qu'il convient d'appeler la langue « kabyle standard » (écrits littéraires, langue des médias, manuels scolaires, etc.). Il n'y a là rien de comparable à ce qui a été fait pour la normalisation de l'écriture. En l'absence d'un tel projet, il existe néanmoins, depuis les années 1970, deux pratiques qui se rapportent au lexique et qui contribuent par là à instituer une norme commune dans ce domaine : la néologie/terminologie et la « reberbérisation » du lexique.

5.4.2.2.1. La néologie/terminologie

L'aménagement et l'enrichissement du lexique par le biais de la création néologique est sans doute la pratique qui a contribué le plus à amorcer le processus de formation d'une norme lexicale commune. Bien que les premières tentatives d'aménagement du lexique berbère remontent au milieu des années 1940 (Achab 1996, p. 59-70), c'est vers le début des années 1970, et sous l'impulsion d'un mouvement populaire de revendication visant la réhabilitation et la promotion des langues et cultures berbères, qu'un intérêt grandissant pour la modernisation du lexique se manifesterait parmi les chercheurs et les militants berbéristes. Des travaux de création lexicale, souvent fruits d'initiatives individuelles, verront le jour durant ces années. Deux ouvrages dus à Mouloud Mammeri (et ses collaborateurs pour le deuxième) inaugurent cette activité de modernisation du lexique et auront un impact déterminant quant à l'institution de la terminologie/néologie dans le domaine kabyle et berbère d'une manière générale. Il s'agit de :

- *Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbaylit). Grammaire berbère (kabyle)* (1976) ;

- *Amawal : tamazight-tafransist, tafransist-tamazight. Lexique berbère-français, français-berbère* (1980).

Les termes (les néologismes) contenus dans ces deux ouvrages ont connu une large diffusion et ont contribué à l'élaboration des terminologies berbères dans les domaines les plus divers.

Après des débuts plutôt timides, l'activité terminologique kabyle connaîtra un développement exponentiel à partir des années 1990 avec l'ouverture institutionnelle des pouvoirs publics algériens vis-à-vis du berbère. Plusieurs domaines de la connaissance et de l'activité humaine sont concernés par l'élaboration des terminologies : informatique, électrotechnique, linguistique, littérature, géographie, stylistique, droit, etc. L'essentiel de

cette terminologie consiste, en fait, en des créations néologiques ou des emprunts aux autres langues berbères (procédé appelé communément « emprunt interne »).

Comme pour la standardisation de l'écriture, les questions relatives à la terminologie ont fait l'objet de discussions et de communications lors des rencontres et colloques organisés par les principales institutions intervenant dans le domaine berbère, à savoir le CRB de l'INALCO, le HCA, les DLCA de Kabylie ou les associations culturelles.

De nombreux mémoires de magister, thèses et autres études sont consacrés aux différents aspects de la néologie et de la terminologie berbères parmi lesquels on relève : des contributions par l'élaboration de lexiques spécialisés (Naït-Zerrad 1996 ; Berkai 2002 ; Mahrazi 2004) ; des réflexions générales sur l'activité terminologique et néologique (Tilmatine 1992 ; Bounfour 2004 ; Boumalk 2009 ; Chaker 2009/b) ; des études critiques des néologismes (Achab 1994 ; Naït-Zerrad 2009 et Idir 2010) ; la définition terminographique (Meziani 2012) ; la relation d'expériences personnelles en matière d'élaborations terminologiques (Saad 1991 et Salhi 2010) ; des propositions de grilles d'évaluation des néologismes (Naït-Zerrad 2009 et Ameur 2011).

Il est clair que la création de nouveaux lexèmes vise avant tout à répondre aux besoins d'expression et de dénomination des concepts et réalités pour lesquels la langue kabyle, reste encore déficitaire. C'est pour cette raison que les techniques et les sciences (mathématiques, informatique, didactique, littérature, linguistique, etc.) sont les domaines pour lesquels sont élaborés des lexiques plus ou moins étendus. Toutefois, il est aisé de constater que la création lexicale remplit aussi d'autres fonctions comme le remplacement des emprunts à l'arabe et la valorisation de la langue ; elle contribue ainsi à l'autonomisation de celle-ci. Sans être un objectif clairement exprimé, la pratique néologique contribue largement à la constitution d'un lexique commun et donc à la réduction de la variation⁶³.

5.4.2.2. 2. La reberbérisation du lexique

Nous entendons par « reberbérisation du lexique », une pratique linguistique particulièrement visible dans certains écrits et discours kabyles et qui, dans le but de

⁶³- Certains lexiques spécialisés ne fournissent ni informations morphologiques (le pluriel pour les noms et les formes aspectuelles pour les verbes) ni définitions ou contextes d'emploi pour les néologismes qu'ils proposent. Il en résulte des variations morphologiques et sémantiques dans l'usage, qu'une bonne conception des lexiques en question aurait pu éviter.

purification de la langue, consiste à substituer aux emprunts lexicaux (d'origine arabe notamment) des lexèmes de « souche berbère » attestés dans certains parlers kabyles même ou dans d'autres langues et parlers berbères. Cette pratique est nettement perceptible dans les écrits journalistiques et littéraires contemporains (poésie, roman, nouvelle, etc.), les manuels scolaires, la chanson, les mass medias, etc. Mais, faut-il le préciser, il ne s'agit là que d'une tendance générale et non pas d'une pratique systématique et prescriptive. En voici quelques exemples en guise d'illustration :

- les nominaux⁶⁴ :

azgen (*nnefs*) « moitié » ; *tafsut* (*rbie*) « printemps » ; *afessas* (*axfafan*) « léger » ;
adal (*aḥcayci*) « vert » ; *tilawin* (*lxalat*) « femmes » ; *gma* (*xuya*) « (mon) frère » ;
ikerri (*axerfi*) « mouton » ; *tugdi* (*lxuf*) « peur » ; *aḍu* (*abeḥri*) « vent » ; *azal* (*lqima*)
« valeur » ; *ameddakel* (*aḥbib*) « ami, compagnon » ; *timmi* (*leɣyun*) « sourcils » ;
tayuri (*leqraya*) « études/lecture » ; *turart/urar* (*llaeb*) « jeu » ; *seksu* (*tṭeam*) « couscous » ;
udi (*dhan*) « beurre » ; *tissent* (*lemleḥ*) « sel » ; *talwit* (*lehna*) « paix » ; *anebdu* (*ssif*) « l'été ».

- les verbes :

urar (*laeb*) « jouer » ; *jjj* (*ḥlu*) « guérir » ; *rgem* (*subb*) « blasphémer » ;
awed (*lḥeq*) « arriver » ; *aru* (*kreb*) « écrire » ; *bḍu* (*freq*) « séparer » ;
fren (*xtir*) « choisir » ; *ales* (*eiwed*) « répéter » ; *mmeslay* (*hder*) « parler » ;
ili (*seu*) « avoir » ; *sgunfu* (*steɣfu*) « se reposer », *azen* (*ceyyeε*) « envoyer » ;
yiwel (*εjel*) « se dépêcher » ; *ldi* (*fteḥ*) « ouvrir ».

Cette pratique concerne même certains éléments grammaticaux comme les coordonnants, les pronoms, les interrogatifs et les adverbes :

anagar (*ḥaca*) « sauf » ; *aṭas* (*bezzaf, ḥawla*) « beaucoup, plusieurs » ;
akken (*bac*) « pour, afin que » ; *melmi* (*ayweq*) « quand » ; *yal* (*kul*) « chaque » ;
aniwa/aniwi, anita/aniti (*menhu*) « qui, lequel, qui est-ce », *akk* (*ilkel/irkel*) « tout ».

Dans ce mouvement de reberbérisation du lexique, il y a lieu de noter la parution d'un ouvrage de Abdenour Abdesselam, sous le titre de : *Dictionnaire abrégé du vocabulaire redressé de la langue berbère* (2001). Celui-ci recense justement une grande partie de ces

⁶⁴ - Les vocables mis entre parenthèses représentent ceux qui sont d'origine arabe.

emprunts à l'arabe et propose de leur substituer des équivalents berbères. La majorité des termes de souche berbère ainsi proposés sont attestés en kabyle même. Toutefois cette tendance à l'épuration de la langue est relative. Il n'y a pas de chasse systématique aux emprunts à l'arabe dans les écrits kabyles.

Parfois ce ne sont pas des emprunts à l'arabe mais des lexèmes de souche berbère phonétiquement altérés (par assimilation) qui sont remplacés par leurs équivalents de base, c'est-à-dire les formes non altérées qui, elles aussi, sont attestées dans les différents parlers:

ldi (lli) « ouvrir » ; *nker (kker)* « se lever » ; *sew (su)* « boire » ; *bded (bedd)* « être debout »
abagus (aggus) « ceinture » ;

Ainsi, il y a comme une sorte de consensus tacite parmi les praticiens de la langue kabyle à privilégier certaines formes lexicales et catégories grammaticales communes. Des difficultés de toutes sortes surgissent néanmoins dans ce long processus de standardisation. En premier lieu, l'absence d'une instance officielle de normalisation influe négativement aussi bien sur le rythme de ce processus que sur son contenu. Ce sont avant tout des procédures élaborées au jour le jour par des praticiens et auteurs de différents textes. Sur ces difficultés, de nombreux travaux sur la langue kabyle écrite et celle utilisée dans les média audio-visuels et la presse (Abrous 1991 et 1992 ; Aziri 2009/a et 2009/b) mais aussi sur la néologie ont montré le poids et l'influence des structures de la langue française sur le kabyle aussi bien sur le plan syntaxique que sémantique.

5.4.2.3. Les formes grammaticales communes

Même si le volet grammatical et morphologique est relativement stable et ne présente pas donc des variations importantes, il est aussi concerné par ce travail d'aménagement et d'élaboration d'une langue commune. La recherche et l'utilisation des formes grammaticales et morphologiques communes, c'est-à-dire des formes localement non marquées, est de plus en plus remarquable dans les écrits kabyles contemporains. Le nombre réduit de ces formes (des paradigmes fermés) ainsi que leurs fréquences très élevée dans le discours rendent leur homogénéisation particulièrement intéressante. En guise d'illustration de ce processus d'aménagement de ces formes grammaticales, nous avons noté trois procédés les plus utilisés par les praticiens de la langue kabyle.

- la réduction des formes étoffées ;

- la restitution des formes longues résultant de l'usure phonétique ;
- adoption formes ou des systèmes complets.

Selon les cas, l'usage de l'un de ces trois procédés aboutit souvent à des formes pan-berbères ou, tout au moins, pan-kabyles. Dans les lignes qui suivront, nous illustrerons l'usage de ces trois types de procédés tels qu'ils apparaissent dans les différents écrits.

5.4.2.3.1. La restitution des formes longues

La restitution des formes dites longues concerne essentiellement les prépositions et quelques pronoms. Ce sont généralement des formes à deux consonnes qui, par suite à l'usure phonétique, sont réduites à des éléments monoconsonantiques. Le tableau ci-dessus donne un aspect sur cette altération phonétique de quelques prépositions et les formes originelles qui sont usitées à l'écrit.

Formes courtes résultant de l'usure phonétique (formes locales)	Formes longues restituées (formes pan-kabyles)	Equivalents en français
<i>g</i>	<i>deg</i>	« dans »
<i>g</i>	<i>seg</i>	« de/à partir »
<i>f</i>	<i>yef</i>	« sur/ au-dessus de »
<i>ar</i>	<i>yer</i>	« vers/à »
<i>y</i>	<i>yer</i>	« vers/à »
<i>y</i>	<i>yur</i>	« chez »

Notons enfin, à propos des prépositions, une tendance à l'emploi systématique de la préposition *n* « de ». Celle-ci relie deux nominaux (substantifs, noms de nombre, pronoms) dont le second est en fonction de complément du nom. Très souvent absente à l'oral, cette

préposition dont il est facile de montrer l'existence⁶⁵ s'impose à l'écrit si l'on veut représenter la structure syntagmatique en question.

Ce procédé de recourir aux formes longues concerne aussi les deux premiers pronoms personnels indépendants du singulier, qui connaissent des formes brèves ou réduites :

nekkini (*nekk* ou *nekki*) « moi » ; *keččini* (*kečč* ou *kečči*) « toi masc. » ;

kemmini (*kemm* ou *kemmi*) « toi fém. ».

5.4.2.3. 2. La réduction des formes longues

Par suite à un figement grammaticale ou simplement pour des raisons expressives, une forme grammaticale pan-berbère (courte) peut connaître localement un étouffement. La forme commune s'obtient alors par la réduction de cette forme longue en élaguant les éléments qui s'y sont agglutinés. Ceci est particulièrement vrai des pronoms et certains coordonnants ou articulateurs comme *dayen/dayenni/dayentik* « aussi » (figement de *day* + *nni*), dont la forme courte *day* est commune à l'ensemble des langues berbères. Nous pouvons dire autant des pronoms personnels *wid/tid* « celui/celle » qui sont réalisés localement sous formes plus longues : *widak/tidak*, *wigad/tigad*.

La forme « courte » du pronom démonstratif *-a* « ce/cet/cette/ces », peut connaître aussi des étouffements selon les parlers kabyles :

axxam-a > *axxam-agi*, *axxam-aki*, *axxam-ayi* « cette maison » ;

da > *dagi*, *daki*, *dayi* « ici » ;

wa > *wagi*, *waki*, *wayi* « celui-là ».

L'uniformisation des marques de l'état d'annexion dans les noms masculins constitue un point important dans le processus d'élaboration d'une norme écrite commune de la langue kabyle. Cette diversité dans les réalisations phonétiques dues au phénomène de l'assimilation est simplifiée après normalisation. Le tableau ci-dessus montre les différentes réalisations régionales de l'état d'annexion du nom en fonction de complément du nom (*ie* le nom introduit par la prépositin *n* « de ») et leurs formes normalisées correspondantes.

⁶⁵- Dans certains parlers de la Kabylie de l'est (Bejaia et ses environs), cette préposition est fréquemment réalisée à l'oral surtout devant les noms féminins.

Etat libre	Différentes réalisations régionales de l'état d'annexion (formes assimilées de <i>n + nom</i>)	Forme normalisée de l'état d'annexion (forme désassimilée de <i>n + nom</i>)
a..... <i>axxam</i> « maison »	u...../ wwe...../ bb ^w <i>uxxam / wwexxam / bb^wexxam</i>	n u..... <i>n uxxam</i>
a..... <i>awal</i> « mot »	wwa...../ bb ^w a..... <i>wwawal / bb^wawal</i>	n wa..... <i>n wawal</i>
u..... <i>uzzal</i> « fer »	wwu...../ bbu..... <i>wwuzzal/ bbuzal</i>	n wu..... <i>wuzzal</i>
i..... <i>izem</i> « lion »	yyi...../ ggi..... <i>yyizem / ggizem</i>	n yi..... <i>n yizem</i>
i..... <i>irgazen</i>	yye...../ gge..... <i>yyergazen / ggergazen</i>	n yi..... <i>n yirgazen</i>

Les règles se rapportant à l'état d'annexion bien qu'elles relèvent de la morphologie ont été abordées dans le cadre de la standardisation de l'orthographe. Elles ont fait l'objet de débats et de discussions lors des différentes rencontres (et les documents qui en résultent) consacrés à la notation usuelle (Bouamara et al. 2005 ; Tilmatine 2007 et HCA 2010).

D'autres marques grammaticales et morphologiques, comme les différentes marques des aspects verbaux (prétérit, prétérit négatif et aoriste intensif) ou les formes du pluriel, qui connaissent des variations, sont difficiles à uniformiser. La « réduction grammaticale » dans ce domaine est tributaire de la normalisation de la langue à travers l'enseignement et l'intensification des communications dans cette langue. Celle-ci entrainera le développement et la diversification des outils linguistiques, comme les grammaires et les dictionnaires dont le rôle unificateur est très important.

5.4.2.3. 3. Adoption des formes ou des systèmes complets

Un dernier point se rapportant à l'uniformisation grammaticale consiste à intégrer (à opter pour) des éléments ou des nuances sémantiques que connaissent certains parlers mais absents

dans d'autres. Ces éléments grammaticaux représentent souvent des formes anciennes conservées dans certains parlers. Nous pouvons illustrer ce cas par deux exemples :

- la particule préverbale « *la* » de l'aoriste intensif ;
- la particule de direction « *n* » dite aussi particule d'orientation spatiale.

Absentes dans les parlers⁶⁶ de la Kabylie de l'est, ces deux particules verbales sont porteuses de significations et de nuances sémantiques. La première, combinée à l'aoriste intensif, exprime la concomitance entre le procès indiqué par le verbe et un moment de référence pris sur l'axe du temps : « être en train de ». La seconde particule s'opposant à son congénère « *d* », indique la direction du procès verbal par rapport à l'interlocuteur ou un autre lieu. Cependant, le choix d'user de systèmes « complets et anciens » plutôt que ceux qui sont « lacunaires et évolués » nous semble être une tendance et non pas un phénomène généralisé.

⁶⁶- Dans les parlers où ces particules n'existent pas, les valeurs en question sont exprimées par le contexte ou la situation de communication.

Cinquième partie

6. Essai d'évaluation du processus de grammatisation

. La langue kabyle et les nouvelles technologies

6.1. Essai d'évaluation du processus de grammatisation

6.1.1. Introduction

Au terme de cette étude rétrospective sur l'histoire de la langue kabyle depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours (2015), qui nous a conduit à décrire le processus de grammatisation de cette langue en considérant aussi bien les aspects externes (le point de départ, les motivations, les agents et les différents moments) que les aspects internes (le processus d'alphabétisation, son outillage par des grammaires et des dictionnaires), nous tenterons à présent d'évaluer le processus en question. Cette évaluation portera en premier lieu sur l'état d'avancement du processus dans sa globalité. Il s'agit pour nous d'élaborer une sorte de synthèse critique dont le but est de situer et d'apprécier qualitativement et quantitativement cette grammatisation. Ensuite, conformément à notre plan d'ensemble, nous reviendrons sur les deux aspects en rapport avec l'outillage de la langue, qui feront également l'objet d'une évaluation critique :

- 1- le processus d'alphabétisation et la constitution d'une norme orthographique ;
- 2- l'outillage de la langue par des grammaires et des dictionnaires et l'évolution de cette outillage depuis ses débuts jusqu'aux outils monolingues.

Une évaluation critique de cette grammatisation consiste avant tout à confronter les étapes du processus que nous avons décrit précédemment avec le schéma général tracé par Auroux (1994, p. 122). Ensuite, la considération du rythme du processus et l'évolution (qualitative et quantitative) des outils linguistiques, d'une part, et la comparaison entre la situation kabyle et les langues berbères mais aussi les langues du monde ayant été affectées par le même phénomène, nous permettra d'avoir une idée sur la grammatisation de la langue kabyle dans ce qu'elle a de spécifique.

Nous achèverons cette étude par une brève réflexion sur la place de la langue kabyle dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et les défis auxquels celle-ci doit faire face dans un futur proche. Notre attention portera principalement sur deux points :

- les outils en format électronique et la présence de la langue sur internet ;
- le traitement automatique de la langue.

En effet, après l'écriture et la grammatisation, une troisième révolution techno-linguistique est déjà en cours depuis quelques décennies : la révolution informatique et l'automatisation des langues (Auroux 1994, pp. 155-167). L'enjeu que constitue l'appropriation de ces technologies par les langues est désormais d'une importance capitale comme le montrent les propos de Auroux (1994, p. 164-165) : « *De même qu'il y a des langues grammatisées, il y a (ou il y aura) des langues automatisées ou informatisées ; et, de même que, faute de grammatisation, quantité de langues ou de formes d'expression humaine ont disparu, on peut penser que dans le futur les langues qui ne seront pas informatisées à un niveau suffisant verront leur rôle considérablement limité et disparaîtront peut-être* ». Aussi, ne ferons-nous pas mieux que de clore cette étude par l'examen de la question de l'automatisation de la langue kabyle et son appropriation des NTIC.

6.1.2. Une grammatisation tardive

Eu égard à la proximité géographique de l'Afrique du Nord par rapport au continent européen et la grammatisation précoce des langues des contrées du monde les plus lointaines, la grammatisation du kabyle et des langues berbères d'une manière générale est très tardive. En effet, la grammatisation d'une bonne partie des langues amérindiennes et d'extrême orient asiatique, à titre d'exemple, est quasiment contemporaine de celle des langues européennes (Auroux 1994, p. 98-101). Ce processus historique a commencé à affecter les langues sus-citées vers la fin du XV^e siècle, alors que les premiers écrits et observations sur les populations et les langues berbères ne sont pas antérieurs au XVIII^e siècle (Jones 1715 ; Shaw 1738 ; Glass 1764 ; Hoest 1779 ; Chenier 1787). Ces écrits portent essentiellement sur les extrémités est et ouest du monde berbère (les chleuhs du sud-ouest marocain, la Libye et l'oasis égyptienne de Siwa. Les travaux et les observations sur la Kabylie, pourtant très proche d'Alger, ne verront le jour qu'au milieu du XVIII^e siècle.

Ce paradoxe se comprend aisément si l'on tient compte de la situation militaire et politique qui a prévalu en Afrique du Nord durant la période allant du début du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e. Occupé par les Turcs ottomans dont la force militaire pouvait encore tenir à distance les puissances européennes naissantes, le sous-continent nord africain est vu comme une contrée habitée par les Turcs et les Arabes ou au mieux par les Maures, « *entités qui restaient linguistiquement mal définies* » pour reprendre une expression de Chaker (1982/b, p. 82). Par ailleurs, la prééminence et le prestige de la langue arabe masquaient en quelque sorte

la réalité linguistique du sous-continent nord africain. La religion est aussi un facteur qui explique le manque d'intérêt pour les langues berbères. En effet, le prosélytisme religieux qui a motivé la grammatisation des langues amérindiennes parlées par des populations animistes (Rodriguez-Alcala et Nunes 2008, p. 25 ; Cottier 2012, p. 100-101) ne semble pas jouer au même degré pour les populations de confession musulmane. Pour toutes ces raisons, l'intérêt des savants et explorateurs européens pour les langues berbères est très tardif. Jusqu'au début du XIX^e siècle, on peut encore constater dans certains écrits les difficultés qu'ont la plupart des auteurs (Venture de Paradis 1787-1790 ; Shaler 1824 et Hodgson 1834) à distinguer entre les différentes langues berbères et à situer géographiquement⁶⁷ certaines d'entre elles.

6.1.3. Type de grammatisation

La grammatisation du kabyle, comme celle des langues berbères, est une exo-grammatisation. Il n'y a aucune tradition grammaticale spontanée dans le domaine berbère en dehors de celle inaugurée par les savants européens vers la fin du XVIII^e siècle. La grammatisation en question résulte donc d'un exo-transfert parce que les auteurs qui ont effectué ce transfert technologique ne sont pas des locuteurs natifs de la langue kabyle, du moins dans ses phases initiales. Le transfert a été réalisé à partir de la tradition grammaticale occidentale, la tradition grammaticale française plus particulièrement. La participation des agents natifs à ce processus n'interviendra que plusieurs décennies plus tard. Ainsi, ce n'est que vers la fin du XIX^e siècle que des auteurs kabyles apporteront leurs contributions à ce processus par des grammaires et des lexiques : Si Ammar ben Saïd Boulifa (1897 et 1913), Ahmed Ben Khaouas (1881), Belkassem Ben Sedira (1887). Toutefois, depuis la fin de la période coloniale, l'outillage du kabyle est assuré essentiellement par des auteurs natifs qui poursuivent l'objectif d'aménager et de standardiser leur langue.

6.1.4. Motivations et intérêts

En suivant le cadre général tracé par Auroux (1994, p. 91-92), on peut considérer que la grammatisation du kabyle répond essentiellement au besoin de « l'apprentissage d'une langue étrangère ». Cet apprentissage de la langue est motivé, au tout début du processus, par « *l'établissement de relations politiques et commerciales* » avant de déboucher très rapidement sur de nouveaux intérêts et motivations que sont la conquête militaire et « *la colonisation* » de l'Algérie.

⁶⁷- Cette difficulté concerne surtout les langues berbères méridionales comme le mozabite et le touareg.

Mais il faut dire que les motivations et les intérêts qui sont à l'origine de cette grammatisation ont considérablement évolué à travers le temps. A la conquête militaire et la colonisation succéderont les intérêts liés à l'assimilation et l'évangélisation des populations conquises. Les intérêts philologiques et plus généralement scientifiques, déjà présents depuis le début du processus, ne tarderont pas à s'imposer au XX^e siècle avec le développement des études berbères universitaires. Enfin, la poursuite du processus de grammatisation par les agents natifs à la fin de la période coloniale a pour motivations principales l'aménagement et la standardisation de la langue kabyle.

6.1.5. Modèle de la grammatisation du kabyle et des langues berbères

6.1.5.1. Les différentes étapes

En confrontant les données kabyles avec le schéma général (Auroux 1994, p. 122) sur les différents moments de la grammatisation d'une langue cible (Lc) à partir d'une langue source (Ls), nous pouvons dégager certaines spécificités valables aussi bien pour la langue kabyle que pour la majorité des langues berbères. D'emblée, nous pouvons écarter les points [3] et [5] dudit schéma comme n'ayant pas affectés le kabyle :

[3] *glose (marginale, partielle) d'un texte Tj de la langue source Ls en Lc.*

[5] *traduction en Lc d'une grammaire Gs de Ls (par exemple Donat). Il s'agit là d'un processus tout à fait remarquable, parce qu'il est largement réversible. La traduction en Lc du métalangage grammatical et des paradigmes de Ls, est ipso facto une première ébauche grammaticale de Lc.*

Le contexte historique de la grammatisation de la langue kabyle est en effet très différent de celui des langues européennes et amérindiennes dont le début du processus remonte au XV^e siècle. A cette époque, la langue latine représente en effet la source et le point de départ de la grammatisation de ces langues. Une autre spécificité concernant le kabyle et les langues berbères porte sur leur alphabétisation. Comme nous l'avons montré dans le chapitre consacré à ce sujet (§ 3. Le processus d'alphabétisation) et ailleurs (Amaoui 2017), le transfert de l'alphabet latin vers les langues berbères s'est effectué d'une manière indirecte. Les langues berbères, le touareg mis à part, ont tout d'abord connu durant une longue période une « double notation » : une notation arabe suivie d'une transcription en caractères latins. La disparition de la notation arabe, et par conséquent l'adoption exclusive de l'écriture à base de l'alphabet latin ne sera effective qu'au début du XX^e siècle.

En tenant compte des faits cités plus haut et en adaptant quelque peu le schéma élaboré par Auroux, nous pouvons proposer les différents moments de la grammatisation du kabyle sous forme des huit points suivants :

[1] alphabétisation du kabyle à partir de l'alphabet latin. Cette alphabétisation s'est effectuée parallèlement à une notation en caractères arabes. Les deux écritures ont coexisté pendant plus d'un siècle, avant que l'écriture en caractères latins supplante complètement l'écriture arabe vers le début du XX^e siècle.

[2] citations d'expressions et des mots kabyles dans des récits de voyage et des textes historiques.

[3] traduction des textes français en kabyle comme les évangiles et les catéchismes.

[4] élaboration de grammaires kabyles en suivant le modèle des grammaires françaises. Ce sont des grammaires pour étrangers qui traduisent les manières d'expression de certaines catégories sémantiques et morphosyntaxiques du français en kabyle.

[5] utilisation de moyens grammaticaux généraux non spécifiés à la grammaire française pour décrire la langue kabyle.

[6] mise en correspondance bi- ou n-lingue de listes d'expressions (elles peuvent correspondre à des éléments linguistiques en situation, cf. les manuels de conversation) ou d'éléments plus petits (notamment lexicaux).

[7] dictionnaires bilingues, avec autonomie relative des parties thème et version.

[8] dictionnaire monolingue.

Comme l'a déjà signalé Auroux (1994, p. 122), mis à part le dictionnaire monolingue, qui constitue l'étape ultime dans le processus de grammatisation, on ne peut pas fixer un ordre de succession des autres points. Dans le cas qui nous intéresse, il n'y a pas de primauté entre les grammaires et les dictionnaires. La *Grammaire berbère* et le *Dictionnaire de la langue berbère* de J.-M. de Venture de Paradis sont composés à la même époque (entre 1787 et 1790). D'autres lexiques et grammaires paraîtront simultanément ou en alternance à partir du début du XIX^e siècle. Quant aux traductions vers le kabyle, comme les extraits des évangiles et les catéchismes notamment, elles viendront un peu plus tard (Evangile 1833 ; Hanoteau 1868 et 1869 et Mayor 1889).

Concernant le dictionnaire monolingue, il existe à ce jour au moins trois outils lexicographiques qui proposent des définitions en kabyle :

Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit (Bouamara 2010) ;

Asegzawal amezzyan n tsekla. Petit dictionnaire de littérature (Salhi 2012) ;

Dictionnaire Amazigh (Tamazight-Français) (Meniche 2013).

Le premier titre est un monolingue et relève du lexique général de langue. Le deuxième et le troisième sont des lexiques semi-bilingues dont l'un est spécialisé dans le domaine de la littérature. Il est attendu que des publications du même genre voient le jour dans les années à venir. Néanmoins, on ne dispose pas d'un véritable dictionnaire général de langue monolingue, c'est-à-dire un outil avec une nomenclature suffisamment étendue et un traitement polysémique des items. De même que le métadiscours ou discours définitionnel tel qu'il apparaît dans les ouvrages cités, s'il n'est pas remplacé par des exemples dans certains cas, présente des insuffisances et demande donc à être élaboré et affiné davantage.

La grammatisation du kabyle entame donc sa dernière étape, bien que celle-ci soit théoriquement infini (Auroux 1994, p. 121). Toutefois cet « aboutissement » pourrait-on dire demande à être confirmé et consolidé par la publication d'autres outils monolingues : les grammaires et les lexiques monolingues et surtout l'élaboration d'un grand dictionnaire général de langue monolingue, qui n'existe pas encore à l'heure actuelle.

6.1.5.2. Absence notable des manuels d'orthographe et des outils monolingues

Il y a lieu de noter deux caractéristiques importantes dans le processus d'ouillage du kabyle sur une très longue période : pendant près de deux siècles il n'y a eu ni manuels d'orthographe ni outils monolingues. Ces caractéristiques, qui sont également partagées par l'ensemble des langues berbères, contrastent évidemment avec le déroulement des processus de grammatisation des langues européennes, qui ont souvent commencé par des traductions de grammaires latines en vernaculaires. De même que les traités d'orthographe y ont souvent précédé l'apparition des autres types d'outils (Auroux 1994, p. 112).

Ainsi donc, depuis la période précoloniale et jusqu'à la fin de la colonisation, si l'on exclut quelques textes religieux traduits en kabyle, l'ouillage de la langue a consisté à produire des grammaires et des lexiques/dictionnaires bilingues. Langue dominée et sans statut juridique

mais surtout sans perspectives de développement et d'utilisation en dehors des usages quotidiens qui en sont faits par une population colonisée, il n'y avait aucune utilité d'élaborer des outils monolingues durant la période en question. Quant aux questions orthographiques, elles n'étaient abordées que d'une manière laconique et indirecte. On ne rencontre en effet sur ce sujet que quelques passages dans les préfaces et les introductions aux différents dictionnaires et grammaires, qui ont pour but d'explicitier les règles adoptées en la matière pour faciliter la lecture des outils en question. Ainsi, la première grammaire monolingue et le premier manuel d'écriture de la langue kabyle datent respectivement des années 1976 et 1979.

6.1.5.3. Le français comme principale source du transfert

Sans doute, la source grammaticale à partir de laquelle s'est effectué le transfert vers le kabyle et des langues berbères n'est pas unique, puisque qu'il existe des outils linguistiques kabyles en plusieurs langues européennes. Mais pour des raisons historiques évidentes, le français a fini par s'imposer comme étant la source principale de cette grammatisation. Quant à la part des autres langues européennes, elle est pratiquement négligeable. Seul l'anglais au début du XIX^e siècle, avec un peu plus d'une dizaine de titres, représente une part significative. Les outils élaborés en anglais sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux avant la période coloniale.

La grammatisation tardive du kabyle a eu pour conséquence principale que celle-ci soit le résultat d'un transfert indirect. En effet, cette grammatisation s'est effectuée non pas à partir de la grammaire latine *stricto sensu*, comme ce fut le cas des langues grammatisées à des périodes relativement anciennes, mais à partir des grammaires des langues européennes modernes et pour être plus précis à partir de la grammaire française. Aussi, n'existe-il aucune grammaire kabyle ou berbère rédigée en langue latine. Quant à l'analyse casuelle des noms kabyles qu'on peut relever dans les premiers exposés grammaticaux (Venture de Paradis 1787-1790, Shaler 1824 ; Hodgson 1834 et Hanoteau 1858), elle a été très vite abandonnée au profit d'une représentation grammaticale beaucoup plus proche des catégories de la grammaire française (Basset R. 1887 et Boulifa 1897). Certes, sous l'impulsion des études berbères universitaires, le schéma grammatical inspiré de la langue française cèdera progressivement la place à une représentation grammaticale plus autonome vis-à-vis de cette langue. La preuve en est l'utilisation des catégories grammaticales générales, c'est-à-dire non spécifiques à la grammaire française, et la mise au point de celles qui sont spécifiques au

berbère pour décrire la langue kabyle. Il n'en demeure pas moins que l'empreinte de la langue française sur la grammatisation du kabyle est et reste encore une réalité visible à tous les niveaux : orthographe, terminologie et catégories grammaticales, néologie, etc.

6.1.5.4. Une grammatisation en voie d'aboutissement

Si le début du processus de grammatisation du kabyle était caractérisé par la parution d'un nombre insignifiant d'outils linguistiques⁶⁸, la colonisation française de l'Algérie, avec la conquête militaire et la mission d'évangélisation qui lui étaient liées, marquera un tournant dans la poursuite et l'accélération du rythme de ce processus. L'année 1844, qui verra notamment la publication du manuscrit de Venture de Paradis et du dictionnaire attribué à Brosselard⁶⁹, allait inaugurer une série ininterrompue de production d'outils linguistiques qu'aucun évènement historique des XIX^e et XX^e siècles n'entravera. Ainsi, des militaires et des missionnaires français aux agents natifs de la période postcoloniale en passant par les Pères Blancs et les linguistiques universitaires de la Faculté d'Alger, l'outillage de la langue kabyle par des grammaires et des dictionnaires connaîtra une intensification sans équivalent dans tout le domaine berbère. Bien que la production grammaticale et lexicographique des instituteurs kabyles de la fin du XIX^e siècle représente un apport significatif après l'extinction de l'intérêt des militaires pour « *les questions linguistiques* », c'est l'action conjuguée des Pères Blancs et des universitaires qui, sur une période d'une trentaine d'années, donnera consistance et vigueur au processus qui nous intéresse ici.

Cette période déterminante, qu'on peut situer approximativement entre la fin de la seconde guerre mondiale et la première décennie de l'indépendance algérienne, est particulièrement riche en productions écrites. Le Fichier de Documentation Berbère (FDB), un périodique édité par l'association des Pères Blancs, en est le principal canal de diffusion. Elle verra notamment :

- l'élaboration d'un système de transcription phonétique très fin pour la fixation du patrimoine littéraire oral. Cette transcription évoluera plus tard vers une notation usuelle à tendance phonologique ;

⁶⁸- De la composition de la grammaire et du dictionnaire de J.-M. de Venture de Paradis à la publication du dictionnaire attribué à Charles Brosselard, il s'est écoulé plus d'un demi-siècle. Entre ces deux dates, seuls quelques exposés grammaticaux dus à des auteurs anglo-américains ont vu le jour.

⁶⁹- Ces deux publications sont commandées et financées par le Ministère français de la guerre.

- La production d'outils linguistiques (grammaires, manuels d'apprentissage, lexiques, etc.) et d'autres types d'écrits (littérature orale transcrite, folklore, écrits didactiques divers, etc.) et leurs diffusion à une échelle jamais atteinte auparavant ;
- la mise au point des catégories grammaticales spécifiques au berbère et par conséquent l'élaboration d'un système grammatical indépendant du français.

Vers la fin de la période coloniale, l'alphabétisation du kabyle ainsi que sa description et son outillage par de nombreux dictionnaires et grammaires bilingues sont suffisamment avancés pour entamer l'ultime étape : l'élaboration des outils linguistiques monolingues. C'est l'absence d'un statut juridique pour le kabyle et son exclusion des institutions publiques, l'institution scolaire plus particulièrement, qui retardera de quelques années l'amorce de cette dernière étape. Il est vrai que les trois décennies qui ont suivi l'indépendance algérienne ont vu le développement d'une littérature kabyle écrite et la publication d'ouvrages d'importance : *Tajerrumt n tmaziyt* (1976), la première grammaire kabyle rédigée entièrement en kabyle, et l'*Amawal* (1980), un lexique bilingue de termes relatifs aux sciences et techniques, et des lexiques spécialisés dans plusieurs domaines comme le *Lexique de mathématiques* (1984) ou l'informatique (1996). Mais il fallait attendre le début des années 1990, avec l'introduction progressive du berbère dans les différents cycles de l'enseignement pour voir réellement l'amorce d'une dynamique de traduction et d'élaboration du métalangage en kabyle, qui mènera au développement d'outils monolingues : manuels scolaires, manuels parascolaires, grammaires et lexiques.

6.1.6. L'écriture

6.1.6.1. Les acquis de l'alphabétisation

Nous l'avons vu précédemment (§ 3. Le processus d'alphabétisation), la double représentation graphique des langues berbères et du kabyle en particulier au XIX^e siècle, par les graphies latine et arabe, ne constitue qu'une étape dans le processus d'alphabétisation de cette langue. Vers la fin du siècle en question, les signes du déclin de la graphie arabe, et donc du triomphe de la graphie latine, sont nettement perceptibles. C'est aussi de cette époque que datent les premières tentatives d'aménagement de l'alphabet latin pour l'adapter au phonétisme et à la morphologie de la langue kabyle.

Sur une période de plus de deux siècles, on a pu suivre l'évolution de cette alphabétisation à travers les différents aménagements de l'alphabet latin (introduction/suppression de lettres et de signes diacritiques) et des règles de notation (représentation des sons/traits phonétiques et segmentation des énoncés). Selon les époques, les auteurs et les domaines concernés par l'écriture, la représentation graphique a considérablement varié au point où il n'est pas rare de rencontrer pour une même période un ensemble de systèmes de notations totalement différents les uns des autres. De cette grande diversité, il se dégage néanmoins un ensemble de notations plus ou moins homogènes, qui se sont succédés à travers le temps : les notations de Hanoteau et de ses contemporains (deuxième moitié du XIX^e siècle), celle des Pères blancs du FDB/FP (1946-1976), celle de Mammeri (1970-1990), etc.

Les acquis découlant de ce long processus d'alphabétisation sont évidemment énormes. Il s'agit en fait d'un transfert de l'écriture latine vers le kabyle dont on peut résumer les caractéristiques sous forme des points suivants :

- l'adoption de la notation à base de l'alphabet latin avec l'introduction des lettres gamma γ et epsilon ε pour noter respectivement la vélaire sonore et la pharyngale sonore ;
- l'introduction des principaux signes diacritiques comme le point souscrit⁷⁰ et le chevron renversé pour noter respectivement les emphatiques et les affriquées ;
- l'adoption du principe de la représentation de chaque son par une seule lettre et par conséquent l'exclusion de l'usage des digrammes ;
- l'usage du trait d'union comme signe typographique pour séparer le nom, le verbe et les prépositions de leurs affixes.

Ce sont ces acquis qui ont servi de base aux premiers efforts de standardisation de l'écriture kabyle. La perspective de promotion de la langue en lui assignant des fonctions relevant des domaines formels comme l'enseignement et les médias a contribué à orienter cette standardisation vers une notation à tendance phonologique.

6.1.6.2. Y a-t-il une norme orthographique kabyle ?

Nous ne pouvons parler dans l'état actuel d'une norme orthographique au singulier, c'est-à-dire au sens qu'a cette expression dans les langues européennes comme le français,

⁷⁰- Une seule exception est à noter : le graphème *h* note non pas une emphatique mais la pharyngale sourde.

l'allemand, l'italien ou l'anglais. Même s'il n'y a pas plusieurs orthographes concurrentes, des tentatives sans succès d'élaborer des systèmes orthographiques fantaisistes et sans rapport avec le phonétisme de la langue sont à signaler (Hanouz 1968 ; Cheradi 1990 et 1992 ; Bahbouh 1992). Comme nous l'avons déjà vu, les tentatives récentes de standardisation de l'orthographe, qui s'inscrivent dans la continuité du processus historique d'alphabétisation du kabyle, émanent des universitaires sous forme de propositions ou de recommandations. Celles-ci trouvent souvent leurs concrétisations sous forme de règles dans des manuels d'écriture et dans divers écrits (œuvres littéraires, écrits didactiques, etc.). Si l'essentiel de l'orthographe grammaticale (restitution des accidents à la frontière des morphèmes, usage du trait d'union) est codifié, il n'en est pas tout à fait de même de l'orthographe d'usage ou orthographe lexicale (la forme de l'état d'annexion, la tension consonantique non grammaticale, la place de la voyelle neutre, etc.). Il n'existe en effet aucun dictionnaire ou autre document sur l'orthographe d'usage.

Au niveau institutionnel, il n'existe aucun organisme officiel qui dicte des règles définissant une norme orthographique pour écrire le kabyle. Dans la pratique de l'écrit en kabyle, il suffit de parcourir quelques documents produits durant ces trente dernières années pour se rendre compte de la variation dans les règles et des usages orthographiques⁷¹. Parfois même, il n'y a pas d'identité orthographique entre les écrits émanant d'un seul et même auteur. Les différences d'usage qu'on peut relever dans les écrits de Mouloud Mammeri (*Les Isefra, Poème de Si Mohand-ou-Mhand* 1969 ; *Tajeřrumt n Tmaziyt* 1976 ; *Poèmes kabyles anciens* 1980 et *Inna-yas Ccix Muħend* 1989) ou dans les romans d'un auteur comme Amar Mezdad (*Iđ d wass* 1990 ; *Tagrest Uryu* 2000 et *Ass-nni* 2006) illustrent parfaitement cette diversité des usages et l'instabilité de l'orthographe. Précisons tout de même que l'enseignement de tamazight à l'université et dans les écoles publiques à partir 1990, avec tout ce que cela implique comme outils et pratiques pédagogiques (manuels scolaires, enseignement de l'orthographe, les épreuves de tamazight aux examens du BEM et du baccalauréat, etc.), a des implications sur la codification orthographique.

Cette situation montre bien l'absence d'un réel ancrage de la pratique orthographique dans la société. Pourtant, eu égard au statut de la langue et à l'absence de toute forme

⁷¹- Le système usité par les auteurs du FDB (1946-1977), malgré ses quelques variantes, fait exception dans l'histoire de la langue kabyle par sa relative homogénéité. Mais il s'apparente beaucoup plus à un système de transcription phonétique qu'à une notation usuelle.

d'enseignement de celle-ci avant les années 1990, les différences qu'on peut observer aujourd'hui dans les écrits sont minimales parce qu'elles se rapportent à des points secondaires pour ne pas dire négligeables. Il faut dire que le long processus d'alphabétisation, sans aboutir à une norme d'écriture unique, a permis néanmoins de forger plusieurs systèmes de notation plus ou moins proches en ce qu'ils partagent beaucoup de traits (voir supra) dont le plus important est sans doute la « *transparence orthographique* », c'est-à-dire des systèmes caractérisés tous par l'univocité dans la correspondance entre graphèmes et phonèmes. Autrement dit, à chaque phonème correspond un et un seul graphème.

Quand on observe l'évolution des faits, il est incontestable qu'une dynamique d'unification et de stabilisation de l'orthographe est en marche depuis quelques années déjà. Deux facteurs nous semblent être à l'origine de cette dynamique : la littérature et l'enseignement. En effet, on assiste depuis les années 1970 au développement d'une littérature écrite kabyle et à la production écrite de manière générale. L'enseignement du kabyle dans les différents paliers, amorcé au début des années 1990, est en voie de généralisation en Kabylie. Il va sans dire que ces deux faits ont accéléré le processus de standardisation de l'orthographe et sa diffusion dans la société. Ainsi, en plus des œuvres littéraires et des outils linguistiques comme les grammaires et les manuels scolaires, ce processus est renforcé par la scolarisation des jeunes enfants et la formation de licenciés en tamazight dans les DLCA des universités de Kabylie, où sont enseignés des modules en rapport avec l'orthographe comme « la notation usuelle » et « l'expression orale et écrite ». Il en résulte que les écrits parus depuis la fin des années 1990, s'ils ne sont pas rédigés dans une orthographe unique et homogène, tendent de plus en plus à se rapprocher les uns des autres en réduisant considérablement leurs écarts orthographiques. Sauf une décision⁷² officielle majeure qui viendrait rompre, ou tout au moins affecter, ce processus plus que bicentenaire, une orthographe kabyle à base de l'alphabet latin largement inspirée des *Recommandations de l'Inalco* est en voie d'harmonisation et de généralisation.

6.1.7. Les grammaires

Nous avons recensé un total de 81 outils grammaticaux depuis le début du processus de grammatisation du kabyle à ce jour. Cet inventaire prend en compte à la fois les exposés grammaticaux, les grammaires complètes et les manuels d'apprentissage des structures morphosyntaxiques de la langue ainsi que les manuels scolaires, même si ces derniers

⁷²- Nous pensons à une décision politique des autorités algériennes, qui viendrait imposer une autre graphie que la graphie latine comme ce fut le cas pour l'adoption des tifinagh au Maroc.

réunissent, à des proportions égales, grammaire, lexique et orthographe. Sont exclus par contre les observations grammaticales qu'on rencontre dans les récits de voyages ou encore les éléments de grammaires insérés dans les dictionnaires ou les manuels d'orthographe. Ce nombre est nettement inférieur à celui des lexiques et dictionnaires. Ceci montre bien que les outils les plus répandus ne sont ni les grammaires ni les manuels d'orthographe mais les lexiques bilingues.

L'histoire des grammaires kabyles depuis la fin du XVIII^e siècle nous donne à voir un long processus d'adaptation de celles-ci aux grammaires des langues européennes et à leur terminologie. A notre connaissance, il n'existe aucune étude qui aborde ce sujet dans le domaine berbère pour avoir une idée précise sur ces développements. Pourtant la constitution du savoir grammatical et de la terminologie qui l'exprime dans les langues berbères, qui paraissent tout naturel aujourd'hui, sont le résultat d'un processus historique de transfert, d'adaptation et de maturation dont le point de départ est à situer dans la tradition grammaticale gréco-latine. Ainsi donc, comme pour toutes les langues grammatisées à partir du latin ou d'une langue latine, la terminologie grammaticale berbère s'est constituée à partir de la tradition latine au sens large c'est-à-dire en incluant les langues européennes moderne comme le français, l'italien, l'anglais, etc. La traduction/adaptation de cette terminologie pour confectionner des outils monolingues constitue aussi un événement important qu'il faut considérer dans ses caractéristiques. Deux sortes de grammaires résument à elles seules l'histoire de l'activité grammaticale bilingue dans le domaine berbère et le passage de l'une à l'autre constitue une évolution significative. Une troisième sorte est constituée de grammaires monolingues.

6.1.7.1. Des grammaires pour étrangers aux grammaires descriptives

6.1.7.1.1. Grammaires pour étrangers

Dans le domaine berbère, on ne connaît aucune tradition grammaticale antérieure à celle inaugurée par la *Grammaire berbère* de Venture de Paradis composée entre 1887 et 1790. Nulle part ailleurs n'est signalé un écrit de ce genre en rapport avec la tradition grammaticale arabe ou autre. C'est donc vers la fin du XVIII^e siècle que débute réellement la tradition grammaticale berbère et elle est inaugurée par des savants européens. Sur une période de plus d'un siècle, on a grosso modo produit un seul et même type de grammaire : les grammaires pour étrangers. A ce type de grammaire répond d'ailleurs un type lexicographique du même

genre, qui a prospéré en parallèle et durant la même période : les dictionnaires et lexiques pour étrangers. Seuls quelques exposés grammaticaux dus à des auteurs anglo-saxons sont à rangés dans la catégorie des grammaires comparées.

Il est tout naturel que dans les premières grammaires on n'a fait que transposer les catégories des langues européennes au kabyle. Dans cette perspective, on distingue deux types d'outils. Le premier, qui correspond à la période précoloniale, prend pour modèle la langue latine (Venture de Paradis 1787-1790 ; Shaler 1824 et Hodgson 1834). L'une des caractéristiques les plus significatives à cet égard est le traitement des langues berbères comme des langues casuelles, conformément au modèle grammatical latin *stricto sensu*. Ainsi, dans l'exposé de Hodgson intitulé "Grammatical Sketch and Specimens of the Berber Language" (1834, p. 39), le kabyle est traité comme une langue casuelle. Ce qui a conduit cet auteur à instituer des catégories tels que le vocatif, l'accusatif, le datif. A titre d'exemple, *awergaz* [wwergaz] « *of a man* » (forme à l'état d'annexion de *argaz* dont la voyelle initiale *a* est assimilée à la préposition *n* : /n wergaz/) est analysé comme une forme nominale du génitif. On trouve le même traitement chez Venture de Paradis (1787-1790). Le second type de grammaire, apparu pendant la période coloniale, abandonne progressivement le modèle grammatical latin au profit des langues européennes modernes, le français en premier lieu (Hanoteau 1858 ; Creusat 1873 et Basset R. 1887).

Au risque de nous répéter encore, ces « premières grammaires kabyles » n'ont fait qu'appliquer les catégories et le modèle grammatical du français dans la description du kabyle. Ainsi, pouvons-nous y lire des intitulés significatifs à cet égard (Hanoteau 1858 *passim*) : « *du génitif* », « *du datif et de l'ablatif* », « *de l'accusatif* », « *du vocatif* », « *du diminutif* », « *qualification et de l'adjectif* », « *du futur* », etc. Parfois la référence à la langue française est encore plus explicite : « *manière de rendre l'idée passive* », « *manière de rendre l'idée représentée par notre verbe réfléchi* », « *concordance du verbe kabyle avec le verbe français* », « *de l'idée conditionnelle* », etc. Cette optique qui ne place pas la langue kabyle comme un objet de description *en elle-même et pour elle-même* mais comme une langue dont on s'efforçait de traduire les expressions, se heurte évidemment à la difficulté d'identifier les catégories spécifiquement berbères.

A travers ces grammaires pour étrangers, on peut suivre tout au long du XIX^e siècle, les obstacles qui se sont dressés devant les grammairiens quand ils ont rencontré des catégories

spécifiques au berbère comme l'état d'annexion, les particules de direction ou les aspects verbaux. Dans les premières grammaires, on peut constater que pour contourner ces difficultés, s'ils ne fuiaient pas le problème, ils évoquent des raisons diverses : simple constat de changements formels et des raisons euphoniques notamment. Il faut dire aussi que le traitement des accidents phonétiques aux frontières des mots (les cas d'assimilation très fréquents en kabyle) posait d'énormes problèmes aux premiers grammairiens des langues berbères. Il faut attendre la grammaire de Hanoteau (1858) pour voir précisément la dissipation progressive de ces difficultés.

Pourtant, il ne faut pas conclure que les grammaires dites « pour étrangers » sont dénuées de toute originalité. A côté des erreurs d'analyse avérées, que nous avons mentionnées ci-dessus et dont certaines sont amputables à l'état des connaissances grammaticales de l'époque, on compte de nombreuses réussites. Dès les premiers travaux, on peut voir se dessiner l'essentiel de la morphologie verbale et nominale. Très tôt, les paradigmes grammaticaux (adverbes, pronoms, prépositions, particules, etc.) sont aussi identifiés et inventoriés. De plus, ces grammaires ont beaucoup évolué sur une période de plus d'un siècle. D'une certaine manière, cette évolution reflète le long et difficile chemin qui va de l'application pure et simple des catégories grammaticales du français à l'identification de celles qui sont spécifiques au kabyle. Tout compte fait, seules quelques catégories comme les aspects verbaux ou l'opposition d'état résisteront jusqu'à l'avènement des grammaires descriptives et les études de linguistique berbère.

1- les parties du discours

Pour se faire une idée sur la délimitation des parties du discours et leur nombre dans les grammaires pour étrangers, celles du XIX^e siècle en particulier, c'est encore vers *Essai de grammaire kabyle* (1858) de Hanoteau qu'il faut se tourner. Cet *Essai* est en effet la première grammaire complète du kabyle. Le contenu et la méthode d'analyse et d'exposition sont repris tels quels par pratiquement tous les grammairiens de la deuxième moitié du XIX^e siècle et même au-delà⁷³. L'inventaire dressé par Hanoteau comprend quatre grandes parties de discours : le nom, le pronom, le verbe et la particule. Le participe est rangé dans la classe verbale. En revanche, il n'est reconnu aucune existence à l'adjectif qualificatif. Sur ce sujet,

⁷³- On retrouve aussi cette même répartition en quatre catégories grammaticales dans *Tajerɣumt n tmaziyt* (1976) de Mouloud Mammeri.

Hanoteau affirme que : « [...] *il n'y a point chez les Kabyles de formes spéciales pour les adjectifs* » (1858, p. 89).

Quant au terme *particule*, il recouvre au moins deux sens chez Hanoteau. Le premier est explicite et renvoie à une grande catégorie grammaticale qui comprend quatre sous-catégories : prépositions, conjonctions, adverbes et interjections. Le second est beaucoup moins précis puisqu'il est employé parfois comme synonyme de « mot » et souvent pour désigner des morphèmes qui ne sont pas nommés par ailleurs. Il s'agit des morphèmes aussi différents que sont la négation « *ur* », le pronom relatif « *ay* », le préverbe « *ad* », etc. On comprend par là que Hanoteau se sert du terme de *particule* non seulement pour désigner une partie de discours particulière mais aussi comme une sorte de fourre-tout pour ranger des morphèmes grammaticaux, généralement mono- ou bi-consonantique, qui n'ont pas d'équivalents dans la grammaire française. Ce sont aussi des morphèmes auxquels l'analyse grammaticale de l'époque n'arrive pas à assigner une catégorie particulière. En fait, la perspective de Hanoteau et des auteurs de grammaires pour étrangers est moins descriptive que didactique. Les catégories grammaticales kabyles y sont rarement pensées en dehors du cadre des catégories du français.

Cet ordre général ne sera pas chamboulé dans les grammaires publiées ultérieurement (Basset R. 1887 ; Boulifa 1897 et 1913). Les quatre parties du discours restent ainsi un modèle pour de nombreux grammairiens de cette époque. Néanmoins, des précisions et des rectifications notables concernant justement les diverses particules dont il a été question seront apportées. L'adjectif qualificatif sera aussi reconnu comme une sous-catégorie du nom.

2 - l'influence de la tradition grammaticale arabe

L'étude des premières grammaires kabyles ne peut se faire sans considérer la question de l'influence de la langue arabe, qui est la principale si ce n'est pas l'unique langue savante de la période précoloniale en Kabylie. A notre connaissance, il n'existe pas d'études consacrées à l'influence de la tradition grammaticale arabe dans l'élaboration des grammaires berbères. Bien que la grammaire arabe n'ait jamais servi de modèle pour la description des langues berbères, on aurait tort pourtant de négliger complètement cette tradition et son influence sur l'élaboration des parties du discours et la terminologie qui sert à les dénommer.

L'apparement de ces deux langues et leur longue coexistence sur une même aire géographique suffisent à considérer cette question. Dans les chapitres consacrés à l'alphabétisation et à la description du processus de grammatisation, nous avons amplement discuté et montré le rôle de la langue arabe dans l'accès des grammairiens et lexicographes européens aux données linguistiques kabyles. Les agents de ce processus, tout au long du XIX^e siècle et même au-delà, étaient de parfaits arabisants et les données qu'ils ont recueillies passent dans la plupart des cas par le truchement des informateurs indigènes lettrés en langue arabe (imams et étudiants en théologie musulmane). Par ailleurs, la transcription du kabyle en caractères arabes qui accompagne la transcription latine ne disparaîtra complètement qu'au début du XX^e siècle (Amaoui 2017).

L'examen des toutes premières grammaires kabyles (celles composées entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e) montre clairement l'omniprésence de l'arabe aussi bien comme cadre de référence pour des interprétations étymologiques du vocabulaire kabyle que pour souligner les similitudes lexicales et grammaticales entre les deux langues (Venture de Paradis 1787-1790 ; Shaler 1824 ; Hodgson 1834 et Newman 1836). Cette référence à l'arabe comme modèle explicatif des données kabyles atteint des proportions exagérées chez certains auteurs comme Newman (1836). Par ailleurs, Hanoteau, auteur des deux plus importantes grammaires berbères du XIX^e siècle, *Essai de grammaire kabyle* (1858) et *Essai de grammaire de la langue tamachek'* (1860), a eu certainement recours à la grammaire arabe et à sa terminologie pour interpréter quelques données berbères difficilement réductibles au modèle de la grammaire française dont s'inscrit sa démarche. C'est le cas notamment des termes « *pronoms affixes* » et « *pronoms isolés* ». En plus de ces emprunts terminologiques, l'influence de la grammaire arabe apparaît clairement chez cet auteur dans sa description des catégories du passif, du réfléchi et des valeurs du genre féminin. Les expressions « *comme en arabe* », « *semblable à celle qu'emploient les Arabes* » ou « *construction également usitée par les Arabes* » sont récurrentes chez cet auteur.

6.1.7.1.2. Les grammaires descriptives et l'apport des études berbères universitaires

Les grammaires descriptives de la première génération sont peu nombreuses : sur une période d'une trentaine d'années (1937-1967) nous en avons recensé moins d'une dizaine. Elles sont élaborées par des auteurs français, des linguistes ou des amateurs ayant une formation solide en linguistique, à l'exemple d'André Basset, André Picard, Jean Crouzet,

Jean-Marie Dallet et Louis de Vincennes. Ce sont pour la plupart des grammaires complètes aux contenus riches et structurés. On y décèle une forte influence de la linguistique française de l'époque (références constantes à la diachronie). La description du système grammatical est envisagée dans le cadre général du berbère comme en témoignent les références constantes aux différentes langues berbères. Ces grammaires descriptives comptent parmi les premières grammaires kabyles qui traitent de la syntaxe. Même les grammaires dites « normalisées » qui leur succéderont vers la fin des années 1960 n'atteindront pas cette densité et ce degré d'exhaustivité.

On peut considérer le passage des grammaires pour étrangers aux grammaires descriptives comme un bond significatif dans le processus de grammatisation du kabyle et de la connaissance de son système grammatical d'une manière générale. Avec les grammaires descriptives, il ne s'agit plus de traduire en kabyle la manière d'exprimer certaines notions (grammaticales et/ou sémantiques) du français ou d'une toute autre langue mais de décrire les catégories morphosyntaxiques kabyles dans leurs spécificités. Ceci a conduit à l'abandon de certains aspects hérités des grammaires pour étrangers.

1- les parties du discours

Selon les grammaires considérées, le nombre des parties du discours est très variable. Il peut s'élever jusqu'à neuf : nom, verbe, adjectif, pronom, adverbe, particule, préposition, conjonction, interjection. Quelques grammaires (Basset et Picard 1948) ont introduit une classe appelée « *termes divers* » pour ranger des morphèmes sans équivalents en français et/ou spécifiques au kabyle. La catégorie des particules est réduite parfois à la particule d'actualisation *d* « c'est » et aux particules verbales.

Il n'y a pas véritablement innovation mais réorganisation dans les parties du discours. Les termes servant à les désigner proviennent de la grammaire française. Toutefois, les définitions et la description des parties du discours et de leurs fonctionnements sont globalement indépendantes de cette langue. Par contre les catégories casuelles (génitif, datif, accusatif) ou celles liées aux temps et modes (imparfait, passé, présent, futur) sont abandonnées. Progressivement, une nouvelle analyse de la langue à la fois inspirée de la grammaire française et de la linguistique sera substituée à l'ancien modèle. Seuls quelques accidents phonétiques à la frontière des mots (les assimilations) se dressent encore comme des obstacles

à l'analyse. Ces accidents sont à l'origine de plusieurs erreurs comme l'institution de la catégorie de « *l'état d'annexion renforcé* » chez certains auteurs comme André Basset.

2- l'apport des études universitaires

Cette évolution peut s'expliquer par deux facteurs : l'institution d'un enseignement de la langue kabyle et le développement des études universitaires de linguistique berbère. L'impact des études universitaires de linguistique berbère⁷⁴ sur l'outillage des langues berbères par des grammaires n'a pas encore fait l'objet de discussions ou d'une évaluation. L'une des raisons tient à la difficulté même de dissocier, dans certains cas, entre une grammaire conçue comme outil de la grammatisation et une étude purement linguistique. En effet, il n'existe pas de frontière tranchée entre ces deux types et certaines descriptions sont difficiles à classer dans l'un ou l'autre type.

Globalement, il y a eu peu de discussions et de controverses au sujet des catégories et de la terminologie grammaticales berbères durant le XIX^e siècle. Il faut dire que l'œuvre grammaticale de Hanoteau a régné en référence absolue durant toute la deuxième moitié du XIX^e siècle et même au-delà. En effet, à quelques exceptions près, on retrouve à la fois l'analyse grammaticale, la terminologie et le système de transcription introduits par cet auteur dans les travaux les plus importants de cette période, à l'exemple de *Manuel de langue kabyle* (1887) de René Basset et de *l'Essai de dictionnaire français-kabyle* (1873) du Père Jean-Baptiste Creusat ou encore de *Une première année de langue kabyle : dialecte zouaoua*, de Si Ammar ben Saïd Boulifa.

Il faut attendre la fin du premier tiers du XX^e siècle, avec le développement des études berbères universitaires, pour voir l'amorce d'un débat sur les questions grammaticales. On peut suivre, au fil des publications, les questions de fond portant notamment sur la place du sujet, la nature du système verbal (temps ou aspect). Sous l'impulsion de Marcel Cohen (1947), d'André Basset (1929 et 1952), André Basset et André Picard (1948), on assiste durant cette période à un renouvellement dans l'interprétation de quelques catégories grammaticales et par conséquent à un renouvellement dans la terminologie. On verra notamment la réinterprétation des spécificités grammaticales berbères comme l'état

⁷⁴- On désigne ici par le terme « études de linguistique berbère », l'ensemble des travaux académiques (articles, mémoires, thèses) postérieurs au XIX^e siècle et qui, bien qu'ils décrivent la langue ou certains de ses aspects, ne visent pas spécialement son outillage.

d'annexion et les particules de direction. On assiste aussi à l'introduction des notions de *racine* et *schème* (Cantineau 1950), utilisées dans les études arabes, comme base de l'analyse morphologique ainsi que celle de l'aspect dans le système verbal et les catégories qui vont avec : *aoriste*, *prétérit*, *prétérit négatif*, *aoriste intensif*. Incontestablement, la fin des années 1920 marque un tournant dans la connaissance des systèmes grammaticaux berbères. Ceci a eu évidemment une grande influence sur les grammaires kabyles de cette période et celles qui paraîtront ultérieurement.

Mais pour la période récente, un examen sommaire de cette question montre que le développement des études berbères qui s'inscrivent dans les courants théoriques modernes peinent à trouver des échos dans les outils grammaticaux. Il y a lieu d'abord de signaler quelques grammaires (Hanouz 1968) qui sont en rupture totale avec la tradition grammaticale berbère et les études linguistiques berbères. D'autres grammaires (Chemim 2007), même si elles ne rompent pas avec la tradition grammaticale en question, elles sont mal conçues et comportent de nombreuses erreurs. A partir des années 1950, les nombreux articles de Lionel Galand (1957, 1964 et 1969) apporteront un éclairage nouveau aussi bien sur les catégories grammaticales que sur les structures des énoncés. C'est à cet auteur que l'on doit les principes de base de la syntaxe berbère et de sa terminologie actuels. Il est vrai que certaines catégories et fonctions syntaxiques dues à cet auteur, *indicateur de thèmes*, *expansion explicative*, *indice de personne*, etc. ont trouvé place dans les grammaires kabyles contemporaines. Mais l'analyse de la langue que donnent à voir les grammaires kabyles contemporaines nous renvoie aux années cinquante du siècle dernier. Seules quelques grammaires (Naït-Zerrad 1996) échappent à cette situation.

Ainsi, la place secondaire assignée à *l'aoriste intensif* dans le système verbal ou l'usage des notions de *passé*, *futur*, *état d'annexion renforcé*, qu'on peut rencontrer encore dans les deux grammaires de Mouloud Mammeri (1967 et 1976) ou dans le *Manuel* de Hamid Hamouma (1987) montrent bien ce décalage entre les contenus véhiculés par les outils grammaticaux et l'état des connaissances en matière de linguistique berbère. On peut relever aussi dans les grammaires récentes des catégories erronées et sans fondement comme *l'aoriste intensif négatif* ou le *futur négatif* et l'extension de la notion morphologique de *prétérit négatif* à tous les verbes (Hamouma 1987). Enfin, malgré les avancées notables dans les études syntaxiques, les grammaires kabyles ne traitent que superficiellement de ce domaine. A quelques exceptions près (Basset et Picard 1948 ; Naït-Zerrad 1996 et Bendali 2007),

l'écrasante majorité des grammaires kabyles sont en réalité des manuels de morphologie et des inventaires des catégories et morphèmes grammaticaux. Une grammaire complète qui donnerait, en plus de la morphologie verbale et nominale, un aspect exhaustif des structures syntaxiques de la langue n'existe pas encore.

6.1.7.2. Grammaires monolingues et berbérisation de la terminologie grammaticale

6.1.7.2. 1. Les grammaires monolingues

Nous l'avons vu ci-dessus, par rapport à la lexicographie monolingue, les grammaires monolingues sont relativement anciennes dans le domaine kabyle. En effet, il s'est écoulé plus d'une quarantaine d'années entre les premiers textes grammaticaux du kabyle rédigés en kabyle (Hanouz 1968 et Mammeri 1976) et les lexiques kabyles monolingues et semi-bilingues (Bouamara 2010 ; Salhi 2012 et Meniche 2013). Toutefois, ces deux premières grammaires monolingues ne sont pas suivies immédiatement par d'autres. L'absence d'un enseignement institutionnalisé de la langue kabyle en est sans doute la principale raison⁷⁵. Il faut dire aussi que *Tajerrumt n tamaziyt* de Mouloud Mammeri a été longtemps une référence et une sorte de symbole auprès des militants berbéristes qui ne voyaient pas la nécessité d'en produire d'autres sans une utilité pratique. Ainsi donc, il fallait attendre le milieu des années 1990, avec l'intégration du berbère dans les systèmes éducatif et universitaire algériens pour voir naître de nouveau un intérêt pour les grammaires monolingues. Les outils didactiques de ce type deviennent alors une nécessité pour répondre aux besoins pédagogiques induits par cette évolution. Il en résulte que la quasi-totalité des outils grammaticaux relevant de ce type sont en fait des manuels scolaires et parascolaires.

Depuis le début des années 2000, on note un accroissement significatif dans la production des grammaires monolingues. Comme pour les grammaires bilingues, l'essentiel du savoir grammatical contenu dans ce type de grammaires est constitué de la morphologie verbale et nominale à laquelle s'ajoute l'inventaire des catégories grammaticales. On manifeste néanmoins un début d'intérêt pour la syntaxe surtout dans les manuels scolaires mais aussi dans quelques manuels parascolaires (Bendali 2007). Ainsi donc, il n'y a pas de rupture entre les deux types d'outils grammaticaux, en ce qui concerne les contenus et les méthodes. Toutefois, dans les grammaires monolingues récentes et plus précisément dans les manuels

⁷⁵- L'enseignement du kabyle dans les universités étrangères ou dans les associations culturelles de l'immigration était (est encore) assuré en français ou en d'autres langues que le kabyle.

scolaires, on peut constater une hésitation, sinon un « balancement » entre la linguistique fonctionnelle et la grammaire dite « traditionnelle ». Cette influence de la linguistique moderne concerne tous les niveaux de l'analyse morphologique et syntaxique dont les points les plus importants sont :

- l'usage terminologique issu partiellement de la linguistique fonctionnelle ou tout au moins de la linguistique berbère d'inspiration fonctionnaliste ;
- une confusion dans certains cas entre les catégories grammaticales et les fonctions syntaxiques ;
- le problème du statut de certaines catégories grammaticales et sémantiques d'importance comme *le sujet*.

6.1.7.2. 2. La berbérisation de terminologie grammaticale

La traduction de la terminologie grammaticale générale et berbère du français vers le berbère est une étape importante dans l'élaboration des grammaires monolingues et dans l'enseignement de la langue sans le recours au français ou à une autre langue. C'est la raison pour laquelle la grammaire reste encore un domaine privilégié dans la terminologie kabyle et berbère de manière générale. Certes, Il existe un lexique métalinguistique « traditionnel » en berbère. Le touareg mais aussi les langues berbères du nord dont le kabyle en fournissent de nombreux exemples (Brugnatelli 2005). Mais il s'agit là d'un métalangage élémentaire qui concerne surtout l'écriture et la littérature (rime, couplet, lettres de l'alphabet). Les termes susceptibles d'être utilisés dans la description grammaticale sont plutôt rares⁷⁶ et relèvent de ce qu'il est convenu d'appeler le savoir épilinguistique (Culioli 2000). De toute manière, l'absence d'une activité grammaticale monolingue et d'une tradition littéraire écrite qui impliqueraient la production et la transmission des textes expliquent pourquoi il ne s'est pas développé un vocabulaire métalinguistique important susceptible d'être utilisé pour une représentation grammaticale de la langue. Pour combler cette lacune, il faut donc passer par la voie de la création et de la traduction de la terminologie grammaticale.

Ainsi, ce n'est que vers la fin des années 1960 que de véritables terminologies grammaticales en berbère commencent à paraître, d'abord sous forme de glossaires, dans des

⁷⁶- Comme toutes les langues, le kabyle possède, dans ses usages non spécialisés, un nombre restreint de termes métalinguistiques pour des emplois autonymiques ou métalinguistiques comme *awal* « mot », *isem* « nom » ou *tameslayt* « parole, langue ».

ouvrages de grammaire (Hanouz 1968 et Mammeri 1976). Ensuite, d'autres travaux dans le domaine (Berkai 2002 ; Boumalk et Naït-Zerrad 2009) verront le jour quelques années plus tard, à la faveur de l'instauration de l'enseignement de tamazight dans les écoles et les universités de Kabylie et d'ailleurs. Les derniers travaux sur la terminologie grammaticale sont des lexiques bilingues (ou multilingues) ; ils contiennent des nomenclatures assez étendues (1600 termes dans le lexique de Berkai) et, pour quelques uns, le domaine couvert dépasse le cadre de la grammaire au sens strict pour inclure des termes de la linguistique et des sciences du langage.

Ces développements ont eu pour conséquence, sur une période relativement courte, la traduction d'une partie importante du vocabulaire métalinguistique au sens large de la tradition occidentale. Ce vocabulaire couvre des domaines aussi variés que sont la linguistique descriptive (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique), la sociolinguistique, la didactique, la stylistique, la sémiotique, la poétique, etc. Cette terminologie n'est pas seulement confinée dans des lexiques spécialisés sous forme de nomenclatures mais elle apparaît aussi dans des milliers de documents écrits partiellement ou entièrement en kabyle : cours, mémoires de Licence ou de Master, lexiques, grammaires, manuels scolaires et parascolaires. Cette terminologie est aussi largement utilisée dans le milieu pédagogique, et ce du primaire jusqu'à l'université. Il n'est pas inutile de rappeler que les trois DLCA de Kabylie, qui relèvent des universités de Bejaia, de Bouira et de Tizi-Ouzou, dispensent des enseignements de linguistique et de littérature kabyles en kabyle, depuis quelques années. A l'heure actuelle, on dispose d'une masse importante de textes métalinguistiques en kabyle, qui atteste à la fois de la vitalité et du développement de ce domaine en langue kabyle.

Malgré cet intérêt pour la grammaire et la linguistique, les besoins en terminologie dans ce domaine demeurent encore importants. L'enseignement de la langue et la production d'ouvrages dans les domaines linguistiques les plus divers (phonétique, morphologie, syntaxe, sémantique, etc.) ont induit de nouveaux besoins en terminologie. Par ailleurs, ce développement sans précédent dans l'histoire de la langue kabyle ne va pas sans poser quelques problèmes aussi bien dans l'analyse grammaticale que dans la dénomination et la terminologie qui s'y rapportent. Il va sans dire que l'absence d'instances officielles de normalisation et l'intervention d'agents amateurs sans compétences en la matière en sont sans doute les principales causes.

Ainsi, la traduction tous azimuts et sans normalisation de la terminologie grammaticale à partir du français a eu pour conséquence une variation dans ces terminologies entre différentes institutions (comme exemple, la variation entre les DLCA des universités de Bejaia et de Tizi-Ouzou), entre les auteurs et même entre les différentes productions émanant d'un même auteur. La variation peut porter sur le signifiant entièrement *awalec* ~ *amunim* « monème » ou sur certains de ses aspects comme la forme du pluriel ou de l'adjectif : *amyagan* ~ *umyig* « verbal », *talyawit* ~ *tasnalyant* « morphologique ». Nous avons noté aussi l'institution de nouvelles catégories morphosyntaxique qu'aucune analyse linguistique ne permet de mettre en évidence pour le kabyle : *urmir ussid ibaw* « aoriste intensif négatif », *imal ibaw* « futur négatif », *addad amaruz ussid* « état d'annexion renforcé » etc.

6.1.8. La lexicographie

Nous l'avons vu, l'activité lexicographique kabyle a débuté vers les années 1787-1790 avec la composition du *Dictionnaire de la langue berbère* de Jean-Michel de Venture de Paradis. Si l'on écarte les nombreux glossaires et listes de mots qui accompagnent différents types d'ouvrages (grammaires, études ethnographiques et historiques, textes littéraires, etc.), on obtient le chiffre de 148 titres, entre lexiques et dictionnaires. Ces outils portent aussi bien sur le lexique général de la langue que sur les thématiques et domaines particuliers. Depuis les années 1970 et parallèlement à cette lexicographie générale et thématique, on assiste au développement d'un nouveau type d'activité lexicographique : l'activité terminologique et néologique. Cette dernière vise à moderniser le lexique kabyle en vue de doter cette langue de termes relatifs aux domaines techniques, scientifiques et plus généralement pour satisfaire les exigences de la communication de la vie moderne (Achab 1996).

Un regard rétrospectif sur l'histoire de la lexicographie kabyle, nous permet d'observer trois grandes mutations :

- 1- apparition des dictionnaires/lexiques de version au tout début du XX^e siècle après plus d'un siècle de lexiques de thème ;
- 2- développement de la terminologie et de la néologie lexicale depuis la fin des années 1970 ;
- 3- apparition des outils lexicographiques semi-bilingues et monolingues à partir de 2010.

6.1.8.1. Une lexicographie essentiellement bilingue

Nonobstant cette longue période de plus de deux siècles d'histoire du processus de grammatisation, la lexicographie kabyle demeure presque exclusivement bilingue. Le français reste aussi la principale métalangue et la langue à traduire/la langue de traduction. Les trois contributions récentes par la publication de lexiques monolingues et semi-bilingues (Bouamara 2010 ; Salhi 2012 et Meniche 2013), constituent assurément des symboles forts et elles sont révélatrices d'un changement qui est en train de se produire. Mais à l'heure actuelle, cela ne change pas réellement cette caractéristique fondamentale. Un fait tout à fait significatif à cet égard est que les deux plus importantes contributions lexicographiques de ces dernières années restent encore des dictionnaires bilingues kabyle-français (Berkai 2014 et Haddadou 2014).

Objectivement, comme toutes les langues grammatisées qui, au cours de leur histoire, ont abouti à l'élaboration des métadiscours lexicographiques ou discours définitionnels, le développement d'une lexicographie kabyle monolingue est tributaire de plusieurs facteurs à la fois internes et externes à ce domaine. Il s'agit entre autres de l'enseignement, de l'extension des fonctions de la langue aux domaines les plus divers, du développement de la terminologie et de la mise au point des techniques de la définition.

6.1.8.2. Les dictionnaires de thème/les dictionnaires pour étrangers

La première génération de dictionnaires kabyles, qui couvre une longue période allant de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e, sont des dictionnaires de thème à l'usage des étrangers. Elle est riche de plusieurs titres entre dictionnaires (Venture de Paradis 1787-1790 ; Brosselard *et al.* 1844 ; Creusat 1873 et Olivier 1878) et lexiques (Pharaon 1839 et Newman 1887). La caractéristique principale de ces dictionnaires/lexiques étant de fournir des traductions kabyles aux vocables français (mots, syntagmes ou expressions), les articles sont dépouillés d'indications grammaticales ou marques d'usage. On n'y trouve en effet aucune description ou définition du lexique kabyle. Seuls quelques dictionnaires indiquent le genre et la forme du pluriel pour les noms et occasionnellement la catégorie grammaticale.

Ces outils lexicographiques sont l'œuvre de savants européens arabisants dont les connaissances en langue kabyle sont pour la plupart très limitées. Aussi, leurs élaborations passent-elles souvent par des traductions en arabe dues à des informateurs kabyles lettrés en

langue arabe. Il s'ensuit que ces outils sont truffés d'erreurs si bien qu'aujourd'hui certains d'entre eux sont quasiment inexploitable. On relève en effet dans quelques lexiques et dictionnaires toutes sortes d'erreurs : erreurs de transcription, des traductions littérales et souvent erronées, des emprunts à l'arabe très probablement inusités dans la langue usuelle, etc. Ce sont donc avant tout des témoignages précieux sur le lexique kabyle des XVIII^e et XIX^e siècles dont leurs utilisations comme outils pédagogiques doivent être nécessairement précédées de lectures critiques. Quant à leur apport à la lexicographie kabyle et berbère, il est somme toute très modeste.

6.1.8.3. L'apparition des dictionnaires/lexiques de version

C'est l'apparition des premiers dictionnaires et lexiques de version, c'est-à-dire à sens kabyle-français, à partir du XX^e siècle, qui est à l'origine de la première grande mutation dans la lexicographie kabyle. Il est vrai que ce changement de direction ne s'est pas accompagné d'un changement de public (Ber kai 2013, p. 51) mais il préfigure en quelque sorte la fin des dictionnaires pratiques destinés exclusivement aux étrangers, qui ont dominé tout le XIX^e siècle. En effet, le passage du type de dictionnaires de thème aux dictionnaires de version et de thème a pour conséquence de mettre pour la première fois le lexique kabyle en position d'objet de description. Il y a là donc un changement de perspective qui permet de décrire et de caractériser ce lexique.

Evidemment, il faut attendre la deuxième moitié du XX^e siècle pour rencontrer des documents lexicographiques de ce type, qui fournissent de longues nomenclatures et surtout de riches informations grammaticales et sémantiques (Dallet 1953 et 1982). Mais déjà le premier dictionnaire à sens kabyle-français (Huyghe 1901) contraste avec les dictionnaires de thème du XIX^e siècle (Venture de Paradis 1844 ; Brosselard 1844 ; Creusat 1873 et Olivier 1878) en ce que le premier mentionne les catégories grammaticales et fournit des exemples en guise d'illustration des significations et des emplois des mots. De telles informations sont pratiquement absentes dans les seconds où les mots kabyles n'y sont présents que pour traduire des mots ou des formules en français.

Mais le plus important est que l'apparition des lexiques et dictionnaires de version a ouvert le champ de la réflexion sur toute une série de problèmes que les dictionnaires de thème ne permettaient même pas d'entrevoir : délimitation de la nomenclature (nombre des entrées), classement des entrées, lemmatisation, délimitation des sens et des emplois et des usages à

décrire, homonymie, polysémie, traitement de la variation etc. Tout au long du XX^e siècle, la lexicographie kabyle bilingue s'est efforcée d'apporter des réponses à ces questions parce que son développement en dépendait.

6.1.8.4. L'œuvre lexicographique de Jean-Marie Dallet

Cette tâche de mettre au point des méthodes adéquates pour la description du lexique kabyle incombera presque entièrement à un seul homme : Jean-Marie Dallet de l'Association des Pères Blancs. De son inventaire des verbes intitulé *Le verbe kabyle : parler des At Mangellat. 1: Formes simples* (1953) à la publication posthume de son *Dictionnaire kabyle-français : parler des At Mangellat (Algérie)* (1982) en passant par les différents lexiques thématiques des années 1950 et 1960, l'œuvre de Jean-Marie Dallet résume à elle seule la lexicographie kabyle de la deuxième moitié du XX^e siècle. Ailleurs, on ne rencontre guère que des vocabulaires et des glossaires ; les contributions d'importance dans ce domaine comme celle d'Henri Genevois sur le lexique du corps humain (1963) sont très rares.

Bien qu'elle ne porte que sur un seul parler kabyle, celui des Aït Menguellat du Djurdjura en l'occurrence, l'œuvre lexicographique de Jean-Marie Dallet est à la fois riche et bien structurée ; elle n'a d'égale dans le domaine berbère que celles de Charles de Foucauld pour le touareg de l'Ahaggar et de Miloud Taïfi pour le tamazight du Moyen Atlas. Par rapport aux outils lexicographiques du XIX^e siècle et du début du XX^e, des avancées notables sont à signaler dans le *Dictionnaire kabyle-français* et ses congénères. Elles concernent tout à la fois la présentation formelle et typographique des articles, la transcription, le classement du lexique par racine et la structuration des articles, avec en plus de riches informations grammaticales, sémantiques et ethnographiques (Bounfour *et al.* 1995, p. 2303-2304). Œuvre de longue haleine résultant d'une collecte systématique des données sur le terrain et d'une élaboration méthodologique rigoureuse, dont la publication en 1982 a comblé un grand vide en matière de documentation lexicographique.

6.1.8.5. La terminologie/néologie : renouvellement et modernisation du lexique

La parution de *Tajerɣumt n tmaziyt* en 1976 et de *l'Amawal* en 1980 marque un tournant dans l'activité lexicographique kabyle. Ces deux ouvrages d'aspects très modestes, inaugurent pourtant un domaine qui n'a jamais été exploré jusque là : la terminologie/néologie kabyle (§ 4.2.1.3.4. Terminologie moderne). Faisant suite à ces deux ouvrages, une série de

lexiques spécialisés portant sur les domaines techniques et scientifiques les plus divers paraîtra à partir des années 1980 : mathématiques (1984), informatique (Saad-Buzefran 1996), géographie (Touati 1987), religion (Naït-Zerrad 1998), sciences de la terre (Ahmed Zayed 2004), linguistique (Berkai 2009), rhétorique (Bouamara 2007), littérature (Salhi 2012), électrotechnique (Mahrazi 2011), etc.

Cependant cette production, d'apparence riche et variée, est loin de couvrir les besoins en terminologie de cette langue, qui ambitionne d'investir tous les secteurs de la connaissance et les activités liés au monde contemporain. Bien que les lexiques spécialisés soient en constante augmentation, leur nombre ne dépasse pas la quarantaine. Ainsi, des domaines aussi importants pour la communication quotidienne dans les médias que sont le sport, la santé, l'économie ou la politique, par exemple, ne disposent pas encore de terminologies. S'agissant des terminologies déjà existantes, elles souffrent de nombreux défauts de conception et elles présentent des caractéristiques qui limitent leur utilisation.

D'une manière générale, la terminologie berbère souffre de notre méconnaissance du lexique berbère dans ses différentes variantes géographiques. Beaucoup de langues et de parlers berbères, en effet, ne sont pas encore décrits et leurs lexiques demeurent inconnus. Ceci limite évidemment l'utilisation des termes existants dans ces différentes langues (emprunt interne). D'où le recours excessif à la création de néologismes, qui caractérise la terminologie berbère. Il est à noter aussi des insuffisances concernant les aspects linguistiques dans la confection des lexiques spécialisés. A côté de nombreuses réussites, on rencontre aussi des termes malformés sur le plan morphologique : structures morphologiques inadéquates, absence de dérivabilité des termes ; beaucoup de lexiques ne fournissent pas les pluriels pour les noms et les formes aspectuelles pour les verbes. Etant donné que la terminologie kabyle est une terminologie de traduction à partir du français, le poids de cette langue pèse lourdement sur le lexique proposé pour le kabyle.

Elaborées en dehors des cadres institutionnels par des auteurs plus ou moins qualifiés, ces terminologies souffrent aussi d'un manque de légitimité que procurent les institutions et organismes officiels (académie, centre de normalisation, organisme de terminologie). Cette caractéristique limite considérablement l'implémentation et la diffusion des termes et même leur acceptabilité.

6.1.8.6. La lexicographie générale kabyle à la lumière des évolutions récentes

Malgré le travail considérable accompli par Jean-Marie Dallet et ses prédécesseurs depuis la fin du XVIII^e siècle, les changements survenus ces trente dernières années (l'élargissement des fonctions de la langue et son statut notamment), nécessitent de nouveaux outils adaptés à la nouvelle situation. Les travaux lexicographiques de Jean-Marie Dallet tout comme les grands dictionnaires berbères du XX^e siècle (Foucauld 1951-1952 ; Delheure 1985 et 1987 ; Taïfi 1991) relèvent d'un type lexicographique particulier que certains qualifient d'ethnographiques. Ils ne sont pas conçus pour une utilisation large ; ils remplissent la fonction de « sauvegarde du patrimoine culturel et langagier de l'humanité » (Builles 1998, p. 373). Il en résulte que les néologismes et les marquages d'usage sont pratiquement absents (Berkai 2013, p. 51). Ils s'adressent en effet à un public restreint de spécialistes (linguistes, ethnologues) et leur consultation se révèle un véritable casse-tête dans la mesure où elle suppose des connaissances étymologiques relatives au lexique berbère. Ils sont donc peu adaptés aux utilisateurs ordinaires.

L'exclusion des langues des sphères officielles et l'absence d'institutions en rapport avec l'aménagement linguistique (académie, centre de normalisation de la langue ou organisme de terminologie) a pénalisé lourdement l'activité lexicographique kabyle. Les conditions ne sont pas réunies pour la constitution des équipes de travail, si nécessaires pour la confection de dictionnaires de langue et des lexiques spécialisés dignes de ce nom. Il résulte de cette situation une prolifération de publications d'amateurs. Elles sont souvent produites dans la précipitation, et par conséquent elles ne répondent pas aux règles les plus élémentaires requises pour la confection de ce genre d'outils. Quelques dictionnaires généraux de langue et des lexiques spécialisés élaborés par des auteurs universitaires tentent tout de même de rétablir l'équilibre et de donner de la consistance à cette activité vieille de plus de deux siècles (Berkai 2014 et Haddadou 2014).

6.1.8.7. Les défis et les perspectives de développement

Le plus grand défi que doit relever la lexicographie kabyle dans les prochaines années est sans doute le développement des outils monolingues. La recherche et le développement d'un métalangage en kabyle ainsi que l'élaboration des techniques de définition sont des tâches difficiles mais nécessaires. Les terminologies/néologies élaborées ces dernières années, celles relatives à la grammaire et à la linguistique en premier lieu, constituent déjà un point de

départ allant dans le sens de la concrétisation de ce projet. Mais comme nous l'avons signalé ci-dessus, l'élaboration des lexiques et dictionnaires monolingues dépend surtout de l'extension de l'utilisation de la langue elle-même aux domaines les plus divers.

La diversification des outils lexicographiques, qu'ils soient bilingues ou monolingues, constitue aussi un objectif à réaliser. En effet, il manque pour la langue kabyle toute une gamme de produits lexicographiques adaptés aux différents niveaux et besoins des utilisateurs : dictionnaires des synonymes, dictionnaires des antonymes, dictionnaires étymologiques, dictionnaires d'usage, etc. Il reste aussi à couvrir par des lexiques spécialisés des domaines nombreux et variés. Par ailleurs, de nombreux problèmes techniques portant aussi bien sur la macrostructure que sur la microstructure des dictionnaires doivent trouver des solutions. Depuis quelques temps déjà des réflexions sur ce sujet commencent à voir le jour. Elles portent sur le classement des entrées et l'usage de la racine en lexicographie berbère (Taïfi 1988 et 1996 ; Amaoui 2009 et Berkai 2013), sur la lemmatisation, les marquages d'usage ou de registre et les questions de microstructure d'une manière générale (Berkai 2010). Enfin, la confection des dictionnaires et lexiques kabyles ne peut se concevoir désormais sans la prise en considération du processus de normalisation et de standardisation de la langue engagé il y a quelques années. Dans cette perspective, la fixation orthographique, le traitement de la variation géographique ainsi que l'intégration des néologismes et des emprunts dans les nomenclatures des dictionnaires constituent autant de problèmes à traiter.

6.2. La langue kabyle et les nouvelles technologies

6.2.1. Introduction

La deuxième moitié du XX^e siècle a vu un développement sans précédent de l'informatique et des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication). En l'espace de quelques décennies l'informatisation des langues et leur numérisation sont devenus un enjeu d'une importance capitale. Il s'agit en réalité d'une nouvelle révolution technologique qui touche aux langues, et plus précisément à l'« *externalisation et formalisation de la communication humaine* ». Après l'invention de l'écriture et le phénomène de la grammatisation des langues du monde, l'informatisation et l'automatisation des langues constituent la troisième révolution techno-linguistique (Auroux 1994, p. 164). Pour montrer l'ampleur et les conséquences de cette informatisation, Auroux compare celle-ci à la grammatisation : « *De même qu'il y a des langues grammatisées, il y a (ou il y aura) des langues automatisées ou informatisées ; et, de même que, faute de grammatisation, quantité de langues ou de formes d'expression humaine ont disparu, on peut penser que dans le futur les langues qui ne seront pas informatisées à un niveau suffisant verront leur rôle considérablement limité et disparaîtront peut-être* » (1994, p. 164-165).

A peine la dernière étape du processus de sa grammatisation entamée, la langue kabyle est ainsi confronté à un grand défi : celui de son automatisation et de son appropriation des NTIC. Dès la fin des années 1980, un intérêt pour l'informatisation de la langue s'est manifesté chez certains informaticiens parmi les militants kabyles. C'est en effet de cette époque que datent le premier logiciel de traitement de texte en tamazight dénommé *Awal Amazigh* (Naït Abdellah 1989 et 1992) et le premier lexique berbère-français d'informatique (Saad-Buzefran 1996). Mais comme toutes les langues berbères, le kabyle ne fait pas partie des langues informatisées au sens plein du terme. En effet, il lui manque à peu près tout ce qui permet à une langue de « *fonctionner normalement avec les nouvelles technologies* » ; il lui manque d'innombrables logiciels et services en ligne parmi lesquels on peut citer :

- les systèmes de traduction automatique ;
- les systèmes de reconnaissance de la parole ;
- les vérificateurs orthographiques et les correcteurs grammaticaux ;
- les bases de données relatives à la langue kabyle ;

- les logiciels utilisés dans la recherche terminologique comme les extracteurs de termes, les concordanciers, etc. ;
- les dictionnaires électroniques/dictionnaires en ligne et les banques de terminologie.

Le premier écueil technique pour toute automatisation de la langue est évidemment l'absence d'une (ou des) norme(s) orthographique(s), des polices de caractères et d'un clavier. Bref, l'absence de tout ce qui est lié à une norme en matière d'écriture susceptible d'être reconnu d'une manière univoque par un programme informatique. Mais ces obstacles peuvent être considérés désormais comme partiellement résolus (Naït-Zerrad 2010, p. 176-177). En effet, il existe, d'une part, une notation usuelle du kabyle à base de l'alphabet latin et, d'autre part, on dispose des polices de caractères comme le logiciel *Tamazight Unicode*, le pilote clavier *Tamazight Agrahlan* et d'autres claviers en ligne.

Aussi, le véritable obstacle à l'automatisation de la langue kabyle et à son appropriation des technologies numériques n'est-il pas d'ordre technique. Il découle de son statut juridique et de sa place marginale dans le paysage sociolinguistique algérien. En effet, à l'heure actuelle il n'y a aucune politique d'encouragement des langues berbères dans les domaines de l'informatique et des industries de la langue émanant de l'Etat algérien. Une telle politique passe par la création des instances adéquates, une législation et des mesures incitatives ; mais elle passe aussi par l'implication des institutions socioculturelles et des entreprises économiques. Elle nécessite enfin la mobilisation de moyens financiers importants pour soutenir la réalisation de projets dans le domaine. Sur le terrain, cet encouragement doit se traduire par la recherche, la production et/ou la traduction, la distribution et la commercialisation des logiciels et des systèmes en langue kabyle.

6.2.2. Un usage limité de l'outil informatique

Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, l'informatisation de la langue kabyle et son usage des technologies numériques restent encore assez rudimentaires. Ceci apparaît clairement dans les problèmes liés à la standardisation de l'écriture et à l'élaboration des nombreux logiciels et des produits liés aux industries de la langue.

6.2.2.1. L'écriture

L'une des solutions les plus simples pour écrire le kabyle et les langues berbères en utilisant les ordinateurs est de revenir à l'usage des caractères « normaux », c'est-à-dire les 26 lettres de l'alphabet latin et à prescrire les caractères spéciaux ainsi que la majorité des signes diacritiques sur certaines lettres. Cette solution a été adoptée pour répondre aux problèmes de l'imprimerie par Hanoteau, premier à aménager l'alphabet au milieu du XIXe siècle en utilisant l'apostrophe comme seul signe diacritique. Elle a été adoptée aussi plus récemment par les internautes kabyles dans leurs écrits sur internet (Brugnatelli 2010/b). Mais cette solution, qui ne peut faire l'économie des digrammes et des trigrammes, déjà usités au début du XIXe siècle, présente de nombreux inconvénients dont le plus important est la lourdeur quant à la représentation de la tension consonantique (succession de 4 consonnes sans voyelle, voire plus). Cet usage romprait aussi avec la notation usuelle, fruit de plusieurs décennies d'évolution et d'aménagement. C'est pour cette raison que, dans un premier temps, les usagers de cette langue ont eu souvent recours, quant il s'agit de traitement de texte ou de l'écrit sur internet, aux caractères spéciaux. Le système de codage des lettres utilisé était alors celui de l'ASCII à 256 caractères.

Après une période d'utilisation du système ASCII avec ses multiples inconvénients (caractères spéciaux non standardisés et par conséquent non flexibles et incompatibles avec la plupart des logiciels), l'avènement du standard Unicode, qui dispose de tous les caractères spéciaux standardisés pour écrire le berbère, a permis de résoudre définitivement certains problèmes d'écriture (Brugnatelli 2002 et Naït-Zerrad 2010). Cependant la disponibilité des caractères standardisés, ceux de l'Unicode en l'occurrence, ne résout pas totalement le problème puisque pour pouvoir utiliser une police de caractères, il faut un pilote de clavier (keyboard driver). Tout compte fait, l'absence d'un clavier physique constitue une entrave réelle à la généralisation de l'écrit en kabyle.

6.2.2.2. Les travaux

On ne dispose pas de ressources bibliographiques spécialisées ou de travaux de synthèse qui recensent les travaux sur l'informatisation de la langue kabyle et son usage des technologies numériques. Cependant, aussi modestes que soient ces travaux par rapport à ce qui se fait dans les grandes langues, on a connaissance de nombreux travaux produits depuis la fin des années 1980 et portant sur différents aspects relevant de ce domaine : le logiciel

Awal Amazigh de traitement de texte (Naït Abdellah 1989) ; des travaux de standardisation de l'écriture ; des tentatives d'élaboration de logiciels relevant du TAL comme le rajout de tamazight dans le système NooJ (Aoughlis 2012) ou le générateur automatique de l'état d'annexion (Mahrazi et Nahali 2012) ; des application téléchargeables, comme l'*application Azul* du HCA destinée à l'apprentissage de tamazight, se font de plus en plus nombreuses.

6.2.2.3. Les corpus numérisés

On dispose actuellement d'un nombre important de textes monolingues ou bilingues (kabyle-français notamment). Ces textes couvrent une période d'au moins deux siècles et portent sur les domaines les plus divers : grammaire, lexicque, poésie, roman, conte, religion, écrits journalistiques, scientifiques, didactiques, etc. Depuis la fin des années 1980 l'écrit kabyle s'est multiplié encore davantage au point où il est impossible aujourd'hui d'établir des inventaires exhaustifs dans les domaines en question. Mais leur numérisation, qui pourrait rendre d'énormes services et servirait notamment aux travaux de lexicographie et de terminologie, ne peut être exploitée en raison de l'extrême diversité des systèmes d'écriture dans lesquels ils sont transcrits. Réécrire ces textes avec le système d'écriture actuel pour pouvoir les numériser, serait une entreprise longue et coûteuse. Il reste à numériser les textes les plus récents, qui présentent une plus grande homogénéité sur le plan orthographique.

6.2.3. La présence du kabyle sur internet

Le développement des technologies numériques et de l'internet a donné naissance à ce qu'il convient d'appeler l'industrie des contenus où la langue occupe une place centrale, puisque c'est par son « *intermédiaire que se font la transmission de la connaissance et le transfert des messages* » (Franquesa 2001, p. 11). Pour ce qui est du kabyle - une langue minorée évoluant dans un environnement multilingue et ne bénéficiant pas de politique d'encouragement et de promotion dans le domaine des NTIC, de la part des pouvoirs publics - il est à peine concevable d'évoquer ce sujet. Pourtant l'avenir de cette langue en dépend car comme l'affirme Franquesa « [...] *être numérique constitue une licence de progrès de la langue. [...] la technologie crée des conditions tout à fait nouvelles, offre des opportunités jusqu'à présent inédites et peut contribuer en grande mesure à rendre effectif l'usage de langues moins répandues sur leur territoire. La continuité des langues dépend de leur adaptation à cette société numérique, puisque celles qui resteront en marge ne seront plus capables d'assumer toutes les situation de communication.* » (2001, p. 12).

Même par rapport aux langues régionales ou nationales de certains pays d'Europe de petite ou moyenne taille, comme le flamand ou le catalan, la place de la langue kabyle sur la toile est quasiment insignifiante et ne représente guère qu'une présence symbolique. L'un des faits les plus significatifs à cet égard est que même les institutions en rapport direct avec la langue et la culture kabyles comme le HCA, la chaîne 2 de la radio algérienne, la Radio Soummam, la Berbère Télévision ou Tamazight TV4, qui disposent pourtant de sites ou de pages web en français, n'utilisent pas la langue kabyle. Cependant, la langue kabyle et certaines langues berbères ne sont pas totalement absentes sur la toile. Cette présence sur le web contribue « *au passage de l'oral à l'écrit* » et permet une large diffusion des productions culturelles et littéraires (Lafkioui 2011). Par ailleurs, la disponibilité des polices de caractère permet désormais aux internautes d'échanger des emails ou de commenter des écrits sans recourir à des digrammes ou à toute autre solution, qui de toute manière limiterait l'usage de la langue kabyle sur le web.

En plus de cet usage personnel et quotidien de l'écrit sur internet, on recense un peu plus d'une cinquantaine⁷⁷ de sites, qui sont totalement ou partiellement en langue kabyle. Ces sites émanent essentiellement des initiatives individuelles, des organisations politiques ou d'associations de défense de la langue et culture kabyles. Ils sont dédiés aux différents domaines de la langue et de la vie socioculturelle kabyles : littérature, cours de langue, conjugueurs automatiques, informatique, politique, religion chrétienne, actualités, etc. Seuls les sites de l'APS⁷⁸ (Algérie Presse Service) et du HCA (en français mais contient des textes en kabyle) émanent des instances publiques algériennes. Il existe aussi de nombreux lexiques/dictionnaires et traducteurs en ligne plus ou moins élaborés. Les uns comme les autres sont généralement des bilingues kabyle-français et/ou français-kabyle. Enfin, un fait important est à signaler : le kabyle reste encore la seule langue berbère présente sur l'encyclopédie libre wikipédia.

6.2.3.1. Les types de sites

Vu le statut du kabyle et la place qu'il occupe dans le paysage sociolinguistique algérien, avec tout ce que cela implique comme limites d'accès au web et aux nouvelles technologies numériques, les sites internet les plus fréquents sont surtout des blogs et des sites de

⁷⁷- Ce chiffre n'est pas exhaustif en ce qu'il ne recense pas tous les sites kabyles ; il ne prend pas en compte les nombreux blogs, qui émanent d'initiatives individuelles, sur les thèmes les plus divers.

⁷⁸- L'APS est l'agence de presse algérienne officielle. Elle dispose depuis 2014 d'un site trilingue arabe-français-amazigh. La version amazighe (kabyle) existe dans les trois graphies : latine arabe et tfinagh.

particuliers. Viennent en seconde position les portails, les sites institutionnels et les sites communautaires. Par contre l'intranet ou les sites relevant de l'e-commerce, qui impliquent des administrations, des sociétés de service ou des entreprises économiques, ils sont pratiquement inexistantes.

6.2.3.2. Exemples de sites internet

Le tableau qui va suivre présente quelques uns des sites les plus connus ainsi que leurs caractéristiques.

Domaines	Langue(s)	Types de sites	Adresses web
littérature	kabyle	communautaire	www.imyura.net
littérature	kabyle/français	communautaire	http://ayamun.com/
religion	kabyle/français	communautaire	www.tamusni.org
politique	français/kabyle/anglais/allemand	portail	www.tamurt.info
écriture	kabyle/anglais	particulier	www.akufi.org
informatique	kabyle	particulier	http://aselkim.free.fr/
actualités	arabe/français/kabyle	institutionnel	http://www.aps.dz/
conjugaison	kabyle	particulier	http://taseftit.free.fr/
encyclopédie	kabyle		Kab.wikipedia.org

Conclusion générale

Notre étude du processus de grammatisation du kabyle nous a conduits à explorer un peu plus de deux siècles d'histoire de cette langue. Ce processus, nous l'avons étudié aussi bien dans ses aspects externes que dans ses caractéristiques internes. Ainsi, après avoir abordé la période qui a précédé la grammatisation, c'est-à-dire la péri-grammatisation au contact de la tradition grammaticale arabe, et déterminé le point de départ du processus de grammatisation proprement dit, nous avons passé en revue à la fois les différents types d'agents, les motivations et les différents moments de cette grammatisation. Ensuite, nous nous sommes attelés à retracer le processus à l'étude à travers la description du processus d'alphabétisation et l'étude des outils linguistiques dans leur diversité et leur évolution. Pour ce faire, nous avons examiné une quantité considérable d'outils linguistiques (grammaires, manuels d'apprentissage, lexiques et dictionnaires notamment) ainsi que d'autres documents et sources bibliographiques (récits de voyage, recueils de textes de la littérature orale, traductions de textes religieux, lettres, notices historiques diverses, etc.).

Bien que la grammatisation soit théoriquement infinie, nous pouvons affirmer que l'outillage du kabyle est entré dans sa phase finale : celle de l'élaboration des outils monolingues. On peut considérer aussi que cette grammatisation est la plus avancée parmi les langues berbères. Certes, il y manque encore un dictionnaire général monolingue de la langue mais la lexicographie kabyle monolingue a déjà fait son apparition à travers quelques lexiques généraux et terminologies de spécialité. Pourtant, comparativement aux langues du monde des différents continents (les Amériques, l'Asie et quelques régions d'Afrique) la grammatisation du kabyle et des autres langues berbères est tardive. Alors qu'il existe des grammaires et des lexiques pour plusieurs langues amérindiennes, les langues d'Extrême-Orient asiatique et quelques langues d'Afrique, dès les XV^e et XVI^e siècles, aucune langue berbère n'est grammatisée avant la fin du XVIII^e siècle. C'est ainsi que la première mention de la langue kabyle par un savant européen ne date que de 1738. Quant aux premiers lexiques et éléments grammaticaux de cette langue, ils ne feront leur apparition que vers 1787-1790, grâce aux travaux du drogman et orientaliste français Jean-Michel de Venture de Paradis. Comme nous l'avons montré aussi, ni la tradition grammaticale arabe, ni l'usage de la graphie arabe, qui a précédé celui de la graphie latine et a coexisté avec elle pendant un certain temps, n'ont pu véritablement déboucher sur la grammatisation de la langue kabyle.

Ce sont en effet des auteurs européens parmi lesquels figurent successivement des voyageurs, des diplomates, des militaires, des religieux, etc., qui ont procédé à l'outillage des

langues berbères aux XVIII^e et XIX^e siècles. Comme pour la majorité des langues du monde, la grammatisation du kabyle relève donc d'une exo-grammatisation. Elle résulte d'un exo-transfert parce que les auteurs qui ont effectué ce transfert technologique ne sont pas des locuteurs natifs du kabyle. Le transfert a été réalisé à partir de la tradition grammaticale occidentale, et plus particulièrement de la tradition grammaticale française. A ses débuts, cette grammatisation a été motivée par l'apprentissage de la langue kabyle par un public d'étrangers dont l'intérêt est lié à l'établissement de relations politiques et commerciales et, quelques décennies plus tard, par la conquête militaire et la colonisation.

Toutefois, agents, motivations, intérêts et outils de la grammatisation n'ont pas cessé d'évoluer à travers le temps. Sur une période de plus de deux siècles d'outillage de la langue kabyle, on est en passe d'accomplir la transition des outils exclusivement bilingues aux outils monolingues. Les premiers, de loin les plus nombreux, sont élaborés par des étrangers et sont destinés à leurs compatriotes, donc à des usagers non natifs ; ils sont souvent notés dans la graphie arabe et suivis d'une transcription en caractères latins. Les seconds, œuvres des natifs, se présentent sous des formes plus ou moins normalisées et ils sont notés dans la graphie latine seule. Entre ces deux extrémités du processus, on rencontre divers types d'outils, d'agents, de motivations et d'intérêts parmi lesquels les travaux des Pères Blancs du FDB figurent parmi les plus déterminants.

Par ailleurs, on ne doit pas perdre de vue que l'outillage du kabyle s'est effectué dans un contexte sociolinguistique défavorable, pour ne pas dire contraignant. En effet, l'absence d'un statut juridique de cette langue et sa mise à l'écart de l'institution scolaire et des domaines formelles d'une manière générale, aussi bien sous la colonisation française que durant les premières décennies de l'indépendance algérienne, ont pesé lourdement sur le rythme et la forme de son outillage. Le kabyle a toujours vu son rôle considérablement réduit par les deux langues dominantes en Afrique du Nord, le français pendant la colonisation, l'arabe et le français depuis l'indépendance. L'une des conséquences qui découle de cet état des faits se reflète dans les formes et les contenus des outils linguistiques. On note en effet une prédominance des outils bilingues kabyle-français, dans lesquels le français sert de métalangue et, jusqu'à récemment, une absence notable des manuels d'écriture.

Deux événements historiques majeurs ont pu avoir un impact significatif sur le rythme et la forme de la grammatisation du kabyle. En premier lieu, la colonisation de l'Algérie à partir

de 1830 a vu à la fois l'accélération dans le rythme de l'outillage de la langue et le début de l'hégémonie des grammairiens et lexicographes français et par conséquent l'imposition du modèle français comme source principale de la grammatisation du kabyle. Avant cet événement, on ne relève guère que quelques lexiques et exposés grammaticaux émanant pour la plupart des auteurs anglais et américains. En second lieu, l'indépendance de l'Algérie, intervenue plus d'un siècle plus tard, en 1962, a ouvert la voie à la revendication d'un statut juridique pour la langue kabyle et à l'aménagement de son corpus. Aussi, sous le nom de tamazight et en dehors des institutions officielles, la langue kabyle bénéficie-t-elle depuis la fin des années 1960 d'un effort continu de la standardisation de son écriture, de l'élaboration des outils monolingues et des terminologies de spécialité dans les domaines les plus divers. Les agents natifs ont remplacé presque entièrement les agents étrangers. L'intégration progressive de cette langue dans le système éducatif algérien et son enseignement effectif dans les écoles de Kabylie notamment, à partir de 1995, verra la multiplication des outils linguistiques monolingues. Ces derniers se déclinent sous plusieurs formes : manuels scolaires, manuels parascolaires, livrets d'écriture, etc.

Enfin, à peine cette phase de l'élaboration des outils linguistiques monolingues entamée que la langue kabyle se trouve confrontée à un nouveau défi, qui engage son avenir et sa survie même: celui de son informatisation/automatisation et de son appropriation des NTIC. Malgré de nombreuses insuffisances, le kabyle est sans doute l'une des langues berbères les plus « informatisées » ; elle est aussi la mieux représentée sur internet. Grâce à de nombreuses initiatives émanant des associations culturelles et des groupes de militants, le kabyle a pu tout de même assurer une présence symbolique sur la toile. On recense plus d'une cinquantaine de sites internet qui utilisent entièrement ou partiellement la langue kabyle. Les travaux de l'Unicode ont aussi résolu partiellement les problèmes liés à l'écriture dans l'usage des ordinateurs. Cependant, il ne pourrait y avoir d'avancées notables dans ce domaine sans une réelle politique des pouvoirs publics et une mobilisation des moyens financiers importants. Ainsi, si le processus de grammatisation du kabyle a pu se dérouler partiellement grâce aux travaux individuels initiés par des auteurs appartenant à divers horizons, son automatisation ne peut se concrétiser sans l'appui direct des institutions et des pouvoirs publics.

Bibliographie

Références bibliographiques

ABROUS, Dahbia, « A propos du kabyle utilisé dans la presse écrite », *EDB*, 8, 1991, pp. 175-186.

ABROUS, Dahbia, « Quelques remarques à propos du passage à l'écrit en kabyle », in *Actes du Colloque International. Unité et Diversité de Tamazight*, 1, 1992, pp. 1-14.

ACHAB, Ramdane, « Problèmes de néologie berbère. Remarques sur l'*Amawal* », *EDB*, 8, 1992, pp. 97-111.

ACHAB, Ramdane, *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Peeters, Paris-Louvain, 1996, 367p.

AÏSSANI, Djamil, « Les écrits de langue berbère de la collection de manuscrits Ulahbib (Béjaïa) », *EDB*, 15-16, 1998, pp. 81-99.

AÏSSANI, Djamil, « Les manuscrits de langue berbère de la Kabylie », *Studi Africanistici*, 1, Unior, Napoli, 2011, pp. 191-210.

AÏSSANI, Djamil, « Le lexique manuscrit arabe dialectal - kabyle de la Zawiyya historique de Cheikh Aheddad » in Naït-Zerrad, K. (éd.), *Linguistique(s) de corpus. De la constitution à l'exploitation des corpus*, *Revue des Etudes Berbères*, vol. 6, [2012], pp. 15-32.

AÏSSANI, Djamil et MECHEHED, Djamel-Eddine, *Manuscrits de Kabylie. Catalogue de la collection Ulahbib*, CNRPAH, Alger, 2010, 245p.

ALLAIN, Madeleine, « Propositions pour normaliser une transcription du kabyle », *EDB*, 12, 1994, pp. 235-238.

AMAHAN, Ali, « L'écriture en tašlhyt est-elle une stratégie des zawaya ? », in *A la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Geuthner, Paris, 1993, pp. 437-449.

AMAOUÏ, Mahmoud, « Classement des entrées de dictionnaire de langue berbère : problèmes et perspectives », in Vossen, R., Ibriszimow, D. et Stroomer, H. (éd.), *Etudes Berbères IV, Essais lexicologiques et lexicographiques et autres articles*, Berber Studies, vol. 25, Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 2009, pp. 25-32.

AMAOUÏ, Mahmoud, « Grammaires berbères » in *Corpus des textes linguistiques fondamentaux* [en ligne] [ctlf.ens-lyon.fr/n_resul.asp?req=Amaoui, Mahmoud](http://ctlf.ens-lyon.fr/n_resul.asp?req=Amaoui,Mahmoud) (année 2013).

AMAOUÏ, Mahmoud, « Quelques éléments de réflexion pour servir à la codification de la ponctuation berbère », in Di Tolla, A. M. (éd.), *Langues et littératures berbères : développement et standardisation*, *Studi Africanistici*, 3, Napoli, 2014, pp. 31-40.

AMAOUÏ, Mahmoud, « Quelques éléments de réflexion sur le transfert de l'alphabet latin au berbère aux XVIII^e et XIX^e siècles », in Allati, A. (éd.), « *Auréoles berbères* ». *Mélanges offerts à Michael Peyron*, *Berber Studies*, vol. 47, 2017, pp. 99-109.

AMAOUÏ, Mahmoud, « *La terminologie berbère de la linguistique dans la grammaire de Saïd Hanouz* », (à paraître).

AMEUR, Meftaha, « Diversité des transcriptions : pour une notation usuelle et normalisée de la langue berbère », *EDB*, 11, 1994, pp. 25-28.

AMEUR, Meftaha, « Validité et viabilité des néologismes en amazighe », in *Actes du Colloque International. Linguistique descriptive et didactique de l'amazighe*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Agadir, 24-26 mars 2006, Ircam, Rabat, 2011, pp. 23-44.

AOUGHLIS, Farida, « Vers un module Tamazight pour le système NooJ », in *Actes du Colloque International. Aménagement linguistique : Bilan et perspectives*, Tizi-Ouzou, 12-14 mars 2012, *Iles d'imesli*, 4, 2012, pp. 229-244.

AUROUX, Sylvain, *La révolution technologique de la grammatisation*, Mardaga, Liège, 1994, 216p.

AUROUX, Sylvain, (dir.), *Histoire des idées linguistiques, t. 1 : La naissance des métalangages en Orient et en Occident*, Mardaga, Liège, 1989, 510p.

AUROUX, Sylvain, (dir.), *Histoire des idées linguistiques, t. 2 : Le développement de la grammaire occidentale*, Mardaga, Liège, 1992, 685p.

AUROUX, Sylvain, (dir.), *Histoire des idées linguistiques, t. 3 : L'hégémonie du comparatisme*, Mardaga, Liège, 2000, 608p.

AUROUX, Sylvain et MAZIERE, Francine, « Hyperlangues, Modèles de grammatisation, réduction et automatisation des langues », *HEL*, t. 28, fasc. 2, 2006, pp. 7-17.

AZIRI, Boudjema, *Néologismes et calques dans les medias amazighs. Origines, formation et emploi. Confusions paronymiques, homonymiques et polysémiques*, HCA, Alger, 2009/a, 204p.

AZIRI, Boudjema, « Le calque syntaxique et les confusions de sens », in *Actes des journées d'étude sur l'enseignement de tamazight. Région est. 22-23 mai 2006, Dar El-Mourabbi, Batna*, HCA, Alger, 2009/b, pp. 49-59.

BASSET, André, *La langue berbère. Morphologie. Le verbe - Etude de thèmes*, E. Leroux, Paris, 1929, LII-271p.

BASSET, André « Le système phonologique du berbère », *GLECS*, IV, 1946 (1945-48), pp. 33-36.

BASSET, André, *La langue berbère*, Oxford University Press, London - New York - Toronto, 1952, 72p.

BASSET, René, « Les noms berbères des plantes dans le traité des simples d'Ibn el-Beïter », *Giornale della Società Asiatica Italiana*, 12, 1899, pp. 53-66.

BEKTACHE, Mourad, « Représentations sociolinguistiques et dénomination des dialectes berbères en Algérie », *Studii de Gramatică Contrastivă*, 19, 2013, pp. 33-53.

BELAID, Salah, « Moushkilate al-khat fi al lugha al amazighia » [Problème de la graphie en langue amazighe], in *Actes des journées d'étude. Approche et étude sur l'amazighité*, HCA, Alger, 2000-2001, pp. 2-45.

BELHADJ, M., « Al-kitaba al-amazighia : baina ar-rasme al-âarabi wa ar-rasme al-latini [L'écriture de l'amazigh: entre le caractère arabe et le caractère latin], in *Actes des journées d'étude. Approche et étude sur l'amazighité*, HCA, Alger, 2000-2001, pp. 46-53.

BELLIL, Rachid, « Kabylie : la région dans les écrits arabes (Géographes et historiens du X^e-XVI^e siècle) », *EB*, XXVI, Edisud, Aix-en-Provence, 2004, pp. 4016-4022.

BENTOLILA, Fernand, « Les syntagmes verbaux dans les serments en berbère », in *Actes du VI^e Colloque International de Linguistique Fonctionnelle*, Rabat 10-15 juillet 1979, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, 1980, pp. 99-103.

BERKAI, Abdelaziz, *Essai d'élaboration d'une terminologie de la linguistique en tamazight*, Mémoire de Magistère, Université de Bejaïa, 2002, 376 p.

BERKAI, Abdelaziz, « Quel programme microstructurel en lexicographie berbère ? », in Naït-Zerrad, K. (éd.), *La standardisation du berbère à la lumière des évolutions récentes en Europe et dans le Nord de l'Afrique. Actes du colloque organisé à l'Inalco (Paris) 6-7 octobre 2008*, *Revue des Etudes Berbères*, vol. 5, 2010, pp. 25-45.

BERKAI, Abdelaziz, « Quelques problèmes macrostructurels en lexicographie berbère », *Synergies Brésil*, 11, 2013, pp. 49-65.

BERKAI, Abdelaziz, *Essai d'élaboration d'un dictionnaire Tasaḥlit (parler d'Aokas)-français*, Thèse de Doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 3 vol., 2014, 952-352p.

BERNARD, Augustin et MILLIOT, Louis, *Les Qânoûns kabyles dans l'ouvrage de Hanoteau et Letourneux*, Geuthner, Paris, 1933, 44p.

BERRICHI, Boussad, « Rétrospective des différents écrits sur Si Mohand et poèmes inédits (extraits d'un Mushaf-manuscrit de la zaouïa d'Illoulen Oumalou, Kabylie) », *EDB*, 25-26, 2007, pp. 51-64.

BONVINI, Emilio, « Repères pour une histoire des connaissances linguistiques des langues africaines. I- Du XVI^e siècle au XVIII^e siècle : dans le sillage des explorations », *HEL*, t. 18, fasc. 2, 1996, pp. 127-148.

BOOGERT, Nico Van Den, *The Berber Literary Tradition of the Sous; With an Edition and Translation of "The Ocean of Tears" by Muhammad Awzal (d. 1749)*, Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten, Leiden, 1997, 455p.

BOUGHICHE, Lamara, *Langues et littératures berbères des origines à nos jours : Bibliographie internationale et systématique*, Ibis Press, Paris, 1997, 447p.

BOUKHERROUF, Ramdane, « La prise en charge de la ponctuation dans la transcription des textes oraux en kabyle : cas du conte 'Sin igujilen d'akniwen' d'Auguste MOULIERAS », in *Actes du 2^e Colloque International. La langue amazighe, de la tradition orale au champ de la production écrite (parcours et défis)*, Université de Bouira, 2014, pp. 255-260.

BOUMALK, Abdallah, « La terminologie grammaticale amazighe : état des lieux des convergences et divergences », in *Terminologie grammaticale berbère (amazighe)*, L'Harmattan/Inalco, Paris, 2009, pp. 77-89.

BOUNFOUR, Abdellah, « La lexicographie berbère », in Hausmann, F.-J. (éd.), *Wörterbücher. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie*, vol. 3, Berlin/New York, de Gruyter, 1991, pp. 2455-2457.

BOUNFOUR, Abdellah, et al., « Dictionnaires berbères », *EB*, XV, Edisud, Aix-en-Provence, 1995, pp. 2303-2310.

BOUNFOUR, Abdellah, « Pour une néologie pan-berbère », in *Actes du Colloque International. La littérature amazighe : oralité et écriture, spécificités et perspectives*, Rabat, 2004, pp. 361-373.

BRUGNATELLI, Vermondo, « Tamazight et Unicode. La standardisation dans le domaine des ordinateurs », in *Actes du Colloque International. Tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès 15-17 juillet 2002, HCA, Alger, 2002, pp. 215-227.

BRUGNATELLI, Vermondo, « Enseigner tamazight en tamazight. Notes de métalinguistique berbère », in Rispaïl, M. (dir.), *Langues maternelles : contacts, variations et enseignement. Le cas de la langue amazighe*, L'Harmattan, Paris, 2005, pp. 311-320.

BRUGNATELLI, Vermondo, « La sociolinguistica del language planning: il caso del berbero in Nordafrica », in *Atti del convegno. Usi linguistici nelle Valli Ladine, Mondo Ladino*, 31, 2007, pp. 65-84.

BRUGNATELLI, Vermondo, « Uday "ebreo" e Israel in Nordafrica », in Rosenzweig, C., Callow, A. L., Brugnatelli, V. et Aspesi, F., (éd.), *Florilegio filologico linguistico. Haninura de Bon Siman a Maria Luisa Mayer Modena*, Cisalpino, Milano, 2008, pp. 47-54.

BRUGNATELLI, Vermondo, « Il nome di Dio presso i Berberi ibaditi », in Dell'Aquila, V., Iannacro, G., & Vai, M. (éd.), « Féch, cun la o cume fuguus ». *Per Romano Brogginì in occasione del suo 85° compleanno, gli amici e allievi milanesi*, Edizioni dell'Orso, Alessandria, 2010/a, pp. 61-67.

BRUGNATELLI, Vermondo, « Vers une standardisation de l'écriture de tamazight sur internet », *Iles d'Imesli*, 2, 2010/b, pp. 37-43.

BRUGNATELLI, Vermondo, « Some grammatical features of Ancient Eastern Berber (the language of the Mudawwana) », in Busetto, L., Sottile, R., Tonelli, L. et Tosco, M. (éd.), *He bitaney lagge. Studies on Language and African Linguistics in honour of Marcello Lamberti*, Qu.A.S.A.R.s.r.l., Milano, 2011, pp. 29-40.

BRUGNATELLI, Vermondo, « Un témoin manuscrit de la "Mudawwana d'Abū Ġaānim" en berbère », *EDB*, 35-36, 2016.

BRULARD, Armand, *Monographie de l'île de Djerba*, Typ. et Lith. Ch. Belagrange, Besançon, 1885, 45p.

BUILLES, Jean-Michel, *Manuel de linguistique descriptive. Le point de vue fonctionnaliste*, Editions Nathan, Paris, 1998, 414p.

CALASSANTI-MOTYLINSKI, Gustave-Adolphe de, « Le manuscrit arabo-berbère de Zouagha découvert par M. Rebillet : notice sommaire et extraits », in *Actes du XIV^e Congrès International des Orientalistes (Alger 1905)*, t. 2, Paris, 1907, pp. 68-78.

CAMPS, Gabriel, « Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe », *ROMM*, 35, 1983, pp. 7-24.

CAMPS, Gabriel et al., « Ecriture », *EB*, XVII, Edisud, Aix-en-Provence, 1996, pp. 2564-2585.

CANTINEAU, Jean, « Racines et schèmes », in *Mélanges William Marçais*, G.-P. Maisonneuve, Paris, 1950, pp. 119-124.

CANUT, Cécile, « A la frontière des langues. Figures de démarcation », *Cahiers d'Etudes africaines*, 163-164, XLI-3-4, 2001, pp. 443-463.

CEILLIER, Jean-Claude, *Histoire des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs). De la fondation par M^{sr} Lavigerie à la mort du fondateur (1868-1892)*, Editions Karthala, Paris, 2008, 304p.

CHAKER, Salem, « La situation linguistique dans le Maghreb antique : le berbère face aux idiomes extérieurs », *Libyca*, 28-29, 1980-1981, pp. 135-152.

CHAKER, Salem, « Propositions pour une notation usuelle du berbère (kabyle) », *Bulletin des Etudes Africaines (Inalco)*, II/3, 1982/a, pp. 33-47.

CHAKER, Salem, « Réflexions sur les Etudes Berbères pendant la période coloniale (Algérie) », *ROMM*, 34, 1982/b, pp. 81-89.

CHAKER, Salem, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Publications Université de Provence, Aix-en-Provence, 1983, 549-111p.

CHAKER, Salem, *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Editions du CNRS, Paris, 1984, 291p.

CHAKER, Salem, « La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ? », *Tafsut, Etudes et Débats*, 2, 1985, pp. 81-91.

CHAKER, Salem « Boulifa », *EB*, X, Edisud, Aix-en-Provence, 1991, pp. 1592-1594.

CHAKER, Salem, « La naissance d'une littérature écrite : le cas du berbère (Kabylie) », *Bulletin des Etudes Africaine (Inalco)*, IX (17/18), pp. 7-21, 1992/a.

CHAKER, Salem, « Domaine berbère : vers une (ou des) orthographe(s) ? », *Liaisons-HESO*, 21-22, *Les systèmes d'écriture*, 1992/b, pp. 95-111.

CHAKER, Salem, *Une décennie d'études berbères, 1980-1990 : bibliographie critique*, Bouchène, Alger, 1992/c, 256p.

CHAKER, Salem, « Les études berbères : évolutions récentes », *Lettre d'information de l'AFEMAM*, 7, 1992/d, pp. 43-47.

CHAKER, Salem, « Unité et diversité de la langue berbère », in *Actes du Colloque International. Unité et Diversité de Tamazight*, 1, 1992/e, pp. 129-142.

CHAKER, Salem, « Dialecte », *EB*, XV, Edisud, Aix-en-Provence, 1995, pp. 2291-2295.

CHAKER, Salem, « Ecriture (graphie arabe) », *EB*, XVII, Edisud, Aix-en-Provence, 1996/a, pp. 2580-2583.

CHAKER, Salem, (Synthèse des travaux et conclusions élaborée par), « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère », in *Atelier « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère » (24-25 juin 1996)*, CRB-INALCO, 1996/b, 19p.

CHAKER, Salem, « Enseignement (du berbère) », *EB*, XVII, Edisud, Aix-en-Provence, 1996/c, pp. 2644-2648.

CHAKER, Salem, « La langue berbère dans les textes anciens : La Description de l'Afrique Septentrionale d'Abou Obeid EL-BEKRI », in *Manuel de linguistique berbère II. Syntaxe et diachronie*, ENAG - Editions, Alger, 1996/d, pp. 135-150.

CHAKER, Salem, « Amaziɣ, "(le/un) Berbère" », in *Manuel de linguistique berbère II. Syntaxe et diachronie*, ENAG-Editions, Alger, 1996/e, pp. 125-133.

CHAKER, Salem, « L'écriture libyco-berbère. Etat des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistiques », in *Colloque annuel de la SHESL*, Lyon-ENS, 2 février 2002, 12p.

CHAKER, Salem, « Kabylie : la langue. Présentation générale », *EB*, XXVI, Edisud, Aix-en-Provence, 2004, pp. 4055-4066.

CHAKER, Salem, « Structuration prosodique et structuration (typo)-graphique en berbère : exemples kabyles », in *Etudes de phonétique et linguistique berbères. Hommage à Naïma Louali*, Peeters, Paris-Louvain, 2009/a, pp. 69-88.

CHAKER, Salem, « Quelques réflexions générales sur le travail néologique dans le domaine berbère : une décantation difficile mais nécessaire », in *Terminologie grammaticale berbère (amazighe)*, L'Harmattan/Inalco, Paris, 2009/b, pp. 19-32.

CHAKER, Salem, « Un standard berbère est-il possible ? Entre réalités linguistiques et fictions sociolinguistiques », in Naït-Zerrad, K. (éd.), *La standardisation du berbère à la lumière des évolutions récentes en Europe et dans le Nord de l'Afrique. Actes du colloque organisé à l'Inalco (Paris) 6-7 octobre 2008*, *Revue des Etudes Berbères*, vol. 5, 2010, pp. 79-89.

CHAKER, Salem, « La codification graphique du berbère : Etat des lieux et enjeux », in *Actes du Colloque International. La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdes 20-23 septembre 2010, HCA, Alger, 2011, pp. 53-70.

CHAKER, Salem, « L'officialisation de tamazight (Maroc/Algérie) : quelques réflexions et interrogations sur une dynamique aux incidences potentielles considérables », *Asinag*, 8, 2013, pp. 35-50.

CHAKER, Salem et ABROUS, Dahbia, « De l'antiquité au Musée : berbérité ou... la dimension in-nomable », *ROMM*, 48-49, 1988, pp. 173-197.

CHERIGUEN, Foudil, « Linguistique et problèmes de normalisation graphique du berbère », *EDB*, 12, 1994, pp. 209-214.

COHEN, Marcel, « A propos du classement de la "forme d'habitude" dans la grammaire berbère », *GLECS*, t. IV, 1947, pp. 37-40.

COLOMBAT, Bernard (dir.), *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*, t. I, HEL, Hors-Série n° 2, 1998, 536p.

COLOMBAT, Bernard (dir.), *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*, t. II, HEL, Hors-Série n° 3, 2000, 652p.

CORPUS DES TEXTES LINGUISTIQUES FONDAMENTAUX : <http://ctlf.ens-lyon.fr/>

COTTIER, Jean-François, « Le latin comme outil de grammatisation des langues "sauvages" en Nouvelle-France : à propos des notes du P. Louis André sur la langue algonquienne outaouaise (introduction, édition du texte latin et traduction) », *Tangence*, 99, 2012, pp. 99-122.

CULIOLI, Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, t. 1, Ophrys, Paris, 2000, 225p.

DIRECHE, Karima, « Les écoles catholiques dans la Kabylie du XIX^e siècle. Entre évangélisation et assimilation », *Cahiers de la Méditerranée*, 75, 2007, pp. 17-27.

DOURARI, Abderrezak, « Du symbole graphique au symbole identitaire ; les enjeux socioculturels de la normalisation des variétés berbères en Algérie », in *Actes du Colloque*

International. Tamazight face aux défis de la modernité, Boumerdès 15-17 juillet 2002, HCA, Alger, 2002, pp. 252-275.

DURAND, Olivier, « Promotion du berbère : problèmes de standardisation et d'orthographe. Expériences européennes », *EDB*, 11, 1994, pp. 7-11.

ELMEDLAOUI, Mohamed, « Tajerrumt de Mouloud Mammeri : lecture analytique », *Awal*, 18, 1998, pp. 115-131.

FRANQUESA, Ester, « Langue, technologie et terminologie », *Cahiers du Rifal*, 22, « Développement linguistique : enjeux et perspectives », 2001, pp. 10-17.

GACI, Zohra, *Quel système d'écriture pour la langue berbère (le kabyle) ?*, Mémoire de Magister, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2011, 172p.

GAHLOUZ, Mustapha, *Les qanouns kabyles. Anthropologie juridique du groupement social villageois de Kabylie*, L'Harmattan, Paris, 2011, 303p.

GALAND, Lionel, « Un cas particulier de phrase non verbale : "l'anticipation renforcée" et l'interrogation en berbère », in *Mémorial André Basset*, Maisonneuve, Paris, 1957, pp. 27-37.

GALAND, Lionel, « L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions », *Cahier Ferdinand de Saussure*, 21, Librairie Droz, Genève, 1964, pp. 33-53.

GALAND, Lionel, « Types d'expansion nominale en berbère », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 25, Librairie Droz, Genève, 1969, pp. 83-100.

GALAND, Lionel, *Langue et littérature berbères. Vingt-cinq ans d'études*, Editions du CNRS, Paris, 1979, 205p.

GALAND, Lionel, « La langue berbère existe-elle ? », in *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, Geuthner, Paris, 1985, pp. 175-184.

GALAND, Lionel, « Les alphabets libyques », *Antiquités africaines*, 25, 1989, pp. 69-81.

GALAND, Lionel, *Regards sur le berbère*, Centro Studi Camito-Semitici di Milano, Milano, 2010, 383p.

GENEVOIX, Henri, « Ayt-Embarek : notes d'enquête linguistique », *FDB*, 49, Fort-National, 1955, X-83p.

GSELL, Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I, Hachette, Paris, 1913, 534p.

GSELL, Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VI, Hachette, Paris, 1927, 294p.

HADDADOU, Mohand Akli, *L'alphabet berbère. Des écritures libyques aux transcriptions modernes*, Azur Editions, Chemini, 2004, 106p.

HADDADOU, Mohand Akli, « Des systèmes de transcription à un alphabet pour le berbère : considérations théoriques et pratiques », in *Actes du Colloque International. La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdes 20-23 septembre 2010, HCA, Alger, 2011, pp. 93-100.

IDIR, Macinissa, *La néologie linguistique utilisée au département amazigh de Bejaïa : un essai d'évaluation sur le plan morphosémantique*, Mémoire de Magister, Université de Bejaïa, 2010, 311 p.

KAHLOUCHE, Rabah, « Quelle norme pour l'enseignement du berbère en Kabylie ? », *Iles d'imesli*, 2, 2010, pp. 143-150.

KITOUNI, Hosni, *La Kabylie orientale dans l'histoire. Pays des Kutama et guerre coloniale*, L'Harmattan, Paris, 2013, 272p.

LAFKIOUI, Mena, « Interactions digitales et construction identitaire sur les sites web berbères », *EDB*, 29-30, 2011, pp. 213-233.

LANFRY, Jacques, « Les Zwawa (Igawawen) d'Algérie centrale (essai onomastique et ethnographique) », *ROMM*, 26, 1978, pp. 75-101.

LAOUST, Emile, *Etude sur le dialecte berbère du Chenoua comparé avec ceux des Beni-Menacer et des Beni-Salah*, E. Leroux, Paris, 1912, II-197p.

LEWICKI, Tadeusz, *Etudes ibadites nord-africaines I : Liste anonyme des Šayḥ et des localités des Ġabal Nafūsa contenue dans le “ Siyar al-maša’ih (VI^e-XII^e s.)*, Panstwowe Wydawnictwo Naukowe, Warszawa, 1955, 164p.

LEWICKI, Tadeusz, « Les noms propres berbères employés chez les Nefūsa médiévaux (VIII^e-XVI^e siècle) : observations d’un arabisant », *Folia orientalia*, 14, 1972-1973, pp. 5-35.

LEWICKI, Tadeusz, « Le monde berbère vu par les écrivains arabes du Moyen-Âge », in *Actes du premier congrès d’études des cultures méditerranéennes d’influence arabo-berbère*, 1973, pp. 31-42.

LEWICKI, Tadeusz, « Quelques observations sur la production poétique des Berbères médiévaux », in Tyloch, W. (éd.), *Problemy literatur orientalnych ; Materialy II Międzynarodowego Sympozjum, Warszawa-Krakow, 22-26 maja 1972*, Varsovie, Panstwowe-Wydawn, 1974, pp. 319-325.

LOUNIS, Ali et ACHOUR, Ramdane, « Kra n yisumar di tira », in *Actes du Colloque International. La standardisation de l’écriture amazighe*, Boumerdes 20-23 septembre 2010, HCA, Alger, 2011, pp. 177-182.

MADOUI, Khellaf, *Contribution à la géographie linguistique de la Petite Kabylie*, Mémoire de Magister, Université de Bejaïa, 1995, 240p.

MAHRAZI, Mohand, *Contribution à l’élaboration d’un lexique berbère spécialisé dans le domaine de l’électrotechnique*, Mémoire de Magister, Université de Bejaïa, 2004, 343p.

MAHRAZI, Mohand et NAHALI, Djamel, « Essai de création d’un générateur automatique de l’état d’annexion », in *Actes du Colloque International. Aménagement linguistique : Bilan et perspectives*, Tizi-Ouzou 12-14 mars 2012, *Iles d’imesli*, 4, 2012, pp. 207-228.

MAHTOUT, Mahfoud et GAUDIN, François, « Approche historique et sociolinguistique de la lexicographie bilingue missionnaire et les langues minoritaires en Algérie coloniale (1830-1930) : le cas du berbère », *14^{ème} Congrès International EURALEX*, Ljouwert : Fryske Akademy, Leeuwarden (Pays-Bas), 2010, pp. 832-841.

MARCAIS, William, *Comment l'Afrique du Nord a été arabisée*, Annales de l'Institut d'Etudes Orientales, IV, 1938, 22p.

MARCELLESI, Jean-Baptiste, « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », in *Sociolinguistique des langues romanes, Actes du XVII^e Congrès International de linguistique et de philologie romanes*, Aix-en-Provence, 1984, pp. 307-314.

MARCY, Georges, « Les phrases berbères des "Documents inédits d'histoire almohade" », *Hespéris*, t. XIV, fasc. 1, 1932, pp. 61-77.

MERCIER, Gustave, *Le Chaouiïa de l'Aurès (dialecte de l'Ahmar-Khaddou). Etude grammaticale. Textes en dialecte Chaouiïa*, E. Leroux, Paris, 1896, 80p.

MERZOUKI, Samia, « Typologie des erreurs d'orthographe dans les écrits des étudiants kabylophones en Tamazight », in *Actes du Colloque International. La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdes 20-23 septembre 2010, HCA, Alger, 2011, pp. 171-176.

MEZIANI, Yacine, *Etude descriptive de la définition terminographique en tamazight*, Mémoire de Magistère, Université de Bejaïa, 2012, 245p.

MORIZOT, Jean, *Les Kabyles : propos d'un témoin*, L'Harmattan, Paris, 2001, 282p.

NAÏT ABDALLAH, Arezki, *Awal Amazigh. Manuel d'utilisation*, University Western, Ontario, 1989, 10p. + disquette.

NAÏT ABDELLAH, Arezki, « L'informatique en tamazight », in *Actes du Colloque International. Unité et Diversité de Tamazight*, 1, 1992, pp. 143-153.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, « Un exemple de graphie usuelle du berbère », *EDB*, 11, 1994, pp. 55-62.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Essai de traduction partielle du Coran en berbère : vocabulaire religieux et néologie*, Thèse de Doctorat, Inalco, 1996, 297p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, « Les systèmes de notation du berbère », in Caubet, D., Chaker, S., Sibille, J. (éd.), *Codification des langues de France*, L'Harmattan, Paris, 2002, pp. 331-340.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, « Kabylie : dialectologie », *EB*, XXVI, Edisud, Aix-en-Provence, 2004, pp. 4067-4070.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, « Analyse critique de quelques néologismes de l'*Amawal* », in *Terminologie grammaticale berbère (amazighe)*, L'Harmattan/Inalco, Paris, 2009, pp. 53-62.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, « Les TIC et l'aménagement linguistique », in Naït-Zerrad, K. (éd.). *La standardisation du berbère à la lumière des évolutions récentes en Europe et dans le Nord de l'Afrique. Actes du colloque organisé à l'Inalco (Paris) 6-7 octobre 2008, Revue des Etudes Berbères*, vol. 5, 2010, pp. 175-184.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, « Codification de l'orthographe kabyle (et berbère en général) : Critiques et propositions », in *Actes du Colloque International. La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdes 20-23 septembre 2010, HCA, Alger, 2011, pp. 71-92.

OUBAGHA, Hamid, « Propositions pour quelques problèmes de notation », in *Actes du Colloque International. La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdes 20-23 septembre 2010, HCA, Alger, 2011, pp. 145-162.

OUERDANE, Amar, « La "Crise berbériste" de 1949, un conflit à plusieurs faces », *ROMM*, 44, 1987, pp. 35-47.

OULD-BRAHAM, Ouahmi, « Lecture de 24 textes berbères médiévaux extraits d'une chronique ibadite par T. Lewicki », *Littérature Orale Arabo-berbère*, vol. 18, 1987, pp. 87-125.

OULD-BRAHAM, Ouahmi, « Cid Kaoui Saïd », *EB*, XIII, Edisud, Aix-en-Provence, 1994, pp. 1951-1953.

OULD-BRAHAM, Ouahmi, « Voyages scientifiques de Boulifa (Maroc, 1905 ; Kabylie 1909-1912) », *EDB*, 13, 1995, pp. 27-78.

OULD-BRAHAM, Ouahmi, « Belkassem Ben Sedira et son *Cours de langue kabyle* (1887) », *EDB*, 21, 2003, pp. 149-190.

OULD-BRAHAM, Ouahmi, « Sur un nouveau manuscrit ibāḍite-berbère. La *Mudawwana* d'Abû Gânim al-Ḥurâsânî traduite en berbère au Moyen Âge », *EDB*, 27, 2008, pp. 47-71.

OULD-BRAHAM, Ouahmi, « Lemmes en berbère ancien provenant d'un glossaire berbéro-arabe et d'une œuvre ibāḍite-berbère médiévale », *EDB*, 28, 2009, pp. 7-22.

PEYRON, Michael, « Graphie berbère ; pour qui ? Pour quoi faire ? », *Awal*, 14, 1996, pp. 153-156.

PICHLER, Werner, *Origin and Development of the Libyco-Berber Script*, Berber Studies, vol. 15, Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 2007, 143p.

RABHI, Allaoua, *Description d'un parler berbère : Ayt-Mhend d'Aokas (Béjaïa, Algérie). Morpho-syntaxe*, Mémoire de DEA, Inalco, 1994, 223-80p.

REESINK, Pieter, « A propos de quelques changements de transcription », *FP*, 120, Alger, 1973, pp. 45-50.

REY-DEBOVE, Josette, *Le métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*, Armand Colin, Paris, 1997, 401p.

RODRÍGUEZ-ALCALÁ, Carolina et NUNES, José Horta, « Langues amérindiennes à la Renaissance : norme et exemples dans les descriptions du tupi et du guarani », *HEL*, t. 30, fasc. 2, 2008, pp. 25-70.

SAAD, Samia, « Tentative d'élaboration d'un lexique d'informatique en langue amazigh », in *Actes du Colloque International. Unité et Diversité de Tamazight*, 1, 1991, pp. 84-90.

SADI, Hend, « Questions pour une orthographe de la langue courante », in *Actes du Colloque International. Unité et Diversité de Tamazight*, 1, 1992, pp. 96-114.

SALHI, Mohand Akli, « Terminologie littéraire en amazighe », *Asinag*, 4-5, Ircam, 2010, pp. 169-177.

SERVIER, Jean, « Trois mots libyques dans Hérodote », *GLECS*, V, 1948-1951, pp. 71-72.

SINI, Chérif, « Une graphie pour écrire l'amazigh : choix ou instrumentation politico-idéologique ? », in *Actes du Colloque International. Tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès 15-17 juillet 2002, HCA, Alger, 2002, pp. 286-294.

SLANE, William Mc Guckin de, « Notes sur la langue, la littérature et les origines du peuple berbère », in Ibn Khaldûn, Abderrahmane, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, t. 4, Impr. du Gouvernement, Alger, 1856, pp. 489-583.

SLIMANI-AÏT AHMED, Sakina, « Analyse structurale du système phonologique du tamazight, incidence sur la notation », in *Actes du Colloque International. Unité et Diversité de Tamazight*, 2, 1992, pp. 151-171.

TABOURET-KELLER, Andrée (éd.), *Le nom des langues. I – Les enjeux de la nomination des langues*, Peeters, Louvain-La-Neuve, 1997, 274p.

TAÏFI, Miloud, « Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight », *Awal*, 4, 1988, pp. 15-26.

TAÏFI, Miloud, « L'écriture de la langue berbère : problèmes de notation », *Revue de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Fès*, 8, 1992, pp. 143-157.

TAÏFI, Miloud, « Lexicographie berbère. Construction des formes de mot et classification des entrées lexicales », in, Clas, A., Thoiron, Ph. et Béjoint, H. (dir.), « *Lexicomatique et*

dictionnairiques ». *Actes des IV^e journées scientifiques*, Lyon 28-30 septembre 1995, *Actualité scientifique*, 1996, pp. 189-203.

TILMATINE, Mohand, « A propos de la néologie en berbère moderne », *Afrikanistische Arbeitspapiere*, 30, Cologne, 1992, pp. 155-165.

TILMATINE, Mohand, « L'usage du trait d'union dans un hebdomadaire kabyle », *EDB*, 11, 1994, pp. 77-90.

TILMATINE, Mohand, « Le lexique berbère dans un traité de botanique sévillan du XII^e siècle : La 'Umdat at-ṭabib », in Naït-Zerrad, K. (éd.), *Articles de linguistique berbère. Mémoial Werner Vycichl*, L'Harmattan, Paris, 2002, pp. 461-490.

TILMATINE, Mohand, « Toponymie amazighe et standardisation : Réflexions préliminaires », in *Actes du Colloque International. La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdes 20-23 septembre 2010, HCA, Alger, 2011, pp. 125-144.

TILMATINE, Mohand, « Onomastique et aménagement linguistique de l'amazigh. Le cas des exonymes », in Di Tolla, A. M. (éd.), *Langues et littératures berbères : développement et standardisation*, *Studi Africanistici*, 3, Napoli, 2014, pp. 145-165.

VYICHL, Werner, « Sur l'orthographe du berbère moderne », *EDB*, 11, 1994, pp. 13-17.

Sources bibliographiques

ABBONDIO, Menafolio, *Vera istoria del prencipe Tafiletto. Il gran vincitore, et impreratore di Barbaria ...* Federico Agnelli, Milano, 1669, 118p.

ABDESSELAM, Abdennour, *Dictionnaire abrégé du vocabulaire redressé de la langue berbère. Aseyti umawal awezlan n tmaziyt*, ENAG Editions, Alger, 2001, 212p.

ACHAB, Ramdane, *Tira n tmaziyt (taqbaylit)*, Tafsut, Tizi-Ouzou, 1990, 101p.

ACHOUR, Remdan et LEWNIS, Ali, *Ad sluymuy iman-iw akken ad smursej. S yiluyma d tuddas d tzemmar. Tamaziyt. Aseggas wis 4 Alemmas*, ENAG Editions, Alger, 2007, 38-56p.

ADELUNG, Johann Christoph et VATER, Johann Severin, *Mithridates, oder allgemeine Sprachenkunde, mit dem Vater unser als Sprachprobe in bey nahe fünfhundred Sprachen und Mundarten*, t. 3/I, Voss, Berlin, 1812, 305p.

AMAWAL : AHMED ZAYED, Yidir, *Lexique des sciences de la terre kabyle-français*, Suivi de KAHLOUCHE, Rabeh, *Lexique animal kabyle-français*, HCA, Alger, 2004, 22p. + 22p.

AMAWAL: *tamazight-tafransist, tafransist-tamazight. Lexique berbère-français, français-berbère*, Imedyazen, Paris, 1980, 130p.

Amawal n tusnakt tafransist-tamaziyt. Lexique de mathématiques français-berbère, Tafsut, Série scientifique et pédagogique 1, Tizi-Ouzou, 1984, IV-126p.

Amawal n uslizri. Lexique audio-visuel, FCNAFA, Alger, [s. d.], 10p.

AMEUR, Meftaha et al., *Vocabulaire des médias. Français-Amazighe-Anglais-Arabe*, IRCAM, Rabat, 2009, 255p.

ANARIS, Muḥend et LEWNIS, Eli, *Asegmek deg tmaziyt. Timsirin, iluyma d useyti-nsen. Initiation à Tamaziyt. Leçons, exercices et corrigés*, 2011, 80p.

ANONYME, *Etudes sur la langue berbère*, Ms. [BNF : Ms. berbère 11], 1887.

BARBE, « Lettre à M. Desfontaines », *Nouvelles annales des voyages*, 3, Paris, 1830, pp. 366-382.

BAHBOUH, Lehsene, *La nouvelle orthographe grammaticale ta maziptt*, 1992, 120p.

BASAGANA, Ramón et SAYAD, Ali, *Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie*, CRAPE, Alger, 1974, 159p.

BASSET, Henri, *Essai sur la littérature des Berbères*, J. Carbonel, Alger, 1920, 446p.

BASSET, René (éd.), *Injil ne Sidna Aisa l'Masih' akken itsouaktheb s arressul Matthieu*, Alger, 1883.

BASSET, René, « Notes de lexicographie berbère », *Extrait du Journal Asiatique*, Avril-Mai-Juin, 1883, Impr. nationale, Paris, pp. 281-342.

BASSET, René, *Manuel de langue kabyle (dialecte zouaoua). Grammaire, bibliographie, chrestomathie et lexique*, Maisonneuve et Leclerc, Paris, 1887, XVI-88-70p.

BASSET, André et CROUZET, Jean, *Cours de berbère (parlers de la Kabylie). I : Exposé grammatical*, J. Carbonel, Alger, 1937, 176p.

BASSET, André et PICARD, André, *Eléments de grammaire berbère, Kabylie (Irjen)*, La Typo-Litho et J. Carbonnel, Alger, 1948, 328p.

BELAÏD, Boudris, *Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation français-tamazight*, Impr. Najah el-Jadida, Casablanca, 1993, 123p.

BENDALI, Sadaq, *Awfus amaynut n tutlayt tamaziyt. Le nouveau manuel de langue amazighe*, HCA, Alger, 2007, 164p.

BENRAMDANE, Mohamed Zakaria, *Amawal azerfan tamaziyt-tafransist. Lexique juridique amazigh-français*, HCA, Alger, 2013, 329p.

BEN KHOUAS, Ahmed, *Notions succinctes de grammaire kabyle*, A. Jourdan, Alger, 1881, 86p.

BEN SEDIRA, Belkassem, *Cours de langue kabyle. Grammaire et versions*, A. Jourdan, Alger, 1887, CCXLVIII-430p.

BERKAI, Abdelaziz, *Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight, précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques*, Editions Achab, Tizi-Ouzou, 2009, 204p.

BERKAI, Abdelaziz, *Essai d'élaboration d'un dictionnaire tasaɣlit (parler d'Aokas)-français*, 3 vol., Thèse de Doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2014, 952-352p.

BESSAY, Hewwari, *Aselmed n tmaziyt i warrac. Aswir amezwaru: si tɣuri yer tira*, [s. d.], 68p.

BOUAMARA, Kamel, *Amawal n tunuɣin n tesnukyest. Lexique de la rhétorique*, HCA, Alger, 2007, 63p.

BOUAMARA, Kamal, *Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit*, L'Odyssee, Tizi-Ouzou, 2010, 588p.

BOUAMARA, Kamal et al., *Ilugan n tira n tmaziyt*, Editons Talantikit, Bejaïa, 2005, 45p.

BOUARISSA, Chabane, *Mon dictionnaire trilingue tamazight-français-arabe*, El Badiâ, Alger, 2005, 211p.

BOULIFA, Si Ammar ben Saïd dit, *Une première année de langue kabyle : dialecte zouaoua*, A. Jourdan, Alger, 1897, VII-226p.

BOULIFA, Si Ammar ben Saïd dit (éd.), *Textes berbères en dialecte de l'Atlas marocain*, E. Leroux, Paris, 1909, IV-387p.

BOULIFA, Si Ammar ben Saïd dit, *Méthode de langue kabyle, cours de 2^e année : étude linguistique et sociologique sur la Kabylie du Djurdjura*, A. Jourdan, Alger, 1913, 544p.

BOUMALK, Abdallah et NAÏT-ZERRAD, Kamal (coordination), *Vocabulaire grammatical amazigh*, IRCAM, Rabat, 2009, 164p.

BOUTLIOUA, Hamid, *Dictionnaire trilingue français-tamazight-arabe*, 2006, 216p.

BROSSELDARD, Charles (et collaborateurs), *Dictionnaire français-berbère (dialecte écrit et parlé par les Kabâiles de la Division d'Alger)*, Impr. royale, Paris, 1844, IV-656p.

CARETTE, Antoine Ernest-Hippolyte, *Etudes sur la Kabilie proprement dite*, 2 vol., Impr. De Cosse et J. Dumaine, Paris, 1848, 500p. et 459p.

CATECHISME : *Katechizm amechtoh' l-ldiocêz l'Ldzair / it'erjem s teqbailit*, Si J. J. amrabad n-charika les Pères Blancs, F. Levé, Paris, 1896.

CHAKER, Salem, (Synthèse élaborée par), « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère », in *Atelier « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère (24-25 juin 1996) »*, CRB-INALCO, 1996/b, 19p.

CHANTREAUX, Germaine, « Le tissage sur Métier de haute lisse à Aït-Hichem et dans le Haut-Sebaou. Termes berbères relatifs au tissage et aux travaux de la laine », *Revue africaine*, vol. 86, 1942, pp. 261-313.

CHEMIM, Mokrane, *Tajeṛṛumt n tmaziyt. Essai de grammaire tamazight*, Editions Mehdi, Boghni, 2007, 141p.

CHEMIM, Mokrane, *Adlis n usiden. Manuel de calcul*, L'Odyssée, Tizi-Ouzou, 2007, 47p.

CHENIER, Louis de, *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*, Impr. Polytype, Paris, 1787, 3 vol., VII-424 p., 476 p. et 564 p.

CHERADI, Hocine, *Grammaire tamaziyt : tira-ney*, Association Culturelle Tilelli, Tizi-Ouzou, 1990, 71p.

CHERADI, Hocine, *Etudes de linguistique ta maziqht*, Impr. L'Artisan, Boufarik, 1992, 159p.

CHERIEF, Karim, *Timsirin n tjerrumt n tmaziyt*, Editions Le Savoir, Tizi Ouzou, 2006, 57p.

CID KAOUI, Saïd, *Dictionnaire français-tamahâq*, A. Jourdan, Alger, 1894, XVI-904p.

CID KAOUI, Saïd, *Dictionnaire français-tachelh'it et tamazir't (dialectes berbères du Maroc)*, E. Leroux, Paris, 1907, 248p.

CREUSAT, Jean-Baptiste, *Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua)*, précédé des éléments de cette langue, A. Jourdan, Alger, 1873, LIX-374p.

CUENDET, Eugène (trad.), *Injil n' Sidna-Aïsa el-Masih' : akken itsouak'theb S. Matta*, The British and foreign Bible society, London, 1895, 74p.

CUENDET, Eugène (trad.), *Thabrats n'reçoul Boulous i Rouman (Romains en Kabyle.)*, The British and foreign Bible society, London, 1899, 35p.

CUENDET, Eugène (trad.), *Lacel n' Dounith d'-Zabour. (La Genèse et les Psaumes en Kabyle)*, Dépôt Biblique, Alger, 1907, 229p.

CUENDET, Eugène (trad.), *Catéchisme historique*, la Typo litho : Léon, Alger, 1916, 72p.

CUENDET, Eugène, *Thakthabth n' tsed'kir*, J. Léon, Alger, 1921, 136p.

DALLET, Jean-Marie, *Le verbe kabyle : parler des At-Mangellat (Ouaghzen-Taourirt). I. Formes simple s*, FDB, Fort-National, 1953, XXVIII-491p.

DALLET, Jean-Marie, « Herbar de la Grande-Kabylie », *FDB*, 60, 1958 ; 61, 1959 ; 64, 1959 ; 65, 1960 ; 69, 1961.

DALLET, Jean-Marie, *Petite botanique populaire. Taħcict ɣur Leqbayel*, *FDB*, Fort-National, 1962, 25p.

DALLET, Jean-Marie, *Dictionnaire kabyle-français : parler des At Mangellat (Algérie)*, SELAF, Paris, 1982, XL-1052p.

DALLET, Jean-Marie, *Dictionnaire français-kabyle : parler des At Mangellat (Algérie)*, SELAF, Paris, 1985, XVI-259p.

DALLET, Jean-Marie et LOUIS DE VINCENNES, Sœur, *Initiation à la langue berbère (Kabylie). Grammaire*, vol. I, *FDB*, Fort-National, 1960/a, XVI-254p.

DALLET, Jean-Marie et LOUIS DE VINCENNES, Sœur, *Initiation à la langue berbère (Kabylie). Exercices*, vol. II, *FDB*, Fort-National, 1960/b.

DALLET, Jean-Marie et AÏT MÈEMMER, Belqassem, *Zoologie populaire kabyle. Lewħuc s-Leqbayel*, *FDB*, Fort-National, 1960, 57p.

DAUMAS, Eugène et FABAR, Paul Dieudonné, *La Grande Kabylie. Etudes historiques*, Librairie Hachette et Cie, Paris, 1847, VIII-488p.

DELAPORTE, Jean Honorat, « Vocabulaire berbère », *JA*, 3^{ème} série, t. 1, 1836, pp. 97-122.

DELHEURE, Jean, *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tfransist. Dictionnaire mozabite-français*, SELAF, Paris, 1984, XXVI-319p.

DELHEURE, Jean, *Agerraw n iwalen teggargrent-tarumit. Dictionnaire ouargli-français*, SELAF, Paris, 1987, XII-495p.

DEVAUX, Charles, *Les Kebailles du Djerdjera. Etudes nouvelles sur les pays vulgairement appelés La Grande Kabylie*, Camoin Frères, Marseille/A. Challamel, Paris, 1859, XIV-468p.

DOUBLET, Jacques, « Mḥend ur yerḥem. Mḥend, que Dieu n'ait pas pitié de lui », *FP (IV)*, 120, Alger, 1973, pp. 3-43.

EVANGILE : *Extrait d'une traduction MS. en langue berbère de quelques parties de l'écriture sainte contenant XII chapitres de S. Luc.*, Société Biblique, Londres, 1833, 62p.

EVANGILE : *L'évangile selon Saint Luc*, Ms. [BNF : Ms. Berbère 5], [s. d.], 40p.

FOUCAULD, Charles de, *Dictionnaire touareg-français : dialecte de l'Ahaggar*, Impr. nationale, Paris, 1951-52, 4 vol., XIII-2028p.

FOUREAU, Fernand, *Essai de catalogue des noms arabes et berbères de quelques plantes, arbustes et arbres algériens et sahariens ou introduits et cultivés en Algérie*, A. Challamel, Paris, 1896, 48p.

FROBENIUS, Leo Viktor (éd.), *Volksmärchen und Volksdichtungen. Afrikas, Band 1 (Volksmärchen der Kabylen) I, Weisheit*, Diederichs, Jena, 1921, 292p.

GAST, Marceau et ASSIE, Yvettes, *Des coffres puniques aux coffres kabyles*, Editions du CNRS, Paris, 1993, 251p.

GENEVOIX, Henri, « Ayt-Embarek : notes d'enquête linguistique », *FDB*, 49, Fort-National, 1955, X-83p.

GENEVOIS, Henri, « Djemaa-Saharidj. Eléments folkloriques pour servir à une étude monographique des Aït-Fraoussen (Kabylie) », *FDB*, 58, Fort-National, 1958, 79p.

GENEVOIX, Henri, « Le corps humain : les mots, les expressions », *FDB*, 79, Fort-National, 1963, 71p.

GLAS, George, *The history of the discovery and conquest of the Canary Islands*, R. & J. Dodsley – T. Durham, London, 1764, VIII-368 p.

GOURLIAU, Ernest, *La Conversation française-kabyle (dialecte zouaoua), avec figuration en caractères latins. Grammaire, vocabulaire, dialogues*, Impr. A. Legendre, Miliana, 1893, 228p.

GROUPE D'ETUDES BERBERES : *Langue berbère (Kabylie) : initiation à l'écriture*, Université Paris VIII, Imedyazen, Paris, 1979, 36p.

HADDADOU, Mohand Akli, *Amawal n teqbaylit n tfekka n wemdan. Lexique kabyle du corps humain*, HCA, Alger, 2003, 28p.

HADDADOU, Mohand Akli, *Dictionnaire de tamaziyt. Parlers de Kabylie. Kabyle-français, français-kabyle*, Berti Editions, Alger, 2014, 1058p.

HAMOUMA, Hamid, *Manuel de grammaire berbère (kabyle)*, Association Culturelle Berbère, Paris, 1987, 180p.

HANOTEAU, Adolphe, *Essai de grammaire kabyle*, Batiste, Alger, 1858, XXIV-393p.

HANOTEAU, Adolphe (éd.), *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura*, Impr. impériale, Paris, 1867, XIV-475p.

HANOTEAU, Adolphe (éd.), *Akatcim ne diousis Ledzer s taqebailit. Catéchisme du diocèse d'Alger en langue kabyle*, Bastide, Alger, 1868, 236p.

HANOTEAU, Adolphe (éd.), *Aktabe en tibratin d endjilen s taqebailit*, Alger, 1869.

HANOTEAU, Adolphe, *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, A. Jourdain, Alger, 1896, XXXI-299p.

HANOTEAU, Adolphe et LETOURNEUX, Aristide, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 3 vol., 2^e Edition, A. Challamel, Paris, 1893, VI-582p., 560p. et 524p.

HANOUS, Saïd, *Grammaire berbère. La langue. Les origines du peuple berbère*, Klincksieck, Paris, 1968, 247p.

HODGSON, William Brown, « Grammatical Sketch and Specimens of the Berber Languages: preceded by four Letters on Berber Etymologies », in Du Ponceau, P. S. (éd.), *Transactions of the American Philosophical Society*, vol. IV, Philadelphia, 1834, pp. 1-48.

HODGSON, William Brown, *Notes on Northern Africa, the Sahara and Soudan, in relation to the ethnography, languages, history, political and social condition, of the nations of those countries*, Wiley and Putnam, New York, 1844, 111p.

HÖST, Georg Hjersing, *Efterretninger om Marokos og Fes, samlede der in Landen fra Ao 1760 til 1768*, Kiøbenhavn, Trykt hos N. Moller, Copenhagen, 1779, 297p.

HUMBERT, Jean (éd.), *Collectio epistolarum, carminum bellicorum et eroticum specimina linguae zuavorum*, Bibliothèque de l'Académie, Leyde, 1822-23.

HUYGHE, Le Père Gustave, *Qamus qbaili-rumi. Dictionnaire kabyle-français*, Deuxième édition, Impr. nationale, Paris, 1901, XVIII-354p.

HUYGHE, Le Père Gustave, *Dictionnaire français-kabyle*, Malines, 1902, XVI-893p.

HUYGHE, Le Père Gustave, *Dictionnaire chaouia-arabe-kabyle et français*, A. Jourdan, Alger, 1907, XIV-571p.

ḤERRUC, Muḥub et al., *Adlis-iw n tmaziyt. Aseggas wis 2 alemmas*, ONPS, Alger, 2004, 134-96p.

ḤERRUC, Muḥub et al., *Tamaziyt, seg yiles yer tira. Aseggas amezwaru n tesnawit*, ONPS, Alger, 2005, 80-77p.

IDRES, Abdelhafid et MADI, Rabah, *Dictionnaire universel bilingue français-tamaziyt*, Edition Jazz, Alger, 2003, XII-1524p.

JONES, Zacharias Jezreel, « Dissertatio de lingua shilhense » in Chamberlayno Joanne (éd.), *Oratio dominica in diversas omnium fere gentium linguas versa et propriis cujusque linguae*

characteribus expressa, una cum dissertationibus nonnullis de linguarum origine variisque ipsarum permutationibus, typis G. et D. Goerei, Amsterdam, 1715, pp. 30 et 150-154.

KEBIR Boussad, *Lmed Tamaziyt. 1. Tirawalt : agemmay*, Editions El-Amel, Tizi-Ouzou, 2006, 95p.

KEBIR Boussad, *Lmed Tamaziyt. Amawal*, Editions El Amel, Tizi-Ouzou, 2007, 200p.

LANGLES, Louis, « Mémoire sur les oasis, composé principalement d'après les auteurs arabes », in HORNEMANN, Friedrich Conrad, *Voyage... dans l'Afrique septentrionale, depuis le Caire jusqu'à Mourzouk, capitale du royaume de Fezzan...*, Dentu, Paris, 1803, pp. 341-404.

LAPIE, Georges et MAIGE, Albert, *Flore forestière de l'Algérie comprenant les arbres, arbustes et arbrisseaux les plus répandus en Tunisie, au Maroc et dans le Midi de la France*, E. Orlhac, Paris, 1914, VIII-359p.

LEON L'AFRICAIN, Jean, *Description de l'Afrique*, 2 vol., Maisonneuve, Paris, 1981, 630p.

LEVI-PROVENCAL, Evariste (éd.), *Documents inédits d'histoire almohade : fragments manuscrits du « Legajo » 1919 du fonds arabe de l'Escurial*, Geuthner, Paris, 1928, XII-276-152p.

LUCIANI, Jean Dominique (éd.), *Awzali, Moḥammed Al-, El- ḥaoudh : manuscrit berbère de la Bibliothèque-Musée d'Alger (n° 615 du catalogue de M. Fagnan)*, A. Jourdan, Alger, 1893, 30p.

MAHRAZI, Mohand, *Dictionnaire d'électrotechnique français- tamazight*, ENAG Editions, Alger, 2011, 542p.

MAMMERI, Mouloud, *Précis de grammaire berbère (kabyle)*, Edition ronéotypée, Université d'Alger, 1967, 164p.

MAMMERI, Mouloud (éd.), *Les Isefra, Poèmes de Si Mohand-ou-Mhand*, Maspero, Paris, 1969, 480p.

MAMMERY, Mouloud, *Tajeɣrumt n tmaziɣt (tantala taqbaylit). Grammaire berbère (kabyle)*, Maspero, Paris, 1976, 118p.

MAMMERY, Mouloud (éd.), *Poèmes kabyles anciens*, Maspero, Paris, 1980, 470p.

MAMMERY, Mouloud, *Précis de grammaire berbère (kabyle)*, MHS, Awal, Paris, 1986, 136p.

MAMMERY, Mouloud (éd.), *Cheikh Mohand a dit. Inna-yas Ccix Muhend*, CERAM, Alger, 1989, 208p.

MAMMERY, Mouloud, *Précis de grammaire berbère*, Ina Yas, Tizi-Ouzou, En. AP., Alger, 1992, 127p.

MARSDEN, William, « Observations on the language of Siwah », in HORNEMANN, Friedrich Conrad, *The Journal of Frederick Horneman's travels, from Cairo to Mourzouk, the capital of the kingdom of Fezzan, in Africa, in the years 1797-8*, W. Bulmer and Co., London, 1802, pp. 189-192.

MAYOR, Henri-Samuel, *Quelques portions de la parole de Dieu : kabyle-français*, G. Bridel, Lausanne, 1889, 84p.

MCB (Mouvement Culturel Berbère), *Dossier culturel. Rapport de synthèse*, Séminaire de Yakouren du 1^{er} au 31 août 1980, 28p.

MCB (Mouvement Culturel Berbère), *Rapport de synthèse du deuxième séminaire*, Tizi-Ouzou, du 16 au 24 juillet, 1989, 49p.

MEHENNI, Ferhat, *Algérie : la question kabyle*, Editions Michalon, Paris, 2004, 188p.

MENICHE, Abdel Malek, *Dictionnaire français-tamaziyt. Amawal tafransist-tamaziyt*, Editions Assirem, Bouira, 2005, 287p.

MENICHE, Abdel Malek, *Aselmad-iw n tmaziɣt*, 2004, 175p.

MENICHE, Abdelmalek, *Tamazight au BEM. Tamaziɣt deg SLM. Sujets, corrigés, Barèmes*, 2007, 51p.

MENICHE, Abdel Malek, *Asegzawal n Tmaziyt. Dictionnaire Amazigh (Tamazight-Français)*, Editions Asirem, Bouira, 2013, 727p.

MEZDAD, Aemer, *Iɣ d wass*, Asalu/Azar, Alger, 1990, 182p.

MEZDAD, Aemer, *Tagrest uryu*, Editions Ayamun, Bejaïa, 2000, 185p.

MEZDAD, Aemer, *Ass-nni*, Editions Ayamun, Bejaïa, 2006.

MOHIA-NAVET, Nadia, *Les thérapies traditionnelles dans la société kabyle. Pour une anthropologie psychanalytique*, L'Harmattan, Paris, 1993, 268p.

MOULIERAS, Auguste (éd.), *Les fourberies de Si Djeh'a*, E. Leroux, Paris, 1892, VIII-190p.

MOULIERAS, Auguste (éd.), *Légendes et contes merveilleux de la Grande-Kabylie*, vol. 1, E. Leroux, Paris, 1895, 484p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Tajeɣrumt n tmaziɣt tamirant (taqbaylit). I- Talyiwin. Grammaire du berbère contemporain (kabyle). I- Morphologie*, ENAG Editions, Alger, 1995, 178p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Tajeɣrumt n tmaziɣt tamirant (taqbaylit) : II- Taseddast. Grammaire du berbère contemporain (kabyle). II- Syntaxe*, ENAG Editions, Alger, 1996, 133p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran*, Centro Studi Chamito Semitici et Agraw Adelsan n Imazighen deg Telyan, Milano, 1998/a, 347p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal (Synthèse par), «La notation usuelle», in «*Aménagement linguistique de la langue berbère*», Atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998, CRB-INALCO, Paris, 1998/b, pp. 6-11.

NEKKAR, Hmed, *Adlis n tyuri. Almad d uselmed. Iluyma d yisnasen. Taqbaylit*, La Pensée, Tizi-Ouzou, 2013, 208p.

NEWMAN, Francis William, « Essay towards a Grammar of the Berber Language », *West of England Journal of Science and Literature*, V, vol. I, 1836, pp. 161-184.

NEWMAN, Francis William, *Kabail vocabulary supplemented by the aid of a new source*, Trübner, London, 1887, 124p.

NOUVEAUX TESTAMENT : *Lâqed Ajedid n-Sidna-Aisa el-Masih. Le Nouveau Testament en kabyle (dialecte zouaoua)*, La Société biblique, Alger, 1958.

OLIVIER, Augustine (le Père), *Dictionnaire français-kabyle*, J.-M. Freydier, Le Puy, 1878, VI-316p.

OUBAGHA, Hamid et YERMECHE, Nadia, *Iluyma i tira n tmaziyt. Exercices corrigés d'orthographe berbère*, Association Culturelle Imedyazen, Alger, 1991, 168p.

PANTANI, Filippo, *Avventure e osservazioni di Filippo Pantini sopra le coste di Barberia*, t. 2, Presso Leonardo Ciardetti, Firenze, 1817, 368p.

PEYSSONNEL, Jean-André et DESFONTAINES, René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, 2 vol., Librairie de Gide, Paris, 1838, 385p. et LII-385p.

PHARAON, Florian, « Vocabulaire franco-cabile-algérien », in Pharaon J., *Les Cabiles et Boudgie*, Alger, Philippe, 1839, 89p.

PLAULT, Michel et SI AHMED, Mohamed el-Hocine, *Notions de kabyle (Aït Iraten, Aït Aggouacha du Nord) : à l'usage des candidats à l'examen pour la prime de 4^e catégorie*, Impr. administrative, Lyon, 1960, X-141p.

RABDI, Larbi, *Tira n tmaziyt (Méthode d'écriture du berbère)*, L'Harmattan, Paris, 2000, 104p.

RABDI Larbi, *Initiation à l'écriture de la langue berbère*, L'Harmattan, Paris, 2001, 146p.

RECOMMANDATIONS DU HCA, in *Actes du Colloque International. La standardisation de l'écriture amazighe*, HCA, Alger, 2010, pp. 183-198.

RICARD, Prosper, « Tissage berbère des Aït Aïssi (Grande-Kabylie) », *Hespéris*, V, 1925, pp. 219-225.

RICHARDSON, James, *Touarick alphabet, with the corresponding Arabic and English letters*, T. R. Harrison, London, 1847, 33p.

RIVIERE, Joseph, *Recueil de contes populaires de la Kabylie du Djurdjura*, E. Leroux, Paris, 1882, VI-250p.

SAAD-BUZEFRAN, Samiya, *Amawal n tsenselkimt tafransit-taglizit-tamaziyt. Lexique d'informatique français-anglais-berbère*, L'Harmattan, Paris, 1996, 120p.

SADI, Hend, *Tusnakt s wurar. Mathématiques récréatives*, Association Culturelle Berbère et Asalu, Alger, 1990, 222p.

SALHI, Muḥend Akli, *Asegzawal amezzyan n tsekla. Petit dictionnaire de littérature*, L'Odyssée, Tizi-Ouzou, 2012, 131p.

SHALER, William, in Du Ponceau, P. S. (éd.), *Communication on the language, manners, and customs of the Berbers or Brebers of Africa*, Abraham Small, Philadelphia, 1824, 30p.

SHALER, William, *Sketches of Algiers, political, historical, and civil : containing an account of the geography, population, government, revenues, commerce, agriculture, arts, civil institutions, tribes, manners, languages, and recent political history of that country*, Cummings, Hilliard, and Company, Boston, 1826, VIII-310p.

SHALER, William, *Esquisse de l'Etat d'Alger considéré sous les rapports politique, historique et civil...*, Paris, 1830, X-407p.

SHAW, Thomas, *Travels, or observations relating to several parts of Barbary and the Levant*, Oxford, 1738, XV-442-70p.

SHAW, Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, M. D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, 2 vol., J. Neaume, La Haye, 1743, XLIV-414p., IV-172p.

STRICKER, Bruno Hugo (éd.), Awzālī, Muḥammed Al-, *L'océan des pleurs; poème berbère d'Al-Awzali*, E. J. Brill, Leyde, 1960, XII-123p.

TAGMOUNT, Azedine (éd.), *Dictionnaire de tamaziɣt : 2^e éd. trilingue tamaziɣt – français – arabe*, Berti éditions, Alger, 1995, XVIII-231p.

TAÏFI, Miloud, *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*, L'Harmattan-Awal, Paris, 1991, XXII-879p.

TILMATINE, Mohand (Synthèse des travaux), « Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine », in *Actes du Colloque International sur la standardisation de l'écriture amazighe* Barcelone, 26-28 avril 2007, Linguamôn-Casa de les Llengües, Barcelone, 25p.

TIZI-WWUCCEN : *Méthode audio-visuelle de langue berbère (kabyle - 1^{er} niveau)*. *Aselmed amezwaru n tmaziɣt (taqbaylit)*, Edisud, Aix-en-Provence, 1987, 173p.

TOUATI, Slimane, *Lexique français-berbère de géographie*, Ms., Alger, 1987.

TRABUT, Louis Charles, *Flore du nord de l'Afrique. Répertoire des noms indigènes des plantes spontanées, cultivées et utilisées dans le Nord de l'Afrique*, la Typo-Litho et J. Carbonel, Alger, 1935, 355p.

VALLANCEY, Charles, *A vindication of the ancient history of Ireland*, Luke White, Dublin, 1786, 650p.

VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel de, *Dictionnaire de la langue berbère : expliqué en français et en idiome barbaresque*, Ms. [BNF : Ms. berbère 12 ; 2^e copie Ms. berbère 14], Alger, 1787, 160p.

VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel de, *Grammaire berbère*, Ms. [BNF : Ms. Berbère 13], [s. d.], 23p.

VENTURE DE PARADIS, Jean Michel de, *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, Impr. royale, Paris, 1844, XXIV-236p.

YACINE, Tassadit (éd.), *Poésie berbère et identité. Qasi Udifella héraut des At Sidi Braham*, MSH, Paris, 1987, 444p.

Annexes

1. Présentation générale du corpus

Notre corpus est constitué de tous les outils linguistiques élaborés pour la langue kabyle, que ceux-ci portent totalement ou partiellement sur cette langue. Il couvre la période allant de 1738 (date du début du processus de grammatisation du kabyle) à nos jours (2015). Soit plus de deux siècles et demi. Au total, nous avons recensé 301 titres répartis comme suit :

- 81 ouvrages grammaticaux ;
- 148 titres entre lexiques et dictionnaires ;
- 29 manuels d'écriture et recommandations orthographiques ;

Nous avons joint à cette liste 19 traductions, 13 titres de littérature orale transcrite et 11 ouvrages regroupant les récits de voyage, les descriptions géographiques et historiques, etc.

Notre présentation du corpus comporte une liste générale des outils linguistiques ; elle est suivie de 55 notices consacrées aux outils sélectionnés.

1.1. Liste des outils linguistiques

Pour mettre en évidence l'évolution de l'outillage de la langue kabyle, nous présentons ces outils sous forme d'une liste bibliographique générale, classés selon l'ordre chronologique de leur parution. Ce type de classement présente des avantages par rapport au classement thématique par exemple en ce qu'il montre à la fois le rythme de l'outillage et les types d'outils qui se sont succédés à travers le temps. Nous pouvons ainsi suivre cet outillage en remontant dans le temps depuis le début du processus de grammatisation jusqu'à nos jours.

Chaque ouvrage figurant dans la liste nous renseigne sur l'auteur (nom et prénom), le titre, l'édition (le nom, le lieu et l'année) et la volumétrie (le nombre de page et éventuellement le nombre de volumes). S'il s'agit d'un titre publié dans une revue ou un ouvrage collectif, nous mentionnons le titre de cette ouvrage ou le titre et le numéro de la revue ainsi que sa localisation (pagination) dans l'ensemble de la revue ou de l'ouvrage. Ainsi, nous présentons les ouvrages en question selon l'un ou l'autre des deux modèles suivants :

NOM, Prénom, Titre complet (en italique), Editions (Nom, Lieu, année), nombre de pages.

VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel de, *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, Impr. royale, Paris, 1844, XXIV-236p.

DALLET, Jean-Marie, *Dictionnaire kabyle-français : parler des At Mangellat (Algérie)*, SELAF, Paris, 1982, XL-1052p.

NOM, Prénom, Titre complet (entre guillemets), La revue (Nom, numéro et année), localisation par la pagination dans l'ensemble de la revue.

NEWMAN, Francis William, « Essay towards a Grammar of the Berber Language », *West of England Journal of Science and Literature*, V, vol. I, 1836, pp. 161-184.

DELAPORTE, Jean Honorat, « Vocabulaire berbère », *Journal Asiatique*, 3^{ème} série, t. 1, 1836, pp. 97-122.

Pour des raisons liées à l'histoire de la langue, nous avons privilégié, autant que possible, la référence à la première édition de chaque ouvrage. Dans des cas rarissimes où cette référence est hors d'usage, nous mentionnons toutefois la date de la première édition à côté de celle que nous avons utilisée. S'agissant des ouvrages dont le nom des éditions et/ou l'année d'édition sont inconnus, nous les signalons respectivement par les mentions [s. n.] (sans nom d'édition) et [s. d.] (sans date). Les cas particuliers des ouvrages sans date d'édition posent évidemment le problème de leurs classements dans notre liste générale. Pour remédier à ce problème, nous avons cherché par des recoupements à déterminer plus ou moins la date exacte de leur publication. Aussi, si la date demeure inconnue, nous avons opté pour classer les ouvrages à la fin de la décennie.

1.2. Les notices

1.2.1. Critères de sélection

55 outils linguistiques figurant dans la liste générale ont fait l'objet de descriptions à travers la rédaction de notices. L'objectif de ces notices est de fournir des renseignements sur certains aspects qui intéressent en premier lieu l'outillage de la langue. Evidemment, le mieux serait sans doute d'élaborer une notice pour chaque outil linguistique recensé. Mais vu le nombre de titres concernés (301 titres), il nous est impossible, dans le cadre de cette étude, de satisfaire cet objectif. Par ailleurs, un nombre non négligeable de titres ne présente pas

d'intérêts particuliers dans le processus de grammatisation. Aussi, avons-nous procédé à une sélection à cet effet.

Dans cette sélection, nous visons une certaine représentativité des outils pour lesquels nous avons rédigé des notices. Mais nous n'avons pas retenu forcément tous les outils à la qualité reconnue. De même que des outils sans valeur linguistique n'y sont pas tous exclus. En fait, c'est une représentativité toute relative dont il s'agit. Celle-ci est établie en fonction des quelques critères suivants :

- L'époque : différentes époques sont représentées, à savoir la période précoloniale, les débuts de la colonisation, la seconde moitié du XIX^e siècle, le début du XX^e siècle, la période postcoloniale, etc.

- La valeur de l'ouvrage : pour leurs valeurs historiques les premiers outils sont bien représentés. C'est le cas des premières grammaires et des premiers lexiques kabyles. Mais la valeur peut concerner le métalangage, le type d'ouvrage, etc. Ainsi de la première grammaire monolingue, du premier lexique monolingue, du manuel scolaire.

- Le types d'outils : les trois principaux types d'outils linguistiques sont les grammaires, les lexiques/dictionnaires et manuels d'écriture.

- Le public visé : figurent dans la sélection des outils destinés aux divers publics comme les lexiques ou les grammaires pour étrangers (public non natif), des manuels scolaires, des manuels parascolaires (élèves), lexiques spécialisés (enseignants et spécialistes des domaines les plus divers), etc.

- La métalangue : sont concernés les outils bilingues et les outils monolingues. S'agissant des outils bilingues, nous avons retenu, en plus des nombreux lexiques et grammaires rédigés en français, quelques titres rédigés en anglais.

- les auteurs : tous les profils d'auteurs sont aussi représentés. Nous avons retenu des outils élaborés par des orientalistes, des militaires, des missionnaires religieux, des universitaires, des auteurs natifs ou étrangers, etc. Pour les périodes les plus récentes, nous avons tenu compte aussi bien des auteurs amateurs que des linguistes professionnels.

1.2.2. Forme et contenu de la notice

1. La forme

La forme et le contenu des notices sont largement inspirés de deux projets dans le domaine de l'histoire des grammaires. Il s'agit de :

i) l'ouvrage en deux tomes dirigé par Bernard Colombat intitulé *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques* (t. I, 1998 et t. II, 2000) ;

ii) le portail en ligne intitulé *Corpus de Textes Linguistique Fondamentaux* (CTLF), qui donne accès à une base de notices sur les grammaires et grandes traditions linguistiques du monde⁷⁹.

Cependant, nous avons simplifié au maximum le nombre de rubriques à renseigner. Au lieu de 14 dans l'ouvrage de Colombat (et 35 dans le portail en ligne), nous en n'avons retenu telles quelles que 03. Il s'agit des rubriques suivantes : « nom de l'auteur » ; « titre de l'ouvrage » ; « sommaire ». Les rubriques « date de composition » et « diffusion » nous les avons remplacées par une seule intitulée : « éditions ». Nous avons aussi retenu la rubrique « langues(s) » dans le cas des dictionnaires/lexiques mais nous l'avons remplacé par celle de « métalangue » dans les notices consacrées aux grammaires et manuels d'écritures. Nous avons encore introduit deux nouvelles rubriques, à savoir « notation » et « commentaire ». En revanche, les rubriques « objectif de l'auteur », « influence subie », « influence exercée », malgré leur intérêt pour la connaissance approfondie de l'ouvrage, nous ne les avons pas retenues. Certaines des informations que celles-ci contiennent se retrouvent néanmoins dans la rubrique « commentaire ». Cette dernière représente en effet l'essentiel de la notice puisque elle rend compte de la valeur de l'outil, objet de la description.

Ainsi modifiée, la notice que nous proposons comprend au total huit (08) rubriques. Elles sont réparties en trois (03) parties. La première partie (les rubriques 1, 2, 3, 4, 5 et 6) renseigne sur les aspects externes de l'ouvrage, à savoir le titre, l'auteur, le type d'ouvrage, la métalangue, la notation et les éditions. La deuxième partie (la rubrique 7) porte sur le contenu ou le sommaire. La troisième et dernière partie (la rubrique 8) est réservée à notre commentaire et appréciation de l'ouvrage. Voici ci-dessous la forme générale de la notice et ses rubriques :

⁷⁹- Le site est disponible à l'adresse suivante : <http://ctlf.ens-lyon.fr/>

2- Le contenu

1- Nom de l'auteur : nous mentionnons le nom de l'auteur en lettres majuscules suivi, après la virgule, de son prénom dont seule l'initiale est en lettre majuscule : BASSET, André ; DALLET, Jean-Marie ; MAMMERI, Mouloud. Dans le cas d'un ouvrage collectif, nous mentionnons les noms de tous les auteurs. Si les noms des auteurs ne sont pas connus ou ne figurent pas dans l'ouvrage, nous le signalons par la mention ANONYME.

2- Titre : nous reproduisons tels quels les titres des différents ouvrages. Quand le titre est donné dans deux langues, le kabyle et le français par exemple, comme cela arrive assez souvent dans certaines publications récentes, nous les reproduisons tels quels aussi. Certains titres sont translittérés en caractères tifinagh et/ou arabe ; nous n'avons pas tenu compte de ce fait : nous n'avons retenu que les titres notés en caractères latins. Par contre, nous traduisons en français systématiquement tous les titres kabyles seuls. Les titres traduits par nos soins sont mis entre crochets.

- **Autre titre :** cette rubrique facultative ne concerne que les ouvrages qui connaissent un titre long à côté d'un titre plus court. Ainsi, si nous prenons comme exemple la grammaire kabyle d'Adolphe Hanoteau, le titre court *Essai de grammaire kabyle* provient d'un intitulé beaucoup plus long :

Essai de grammaire kabyle renfermant les principes du langage parlé par les populations du versant nord du Jurjura et spécialement par les Igaouaouen ou Zouaoua. Suivi de notes et d'une notice sur quelques inscriptions en caractères dits tifinar' et en langue tamacher't.

3- Type d'ouvrage : selon la forme, le contenu, la métalangue utilisée ou encore le volume et le public visé, nous distinguons plusieurs types d'outils linguistiques : « grammaire pour étrangers », « exposé grammatical », « dictionnaire bilingue », « lexique thématique », « manuel scolaire », « manuel d'écriture », etc. (voir infra, la liste générale des types d'outils linguistiques). Nous signalons aussi dans cette rubrique les aspects dominants de l'ouvrage : par exemple « morphologie » ou « syntaxe » pour les grammaires, « néologie » pour les lexiques. Enfin, un outil peut relever de deux, voire de trois types à la fois : « lexique bilingue, lexique spécialisé, néologie » ou encore « grammaire complète, grammaire normalisée ».

4- langue/métalangue : c'est la seule rubrique où l'on note une divergence entre les grammaires et les lexiques. « Langues » se rapporte aux lexiques et « métalangue » aux grammaires et autres manuels scolaires, manuel d'orthographe. Sont bilingues les ouvrages dont la métalangue est le français ou une autre langue européenne comme l'anglais ou l'allemand par exemple ; les grammaires monolingues ont pour métalangue le kabyle. Il existe aussi quelques outils qui, de façon alternative, font usage de deux (méta) langues, le français et le kabyle ; nous les désignons sous le nom de *semi-bilingue*. Dans le cas des lexiques et dictionnaires, la mention « kabyle » se rapporte aux monolingues. Pour les bilingues ou multilingues, il s'agit d'indiquer les langues et la direction : « français-kabyle » ou « français-kabyle et kabyle-français » pour les bidirectionnels.

5- Notation : les outils entièrement rédigés en caractères arabes ou tfinagh étant exclus, deux cas de figure peuvent se présenter s'agissant de la graphie utilisée pour noter le kabyle :

- i) la notation à base des caractères latins ;
- ii) une double représentation graphique : arabe et latine ;
- iii) une triple représentation graphique : latine, arabe et tfinagh.

Le deuxième et le troisième cas concernent respectivement certains outils du XIX^e siècle et les manuels scolaires édités par le MEN algérien.

6- Editions : cette rubrique fournit les principales informations concernant l'édition et la volumétrie des ouvrages dans l'ordre suivant : le nom, le lieu et l'année des éditions ; le nombre de pages et éventuellement le numéro du volume. Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, dans le cas des outils insérés dans des ouvrages collectifs ou des revues scientifiques, nous mentionnons le nom de la revue, son numéro de série et l'année de l'édition avec une localisation dans l'ensemble de l'ouvrage ou de la revue. Il arrive fréquemment que des informations relatives aux éditions manquent dans certains ouvrages. Nous les signalons ainsi : [s. n.] pour sans nom (d'édition) ; [s. d.] pour sans date (d'édition) ; aucune mention n'est retenue par contre dans le cas où le lieu des éditions est inconnu.

7- Contenu : dans la plupart des cas, nous nous sommes contentés de reproduire tel quel le sommaire ou la table des matières de l'ouvrage. Quand celui est long ou simplement inexistant, nous nous contentons d'en donner les principaux titres ou chapitres.

8- Commentaire : cette dernière rubrique est de loin la plus longue de toutes ; elle occupe les deux tiers de la notice environ. Elle est aussi le fruit d'une lecture critique de l'outil linguistique considéré. Il s'agit le plus souvent d'un résumé condensé dans lequel nous revenons sur le contenu pour expliciter davantage certains points que le sommaire ne fait pas apparaître. Nous terminons cette rubrique par un commentaire critique, une sorte d'appréciation et d'évaluation du contenu de l'ouvrage. Cette évaluation critique vise à déterminer l'apport de l'outil à la grammatisation du kabyle. Nous signalons au passage quelques erreurs comme la notation par exemple, sinon nous discutons de la qualité des définitions, des traductions (cas des dictionnaires et lexiques) et de l'analyse morphosyntaxique (cas des grammaires).

1.2.3. Liste des types d'outils linguistiques utilisés dans les notices

Comparatisme	Lexique normatif
Dictionnaire bilingue	Lexique pour étrangers
Dictionnaire descriptif	Lexique semi-bilingue
Dictionnaire général	Lexique spécialisé
Dictionnaire normalisé	Lexique thématique
Dictionnaire pour étrangers	Lexique trilingue
Dictionnaire trilingue	Manuel d'apprentissage
Exercices	Manuel d'écriture
Exposé grammatical	Manuel scolaire
Grammaire complète	Morphologie
Grammaire descriptive	Néologie
Grammaire monolingue	Observations sur la langue
Grammaire normalisée	Paradigme de morphèmes
Grammaire pour étrangers	Récit de voyage
Guide de conversation	Recueil d'expressions
Lexique bilingue	Recueil de textes
Lexique descriptif	Réforme orthographique
Lexique général	Règles d'écriture
Lexique monolingue	Syntaxe
Lexique multilingue	

2. Liste générale des outils linguistiques

Voici la liste générale des outils linguistiques présentée selon l'ordre chronologique de leur parution. Tous les titres précédés d'un astérisque (*) ont fait l'objet d'une description sous forme d'une notice.

1738 :

SHAW, Thomas, *Travels, or observations relating to several parts of Barbary and the Levant*, Oxford, 1738, XV-442-70p.

1743:

SHAW, Thomas, *Voyages de Mons^r. Shaw, M. D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, 2 vol., J. Neaume, La Haye, 1743, XLIV-414p. et IV-172p.

1787 :

VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel de, *Dictionnaire de la langue berbère : expliqué en français et en idiome barbaresque*, Ms. [BNF : Ms. berbère 12 ; 2^e copie Ms. berbère 14], Alger, 1787, 160p.

VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel de, *Grammaire berbère*, Ms. [BNF : Ms. berbère 13], [s.d.], 23p.

1812:

ADELUNG, Johann Christoph et VATER, Johann Severin, *Mithridates, oder allgemeine Sprachenkunde, mit dem Vater unser als Sprachprobe in bey nahe fünfhundred Sprachen und Mundarten*, t. 3/I, Voss, Berlin, 1812, 305p.

1817:

PANTANI, Filippo, *Avventure e osservazioni di Filippo Pantini sopra le coste di Barberia*, t. 2, Presso Leonardo Ciardetti, Firenze, 1817, 368p.

1822-1823:

HUMBERT, Jean (éd.), *Collectio epistolarum, carminum bellicorum et eroticum specimina linguae zuavorum*, Bibliothèque de l'Académie, Leyde, 1822-1823.

1824 :

* SHALER, William, in Du Ponceau, P. S. (éd.), *Communication on the language, manners, and customs of the Berbers or Brebers of Africa*, Abraham Small, Philadelphia, 1824, 30p.

1826 :

SHALER, William, *Sketches of Algiers, political, historical, and civil : containing an account of the geography, population, government, revenues, commerce, agriculture, arts, civil institutions, tribes, manners, languages, and recent political history of that country*, Cummings, Hilliard, and Company, Boston, 1826, VIII-310p.

1829 :

HODGSON, William Brown (éd.), *Collection de contes et chants berbères*, Ms. [BNF : Ms. berbère 20], Alger, 1829, 112p.

1830 :

BARBE, « Lettre à M. Desfontaines », *Nouvelles annales des voyages*, 3, Paris, 1830, pp. 366-382.

SHALER, William, *Esquisse de l'Etat d'Alger considéré sous les rapports politique, historique et civil...*, Paris, 1830, X-407p.

1832 :

VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel de, *Principes de la langue berbère*, Paris, 1832.

1833 :

EVANGILE, *Extrait d'une traduction Ms. en langue berbère de quelques parties de l'écriture sainte contenant XII chapitres de S. Luc.*, Société Biblique, Londres, 1833, 62p.

1834 :

* HODGSON, William Brown, « Grammatical Sketch and Specimens of the Berber Languages: preceded by four Letters on Berber Etymologies », in Du Ponceau, P. S. (éd.), *Transactions of the American Philosophical Society*, vol. IV, Philadelphia, 1834, pp.1-48.

1836 :

* DELAPORTE, Jean Honorat, « Vocabulaire berbère », *JA*, 3^{ème} série, t.1, 1836, pp. 97-122.

* NEWMAN, Francis William, « Essay towards a Grammar of the Berber Language », *West of England Journal of Science and Literature*, V, vol. I, 1836, pp. 161-184.

NEWMAN, Francis William, *Outline of the Kabail grammar*, The West of England literary and scientific journal, Bristol, 1836.

WARDEN, M., « Esquisse du système grammatical de la langue berbère, Précédée de quatre lettres sur les Etymologies berbères, adressées au président de la Société philosophique de Philadelphie, par M. William B. Hodgson Esq. », *Bulletin de la Société de géographie*, 2^e série, t. I, Paris, 1836, pp. 65-83.

1838 :

PEYSSONNEL, Jean-André et DESFONTAINES, René Louiche, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, 2 vol., Librairie de Gide, Paris, 1838, 385p. et LII-385p.

1839 :

* PHARAON, Florian, « Vocabulaire franco-cabile-algérien », in Pharaon J., *Les Cabiles et Bougie*, Alger, Philippe, 1839, 89p.

1842 :

HODGSON, William Brown (éd.), « Traduction de douze chapitres de l'Évangile selon Saint Luc » [et autres recueils de textes], in *Essai sur la langue berbère...*, Ms. [BNF : Ms. berbère 1], 1842, pp. 245-396.

VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel de, « Vocabulaire français-berbère », in *Essai sur la langue berbère...*, Ms. [BNF : Ms. berbère 1], 1842.

1844:

HODGSON, William Brown, *Notes on Northern Africa, the Sahara and Soudan, in relation to the ethnography, languages, history, political and social condition, of the nations of those countries*, Wiley and Putnam, New York, 1844, 111p.

* BROSELARD, Charles (et collaborateurs), *Dictionnaire français-berbère (dialecte écrit et parlé par les Kabâiles de la Division d'Alger)*, Impr. royale, Paris, 1844, IV-656p.

BROSELARD, Charles, *Dictionnaire français-berbère*, 5 vol., Ms. [BNF : Ms. berbère 15 (1-5)], [s.d.].

* VENTURE DE PARADIS, Jean Michel de, *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, Impr. royale, Paris, 1844, XXIV-236p.

1845:

DAUMAS, Eugène et FABAR, Paul Dieudonné, *La Grande Kabylie. Etudes historiques*, Librairie Hachette et Cie, Paris, 1847, VIII-488p.

NEWMAN, Francis William, « A grammar of Berber language », *Zeitschrift für die Kunde Morgenlandes*, 6, Bonn, 1845, pp. 245-336.

1848:

CARETTE, Antoine Ernest-Hippolyte, *Etudes sur la Kabylie proprement dite*, 2 vol., Impr. De Cosse et J. Dumaine, Paris, 1848, 500p. et 459p.

EVANGILE : *L'évangile selon Saint Luc*, Ms. [BNF : Ms. berbère 5], [s.d.], 40p.

1858:

DUVEYRIER, Henri, « Notizen über vier berberische Völkerschaften » in *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, 12, 1858, pp. 176-186.

* HANOTEAU, Adolphe, *Essai de grammaire kabyle*, Batiste, Alger, 1858, XXIV-393p.

1859 :

DEVAUX, Charles, *Les Kebâiles du Djerdjera. Etudes nouvelles sur les pays vulgairement appelés La Grande Kabylie*, Camoin Frères, Marseille / A. Challamel, Paris, 1859, XIV-468p.

1867 :

HANOTEAU, Adolphe (éd.), *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura*, Impr. impériale, Paris, 1867, XIV-475p.

1868:

HANOTEAU, Adolphe (éd.), *Akatcim ne diousis Ledzer s taqebailit. Catéchisme du diocèse d'Alger en langue kabyle*, Bastide, Alger, 1868, 236p.

1869:

HANOTEAU, Adolphe (éd.), *Aktabe en tibratin d endjilen s taqebailit*, Alger, 1869.

1873 :

* CREUSAT, Jean-Baptiste, *Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua), précédé des éléments de cette langue*, A. Jourdan, Alger, 1873, LIX-374p.

1878 :

* OLIVIER, Augustine (le Père), *Dictionnaire français-kabyle*, J.-M. Freydier, Le Puy, 1878, VI-316p.

1880 :

NEWMAN, Francis William, « Notes on the Libyan languages, in a letter addressed to Robert N. Cut Esq... », *Journal of the Royal Asiatic society*, 12, 1880, pp. 417-434.

1881 :

* BEN KHOUAS, Ahmed, *Notions succinctes de grammaire kabyle*, A. Jourdan, Alger, 1881, 86p.

1882 :

* NEWMAN, Francis William, *Lybian vocabulary. An essay towards reproducing the ancient numidian language out of four modern tongues*, Trübner, London, 1882, 204p.

RIVIERE, Joseph (éd.), *Contes kabyles : confédération des Zouaoua*, Ms., 3 fasc., [BNF : Ms. berbère 17, 1882, 153p. et 122p.

1883 :

BASSET, René, « Notes de lexicographie berbère », *Extrait du Journal Asiatique*, Avril-Mai-Juin, 1883, Impr. nationale, Paris, pp. 281-342.

BASSET, René (éd.), *Injil ne Sidna Aisa l'Masih' akken itsouaktheb s arressul Matthieu*, Alger, 1883.

1884:

BROUSSAIS, Emile Octave, « Recherches sur les transformations du berbère », *Bulletin de correspondance africaine*, 2, Université d'Alger, 1884, pp. 200-218 et pp. 376-432.

1887 :

ANONYME, *Etudes sur la langue berbère*, Ms. [BNF : Ms. berbère 11], 1887.

* BASSET, René, *Manuel de langue kabyle (dialecte zouaoua). Grammaire, bibliographie, chrestomathie et lexique*, Maisonneuve et Leclerc, Paris, 1887, XVI-88-70p.

* BEN SEDIRA, Belkassem, *Cours de langue kabyle. Grammaire et versions*, A. Jourdan, Alger, 1887, CCXLVIII-430p.

NEWMAN, Francis William, *Kabail vocabulary supplemented by the aid of a new source*, Trübner, London, 1887, 124p.

1889:

MAYOR, Henri-Samuel, *Quelques portions de la parole de Dieu : kabyle-français*, G. Bridel, Lausanne, 1889, 84p.

RIVIERE, Joseph, *Dictionnaire kabyle-français (zouaoua)*, 3 fasc., Ms. [BNF : Ms. Berbère] 16 (1-3), [s.d.], 284p.

ROCHEMONTEIX, Maxence de, *Essai de grammaire kabyle*, Alger, 1889.

1890:

CLARIN DE LA RIVE, Abel, *Vocabulaire de la langue parlée dans les pays barbaresques*, Charles-Lavauzelle, Paris, 1890, 527p.

1892 :

CHARNOCK, Richard Stephen, « Notes on the kabyle language », Oriental University Institute, Woking (Grande Bretagne), [1892], 4p.

MOULIERAS, Auguste (éd.), *Les fourberies de Si Djeh'a*, E. Leroux, Paris, 1892, VIII-190p.

1893:

GOURLIAU, Ernest, *La Conversation française-kabyle (dialecte zouaoua), avec figuration en caractères latins. Grammaire, vocabulaire, dialogues*, Impr. A. Legendre, Miliana, 1893, 228p.

HANOTEAU, Adolphe et LETOURNEUX, Aristide, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 3 vol., 2^e Edition, A. Challamel, Paris, 1893, VI-582p., 560p. et 524p.

1894 :

BASSET, René, *Etudes sur les dialectes berbères*, E. Leroux, Paris, 1894, XIV-165p.

DEBEAUX, Jean Odon, *Flore de la Kabylie du Djurdjura ou Catalogue méthodique et raisonné de toutes les plantes vasculaires et spontanées observées jusqu'à ce jour dans cette contrée*, P. Klincksieck, Paris, 1894, 468p.

EVANGILE: *Injil n Sidna-Aïsa el-Masih : akken itsouk'theb S. Louqa*, The British and foreign Bible society, London, 1894, 79p.

1895:

CUENDET, Eugène (trad.), *Injil n' Sidna-Aïsa el-Masih' : akken itsouak'theb S. Matta*, The British and foreign Bible society, London, 1895, 74p.

MOULIERAS, Auguste (éd.), *Légendes et contes merveilleux de la Grande-Kabylie*, vol. 1, E. Leroux, Paris, 1895, 484p.

1896 :

FOUREAU, Fernand, *Essai de catalogue des noms arabes et berbères de quelques plantes, arbustes et arbres algériens et sahariens ou introduits et cultivés en Algérie*, A. Challamel, Paris, 1896, 48p.

CATECHISME : *Katechizm amechtoh' l-ldiocêz l'Ldzaïr / it'erjem s teqbailit*, Si J. J. amrabad n-charika les Pères Blancs, F. Levé, Paris, 1896.

1897:

* BOULIFA, Si Ammar ben Saïd dit, *Une première année de langue kabyle : dialecte zouaoua*, A. Jourdan, Alger, 1897, VII-226p.

LEBLANC DE PREBOIS, Paul, *Essai de contes kabyles, avec trad. arabe et française*, 2 vol., A. Beun, Batna, 1897, 93p. et 47p.

1898 :

GOURLIAU, Ernest, *Grammaire complète de la langue mzabite : comparée dans ses parties essentielles aux dialectes kabyle et tamachek'*, Impr. Legendre, Miliana, 1898, 216p.

VIDAL, Albert, *Manuel français-kabyle comprenant les mots les plus usuels et des dialogues sur les sujets ordinaires de conversation*, Impr. Saint Joseph du Djurdjura, Aït-Larba, 1898, 109p.

1899:

CUENDET, Eugène (trad.), *Thabrats n'reçoul Boulous i Rouman (Romains en Kabyle.)*, The British and foreign Bible society, London, 1899, 35p.

1901 :

* HUYGHE, Le Père Gustave, *Qamus qbaili-rumi. Dictionnaire kabyle-français*, Deuxième édition, Impr. nationale, Paris, 1901, XVIII-354p.

1902 :

HUYGHE, Le Père Gustave, *Dictionnaire français-kabyle*, Malines, 1902, XVI-893p.

1907 :

CUENDET, Eugène (trad.), *Lacel n' Dounith d'-Zabour. (La Genèse et les Psaumes en Kabyle.)*, Dépôt Biblique, Alger, 1907, 229p.

HUYGHE, Le Père Gustave, *Dictionnaire chaouia-arabe-kabyle et français*, A. Jourdan, Alger, 1907, XIV-571p.

1912 :

STUHLMANN, Franz, *Ein kulturgeschichtlicher Ausflug in den Aures (Atlas von Süd-Algerien) nebst Betrachtungen über die Berber-Völker*, L. Friederichsen & Co., Hamburg, 1912.

1913 :

BOULIFA, Si Ammar ben Saïd dit, *Méthode de langue kabyle, cours de 2^e année : étude linguistique et sociologique sur la Kabylie du Djurdjura*, A. Jourdan, Alger, 1913, 544p.

BOULIFA, Si Ammar ben Saïd dit, *Recueil de compositions*, vol. 1, A. Jourdan, Alger, 1913, 156p.

BOULIFA, Si Ammar ben Saïd dit, *Recueil de compositions*, vol. 2, A. Jourdan, Alger, 1913, 124p.

1914 :

LAPIE, Georges et MAIGE, Albert, *Flore forestière de l'Algérie comprenant les arbres, arbustes et arbrisseaux les plus répandus en Tunisie, au Maroc et dans le Midi de la France*, E. Orlhac, Paris, 1914, VIII-359p.

1916 :

GUENDET, Eugène (trad.), *Catéchisme historique*, la Typo litho : J. Léon, Alger, 1916, 72p.

1921 :

GUENDET, Eugène (trad.), *Thakthabth n' tsed'kir*, J. Léon, Alger, 1921, 136p.

1925 :

RICARD, Prosper, « Tissage berbère des Aït Aïssi (Grande-Kabylie) », *Hespéris*, V, 1925, pp. 219-225.

1928 :

ESAÏË : *Esaïe en kabyle : thakthabt n ennebi Ichâia*, Librairie nord-africaine, Paris, 1928.

GENESE : *La Genèse en kabyle : thakthabth l'kac' el n' dounith*, Librairie nord-africaine, Paris ; Alger, 1928, 93p.

PSAUMES : *Les Psaumes en kabyle = Thakthabth n' zabor*, Librairie nord-africaine, Paris ; Dépôt biblique, Alger, 1928, pp. 93-260.

PROVERBES : *Les proverbes en kabyle : Thakthabth l'lmethoul*, Librairie nord-africaine, Paris, Dépôt biblique, Alger, 1928, pp. 201-312.

1929 :

BASSET, André, *Etudes de géographie linguistique en Kabylie : sur quelques termes berbères concernant le corps humain*, E. Leroux, Paris, 1929, 100p + 21 cartes.

EVANGILE : *Evangile de St Luc en kabyle*, Dépôt biblique, Alger, 1929, 110p.

1933 :

DEPONT, Octave, *Vocabulaire français-kabyle, à l'usage des élèves de L'Ecole départementale des infirmières de l'Hôpital franco-musulman*, Impr. Delmas, Bordeaux, 1933, XIX-166p.

1935 :

* TRABUT, Louis Charles, *Flore du nord de l'Afrique. Répertoire des noms indigènes des plantes spontanées, cultivées et utilisées dans le Nord de l'Afrique*, la Typo-Litho et J. Carbonel, Alger, 1935, 355p.

1937 :

BASSET, André et CROUZET, Jean, *Cours de berbère (parlers de la Kabylie). 1 : Exposé grammatical*, J. Carbonel, Alger, 1937, 176p.

BASSET, André et CROUZET, Jean, *Cours de berbère (parlers de la Kabylie). 2 : Vocabulaire, thèmes, versions*, Paris, 1937, 108p.

1942 :

CHANTREAUX, Germaine, « Le tissage sur Métier de haute lisse à Aït-Hichem et dans le Haut-Sebaou. Termes berbères relatifs au tissage et aux travaux de la laine », *Revue africaine*, vol. 86, 1942, pp. 261-313.

1948 :

* BASSET, André et PICARD, André, *Eléments de grammaire berbère, Kabylie (Irjen)*, La Typo-Litho et J. Carbonnel, Alger, 1948, 328p.

1953 :

* DALLET, Jean-Marie, *Le verbe kabyle : parler des At-Mangellat (Ouaghzen-Taourirt). 1. Formes simples*, FDB, Fort-National, 1953, XXVIII-491p.

MAIRE, René, *Flore de l'Afrique du Nord*, 2 vol, Lechevalier, Paris, 1953-55.

1954 :

* OULD MOHAND, Ali, *Vocabulaire médical français-kabyle*, Impr. officielle du gouvernement général, Alger, 1954, 193p.

1955 :

* GENEVOIX, Henri, « Ayt-Embarek : notes d'enquête linguistique », *FDB*, 49, Fort-National, 1955, X-83p.

SCHOEN, Paul, *Initiation à la langue kabyle*, Centre d'études régionales de Kabylie, Tizi-Ouzou, 1955, V-169p.

1957 :

* DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SOCIALE (éd.), *Manuel pratique de vocabulaire français-kabyle à l'usage du corps médical et para-médical*, Alger, [1957], 132p.

DES VILLETTES, Jacqueline « Un collier d'amulettes », *Revue africaine*, vol. 101, 1957, pp. 381-387.

DEVULDER, M., « Rituel magique des femmes kabyles (Tribus des Ouadhias - Grande Kabylie », *Revue africaine*, vol. 101, 1957, pp. 299-362.

1958 :

DALLET, Jean-Marie, « Herbier de la Grande-Kabylie », *FDB*, 60, 1958 ; 61, 1959 ; 64, 1959 ; 65, 1960 ; 69, 1961.

DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SOCIALE (éd.), *Glossaire arabe-français-kabyle, à l'usage du corps médical et paramédical en Algérie*, la Typo-litho et J. Carbonel, Alger, [s.d.], 103p.

NOUVEAU TESTAMENT : *Lâqed Ajedid n-Sidna-Aisa el-Masih. Le Nouveau Testament en kabyle (dialecte zouaoua)*, La Société biblique, Alger, 1958.

PICARD, André, *Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie - Algérie). Glossaire*, t. II, Impr. La Typo Litho et J. Carbonel, Alger, 1958, pp. 317-497.

1960 :

* DALLET, Jean-Marie et LOUIS DE VINCENNES, Sœur, *Initiation à la langue berbère (Kabylie). Grammaire*, vol. I, FDB, Fort-National, 1960, XVI-254p.

* DALLET, Jean-Marie et LOUIS DE VINCENNES, Sœur, *Initiation à la langue berbère (Kabylie). Exercices*, vol. II, FDB, Fort-National, 1960.

DALLET, Jean-Marie et AÏT MÈEMMER, Belqassem, *Zoologie populaire kabyle. Lewhuc s-Leqbayel*, FDB, Fort-National, 1960, 57p.

PICARD, André, *De quelques faits de stylistique dans le parler berbère des Irjen (Kabylie, Algérie) : de la phrase inorganique à la phrase organisée*, la Typo-litho et J. Carbonel, Alger, 1960, XXIV-704p.

PLAULT, Michel et SI AHMED, Mohamed el-Hocine, *Notions de kabyle (Aït Iraten, Aït Aggouacha du Nord) : à l'usage des candidats à l'examen pour la prime de 4^e catégorie*, Impr. administrative, Lyon, 1960, X-141p.

1961 :

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION, *Glossaire arabe-français-kabyle-bulgare, à l'usage du corps médical et paramédical en Algérie*, Alger, 1961.

1962 :

DALLET, Jean-Marie, *Petite botanique populaire. Taḥcict yur Leqbayel*, FDB, Fort-National, 1962, 25p.

1963 :

* GENEVOIX, Henri, « Le corps humain : les mots, les expressions », FDB, 79, Fort-National, 1963, 71p.

1967 :

MAMMERY, Mouloud, *Précis de grammaire berbère (kabyle)*, Edition ronéotypée, Université d'Alger, 1967, 164p.

1968 :

* HANOUS, Saïd, *Grammaire berbère. La langue. Les origines du peuple berbère*, Klincksieck, Paris, 1968, 247p.

1969 :

MAMMERY, Mouloud (éd.), *Les Isefra, Poèmes de Si Mohand-ou-Mhand*, Maspero, Paris, 1969, 480p.

1976 :

* MAMMERY, Mouloud, *Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbaylit). Grammaire berbère (kabyle)*, Maspero, Paris, 1976, 118p.

1979 :

GROUPE D'ETUDES BERBERES : *Langue berbère (Kabylie) : initiation à l'écriture*, Université Paris VIII, Imedyazen, Paris, 1979, 36p.

1980 :

* AMAWAL: *tamazight-tafransist, tafransist-tamazight. Lexique berbère-français, français-berbère*, Imedyazen, Paris, 1980, 130p.

MAMMERY, Mouloud (éd.), *Poèmes kabyles anciens*, Maspero, Paris, 1980, 470p.

1982 :

* DALLET, Jean-Marie, *Dictionnaire kabyle-français : parler des At Mangellat (Algérie)*, SELAF, Paris, 1982, XL-1052p.

1984 :

* *Amawal n tusnakt tafransist-tamaziyt. Lexique de mathématiques français-berbère*, Tafsut, Série scientifique et pédagogique 1, Tizi-Ouzou, 1984, IV-126p.

1985 :

DALLET, Jean-Marie, *Dictionnaire français-kabyle : parler des At Mangellat (Algérie)*, SELAF, Paris, 1985, XVI-259p.

1986 :

DJAFRI, Yahia, *Lexique de poche berbère : kabyle-français*, Centre d'information de formation des agents en coopération et à l'étranger, Paris, 1986, 8p.

MAMMERI, Mouloud, *Précis de grammaire berbère (kabyle)*, MHS, Awal, Paris, 1986, 136p.

1987 :

* HAMOUMA, Hamid, *Manuel de grammaire berbère (kabyle)*, Association Culturelle Berbère, Paris, 1987, 180p.

TOUATI, Slimane, *Lexique français-berbère de géographie*, Ms., Alger, 1987.

TIZI-WWUCCEN : *Méthode audio-visuelle de langue berbère (kabyle - 1^{er} niveau)*. *Aselmed amezwaru n tmaziyt (taqbaylit)*, Edisud, Aix-en-Provence, 1987, 173p.

1989 :

MAMMERI, Mouloud (éd.), *Cheikh Mohand a dit. Inna-yas Ccix Muhend*, CERAM, Alger, 1989, 208p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, « Tafekka n wales : le corps humain : lexique », *Tidmi tamirant*, 1, Oran, 1989, pp. 27-36.

GALAND, Lionel et ABADA, Amor, *Eléments de berbère : 1^{re} année, dans un parler kabyle des Bibans*, Ecole Nationale des Langues Orientales, Paris, [s. d.], 31p.

SUÁREZ ROSALES, Manuel (éd.), *Amawal n tmaziyt tatrart. Vocabulario de mazigio moderno*, Aguerre (Tenerife), 1989, 309p.

1990 :

ABDESSELAM, Abdenour, *Lebni d imuhal izuyaz*, Asalu, Alger, 1990, 32p.

* ACHAB, Ramdane, *Tira n tmaziyt (taqbaylit)*, Tafsut, Tizi-Ouzou, 1990, 101p.

CHERADI, Hocine, *Grammaire tamaziyt : tira-ney*, Tilelli, Tizi-Ouzou, 1990, 71p.

SADI, Hend, *Tusnakt s wurar. Mathématiques récréatives*, Association Culturelle Berbère et Asalu, Alger, 1990, 222p.

1991 :

CHEMIME, Mokrane, *Amawal amezyan n ugama: tafransist-tamaziyt. Petit lexique de la nature : français-tamaziyt*, Association Culturelle Tilelli, Tizi-Ouzou, 1991, 23p.

OUBAGHA, Hamid et YERMECHE, Nadia, *Iluyma i tira n tmaziyt. Exercices corrigés d'orthographe berbère*, Association Culturelle Imedyazen, Alger, 1991, 168p.

SAAD-BUZEFRAN, Samiya, *Lexique français-berbère d'informatique*, Saad, Alger, 1991.

1992 :

* AIT AMRANE, Mohand Ou Idir, *Iles amazigh atrar : langue berbère moderne*, ENAP, Alger, 1992, 63p.

BAHBOUH, Lehsene, *La nouvelle orthographe grammaticale ta maziptt*, 1992, 120p.

CHERADI, Hocine, *Etudes de linguistique ta maziqht*, Impr. L'Artisan, Boufarik, 1992, 159p.

* MAMMERY, Mouloud, *Précis de grammaire berbère*, Ina Yas, Tizi-Ouzou, En. AP., Alger, 1992, 127p.

1993 :

* BELAÏD, Boudris, *Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation français-tamazight*, Impr. Najah el-Jadida, Casablanca, 1993, 123p.

1994 :

CHEMIME, Mokrane, *Tamazight deg wgherbaz*, Impr. L'Artisan, 2 fasc., Boufarik [1994].

HADDADOU, Mohand Akli, *Guide de la culture et de langue berbères*, ENAL-ENAP, Alger, 1994, 323p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Manuel de conjugaison kabyle : 6000 verbes ; 176 conjugaisons. Amyag di tmaziyt (verbe en berbère)*, L'Harmattan, Paris, 1994, 318p.

1995 :

BOUYAHYA, Abd el Moumène, « Le kabyle 3 ou le kabyle écrit pour berbérophones : un cours de Kamal Naït-Zerrad », *Notes de linguistique berbère*, 2, Paris, 1995, p. 59-67.

CHEMIM, Mokrane, *Amawal. Alug n umzarur. Cahier de l'électricien*, Impr. ENIEM, Tizi Ouzou, 1995, 30p.

* NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Tajerɣrumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit). I- Talyiwin. Grammaire du berbère contemporain (kabyle). I- Morphologie*, ENAG Editions, Alger, 1995, 178p.

TAGMOUNT, Azedine (éd.), *Dictionnaire de tamaziyt : 2^e éd. trilingue tamaziyt-français-arabe*, Berti éditions, Alger, 1995, XVIII-231p.

1996 :

ABDESSELAM, Abdennour, *Aselmed di tmaziyt. Cours de langue berbère, Méthode assistée par cassette audio (iswi amezwaru- Premier niveau)*, Tizi Ouzou, 1996.

ADGHIRNI, Ahmed et al., *Amawal azerfan. Lexique juridique français-amazighe. 1368 termes*, 1996, Tizigin Imprial, Rabat, 1996, 48p.

* CHAKER, Salem, (Synthèse élaborée par), « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère », in *Atelier « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère (24-25 juin 1996) »*, CRB-INALCO, 1996/b, 19p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Essai de traduction partielle du Coran en berbère : vocabulaire religieux et néologie*, Thèse de Doctorat, INALCO, Paris, 1996, 283p.

* NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Tajejrumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit) : II- Taseddast. Grammaire du berbère contemporain (kabyle). II- Syntaxe*, ENAG Editions, Alger, 1996, 133p.

QUITOUT, Michel, *Grammaire berbère (rifain, tamazight, chleuh, kabyle)*, L'Harmattan, Paris, 1997, 190p.

* SAAD-BUZEFRAN, Samiya, *Amawal n tsenselkimt tafransit-taglizit-tamaziyt. Lexique d'informatique français-anglais-berbère*, L'Harmattan, Paris, 1996, 120p.

1997 :

HAMIMI, Gaya, *Grammaire et conjugaison amaziy*, L'Harmattan, Paris, 1997, 398p.

SAHKI, Hacène, *T'ira en te mazight. Méthode d'écriture de la langue amazighe (parler kabyle)*, [s. n.], Sétif, 1997, 42p.

1998 :

CHEMIME, Mokrane, *Mon lexique français-kabyle*, Impr. L'artisan, Alger, 1998, 190p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal (Synthèse par), « La notation usuelle », in « *Aménagement linguistique de la langue berbère* », Atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998, CRB-INALCO, Paris, 1998, pp. 6-11.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées). I. A -BΣZL*, Peeters, SELAF, Paris-Louvain, 1998, 161p.

* NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran*, Centro Studi Chamito Semitici et Agraw Adelsan n Imazighen deg Telyan, Milano, 1998, 347p.

SAHKI, Hacène, *T'utlayt ta mazight. La Langue berbère : analyse et écriture*, [s. n.], 1998, 138p.

1999 :

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées). II. C -DΣN*, Peeters, SELAF, Paris-Louvain, 1999, VIII-369p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *L'imagerie français-kabyle*, Editions Fleurus, Paris, 1999, 128p.

SAHKI, Hacène, *A mawal ta mazight – ta frânsist. Ta meslayt ta qbaylit*, [s. n.], Sétif, 1999, 58p.

2000 :

RABDI, Larbi, *Tira n tmaziyt (Méthode d'écriture du berbère)*, L'Harmattan, Paris, 2000, 104p.

2001 :

* ABDESSELAM, Abdennour, *Dictionnaire abrégé du vocabulaire redressé de la langue berbère. Aseyti umawal awezlan n tmaziyt*, ENAG Editions, Alger, 2001, 212p.

RABDI, Larbi, *Initiation à l'écriture de la langue berbère*, L'Harmattan, Paris, 2001, 146p.

2002 :

BENYOUNES, Arav, *Lexique de poche illustré : français-tamazight*, Talantikit, Bgayet, 2002, 318p.

BERKAI, Abdelaziz, *Essai d'élaboration d'une terminologie de la linguistique en tamazight*, Mémoire de Magistère, Université de Bejaïa, 2002, 376 p.

BERKAI, Abdelaziz et al., *Mes amis les animaux. Imdukkal-iw iyersiwen*, Berti, Alger, 2002, 119p.

DEPARTEMENT DE LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES, *Amawal n tmaziyt tatrart (isumar)*, Université de Bejaïa, 2002/2003, 19p.

MENICHE, Abdelmalek, *Aselmad-iw n tmaziyt*, [s. n.], 2002, 175p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées). III. D–GËY*, Peeters, SELAF, Paris-Louvain, 2002, 956p.

2003:

AMAZIT-Hamidchi, Fadhma et LOUNACI, Mohand, *Le kabyle de poche*, Assimil, 2003, 197p.

CHEMAKH, Saïd, *Lexicologie berbère : l'élaboration du vocabulaire fondamental du kabyle*, 2 vol., Thèse de Doctorat, Inalco, 2003.

HADDADOU, Mohand Akli, *Amawal n teqbaylit n tfekka n wemdan. Lexique kabyle du corps humain*, HCA, Alger, 2003, 28p.

IDRES, Abdelhafid et MADI, Rabah, *Dictionnaire universel bilingue français-tamaziyt*, Edition Jazz, Alger, 2003, XII-1524p.

MAZED, Dahmane, *Amawal amatu n tfizikt tartart tafransist-taqvaylit. Glossaire général de physique moderne français-kabyle*, Tizrigin Asafu, 2003, 21-50p.

MENICHE, Abdel Malek, *Aselmad-iw n tmaziyt 2*, [s. n.], 2003, 107p.

HADDADOU, Mohand Akli, *Recueil de prénoms amazighs*, HCA, Alger, 2003, 193p.

2004 :

AMAWAL : AHMED ZAYED, Yidir, *Lexique des sciences de la terre kabyle-français*, Suivi de KAHLOUCHE, Rabeh, *Lexique animal kabyle-français*, HCA, Alger, 2004, 22p. + 22p.

* HERRUC, Muhub et al., *Adlis-iw n tmaziyt. Aseggas wis 2 alemmas*, ONPS, Alger, 2004, 134-96p.

KHELIFA Ali, *Angal n webrid. Code de la route en tamazight*, HCA, Alger, 2005.

LUNIS, Eli et al., *Adlis-iw n tmaziyt. Aseggas amezwaru n ulmud alemmas*, ONPS, Alger, 2004, 159p.

MAHRAZI, Mohand, *Contribution à l'élaboration d'un lexique berbère spécialisé dans le domaine de l'électrotechnique*, Mémoire de Magister, Université de Bejaïa, 2004, 343p.

MANSOURI, Habib Allah, *Amawal n tmaziyt tatrart. Lexique du berbère moderne français-tamaziyt. Edition corrigée et augmentée pour le compte du HCA*, HCA, Alger, 2004, 133p.

OUBAGHA, Hamid (éd.), *Adlis n tyuri. Livre de lecture en langue amazighe*, Editions Baghdadi, Alger, 2004, 112p.

SAHKI, Hacène, *Etudes éparses sur l'écriture amazighe*, [s. n.], 2004, 128p.

2005 :

AKHAL, Abdehakim, *Lexique*, Alger, 2005, 48p.

* BOUAMARA, Kamal et al., *Ilugan n tira n tmaziyt*, Talantikit, Bejaïa, 2005, 45p.

BOUARISSA, Chabane, *Mon dictionnaire trilingue tamazight-arabe-français*, El Badiâ, Alger, 2005, 211p.

BOUTLIOUA, Hamid, *Dictionnaire bilingue tafransist-tamaziyt*, Alger, 2005, 238p.

BOUTLIOUA, Hamid, *Lexique bilingue français-tamazight*, [s. n.], 2005, 208p.

HERRUC, Muhub et al., *Adlis-iw n tmaziyt. Aseggas wis 3 n ulmud alemmas*, ONPS, Alger, 2005, 92p-92p.

* HERRUC, Muhub et al., *Tamaziyt. Seg yiles yer tira. Aseggas amezwaru n tesnawit*, ONPS, Alger, 2005, 80-77p.

MENICHE, Abdel Malek, *Dictionnaire français-tamaziyt. Amawal tafransist-tamaziyt*, Editions Assirem, Bouira, 2005, 287p.

NAIT-ZERRAD, Kamal, *Dictionnaire des prénoms berbères bilingue*, ENAG Editions, Alger, 2005, 175p.

KAMEL, Nacer, *Lexique français- amazigh*, Amusnaw, Tizi Ouzou, 2005, 409p.

2006 :

AKHAL, Abdehakim, *Les animaux*, Impr. El-Intissar, Alger, 2006, 23p.

BOUTLIOUA, Hamid, *Dictionnaire trilingue français-tamazight-arabe*, [s. n.], 2006, 216p.

CHERIEF, Karim, *Timsirin n tjerrumt n tmaziyt*, Le Savoir, Tizi Ouzou, 2006, 57p.

HADDADOU, Mohand Akli, *Dictionnaire des racines berbères communes. Suivi d'un index français-berbère des termes relevés*, HCA, Alger, 2006-2007, 311p.

HERRUC, Muhub et al., *Adlis-iw n tmaziyt. Aseggas wis 4 n ulmud alemmas*, ONPS, Alger, 2006, 94-94p.

KEBIR, Boussad, *Lmed Tamaziyt. 1. Tirawalt : agemmay*, El-Amel, Tizi-Ouzou, 2006, 95p.

KHERDJA, Omar, *Amawal amecṭuḥ n tussniwin n ugama. Le petit lexique des sciences de la nature*, HCA/ANEP, Alger, 2006, 103p.

MENICHE, Abdel Malek, *Ad lemdey tamaziyt. Plus de 800 expressions pour apprendre tamazight*, Editions Assirem, Bouira, 2006, 176p.

MENICHE, Abdel Malek, *Asurif amezwaru di tmaziyt. Mes premiers pas di tmazight*, Editions Assirem, Bouira, 2006, 39p.

MENICHE, Abdel Malek, *Amawal taerabt-tamaziyt*, [s.n.], 2006, 342p.

NOUH, Abdellah, *Amawal n Teqbaylit d Tumzabt. Glossaire du vocabulaire berbère commun au kabyle et au mozabite*, HCA, Alger, 2006/2007, 112p.

2007:

ACHOUR, Remdan et LEWNIS, Ali, *Ad sluyumuy iman-iw akken ad smursey. S yiluyma d tuddas d tzemmar. Tamaziyt. Aseggas wis 4 alemmas*, ENAG Editions, Alger, 2007, 56-38p.

BENCHABA, Mohamed Arab, *Manuel de grammaire mazighe*, n° 1, Impr. La Concorde, 2007, 32p.

BENDALI, Sadaq, *Awfus amaynut n tutlayt tamaziyt. Le nouveau manuel de langue amazighe*, HCA, Alger, 2007, 164p.

* BOUAMARA, Kamel, *Amawal n tunuyin n tesnukyest. Lexique de la rhétorique*, HCA, Alger, 2007, 63p.

CHEMIM, Mokrane, *Amawal. Lexique français/tamaziyt, tamaziyt/français*, L'Odyssée, Tizi-Ouzou, 2007, 394p.

CHEMIM, Mokrane, *Tajerɣumt n tmaziyt. Essai de grammaire tamazight*, Mehdi, Boghni, 2007, 141p.

CHEMIM, Mokrane, *Adlis n usiden. Manuel de calcul*, L'Odyssée, Tizi-Ouzou, 2007, 47p.

ḤERRUC, Muhub et al., *Tamaziyt. Seg yiles yer tira. Aseggas wis 2 n tesnawit*, ONPS, Alger, 2007/2008, 69-59p.

ḤERRUC, Muhub et al., *Tamaziyt. Seg yiles yer tira. Aseggas wis krad n tesnawit*, ONPS, Alger, 2007/2008, 62-63p.

IMARAZEN, Moussa, *Manuel de syntaxe berbère*, HCA, Alger, 2007, 93p.

* KEBIR Boussad, *Lmed Tamaziyt. Amawal*, El Amel, Tizi-Ouzou, 2007, 200p.

MENICHE, Abdelmalek, *Tamazight au BEM. Tamaziyt deg SLM. Sujets, corrigés, Barèmes*, 2007, 51p.

MUQRANI, Eli, *Agama s tugniwin*, HCA, Alger, 2007, 48p.

TILMATINE, Mohand (Synthèse des travaux), « Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine », in *Actes du Colloque International sur la standardisation de l'écriture amazighe* Barcelone, 26-28 avril 2007, Linguamôn-Casa de les Llengües, Barcelone, 25p.

2008:

AKHAL, Abdel Hakim, *Les animaux. Igherssiwen*, Dar El Baraa, Alger, 2008, 23p.

BAHBOUH, Lehsene, *Plaidoyer pour une tamaziyt nationale*, Editions L'Innocence, Alger [s.d.], 144p.

MEKSEM, Zahir, *Isuraz n usezdi di tenmezla taḍrisant n tmaziyt : asnekwu d tesleḍt. Les connecteurs de cohésion textuelles de la langue amazighe : identification et analyse*, HCA, Alger, 2008, 66p.

NAIT ABDELLAH, Abdelkader, *Lexique de tamaziyt. Amawal n tamaziyt. Tamaziyt Tafransist*, Le Savoir, Tizi-Ouzou, 2008, 141p.

2009:

ABDESSELAM, Abdennour, *Catégories du vocabulaire de langue berbère (berbère de Kabylie)*, Impr. Hasnaoui, Alger, 2009, 180p.

* BOUMALK, Abdallah et NAÏT-ZERRAD, Kamal (coordination), *Vocabulaire grammatical amazigh*, IRCAM, Rabat, 2009, 164p.

BENSALEM, Karima, *Amawal. Tabayurt i tutlayt*, Editions Richa Elsam, Draa Ben Khedda, 2009, 143p.

* BERKAI, Abdelaziz, *Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight, précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques*, Editions Achab, Tizi-Ouzou, 2009, 204p.

CHEMIME Mokrane, *Tamaziyt di lakul. Essai de grammaire tamaziyt*, Impr. L'Artisan, Alger, 126p.

* AMEUR, Meftaha et al., *Vocabulaire des médias. Français-Amazighe-Anglais-Arabe*, IRCAM, Rabat, 2009, 255p.

2010:

BENRAMDANE, Mohamed Zakaria, *Iysan s teqbaylit. Vocabulaire kabyle de l'ostéologie et de l'orthopédie*, HCA, Alger, 2010, 322p.

* BOUAMARA, Kamal, *Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit*, L'Odysée, Tizi-Ouzou, 2010, 588p.

BOUTHLIOUA, Hamid, *Lexique bilingue français-tamazight*, [s. n.], 2010, 208p.

CHERIEF, Karim, *Amawal. Lexique tamaziyt-français*, Editions Richa Elsam, Draa Ben Khedda, 2010, 192p.

DJEGHALI, Mohand et SELLAH, Sofiane, *Amawal n yiyersiwen n yilel. Vocabulaire amazigh de la mer*, HCA, Alger, 2010, 165p.

ḤERRUC, Muhub et al., *Adlis n tmaziyt. Aseggas wis 4 n ulmud amenzu*, ONPS, Alger, 2010, 82-78p.

ḤERRUC, Muhub et al. , *Adlis n tmaziyt. Aseggas wis 3 n ulmud alemmas*, ONPS, Alger, 2010, 96-96p.

ḤERRUC, Muhub et al. *Adlis n tmaziyt. Aseggas wis 5 n ulmud amenzu*, ONPS, Alger, 2010, 82-76p.

LEXIQUE : *Le lexique scolaire*, brochure du séminaire national des enseignants de tamazight, Béjaïa [s.d.].

SERIAK, Lahcène, *Dire et comprendre Tamazight. Tamazight-Français, Français-Tamazight*, AGS, Corpus et Bibliographie Edition, [s. d.].

2011:

ANARIS, Muḥend et LEWNIS, Eli, *Asegmek deg tmaziɣt. Timsirin, iluɣma d useɣti-nsen. Initiation à Tamaziɣt. Leçons, exercices et corrigés*, 2011, 80p.

BEN TALEB, Brahim, *Ccix-iw. Mon maître. Dictionnaire français-tamaziɣt. Amawal tamaziɣt-français*, Editions Aït Mouloud, Tizi Ouzou, 2011, 481p.

HAUT COMMISSARIAT A L'AMAZIGHITE (éd.) « Recommandations », in *Actes du Colloque International. La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdes 20-23 septembre 2010, HCA, Alger, 2011, pp.183-198.

* MAHRAZI, Mohand, *Dictionnaire d'électrotechnique français-tamazight*, ENAG Editions, Alger, 2011, 542p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Mémento grammatical et orthographique de berbère : kabyle-chleuh-rifain*, L'Harmattan, Paris, 2011, 226p.

NAÏT-ZERRAD, Kamal, *Annales des épreuves de berbère au baccalauréat : kabyle-chleuh-rifain (1995-2009)*, L'Harmattan, Paris, 2011, 264p.

2012:

ABDENBI, Smâïl, *Amawal awezlan n usisleg tafransist-tamaziɣt*, Les Cahiers du Festival du Film Amazigh, Editions FCNAFA, Alger, 2012, 56p.

AGAWA, Wardiya et BOUDA, Lwiza, *Issin Isekkilen n tmaziɣt*, Editions Tira, Bejaia, 2012.

Amawal n usliɣri. Lexique audio-visuel, FCNAFA, Alger, [s.d.], 10p.

- ANONYME, *Cahier d'écriture de l'alphabet tifinagh*, Baghdadi, Alger, [s.d.], 32p.
- BENDALI, Sadak, *Talyiwin d tjerrumt timaziyin : 3500 yismawen d yerbiben*, [s.n.], [s. d.], 159p.
- BENRAMDANE, Mohamed Zakaria, *Amawal n waṭṭanen. Lexique pratique de la pathologie*, HCA, Alger, 2012, 216p.
- BENRAMDANE Mohamed Zakaria, « Tamawalt n uzref akked teydemt », *Tamaziyt Tura*, U° 10, HCA, Alger, 2012, pp. 20-41.
- BEN TALEB Brahim (trad.), « Akala n ufaris ucetṭiḍ aqwtṇi », *Tasyunt n « Sonitex »*, Tizi-Ouzou, [s. d.], 32p.
- CHELLI, Amirouche, *Manuel didactico-pédagogique d'initiation à la langue berbère de Kabylie*, Editions Achab, Tizi-Ouzou, 2012, 386p.
- CHERIEF, Karim, *Amawal. Lexique Tamaziyt - Français*, Editions Richa Elsam, Draa Ben Khedda, 2012, 192p.
- CHERIEF, Karim, *Amawal. Lexique arabe-tamaziyt-français*, Editions Rafik El-Maârifa, 2012, 190p.
- COLLECTIF, « Aslugen n tira n tmaziyt » in *Actes du colloque international. La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdès 20-22 septembre 2010, HCA, Alger, 2012, pp. 201-281.
- BESSAY, Hewwari, *Aselmed n tmaziyt i warrac. Aswir amezwaru: si tyuri yer tira*, [s. d.], 68p.
- ḤERRUC, Muhub et al., *Adlis n tmaziyt. Aseggas I^{re} n ulmud alemmas*, ONPS, Alger, 2012, 88-88p.

ḤERRUC, Muḥub et al. *Adlis n tmaziyt. Aseggas wis 4 n ulmud alemmas*, ONPS, Alger, 2012, 89-86p.

KEBIR, Boussad, *Awfus n tutlayt n tmaziyt*, HCA, Alger, 2012.

KEMEL, Nacer, *Lexique français-amazigh-arabe. Amawal tafransist-tamaziyt-taerabt*, [s. n.], 2012, 320p.

MAALLEMI, Youcef, *Lexique de Mathématiques français-berbère. Amawal n tusnakt*, [s. n.], [s.d.], 62p.

MENICHE, Abdelmalek, *Aselmad-iw n tmaziyt 2*, [s.d.], 107p.

* SALḤI, Muḥend Akli, *Aseggawal amezzyan n tsekla. Petit dictionnaire de littérature, L'Odyssée*, Tizi-Ouzou, 2012, 131p.

2013:

AKHAL, Abdel Hakim, *Lexique imagé. Ileswig unzith*, Dar El Baraa, Alger, 2013, 23p.

BENRAMDANE, Mohamed Zakaria, *Amawal azerfan tamaziyt-tafransist. Lexique juridique amazigh-français*, HCA, Alger, 2013, 329p.

BENYOUNES, Arav, *Almud. Apprentissage. Langue tamazight/langue française...*, Editions Le Montagnard, Alger, 2013, 94p.

CHERIEF, Karim, *Lexique. Amawal : Français-Tamaziyt*, Editions Richa Elsam, Draa Ben Khedda, 2013, 400p.

KHERBOUCHE, Karim, *Azmam n tira n tmaziyt*, Tira Editions, Bejaia, 2013, 37p.

KHIDER, Lyamane, *Amawal s uktawal. Amazigh - Français - Arabe*, Editions Richa Elsam, Draa Ben Khedda, 2013, 92p.

LEWNIS, Eli et ΕACUR, Remḍan, *Adlis n tmaziyt. Aseggas wis 4 n ulmud amenzu*, ONPS, Alger, 2013/2014, 88p-88p.

LEWNIS, Eli et al., *Adlis n tmaziyt. S^W 5LM*, ONPS, Alger, 2013, 73-71p.

LARAB, Mohand Ouramdane, *Amawal adamsi. Lexique économique. Français-tamaziyt-arabe*, ENAG Editions, Alger, 2013, 67p.

MAHRAZI, Mohand, *Lexique de didactique et des sciences du langage. Français-Amazigh, Amazigh-Français*, HCA, Alger, 2013, 359p.

MAMMERI, Boussad, *Analyse d'un lexique berbère. Tamaziyt tatrart : tajejrumt d umawal*, CNRPH, Alger, 2013, 158p.

* MENICHE, Abdel Malek, *Asegzawal n Tmaziyt. Dictionnaire Amazigh (Tamazight-Français)*, Editions Asirem, Bouira, 2013, 727p.

NEKKAR, Hmed, *Adlis n tyuri. Almad d uselmed. Iluyma d yisnasen. Taqbaylit*, Editions La Pensée, Tizi-Ouzou, 2013, 208p.

2014 :

ABBAS, Mourad, *Dictionnaire des rimes kabyle*, Editions Richa Elsam, Draa Ben Khedda, 2014, 370p.

AKERMA, Kader, *Tira n tqobailit. La grammaire kabyle*, [s. n.], 2014, 120p.

* BERKAI, Abdelaziz, *Essai d'élaboration d'un dictionnaire Tasaḥlit (parler d'Aokas)-français*, 3 vol., Thèse de Doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2014, 952-352p.

BEN TALEB, Brahim, *Dictionnaire des rimes berbères. Amawal n tmeyra n tmaziyt*, ENAG Editions, Alger, 2014, 519p.

CHERIEF, Karim, *Lexique. Amawal. Tamaziyt-Arabe*, Editions Richa Elsam, Draa Ben Khedda, 2014, 192p.

FEDIKHI, Razik, *Structures du lexique des pathologies en kabyle : cas du lexique utilisé chez les At Yemmel dans l'actuelle commune de Timezrit à Bejaia en Algérie*, Omniscryptum, 2014, 176p.

* HADDADOU, Mohand Akli, *Dictionnaire de tamaziyt. Parlers de Kabylie. Kabyle-français, français-kabyle*, Berti Editions, Alger, 2014, 1058p.

MADI, Rabah, *Dictionnaire illustré français-tamazight. Faune et flore*, Bejaia, 2014, 206p.

2015 :

ARKAT, Muḥend, *J'apprends le kabyle. Ad lemdey taqbaylit*, Editions La pensée, Tizi-Ouzou, 2015, 6p.

HAMEK, Brahim, *Ad lemdey tamaziyt : Tizzayrit*, HCA/Association IQRAA, Alger, 2015, 223p.

CHERIEF, Karim, *Lexique. Amawal. Arabe-Tamaziyt*, Editions Richa Elsam, Draa Ben Khedda, 2015, 256p.

CHERIEF, Karim, *Lexique. Amawal. Arabe-Tamaziyt-Français*, Editions Richa Elsam, Draa Ben Khedda, 2015, 286p.

CHERIEF, Karim, *Lexique. Amawal. Français-Tamaziyt -Arabe*, Editions Richa Elsam, Draa Ben Khedda, 2015, 320p.

KEMEL, Nacer, *Lexique français amazigh. Amawal tafransist tamaziyt*, Association Culturelle Amusnaw, Tizi-Ouzou, 2015, 409p.

MEZDAD, Emer, *Adlisfus n usemres n tmaziyt tartart : tira, tayuri*, Ayamun, 2015, 198p.

YAHIOUN, Larbi, *Abrid yer ukayad n tmaziyt*, [s. n.], 2015, 43p.

SAAD, Saad, *Tamawalt n tekrura. Lexique de chimie Français-Amaziy-Arabe*, ANZAR/HCA, Alger, 2015, 42p.

Notices

3. Quelques notices

Les notices au nombre de 55 décrivent quelques outils linguistiques choisis parmi les 301 que compte notre corpus. Nous les avons élaborées selon un modèle inspiré des travaux des historiens des sciences du langage, notamment les travaux de Bernad Colombat (§ supra Annexes/Les notices : 1.2.2. Forme et contenu de la notice). Nous les présentons ici selon l'ordre chronologique. Enfin, pour des raisons à la fois didactiques et esthétiques, chaque notice est présentée sur une seule page.

Voici l'index des auteurs dont les ouvrages ont fait l'objet de notices :

Abdesselam, Abdenour (2001), p. 417.	Genevois, Henri (1955), p. 397 et (1963), p. 401.
Achab, Ramdane (1990), p. 408.	Haddadou, Mohand Akli (2014), p. 431.
Aït Amrane, Mohand Ou Idir (1992), p. 410.	Hamouma, Hamid (1987), p. 407.
Amawal (1980), p. 404.	Hanoteau, Adolphe (1858), p. 384.
Amawal n tusnakt (1984), p. 406.	Hanouz, Saïd (1968), p. 402.
Ameur, Meftaha et al. (2009), p. 425.	Hodgson, William Brown (1834), p. 378.
Basset, René (1887), p. 390.	Hygue, Gustave (1901), p. 392.
Basset, André et Picard, André (1848), p. 394.	Herruc et al. (2004), p. 418 et (2005), p. 420.
Belaïd, Boudris (1993), p. 411.	Kebir, Boussad (2007), p. 422.
Ben Khouas, Ahmed (1881), p. 387.	Mahrazi, Mohand (2011), p. 427.
Ben Sedira, Belkassem (1887), p. 389.	Mammeri, Mouloud (1976), p. 403 et (1992), p. 409.
Berkai, Abdelaziz (2009), p. 423 et (2014), p. 430.	Meniche, Abdel Malek (2013), p. 429.
Bouamara, Kamal (2007), p. 421 et (2010), p. 426.	Naït Zerrad, Kamal (1995), p. 412 ; (1996), p. 413 et (1998), p. 416.
Bouamara, Kamal et al. (2005), p. 419.	Newman, Francis William (1836), p. 380 et (1882), p. 388.
Boulifa, Si Ammar ben Saïd (1897), p. 391.	Olivier, Augustine (1878), p. 386.
Boumalk, Abdallah et Naït-Zerrad, Kamal (2009), p. 424.	Ould Mohand, Ali (1954), p. 396.
Brosselard, Charles (1844), p. 383.	Pharaon, Florian (1835), p. 379.
Chaker, Salem (1996), p. 414.	Saad-Buzefran, Samiya (1996), p. 415.
Creusat, Jean-Baptiste (1873), p. 385.	Salhi, Muhend Akli (2012), p. 428.
Dallet, Jean-Marie (1953), p. 395 et (1982), p. 405.	Shaler, William (1824), p. 377.
Dallet, Jean-Marie et Louis de Vincennes, Sœur (1960), p. 399 et p. 400.	Trabut, Louis Charles (1935), p. 393.
Delaporte, Jean Honorat (1836), p. 381.	Venture de Paradis, Jean-Michel de (1844), p. 382.
Direction Générale de l'Action Sociale (1957), p. 398.	

Titre : On the language, manners, and customs of the Berbers or Brebers of Africa

Autre titre : Communication on the language, manners, and customs of the Berber or Brebers of Africa. In a series of letters from William Shaler, Esq. Consul of the United States at Algiers, to Peter S. Duponceau, Esq

Auteur(s) : SHALER, William

Type d'ouvrage : Observations sur la langue. Comparatisme. Paradigme de morphèmes.

Métalangue : anglais.

Notation : latine.

Editions : Abraham Small, Philadelphie, 1824, 30p.

Contenu

I- Letter from Peter S. Du Ponceau to the President of the Society [pp. 2-10] ; II- Exact of Letters from William Shaler, Esq. Consul of the United States at Algiers, to Peter S. Du Ponceau [pp. 10-17]; III- Vocabularies of the Language of the Kabyles [pp. 18-25]; IV- Notes on the foregoing Vocabularies. From Mr. Shaler's communication [pp. 25-27]; V- Vocabulary of the Mozabee or Mozabi Dialect [p. 27]; Grammatical Structure of the Berber Language- Translated from the Mithridates [pp. 28-30].

Commentaire

Il s'agit d'une série de lettres envoyées par W. Shaler à P. S. Duponceau qui contiennent toutes sortes d'informations (langue, race, localisation géographique, etc.) sur les groupes berbères : Kabyles, Chleuhs, Siwa et Touaregs. A partir des vocabulaires recueillis par l'auteur et ses prédécesseurs (Marsden, Hornemann et Shaw), celui-ci constate que :

- 1- c'est la même langue qui est parlée par les habitants des montagnes du Maroc, (Shillah de Marsden) à l'Oasis de Jupiter Ammon (Siouah de Hornemann) et par les Tuarycks ;
- 2- ces dialectes sont radicalement différents de l'hébreu et de l'arabe ; ils sont probablement à rattacher à l'ancienne langue des Libyens.

Les lettres de W. Shaler sont suivies par quatre petits chapitres relatifs à la langue :

- On the language [pp. 18-25] qui comprend: vocabularies of the language of the Kabyles [pp. 18-23]; numerals [p. 23] ; pronouns [pp. 23-24] ; verbs [p. 24] ; phrases [pp. 24-25].
- Notes on the foregoing vocabularies. – From Mr. Shaler's communications [pp. 25-27].
- Vocabulary of the Mozabee or Mozabi Dialect [p. 27];
- Grammatical Structure of the Berber Language.- translated from the Mithridates, vol. III. Part. 1, p. 51. [pp. 28-29]; Berber Numerals.- From the Mithridates [p. 30] ; The Lord's Prayer in Berber.- From Jones, in the Mithridates.

Si les affirmations sur l'unité des idiomes de l'Afrique du Nord et leur rattachement à l'ancienne langue des Libyens sont bien argumentées, les données linguistiques sur ces mêmes idiomes contenues dans cette correspondance sont presque insignifiantes. A côté de la brièveté de son vocabulaire et de son inventaire des pronoms, la notation adoptée est souvent difficile à décrypter. Les quelques éléments de grammaires qu'on y trouve (formation du féminin ; formation du pluriels ; identification des indices de personnes dans le verbe) proviennent de la traduction d'un petit chapitre de *la Mithridate* consacré au berbère.

Titre : Grammatical Sketch and Specimens of the Berber Language: preceded by four Letters on Berber Etymologies

Autre titre : Grammatical Sketch and Specimens of the Berber Language: preceded by four Letters on Berber Etymologies, addressed to the President of the Society by William B. Hodgson, Esq. Read October 2d, 1829

Auteur(s): HODGSON, William Brown

Type d'ouvrage: Observations sur la langue. Comparatisme. Paradigme de morphèmes.

Métalangue : anglais.

Notation : latine.

Editions : The American philosophical society, Philadelphia, vol. IV, 1834, pp. 1-48.

Contenu

Letter I [pp. 1-14] ; Letter II [pp.14-21]; Letter III [pp. 22-26]; Letter IV [pp. 26-30] ; Remarks upon the Tuarycks [pp. 31-38]; A grammatical sketch of the Berber Language [pp. 38-44]; Berber poetry [pp. 44-46]; Berber tale [pp. 46-48].

Commentaire

Dans la correspondance adressée à Peter S. Duponceau, W. B. Hodgson s'est efforcé de démontrer que les différents idiomes parlés en Afrique du Nord et au Sahara ne forment en réalité qu'une seule et même langue, à savoir le berbère. Plusieurs indices montrent que cette langue n'est pas constituée des restes de l'ancien punique mais de l'ancien libyen ou numide. Pour étayer son hypothèse, W. B. Hodgson s'est appuyé sur quelques toponymes nord-africains (anciens et modernes) qu'il a tenté d'interpréter à la lumière des données berbères actuelles. Par ailleurs, sachant que le berbère est différent de l'arabe et de l'hébreu, l'auteur s'est demandé si celui-ci n'est pas apparenté aux idiomes voisins notamment au copte. C'est dans cette perspective qu'il a cherché, à travers l'examen de l'étymologie des quelques noms propres de l'ancienne Egypte, à déceler des affinités entre celui-ci et le berbère. Ainsi, en se basant sur des ressemblances phoniques tout à fait aléatoires, il croit trouver des origines berbères aux noms des villes et des divinités égyptiennes qui sont : Ammon, Themis, Thebes (ou Thebais), Thot, Osiris, Isis.

La partie consacrée à la grammaire est très courte ; elle se résume à quelques indications sur le nom, le verbe et les pronoms. Le berbère [le kabyle] étant considéré comme une langue casuelle, les quelques lignes consacrés au nom portent, en plus des marques du genre et du nombre, sur les différentes formes résultant de la déclinaison nominale : génitif, datif, accusatif, etc. S'agissant du verbe, on peut y trouver, à travers la conjugaison de quelques verbes, les formes berbères traduisant le mode impératif et le mode indicatif. Dans ce dernier mode, l'auteur distingue trois temps : *Present Tense* correspondant à ad + aoriste ; *Preterite* correspondant au prétérit ; *Future Tense* correspondant ad + aoriste. Enfin, s'agissant des pronoms, l'auteur dresse un inventaire non exhaustif des équivalents kabyles aux pronoms anglais. Ils sont classés en pronoms personnels, possessifs, possessifs indépendants, démonstratifs, relatifs, interrogatif.

Titre : Petit vocabulaire Franco-Cabile-algérien

Autre titre : les Cabiles et Boudgie par Joanny Pharaon; précédé d'un vocabulaire Franco-Cabile-Algérien (extrait de Shaler) par Florian Pharaon

Auteur (s) : PHARAON, Florian

Type d'ouvrage : Lexique général. Lexique trilingue. Lexique pour étrangers.

Langue(s) : français-berbère-arabe dialectal.

Notation : latine.

Editions : Philippe, Alger, 1835, 89p.

Commentaire :

C'est un petit vocabulaire trilingue inséré dans l'ouvrage les *Cabiles et Boudgie* de J. Pharaon [pp. 9-34]. Le vocabulaire est présenté suivant l'ordre français, berbère et arabe dialectal, et selon un classement alphabétique ; il consiste en une énumération de synonymes sans aucune autre indication. Il s'agit d'un lexique à l'usage des étrangers où les entrées (françaises) peuvent être des mots simples « main », des syntagmes « ma main ; ta main ; sa main... », mais aussi des énoncés (pronom personnel suivi d'un verbe par exemple) « nous aimons ; vous aimez... ». Malgré son titre, l'auteur ne se contente pas du seul kabyle mais il mêle plusieurs dialectes berbères.

Enfin, à une transcription approximative s'ajoutent des erreurs et des confusions de toutes sortes qui rendent ce vocabulaire pratiquement inutilisable aujourd'hui.

Titre : Essay towards a Grammar of the Berber Language

Auteur(s): NEWMAN, Francis William

Type d'ouvrage : Exposé grammatical. Comparatisme.

Métalangue : anglais.

Notation : latine.

Editions : West of England Journal of Science and Literature, V, vol. I, 1836, pp. 161-184.

Contenu : nom, verbe, pronoms, prépositions, adverbes

Commentaire :

Exposé de quelques éléments de grammaire berbère fait à partir d'un chapitre issu d'une traduction de l'évangile selon Saint Luc. Le berbère dont il s'agit est un parler kabyle des environs de Bejaïa. Quant au contenu de l'exposé proprement dit, nous pouvons le répartir en trois points :

- 1- Analyse des énoncés du corpus pour déterminer les morphèmes et les unités linguistiques qui les composent, suivi de discussions sur leurs identités grammaticales.
- 2- Inventaire non exhaustifs des morphèmes (prépositions, conjonctions, adverbes) suivi d'une liste de noms et d'une liste de verbes
- 3- Examen de la question de l'apparentement du berbère à partir des matériaux linguistiques induits par l'analyse.

L'exposé de F. W. Newman illustre parfaitement les erreurs des premiers auteurs berbérissants qui, faute d'outils d'analyse appropriés, ont décrit le berbère en usant des modèles de leurs propres langues ou, dans le meilleurs des cas, en recourant aux langues classiques non européennes (l'hébreu, l'arabe). C'est ainsi que nous pouvons expliquer la difficulté que trouve cet auteur à distinguer entre certains morphèmes homonymes, à l'exemple des morphèmes « t » (pronom affixe et morphème du féminin) et « d » (préposition et morphème de prédication) ; la même difficulté apparaît quand il s'agit d'attribuer un statut à la particule de direction « d ». La méconnaissance des accidents phonétiques (les assimilations notamment) se dresse souvent comme un obstacle à l'identification des morphèmes. C'est particulièrement le cas quand il est posé plusieurs morphèmes (n, em, ey, eyy...) servant à l'expression du génitif, alors qu'en réalité il s'agit du même morphème « n » réalisé différemment selon les contextes phoniques. En fait, W. F. Newman est dérouté par les particularités du berbère qu'il essaie souvent de relier à l'arabe et à l'hébreu.

L'insuffisance de cet essai apparaît aussi dans les nombreuses erreurs dont est truffé le vocabulaire qu'il fournit. Finalement, seule l'idée portant sur l'apparentement du berbère à un ensemble composé de langues africaines et asiatiques dont l'arabe, l'hébreu et le copte, qu'il formule d'ailleurs avec la plus grande prudence, est relativement bien argumentée.

Titre : *Vocabulaire berbère*

Auteur(s) : DELAPORTE, Jean Honorat

Type d'ouvrage : Lexique bilingue. Lexique général. Lexique pour étrangers.

Langue(s) : kabyle-français.

Notation : latine et arabe.

Editions: Journal Asiatique, 3^{ème} série, t. 1, 1836, pp. 97-122.

Contenu

Présentation par J. H. Delaporte fils [pp. 97-100]. Vocabulaire : du principe des choses, des éléments, etc. [pp. 100-101] ; du temps, de ses divisions, et des principales époques de l'année [pp. 101-102] ; des choses relatives à la terre et à la mer [pp. 102-103] ; de l'homme [pp. 103-106] ; des maladies et imperfections du corps [p. 107] ; infirmités, vices et défauts [pp. 107-108] ; degrés de parenté [pp. 108-109] ; des vêtements [p. 109] ; professions diverses, métiers, outils et ustensiles [pp. 109-111] ; de la maison, des meubles, ustensiles, etc. [pp. 111-112] ; de la ville et de la campagne [pp. 112-113] ; arbres, fruits, plantes et légumes [pp. 113-114] ; quadrupèdes [pp. 114-115] ; reptiles et insectes [p. 115] ; oiseaux [pp. 115-116] ; métaux et couleurs [p. 116] ; de ce qui concerne la guerre [p. 116]. Adjectifs [pp. 117-118] ; noms de nombre cardinaux et ordinaux [p. 118] ; pronoms [p. 18]. Phrases familières [pp. 119-122].

Commentaire

C'est un opuscule pratique d'une vingtaine de pages destiné aux militaires en contact avec les populations kabyles. Il contient trois parties : un vocabulaire, quelques morphèmes grammaticaux et des phrases. Comme il apparaît dans le sommaire ci-dessus, le vocabulaire est organisé en différents thèmes se rapportant à l'environnement immédiat et à la vie quotidienne. Le classement des entrées à l'intérieur de chaque thème ne semble pas obéir à un quelconque principe.

L'article se présente sous une forme quasi-régulière : une entrée nominale kabyle notée en caractères arabes est suivie de sa transcription en caractères latins et d'un équivalent en français. Mis à part un astérisque qui marque les mots que l'auteur considère comme étant d'origine arabe, il n'y a aucune indication grammaticale ni marque d'usage. Quant à la forme plurielle, elle bénéficie de statut d'entrée à part entière et succède généralement au singulier correspondant dans la nomenclature. Grosso modo, les mêmes principes s'appliquent aux parties sur les pronoms et les phrases familières.

De nombreuses erreurs de toute sorte sont à signaler. Elles concernent la transcription, l'identification des catégories grammaticales, la traduction et l'identification de l'étymologie de certains vocables. Comme dans la majorité des travaux datant de cette époque, une origine arabe est attribuée à tort à beaucoup de termes berbères.

Titre : Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère

Auteur(s) : VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel de

Type d'ouvrage : Dictionnaire trilingue. Dictionnaire pour étrangers. Exposé grammatical.

Langue : français-berbère-arabe.

Notation : arabe et latine.

Editions : Impr. royale, Paris, 1844, XXIV-236p.

Contenu

Avertissement par P. A. Jaubert [pp. I-VI] ; Notice biographique sur Venture de Paradis par Jomard [pp.VII-XVI]; Préface de l'auteur [pp. XVII-XXIII] ; Grammaire berbère [pp. 1-16] ; Dictionnaire berbère [pp. 17-183] ; Index alphabétique des mots berbères et arabico-berbères contenus dans le dictionnaire de Venture par P. A. Jaubert [pp. 185-211]; Itinéraires de l'Afrique septentrionale par Venture de Paradis [pp. 213-236].

Commentaire

Cet ouvrage est la première publication intégrale (revue par P. A. Jaubert) du manuscrit composé entre 1787 et 1790 sous le titre *Dictionnaire de la langue berbère : expliqué en français et en idiome barbaresque*. Le manuscrit étant inaccessible au grand public, cet ouvrage est aussi celui qui est connu du grand public. Sa publication intervient en 1844, suite à plusieurs demandes de la Société de géographie. La décision de publication du manuscrit, émanant du Ministère de la guerre, intervient en 1843, soit une cinquantaine d'années après sa composition et au début de la conquête coloniale de l'Algérie. Le manuscrit a fait l'objet d'une publication partielle sous le titre de « Notice sur la langue berbère » et date de 1803.

Par rapport au manuscrit de 1790, si l'on fait exception de quelques notes de bas de page ajoutées par A. Jaubert, il n'y a aucune modification dans le contenu linguistique (la grammaire et le dictionnaire). Signalons seulement qu'un « index alphabétique des mots berbères et arabico-berbères contenus dans le dictionnaire... » a été ajouté par P. A. Jaubert. Contrairement à J.-M. Venture de Paradis, qui avait adopté la double transcription arabe et latine, l'auteur de cet index a utilisé uniquement la transcription en caractères arabes.

Le contenu grammatical se réduit à des observations générales sur le verbe : conjugaison ; identification des indices de personnes ; les manières d'exprimer certaines valeurs temporelles et modales : passé, présent, le futur, impératif, optatif. On y trouve aussi de brèves observations sur le nom ; les prépositions ; les pronoms personnels ; les pronoms possessifs.

Le Dictionnaire se présente sous forme d'un tableau à trois colonnes correspondant aux trois langues : français, berbère et arabe (idiome barbaresque). Les entrées principales en français sont classées par ordre alphabétique. Plusieurs d'entre elles sont suivies de sous-entrées : le verbe (toujours à la 2^{ème} personne de la forme impérative) est suivi de quelques formes conjuguées et insérées dans des énoncés ; le nom aussi est inséré dans des énoncés pour montrer certains contextes d'utilisation. Dans ce dictionnaire, il y a plus d'énoncés et de syntagmes que de mots isolés qu'on trouve habituellement dans les dictionnaires.

Titre : Dictionnaire français-berbère (dialecte écrit et parlé par les Kabâiles de la Division d'Alger)

Auteur(s) : BROSELARD, Charles ; BEN EL HADJ ALI, Sid Ahmed ; DELAPORTE, Jean Denis ; JAUBERT, Pierre Amédée

Type d'ouvrage : Dictionnaire bilingue. Dictionnaire pour étrangers.

Langue(s) : français-kabyle.

Notation : latine et arabe

Editions : 2 vol., Impr. royale, Paris, 1844, 656p.

Contenu

Avertissement [pp. I-IV] ; Dictionnaire français-berbère [pp. 1-656].

Commentaire :

Commandé par le Ministre de la guerre quelques années après la prise d'Alger par l'armée française, ce dictionnaire s'adresse avant tout aux officiers et soldats français présents en Kabylie. Il se veut donc un outil pratique à l'usage des francophones pour faciliter leurs communications avec les indigènes. Ces caractéristiques ont déterminé en quelque sorte son contenu et son organisation générale. Le texte de l'ouvrage est organisé en trois colonnes : la première colonne (en allant de gauche à droite) correspond aux entrées françaises classées selon l'ordre alphabétique ; la deuxième et troisième, transcrites respectivement en caractères arabes et latins, en donnent les traductions/équivalents en kabyle.

En plus des entrées habituelles, le dictionnaire intègre des expressions et des syntagmes spécifiques à la langue française auxquels sont attribués des équivalents en kabyle. En général, chaque entrée est suivie d'autres entrées secondaires. Ces dernières se manifestent sous des formes différentes selon leurs catégories grammaticales :

- le verbe à l'infinitif comme entrée principale est suivi de deux ou trois énoncés qui illustrent quelques unes de ses formes conjuguées (généralement le passé composé et le futur de l'indicatif) ainsi que son participe passé. L'équivalent kabyle de cet infinitif est presque toujours la forme impérative à la 2^e personne du singulier.
- le nom (et l'adjectif) au masculin singulier comme entrée principale est souvent suivi des formes plurielle et féminine ;
- les morphèmes grammaticaux, comme les prépositions et les pronoms, qui présentent des divergences sémantiques et fonctionnelles par rapport à leurs congénères kabyles sont expliqués à l'aide de nombreux exemples.

L'objectif assigné à ce dictionnaire (recherche des synonymes/équivalents aux termes français) et le profil de l'informateur principal, qui en est également coauteur (un lettré en langue arabe et imam de Bougie), sont à l'origine de traductions erronées, en tout cas des traductions non conformes à l'usage réel. Ainsi, pour combler les lacunes que présente forcément le lexique kabyle par rapport au français, il est à noter, d'une part, le recours à l'emprunt à l'arabe et, d'autre part, la création de nouveaux termes par calque du français (une sorte de néologie avant l'heure !). Ainsi, malgré les efforts consentis, nous sommes loin des descriptions lexicographiques des dictionnaires berbères bilingues du XX^e siècle.

Titre : Essai de grammaire kabyle

Autre titre : Essai de grammaire kabyle renfermant les principes du langage parlé par les populations du versant nord du Jurjura et spécialement par les Igaouaouen ou Zouaoua. Suivi de notes et d'une notice sur quelques inscriptions en caractères dits tifinar' et en langue tamacher't

Auteur (s) : HANOTEAU, Adolphe

Type d'ouvrage : Grammaire complète. Grammaire pour étrangers.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Edition : Bastide, Alger, 1858, XXIV-395 p.

Contenu

Préface [pp. VII-XXIV]. Essai de grammaire kabyle : Observations préliminaires [pp. 1-12] ; Livre Premier : Du nom, du pronom et de la qualification [pp. 13-94] ; Livre II : Du verbe et des noms dérivés du verbe [pp. 95-226] ; Livre III : Des diverses particules [pp.227-245] ; Livre IV : De la numération [pp. 246-249] ; Livre V : Textes divers [pp. 250-328] ; Notes [pp. 329-357] ; Notice sur quelques inscriptions en caractères dits tifinar' et en langue tamacher't [pp. 358-383] ; Appendice [pp. 385-388].

Commentaire

En plus de la grammaire, l'ouvrage contient des textes de la littérature orale (poésie, chansons, contes) notés en caractères latins et arabes et traduits en français ; une note sur la langue parlée dans l'oasis de Syouah ; une historiette en arabe dialectal traduites en plusieurs dialectes berbères ; une notice sur des inscriptions en caractères tifinar' et en touareg.

A l'usage des étrangers (militaires et agents de l'administration coloniale), cette grammaire traite avant tout de la manière d'exprimer certaines catégories grammaticales et sémantiques propres au français en langue kabyle (l'ablatif, le génitif, la qualification, le futur, le conditionnel, etc.). Or, ces catégories n'ont pas toujours des correspondants en grammaire kabyle. Mais si l'on fait exception de quelques erreurs d'analyse (confusion entre la particule de prédication « d » et la préposition « d » ; le statut de la forme d'habitude), cela n'a pas empêché l'auteur d'identifier la plupart des catégories et morphèmes, y compris ceux qui sont spécifiques au kabyle, et d'en donner une description indépendamment du moule du français.

La finesse dans l'analyse des structures morphosyntaxiques du kabyle qu'on peut reconnaître à A. Hanoteau vient en partie de sa connaissance de l'arabe et des dialectes berbères. Ceci lui a permis de dégager les morphèmes souvent assimilés à d'autres. En fait, cette grammaire ne sera égalée par aucune autre durant tout le XIX^e siècle, si ce n'est la grammaire tamachek' du même auteur. L'intérêt de cet ouvrage réside aussi dans les modifications qu'il introduit dans l'alphabet latin et les règles de transcription. Grâce à l'introduction de l'apostrophe comme signe diacritique sur quelques lettres, l'auteur élabore un système de transcription simplifié et dégagé des digrammes des orthographes française et anglaise dont se servent les auteurs de la première moitié du XIX^e siècle.

Titre : Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua)

Autre titre : Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua), précédé des éléments de cette langue

Auteur(s) : CREUSAT, Jean-Baptiste

Type d'ouvrage : Dictionnaire bilingue. Dictionnaire pour étrangers. Exposé grammatical.

Langue : français-kabyle.

Notation : latine.

Editions : A. Jourdain, Alger, 1873, LIX + 374p.

Contenu

L'ouvrage est divisé en deux parties : 1- Eléments de la langue kabyle, qui comprend un exposé grammatical [pp. V-XXXVI] et des textes kabyles divers (récits, contes, fables, etc.) avec leur traduction française [pp. XXXVII-LIV] ; 2- essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua) [pp. 1-374].

Commentaire

L'exposé grammatical : il traite, dans l'ordre, des points suivants : le nom, les pronoms, le verbe, le nom verbal, la construction de la phrase kabyle, la numération. Les autres parties du discours (adjectif, prépositions, conjonctions, adverbe et interjections), sont juste évoquées ; l'auteur y renvoie le lecteur au dictionnaire où celles-ci sont signalées comme telles. A quelques exceptions près, J.-B. Creusat reproduit en le résumant *l'Essai de grammaire kabyle* de A. Hanoteau. Il reprend non seulement l'analyse grammaticale mais aussi l'ordre d'exposition, la terminologie et, parfois même, les exemples. Il s'agit d'une grammaire à l'usage des étrangers.

Le dictionnaire : de même que l'exposé grammatical reprend les principes de *Essai grammaire kabyle* de A. Hanoteau, le dictionnaire est inspiré d'une autre œuvre majeure de la lexicographie berbère du XIX^e siècle : *Le dictionnaire français-berbère* de C. Brosselard. Il s'agit pour son auteur, non pas de décrire le lexique kabyle en tant que tel, mais de traduire, à l'usage des lecteurs francophones, une nomenclature de mots et expressions français préalablement arrêtée. Comme dans les dictionnaires bilingues de ce type, on y relève parfois des traductions quelque peu forcées, des néologismes forgés pour les besoins de la traduction mais inusités dans l'usage effectif des locuteurs.

Au prix de quelques modifications dans le contenu et la méthode de présentation (suppressions des exemples et de la notation en caractères arabes ; indication d'informations morphologiques et grammaticales : forme du pluriel pour les noms, la forme d'habitude pour les verbes, etc.), ce dictionnaire continue celui de C. Brosselard en enrichissant considérablement sa nomenclature. Quant aux différences que présentent parfois les deux dictionnaires dans leurs versions kabyles, elles sont dues aux différences existant entre les deux parlars qu'ils décrivent : le parler des Aït Irathen (J.-B Creusat) et un parler des environs de Bougie (C. Brosselard).

Titre : Dictionnaire français-kabyle

Auteur(s) : OLIVIER, Augustine

Type d'ouvrage : Dictionnaire bilingue. Dictionnaire pour étrangers.

Langue : français-kabyle.

Notation : latine.

Editions : J.-M. Freydier, Le Puy, 1878, VI-316p.

Contenu

Avertissements [pp. III-IV] ; Observations préliminaires [pp. IV-VI] ; Abréviations [p. VI] ; Dictionnaire français-kabyle [pp. 1-316].

Commentaire

Ce dictionnaire français-kabyle a pour source la seule variété kabyle du Djurdjura, celle des Aït Iraten et des villages environnants plus précisément. Organisé en deux colonnes, celui-ci compte plus de 9.000 entrées principales. Quelques unes de ces dernières comportent des entrées secondaires correspondant le plus souvent à des syntagmes dans lesquels entrent les mots vedettes. Comme tous les « dictionnaires et lexiques pour étrangers » du XIX^e siècle, le principe consiste ici aussi à fournir des équivalents kabyles à une nomenclature de mots français préétablie. Il s'agit avant tout de la traduction d'un lexique français en kabyle à l'usage d'un public francophone. Il n'y a donc pas de description du lexique kabyle. A quelques nuances près, ce dictionnaire présente les mêmes aspects quant à la forme et au contenu que les principaux dictionnaires et lexiques kabyles publiés antérieurement (Venture de Paradis 1787/1844 ; Brosselard 1844 et Creusat 1873).

Si les termes français sont nettement différenciés par des indications de type sémantique et/ou grammatical notamment, il n'y a pratiquement ni indications d'usage ni exemples d'emploi concernant les équivalents kabyles. Il est vrai que pour chaque mot il est fourni deux à trois équivalents, mais on relève aussi de nombreuses traductions approximatives des mots français (voir *administration*, *ambassade*, *chirurgien*, *monastère* ou *voter* par exemple). Ailleurs, ce sont des syntagmes ou des tournures assez lourdes qu'on rencontre en guise de traductions (voir *accessible*, *dialogues*, *parricide*, *zoologie*, etc.). Quelques mots sont laissés tels quels, c'est-à-dire sans équivalents en kabyle (le cas des termes de grammaire comme *adverbe* ou *adjectif*). Par ailleurs, l'auteur a pris soin de fournir la forme du pluriel pour tous les noms et la forme d'habitude pour les verbes. Ces derniers sont généralement donnés à l'impératif de la deuxième personne du singulier. On signale enfin l'intégration de quelques emprunts au français (des termes liés aux professions et fonctions introduites par l'administration et l'armée coloniales : *joujdebé* « le juge de paix », *lfilsian* « l'officier », *lkmanda* « le commandant », etc.

Titre : Notions succinctes de grammaire kabyle

Autre titre : Notions succinctes de grammaire kabyle rédigées sous la direction du
Sous-préfet de Tizi-Ouzou et avec l'autorisation de M. le Préfet d'Alger

Auteur(s) : BEN KHOUAS, Ahmed

Type d'ouvrage : Grammaire pour étrangers. Manuel d'apprentissage.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : A. Jourdan, Alger, 1881, 86p.

Contenu

De l'alphabet [pp. 5-17] ; Du nom [pp. 18-29] ; Du pronom [pp. 30-47] ; Pronoms et adjectifs indéfinis [pp. 48-50] ; De l'adjectif qualificatif [pp. 51-52] ; Du verbe [pp. 53-71] ; Des particules [pp. 72-73] ; Des prépositions [pp. 74-76] ; Des conjonctions [pp. 77-78] ; Des adverbes [p. 79] ; De l'interjection [p. 80] ; Du nombre [pp. 81-84].

Commentaire

Comme la grande majorité des outils linguistiques berbères du XIX^e siècle, *Les notions succinctes de grammaire kabyle* sont à ranger dans la catégorie des « grammaires pour étrangers ». La méthode d'exposition, le contenu et la terminologie sont largement inspirés de la grammaire de Hanoteau. Tout comme dans les grammaires de J.-M. Venture de Paradis, de A. Hanoteau et de J.-B. Creusat, il s'agit ici aussi d'exposer à l'adresse d'un public étranger et francophone la manière de rendre en kabyle les principales notions grammaticales et sémantiques de la langue française. Ainsi, on y rencontre des intitulés et des expressions tels que la manière de rendre tels pronoms ou telles prépositions ; la « *manière de rendre les verbes être et avoir* » ou encore « *correspondance des temps du verbe kabyle avec les temps du verbe français* », etc. Exception faite de quelques cas, c'est toujours les exemples français qui viennent en premier suivis de leurs équivalents en kabyle. Parfois, ces équivalents kabyles sont suivis par des traductions littérales pour en montrer les constituants et les structures.

Comme son titre l'indique, cet ouvrage ne donne qu'un aperçu bref et incomplet de la grammaire kabyle. Dans les chapitres consacrés à la morphologie nominale et verbale, l'auteur se contente d'en exposer les grandes lignes, sacrifiant ainsi certains points importants pour la connaissance de ces deux catégories. La dérivation nominale et verbale est à peine mentionnée. Quant aux inventaires des différents paradigmes grammaticaux (pronoms, adverbes, prépositions, particules, etc.), ils sont pour la plupart incomplets. Les accidents phonétiques sont aussi source de quelques erreurs d'analyse morphosyntaxique. On note enfin de nombreuses erreurs de notation.

Titre : Lybian vocabulary. An essay towards reproducing the ancient numidian language, out of four modern tongues

Auteur(s) : NEWMAN, Francis William

Type d'ouvrage : Observation sur la langue. Exposé grammatical. Comparatisme. Lexique bilingue

Métalangue : anglais.

Notation : latine.

Editions : Trübner, London, 1882, 204p.

Contenu

Preface and introduction [pp. 1-11] ; Grammatical elements of the Libyan language [pp. 12-37] ; Kabail verbs and verbals [pp. 38-77] ; Kabail nouns, not verbals [pp. 78-106] ; Shilha verbs and verbals [pp. 107-113] ; Shilha nouns, not verbals [pp. 114-122] ; Gleanings from Ghadamsi [pp. 123-130] ; Tuarik verbs and verbals [pp. 131-181] ; Tuarik nouns, not verbals [pp. 182-204].

Commentaire

L'auteur entame son *Libyan Vocabulary* par des observations générales sur le libyen, terme qu'il préfère à celui de berbère car plus précis à ses yeux. On y trouve des données diverses sur la langue (phonétisme, lexique, grammaire, variation linguistique, emprunt, etc.) dont la plupart proviennent des travaux des principaux auteurs du XIX^e siècle : Ch. Brosselard, A. Hanoteau, W. B. Hodgson, etc. Il soutient l'idée que les langues « libyennes » modernes au nombre de quatre, le kabyle (Kabail), le chleuh (Shilha), le touareg (Tuarik) et le ghadamsi sont issues des langues des anciens peuples de l'Afrique du Nord. Ainsi le kabyle serait le représentant moderne de langue des Numides, le chleuh des Mauritanien anciens et le touareg des Gétules. Les données linguistiques sont constamment mises en relations avec les langues sémitiques (arabe, hébreu, assyrien) et africaines (copte, haoussa, amharique).

Le vocabulaire berbère-anglais, qui constitue la partie la plus importante de l'ouvrage, est donné dans quatre variétés : kabyle, chleuh, touareg et ghadamsi. Excepté le ghadamsi pour lequel l'auteur ne fournit qu'une liste de 500 mots environ, les autres vocabulaires sont plus étendus. Chaque lexique est divisé en deux parties : la première contient des verbes et des dérivés verbaux. On y trouve généralement les différentes formes aspectuelles du verbe (aoriste, prétérit et aoriste intensif) à la 3^{ème} personne masc. sing, le nom d'action et parfois même le substantif, le participe et les dérivées verbaux. Quant à la seconde, elle regroupe tous les noms, dont l'origine verbale est inconnue, accompagnés de la forme du pluriel mais rarement de celle du féminin. Dans les deux types de vocabulaires, l'auteur cite ses sources, mentionne la variation interne et fait des rapprochements avec les autres langues berbères.

Comme tous les travaux sur le lexique ou la grammaire berbères datant de cette époque, le kabyle, et le berbère d'une manière général, est considéré comme une langue peu originale qui a emprunté la majorité de son lexique à l'arabe. Même des morphèmes grammaticaux sont considérés comme des emprunts à l'arabe et que certaines constructions syntaxiques ne sont qu'une imitation de cette même langue.

Titre : Cours de langue kabyle. Grammaire et versions

Autre titre : Eléments de grammaire kabyle

Auteur(s) : BEN SEDIRA, Belkassem

Type d'ouvrage : Grammaire complète. Grammaire pour étrangers.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : A. Jourdan, Alger, 1887, CCXLVIII-430p.

Contenu

Une mission en Kabylie [pp. I-LXXI] ; Eléments de grammaire kabyle [pp. LXXIII-CCXI] ; Traditions et légendes kabyles [pp. CCXIII-CCXLVIII] ; Cours de versions kabyles [pp. 1-294] ; Kanouns kabyles [pp. 295-344] ; Kanoun général [pp. 345-355] ; Devinettes kabyles [pp. 357-375] ; Chansons kabyles [pp. 377-387] ; Poésies diverses [pp. 389-417].

Commentaire

Dans cet ouvrage volumineux, la partie consacrée à la grammaire, intitulée *Eléments de grammaire kabyle*, ne représente guère qu'une centaine de pages. Comme il est indiqué dans le sommaire ci-dessus, celle-ci est précédée d'un long compte rendu d'une mission effectuée en Kabylie par l'auteur et suivie d'un nombre considérable de textes kabyles et de leur traduction en français. Les *Eléments de grammaire* sont constitués de 51 petits chapitres, qui forment une grammaire complète. On y trouve en effet tous les aspects de la grammaire (phonétisme, morphologie nominale et verbale ; inventaire des morphèmes grammaticaux, etc.) à l'exception de la syntaxe de la phrase. Mais leur exposition est souvent brève.

Comme tous les ouvrages de grammaire parus durant la seconde moitié du XIX^e siècle, cette grammaire est largement inspirée de l'*Essai de grammaire kabyle* de A. Hanoteau aussi bien sur le plan du contenu que celui de la méthode d'exposition. Bien que B. Ben Sedira soit très critique à l'égard de celui-ci, il n'en demeure pas moins qu'il reprend à son compte l'essentiel de sa terminologie et de son analyse grammaticale. Ainsi, ses *Eléments de grammaire kabyle* appartiennent-ils au type désigné sous le nom de « grammaires pour étrangers », même si les références à la grammaire française sont ici peu nombreuses et moins explicites que chez A. Hanoteau.

On regrettera toutefois, chez cet auteur d'origine arabophone, la tendance à vouloir ramener une part importante du vocabulaire kabyle et même certains aspects de la grammaire à la langue arabe, déniaut ainsi au kabyle toute originalité en tant que langue. Ce parti pris flagrant, basé sur d'hypothétiques ressemblances entre les deux langues, a pour terrain d'expression les longues et nombreuses notes de bas de page, qui finalement entravent beaucoup plus la démarche didactique de l'ouvrage qu'elles ne participent à l'asseoir.

Titre : Manuel de langue kabyle

Autre titre : Manuel de langue kabyle (dialecte zouaoua). Grammaire, bibliographie, chrestomathie et lexique

Auteur(s) : BASSET, René

Type d'ouvrage : Grammaire complète. Grammaire pour étrangers. Manuel d'apprentissage.

Métalangue : français.

Notation : arabe et latine.

Editions : Maisonneuve et Leclerc, Paris, 1887, XVI-88-70p.

Contenu

L'ouvrage est divisé en quatre parties : 1- Grammaire [pp. 1-88] ; 2- Bibliographie des études berbères [pp. 89-97] ; 3- Textes (récits, contes, poésie, extraits de la traduction des évangiles) en kabyle et en divers dialectes berbères [pp. 99-135] ; 4- Glossaire [pp. 137-166]. La grammaire, précédée de données générales sur le berbère (données sociolinguistiques, écriture et phonétisme), traite des pronoms, du verbe, du nom et de l'adjectif qualificatif, des noms de nombre et des particules.

Commentaire

Comme toutes les grammaires berbères du XIX^e siècle, il s'agit ici aussi de montrer les moyens mis en œuvre par le kabyle pour exprimer certaines catégories grammaticales et sémantiques du français (la possession, la qualification, l'interrogation, le vocatif, le génitif, etc.). C'est donc une grammaire à l'usage des étrangers où la dimension « pédagogique » prime sur la description linguistique proprement dite. Ce point de vue, qui implique l'imposition du moule linguistique de la langue française au kabyle, n'est pas sans conséquences sur l'analyse des catégories grammaticales. Chercher, en effet, les équivalents des catégories du français a conduit à de nombreuses erreurs d'analyse. Par ailleurs, cette méthode n'a pas permis à l'auteur de mettre en évidence ce qui est spécifique au berbère, à l'exemple d'un état d'annexion (construit) s'opposant à un état libre (absolu) dans la catégorie des noms.

Bien qu'il s'agisse d'une grammaire kabyle dont l'objectif didactique est explicitement formulé, R. Basset procède constamment à la comparaison des données kabyles à d'autres langues berbères. Souvent, ces comparaisons, qui nous rappellent ses *Notes de lexicographie berbère*, ne donnent à voir que des divergences phonétiques sans intérêt pour la connaissance de la grammaire.

Trente ans après la publication de l'*Essai de grammaire kabyle* du général A. Hanoteau, on note très peu de progrès dans la connaissance des catégories grammaticales berbères. R. Basset adopte le même point de vue que son maître et bute donc sur les mêmes obstacles. Ceci apparaît clairement dans le traitement des pronoms, l'analyse du système verbal, notamment le statut attribué à « la forme d'habitude ». Ainsi, l'influence du général berbérisant est-elle nettement perceptible de bout en bout de ce Manuel.

Titre : Une première année de langue kabyle (dialecte zouaoua)

Autre titre : Une première année de langue kabyle (dialecte zouaoua). A l'usage des candidats à la prime et au brevet de kabyle

Auteur(s) : BOULIFA, Si Ammar ben Saïd

Type d'ouvrage : Grammaire complète. Grammaire pour étrangers. Manuel d'apprentissage.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : A. Jourdan, Alger, 1897, VII-228p.

Contenu

Outre, une courte préface rédigée par l'auteur, l'ouvrage contient les parties suivantes : De la langue et de l'alphabet [pp. I-VII] ; Des leçons numérotées de 1 à 58 [pp. 1-186] ; Exercices [pp. 187-189] ; Dialogues, Salutations et condoléances [pp. 190-201] ; Liste récapitulative des verbes étudiés dans le cours [pp. 202-223].

Commentaire

Le cours entièrement autographié, est un résumé condensé des leçons dispensées par S. A. Boulifa à l'Ecole Normale d'Alger à partir de décembre 1891. D'une manière générale chaque leçon (de 3 à 5 pages au maximum) contient quatre points organisés selon l'ordre suivant :

- Élément(s) de grammaire : description et/ou énonciation des règles ;
- Exercice oral ;
- Vocabulaire à apprendre et/ou verbes à conjuguer ;
- Thème ou version (en alternance d'une leçon à une autre).

Il s'agit de la toute première méthode d'enseignement du kabyle qui se fixe pour objectif d' : « *apprendre à parler et écrire correctement le kabyle, guider et encourager ceux qui veulent s'adonner à l'étude de cette langue, les mettre dans le moins de temps possible à même de converser avec les indigènes [...]* ». En plus du public visé et des objectifs ainsi exprimés, la manière d'analyser et d'exposer les éléments de grammaire sont ceux du type que nous avons appelé ici « grammaires pour étrangers ». Comme dans la grammaire de R. Basset ou celle de A. Hanoteau, la traduction des catégories grammaticales et sémantiques du français en kabyle prend souvent le pas sur la description du système grammatical kabyle proprement dit. Ainsi, rencontrons-nous des intitulés de leçons suivants : « *Manière de traduire le présent de l'indicatif du verbe être français* » ; « *Manière de traduire les prépositions avec, en, et.* » ; « *Manière de traduire l'infinitif français* », etc.

Il en résulte que sur le plan des catégories grammaticales et de l'innovation terminologique, il n'y a aucun apport. L'auteur reprend ses prédécesseurs (A. Hanoteau, R. Basset et B. Ben Sedira) auxquels il renvoie d'ailleurs le lecteur pour plus de détails. L'originalité de cet ouvrage réside surtout dans son caractère didactique et pratique. On note enfin chez S. A. Boulifa un souci de mise en règles de la langue.

Titre : Qamus qbaili-rumi. Dictionnaire kabyle-français

Auteur(s) : HUYGUE, Gustave (le Père)

Type d'ouvrage : Dictionnaire bilingue. Dictionnaire descriptif.

Langue : kabyle-français.

Notation : latine.

Editions : Impr. nationale, Paris, 1901, XXVII-354p.

Contenu

Ce dictionnaire dont c'est la deuxième édition ne contient que deux parties aux dimensions inégales : une préface signée par l'auteur lui-même [pp. I-XXVII] et le dictionnaire proprement dit [pp. 1-354].

Commentaire

Bien qu'il soit destiné par son auteur à des étrangers « *que leur situation met en rapport avec les indigènes de la Kabylie* », ce dictionnaire, qui contient quelques 10.000 entrées, constitue une avancée notable par rapport aux « lexiques et dictionnaires pour étrangers » kabyles des XVIII^e et XIX^e siècles. Ainsi, dans une longue préface, l'auteur a exposé en détail le système de transcription qu'il a adopté ; il y a explicité aussi certains de ses choix concernant les formes des mots vedettes retenues et leurs orthographes, avant de terminer par une liste de sigles et d'abréviations usitées dans ce dictionnaire.

Le parler de base décrit par ce dictionnaire n'est pas mentionné mais la variation géographique est prise en compte par des références nombreuses à des parlers kabyles. Les entrées sont classées par ordre alphabétique et les « définitions » sont très brèves ; il n'y a pratiquement pas d'entrées secondaires. Par contre, pour chaque mot, il est indiqué sa catégorie grammaticale. Comme sont indiquées aussi les principales formes dérivées des mots vedettes : le pluriel pour le nom et l'adjectif, les formes aspectuelles comme la forme d'habitude [aoriste intensif] et le parfait [prétérit] ainsi que les formes verbales dérivées et le nom d'action pour le verbe. Enfin, pour bien cerner les significations des mots, il n'est pas rare de rencontrer des exemples d'emploi et des remarques sur l'usage de tel ou tel mot.

Toutefois, il faut admettre de nombreuses insuffisances dans l'élaboration de cet ouvrage. En considérant la morphologie du lexique berbère, le classement par ordre alphabétique et l'absence d'entrées secondaires ont produit une sorte de « dégroupement » des unités appartenant au même champ lexico-sémantique. Par ailleurs, un nombre important de noms est donné avec la mention « sans pluriel » alors qu'une simple enquête aurait suffi à combler cette lacune. Quant à la définition, même si elle ne se contente pas de donner des équivalents en français, à la manière des anciens lexiques, celle-ci s'arrête souvent au sens premier des mots. Ce traitement monosémique des unités lexicales donne l'image d'un dictionnaire pauvre en informations sémantiques.

Titre: Flore du nord de l'Afrique. Répertoire des noms indigènes des plantes spontanées, cultivées et utilisées dans le Nord de l'Afrique

Auteur(s) : TRABUT, Louis Charles

Type d'ouvrage : Lexique thématique. Lexique multilingue.

Langues : latin-français...kabyle.

Notation : latine.

Editions : La Typo-litho et J. Carbonnel, Alger, 1935, 355p.

Contenu

Introduction [pp.7-12] ; Répertoire des noms indigènes des plantes spontanées, cultivées et utilisées dans le Nord de l'Afrique [pp. 13-273] ; Noms arabes et berbères : transcription phonétique [pp. 275-344] ; Répertoire des noms vulgaires utilisés dans le nord de l'Afrique [pp. 345-355].

Commentaire

Cet ouvrage, paru dans le cadre des célébrations du centenaire de la colonisation française en Algérie, est une publication posthume établie à partir d'un manuscrit de l'auteur. Il est consacré, comme son titre l'indique, à la flore de l'Afrique du Nord ; il renferme des noms de plantes dans ce que l'auteur appelle « les langues indigènes » c'est-à-dire les variétés berbères, dont le kabyle, ainsi que l'arabe classique et l'arabe parlé. Outre les noms relevés par l'auteur au cours de ses enquêtes dans plusieurs endroits de l'Afrique du Nord, d'autres noms proviennent des nombreuses sources bibliographiques consultées (lexiques, listes diverses de noms de plantes, récits de voyage, etc.)

Le lexique latin-français, en caractères gras et classé par ordre alphabétique, constitue l'entrée principale et figure en tête (1^{er} ligne). Les équivalents, nombreux, en « langues indigènes » en commençant par le berbère sont donnés aussi suivant des lignes dont le nombre peut aller de un à plus de dix. Les termes berbères sont transcrits exclusivement en caractères latins alors que les équivalents en arabe sont représentés dans les deux écritures arabe et latine.

En plus de ce lexique, des renseignements divers sont fournis sur certaines plantes : description des caractéristiques externes, milieu naturel, propriétés, usages, etc. Parfois on trouve insérées, sous forme de longues listes, des énumérations des noms d'espèces, de variétés locales ou de variétés de fruits.

Malgré la richesse de cet ouvrage qui compte pas moins de 1500 entrées, sa conception rend néanmoins très ardu l'exploitation du matériau lexicographique berbère qu'il renferme. L'auteur ne cite ni les régions ou les origines dialectales ni les sources bibliographiques d'où proviennent les « noms indigènes ». Pour ce qui est spécifiquement du berbère, il est difficile de déterminer la variété linguistique à laquelle appartient la majorité des noms. Les formes du pluriel de ces derniers ne sont pas fournies et la transcription n'est pas rigoureuse.

Titre : Eléments de grammaire berbère (Kabylie : Irjen)

Auteur(s) : BASSET, André et PICARD, André

Type d'ouvrage : Grammaire Complète. Grammaire descriptive. Syntaxe.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : La Typo-Litho et J. Carbonel, 1948, 228p.

Contenu

En plus de *Note sur la transcription* [p. 5] et *Notions sommaires de phonétiques* [pp. 7-16], la grammaire contient 21 chapitres : I- le nom [pp. 17-50]; II- les noms de nombres [pp. 51-54]; III- les prépositions [pp. 55-66]; IV- les pronoms personnels (1^{ère} partie) [pp. 67-75]; V- la proposition sans verbe [pp. 76-90]; VI- le démonstratif en emploi d'adjectif [pp. 91-103]; VII- la structure du verbe et les particules verbales [pp. 104-146] ; VIII- les pronoms personnels (2^{ème} partie) [pp. 147-171]; IX- le démonstratif en emploi de pronom [pp. 172-191]; X- la classification des verbes et les verbes du 1^{er} groupe [pp. 192-203]; XI- les verbes du 2^{er} groupe [pp. 204-220]; XII- les verbes du 3^{ème} et 4^{ème} groupes [pp. 221-234]; XIII- les formes dérivées du verbe à sifflante, nasale et dentale [pp. 235-260]; XIV- les verbes de qualité [pp. 261- 267]; XV- les termes divers [pp. 268-275]; XVI- le degré de la comparaison [pp. 276-284]; XVII- l'interrogation, les termes interrogatifs [pp. 285-291]; XVIII- les adverbes et les locutions adverbiales [pp. 292-303]; XIX- la juxtaposition et la coordination, les conjonctions de coordination [pp. 304-308]; XX- la juxtaposition et la subordination, les conjonctions de subordination [pp. 309-321]; XXI- l'interjection et l'interpellation [pp. 322-324].

Commentaire

Entièrement autographié, cet ouvrage, comme son titre l'indique, expose les principes morphosyntaxiques de la langue sous forme d'éléments numérotés de [1] à [705]. Œuvre dense et riche, la grammaire d'A. Basset et d'A. Picard propose une description complète et détaillée d'un parler kabyle particulier : celui d'Irjen des Aït Iraten. La morphologie nominale (nombre, genre, état) et verbale (aspects, dérivation) est abordée d'une manière systématique. On y trouve aussi inventoriées et caractérisées les principales catégories grammaticales : prépositions, particules, adverbes, pronoms, morphèmes de dérivation, etc. Les auteurs ne se contentent pas de dresser l'inventaire des différentes catégories grammaticales, mais ils fournissent aussi des foules d'informations sur leurs origines, leurs relations et leurs emplois. Un exposé exhaustif des différents types de phrases (la proposition sans verbe, la juxtaposition et la coordination, la juxtaposition et la subordination) fait de cet ouvrage la première grammaire kabyle qui aborde réellement le volet syntaxique.

Tout compte fait, seules des considérations phonétiques, et plus particulièrement les assimilations à la frontière des mots, constituent un véritable obstacle dans l'analyse morphosyntaxique. Celles-ci ont induit en erreur les deux auteurs en posant d'hypothétiques catégories grammaticales ou morphologiques comme l'état d'annexion renforcé ou la généralisation du prétérit négatif aux verbes qui ne connaissent pas cette forme.

Titre : Le verbe kabyle

Autre titre : Le verbe kabyle. Parler des At Mangellat (Ouaghzen- Taourirt). I- Formes simples.

Auteur(s) : DALLET, Jean-Marie

Type d'ouvrage : Dictionnaire descriptif. Lexique bilingue.

Langue : kabyle-français.

Notation : latine.

Editions : FDB, Fort-National, 1953, XXVI-491p.

Contenu

Préface [pp. IX-X] ; Introduction [pp. XI-XIII] ; Transcription [pp. XV-XVIII] ; Division [p. XIX] ; Signes et dispositions conventionnels [pp. XXI-XXIV] ; Abréviations [pp. XXV-XXVIII] ; Liste des verbes relevés dans le parler [pp. 1-370] ; Séries et conjugaisons [pp. 371-427] ; Index récapitulatif français-kabyle [pp. 429-487].

Commentaire

Ce lexique bilingue kabyle-français, qui est en réalité un véritable dictionnaire, est consacré exclusivement aux verbes, et plus précisément aux verbes simples. Y sont donc exclus les dérivés à sifflante (*s----*), à dentale (*ttw----*), à nasale (*m/myu----* ; *mm----*) ainsi que tous les substantifs et les autres morphèmes (pronoms, adverbes, etc.). Le lexique a été élaboré grâce à des enquêtes lexicographiques qui se sont poursuivies sur une longue période dans les villages de Ouaghzen et de Taourirt des At Manguellat dans la Kabylie du Djurdjura.

Les verbes inventoriés sont donnés sous des racines. Celles-ci sont classées par ordre alphabétique. Quant à l'organisation générale des articles, elle se présente comme suit :

1^{ère} ligne : - A l'intérieur d'un cadre se trouve la racine, en lettres majuscules, suivie du thème verbal à l'aoriste suivi éventuellement de l'impératif, si différent. Hors du cadre est mentionnée souvent une référence à l'un des principaux dictionnaires berbères ou arabe pour souligner le lien (étymologique) du thème verbal avec une langue berbère ou avec l'arabe, dans le cas d'un emprunt. La 2^{ème} ligne donne les thèmes verbaux dans l'ordre suivant : impératif, ad+aoriste, aoriste intensif, prétérit, prétérit négatif, nom d'action verbale. Les formes personnelles sont données à la 3^{ème} personne du masculin singulier. Tout le reste du texte consiste à fournir des informations relatives au sens et aux usages du verbe considéré.

Pour fournir toutes sortes d'informations (morphologie, étymologie, syntaxe, sémantique, etc.), un système très détaillé de dispositions conventionnelles et d'abrégés accompagne les articles de ce lexique. En plus de l'étendu de sa nomenclature (3532 entrées), celui-ci contient un essai de classification des verbes selon leurs conjugaisons (7 groupes comprenant chacun des sous-groupes) et un index récapitulatif français-kabyle qui permet un accès facile aux usagers à partir du français. Le tout donne un aspect représentatif du verbe kabyle et de sa morphologie. Enfin, il y a lieu de signaler que l'auteur ne se contente pas de donner des équivalents en français mais, à travers plusieurs exemples, il tente de cerner le caractère polysémique des entrées verbales et de préciser leurs emplois.

Titre : Vocabulaire médical français-kabyle

Auteur(s) : OULD MOHAND, Ali

Type d'ouvrage : Lexique thématique. Lexique pour étrangers. Guide de conversation.

Langue : français-kabyle.

Notation : latine.

Editions : Impr. officielle du gouvernement général, Alger, 1954, 193p.

Contenu

Introduction [pp. 1-3] ; Première Partie (notions générales) [pp. 4-50] ; Deuxième Partie (vocabulaire usuels) [pp. 51-74] ; Troisième Partie (vocabulaire médical) - Le corps humain [pp.75-86] ; Quatrième Partie – Eléments de pathologie [pp. 87-99] ; Cinquième Partie (interrogatoires des malades) [pp. 101-189].

Commentaire

Il s'agit de la version publiée d'une thèse de Doctorat en médecine intitulée *Essai sur le vocabulaire médical en Kabylie*. Destiné aux médecins européens métropolitains qui veulent exercer en Kabylie, cet ouvrage est une sorte de vademécum, qui contient, en plus des données linguistiques, une foule de renseignements sur la géographie, la culture et la société kabyles. Organisées par thèmes, les données relatives à la langue sont de deux sortes : un vocabulaire et un recueil des phrases bilingues.

La partie consacrée au vocabulaire s'ouvre par un vocabulaire usuel qui comprend entre autres : les noms de nombre ; les noms de jours, de mois, de saisons ; les noms de parenté ; les noms de quelques êtres vivants (animaux domestiques, insectes, oiseaux) ; les noms relatifs aux professions, à la maison, aux meubles, etc. il est suivi d'un vocabulaire médical beaucoup plus étendu que le précédent. Les termes sont regroupés selon deux thèmes principaux : le corps humain et éléments de pathologie. Chacun des deux se divise en plusieurs sous-thèmes. Les muscles, les os, les organes des sens, les viscères, etc. pour le premier ; les différentes maladies (fièvre, maladies des yeux, de la peau, des oreilles, maladies de l'appareil respiratoire, etc.) pour le second. La partie vocabulaire s'achève par un répertoire trilingue (latin-français-kabyle) de plantes médicinales.

Une autre partie est consacrée aux « Interrogatoires des malades » : un ensemble de phrases en kabyle avec leurs traductions en français, qui sont susceptibles d'être utilisées par un médecin dans des échanges avec ses patients dans diverses situations. Y sont envisagés des expressions courantes (formules de politesse, manière de se présenter), des interrogatoires sur les maladies (les yeux, les oreilles, les reins, les poumons, etc.) et les conseils du pharmacien.

Ce vocabulaire est unique en son genre de par la richesse des données qu'il fournit et leur organisation. Sans être exhaustif, il donne néanmoins un aspect représentatif du vocabulaire, des expressions et autres formules pouvant servir à la communication relative à l'exercice de la médecine durant cette époque. On regrettera seulement l'absence de la variation ainsi que l'adoption d'un système de notation obsolète, celui de Hanoteau en l'occurrence.

Titre : Ayt-Embarek : notes d'enquête linguistique

Autre titre : Ayt-Embarek : notes d'enquête linguistique sur un village des Beni-Smail de Kerrata (Constantine)

Auteur(s) : GENEVOIS, Henri

Type d'ouvrage : Exposé grammatical. Lexique bilingue. Recueil de textes.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : FDB, 49, Fort-National, 1955, X-83p.

Contenu

Avant-propos [pp. I-II] ; cartes [pp. III-IV] ; transcription [pp. V-X]. Première partie : textes et notations [pp. 1-29] ; proverbes [pp. 30-34] ; énigmes [pp. 35-40]. Deuxième partie : observations sur la langue : du nom [pp. 42-45] ; du pronom [pp. 45-49] ; des mots invariables [pp. 49-50] ; du verbe [pp. 51-63]. Troisième partie : glossaire [pp. 64-82].

Commentaire

Il s'agit du premier travail de description linguistique portant sur ce parler de la Kabylie de l'est. Il comporte trois parties : des textes, un exposé grammatical et un glossaire.

Les textes : il s'agit de quelques recueils de textes transcrits et traduits en français sur divers sujets. Sur les légendes, les us et coutumes : *Origine des Beni Smail ; La grande fête chez les Ouled-Embarek*. De petits contes et histoires : *Le riche qui ne songe pas à la mort ; L'enfant gaspilleur de ses biens ; Le caïd plein d'injustice*. Et enfin des proverbes et des énigmes.

L'exposé grammatical, bref et concis, porte sur les principales catégories morphosyntaxiques : le nom, les pronoms, les mots invariables (prépositions et adverbes) et le verbe. Dans le nom sont abordées les différentes formes liées au genre, au nombre et à l'état d'annexion. Dans le verbe sont exposés les principaux thèmes verbaux et un essai de classification morphologique des verbes. Cet exposé fait apparaître évidemment certaines des spécificités morphosyntaxiques de ce parler par rapports aux autres parlers kabyles comme la négation verbale et les particules préverbales.

Le glossaire consiste en une liste de quelque 500 mots, essentiellement des noms et des verbes qui sont présentés selon le modèle suivant :

Racine (suite de consonnes radicales) en lettres majuscules, le mot vedette et ses différentes formes séparées par des barres obliques, le (ou les) équivalent(s) en français. Le nom est donné au masculin singulier avec le pluriel entre parenthèse ; parfois le féminin est aussi mentionné. Le verbe est donné sous ses principaux thèmes morphologiques : impératif/aoriste, aoriste intensif, prétérit et nom d'action.

Titre : Manuel pratique de vocabulaire français-kabyle à l'usage du corps médical et para-médical

Auteur (s) : Direction Générale de l'Action Sociale

Type d'ouvrage : Lexique thématique. Lexique pour étrangers. Guide de conversation.

Langues : français-kabyle.

Notation : latine.

Editions : Direction Générale de l'Action Sociale [1957], 132p.

Contenu

I- Indications pratiques [pp. 7-10] ; II- Généralités [pp. 11-37] ; III- Observations du malade [pp. 39-44] ; IV- Médecine générale [pp. 45-78] ; V- Obstétrique et gynécologie [pp. 79-90] ; VI- Chirurgie et spécialités [pp. 91-112] ; VII- Accidents de travail [pp. 113-122] ; VIII- Sécurité sociale [pp. 123-127].

Commentaire

Conçu sur le même modèle que le *Vocabulaire médical français-kabyle* de Ould Mohand (1954), ce manuel est destiné, comme son titre l'indique, aux praticiens de la santé pour leur servir de guide de communication avec des patients kabylophones. Il contient deux types de matériaux linguistiques : un vocabulaire et un corpus de phrases.

- le vocabulaire français-kabyle, très succinct et n'est constitué pratiquement que des noms ; il porte sur les objets et les notions les plus usuels (jours de la semaine, saisons, mois, nombres, corps humain, maladies, alimentation, etc.). Il y a lieu de signaler l'absence des pluriels, indispensables s'agissant des noms berbères.

- le corpus de phrases, également donné dans le sens français kabyle, porte sur des thèmes variés mais se rapportant tous au contexte médical au sens large : différents types d'examen médicaux (appareil digestif, appareil respiratoire, examen dermatologique, examen chirurgical, examen ophtalmologique, examen dentaire, etc.), chez le pharmacien ou encore la sécurité sociale. Il s'agit d'un ensemble de questions et d'instructions impliquant un médecin (ou un autre agent médical) et son patient dans les situations les plus diverses, faisant de ce manuel un parfait guide de conversation.

Si le système de notation utilisé ici est entièrement improvisé et ne reflète pas en tout cas les usages orthographiques kabyles de l'époque, il reste que le manuel est bien conçu. Sa qualité se reflète aussi bien sur le plan du contenu qu'au niveau de la démarche et de la méthode d'exposition des données. Les situations retenues et présentées par l'auteur sont assez représentatives de la thématique traitée. Les traductions kabyles sont aussi conformes à l'usage de la langue quotidienne ; on n'y relève pratiquement pas de traductions forcées ou des néologismes.

Titre : Initiation à la langue berbère (Kabylie). Grammaire

Auteur(s) : DALLET, Jean-Marie et LOUIS DE VINCENNES, Sœur

Type d'ouvrage : Grammaire complète. Grammaire descriptive. Manuel d'apprentissage.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : vol. I, FDB, Fort-National, 1960, XVI-255p.

Contenu

Préface [pp. VII-IX] ; Avant-propos [pp. XI-XII] ; bibliographie [pp. XIII-XIV] ; phonétique et transcription [pp. 1-20] ; le verbe [pp. 21-42] ; tableau des formes simples [pp. 43-47] ; tableau des formes dérivées [pp. 48-66] ; le nom [pp. 67-73] ; l'état d'annexion [pp. 74-78] ; le nom de nombre [pp. pp. 79-83] ; le pronom personnel [pp. 84-92] ; les démonstratifs [pp. 93-98] ; quelques termes interrogatifs [pp. 99-101] ; la préposition [pp. 102-110] ; l'adverbe et les locutions adverbiales [pp. 111-119] ; conjonctions et locutions conjonctives [pp. 120-130] ; interjections et exclamations [pp. 131-132] ; Eléments de syntaxe : le verbe [pp. 133-149] ; le nom [pp. 150-164] ; exercices liminaires [pp. 165-184] ; notes concernant certaines formes d'annexion [pp. 184-187] ; tableau récapitulatif de l'annexion [pp. 188-208] ; corrigé des exercices [pp. 209-38] ; index des mots kabyles analysés [pp. 241-44] ; index des termes grammaticaux [pp. 244-250].

Commentaire

Initiation à la langue berbère est un ouvrage en deux volumes entièrement dactylographié. Il a pour base le parler des At Manguellat de la Kabylie du Djurdjura et résulte d'un résumé de plusieurs années d'enseignement du kabyle destiné à un public de non natif. Ce premier volume est consacré à la grammaire ; il s'achève par une série de 49 exercices et de leurs corrigés. Les cours de grammaire, qui portent sur les catégories morphosyntaxiques et la syntaxe de l'énoncé, sont brefs mais donnent un aspect complet de la description. Comme le montre le sommaire ci-dessus, tous les aspects grammaticaux, y compris la syntaxe, sont abordés. La méthode d'exposition, l'analyse grammaticale et la terminologie sont largement inspirées de la grammaire d'A. Basset et d'A. Picard sur le kabyle.

L'aspect didactique de cet ouvrage se reflète à la fois dans le contenu et dans la méthode adoptée. Ainsi, il y a lieu d'abord de noter la prédominance de l'aspect pratique et de l'usage sur le théorique dans la description des éléments de grammaire : très souvent les auteurs se contentent de dresser l'inventaire des paradigmes grammaticaux et d'indiquer les contextes de leurs emplois. Ensuite, le contenu ne s'arrête pas à la grammaire mais intègre d'autres éléments utiles à l'apprentissage de la langue et à la maîtrise de la communication. En plus des exercices, on y trouve en effet une description détaillée des sons pouvant poser des difficultés de prononciation, les noms de nombre, l'indication de l'heure, les noms des jours de la semaine, les formules de serment et d'adjuration.

Titre : Initiation à la langue berbère (Kabylie). Exercices

Auteur(s) : DALLET, Jean-Marie et LOUIS DE VINCENNES, Sœur

Type d'ouvrage : Grammaire descriptive. Manuel d'apprentissage. Exercices.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : vol. II, FDB, Fort-National, 1960, 255p.

Contenu*

Avant-propos. Exercices : notes et exercices I ; notes et exercices II ; notes et exercices III ; dix courtes versions. Dialogues : dialogues I (phrases simples) ; dialogues II (d'intérêt ethnographique) ; dialogues III (d'après une image). Annexes : les prénoms ; des toponymes ; quelques proverbes.

Commentaire

Ce second volume consacré entièrement aux exercices, est divisé en deux grandes parties : 1- notes et exercices ; 2- dialogues. Celles-ci sont suivies des annexes. Chacune des deux parties est organisée en leçons. Ces dernières consistent le plus souvent en des textes relevant des domaines les plus divers (proverbes, souhaits, dialogues et commentaires), suivis de notes, de vocabulaires, des exercices et de leurs corrections.

Les notes et le vocabulaire comportent de nombreuses indications sur la phonétique, la grammaire et le lexique pouvant aider à la lecture et à la compréhension des textes proposés. On note des renvois au premier volume s'agissant des éléments de grammaire. Quant aux exercices proprement dits, ils relèvent de trois types :

- exercices de grammaire (conjugaison des verbes, exercices de substitution et de transformation, etc.) ;
- exercices de traduction (thèmes et versions)
- exercices destinés à la maîtrise du phonétisme et de la conversation (dictée, exercices de répétition et exercices de questions réponses).

On note toutefois une nette prédominance des exercices de traduction par rapport aux autres types. Soucieux de fournir un outil pratique à leur public, les auteurs ont accordé une importance particulière aux aspects culturels. Ainsi, en plus des proverbes, des souhaits, des textes ethnographiques, des prénoms et des noms de lieux, on compte de nombreux exercices qui consistent à traduire des expressions idiomatiques et des phrases contenant des verbes polysémiques : *ay* « prendre », *awi* « amener, apporter », *ečč* « manger », *efk* « donner », *ekker* « se lever », etc.

* En raison de sa complexité et de son hétérogénéité, il nous est presque impossible de fournir la pagination des parties et chapitres du contenu de cet ouvrage.

Titre : Le corps humain : les mots, les expressions

Auteur(s) : GENEVOIS, Henri

Type d'ouvrage : Lexique bilingue. Lexique thématique. Recueil d'expressions.

Langue : kabyle-français.

Notation : latine.

Editions : FDB, 79, Fort-National, 1963, 71p.

Contenu

Cet ouvrage comprend : une introduction [pp. 3-4] ; un lexique divisé en deux parties : les mots [pp. 5-15] et les expressions [pp. 16-68] ; un index avec un double renvoi : aux mots et aux expressions [pp. 69-71].

Commentaire

Fruit de plusieurs années d'enquête et d'observations sur le terrain, le matériau lexicographique publié dans ce numéro 79 du *Fichier de Documentation Berbère* provient de la seule région des Aït Manguellat de la Kabylie du Djurdjura. Il est constitué de mots et d'expressions classés suivant un ensemble de thèmes dénotant soit des organes (nez, langue, œil, oreille, cœur, etc.) soit les principales parties du corps humain (tête, chevelure, visage, cou, tronc, ventre, viscères, membres, etc.).

Loin d'être exhaustif, ce recueil recense néanmoins un nombre important de mots et d'expressions. Les mots (260 unités environ) portent aussi bien sur les parties du corps proprement dites que sur des défauts, des formes ou des attributs qui leur sont liés. Forgées à partir de termes désignant les différentes parties du corps humain, les expressions dont il s'agit mêlent en réalité locutions, expressions idiomatiques, proverbes, serments et formules de souhait. De ces expressions et proverbes, l'auteur donne des traductions libres, sinon des équivalents usités en français ; des remarques et des indications sur leurs emplois sont également fournies.

Il manque à ce lexique beaucoup de termes qui relèvent du domaine considéré. Certains termes - ceux se rapportant notamment à des organes sexuels et autres parties intimes - sont rigoureusement exclus. Les expressions et les proverbes, qui relèvent en réalité de plusieurs catégories stylistiques et syntaxiques, sont donnés sans aucune autre considération que la thématique du corps humain. Mais ceci n'entame en rien la bonne qualité de ce lexique thématique.

Titre : Grammaire berbère. La langue. Les origines du peuple berbère.

Autre titre : Tissine eḍ ta seguemte ou-meslaille i-beurbrieune (se tizeura ene te franciste)
Connaissance et syntaxe du langage des Berbères (avec version Française)

Auteur(s) : HANOUS, Saïd

Type d'ouvrage : Grammaire complète. Grammaire semi-bilingue.

Métalangue : français et kabyle.

Notation : latine.

Editions : Librairie Klincksieck, Paris, 1968, 247p.

Contenu : phonétique, morphosyntaxe (nom, verbe et tableaux de conjugaison) et lexique

Commentaire

Il s'agit d'un texte semi-bilingue français-kabyle. Historique, nous tenons là le tout premier texte grammatical (et le premier lexique) élaboré en berbère, avant *Tajerrumt n tmaziɣt* de M. Mammeri. Mais comme le soulignent les différents comptes rendus qui ont suivi sa parution, cette grammaire rompt radicalement avec les progrès accomplis par les études berbères en matière de notation et d'analyse des structures morphosyntaxiques de la langue.

Notation : avec un alphabet hybride de 30 lettres, qui mêle les lettres latines à quelques caractères grecs, l'auteur de cette grammaire a élaboré un système de notation unique et difficile à lire. L'emphase et la tension consonantique sont parmi les nombreux traits distinctifs qui ne sont pas notés. En revanche, nous y relevons une multiplication des digrammes et des groupements de lettres pour noter des sons simples. La segmentation des syntagmes y est aussi hasardeuse : trait d'union entre la voyelle initiale (interprétée comme un article) et le radical nominal, séparation entre l'indice de personne et le radical verbal, etc. En somme, cet auteur a élaboré des règles d'écriture qui, par certains aspects, tentent d'imiter l'orthographe française.

Analyse grammaticale : l'essentiel de l'analyse grammaticale consiste à appliquer les structures morphosyntaxiques du français au kabyle. Cette façon de faire a eu pour conséquence d'attribuer au kabyle des catégories qu'aucune analyse ne permet de mettre en évidence : l'article (défini, indéfini, et partitif), les temps et modes (indicatif, subjonctif, passé simple, plus-que-parfait...). Sont à relever aussi de nombreuses erreurs d'analyse : absence de distinction entre les marques d'aspect et l'indice de personne dans certains cas ; confusion entre les morphèmes du passif ceux du réciproque, etc. En revanche des catégories spécifiquement berbères, à l'exemple des particules de direction et des aspects verbaux, n'ont pas trouvé place dans cette grammaire.

Titre : Tajeɣɣumt n tmaziɣt (tantala taqbaylit). Grammaire berbère (kabyle)

Auteur(s) : MAMMERY, Mouloud

Type d'ouvrage : Grammaire monolingue. Grammaire complète. Grammaire normalisée.

Métalangue : kabyle.

Notation : latine.

Editions : Maspero, Paris, 1976, 118p.

Contenu

Alyu (avertissement) [p. 5] ; Isegzal (abréviation) [p. 7] ; Amawal n tjeɣɣumt (termes de grammaire) [pp. 9-11] ; Timsislit (phonétique) [pp. 13-18] ; Isem (le nom) [pp. 19-34] ; Amqim (le pronom) [pp. 35-57] ; Amyag (le verbe) [pp. 59-84] ; Tazelya (la particule) [pp. 85-99] ; Tilawt, tibawt, tuɣtra (l'assertion, la négation, l'interrogation) [pp. 101-109] ; Amatar (index) [pp. 111-114].

Commentaire

Cette grammaire rédigée entièrement en kabyle est la première en son genre dans toute l'histoire de l'activité grammaticale berbère, la grammaire semi-bilingue de S. Hanouz mise à part. Elle fait suite à une grammaire berbère du même auteur, rédigée en français et publiée en 1967 sous le titre de *Précis de grammaire berbère*. Même si l'essentiel du contenu de cette dernière se retrouve dans *Tajeɣɣumt*, il ne s'agit pas pourtant d'une simple traduction du texte français. La comparaison entre les deux textes montre, en effet, que l'auteur a procédé à une réécriture de son texte en kabyle. Une restructuration de l'ensemble de l'ouvrage et une réorganisation dans l'ordre d'exposition des catégories grammaticales est également à noter.

L'originalité de cette grammaire réside avant tout dans l'essai d'élaboration d'un discours métalinguistique en langue kabyle en ouvrant ainsi de nouveaux horizons au développement de cette langue. Le contenu et la méthode d'exposition des données ne sont pas dénués aussi d'originalité. Il est vrai que la syntaxe n'y est abordée que superficiellement ; mais la morphologie verbale et nominale ainsi que l'inventaire des différents paradigmes de morphèmes grammaticaux ont fait l'objet d'un traitement exhaustif et systématique. S'agissant des influences en matière linguistique, l'auteur se situe au carrefour de trois influences : la tradition grammaticale française, la tradition grammaticale arabe mais surtout les études de linguistique berbère. Le traitement de la morphologie place M. Mammeri dans la lignée des berbérissants classiques, à l'exemple d'A. Basset et d'A. Picard. Ainsi, par certains aspects, celui-ci apparaît en retrait par rapport aux progrès réalisés par la linguistique berbère de la deuxième moitié du XX^e siècle. Le traitement de l'état d'annexion (l'institution d'un état d'annexion renforcé), la place assignée à l'aoriste intensif (un dérivé parmi d'autres) en sont des exemples parmi d'autres. Tout compte fait, la prééminence des réalisations orales comme base de l'analyse grammaticale est à l'origine de la plupart des erreurs qu'on peut déceler dans *Tajeɣɣumt*.

Titre : Amawal tamazight-tafransist, tafransist-tamazight. Lexique berbère-français, français-berbère

Auteur(s) : ANONYME

Type d'ouvrage : Lexique bilingue. Lexique spécialisé. Néologie.

Langue : berbère-français et français-berbère.

Notation : latine.

Editions : Imedyazen, Paris, 1980, 130p.

Contenu

Tazwart [pp. 1-3] ; Préface [pp. 4-5]; Avertissement [pp. 6-7]; Tamaziɣt-tafransist [pp. 8-65] ; Français-berbère [pp. 66-130].

Commentaire

Elaboré par un groupe de jeunes étudiants sous la direction de M. Mammeri vers le milieu des années 1970, l'*Amawal* constitue la première tentative de modernisation du lexique berbère. Selon R. Achab, avant sa publication officielle de 1980, un tirage limité des résultats du travail de cet ouvrage est diffusé à Alger en 1974 sous le titre de *Amawal n tmaziɣt tatrart (Lexique de berbère moderne)*. Par ailleurs, d'autres rééditions dont certaines ont apporté des modifications ont vu le jour :

- une édition augmentée en espagnol et en berbère de M. Suárez Rosales intitulée : *Amawal n tmaziɣt tatrart. Vocabulario de mazigio moderno* (1989) ;
- une édition revue et corrigée de H.-A. Mansouri, sous le titre de *Amawal n tmaziɣt tatrart. Lexique du berbère moderne français-tamaziɣt. Edition corrigée et augmentée* (2004).

Constitué exclusivement de néologismes (quelque 1940 termes selon un décompte de R. Achab), dont certains sont empruntés aux différents dialectes berbères, l'*Amawal* n'est pas à proprement parler un lexique spécialisé dans un domaine particulier. Des termes appartenant aux domaines les plus divers y figurent : sciences physiques, sciences politiques et juridiques, mathématiques, grammaire, littérature, philosophie, etc. A côté des termes forgés ou empruntés aux différentes langues berbères pour combler les lacunes du lexique kabyle, un nombre important de termes sont manifestement destinés à remplacer des emprunts à l'arabe couramment usités en kabyle.

Malgré la facture artisanale des premières éditions avec leurs lots d'erreurs d'impression et d'oublis, malgré des insuffisances de toutes sortes (absence d'indications linguistiques concernant l'usage, les catégories grammaticales et l'étymologie ; absence des sources bibliographiques utilisées), cet ouvrage a connu une destinée unique. De par son contenu, sa visée et l'innovation en matière des procédés de formation des termes (introduction de nouveaux préfixes et suffixes), il constitue à la fois une référence et une source incontournable pour tous les travaux terminologiques berbères ultérieurs. Aujourd'hui encore, il n'existe aucun projet terminologique ni aucun lexique spécialisé dans le domaine berbère qui ne fasse référence à l'*Amawal*.

Titre : Dictionnaire kabyle-français : parler des Aït Mangellat (Algérie)

Auteur(s) : DALLET, Jean-Marie

Type d'ouvrage : Dictionnaire bilingue. Dictionnaire descriptif.

Langues : kabyle-français.

Notation : latine.

Editions : SELAF, Paris, 1982, XL-1052p.

Contenu

Préface [pp. XI-XII] ; Introduction [pp. XVI-XXXI] ; Liste des lettres [p. XXXII] ; Abréviations, sigles et signes du dictionnaire [pp. XXXIII-XL] ; Le dictionnaire [pp. 1-1015] ; Annexes [pp.1017-1052].

Commentaire

Publié par trois des anciens collaborateurs de J.-M. Dallet au FDB (M. Allain, J. Lanfry et P. Reesink), dix ans après la mort de celui-ci, ce dictionnaire reste à ce jour l'une des principales références lexicographiques du kabyle. En fait, il s'agit d'un dictionnaire d'un seul parler, celui de la tribu des At Mangellat de la Kabylie du Djurdjura, même si un petit nombre de termes propres aux autres parlers kabyles y figure.

Fruit d'une quarantaine d'années de travail, la mouture finale de ce dictionnaire a été élaborée, au prix de quelques transformations, à partir d'un fichier linguistique (projet de dictionnaire) et du lexique intitulé : *Le verbe kabyle : parler des At Mangellat: Formes simples*, paru en 1953. Le dictionnaire est composé de trois parties inégales :

- une introduction (pp. XVI-XL) où sont expliqués à la fois le contenu de l'ouvrage et les choix méthodologiques en matière de lexicographie (les données géolinguistiques, classement des entrées, organisation et contenus des articles, transcription, abréviations, etc.) ;
- le dictionnaire proprement dit (pp. 1-1015) constitué de vingt-neuf chapitres correspondant grosso modo aux lettres constituant les initiales des racines ;
- des annexes (pp.1017-1052) qui comportent : une bibliographie, une liste des prénoms kabyles, diverses illustrations (outils du cultivateur, la maison kabyle, le métier à tisser, le moulin à eau, etc.) utilisés comme compléments aux définitions.

Les articles sont rangés et présentés sous des « racines » indiquées en lettres capitales. Le dictionnaire distingue trois types d'articles dont chacun correspond à une organisation et un contenu particulier : les articles sur les grammaticaux, les verbes et les noms. Outre les informations grammaticales (genre, nombre, état pour les noms ; les thèmes aspectuels et les formes dérivées pour les verbes), des données étymologiques ou des rapprochements avec d'autres langues berbères sont fournis pour la plupart des termes. Concernant les significations et définitions des termes, l'auteur ne se contente pas de donner des équivalents en français ; presque toujours les mots qui ont fait l'objet de la description sont illustrés par des exemples. A cela s'ajoutent d'autres données linguistiques et culturelles ayant des liens avec les mots vedettes : expressions idiomatiques, des proverbes et parfois même des devinettes.

Titre : Amawal n tusnakt tafransist-tamaziyt. Lexique de mathématiques français-berbère

Auteur(s) : ANONYME

Type d'ouvrage : Lexique bilingue. Lexique spécialisé. Néologie.

Langues : français-berbère.

Notation : latine.

Editions : Tafsut, Série scientifique et pédagogique 1, Tizi-Ouzou, 1984, IV-126p.

Contenu

Présentation [pp. I-IV] ; Lexique français berbère [pp. 1-122] ; Exercices [pp. 123-126].

Commentaire

Ce *Lexique de mathématiques* est, après le lexique grammatical de *Tajerrumt n tmaziyt*, l'une des premières terminologies dans le domaine berbère. Elaboré par des enseignants de mathématiques avec la collaboration de spécialistes de linguistique berbère, il se fixe pour objectif de couvrir les besoins en terminologie mathématique des niveaux primaire, secondaire et supérieur.

A une brève présentation, où sont exposées les principales sources bibliographiques françaises et berbères ainsi qu'une liste de morphèmes dérivationnels crée pour rendre compte des valeurs sémantiques propres au domaine considéré, succède un lexique bilingue français-berbère de 2319 termes. Celui-ci est disposé en deux colonnes dont la première correspond aux termes français et la seconde à leurs équivalents en berbère. Généralement chaque entrée principale, un nom ou verbe en lettres majuscules, contient une ou plusieurs entrées secondaires, sous forme de syntagmes ou expressions en lettres minuscules, qui reprend le terme de la principale sous forme d'un déterminant ou d'un déterminé. L'ouvrage est clos par des exercices et leurs corrigés dans les deux langues française et berbère.

Dans l'élaboration des équivalents berbères, les auteurs ont utilisé, à des proportions différentes, tous les procédés de l'enrichissement lexical : emprunt externe et interne, néologie sémantique, création de nouveaux termes par composition et dérivation. Ce dernier procédé, qui concerne une bonne partie des néologismes, a vu son importance croître grâce l'introduction de nouveaux préfixes et suffixes, forgés pour rendre compte des valeurs et significations liées au domaine des mathématiques.

Les qualités de ce travail sont nombreuses. Ainsi, une bonne connaissance de l'organisation du lexique des mathématiques en français associée à la maîtrise des procédés de formation du lexique berbère sont à souligner. On regrettera néanmoins l'absence d'indication des formes du pluriel et de l'état d'annexion pour les noms ; des formes du prétérit et de l'aoriste intensif pour les verbes. Le nombre réduit des exercices (utiles pour la contextualisation des termes) est aussi à déplorer.

Titre : Manuel de grammaire berbère (kabyle)

Auteur(s) : HAMOUMA, Hamid

Type d'ouvrage : Grammaire normalisée. Grammaire complète. Manuel d'apprentissage.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : Association de Culture Berbère, Paris, 1987

Contenu

Ce Manuel est précédé d'une Préface de M. Mammeri [pp. 3-6] et d'un long exposé sur la Phonétique kabyle [pp. 9-37] ; il est suivi d'un Corrigé des exercices [pp. 157-168] et d'un Lexique (thématique) [pp. 169-179]. La grammaire proprement dite est organisée en deux grandes parties : Le nom [pp. 39-73] et Le verbe [pp. 75-156].

- Le nom : Le substantif et l'adjectif [pp. 39-60] ; La particule d'actualisation *d* [pp. 61-63] ; Les démonstratifs [pp. 64-67] ; Les prépositions [pp.68-69] ; Les interrogatifs [p. 70] ; Les présentatifs [p. 71] ; Les adverbes [p. 72] ; Les conjonctions [p. 73].

- Le verbe : Aspect et structure [pp. 75-76] ; Le système verbal [pp. 76-78] ; Les pronoms personnels sujets [pp. 79-80] ; L'accompli [pp. 81-82] ; L'inaccompli [pp. 83-87] ; L'accompli négatif [pp. 88-94] ; Les préverbes de l'inaccompli et préverbes du non-réel [pp. 95-102] ; Le participe [p.102] ; Classification des verbes simples [pp. 103-108] ; Les verbes d'état/qualité [pp. 109-112] ; Les pronoms personnels [pp. 113-122] ; Les particules d'orientation (direction) *d* et *n* [pp.123-126] ; Dérivations verbales [pp.127-131] ; Liste des formes verbales [pp. 132-156].

Commentaire

Il s'agit d'un manuel d'apprentissage de la langue destiné aux francophones. Aussi, chaque point traité est-il suivi d'exercices d'application ; on y trouve aussi des dialogues. Les exercices portent sur la prononciation, la morphologie verbo-nominale (formation du féminin, pluriel, état d'annexion, conjugaison des verbes, etc.) mais aussi sur les traductions d'énoncés du français vers le kabyle et vice versa. Les paradigmes de morphèmes grammaticaux inventoriés (prépositions, interrogatifs, adverbes) sont souvent incomplets. Manifestement l'aspect didactique l'emporte sur les aspects théoriques et la détermination des catégories grammaticales.

Sont abordés essentiellement la morphologie nominale (formation du féminin, du pluriel et de l'état d'annexion), verbale (les aspects verbaux et la dérivation verbale) et l'inventaire des paradigmes grammaticaux (prépositions, adverbes, pronoms, etc.). On notera l'usage de certaines notions comme l'inaccompli négatif [aoriste intensif négatif] et l'extension de la catégorie d'accompli négatif [prétérit négatif] aux thèmes verbaux qui ne connaissent pas cette forme. Le thème de l'inaccompli [aoriste intensif] est bien intégré dans le système des oppositions aspectuelles mais il demeure toujours marginal et n'est pas pris en compte dans l'essai de classement des verbes. Enfin, ce manuel n'aborde pas le volet syntaxique si ce n'est quelques indications sur l'emploi des noms à l'état d'annexion et le changement de place des pronoms affixes et des particules de direction.

Titre : Tira n tmaziyt (taqbaylit)
[Règles d'écriture du berbère (kabyle)]

Auteur(s) : ACHAB, Ramdane

Type d'ouvrage : Manuel d'écriture. Exposé grammatical.

Métalangue : français et kabyle.

Notation : latine.

Editions : Tafsut, Tizi-Ouzou, 1990, 101p.

Contenu

I- Alphabet [pp. 1-6] ; II- Règles de transcription [pp. 7-20] ; III- Quelques unités indépendantes [pp. 21-29] ; IV- La particule de direction [pp. 30-34] ; V- L'assimilation [pp. 35-44] ; VI- La conjugaison [pp. 45-63] ; VII- Etat libre et état lié [pp. 64-81] ; - Lexique [pp. 82-86] ; - Textes de lecture [pp. 87-100] ; Bibliographie [p. 101].

Commentaire

C'est la version revue et augmentée d'un ouvrage publié en 1979 sous le titre de *Langue berbère (Kabylie) : initiation à l'écriture*. D'une grande valeur didactique, cet ouvrage est aussi et surtout le premier manuel kabyle d'écriture, depuis le début du processus de grammatisation de cette langue au XVIII^e siècle. Il est rédigé essentiellement en français mais il comporte quelques passages bilingues français-kabyle : les titres, des termes de linguistique et les énoncés de quelques règles de notation.

Sur le plan du contenu, ce manuel se décline en 26 leçons réparties sur 7 chapitres. Il tente d'harmoniser les notations du kabyle en usage durant les décennies 1970 et 1980 (voir notamment les écrits kabyles de M. Mammeri, A. Mezdad, le GEB de l'université de Vincennes, la revue *Tafsut*, etc.). Cette notation se caractérise par :

- un système constitué de 41 graphèmes dont 6 sont des digrammes, 10 des graphèmes avec des signes diacritiques et deux lettres grecques ;
- la notation des labio-vélarisées par des digrammes (adjonction d'un *w* à la lettre considérée), des emphatisées (par un point souscrit) et des affriquées dentales (par la cédille sur les lettres : *ṭ* et *ẓ*) ;
- un usage relativement restreint du trait d'union ;
- une hésitation quant à la restitution systématique des formes de base (i.e. non assimilées) aux frontières de morphèmes.

Enfin, ce manuel contient également un exposé sur la morphologie verbale (conjugaison) et un inventaire de quelques morphèmes grammaticaux (pronoms, prépositions et adverbes), évidemment sans liens directs avec la notation. Toutefois, l'inventaire de ces morphèmes grammaticaux, dont la plupart sont constitués de syntagmes figés, fait office en quelque sorte de leur fixation orthographique.

Titre : Précis de grammaire berbère

Auteur(s) : MAMMERY, Mouloud

Type d'ouvrage : Grammaire normalisée. Grammaire complète.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions: Inna Yas, Alger, 1992, 127p.

Contenu

Ce précis de grammaire berbère est constitué de quatre parties réparties en vingt chapitres :

- Première partie [pp. 13-21]: Définitions ; Transcription ; Règles orthographiques ; Règles phonétiques.
- Deuxième partie – Le nom [pp. 23-42] : Le genre ; Le nombre ; L'état d'annexion ; Les adjectifs ; Les noms de nombre.
- Troisième partie – Le verbe [pp. 43-69] : Conjugaison ; Classification des verbes ; Les noms dérivés ; Les verbes de qualité ; Les particules *d* et *n*.
- Quatrième partie : Les particules : La copule *d* ; Les pronoms personnels ; Les démonstratifs ; Les relatifs ; Les indéfinis ; Les adverbes ; Les prépositions ; Les conjonctions ; La négation ; L'interrogation.

Commentaire

Cette publication posthume, revue et corrigée par l'auteur, est précédée par deux éditions :

- 1- Sous forme ronéotée (Alger, 1967) ayant pour titre : *Précis de grammaire berbère (kabyle)*.
 - 2- 1^{ère} édition à Paris (MSH-Awal, 1987) sous le titre : *Précis de grammaire berbère (kabyle)*.
- On remarquera que le terme « kabyle » qui figure bien dans le titre de ces deux anciennes éditions n'est pas repris dans l'édition de 1992, objet de la présente notice.

Même si ce manuel est « *conçu surtout pour permettre une transcription rationnelle et correcte et [...] pour fonder en raison les règles d'orthographe* », il n'en demeure pas moins une grammaire qui donne de la langue une certaine analyse des faits. D'une manière très succincte, celle-ci dresse l'inventaire des catégories morphosyntaxiques du kabyle qu'elle répartit selon trois grandes classes : le nom, le verbe et les particules. Bien que M. Mammeri ait reconsidéré la place de l'aoriste intensif en l'intégrant (dans cette version revue et corrigée) dans le système des oppositions verbales au même titre que le prétérit et l'aoriste, il persiste toujours à parler d'un « état d'annexion renforcé ».

Le cadre de référence et la terminologie grammaticale sont, pour la plupart, ceux des berbérissants classiques (A. Basset, A. Picard notamment). L'énonciation des règles porte essentiellement sur des matériaux d'origine berbère en évitant, tant que faire se peut, les emprunts à l'arabe. En fait, en considérant les points évoqués ci-dessus, il apparaît clairement que les objectifs didactique et descriptif, s'ils ne sont pas totalement absents, sont ici secondaires. Il s'agit plutôt, à travers cette grammaire, de montrer que la langue berbère possède une structure et des règles et, par conséquent, une autonomie vis-à-vis des autres langues, à commencer par l'arabe.

Titre : Iles amazigh atrar. La langue berbère moderne

Auteur(s) : AÏT AMRANE, Mohand Ou Idir

Type d'ouvrage : Règles d'écriture. Lexique bilingue.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : ENAP, Alger, 1992, 63p.

Contenu

Préface par le D^r Saïd Sadi [pp. 3-4] ; Préambule [pp. 5-9] ; De la parole [pp. 10-12] ; De l'écriture [pp. 12-13] ; De l'alphabet [pp. 13-16] ; Pour un alphabet amazigh unifié [pp. 16-22] ; Tableau de transcription [p. 23] ; Textes poétiques [pp. 24-29] ; Pour une langue tamazight moderne [pp. 30-40] ; La grammaire –tajerroumt [pp. 40-46] ; Le vocabulaire [pp. 47-59].

Commentaire

Il s'agit d'un livret d'une soixantaine de pages, qui mêle des discussions sur l'aménagement linguistique, la création néologique et les questions orthographiques. Sur ce dernier point, l'auteur propose un alphabet de 39 graphèmes dont 16 sont accrédités de signes diacritiques. Aussi, cet alphabet se caractérise-il par :

- la suppression des deux lettres grecques gamma γ et sigma ε ; elles sont remplacées respectivement par le digramme *gh* et *â* ;
- l'utilisation du point sous la lettre pour la notation des sons emphatiques ainsi que la pharyngale sourde *h* ;
- l'utilisation du chevron renversé pour la notation des sons occlusifs et chuintants ;
- la notation de l'apico-dentale emphatique par le digramme *dt*.

A cela s'ajoute l'adjonction de la lettre *w* à certaines lettres pour représenter les sons labio-vélarisés. Quant à la segmentation des énoncés, telle qu'on peut l'observer dans les deux textes poétiques insérés dans ce livret, elle ne s'écarte pas de celle utilisée durant les années 1970 et 1980. On note néanmoins quelques indéterminations qui se traduisent par l'absence d'uniformisation dans les règles. L'usage du trait d'union en est un exemple.

Mettant en garde contre les tendances puristes dans les projets d'aménagement de la langue, l'auteur préconise, pour l'enrichissement du lexique kabyle, de faire en premier lieu « *l'inventaire, par des enquêtes exhaustives, de tous les termes, racines, expressions et mots outils utilisés dans sa zone d'extension* ». Ensuite, cette option doit être complétée par le recours à la création de néologismes et à l'emprunt. Sont privilégiés les emprunts aux langues berbères mais aussi à la langue arabe considérée, pour des raisons d'apparement, la plus apte à enrichir le lexique kabyle.

Enfin, cette publication n'apporte pas du nouveau sur les questions ayant trait à l'aménagement linguistique. Quant à l'alphabet proposé, il est moins adapté que ceux usités à cette époque. La notation des occlusives alourdissent considérablement le système tout en l'engageant dans la perspective d'une notation plus phonétique que phonologique.

Titre: Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation: français-tamazight

Auteur(s) : BELAÏD, Boudris

Type d'ouvrage : Lexique bilingue. Lexique spécialisé. Néologie.

Langue : français-berbère.

Notation: latine.

Editions: Impr. Najah el-Jadida, Casablanca, 1993, 123p.

Contenu

Tazwarayt (introduction) [pp. 5-6]; Tamawalt usegmi (vocabulaire de l'éducation) [pp.7-120] ; Adlismugh (bibliographie) [pp. 121-123].

Commentaire

Cet ouvrage propose un vocabulaire bilingue français-berbère de 3240 termes relatif au domaine de l'éducation. Le domaine de l'éducation dont il s'agit est à prendre au sens large puisque une partie non négligeable des termes proposés n'ont pas de lien avec la thématique considérée et/ou sont des termes du vocabulaire usuel. Ceux des termes en relation avec l'éducation (didactique, grammaire, articles scolaires, activités pédagogiques, etc.) sont des néologismes forgés par l'auteur ou repris dans les principaux lexiques de terminologie/néologie berbère comme l'*Amawal* (plus de 26% selon R. Achab) et le *Lexique de mathématiques*. Néanmoins, l'auteur n'indique pas ses sources bibliographiques, comme il n'indique pas l'étymologie et les procédés utilisés pour leur formation.

Le lexique dans sa globalité se présente sous forme d'une nomenclature de termes français, classés par ordre alphabétique, à laquelle fait face une nomenclature d'équivalents en berbère. Les termes français sont pratiquement dépourvus d'indications grammaticales ou de toute autre marque d'usage, si bien qu'il est parfois difficile de savoir s'il s'agit d'un nom ou d'un adjectif, d'un nom d'action ou d'un substantif. Quant aux équivalents berbères, ils sont donnés au singulier avec le pluriel entre parenthèses, pour les noms ; et à la troisième personne du singulier et à l'aoriste/prétérit avec, entre parenthèse, la forme de l'aoriste intensif pour les verbes. Des modifications morphologiques (vocalisme et forme du pluriel notamment) sont apportées à certains néologismes repris dans d'autres documents pour les adapter au chleuh, variété berbère de base de ce lexique. Des erreurs de toute sorte (usage des procédés de formation, notation sans signes diacritiques, etc.) sont à signaler.

Mais malgré toutes ces erreurs et insuffisances, ce lexique a eu un écho plutôt favorable, à la faveur de l'intégration des langues berbères dans les systèmes éducatifs algérien et marocain et en l'absence de travaux du même genre. De nombreux termes proposés dans cet ouvrage sont en effet adoptés comme en témoigne leur usage actuel dans le milieu pédagogique et les manuels scolaires et parascolaires.

Titre : Tajeřrumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit). I- Talyiwin.. Grammaire du berbère contemporain (kabyle). 1 : Morphologie

Autre titre : Grammaire du berbère contemporain (kabyle). I – Morphologie

Auteur(s) : NAÏT-ZERRAD, Kamal

Type d'ouvrage : Grammaire normalisée. Grammaire complète. Morphologie.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : ENAG, Alger, 1995, 178p.

Contenu

Ce premier tome est consacré à la morphologie (nominale et verbale) et à l'inventaire des autres parties du discours. En plus de *Tazwart* [pp. 9-10] (une sorte d'avant-propos rédigé en kabyle) et un *Avant-propos* [pp. 11-13], cette morphologie comprend les parties suivantes : Introduction [pp. 17-41] ; Le nom [pp. 17-69] ; Le verbe [pp. 71-137] ; Pronoms personnels [pp. 139-146] ; Les noms de nombre [pp. 147-149] ; L'adjectif [pp. 151-152] ; L'adverbe [pp. 153-157] ; Démonstratifs, Présentatifs, indéfinis, interrogatifs et relatifs [pp. 159-163] ; Eléments de relation [pp. 165-168] ; Eléments divers [pp. 169-171].

Commentaire

Publié au milieu des années 1990, qui marquent le début de la reconnaissance et de l'intégration institutionnelles du berbère en Algérie, cette morphologie (suivie d'un deuxième tome consacré à la syntaxe) est avant tout une sorte de « défense et d'illustration de la langue ». Elle se distingue cependant des grammaires précédentes - celles composées par des auteurs kabylophones après l'indépendance (Mammeri 1967/1990, Hamouma 1987) - par deux points importants :

- le caractère exhaustif et systématique de la description ;
- l'utilisation des données de la linguistique berbère moderne et de sa terminologie.

Les visées de normalisation et de standardisation de la langue y apparaissent aussi comme une préoccupation majeure. En effet, l'auteur ne décrit et ne fait référence à aucun parler kabyle particulier. Se basant sur une sorte de « kabyle moyen », mais assez proche des parlers du Djurdjura, il tente tant bien que mal de se soustraire à la variation et de privilégier l'écrit sur l'oral. Il consacre d'ailleurs un chapitre important à la notation et en fait une préoccupation tout au long de la description.

Enfin, le souci de formaliser les procédés de formation des catégories morphosyntaxiques n'est pas sans conséquences sur l'aspect didactique de l'ouvrage. Certaines formules qu'on retrouve dans des passages consacrés à la morphologie nominale et verbale sont indéchiffrables pour un lecteur non spécialiste.

Titre : Tajerrumt n tmaziyt tamirant (taqbaylit). II- Taseddast. Grammaire du berbère contemporain (kabyle). II – Syntaxe

Autre titre : Grammaire du berbère contemporain (kabyle). II – Syntaxe

Auteur(s) : NAÏT-ZERRAD, Kamal

Type d’ouvrage : Grammaire normalisée. Grammaire complète. Syntaxe.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : ENAG, Alger, 1996, 133p.

Contenu

Cette syntaxe fait suite au premier volume consacré à la morphologie. Elle comprend les chapitres suivants : Notation [pp. 11- 15] ; Quelques définitions [pp. 17-20] ; Le groupe nominal [pp. 21-45] ; Le verbe [pp. 47-77] ; La phrase simple [pp. 79-90] ; La phrase complexe [pp. 91-106] ; Modalités de la phrase [pp. 107-130].

Commentaire

C’est l’une des rares grammaires kabyles qui va au-delà des aspects morphologiques et syntagmatiques pour s’intéresser à la description des structures syntaxiques les plus larges. Sans être exhaustive, ce manuel donne une idée précise de la syntaxe des syntagmes verbal et nominal et dresse un inventaire des différents types de phrases : phrases simples (verbales et non verbales), phrases complexes (coordination et subordination). Et une dernière partie consacrée aux modalités de la phrase qui aborde, en plus de l’assertion, l’interrogation et l’exclamation, la thématisation et la focalisation. Ce dernier point a reçu justement un développement particulier.

La description des structures syntaxiques s’est accompagnée souvent d’une exploration des valeurs sémantiques (valeurs aspectuelles et temporelles des syntagmes verbaux, expression des valeurs les plus diverses par les propositions subordonnées, etc.). On regrettera néanmoins certains passages, comme « *les degrés de l’adjectif* », qui ne décrivent pas proprement des structures syntaxiques berbères mais traduisent la manière d’exprimer en berbère des notions propres la grammaire française. La question du « sujet » est aussi problématique dans cette grammaire. L’adoption de l’analyse des bébérisants fonctionnalistes sur le statut des expansions du syntagme prédicatif (expansion référentielle, indicateur de thème) n’a pas empêché l’auteur de réintroduire (par commodité !) cette catégorie.

Comme pour la morphologie (Volume I), ici aussi les considérations théoriques ont primé sur les aspects didactiques et pédagogiques. Malgré des efforts notables d’adaptation, le contenu et la terminologie restent assez proches des travaux de syntaxe berbère comme ceux réalisés par L. Galand ou S. Chaker. Il en résulte que beaucoup de points dans cette grammaire sont difficiles d’accès pour un public non spécialiste.

Titre : Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère

Autre titre : Tira n tmaziyt. Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère

Auteur(s) : CHAKER, Salem

Type d'ouvrage : Réforme orthographique. Règles d'écriture.

Métalangue : français.

Notation : latine.

Editions : CRB -INALCO, Paris, 1996, 19p.

Contenu

I. Préliminaires : quelques principes généraux [p. 3] ; quelques rappels préalables [pp. 3-4] ; le système graphique (l'alphabet) [pp. 4-5] ; le type de notation (phonétique, phonologie...) [pp.5-6]. II. Des propositions concrètes : spirantes et occlusives simples [p. 6] ; phonèmes non-homogènes : affriquées et labio-vélarisées [pp. 6-9] ; les pharyngalisées (emphatiques et emphatisées) [p. 9] ; les voyelles [pp. 9-10] ; les assimilations dans la chaîne [pp. 10-13] ; quelques problèmes graphiques [p. 13] ; l'usage du trait d'union (tiret séparateur de mots) [pp. 13-15] ; quelques conventions d'usage : ponctuation, majuscules, noms propres [pp. 15-16] ; tableau : système de notation usuelle pour le berbère (dialectes nord) [p. 17]. Texte kabyle (notations phonétique, phonologique et usuelle) [p. 18]. Texte tachelhit (notation usuelle) [p. 19].

Commentaire

Ce document, connu sous le nom des *Recommandations de l'Inalco*, présente les résultats de l'atelier intitulé « *Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère* » et organisé les 24 et 25 juin 1996 à l'Inalco. Il vise à fournir les bases d'une fixation orthographique commune au kabyle et aux autres variétés du berbère nord (rifain, chleuh, tamazight du Moyen Atlas, etc.). Pour ce faire, les rédacteurs ont adopté comme préalable le principe d'une notation d'inspiration phonologique et à tendance pan-berbère. Celui-ci privilégie les formes les plus répandues et tend par conséquent à éliminer les variations contextuelles et locales.

Bien qu'elles introduisent des modifications notables, ces *Recommandations* s'inscrivent dans la continuité des pratiques et travaux antérieurs dans le domaine de la notation (écrits du FDB et de M. Mammeri, publications scientifiques et littéraire, etc.). Les propositions concrètes qu'elles contiennent portent à la fois sur la représentation des sons spécifiques au berbère (spirantes/occlusives, affriquées, emphatisées, voyelles) et les assimilations dans la chaîne (assimilation phonétique, élision vocalique). A cela, il faut ajouter la normalisation de quelques graphèmes et usages pour lesquels existent des fluctuations. Il s'agit notamment :

- des graphèmes *j* et *c* pour chuintantes, *γ* et *x* pour les vélares, *ħ* et *ε* pour les pharyngales ;
- de l'usage du trait d'union ;
- de quelques conventions d'usage (ponctuation, majuscule, noms propres).

Enfin, s'agissant de ces conventions d'usage, les *Recommandations* se contentent d'indiquer quelques généralités en laissant leur codification à « une réforme » ultérieure.

Titre: Amawal n tsenselkimt tafransit-taglizit-tamaziyt. Lexique d'informatique français-anglais-berbère.

Auteur(s): SAAD-BUZEFRAN, Samiya

Type d'ouvrage : Lexique trilingue. Lexique spécialisé. Néologie.

Langue : français-anglais-berbère.

Notation : latine.

Editions : L'Harmattan, Paris, 1996, 180p.

Contenu

Tazwart-Préface ; introduction [pp. 1-6] ; abréviations [p. 7] ; bibliographie [p. 8] ; lexique [pp. 9-150].

Commentaire

Il s'agit d'une version revue et augmentée du lexique informatique parue en 1996. Celle-ci a vu notamment l'intégration de nouveaux termes relatifs à l'informatique et une révision du lexique dans son ensemble. Dans ses propositions d'équivalents berbères aux termes d'informatique français et anglais, l'auteur a privilégié l'exploitation du stock lexical disponible dans les variétés berbères et les terminologies/néologies existantes avant de recourir, en dernière instance, à la création néologique. Pour ce faire, une documentation lexicographique couvrant les principales langues berbères (kabyle, touareg, chleuh, mozabite) et des documents que sont l'*Amawal* et le *Lexique de mathématiques* ont été exploités.

Globalement, la création néologique est conforme aux procédés de formation du lexique berbère que sont la dérivation et la composition. Aux morphèmes dérivationnels usuels, l'auteur a proposé quelques préfixes (*afel* « hyper » ; *aks* « dé » ; *amyer* « macro », etc.) pour rendre compte de la spécificité d'un domaine technique comme l'informatique. Il est à noter aussi que la composition synaptique (nom + n + nom) est bien exploitée.

L'ensemble du lexique, disposé en deux colonnes, est présenté en suivant le sens français-anglais-berbère. Le terme français en caractères gras est suivi de celui de l'anglais entre parenthèses. Vient en troisième position et en caractères gras le(s) terme(s) équivalent(s) en berbère. S'agissant des termes berbères, l'auteur fournit souvent la forme du pluriel, des informations sur l'étymologie et les références bibliographiques pour retrouver les termes en question dans les principaux dictionnaires berbères. Enfin, l'auteur signale par le signe étoile les termes de sa propre création.

A bien considérer la démarche et les choix de l'auteur, ce lexique constitue assurément une avancée par rapport aux lexiques précédents qui relèvent du même genre. Mais il souffre aussi de nombreuses insuffisances aux deux plans morphologique et sémantique. A la malformation de certains termes s'ajoute le problème de leur dérivabilité comme la forme plurielle des composés. La spécialisation des termes du vocabulaire usuel posent des problèmes d'ordre stylistique qui pourraient influencer sur leur acceptabilité par les usagers. On note enfin quelques erreurs de traduction que l'auteur aurait pu éviter.

Titre : Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran

Autre titre : Amawal amasyan n tmaziyt : asuqel n sin yehricen ineggura n weqran. Lexique religieux berbère et néologie. Un essai de traduction partielle du Coran

Auteur(s) : NAÏT-ZERRAD, Kamal

Type d'ouvrage : Lexique bilingue. Lexique spécialisé. Néologie.

Langue : berbère-français

Notation : latine.

Editions : Centro Studi Chamito Semitici et Agraw Adelsan n Imazighen deg Telyan, Milano, 1998, 347p.

Contenu

Tazwart [pp. 7-15] ; Awzul [pp. 17-23]. 1- Présentation [pp. 25-33] ; 2- Traduction du Coran et littérature berbère [pp. 35-47] ; 3- Notation [pp. 49-60] ; 4- Lexique religieux berbère [pp. 61-84] ; 5- Lexique et morphosyntaxe [pp. 85-190] ; 6- Essai de traduction [pp. 191-325] ; 7- Index alphabétique [pp.327-333] ; 8- Bibliographie [pp. 335-344].

Commentaire

Il s'agit de la version publiée d'une thèse de Doctorat soutenue à l'Inalco en 1996 sous le titre d'*Essai de traduction partielle du Coran en berbère (Vocabulaire religieux et néologie)*. Cet ouvrage comprend un lexique religieux de 438 termes répartis sur 299 articles. Comme indiqué dans le titre, ces termes sont élaborés pour servir à la traduction de quelques sourates du Coran. Pour élaborer ce lexique, l'auteur s'est appuyé sur une documentation riche portant sur la religion musulmane ainsi que la linguistique et le lexique berbères. Comme dans la majorité des terminologies proposées pour le kabyle, la visée de ce lexique est pan-berbère.

Les articles sont bien structurés et riches en informations grammaticales et sémantiques. Chacun d'eux est introduit par une racine (ou radical consonantique) sous laquelle on trouve des entrées nominales et/ou verbales dérivées de cette même racine. Le nom, qui vient en premier, est accompagné de son pluriel et de la marque de l'état d'annexion. Le verbe, à l'aoriste, est accompagné entre parenthèses de la forme de l'aoriste intensif et éventuellement de celle du prétérit. En plus de ses marques grammaticales, chaque terme est suivi :

- d'un équivalent ou d'une définition en français et parfois même d'un équivalent en arabe ;
- d'indication(s) bibliographique(s) aussi bien pour indiquer la source d'où provient le terme ou la racine qui a servi à sa formation que pour en souligner des différences.

On y trouve parfois un commentaire sur l'étymologie ou le procédé la formation des termes.

Bien qu'un grand nombre de termes relatifs à la religion musulmane soit attesté en kabyle sous forme d'emprunts à l'arabe, l'auteur opte pour leur remplacement par des néologismes. Ces derniers sont obtenus par l'emprunt interne (emprunt aux langues berbères) ou par la dérivation à partir de racines attestées dans les langues berbères. On peut regretter néanmoins que des emprunts très anciens renvoyant à des notions fondamentales comme *Rebbi* « Dieu », *Iğennet* « paradis », *amen* « croire », soient remplacés par des néologismes, sous prétexte qu'ils ne sont pas berbérés.

Titre : Dictionnaire abrégé du vocabulaire redressé de la langue berbère
Aseyti umawal awezlan n tmaziyt

Auteur : ABDESSELAM, Abdenour

Type d'ouvrage : Lexique bilingue. Lexique normatif.

Langues : français-kabyle.

Notation : latine.

Editions : ENAG, Alger, 2001, 212p.

Contenu

Précédé d'une courte préface [p. 4] et d'une introduction [pp. 5-13], l'ouvrage est organisé en deux parties:

- Le vocabulaire [pp. 18-184]: le vocabulaire est présenté suivant trois colonnes. A la première colonne (gauche), qui donne des mots en français, font face les mots kabyles empruntés à l'arabe (colonne du milieu) et leurs équivalents d'origine berbère (colonne de droite). Parfois se sont des néologismes qui sont proposés pour combler le déficit du lexique berbère.
- Timarna/Annexes [185- 210]: organisée en deux colonnes, elle donne les équivalents kabyles des expressions et locutions courantes en kabyle également mais empruntées à l'arabe ou contenant des mots arabes.

Commentaire

Nous avons catalogué cet ouvrage dans le type « Lexique normatif » parce qu'il propose de substituer des termes berbères attestés aux emprunts à l'arabe. Les termes de « souches berbère » proposés par l'auteur comme substituts sont attestés dans les différents parlers kabyles ou dans dans un même parler sous forme de doublets. Sont considérés par cette normalisation :

- des verbes : agacer : *bessel - smusses* ; agrandir : *kebber - semywer* ; diviser : *freq - bdu* ; mélanger : *xled - rwi* ; raser (la barbe) : *heffef - settel*, etc.
- des noms : estimation : *ssuma - azal* ; espérance : *amenni - asirem* ; grossesse : *lğuf - tadist* ; nez : *nnif - anzaren* ; plantation : *lyers - uzzu* ; plaine : *ssaħel - azayař*, etc.
- des adjectifs : *ajdid - amaynut* ; rare : *qlili - imidrus* ; malheureux : *amaybun - ukmir* ; etc.

Bien que l'auteur ne soit pas foncièrement contre l'emprunt, il dénonce « *l'emprunt injustifié, abusif et massif* » car pour lui il « *trouble la structure interne de la langue réceptrice, il renferme également des prétentions idéologiques inquiétantes* ». Toutefois, même si on peut admettre la limitation du recours massif à l'emprunt, il est difficile de suivre certaines options de cet auteur qui consistent à remplacer systématiquement les emprunts même ceux qui sont anciens et berbérés.

Titre : Adlis-iw n tmaziyt. Aseggas wis 2 alemmas
[Mon livre de tamazight. 2^e année moyenne]

Auteur(s) : HERRUC, Muhub ; LEWNIS, Ali et ACUR, Remdan

Type d'ouvrage : Manuel scolaire.

Métalangue : kabyle.

Notation : latine, arabe et tifinagh.

Editions : ONPS, Alger, 2004, 134-96p.

Contenu :

Ce manuel comprend trois parties correspondant aux parties rédigées dans les graphies latine, tifinagh et arabe. Première partie : Tazwart (introduction) [p. 4] ; Asenfar 1 (projet 1) [pp. 5-48] ; Asenfar 2 (projet 2) [pp. 49-62] ; Asenfar 3 (projet 3) [pp. 63-109] ; Amawal (vocabulaire) [pp. 110-112]. Deuxième partie (en tifinagh) [pp. 113-134]. Troisième partie (en caractères arabes) [pp. 1-96].

Commentaire :

Ce manuel, cinquième d'une série de 14 autres manuels, s'inscrit dans le cadre de la pédagogie de projet où l'initiative est donnée à l'élève de construire son propre savoir. L'enseignant n'est alors qu'un adjuvant ou un auxiliaire, qui intervient pour orienter l'élève dans sa progression. Le contenu (des parties 1 et 3) est constitué de trois projets :

- la rédaction d'un conte ;
- la rédaction d'une lettre ;
- l'exposition/description de faits.

Les projets sont constitués d'un ensemble de séquences ; chaque séquence s'ouvre par une image, des commentaires/questions sur l'image et un texte choisi. Selon les séquences, les éléments de langue abordés sont divers : vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe. On y trouve aussi des exercices, des poèmes, des productions écrites.

Comme tous les documents élaborés par les instances officielles, ce manuel est d'une très bonne facture. Il a bénéficié d'une édition de qualité. Celle-ci se reflète aussi bien dans la qualité du papier que dans la conception de l'ouvrage dans son ensemble : les illustrations, les couleurs ou la mise en page. Sur le plan linguistique, l'ouvrage est aussi, bien conçu. La notation, l'expression et le contenu sont quasiment sans fautes. En tant qu'outils pédagogiques, les projets didactiques sont apparemment bien structurés ; ils répondent à des objectifs généraux et spécifiques préalablement identifiés. Tout compte fait, seule la coexistence de trois graphies différentes dans le même document est à déplorer.

Titre : Illugan n tira n tmaziɣt
[Les règles de notation de tamazight]

Auteur(s) : BOUAMARA, Kamal ; HAMEK, Brahim ; MAHROUCHE, Mohand L'hacen ;
MEKSEM, Zahirr et TIDJET, Mustapha

Type d'ouvrage : Manuel d'écriture.

Métalangue : kabyle.

Notation : latine.

Editions : Talantikit, Bejaïa, 2005, 45p.

Contenu

Asissen (présentation) [pp. 7-8] ; Tazwart (introduction) [pp. 9-15] ; Ilugan n tira (règles de notation) : Aswir n ugemmay (niveau alphabétique) [pp. 16-17] ; Aswir n wawalen (niveau des mots) [pp. 18-2] ; Aswir n tezzarin (niveau de la jonction des morphèmes) [pp. 26- 32] ; Kra n yisumar (quelques propositions) [pp. 33-38] ; Kra n yidlisen (bibliographie) [p. 39] ; Tazmilt n usegzi (note d'explication) [p. 39] ; Tira tumrist (notation usuelle) [p.40] ; Tira tamsislant- Asiwel n Beleïd At Eli (transcription phonétique d'après un texte Belaïd At Ali) [p. 41] ; Tira tumrist - Asiwel deg At Weylis (transcription phonétique d'après le parler des Aït Ouaghli) [p 42.] ; Tira tumrist-Asiwel deg At Yemmel, Ifnayan (transcription phonétique d'après les parlers des Aït Yemmel, des Ifnayan) [p. 43] ; Tira tamsislant - Asiwel deg yiyl Wiss, Bgayet (transcription phonétique d'après le parler d'Ighil Wis, Bejaïa) [p. 44].

Commentaire

Ce manuel d'écriture, entièrement écrit en kabyle, est élaboré par un collectif d'enseignants universitaires du DLCA de Bejaïa. Il s'adresse à tous les praticiens de la langue, particulièrement aux enseignants et aux étudiants du domaine amazigh. S'inscrivant dans la continuité des travaux antérieurs sur la notation berbère, les Recommandations dites de l'Inalco en premier lieu, ce manuel vise à aplanir certaines divergences en matière orthographique, relevées dans certains usages, d'une part, et à présenter sous une forme didactisée les différentes règles d'écriture, d'autre part. Mais les auteurs de ce manuel ne se sont pas contentés d'expliquer les règles en question ; ils ont procédé aussi à quelques modifications (propositions) portant sur l'alphabet, la notation de l'état d'annexion, l'usage du trait d'union, l'usage de la majuscule.

Avec un style simple et concis, l'ouvrage est structuré en une suite de 41 règles dans/entre lesquelles sont insérés des remarques au nombre de 25. Ces règles et remarques sont illustrées par de nombreux exemples et regroupés selon quelques points : l'alphabet et la notation de certains traits phonétiques (tension consonantique, occlusion/spirantisation, labio-vélarisation, emphase, la voyelle neutre), l'état d'annexion, le trait d'union, les assimilations. L'ouvrage est clos par l'insertion d'un texte qui donne à voir les différences entre la notation usuelle et la transcription phonétique appliquée à quelques parlers kabyles. Notons toutefois que quelques règles (les règles 28, 29, 30 et 41 notamment) ne relèvent pas de la notation mais de la standardisation de la grammaire.

Titre : Tamaziɣt. Seg yiles ɣer tira. Aseggas amezwaru n tesnawit
[Tamazight. De l'oral à l'écrit. 1ère année secondaire]

Auteur(s) : HERRUC, Muḥub ; BELĠUDI, Eebdelmalek ; BELLIL, Yeḥya et IXLUFI,
Ġamal

Type d'ouvrage : Manuel scolaire.

Métalangue : kabyle.

Notation : latine et arabe.

Editions : ONPS, Alger, 2005, 80-77p.

Contenu :

Tazwart (introduction) [p. 3] ; (sommaire) [pp. 4-5] ; Talyiwin n yinaw (les formes du discours) [pp. 7-38] ; Tagga ɣef yidles (...sur la culture) [pp. 39-60] ; Astummen i tyuri (le plaisir de lire) [pp. 61-72] ; Kra n yiḍrisen i tyuri (quelques textes pour la lecture) [pp. 73-77] ; Amawal yettwasmersen (glossaire) [pp. 78-80].

Commentaire

Ce manuel, destiné aux élèves de la 1^{ère} année secondaire, est constitué de deux grandes parties aux contenus pratiquement identiques mais écrites dans deux graphies différentes : la partie de gauche [pp. 1-80] est écrite dans la notation usuelle à base latine ; la partie de droite [pp. 1-77] est translittérée en caractères arabes. Quant à la partie en tifinagh, qu'on trouve dans les premiers manuels, elle n'y figure pas.

Sur le plan du contenu, le manuel comprend trois unités didactiques dont chacune correspond à un objectif particulier : Talyiwin n yinaw (les formes du discours) [pp. 7-38] ; Tagga ɣef yidles (...sur la culture) [pp. 39-60] ; Astummen i tyuri (le plaisir de lire) [pp. 61-72]. A cela s'ajoute un complément, qui contient deux autres parties : Kra n yiḍrisen i tyuri (quelques textes pour la lecture) [pp. 73-77] ; Amawal yettwasmersen (glossaire des termes utilisés) [pp. 78-80]. Les unités didactiques sont constituées de deux à trois séquences. Globalement, chaque séquence didactique comprend les éléments suivants :

- un texte, souvent illustré par une image ;
- lecture et compréhension du texte ;
- des points de langue : vocabulaire, grammaire, conjugaison et orthographe.

Chacun des points de langue est exposé sous la forme d'une série de questions et/ou d'exercices, qui s'achève sur une règle d'usage ou une définition de l'élément étudié. Ces « éléments de langue » sont organisés selon quatre catégories, qui se succèdent généralement ainsi : vocabulaire, orthographe, grammaire de la phrase (morphosyntaxe) et grammaire du texte. Ils sont toujours exposés dans un cadre contextuel. Le but est de permettre aux apprenants d'appréhender leurs emplois et leurs caractéristiques en dehors de toute considération théorique. Aussi, les règles ou les « définitions à apprendre » sur les éléments de langue n'interviennent-elles qu'à la fin de cette série de questions et d'explications.

Titre : Amawal n tunuyin n tesnukyist. Lexique de la rhétorique

Auteur(s) : BOUAMARA, Kamel

Type d'ouvrage : Lexique semi-bilingue. Lexique spécialisé. Néologie.

Langue : kabyle-kabyle (et français).

Notation : latine.

Editions : HCA, Alger, 2007, 63p.

Contenu

Problématique [pp. 13-15] ; Méthodologie [p. 15] ; Le point sur les lexiques spécialisés [pp. 16-18] ; Pour une nouvelle méthode [pp. 18-24]. Awal γ ef tesnukyest [p. 24] ; Tazwart [pp. 24-27] ; Tasnukyest n zik [pp. 27-29] ; Tansnukyest n tunuyin [pp. 30-32] ; Asesmel n tunuyin [pp. 32-42] ; Asismel n ten γ umnayin [pp. 42-43] ; Izalagen n usemres [p. 44] ; Izalagen n usnulfu [pp. 44-49] ; Kra n tunuyin-nni δ en [pp. 50-53] ; Bibliographie (umu γ n yidlisen [p. 54] ; Tijentet : as γ al & azamul (signe et symbole) [pp. 55-57] ; Lexèmes amazighs [pp. 58-61] ; Lexèmes français et leurs équivalents amazighs [pp. 62-63].

Commentaire

Cet ouvrage qui contient des termes relatifs au domaine de la rhétorique est beaucoup plus un traité de rhétorique qu'un lexique au sens classique. Après une longue introduction en français dans laquelle l'auteur a explicité ses choix méthodologiques (procédés de formation des termes, la structuration et le contenu des articles notamment), il s'en est suivi un exposé rédigé entièrement en kabyle. L'exposé en question porte sur la rhétorique depuis les anciens Grecs (naissance, développement, différents types de discours), son évolution à travers les âges jusqu'à sa renaissance dans les Temps Modernes. C'est en abordant la rhétorique moderne que l'auteur expose les différents types de figures rhétoriques et stylistiques. Quant aux termes proprement dits, ils sont donnés dans les annexes sous forme d'une liste bilingue berbère-français. Les termes berbères, accompagnés des procédés de leur formation, sont classés selon l'ordre alphabétique des consonnes (la marque du féminin *t* non comprise).

La langue kabyle utilisée pour les définitions se lit très facilement. Les définitions elles-mêmes sont claires et convaincantes. Si beaucoup de néologismes sont transparents et bien formés, quelques uns sont toutefois très contestables. Il s'agit notamment des composés qui associent un lexème et un morphème grammatical: *tamanta* « contiguïté » (de *tama* « à côté » *n* « de » *ta* « celle-ci ») ou deux morphèmes grammaticaux: *tadegta* « synecdoque » (de *ta* « celle-ci » + *deg* « dans » + *ta* « celle-ci »). D'autres néologismes encore sont difficiles à articuler du fait que les consonnes qui les composent ont des points d'articulation très proches: *tanyumnayt* « métaphore », *urerawal* « calembour », *tanini δ ent* « allégorie ». Cette caractéristique rend particulièrement difficile leur dérivabilité : dérivation du pluriel ou de l'adjectif par exemple.

Titre : Lmed tamaziɣt. Amawal
[Apprendre tamazight. Le lexique]

Auteur(s) : KEBIR, Boussad

Type d'ouvrage : Manuel parascolaire. Exercices.

Métalangue : kabyle.

Notation : latine.

Editions : El-Amel, Tizi-Ouzou, 2007, 200p.

Contenu

Préface/Tazwert [P. 7] ; Timsirin (leçons) [pp. 8-145] ; Aseyti n yiluyma (correction des exercices) [pp. 146-195] ; Amawal (vocabulaire) [pp. 196-198] ; Tiɣbula (sources bibliographiques) [p. 199].

Commentaire

Ce manuel comprend 30 leçons suivies d'une partie consacrée à la correction des exercices. Les intitulés des leçons sont les suivants : racine du mot « nom » ; racine du mot « verbe » ; famille de mots ; nom d'action ; nom de qualité ; nom d'agent ; nom d'instrument ; adjectif ; factif-transitif ; passif-intransitif ; formes composées du verbe ; noms composés ; polysémie ; antonymes ; synonymes ; emprunts ; lexique de la poterie ; lexique relatif au tissage ; lexique de la maison traditionnelle ; lexique relatif au labour ; lexique de la forge ; les nombres ; les points cardinaux ; les saisons ; lexique du corps humain ; indicateurs de temps ; indicateurs de lieu ; lexique épistolaire ; articulateurs d'énumération.

Les leçons sont regroupées en trois parties : 1- lexique systématique ; 2- lexique thématique ; 3- lexique relationnel. Globalement les leçons se présentent selon la forme et l'ordre suivants :

- Fer (lire) : textes authentiques divers (proverbes, poésies, textes didactiques, etc.) ;
- Lmed (apprendre) : énonciation des règles, définitions et descriptions concernant le lexique ;
- Cfu (se rappeler) : énonciation des règles et définitions à retenir ;
- Ssefru (exercices) : questions et exercices portant sur le thème de la leçon ;
- Urar (jeu) : généralement des mots croisés.

La couleur rouge est utilisée pour écrire les mots ou souligner les passages importants. On y rencontre aussi des images et des schémas en rapport avec le thème traité par la leçon.

Ce manuel présente plusieurs qualités quant à sa composition et son organisation. On y relève : une notation correcte, une langue simple et limpide, le contenu des leçons accessible et bien structuré. Il faut noter aussi une organisation générale et une progression dans les leçons qui part des caractéristiques morphosyntaxiques et sémantiques du lexique (noms et verbes) pour déboucher ensuite sur l'organisation de celui-ci selon les champs thématiques et notionnels. Une question se pose cependant : à qui s'adresse cet ouvrage ? L'auteur ne vise pas apparemment un public déterminé. Ainsi, pouvons-nous lire dans son introduction que l'ouvrage s'adresse « à tout ceux qui veulent apprendre la langue tamazight, langue maternelle de plusieurs millions d'Algériens ».

Titre : Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight

Autre titre : Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight. Précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques

Auteur(s) : BERKAI, Abdelaziz

Type d'ouvrage : Lexique trilingue. Lexique spécialisé. Néologie.

Langue : trilingue français-anglais-tamazight.

Notation : latine.

Editions : Achab, Tizi-Ouzou, 2009, 204p.

Commentaire

C'est la version publiée d'un mémoire de Magister soutenu en 2002 à l'université de Bejaïa et intitulé : Essai d'élaboration d'une terminologie de la linguistique en tamazight. Cet ouvrage comprend un long exposé sur les procédés de formation des néologismes, un lexique de 1600 termes, un tableau récapitulatif des préfixes et suffixes utilisés et un autre tableau où sont indiquées les sources bibliographiques et les données étymologiques de tous les termes repris aux différents lexiques berbères. Ce lexique ajoute à la version français-tamazight initiale la langue anglaise.

En plus de l'immensité du domaine couvert (les différentes disciplines de la linguistique), la qualité de ce travail réside, entre autres, dans :

- la maîtrise des procédés néologiques et des différentes techniques entrant dans la formation de nouvelles unités lexicales ;
 - le caractère pan-berbère des racines exploitées ;
 - l'indication des informations grammaticales (genre, nombre, état d'annexion) et des sources bibliographiques et/ou des données étymologiques pour chaque terme.
- Toutefois, la terminologie élaborée par A. Berkai souffre des mêmes insuffisances qui caractérisent la plupart des lexiques spécialisés produits dans le domaine berbère, à savoir :
- le poids de la langue française encore perceptible à tous les niveaux (morphologie, stylistique, sémantique) ;
 - le recours systématique à la dérivation (sur le modèle des langues européennes) qui passe nécessairement par la création *ex nihilo* de nombreux morphèmes pour exprimer certaines valeurs sémantiques ;
 - le peu d'intérêt accordé aux aspects sémantiques et pragmatiques des néologismes ;

Enfin, un paradoxe est à souligner : l'auteur a intégré dans sa nomenclature de nombreux concepts spécifiques à certaines langues européennes tels que l'imparfait, le plus-que-parfait, l'umlaut, le franglais, etc. Par contre, des termes de la linguistique berbère aussi courants que sont l'aoriste intensif, le prétérit négatif, les particules de direction, tifnagh, n'ont pas trouvé place en tant que mots vedettes ou ne figurent pas du tout dans ce lexique.

Titre: Vocabulaire grammatical amazigh

Autre titre : Amawal n tjerrumt. Vocabulaire grammatical. Français-Amazighe-Anglais-Arabe. Amazighe-Français-Anglais-Arabe

Auteur(s) : AMEUR, Meftaha ; BOUHJAR, Aïcha ; BOUMALK, Abdellah ; BOUNFOUR, Abdellah ; CHAKER, Salem ; EL AZRAK, Noura ; LAABDDELAOUI, Rachid et NAÏT-ZERRAD, Kamal

Type d'ouvrage : Lexique multilingue. Lexique spécialisé. Néologie.

Notation : tfinagh et latine.

Editions : Ircam, Rabat, 2009, 164p.

Contenu

Préfaces [pp. 7-10] ; Présentation [pp. 11-16] ; Abréviations et symboles [p. 17] ; Vocabulaire français-amazighe-anglais-arabe [pp. 19-59] ; Vocabulaire amazighe-français-anglais-arabe [pp.61-100] ; Index anglais-amazighe-français-arabe [pp. 101-130] ; Index arabe-amazighe-français-anglais [pp. 131-162] ; Bibliographie [pp. 163-164].

Commentaire

Fruit d'une collaboration entre l'Ircam (Cal) et l'Inalco (Lacnad), ce vocabulaire inaugure l'ère de la terminologie institutionnelle dans le domaine berbère. Il vient répondre aux besoins de l'enseignement de l'amazighe en amazighe. Il comprend quelque 400 termes dont une partie provient des lexiques en relation avec le domaine : *Tajerrumt n tmaziyt* (Mammeri 1976) ; *Amawal* (1980) ; *Lexique de la linguistique français-anglais-berbère* (Berkai 2007).

A quelques exceptions près, dans la partie amazighe-français-anglais-arabe, chaque article du vocabulaire est présenté en trois lignes correspondant respectivement à :

- le terme en caractères gras dans les trois langues : français/anglais/arabe ;
- le terme amazigh en caractères tfinagh (singulier, masculin à l'état d'annexion et pluriel) ;
- le terme amazigh caractères latins (masculin, masculin à l'état d'annexion et pluriel).

La même organisation des articles en trois lignes est adoptée dans la deuxième partie intitulée : Vocabulaire amazighe-français-anglais-arabe :

- le terme en amazighe en caractères gras (noté en tfinagh et en latin) suivi des équivalents en français/anglais/arabe ;
- le terme amazigh en tfinagh, (singulier, masculin à l'état d'annexion et pluriel) ;
- le même terme en notation latine et au mêmes formes (singulier, état d'annexion et pluriel).

Enfin, pour faciliter la consultation aux lectorats anglophone et arabophone, cet ouvrage a prévu des index suivant les deux langues : l'anglais et l'arabe.

A l'exception de quelques termes, qu'on peut considérer comme étant mal formés, ce vocabulaire constitue un exemple d'une terminologie/néologie élaborée suivant une méthodologie adéquate. Les termes sont élaborés (ou choisis) selon des critères morphologiques et sémantiques précis. Les formes du pluriel et de l'état d'annexion sont indiquées et des rectifications ont été apportées aux termes repris des autres lexiques.

Titre : Vocabulaire des médias. Français-Amazighe-Anglais-Arabe

Auteur(s) : AMEUR, Meftaha ; BOUHJAR, Aïcha ; BOUMALK, Abdallah ; EL AZRAK, Noura et LAABDDELAOUI, Rachid

Type d'ouvrage : Lexique multilingue. Lexique spécialisé. Néologie.

Notation : tfinagh.

Editions: Ircam, Rabat, 2009, 255p.

Contenu

Sommaire [p. 5] ; Avant-propos [pp. 7-10] ; Abréviations et symboles utilisés [p. 11] ; Vocabulaire français-amazighe-anglais-arabe [pp. 13-76] ; Index amazighe-français-anglais-arabe [pp.77-136] ; Index anglais-amazighe-français-arabe [pp. 137-195] ; Index arabe-amazighe-français-anglais [pp.197-253] ; Bibliographie [pp. 254-255].

Commentaire

Ce vocabulaire de 774 termes n'est pas un lexique spécialisé au sens strict. En effet, à côté des termes qui relèvent proprement du domaine des médias (métiers et techniques de l'audio-visuel, presse écrite, télévision, cinéma, etc.), il comprend ceux relatifs aux disciplines sportives, à l'art, aux organisations politiques et même des termes spécifiques à l'actualité du Maroc. Il s'agit donc des termes les plus diffusés dans les médias. Comme il apparaît dans le contenu, ce lexique quadrilingue français-amazighe-anglais-arabe est suivi de trois index (amazighe, anglais et arabe) pour faciliter l'accès aux lectorats de ces trois langues.

Comme pour le vocabulaire grammatical, celui des médias est l'œuvre d'une équipe de chercheurs spécialistes liés à une institution publique (l'Ircam). Pour élaborer les équivalents berbères, les auteurs ont utilisé plusieurs sources bibliographiques berbères. Le traitement puis la sélection des termes recueillis s'est appuyée sur des critères linguistiques et sociolinguistiques préalablement établis. Une bonne partie des termes provient de l'*Amawal* et d'autres lexiques spécialisés dans le domaine berbère. Mais on relève aussi dans cet ouvrage, des termes du vocabulaire usuel empruntés aux différentes langues berbères, des emprunts au français et à l'arabe et des néologismes forgés par les auteurs eux mêmes.

Globalement, l'article se présente sous forme d'une succession de synonymes dans 4 langues. Celui-ci est disposé en deux lignes :

- 1^{ère} ligne : en caractères gras et séparés par des slashes, les termes français, anglais et arabe ;
- 2^{ème} ligne : en tfinagh, l'équivalent berbère dans ses trois formes : le singulier, le singulier à l'état d'annexion et le pluriel à l'état libre, pour les noms ; les formes d'aoriste, prétérit, prétérit négatif et aoriste intensif pour les verbes.

Parfois des indications sur la catégorie grammaticale du terme français (entrée vedette) sont fournies. Ceci est particulièrement utile en ce sens qu'il évite des confusions entre les termes français et leurs équivalents berbères, qui caractérisent les premiers lexiques spécialisés dans le domaine berbère.

Titre : Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit
[Issin. Dictionnaire kabyle en kabyle]

Auteur(s) : BOUAMARA, Kamal

Type d'ouvrage : Lexique général. Lexique monolingue.

Langue : kabyle-kabyle.

Notation : latine.

Editions : L'Odyssée, Tizi-Ouzou, 2010, 588p.

Contenu

Alɣu (avis) [pp. 9-10] ; Amyizwer n yisekkilen n ugemmay n tmaziɣt (ordre des lettres de l'alphabet berbère) [pp. 11-12] ; Isegzalen (abréviations) [pp. 15-16] ; Tazwart (introduction) [pp. 17-32] ; Asegzawal (dictionnaire) [pp. 33-585].

Commentaire

Il s'agit du tout premier travail lexicographique monolingue dans le domaine kabyle et sans doute aussi dans le domaine berbère. Il s'ouvre sur une longue introduction qui explicite les choix de l'auteur quant à la langue et la variation linguistique, le type de lexique, les objectifs, le classement des entrées, la place des emprunts et des néologismes. L'objectif de ce travail selon l'auteur est de « *faire un dictionnaire kabyle en kabyle* » ; il s'adresse « *aux élèves et enseignants de tamazight quel que soit leur niveau* ». Cet outil est conçu comme « *une description scientifique du [lexique] kabyle* » pour permettre aux lecteurs d'apprendre et d'enseigner les mots de la langue kabyle sans avoir à passer par d'autres langues.

Le lexique compte quelque 6000 entrées classées selon l'ordre alphabétique de la première consonne du mot considéré. Il appelle quelques remarques relatives au contenu :

- le type de classement des entrées et leur présentation sans la marque du féminin et/ou la voyelle initiale facilite considérablement la consultation. Il en résulte néanmoins des unités graphiques inexistantes dans l'usage réel de la langue. Ceci n'est pas sans nuire à l'identité des entrées qui sont avant tout des entités graphiques ;
- l'absence de réflexion sur la définition : la longue introduction consacrée aux questions liées à la macrostructure n'a pratiquement pas abordé les problèmes de la microstructure.
- les entrées sont souvent traitées comme des unités linguistiques monosémiques. Rares sont les entrées qui bénéficient d'un traitement polysémique.
- les définitions elles-mêmes sont, à quelques exceptions près, très contestables. L'absence d'une stratégie de définition est visible dans le « discours définitionnel » où les définissants non-spécifiques (sans pouvoir de discrimination) sont les seuls présents. La fonction remplace la description et l'exemple vient souvent à la rescousse d'une définition imprécise.

Mais malgré toutes ces insuffisances, ce premier essai d'élaborer un lexique monolingue a une valeur symbolique indéniable. Il constitue un point de départ pour le développement de la lexicographie monolingue kabyle. Ce développement est tributaire des progrès de la réflexion sur les techniques de la définition en langue kabyle et, de manière générale, de l'extension des usages de cette langue aux domaines les plus divers.

Titre: Dictionnaire d'électrotechnique français-tamazight

Auteur : MAHRAZI, Mohand

Type d'ouvrage : Lexique bilingue. Lexique spécialisé. Néologie.

Langues : français-kabyle.

Notation : latine.

Editions: ENAG, Alger, 2011, 544p.

Contenu

Préface [pp. 7-8] ; Présentation [pp. 9-10] ; Conception et organisation du dictionnaire [pp. 11-31] ; Bilan et synthèse des procédés utilisés dans ce dictionnaire [pp. 33-48] ; Dictionnaire [pp. 49-534] ; Bibliographie [pp. 534-542] ; Table des matières [pp. 543-544].

Commentaire

Cet ouvrage, consacré à la terminologie de l'électrotechnique, reprend en grande partie une thèse de doctorat soutenu en 2006 à l'université de Grenoble (France) sous le titre :

Principes et méthodes pour l'élaboration d'un dictionnaire terminologique français-berbère spécialisé dans le domaine de l'électrotechnique. Comme la majorité des terminologies berbères relatives aux sciences et techniques, ce dictionnaire présente trois caractéristiques :

- il est bilingue français-berbère ;
- il est constitué en majorité de néologismes forgés par l'auteur ;
- il a une visée pan-berbère.

Le dictionnaire comprend plus de 3600 notions couvrant le domaine de l'électrotechnique. Chaque notion relevant de ce domaine est décrite dans un article organisée en deux parties :

- le terme français en lettres majuscules et en caractères gras suivi de sa définition et, entre crochets, de la source bibliographique d'où est tirée la définition ;
- les propositions de (un à trois) termes en berbère ; certaines propositions sont suivies d'indications comme la forme du pluriel pour le nom et le procédé de formation.

Certains articles sont accompagnés de commentaires, d'images ou de schémas qui illustrent le procédé ou le système décrit.

Les choix méthodologiques qui encadrent ce travail en général et les critères qui ont présidé à la création et la sélection des termes berbères en particulier sont clairement explicités. A des proportions variées, tous les procédés pratiqués en terminologie sont utilisés : néologie sémantique, création par dérivation et composition et emprunt (interne et externe). Pour ce faire de nombreuses sources lexicographiques sont mobilisées. Enfin, pour éviter le caractère normatif, qui caractérise la terminologie berbère, l'auteur a tenté de proposer plusieurs équivalents berbères à certains des termes français. Comme toutes les terminologies berbères de sa génération, ce lexique comporte de nombreuses imperfections touchant aux termes berbères proposés.

Titre : Asegzawal amezzyan n teskla. Petit dictionnaire de littérature

Auteur(s) : SALHI, Muḥend Akli

Type d'ouvrage : Lexique spécialisé. Lexique semi-bilingue. Néologie.

Langue : kabyle-kabyle (et français).

Notation : latine.

Editions: L'Odyssée, Tizi-Ouzou, 2012, 131p.

Contenu

Tazwart (introduction) [pp. 5-8] ; Agraw n wawalen (vocabulaire) [pp. 9-73] ; Timerna (annexes) [pp. 74-110] ; Amatar n wawalen tafransist/tamaziyt (index des termes français/tamazight) [pp.111-116] ; Amawal (lexique) [pp. 117-123].

Commentaire :

Il s'agit d'un lexique semi-bilingue des termes de littérature. Il est composé de deux parties :

1- Agraw n wawalen (vocabulaire) [pp. 9-73] : il est composé de 90 termes de littérature définis et expliqués en kabyle ; l'équivalent français de chaque mot vedette est fourni entre parenthèses. Selon la répartition même de l'auteur, ce vocabulaire couvre neuf (09) champs notionnels : narration ; discours ; description ; schéma actanciel de Greimas ; poésie et métrique ; genres littéraires ; pratique littéraire et oralité ; texte et transtextualité ; stylistique.

2- Timerna (annexes) [pp. 74-110] : rédigée en français, ces annexes comprennent en plus d'une « étude lexicographiques et lexicologique des propositions néologiques », deux lexiques :

- Amatar n wawalen tafransist/tamaziyt (index des termes français/tamazight) [pp.111-116] qui reprend sous forme d'une liste bilingue (français-berbère), tous les termes du vocabulaire en question.

- Amawal (lexique) [pp. 117-123]: donne les équivalents français de tous les termes (néologismes) littéraires et non littéraires utilisés dans cet ouvrage.

Fruit de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement de la théorie de la littérature et de la littérature berbère, ce petit dictionnaire vient répondre avant tout aux besoins pédagogiques des étudiants en Langue et Cultures Amazighes. Dans cette tentative d'élaborer un outil semi-bilingue, l'auteur ne s'est pas contenté de donner de simples définitions ; la description de certains concepts s'apparente le plus souvent à de longs exposés, sinon à des cours. L'illustration des descriptions par de nombreux exemples puisés dans la littérature kabyle est une autre caractéristique qui procure de la consistance à cet ouvrage. Il faut noter aussi que le choix dans la dénomination des concepts en berbère (néologismes) a fait l'objet d'une analyse et d'une discussion sérieuse. S'il y a une critique à formuler à propos de ce dictionnaire, il concerne l'absence d'une réflexion sur le discours définitoire, qui en constitue la véritable nouveauté. En effet, l'intérêt porté à la dénomination des concepts contraste avec le silence sur la manière et les moyens linguistiques utilisés pour les expliquer en kabyle.

Titre : Asegzawal n tmaziyt. Dictionnaire amazigh (tamazight-français)

Auteur(s) : MENICHE, Abdel Malek

Type d'ouvrage : Lexique général. Lexique semi-bilingue.

Métalangue : kabyle-kabyle (et français).

Notation : latine.

Editions : Asirem, Bouira, 2013, 727p.

Contenu

Tazwara n wawal [p. 15] ; Avant-propos [pp. 16-17] ; Amyizwer, tuddsa, agbur [pp. 19-26] ; Classification, organisation et contenu [pp. 27-34] ; Izegzal d yesyal. Abréviations et signes du dictionnaire [pp. 35-43] ; Agemmay/Alphabet [pp. 45-47] ; Asegzawal/Dictionnaire [pp. 49-663] ; Tidfar/Annexes [pp. 665- 723] : tidfert1/annexe1, amawal/lexique [pp. 667-679] ; tidfert2/annexe2, ismawen imezyanen imaziyen/prénoms berbères [pp. 676-679] ; tidfert3/annexe3, ussan, agguren d tsemhuyin/les jours, les mois et les saisons [pp. 680-681] ; tidfert4/annexe4, tafelwit n yezwilen d yemdanen/ tableau des chiffres et des nombres [pp. 682-685] ; tidfert5/annexe5, imqimen udmawanen/les pronoms personnels [pp. 686-688] ; tidfert6/annexe 6, 1- taseftit/conjugaison [PP. 689-694], 2- tafelwit n tseftit/tableau de conjugaison [pp. 695-723].

Commentaire

Ce lexique kabyle propose des définitions entièrement en kabyle suivies des mots équivalents en français. Le contenu et la méthode de présentation des articles sont largement inspirés par celui de J.-M. Dallet : classement des entrées par ordre alphabétique des racines ; structure des articles, etc. Tout comme dans l'ouvrage de J.-M. Dallet, on retrouve ici les mêmes données : informations grammaticales, les formes verbales et/ou nominales (prétérit, aoriste intensif, nom d'action, nom d'agent et éventuellement, adjectif et nom d'instrument), descriptions ou définitions illustrées par des exemples.

Toutefois, ce lexique n'est pas dénué d'originalité. Il y a lieu d'abord de signaler que son auteur, en tant que locuteur et praticien de la langue kabyle, a introduit beaucoup de mots qu'on ne trouve pas dans le Dallet. Cela va des mots les plus usuels jusqu'aux néologismes. Les définitions en kabyle constituent une autre nouveauté, sinon un défi, qui font de ce dictionnaire un outil novateur.

Mais comme dans la plupart des outils kabyles de ce type, on constate les mêmes difficultés quand il s'agit de définir certaines notions abstraites et même, dans certains cas, les mots tout à fait concrets et usuels. Parfois, en l'absence de certains mots définitoires comme les hyperonymes, certaines définitions sont redondantes et manquent de précision. Enfin, ce lexique n'explore pas en profondeur les différentes significations des mots. Dans la plupart des cas il ne donne des mots qu'il définit que le sens premier.

Titre : Essai d'élaboration d'un dictionnaire Tasaḥlit (parler d'Aokas)-français

Auteur(s) : BERKAI, Abdelaziz

Type d'ouvrage : Dictionnaire général. Dictionnaire bilingue. Dictionnaire normalisé.

Langues : kabyle- français.

Notation : latine.

Editions : 3 vol., Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2014, 952-352p.

Contenu

Volume I : I-Introduction [pp. 12-46] ; II- Quelques éléments de phonétique/phonologie du parler tasaḥlit d'Aokas [pp. 47-65] ; III- Les spécificités morphosyntaxiques du parler d'Aokas [pp. 66-97] ; IV- Quelques problèmes macrostructurels en lexicographie berbère [pp. 98-112] ; V- Quel programme microstructurel en lexicographie berbère ? [pp. 113-137] ; VI-Quelques problèmes lexicographiques que posent l'établissement d'équivalences... [pp. 138-151] ; Conclusion générale [pp. 152-156] ; Essai de dictionnaire parler d'Aokas-français A-J [pp. 157-463] ; Volume II : Essai de dictionnaire parler d'Aokas-français K-Z [pp. 464-929] ; Bibliographie générale [pp. 930-948] ; Bibliographie (dictionnaires et lexiques) [pp. 949-952] ; Volume III : Annexes : Corpus [352 p.] ; Les cartes [3 cartes repliées et non paginées].

Commentaire

Cette thèse en trois volumes contient un dictionnaire bilingue intitulé *Essai de dictionnaire parler d'Aokas-français*. Par certains aspects, l'Essai de dictionnaire en question ressemble aux grands œuvres lexicographiques berbères du XX^e siècle comme celle de Ch de Foucauld, de J.-M. Dallet ou de M. Taïfi. Le dictionnaire de Abdelaziz Berkai décrit, en effet, le lexique d'un parler kabyle tel qu'il est pratiqué par ses locuteurs. Cependant, il en diffère aussi par plusieurs aspects. Contrairement à ses prédécesseurs, cet auteur ne vise pas seulement la sauvegarde du patrimoine linguistique mais aussi l'utilisation de ce dictionnaire par un large public. Cette préoccupation est à l'origine de certains choix se rapportant à la nomenclature, la notation, le classement des entrées, le contenu et l'organisation générale des articles. Ainsi, on y relève entre autres :

- l'intégration de quelques néologismes et emprunts au français ;
- La notation usuelle mais avec la reproduction des accidents aux frontières des mots ;
- le classement des entrées par racines au sens « *synchronique et morphologique* » du terme.

Au niveau de la microstructure, ce dictionnaire se démarque aussi de ses prédécesseurs. Comme dans tous les dictionnaires berbères élaborés, on y trouve les principales informations grammaticales : indication de la catégorie grammaticale ; les marques de l'état, du genre et du nombre pour le nom ; les formes aspectuelles de l'aoriste, de l'aoriste intensif, du prétérit ainsi que les dérivées verbaux pour le verbe. Mais ce dictionnaire ajoute aussi de nombreuses autres informations : informations syntaxiques (catégorie syntaxique du verbe) et les marques de registre (familier, péjoratif, littéraire, langage enfantin, etc.) et quelquefois sémantiques (synonyme, diminutif, hyperonyme, etc.).

Titre : Dictionnaire de tamaziyt. Parlers de Kabylie. Kabyle-français, français-kabyle

Autre titre : Amawal n tmaziyt. Tantaliwin n tmurt n Leqbayel. Taqbaylit-tafransist, tafransist-taqbaylit

Auteur(s) : HADDADOU, Mohand Akli

Type d'ouvrage : Dictionnaire général. Dictionnaire bilingue. Dictionnaire normalisé.

Langue : kabyle-français et français-kabyle.

Notation : latine.

Editions: Berti, Alger, 2014, 1058p.

Contenu

Comment se servir du dictionnaire [pp. 3-4] ; Introduction [pp. 5-36] ; Dictionnaire kabyle-français [pp. 37-770]; Dictionnaire français-kabyle [pp.771-993] ; Appendices [pp.995-1058].

Commentaire

Ce dictionnaire est précédé d'une longue introduction sur le lexique berbère en général et le lexique kabyle en particulier : la notion de racine, les procédés de formation du lexique (dérivation, composition et emprunt) ou les dictionnaires kabyles. Il est clos par des appendices comportant des éléments divers : liste des néologismes figurant dans le dictionnaire, des éléments de grammaire, des images illustrant des scènes, des êtres et des objets de la vie quotidienne (plantes, animaux, meubles, appareils électroménagers, etc.).

Avec ses 21.000 entrées, ce dictionnaire est, avec celui de J.-M. Dallet, la plus importante œuvre lexicographique kabyle connue à ce jour. Publié plus d'une vingtaine d'années après le début de l'intégration du berbère dans les institutions algériennes, il porte les marques de l'évolution récente de cette langue. Dans cette perspective, il y a lieu de noter :

- une visée pan-kabyle qui consiste à réunir le lexique de plusieurs parlers kabyles ;
- l'introduction des emprunts récents et des néologismes, qui ont connu une large diffusion ;
- une notation usuelle à tendance phonologique qui fait de ce dictionnaire non pas seulement un recueil des mots de la langue mais aussi un outil normalisé se référant aux usages écrits.

Alors que la partie français-kabyle se réduit à l'indication des équivalents ou synonymes, la partie kabyle-français donne lieu à des articles développés et riches en informations grammaticales et sémantiques. Ces informations concernent la marque de l'état d'annexion et la forme du pluriel pour le nom ; la forme de l'aoriste intensif et, éventuellement, celles du prétérit et prétérit négatif pour le verbe. La description du sens consiste à fournir des synonymes et à illustrer par des exemples forgés, des proverbes ou des devinettes. Quand la notation ne fait pas apparaître certains traits phonétiques comme l'emphase et l'occlusion, une transcription phonétique est donnée entre crochets. Enfin des informations sur l'étymologie et l'attestation des mots dans les autres langues berbères sont également fournies.

Malgré tous les progrès cités, de nombreuses questions demeurent cependant. En premier lieu, les liens de ce dictionnaire avec les ouvrages de lexicographie kabyle ne sont pas mentionnés. Le caractère pan-kabyle est loin d'être atteint. Il reste alors à savoir quels sont les parlers de base ayant servi à sa confection. Sinon sur quels critères sont choisis les mots qui y figurent.